Digitized by Google

UNIVERSITEIT
90
Digitized by Google

Digitized by Google

B. L. 3113

Tomes XLI - XLII

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉLANGES

TIRÉS D'UNE GRANDE

BIBLIOTHEQUE.

RR

Digitized by Google

DE
LA LECTURE
DES
LIVRES FRANCOIS.

Livres de Géographie & d'Hiſtoire ; imprimés en François au ſeizieme ſiecle.

TOME NEUVIEME.

A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, & de Madame Comteſſe D'ARTOIS, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni.

M. DCC. LXXXIII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVERTISSEMENT.

PLUSIEURS de nos Souſcripteurs & des Lecteurs des Mélanges tirés d'une grande Bibliotheque, *paroiſſant embarraſſés de ſavoir ce que contiennent les Volumes de ce Recueil qui ont déjà été publiés, & particuliérement ceux de* la Lecture des Livres François, *pour leſquels il a été ouvert une ſouſcription au mois de Juillet dernier, en voici une note exacte.*

MÉLANGES tirés d'une grande Bibliotheque.

PREMIER VOLUME. A. BIBLIOTHEQUE Hiſtorique à l'uſage des Dames, ſuivie d'un extrait de la conquête de Conſtantinople, par Geoffroi de Villehardouin, & de celui de la Vie de S. Louis, par le Sire de Joinville.

II. VOL. B. MANUEL des Châteaux, ou Lettres contenant des conſeils pour former une Bibliotheque Romaneſque, pour diriger une Comédie de ſociété, & pour diverſifier les plaiſirs d'un ſallon.

III. VOL. C. PRÉCIS d'une Hiſtoire générale de la vie privée des François, dans tous les temps & dans toutes les Provinces de la Monarchie.

IV. VOL. D. Tome premier de la Lecture des Livres François, conſidérée comme amuſement. Premiere Partie. LIVRES des treizieme, quatorzieme & quinzieme ſiecles.

V. VOL. E. Tome II de la Lecture des Livres François. Seconde Partie. Suite des Livres du quinzieme ſiecle.

VI VOL. F. Tome III de la Lecture des Livres François. Troiſieme Partie. Fin des Ouvrages du quinzieme ſiecle.

VII. VOL. G. Tome IV de la Lecture des Livres François. Quatrieme Partie. POÉSIES du ſeizieme ſiecle.

VIII. VOL. H. Tome V de la Lecture des Livres François. Cinquieme Partie. ROMANS du ſeizieme ſiecle. Sections I, II.

IX. VOL. I. Tome VI de la Lecture des Livres François. Sixieme Partie. LIVRES de Théologie & de Juriſprudence du ſeizieme ſiecle.

Digitized by Google

X. Vol. K. Tome VII de la Lecture des Livres François. Premiere ſuite de la cinquieme Partie. Romans du ſeizieme ſiecle. Sections III, IV.

XI. Vol. L. Tome VIII de la Lecture des Livres François. Septieme Partie. Grandes Affaires & Plaidoyers du ſeizieme ſiecle.

XII. Vol. M. Tome IX de la Lecture des Livres François. Seconde ſuite de la cinquieme Partie. Romans du ſeizieme ſiecle. Sections V, VI.

XIII. Vol. N. Tome X de la Lecture des Livres François. Huitieme Partie. Livres de Philoſophie, Sciences & Arts du ſeizieme ſiecle.

XIV. Vol. O. Tome XI de la Lecture des Livres François. Troiſieme ſuite de la cinquieme Partie. Romans du ſeizieme ſiecle. Sections VII, VIII.

XV. Vol. P. Tome XII de la Lecture des Livres François. Suite de la huitieme Partie. Livres de Philoſophie, Sciences & Arts du ſeizieme ſiecle.

XVI. Vol. Q. Tome XIII de la Lecture des Livres François. Quatrieme ſuite de la cinquieme Partie. Romans du ſeizieme ſiecle. Sections IX, X.

XVII. Vol. R. Tome XIV de la Lecture des Livres François. Neuvieme Partie. Livres de Politique du ſeizieme ſiecle.

XVIII. Vol. S. Tome XV de la Lecture des Livres François. Cinquieme ſuite de la cinquieme Partie. Romans du ſeizieme ſiecle. Sections XI, XII.

XIX. Vol. T. Tome XVI de la Lecture des Livres François. Dixieme Partie. Livres de Grammaire & de Rhétorique du ſeizieme ſiecle.

XX. Vol. V. Tome XVII de la Lecture des Livres François. Sixieme ſuite de la cinquieme Partie. Romans du ſeizieme ſiecle. Sections XIII, XIV.

XXI Vol. X. Tome XVIII de la Lecture des Livres François. Onzieme Partie. Livres de Phyſique générale & particuliere du 16e ſiecle.

XXII. Vol. Y. Romans du ſeizieme ſiecle. Sections XV, XVI.

XXIII. Vol. Z. Suite des Livres de Phyſique & d'Hiſtoire Naturelle du ſeizieme ſiecle.

Digitized by Google

XXIV. Vol. &. Romans du ſeizieme ſiecle. Sections XVII, XVIII.

XXV. Vol. A a. Livres de Médecine, Chirurgie, Chimie & Alchimie du ſeizieme ſiecle.

XXVI. Vol. B b. Livres concernant les Sciences Mathématiques & les Arts qui en dépendent, imprimés au ſeizieme ſiecle.

XXVII. Vol. C c. Livres Militaires du ſeizieme ſiecle.

XXVIII. Vol. D d. Suite des Livres Militaires du ſeizieme ſiecle.

XXIX. Vol. E e. Fin des Livres Militaires du ſeizieme ſiecle.

XXX. Vol. F f. Supplément aux portraits des illuſtres Militaires du ſeizieme ſiecle, & des progrès qu'ont faits pendant ce ſiecle les Arts de l'Imprimerie, de la Muſique, de la Danſe, du Deſſin, de la Peinture, de la Sculpture & de la Gravure.

XXXI. Vol. G g. Des Livres écrits en François au ſeizieme ſiecle, qui traitent de l'Architecture, & des progrès de cet Art juſqu'au dix-ſeptieme.

XXXII. Vol. H h. Suite des Livres François écrits ſur les Arts mécaniques, des ſtatuts & réglemens de ces Arts, de leur état & de leurs progrès juſqu'à la fin du ſeizieme ſiecle.

XXXIII. Vol. I i. Livres de Géographie & d'Hiſtoire, imprimés en François au ſeizieme ſiecle. Tome I.

XXXIV. Vol. K k. Livres de Géographie & d'Hiſtoire, imprimés en François au ſeizieme ſiecle. Tome II.

XXXV. Vol. L l. Livres de Géographie & d'Hiſtoire, imprimés en François au ſeizieme ſiecle. Tome III.

XXXVI. Vol. M m. Livres de Géographie & d'Hiſtoire imprimés en François au ſeizieme ſiecle. Tome IV.

Vol. XXXVII. N n. Livres de Géographie & d'Hiſtoire, imprimés en François au ſeizieme ſiecle. Tome V.

Vol. XXXVIII. O o. Livres de Géographie & d'Hiſtoire, imprimés en François au ſeizieme ſiecle Tome. VI.

Vol. XXXIX. P p. Livres de Géographie & d'Hiſtoire, imprimés en François au ſeizieme ſiecle Tome VII.

Digitized by Google

VOL. XL. Q q. LIVRES d'Hiſtoire & de Géographie, imprimés en François au ſeizieme ſiecle. Tome VIII.

VOL. RR. Tome XLI. LIVRES d'Hiſtoire & de Géographie, imprimés en François au ſeizieme ſiecle. Tome IX.

FIN de l'Avertiſſement.

DE

Digitized by Google

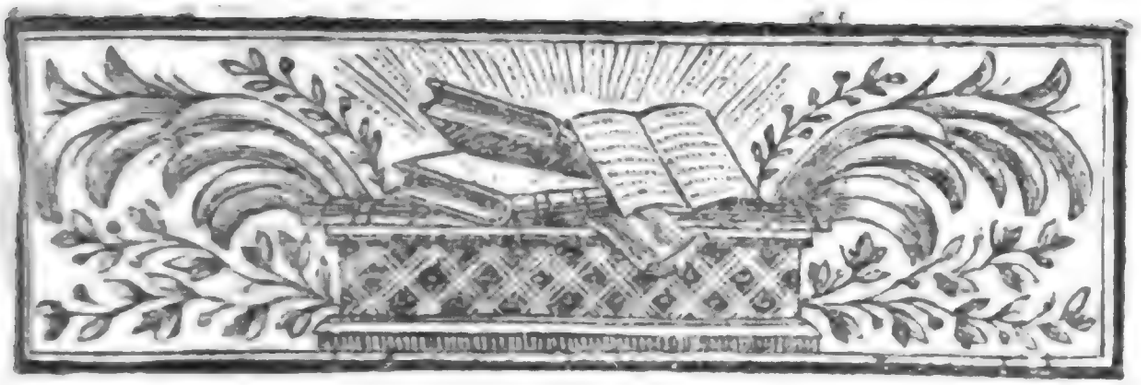

DE LA LECTURE DES LIVRES FRANÇOIS.

CINQUIEME ſuite du Tableau Géographique & Hiſtorique de la France au ſeizieme ſiecle.

NOs Coſmographes du ſeizieme ſiecle font immédiatement ſuivre la déſcription de la Normandie par celle de la *Picardie*. Ils conviennent tous que la grande province de France que nous nommons à préſent ainſi, faiſoit partie de la *Gaule Belgique*, qui s'étendoit depuis la Seine juſqu'à la Meuſe, ayant la forêt des Ardennes à l'orient, & la mer

Océane à l'occident. *Samarobriva*, aujourd'hui *Amiens*, étoit certainement au milieu de cette Belgique ; les Peuples des environs s'appeloient *Ambiani*, *Amienois*. Ils avoient à leur midi les *Bellovaces*, ou Peuples du Beauvoisis, & à leur septentrion les *Atrebates*, ou Peuples d'Artois. Le nom de *Belgique* subsista dans cette partie de la Gaule, depuis le temps de Jules César qui est le premier des Généraux Romains qui l'ait soumise, & le premier Auteur qui en ait parlé, jusqu'à la destruction de l'Empire Romain. Mais à peu près sous l'Empire de Constantin, on distingua deux Belgiques, dont l'une, plus avancée du côté de la Germanie, fut appelée *premiere Belgique*; elle eut Treves pour capitale. La seconde, plus rapprochée de la Gaule Celtique, eut pour Métropole la ville de Reims, à laquelle on soumit d'autres villes considérables : non seulement Amiens, Arras & Beauvais furent du nombre, mais on y ajouta Soissons, Châlons, Vermand, capitale du Vermandois, Cambrai, Tournai, Senlis, Terouane, &c. Sous les premiers Rois François, cette division ne subsista guere que pour les provinces ecclésiastiques. On établit des Evêques dans toutes les villes

que je viens de nommer, & ces Prélats reconnurent celui de Reims pour leur Métropolitain : mais quant à l'ordre politique, il ſemble que la ville de Soiſſons devint la principale de cette partie de la France ; puiſque les enfans de Clovis ayant partagé l'Empire de leur pere, l'un d'eux prit le titre de Roi de Soiſſons. Il paroît que les limites de ſon royaume étoient celles de la ſeconde Belgique ; un autre, qui réſidoit à Metz, dominoit ſur la premiere. Mais le nom de Belgique & même celui de Gaule furent bientôt oubliés. Une partie de la France ſeptentrionale s'appela *Auſtraſie*, l'autre *Neuſtrie* ; ce furent les noms connus ſous les derniers Rois Mérovingiens. Au bout de quelque temps (mais on ne peut pas dire préciſément quand), la plus grande partie de ce qui compoſoit la ſeconde Belgique s'appela *Picardie*, nom qu'elle porte encore aujourd'hui. Tous nos vieux Auteurs ſont également embarraſſés à fixer l'époque où ce mot a commencé à être en uſage, & ſa véritable étymologie ; il faut convenir que nos Modernes n'ont pas encore réſolu ces difficultés. Les uns ont cru que le mot de *Picard* eſt venu de ce que les Gaulois, qui habitoient la ſeconde Belgique, faiſoient uſage de pi-

ques; d'autres, de ce que les Picards étant naturellement vifs, & ayant, comme l'on dit, la tête chaude, ſe piquent aiſément: mais on ſait que l'expreſſion ſe *piquer*, pour dire ſe fâcher, vient du latin *pica*, *pie*, parce que ces petits animaux ſe mettent aiſément en colere, & crient très-aigrement pour peu de choſe. Enfin, il y en a qui ont donné aux Picards une origine bien plus moderne, & qui ont prétendu que leur nom venoit des *Begards*, que l'on a auſſi appelés quelquefois *Picards*; c'étoient des Hérétiques ou Fanatiques, dont on n'a entendu parler qu'au douzieme ſiecle, & qui ſûrement ont plutôt pris leur nom de la Picardie, qu'ils ne lui ont donné le leur. On attribue auſſi une origine romaneſque au nom de Picardie; on le fait venir d'un certain *Picnon*, Général d'Alexandre, qui vint par mer des côtes de l'Aſie juſque ſur celles de la Belgique, remonta la Somme, & bâtit le château de *Pecquigny*; voilà peut-être là la plus abſurde de toutes. Mais, quoi qu'il en ſoit, c'eſt l'Univerſité de Paris qui nous a appris la premiere qu'il y avoit une Picardie & des Picards en France. Lors de la réforme de l'Univerſité ſous Philippe Auguſte, on diſtingua les Etudians en quatre

Nations, & celle de la Picardie en fut une. L'Auteur du Livre intitulé le *Propriétaire des choſes*, dont j'ai beaucoup parlé dans les premiers Volumes de cet Ouvrage ci, nous donne une grande deſcription de la Picardie. *Matthieu de Montmorency*, dans un Acte de 1349, s'intitule *Gouverneur Général pour le Roi ſur les frontieres de Flandres, & en toute Langue Picarde.* Depuis cette époque (le quatorzieme ſiecle), on a toujours continué à parler de la Picardie; mais ſes limites ont été bien long-temps ſans être tout-à-fait déterminées; on peut même jeter encore quelques doutes ſur ſa véritable étendue, n'y ayant jamais eu ni Ducs ni Comtes de la Picardie entiere; il y a des dioceſes & des Comtés que les uns y font entrer, & que d'autres en excluent. Ainſi, quelquefois on diviſe la Picardie en ſeptentrionale & méridionale, & la premiere en Haute & Baſſe; la *Haute-Picardie* conſiſte dans l'*Amienois*, le *Santerre*, le *Vermandois*, & la *Thierache.* La Baſſe renferme *Calais* & le *Comté d'Oye*, le *Boulonnois*, le *Ponthieu*, & le *Vimeux.* La Picardie méridionale comprend le *Beauvoiſis*, le *Valois*, le *Soiſſonnois*, & le *Laonnois.* Les évêchés ſont, *Amiens*,

Boulogne, *Noyon*, *Soiſſons*, *Laon*, *Senlis*, & *Beauvais*, tous ſuffragans de Reims. Le gouvernement général de Picardie ne s'étend que ſur la partie ſeptentrionale de la province ; la méridionale a toujours été du gouvernement de l'Iſle de France ; il en eſt de même de la Généralité d'Amiens, qui ne paſſe pas non plus les bornes de la Haute & Baſſe Picardie, la partie méridionale étant des Intendances & Généralités de Soiſſons & de Paris, mais qui s'étendent encore plus loin. Les principales rivieres de cette province ſont, la *Somme*, l'*Oiſe*, l'*Aiſne*, la *Canche*, & l'*Authie*. Les côtes en étant aſſez étendues le long de l'Océan & de la Manche, le commerce maritime y eſt aſſez conſidérable, & la pêche fort abondante. Les productions intérieures du pays ſont les grains de toute eſpece, le lin, le chanvre, & dans quelques parties les pâturages, où l'on éleve des bœufs & autres beſtiaux. Le charbon de terre & la marne ſont un genre de productions naturelles qui ont bien auſſi leur utilité & leur débit ; mais la richeſſe de la province vient ſur-tout des manufactures de toile, d'étoffes de laine de toute eſpece, & d'autres où la laine eſt mêlée avec le poil de chevre, la ſoie, & même le

coton, qui, depuis quelque temps, y eſt cultivé avec ſuccès. Le détail de chaque province nous fera connoître bien mieux en quoi conſiſte ſon commerce, & nous donnera lieu de faire l'hiſtoire particuliere de chacune des villes & des différens Comtés qu'elle renferme.

La Picardie a eu autrefois ſa Langue particuliere, qui eſt aujourd'hui réduite à un accent déſagréable, traînant & un peu niais, & à quelques expreſſions particulieres; mais, aux quatorzieme & quinzieme ſiecles, on regardoit le *Picard* comme une véritable Langue. On en trouve la preuve dans le Livre intitulé le *grand Propriétaire des choſes*, dans le *Jardin de plaiſance*, & autres Ouvrages de ces deux ſiecles, & enfin dans les *Bigarrures du Sieur des Accords*, qui n'ont paru qu'au ſeizieme ſiecle: tous ces Livres contiennent des *vers Picards*, & le dernier, des *rébus de Picardie*, ou facéties particulieres au pays que je vais décrire.

Amiens; ſon dioceſe, ſa Généralité.

Amiens, que l'on regarde avec raiſon comme la capitale de la Picardie, eſt auſſi le premier évêché de cette province. Son reſſort eſt très-étendu, puiſqu'il a environ trente lieues de long ſur vingt de large, & contient près de huit cents cures &

plus de cent annexes, vingt abbayes d'hommes, quatre de filles, & un grand nombre de couvens des deux ſexes, &c. L'Evêque a les plus beaux droits, & s'il ne prend pas le titre de Comte d'Amiens, c'eſt parce qu'il y étoit en quelque façon ſupérieur, les anciens Comtes relevant des Evêques. Ce ne fut qu'à la fin du douzieme ſiecle, lorſque Philippe Auguſte réunit le Comté d'Amiens à ſa Couronne, que l'Evêque conſentit à ne plus exiger l'hommage, mais en ſtipulant que ſi le Roi s'en défaiſoit en faveur de quelqu'un, le droit du Prélat reprendroit toute ſa force. Au ſeizieme ſiecle, les Evêques faiſoient encore leurs entrées avec les plus grandes cérémonies. Ils étoient alors accompagnés du *Vidame d'Amiens*, leur premier Feudataire; l'on ſait que ce Vidamé a toujours été poſſédé par les Seigneurs de la belle Terre de *Pecquigny*; des Barons de *Rambures* & de *Rivery*; ceux-ci ſont poſſeſſeurs du Fief de la *Mule-l'Evêque*, en vertu duquel ils peuvent s'emparer de la monture du Prélat après ſon entrée; & du Seigneur de *Coiſy*, Terre qui a été long-temps dans l'illuſtre Maiſon de Montmorency.

La cathédrale paſſe pour un chef-d'œuvre, ſur-tout par rapport à ſa nef.

Digitized by Google

Nous verrons, en ſuivant l'hiſtoire des Evêques, par qui elle fut conſtruite. On regarde comme le premier Evêque d'Amiens, *Saint Firmin*, que l'on dit être né à Pampelune d'un Sénateur de cette ville. Il traverſa les Pyrénées & toute la France, prêchant partout la Religion Chrétienne. Enfin, étant arrivé à Amiens, & y ayant fait des converſions éclatantes, le Préteur de la Gaule Belgique pour l'Empereur Dioclétien, lui fit trancher la tête dans un château (caſtellum) ſitué dans Amiens même, ſur les ruines duquel on a bâti une égliſe que l'on appelle encore aujourd'hui *Saint Firmin en Caſtillon*; elle eſt paroiſſiale. Ce fut, dit-on, au mois d'Octobre de l'an 290. Le ſecond Evêque d'Amiens fut *Saint Euloge*. Le troiſieme fut encore Saint, & s'appela auſſi *Firmin*; on l'a ſurnommé le *Confeſſeur*, pour le diſtinguer du premier, qui fut Martyr. Ce ſecond Saint Firmin fit le voyage de Rome, & mourut à Amiens, à ſon retour, en 407. C'eſt à lui que l'on attribue la fondation de la premiere cathédrale d'Amiens, qu'il fit, dit-on, conſtruire ſur le tombeau de ſon anti-prédéceſſeur Saint Firmin le Martyr. *Saint Firmin le Confeſſeur* fut enterré dans la même égliſe

& dans le même tombeau. Cette duplicité de Sts. Firmin & de ſépultures a occaſionné des embarras à nos Hiſtoriens eccléſiaſtiques, & a donné lieu à pluſieurs grandes & ſavantes diſſertations. Dès le ſeptieme ſiecle, on a trouvé l'un de ces deux corps dans l'égliſe de l'abbaye de *S. Acheul* d'Amiens, que l'on dit avoir été la premiere cathédrale; ce fut *S. Salve*, quatorzieme Evêque d'Amiens, qui fit cette découverte ſous le regne de Dagobert. D'un autre côté, les Moines de Saint Denis prétendent que ce même Roi Dagobert, leur Fondateur, leur a donné ces mêmes reliques. Long-temps après, dans différens temps, on a encore recouvré dans Amiens des reliques de Saint Firmin: de qui ſont-elles? à qui appartiennent-elles? J'ai dans ma Bibliotheque pluſieurs Volumes imprimés pour éclaircir cette grande queſtion; mais il faut avouer qu'elle ne l'eſt guere. Au reſte, toutes les châſſes de Saint Firmin ont également fait des miracles, même celles qui, ayant été ouvertes, ont été trouvées vides: ainſi il eſt démontré qu'il ſuffit d'avoir foi aux mérites de Saint Firmin, ſans s'inquiéter à un certain point du lieu où repoſent ſes os & ſes cendres. Les ſucceſſeurs des deux Saints Firmin

eurent le chagrin de voir leur ville épiſcopale ravagée par les Barbares, entre autres par Attila. Clodion & Mérovée, Rois des Francs, y avoient, dit-on, réſidé; mais ils étoient Païens: enfin, Cloviss'étant rendu maître de la France, & ayant embraſſé le Chriſtianiſme, tint un Concile à Orléans, où *Odibic*, Evêque d'Amiens, figura parmi ceux de la France. A la fin du ſixieme ſiecle, Amiens eut pour Evêque *Saint Honoré*, fils, dit-on, d'un Comte de Ponthieu; du moins eſt-il ſûr que Saint Honoré eut des Terres, dont il hérita de ſon pere, & qu'il les donna à ſon évêché; par conſéquent il a été le premier qui l'ait enrichi. Quelques vieux Chroniqueurs & Légendaires s'étant aviſés de dire que Saint Honoré avoit donné du pain à l'égliſe d'Amiens, on s'eſt imaginé mal à propos qu'il avoit été Boulanger, d'autant plus que des Sculpteurs ignorans lui ont mis à la main un inſtrument que l'on a pris pour une pêle à enfourner. La tête de ce ſaint Evêque eſt conſervée dans l'égliſe des Chartreux d'Abbeville; ſon corps & ſon anneau paſtoral dans le tréſor de la cathédrale d'Amiens, & quelques parties de ſes reliques ayant été tranſportées à Paris en 1204, un

Chevalier Picard, nommé *Renon*, fonda dans la capitale du royaume une chapelle en l'honneur de ce Saint, qui depuis a été érigée en collégiale. C'eſt cette égliſe qui a donné ſon nom à la rue & au quartier Saint-Honoré, aujourd'hui ſi brillant & ſi peuplé.

Saint Salve ou *Saint Sauve* fut le quatorzieme Evêque d'Amiens; il fut tiré du monaſtere de Montreuil, dont il étoit Abbé, & dont il eſt aujourd'hui le Patron. Etant devenu Evêque, il fit bâtir deux nouvelles égliſes à Amiens, dans l'une deſquelles il transféra la cathédrale & les reliques de Saint Firmin. Cette ſeconde cathédrale étoit à la même place où ſont aujourd'hui les fonts baptiſmaux, par conſéquent dans l'enceinte de la cathédrale actuelle, qui n'a plus changé de place, mais a été brûlée & détruite, à bien des repriſes différentes, juſqu'au treizieme ſiecle. Je paſſe légérement ſur un grand nombre d'autres Evêques, ſous l'épiſcopat deſquels il fut fondé beaucoup d'abbayes & de monaſteres qui furent preſque tous détruits lors des irruptions des Normands ſur la fin du neuvieme ſiecle. Quelques-uns ont été rétablis depuis. Sur la fin du dixieme ſiecle & au commencement du

Digitized by Google

onzieme, il y eut des Evêques d'Amiens de la Maiſon Royale des Carlovingiens, de celle des Capétiers, & de celles des Comtes d'Amiens & de Ponthieu. Ces Prélats, grands Seigneurs, enrichirent leur ſiége autant qu'ils l'illuſtrerent. Enfin, au commencement du douzieme ſiecle, il y eut encore un Evêque d'Amiens qui fut Saint; il ſe nommoit *Geoffroi*, avoit été Moine, & ne quitta jamais l'habit monacal juſqu'à ſa mort. On en revint encore, à différentes repriſes, aux grands Seigneurs. En 1218, ſous l'Evêque *Evrard du Fouilloy*, on penſa à rebâtir la cathédrale qui avoit été tant de fois brûlée; le bâtiment fut continué ſous ſes ſucceſſeurs pendant cinquante ans, & ne fut achevé qu'en 1269, ſous *Bernard d'Abbeville*, qu'on dit avoir été de l'ancienne Maiſon de *Boubers*, branche cadette des Comtes de Ponthieu. C'eſt cette cathédrale qui ſubſiſte encore, & qui eſt admirée pour ſa grandeur & ſa beauté. Le vaiſſeau a quatre cent quinze pieds de long; la nef ſeule deux cent vingt ſur près de quarante-trois de large; les grandes voûtes de la nef ont cent trente-deux pieds de hauteur. La fleche du clocher s'éleve de plus de deux cents pieds, à partir du comble, & depuis

le pavé juſqu'au haut de la pointe de cette fleche, il y a quatre cents pieds. Le quarante-deuxieme Evêque étoit de la même famille *du Fouilloy*, qui, près de cent ans auparavant, avoit déjà donné un Evêque à la ville d'Amiens: l'on prétend que cette Maiſon étoit, ainſi que celle de Boulainvilliers, une branche de celle de Croy. Cet Evêque fit, dit-on, les fonctions de Chancelier ou Garde des Sceaux ſous Philippe le Bel, & fut très-conſidéré des enfans de ce Monarque, qui régnerent ſucceſſivement après lui.

En 1373, *Jean de la Grange* fut fait en même temps Cardinal & Evêque d'Amiens ſous le regne de Charles V dit le *Sage*; il fut favori de ce Monarque, & le gouverna, dit-on, abſolument. Il avoit ſûrement du mérite & de l'eſprit; mais étoit fier, dur & intéreſſé. A la mort de ſon Maître, il ſe retira à Rome, & y porta beaucoup d'argent. Il y vécut encore près de vingt-cinq ans, éloigné de ſon dioceſe & de la France, mais très-conſidéré en Italie. Il ne mourut qu'en 1402, & voulut que ſon corps fût rapporté & enterré à Amiens; ſon tombeau fut élevé par ſon neveu *Jean de Boiſſy*, qui fut un de ſes ſucceſſeurs. *Philibert de Saulx-Tavannes*

monta ſur ce ſiége en 1415, & fut remplacé par *Jean d'Harcourt*. Je ne m'arrêterai point ſur pluſieurs autres, également gens de qualité ; deux furent de la Maiſon de *Gaucourt* : un de celle de *Cleves*, encore bien plus illuſtre, étoit d'ailleurs neveu de Jean de Bourgogne, Duc de Brabant. Il ne mourut qu'en 1501. En 1561, mourut *Claude de Longwy*, Evêque d'Amiens, que l'on appeloit le *Cardinal de Givry*, du nom d'une Seigneurie de ſon pere. Il fut remplacé par *François de Piſſeleu d'Heilly*, frere de la belle Ducheſſe d'Etampes. A celui-ci ſuccéda, en 1553, *Nicolas de Pellevé*, qui par la ſuite fut Cardinal & Archevêque de Sens, & ne mourut qu'en 1594, âgé de ſoixante-dix-ſept ans. Les deux derniers du ſeizieme ſiecle furent, *Antoine de Créqui* & *Geoffroi de la Marthonie*. Ce dernier, qui fut d'abord un ardent Ligueur, ſe ſoumit au Roi Henri IV, & ne mourut qu'au dix-ſeptieme ſiecle.

Tout le monde a entendu dire que l'on conſerve dans le tréſor de la cathédrale d'Amiens le chef de Saint Jean-Baptiſte ; mais beaucoup de gens révoquent en doute l'authenticité de cette relique : peut-être ſuffira-t-il, pour les convaincre, d'en

faire l'hiſtoire d'après un des plus ſavans Auteurs du dernier ſiecle, M. du Cange.

En 1204, lorſque les François, ſous la conduite de Baudouin Comte de Flandres, s'emparerent de Conſtantinople, un Gentilhomme Picard, nommé *Wallon de Sarton*, trouva dans les décombres d'un vieux palais de cette capitale de l'Orient, auquel on avoit mis le feu, deux reliquaires d'argent, en forme de plats, dans chacun deſquels étoit enchâſſée une tête. L'une de ces têtes étoit celle de Saint Jean-Baptiſte; il la reconnut par l'inſcription qui étoit gravée à l'entour, & s'en empara, ſentant bien que s'il pouvoit faire ce préſent à l'égliſe d'Amiens, dont ſon oncle étoit Chanoine, ſa fortune ſeroit faite. Il chercha donc les moyens de retourner promptement dans ſa patrie, & il ne put en venir à bout, qu'en fondant & vendant une partie du reliquaire; mais il conſerva du moins la relique, & approchant de la Picardie, il fit ſavoir à ſon oncle de quel tréſor il étoit chargé. Celui-ci en informa ſon Evêque; & le Prélat & le Chapitre en corps, ſuivis d'un peuple immenſe, allerent au devant du chef de Saint Jean-Baptiſte. Ils l'apporterent en triomphe dans la cathédrale, où on le voit encore au fond d'un

d'un plat couvert d'un verre. Tout autour du plat, on a attaché des pierreries, & même des médailles d'or, qui ſont autant de préſens de Rois, Reines, Princes, Princeſſes, grands Seigneurs, & Dames, tant de France que d'Angleterre. Suivant ce que l'on découvre à travers le verre, il n'y a dans ce plat que les os de la face du Saint; à la place du crâne, on a mis une calotte d'or ou de vermeil, ſur laquelle on lit gravés quelques caracteres grecs. Tous les ans, le jour de la décollation de Saint Jean-Baptiſte, on fait une grande fête en l'honneur de cette relique; &, diſent nos vieux Auteurs, les Avoués de l'Evêque d'Amiens montent la garde autour de la cathédrale pour la conſervation du reliquaire, qui, ce jour-là, reſte à découvert, & dans les autres temps eſt ſoigneuſement renfermé. On débite alors des chapelets & des médailles qui ont touché au chef du Saint. On raconte trois grands miracles que cette relique a opérés au quinzieme & au ſeizieme ſiecle, en guériſſant d'abord une muette, enſuite une ſourde, & enfin une fille aveugle. On ſera peut-être curieux de ſavoir ce qu'obtint pour ſa récompenſe le Chevalier Picard qui

apporta cette relique; on le fit Chanoine de la cathédrale.

La châſſe de Saint Firmin, Martyr, & celle de Saint Firmin, Confeſſeur, ſont dans le même tréſor, aux deux côtés du chef de Saint Jean. La premiere eſt d'autant plus intéreſſante, que c'eſt d'elle que relevent la Seigneurie de Pecquigny ou Vidamé d'Amiens; la Principauté de Poix en Picardie, qui, à cela près, eſt un franc-aleu, & enfin le Comté & la Châtellenie d'Amiens, poſſédés par le Roi même. Ces vaſſaux de Saint Firmin lui doivent tous les ans, en ſigne d'hommage, un cierge du poids de cinquante livres, qui doit toujours s'offrir en nature, & non pas s'évaluer en argent.

On voit auſſi dans le tréſor d'Amiens une vieille croſſe d'or, qui a ſervi, dit-on, aux premiers Evêques (riches) de cette ville: on lit gravés ſur cette croſſe deux mots latins, dont le ſens eſt bien juſte & bien ſage, *onus*, *non honor*, c'eſt-à-dire, que le bâton paſtoral, ou, pour mieux dire, l'épiſcopat dont il eſt le ſymbole, eſt une charge bien plutôt qu'un honneur.

Entre les dix paroiſſes de la ville d'Amiens, il y a en une qui porte le titre de

Digitized by Google

Saint Martin au Bourg. On prétend qu'elle eſt bâtie au même lieu où étoit une hôtellerie dans laquelle s'arrêta Saint Martin en revenant de l'armée qui étoit à Treves, pour aller mener une vie ſolitaire en Touraine. Un peu plus loin eſt l'ancienne *abbaye de Saint Martin aux Jumeaux*, bâtie au même lieu où ce Saint donna la moitié de ſon manteau à un pauvre, que les uns diſent avoir été le Diable, & d'autres J. C. lui-même. C'eſt en vertu de cette pieuſe tradition qu'a été fondée cette abbaye. Aux ſeizieme & dix-ſeptieme ſiecles, la menſe abbatiale a été réunie à l'évêché d'Amiens, & la maiſon a été donnée aux Céleſtins, qui ont fait rebâtir l'égliſe. On y voit un monument aſſez remarquable. Il a été élevé en mémoire de l'acte de charité de Saint Martin; il eſt orné de vitraux de différentes couleurs, de colonnes de cuivre, & de gravures ou ſculptures de la même matiere. On lit d'un côté de ce monument, qui n'a guere plus de trois pieds de haut, deux vers latins, & de l'autre deux françois, ou, pour mieux dire, picards; le latin dit:

Hic Chriſto chlamydem Martinus dimidiavit,
Ut faciamus idem, nobis exemplificavit.

Le françois eſt auſſi ſimple :

En l'an trois cent, aioutez trente & ſept,
Saint Martin chy diviſa ſeu mantet.

Il y a toute apparence que dans ce monument eſt renfermé un morceau du manteau de Saint Martin, dont une bonne partie eſt conſervée à Auxerre. Cette eſpece de relique, qui manquoit à l'abbaye de Saint Martin aux Jumeaux, lui fut donnée au treizieme ſiecle par un Evêque d'Auxerre, &, en 1478, Louis XI, qui avoit grande dévotion à Saint Martin & à tout ce qui lui étoit relatif, la fit mettre dans un reliquaire en forme de roſe émaillée de blanc & de rouge, attachée à une chaîne d'or, ſurmontée d'un gros diamant. Les Céleſtins, qui occupent (ou occupoient derniérement) cette abbaye, furent établis à Amiens lors du mariage de Charles VI & d'Iſabeau de Baviere, qui ſe célébra dans cette ville en 1385. Le malheureux Charles VI & ſon frere le Duc d'Orléans, qui aimoient beaucoup ces Religieux, contribuerent à leur former un établiſſement, en achetant pour eux l'hôtel de Mailly, à la place duquel ils bâtirent une égliſe & un couvent où ils étoient encore à la fin du ſeizieme ſie-

Digitized by Google

cle ; mais au dix-ſeptieme, la citadelle d'Amiens ayant été augmentée, on fut obligé de détruire l'égliſe des Céleſtins, &, pour les indemniſer, on leur accorda le monaſtere de Saint Martin aux Jumeaux.

Il y a dans la ville d'Amiens deux autres abbayes, *Saint Jean*, de l'Ordre de Prémontré, & *Saint Acheul*, de Chanoines réguliers de la Congrégation de France, dits communément *Genovefains*. La premiere eſt actuellement très-belle & tout-à fait moderne, ayant été pluſieurs fois ruinée & brûlée dans les guerres & les ſiéges qu'a ſoutenus la ville d'Amiens ; il n'y reſte aucune trace d'antiquités. La ſeconde de ces abbayes a été auſſi rebâtie ; mais en y travaillant, on a découvert une quantité de monumens également curieux & reſpectables, du nombre deſquels ſont les tombeaux des trois premiers Evêques d'Amiens, Saint Firmin le Martyr, Saint Euloge, Saint Firmin le Confeſſeur, & le tombeau du Sénateur Fauſtinien, que l'on dit avoir été converti par le premier Saint Firmin, & avoir été pere du ſecond. Les curieux d'érudition eccléſiaſtique trouvent bien à ſe ſatisfaire dans l'examen de ces monumens. La troiſieme abbaye, ſi-

tuée dans Amiens, eſt de filles, & s'appelle *Notre-Dame du Paraclet.* Elle fut fondée, l'an 1218, par un Seigneur de la Maiſon de *Boves*, des Comtes d'Amiens, qui y mit pour premieres Religieuſes ſes deux filles, & leur fit embraſſer la Regle de Saint Bernard, ſous la direction de quelques Religieuſes qu'il tira de l'abbaye de Saint Antoine des Champs de Paris. Ces ſaintes filles furent d'abord établies dans la campagne, à deux lieues de la ville; mais s'étant trouvées trop expoſées, & ayant été obligées pluſieurs fois d'abandonner cette demeure, pour ſe réfugier dans la ville, elles s'y ſont enfin tout-à-fait établies. Elles poſſedent les reliques d'une ſainte Martyre, du temps de Saint Firmin, que l'on appelle *Sainte Ulphe*, qu'elles regardent comme leur premiere Patrone.

Les Dominicains, les Cordeliers & les Auguſtins ſont établis à Amiens dès le treizieme ſiecle; les Capucins, les Feuillans & les Carmes Déchauſſés y ont des établiſſemens tout-à-fait modernes. Il y a auſſi quelques couvens de filles qui n'ont rien de remarquable.

La ville d'Amiens a été augmentée à pluſieurs repriſes différentes. On prétend

que dès le temps des Romains, il y avoit deux châteaux placés aux deux bouts de la ville, pour la contenir; il n'en reſte plus que le nom. L'un étoit à Saint Firmin de Caſtillon, près la porte de la Hautoye, & l'autre dans un lieu que l'on appelle encore aujourd'hui le *Châtelet*. On croit qu'elle fut le ſéjour des Rois Clodion & Mérovée; Clovis fit mourir un Prince de ſa famille, nommé *Chararic*, qui s'intituloit *Roi d'Amiens*. Sous les Rois Mérovingiens, elle eut une enceinte plus étendue que ſous les Romains, & cette enceinte a ſubſiſté juſqu'au quatorzieme ſiecle. On enclava dedans pluſieurs fauxbourgs; elle fut entourée de foſſés, & fortifiée à la moderne pour ce temps-là. Aux quinzieme & ſeizieme ſiecles, on a encore augmenté ſes fortifications, ſur-tout après que les Eſpagnols eurent ſurpris la ville en 1597. Henri IV ayant été obligé d'en faire le ſiége & de la reprendre la même année, forma le projet d'y bâtir une citadelle. Ce projet ne fut exécuté que le ſiecle ſuivant, ſous le regne de Louis XIII & ſous le gouvernement du malheureux Maréchal d'Ancre. Cette citadelle eſt petite, mais très-réguliere. Les derniers ouvrages que l'on a faits aux for-

tifications ont été vers 1653, que les Eſpagnols entrerent aſſez avant en France pour faire craindre pour Amiens & même pour Paris. Depuis ce temps, on n'a plus fait qu'embellir les remparts & en faire une promenade, dont la plus grande partie ſert non ſeulement aux gens de pied, mais même aux voitures, indépendamment d'une très-belle promenade extérieure, qui s'appelle le *Hautoye*, qui eſt plantée de beaux arbres, & coupée de petits *canaux* ou *navilles*, tirés de la riviere de Somme. Le fonds de cette promenade appartient à la Bourgeoiſie d'Amiens en corps, &, ſuivant une ancienne tradition, elle lui fut léguée par une vieille Dame ou Demoiſelle, on ne ſait pas préciſément dans quel temps; mais ce fut, dit-on, en ces termes: *Item, je donne à la jeuneſſe d'Amiens mon pré nommé la Hautoye, pour s'égaudir en ce lieu que jadis je hantoye.* Les vieux Coſmographes du ſeizieme ſiecle remarquent qu'il y avoit à Amiens cinq portes, cinq places ou marchés, & qu'il s'y tenoit tous les ans cinq foires. Le plus grand marché s'appelle le *marché aux herbes*; les autres ſont ceux *au bled*, *aux volailles*, *au feure*, dans lequel ſe vendent le lin & le chan-

vre, & enfin le *marché aux filles*, qui eſt le plus riche & le plus fréquenté, parce que là auprès ſont les manufactures d'étoffes de toute eſpece, camelots, ſerges, raz, dont il ſe fait un grand débit à Amiens.

L'hôtel-de-ville, ou maiſon commune de la Bourgeoiſie d'Amiens, n'a été conſtruit qu'en 1600, à la place d'un bâtiment plus antique du quatorzieme ſiecle. Plus anciennement encore il y en avoit un qui avoit été donné à la ville lors de l'établiſſement de la Commune, que l'on fait remonter juſqu'à l'an 1113, ſous le regne de Louis le Gros. Les Amienois étoient alors très-mécontens du Comte d'Amiens, de la Maiſon de Boves. *Enguerrand* & ſon fils *Thomas* vexoient horriblement le peuple; ils avoient en même temps guerre avec l'Evêque, qui prétendoit être le premier Seigneur d'Amiens. L'Evêque choiſit pour ſon défenſeur le Sire de Pecquigny, auquel il inféoda quelques Terres, & qui devint ſon Vidame: celui-ci bleſſa le Comte Thomas de Boves dans une ſortie. Le Pape d'ailleurs avoit excommunié ce Seigneur, & le Roi prit parti pour la Bourgeoiſie contre lui. Ce ne fut qu'après une longue guerre que

Thomas ſe ſoumit, & que la liberté de la Commune fut parfaitement aſſurée. Cette Commune ſuivit pluſieurs fois Louis le Jeune & Philippe Auguſte à la guerre. On prétend que les troupes bourgeoiſes d'Amiens ſe diſtinguerent à la bataille de Bouvines. Cependant les Comtes ſubſiſterent juſqu'à ce qu'Eliſabeth, héritiere de ce Comté, qui avoit épouſé le Comte de Flandres, Philippe d'Alſace, étant morte ſans enfans, Philippe Auguſte fit la guerre au Comte de Flandres, qui prétendoit le garder. A la ſeconde campagne, celui-ci conſentit à la céder; enſuite il s'en repentit : enfin, tous ces différends furent terminés en 1186, & le Roi réunit le Comté d'Amiens à ſa couronne. Ayant d'ailleurs confirmé tous les droits de la Commune, il fut tout-puiſſant dans Amiens. En différens temps, ſes ſucceſſeurs ont augmenté ces priviléges, ou plutôt les vaines décorations auxquelles les Ducs de Bourgogne & même les Anglois, pendant qu'ils poſſéderent la ville au quinzieme ſiecle, ne porterent aucune atteinte. La ville d'Amiens refuſa longtemps de ſigner la Ligue, mais à la fin elle y fut fort attachée. Le maſſacre de la Saint Barthelemi n'avoit point eu lieu à

Amiens ; mais après l'assassinat du Duc de Guise, en 1589, les Catholiques firent main-basse sur les Protestans ; enfin, elle se soumit, en 1594, à Henri IV, &, comme je l'ai dit, elle fut surprise par les Espagnols en 1597, assiégée & reprise par le Roi la même année. Actuellement cette ville est très-florissante & d'un grand commerce ; on y compte jusqu'à quarante-cinq mille habitans.

On fait honneur à la ville d'Amiens d'avoir été la patrie de *Pierre l'Hermite*, qu'on a quelquefois appelé *Pierre d'Amiens*. Quelques Auteurs croient qu'il étoit effectivement Ermite de profession ; d'autres, que c'étoit son nom de famille : il paroît d'ailleurs qu'il avoit fait la guerre, & qu'il étoit Chevalier. Il avoit été marié à une Demoiselle appelée *Béatrix de Roucy*, & en avoit eu un fils & une fille ; étant veuf, il fit le voyage de Jérusalem par dévotion. Le Patriarche Simeon, qui y siégeoit alors, le reçut avec amitié, & lui fit de grandes plaintes sur la tyrannie des Sarasins. Il l'engagea à en aller présenter le tableau au Pape & aux Princes Chrétiens, afin de les toucher & de les déterminer à délivrer le saint Sépulcre du joug des Mahométans. Pierre s'ac-

quitta de cette commiſſion avec une éloquence naturelle, qui fit la plus grande impreſſion ſur le Pape Urbain II. Ce Souverain Pontife mena Pierre avec lui au Concile de Clermont, & il y prêcha la Croiſade. Il perſuada les Peuples, & pluſieurs grands Princes & Souverains même s'empreſſerent de voler au ſecours de la Terre Sainte. Pierre l'Hermite conduiſit une nombreuſe troupe à cette expédition; mais ſa colonne ne fut ni la plus heureuſe ni la mieux diſciplinée de toutes celles qui y marcherent. On prétend que Pierre l'Hermite fut empoiſonné par les Grecs auprès de Conſtantinople. Thevet, un des vieux Coſmographes d'après leſquels je travaille, dit qu'il eſt enterré dans une égliſe de cette ville. C'eſt dans cette premiere Croiſade, des dernieres années du onzieme ſiecle, que Godefroi de Bouillon fut reconnu par les Princes croiſés, Roi de Jéruſalem. Ce qui intéreſſe plus particuliérement Amiens & la Picardie, c'eſt que l'on croit que la deſcendance de Pierre l'Hermite y a ſubſiſté & y ſubſiſte peut-être encore. Son fils l'avoit ſuivi, ou paſſa après lui dans l'Orient; il s'y maria, & ſon petit-fils eut quatre enfans. Si l'on en croit nos vieux Auteurs, l'un d'eux, nommé

Albert, fut Patriarche de Jéruſalem. Ce fut lui qui donna des regles aux Moines du Mont-Carmel, & qui en envoya, au treizieme ſiecle, une Colonie en France, d'où eſt venu le grand Ordre des Carmes. Euſtache, frere de ce Patriarche Albert, continua la poſtérité de Pierre l'Hermite; ſes enfans ſe partagerent en pluſieurs branches, qui, étant revenues en Europe lorſque les Chrétiens furent chaſſés de l'Aſie, ſe ſont établies les unes en Eſpagne, d'autres en France, & ſe ſont trouvées même dans la ville de leur origine, conſervant le nom de leur premier Auteur, l'*Hermite*, & dans leurs armes, des *chapelets* & *patenôtres*, dont on prétend que l'uſage fut introduit par Pierre l'Hermite, que l'on dit qui engageoit à les réciter, en marchant, les nombreuſe troupes de Pélerins armés qu'il conduiſoit à la Terre Sainte.

La Morliere, Auteur du dix-ſeptieme ſiecle, qui a fait les recherches les plus curieuſes ſur tout ce qui intéreſſe la ville d'Amiens, place dans la claſſe des hommes illuſtres de cette ville, après Pierre l'Hermite, *François Vatable* ou *Vatebled*, un des plus ſavans hommes qui aient illuſtré le Collége Royal, lors de ſa fondation par François I, en 1530;

Jean Fernel, premier Médecin du Roi Henri II, de la Reine Catherine de Médicis & de ſes enfans, & peut-être le plus habile de ſon ſiecle; & trois autres Médecins fameux, quoique moins illuſtres; ſavoir, *Silvius* ou *Dubois*, *Tagaut* & *Rioland*.

Le même La Morliere a formé un quatrieme livre de ſes antiquités d'Amiens, des généalogies des plus illuſtres familles de Picardie; c'eſt un ouvrage recherché, & qui intéreſſe pluſieurs Maiſons ſubſiſtantes, quoique la plupart de celles dont il parle ſoient déjà éteintes, & d'autres prêtes à l'être. On doit remarquer parmi ces généalogies, 1°. celle de la Maiſon d'*Ailly*, dont la branche aînée avoit hérité du Vidamé d'Amiens, à l'extinction de celle de Pecquigny: 2°. celle de *Ponthieu*, dont il fait remonter l'origine juſqu'à Ragnacaire, couſin de Clovis, mais qu'il croit abſolument éteinte, & dont il y a long-temps que le Comté a été réuni à la couronne: 3°. celle de *Boves*, qui a poſſédé le Comté d'Amiens, & qui étoit, ſuivant notre Auteur, deſcendante de la Maiſon de Coucy: 4°. celle de *Crequy*. Il aſſure qu'un de ces Seigneurs ayant été admis dans l'Ordre de la Toiſon d'or par

Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, prouva qu'il deſcendoit d'Arnolphe de Crequy, qui vivoit à la fin du neuvieme ſiecle, & étoit déjà allié aux Comtes Foreſtiers de Flandres, qui, comme on ſait, deſcendoient d'une fille de l'Empereur Charles le Chauve : 5°. celle d'*Eſtourmel*, originaire du Cambreſis. Un d'entre eux ſuivit Godefroi de Bouillon à la Croiſade, à la fin du onzieme ſiecle, & ſe diſtingua à la priſe de Jéruſalem : 6°. celle de *Lamet*, auſſi originaire des Pays-Bas, mais paſſée en Picardie, & de là à la Terre-Sainte, dans le même temps que les d'Eſtourmel : 7°. celle des *Lannoy* de Picardie, que La Morliere aſſure avoir la même origine que ceux de Flandres, illuſtrés par les plus grandes dignités & les plus belles alliances : 8°. celle de *Mailly*, deſcendante d'Anſelme de Mailly, qui, au onzieme ſiecle, étoit Tuteur d'un Comte de Flandres, comme ſon plus proche parent : 9°. celle des Seigneurs de *Rouhault de Gamaches*, qu'il fait venir d'Angleterre en France ; aux quatorzieme & quinzieme ſiecles, ils furent illuſtrés par un fameux Maréchal de France de leur nom, qui acheva de chaſſer les Anglois du royaume, & conquit, entre autres, la Guienne ſous le regne de Charles VII : 10°. celle de

Tiercelin. La Morliere prétend que leur nom vient de ce qu'ils deſcendent d'un troiſieme fils d'un Comte de Toulouſe ; mais il n'en cite aucune preuve. Ils ſont ſéparés en pluſieurs branches, dont celle de *Broſſes* a été la plus illuſtrée : 11°. celle de *Rouvroy Saint-Simon*, qu'il fait deſcendre des anciens Comtes de Vermandois, au moins par femmes, Matthieu de Rouvroy ayant épouſé, au quatorzieme ſiecle, Marguerite, fille aînée & héritiere de *Ferry*, Seigneur de Saint-Simon, qui deſcendoit d'Eudes, dernier mâle de la premiere Maiſon de Vermandois, deſcendante de Charlemagne. Eudes avoit été exclus de la ſucceſſion de ſes illuſtres ancêtres ; mais il ne laiſſa pas que de ſe marier, & de former la Maiſon de Saint-Simon, qui, comme je l'ai dit, eſt fondue dans celle de Rouvroy.

L'Election d'*Amiens* eſt la plus grande de toute la Généralité de Picardie ; car elle contient deux cent quatre-vingt-treize paroiſſes. Elle eſt plutôt bornée au ſeptentrion que traverſée par la riviere de Somme, ſur laquelle ſont placées, au deſſus & au deſſous d'Amiens, deux autres petites villes, *Corbie* & *Pecquigny*. La riviere qui a ſon cours tout entier dans

la

la Picardie, étant profonde & les eaux en étant assez grasses, les oiseaux aquatiques s'y plaisent, & ceux de passage s'y rendent en grand nombre. Les canards des environs d'Amiens passent pour excellens, & c'est à leur bon goût que les pâtés d'Amiens doivent la réputation dont ils jouissent depuis long-temps. Il y avoit autrefois beaucoup de cignes, & c'étoit un droit seigneurial établi par la Coutume, qu'il n'y avoit que les Seigneurs d'une certaine importance qui pussent chasser à ces animaux. C'étoit toujours au commencement d'Août que se faisoient ces chasses de dignité. Les Comtes & Abbés de Corbie ne manquoient pas sur-tout à pratiquer cette cérémonie, & faisoient dresser procès-verbal par leurs Officiers de Justice, de la quantité de cignes & cignaux qui s'établissoient sur leur territoire ; ils les faisoient même quelquefois marquer, parce qu'ils avoient droit de suivre ce gibier sur les terres voisines. Le Corps Municipal & la Bourgeoisie d'Amiens prétendoient avoir droit de faire pareille chasse sur la partie de la riviere qui traverse leur banlieue. On en pratique encore quelque chose, & on voit quelques restes de cet ancien

uſage dans l'habitude où l'on eſt de chaſſer aux cignes & aux canards, ſur les bords de la Somme, dans les premiers jours d'Août.

Corbie tire ſon nom d'un ruiſſeau qui ſe jette dans la Somme. A cet endroit, les eaux ſont ſi noires, que les Romains l'appeloient en latin *le Corbeau*, & qu'on le nomme encore aujourd'hui la riviere d'*Encre*. Si la ville ne doit pas tout-à-fait ſon exiſtence à l'abbaye de ce nom, au moins lui eſt-elle redevable de ſon agrandiſſement. Ce fameux monaſtere fut fondé par la Reine Bathilde & le Roi Clotaire II ſon fils; la charte de fondation eſt de l'an 662, & on la voyoit encore, au ſeizieme ſiecle, écrite ſur du papier d'Egypte, collé ſur du parchemin. On prétend qu'il y avoit autrefois dans l'abbaye de Corbie juſqu'à trois égliſes, ſous l'invocation de différens Saints; depuis, elles furent réduites à une ſeule. Le premier Religieux qui en fut établi Abbé, fut tiré de l'abbaye de Luxeul; il ſe nommoit Théodefroi. Il y fit obſerver dabord la Regle de Saint Colomban; mais, par la ſuite, on y embraſſa celle de S. Benoît. L'Evêque d'Amiens conſentit que cette abbaye, ſitué dans ſon dioceſe & dans

Digitized by Google

l'Amienois, fût exempte de ſa Juriſdiction, & qu'elle en exerçât même une quaſi épiſcopale ſur pluſieurs paroiſſes, dont cinq ſont ſituées dans la ville de Corbie. Pendant tout le reſte du ſeptieme ſiecle & le huitieme, Corbie acquit la plus grande réputation, & eut à ſa tête des Abbés du plus grand mérite; il s'y établit des écoles d'où ſortirent des Religieux & des Prélats également pieux & ſavans. Charles Martel prit un de ces Moines pour ſon Confeſſeur; il s'appeloit *Martin de Corbie*, & eut le plus grand crédit à la Cour de ce Prince & à celle du Roi Pepin ſon fils. Celui-ci ayant fait inſtruire, dans cette abbaye, deux de ſes neveux, l'un nommé *Adalard*, l'autre *Vala*, ces Princes s'y firent Moines, & en furent ſucceſſivement Abbés. Charlemagne, leur couſin-germain, les employa dans les plus grandes affaires; ils continuerent à s'en mêler ſous les regnes de l'Empereur Louis le Débonnaire, & de Pepin Roi d'Italie. D'un autre côté, quelques Princes malheureux de la Maiſon de Charlemagne, après avoir été raſés, furent confinés dans cette abbaye pour y paſſer leurs jours dans l'obſcurité & la retraite. La réputation de piété & de doc-

trine que s'étoient faite ces Moines, engagea les Fondateurs de monaſteres & d'abbayes dans toute l'Europe, de tirer des Colonies de Corbie pour leurs nouveaux établiſſemens. C'eſt ainſi que s'eſt formée celle de *Corvey* en Weſtphalie, qui eſt devenue ſi riche & ſi puiſſante, que l'Abbé, quoique toujours régulier, jouit cependant du titre de Prince de l'Empire, & poſſede des terres & des richeſſes proportionnées à cette dignité. Celle de France eſt elle-même fort riche, & les Commendataires ſont toujours des Prélats du premier rang ou en grande faveur. L'Abbé eſt Comte & Seigneur ſpirituel & temporel de la ville; la juſtice s'y rend en ſon nom, du moins en premiere inſtance. Les Magiſtrats Municipaux ſont auſſi à ſa nomination. Le monaſtere eſt nombreux, & les bâtimens clauſtraux ſont encore en partie du treizieme ſiecle, quoiqu'ils aient ſouffert pluſieurs incendies, tant par ſuite des guerres que par différens accidens. Le cloître & le réfectoire paſſent pour deux beaux monumens d'architecture gothique. L'égliſe de l'abbaye de Corbie n'a pas réſiſté ſi long-temps aux incendies que les bâtimens dont je viens de parler. Au ſeizieme ſiecle, on fut obligé de la rebâ-

Digitized by Google

tir ſur les fondemens de l'ancienne, mais un peu moins large; elle eſt encore très-belle; cependant la dévotion & la conſidération pour les grandes & anciennes abbayes, ſont ſi diminuées, qu'il a fallu plus de deux cents ans pour achever cet édifice ſacré, & ce n'eſt que de nos jours qu'on y a mis la derniere main. Le tréſor contient encore un grand nombre de reliques très-précieuſes. Il n'a pas été pillé par les Huguenots; mais les beſoins de l'Etat ont engagé pluſieurs fois à vendre les riches reliquaires dans leſquels elles étoient renfermées. Les Ligueurs mêmes en agirent ainſi, ſous prétexte de ſoutenir les intérêts du Cardinal de Bourbon, qui étoit Abbé de Corbie, & qu'ils avoient reconnu Roi ſous le nom de Charles X. Ce fut peut-être alors que l'on tranſporta à l'abbaye de Saint Germain-des-Prés, dont il étoit auſſi Abbé, la plus grande partie des précieux Manuſcrits qui rempliſſoient la Bibliotheque de Corbie, la plus riche en ce genre qu'il y eût en France. Il ne reſte plus guere à Corbie que des chartes & titres précieux par leur antiquité, qui portent d'ailleurs toutes les marques de l'authenticité. Dom Mabillon, qui avoit demeuré à Corbie, les a ſinon

copiés, du moins cités dans ſa Diplomatique. L'hôpital & le collége étoient autrefois dans l'enceinte même du monaſtere; ils ſont à préſent au dehors. Tant que la Picardie a été une province frontiere, on a regardé Corbie comme une place de défenſe : ſituée entre Amiens & Péronne, elle étoit une des places qui défendoient la Somme, & en conſéquence on l'a fortifiée à pluſieurs repriſes. En 1636, les Eſpagnols l'aſſiégerent, & s'en emparerent. Le Roi Louis XIII la reprit ſur eux la même année; nous avons des relations imprimées de ce ſiége : mais, en 1673, Louis XIV jugeant ſes fortifications très-inutiles pour la défenſe du royaume, la fit raſer. La ville s'eſt fort dépeuplée depuis ce temps-là. On trouve à la porte de Corbie une fontaine d'eau minérale ferrugineuſe, que l'on prétend très-ſalutaire pour diſſiper les obſtructions.

Pecquigny ou *Picquigny*, ſur la Somme, trois lieues au deſſous d'Amiens, eſt une petite ville actuellement ouverte de tous les côtés, & qui n'a qu'environ douze cents habitans; mais il paroît qu'autrefois elle a été bien plus conſidérable. Ses Seigneurs étoient les premiers Barons de Picardie, & furent choiſis par les Evêques

pour les défendre en qualité de Vidames. La Maiſon qui portoit le nom même du lieu étant éteinte, la Terre paſſa par héritage dans celle d'*Ailly*, qui tenoit auſſi le ſien d'un village entre Pecquigny & Amiens. Meſſieurs d'Albert de Chaulnes épouſerent l'héritiere de la branche aînée de la Maiſon d'Ailly. A la paroiſſe de Pecquigny eſt jointe une collégiale.

Le lieu eſt d'ailleurs anciennement connu par l'aſſaſſinat du Duc de Normandie, Guillaume, ſurnommé *Longue Epée*, fils du grand Rollo, qui y fut traîtreuſement aſſaſſiné par un Comte de Flandres, ſous prétexte d'une conférence tendante à une paix ou à une treve. Il s'eſt donné aſſez près de là, entre les François & les Anglois, pluſieurs combats, dont l'objet étoit toujours de s'emparer du pont de Pecquigny, regardé comme un paſſage important.

En ſuivant le cours de la Somme, on trouve l'abbaye du *Gard*, fondée, en 949, par Gerard de Pecquigny, Vidame d'Amiens, & le village de *Croy* ou *Crouy*, qui a donné ſon nom à une illuſtre Maiſon aſſez connue, ſur-tout dans les Pays-Bas. Henri IV, en 1598, érigea ce lieu en Duché en faveur de Charles de Croy, d'ailleurs Duc

d'Arſchot en Flandres ; la poſtérité de ce premier Duc étant éteinte, de nos jours il a été recréé pour un Seigneur de la même Maiſon, mais d'une autre branche. En continuant le cours du fleuve, on trouve pluſieurs lieux où l'on prétend reconnoître des traces de camps Romains du temps de Jules Céſar. Les deux plus fameux ſont celui que l'on appelle *camp de Céſar*, à une demi-lieue de Pecquigny, & celui de l'*Etoile*, à trois ou quatre lieues plus bas.

On remarque encore dans l'Election d'Amiens & à cinq lieues de cette ville, le bourg de *Conti*, qui a l'honneur de donner ſon nom à une branche de la Maiſon Royale. Cette Terre a eu long-temps pour Seigneurs MM. de Mailli ; elle paſſa par une héritiere dans la Maiſon de Roye, de celle-ci au premier Prince de Condé, & eſt enfin devenue le partage d'un rameau de la Maiſon Royale.

L'abbaye de *Saint Fuſcien aux Bois* n'eſt qu'à deux lieues d'Amiens. Sa fondation remonte au ſixieme ſiecle, ſous le Roi Chilperic ; la Reine Frédegonde en établit Abbé Saint Evroul ; ce monaſtere ayant été ruiné, fut rétabli, au douzieme ſiecle, par un Seigneur de la Maiſon de Boves.

Digitized by Google

La petite ville de *Poix* prend ſon nom d'une riviere peu conſidérable, ſur laquelle elle eſt ſituée. Elle n'a que ſept à huit cents habitans, & n'eſt recommandable que parce qu'elle eſt le chef-lieu d'une très-belle Terre, titrée de Principauté, & qui a même été érigée en Duché-Pairie, en 1663, ſous le nom de *Crequy*: mais pour remonter plus haut ſur ſon Hiſtoire, les premiers Seigneurs étoient d'une Maiſon Angloiſe, nommée *Tirel*. Un d'eux ſuivit Guillaume le Conquérant en Angleterre, en Normandie, & ce Monarque lui procura, on ne ſait comment, la Seigneurie de Poix en Picardie, comme un franc aleu, ne devant d'hommage à perſonne; ce qui autoriſa les Seigneurs de Poix, dès les douzieme & treizieme ſiecles, à s'intituler Princes, & même quelquefois *par la grace de Dieu*. Gaultier Tirel eut le malheur de tuer à la chaſſe le Roi Guillaume le Roux, fils de Guillaume le Conquérant; mais l'on fut ſans doute perſuadé que c'étoit par mégarde, car il ne fut point recherché à ce ſujet, & ſa poſtérité continua à jouir de la Seigneurie de Poix, juſqu'à ce qu'elle paſſa par une fille à Thibaut de Soiſſons-Moreuil, & par Joſſine de Moreuil à Jean

VII de Créquy, qui vivoit au commencement du ſeizieme ſiecle. Jean VIII, Sire de Créquy-Canaples, Prince de Poix, n'eut qu'une fille, qui épouſa, en 1543, Jean de Blanchefort. Leur fils fut adopté par le Cardinal de Créquy ſon oncle, Evêque d'Amiens, qui lui fit prendre le nom & les armes de Créquy, & lui laiſſa la Principauté de Poix. C'eſt en faveur d'un deſcendant de ce Créquy-Blanchefort, que Poix fut érigé en Duché-Pairie, ſous le nom de *Duché de Créquy*. Il s'éteignit dès la ſeconde génération, & la Terre ayant repris le nom & le titre de Principauté de Poix, elle eſt aujourd'hui poſſédée par un Seigneur de la Maiſon de Noailles.

La ſeconde Election de la Généralité de Picardie eſt celle de *Doullens* ou *Dourlens*. Quoiqu'aſſez étendue, elle n'a rien de conſidérable que ſa ville capitale, & celle-ci ne contient pas plus de trois mille habitans. Elle étoit autrefois regardée comme une place frontiere très-importante; en conſéquence elle a été bien fortifiée, & l'on y a conſtruit une bonne citadelle, qui a été, en différens temps, augmentée & renforcée par pluſieurs ouvrages. La ville eſt diſtinguée en haute & baſſe; elle eſt traverſée & même défendue par la riviere

d'*Autie*, qui paſſe dans ſes foſſés. Elle a trois paroiſſes, un couvent de Cordeliers, une abbaye de Religieuſes Bénédictines, fondée par les anciens Comtes de Ponthieu, & un hôpital. Il paroît que Doullens a appartenu aux Comtes de Ponthieu, juſqu'à ce qu'en 1225 la Comteſſe Marie, femme de Simon de Dammartin, la vendit au Roi Louis VIII. Depuis ce temps, elle a toujours fait partie du domaine royal, ſi ce n'eſt lorſque Charles VII céda à Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, toutes les places de Picardie le long de la Somme. Elles furent rachetées par le Roi Louis XI, &, après quelques légeres variations, rentrerent enfin, pendant ce même regne, tout-à-fait ſous la domination de la couronne. Le plus grand dommage qu'ait ſouffert la ville de Doullens, fut lorſque les Huguenots s'en emparerent en 1567. Non ſeulement ils pillerent les égliſes comme ailleurs, & maſſacrerent quelques Eccléſiaſtiques, mais ils commirent des cruautés inouies contre les habitans; auſſi les Chefs de ces troupes indiſciplinées furent-ils punis; car le Maréchal de Coſſé ayant repris la ville, fit couper la tête à ceux qui étoient Gentilshommes, & pendre publiquement les autres à Abbeville.

La troiſieme Election de la Généralité d'Amiens eſt celle de *Mont-Didier*, qui fait partie du pays appelé le *Santerre*, & quelquefois par nos anciens Auteurs le *Santois*. L'origine de ce nom a exercé les Savans. Quelques-uns ont prétendu que ce mot ne vouloit dire autre choſe que *ſaine terre*, *ſana terra* ; mais les titres d'un ancien prieuré, que l'on prétend avoir été autrefois abbaye, & qui eſt ſitué près de Roye, ſemblent indiquer une origine toute différente. Ce monaſtere, que l'on appelle *Lihuns* en Santerre, eſt nommé en latin & dans toutes les anciennes chartes, *Lehunus in ſanguine terſo*. Déjà quelques Auteurs avoient penſé que le mot *ſanterre*, vouloit dire *ſang répandu en terre* ; que *Lihuns* indiquoit la nation qui avoit eſſuyé dans ce canton quelque grande défaite, & que cette nation étoit les Huns, lorſqu'au commencement du dix-ſeptieme ſiecle cette opinion trouva un défenſeur très-ſavant & très-zélé en la perſonne de *Sébaſtien Rouillard*, de Melun, déjà connu par d'autres Ouvrages fort ſinguliers. J'ai parlé de quelques-uns ; celui dont il eſt ici queſtion eſt l'*Hiſtoire du prieuré de Lihuns en Santerre*, &, par occaſion, de cette partie de la Picardie. Je vais extraire ce

que contient de plus curieux ce Livre recherché, & qui n'eſt rien moins que commun, même dans les plus grandes bibliotheques.

Les *Huns*, ſuivant Rouillard, étoient une Nation barbare, originaire des Palus Méotides, aujourd'hui la Petite-Tartarie. Ils étoient d'une figure épouvantable, mais d'une force extraordinaire; ce qui faiſoit croire aux Peuples qu'ils venoient de l'union des Démons avec les Sorcieres. Ils traverſerent toute l'Europe, depuis l'extrémité ſeptentrionale de cette partie du Monde, juſque dans la Gaule, où les Francs avoient déjà pénétré quelques années auparavant. Les Huns, encore plus barbares & plus cruels que n'avoient été ceux-ci, pilloient, brûloient & ravageoient tout, ayant à leur tête le farouche & redoutable *Attila*. L'an 450 de notre Ere, après avoir ruiné les villes de *Treves* & de *Metz*, ils parvinrent à celle de *Vermand*, qui a donné ſon nom au Vermandois, mais dont à peine reſte-t-il quelques veſtiges, entre Roye & Corbie. Enfin les Barbares furent arrêtés par les gens du pays, raſſemblés ſous la conduite de leurs Seigneurs, & encouragés par leurs Paſteurs. Les Huns reçurent alors

le premier échec qu'ils euſſent éprouvé ; leur ſang rougit la terre, & le nom en eſt demeuré au canton où ils furent vaincus. Forcés de ſe retirer plus loin, ils gagnerent la Champagne, & ſe firent battre une ſeconde fois dans les plaines de *Mauriac*, près de *Châlons ſur Marne*, par les forces réunies du Patrice *Aëtius*, commandant les troupes Romaines de Mérovée Roi des Francs, & de Théodoric Roi des Viſigots. Attila ſe retira du côté d'Orléans, & voulut en faire le ſiége ; mais on le força de le lever. Cependant, malgré ſes défaites, Il ſe trouva encore aſſez fort pour traverſer les Alpes & pénétrer juſqu'en Italie. Il brûla & détruiſit la grande ville d'Aquilée, & s'approcha de Rome, qu'il eût ravagée, s'il ne ſe fût laiſſé toucher par les prieres & les promeſſes du Pape Saint Léon le Grand. Il retourna ſur ſes pas, rentra même dans les Gaules, où ayant formé le projet de ſe marier à la belle *Illico*, fille d'un petit Roi des Alains, il lui fit l'amour en Tyran barbare, l'épouſa étant à la tête de ſon armée, ſans autre cérémonie que celle d'une réjouiſſance pendant laquelle lui & tous ſes compatriotes & compagnons d'armes ſe plongérent dans la plus horrible débauche. Il en

Digitized by Google

mourut la premiere nuit même de ſes noces; juſte punition (diſent les Hiſtoriens eccléſiaſtiques de ce temps-là) des maux qu'il avoit cauſés au Peuple & à l'Egliſe. Il ſe faiſoit appeler lui-même le *fléau de Dieu*, annonçant aux Chrétiens qu'il venoit pour les punir de leurs vices & de leurs déſordres. Dieu même briſa l'inſtrument de ſes vengeances, après qu'il les eut aſſez exercées. *Priſcus*, Grammairien & Orateur Romain, qui vivoit de ſon temps & fut même envoyé en ambaſſade auprès d'Attila, nous a tracé le portrait le plus hideux de ce Roi & de ſes Guerriers. Il dit qu'ils avoient en général la peau noire ou d'un jaune ſombre, les yeux très-petits, peu de nez & applati; quoiqu'ils fuſſent très-robuſtes, ils avoient peu de barbe, & ſe brûloient le menton pour l'empêcher de pouſſer; leur taille étoit petite, mais ramaſſée. La figure d'Attila même étoit à peu près telle que je viens de le dire; ce portrait pourroit être cependant un peu adouci à ſon égard. Il recevoit les Ambaſſadeurs étrangers, même les Romains, avec une hauteur mêlée d'une ſimplicité ſauvage; il les faiſoit aſſiſter debout à ſon dîner, qui conſiſtoit dans de groſſes viandes ſervies ſur des plats de

bois ; mais les envoyant enſuite dîner à leur tour avec ſes Officiers, il leur faiſoit ſervir un repas ſplendide ſur de la vaiſſelle d'or du plus beau travail, qui étoit le fruit de ſes pillages. Lorſque les Huns s'approcherent des Gaules, les principales égliſes de ce grand pays étoient gouvernées par de grands & reſpectables Prélats. *Saint Nicaſe* ſiégeoit à Reims ; il ſe mit en priere dans ſon égliſe devant les reliques des Saints Martyrs, & Dieu lui révéla qu'il avoit réſolu de punir les Habitans de la Gaule, en leur faiſant ſubir de nouveaux malheurs. Saint Nicaiſe ſe réſigna. Les Huns arriverent ; Reims fut pillée & ravagée, & ne ſe releva que ſous le regne de Clovis. *Saint Loup* étoit Evêque de Troies. Il obtint par ſes prieres, que ſa ville ſeroit exempte de l'irruption des Barbares, qui, par une eſpece d'aveuglement, en paſſerent aſſez près ſans s'y arrêter. On attribue aux mérites de *Saint Aignan*, Evêque d'Orléans, le bonheur qu'eut cette ville de n'être pas priſe ; mais enfin la bataille de Mauriac & celle qui ſe donna dans le Santerre, débarraſſerent entiérement la Gaule Belgique des Huns ; & ce fut en mémoire de ces victoires que le Roi Clovis fonda l'abbaye qu'il

qu'il nomma *Lihuns en Santerre*. On peut croire que l'égliſe & le monaſtere furent originairement très-magnifiques ; mais il ne reſte plus aucune trace de leur ancienne ſplendeur. On ſait ſeulement que l'égliſe étoit dédiée à Saint Pierre & Saint Paul. De nouvelles guerres civiles & étrangeres & les irruptions des Normands ont fait diſparoître tous les anciens bâtimens & les titres juſqu'à ſon rétabliſſement (au douzieme ſiecle) ſur le pied d'un ſimple prieuré clauſtral, mais auquel on a attribué des nominations, des mouvances & des revenus qui prouvent qu'il avoit plus anciennement des droits ſur un territoire conſidérable. En effet, le Prieur en a ſous lui huit autres en Picardie; il nomme à plus de vingt cinq cures & à pluſieurs chapelles, dont il eſt gros Décimateur, & fait les fonctions de Curé primitif à *Lihuns* ; il eſt d'ailleurs Seigneur temporel du lieu, qui étoit autrefois un gros bourg. Le Prieur y faiſoit rendre la juſtice en ſon nom par un Vicomte. Les Religieux y avoient fondé un hôpital. Ils ſuivoient la regle de Saint Benoît ; mais, preſque auſſitôt après leur établiſſement, on les aſſujettit à l'abbaye de Cluni, & ils devinrent un des principaux Membres de cette

Congrégation, qui crut faire une acquiſition conſidérable en ſe l'uniſſant. En effet, l'an 1109, le Roi Louis le Gros ayant donné une charte contenant des priviléges en faveur de quarante-deux prieurés de l'Ordre de Cluni, *Lihuns en Santerre* y eſt nommé le troiſieme; les deux premiers ſont ceux de la Charité ſur Loire & de Saint Martin des Champs de Paris. Les Bulles des Papes, adreſſees à Pierre le Vénérable, aſſurent cette même diſtinction à Lihuns en Santerre. Il paroît qu'alors l'égliſe avoit été rétablie auſſi magnifiquement qu'autrefois, & que le monaſtere étoit rempli d'un grand nombre de Religieux. On s'empreſſa à leur donner des reliques conſidérables. On croit qu'ils les poſſédoient encore du temps de Rouillard, c'eſt-à-dire, tout à la fin du ſeizieme ſiecle, quoique cet Auteur convienne que le prieuré avoit été brûlé au commencement du ſiecle même, pendant les guerres avec les Eſpagnols. La principale de ces reliques dont Rouillard faſſe mention, eſt un des clous avec lequel Saint Pierre fut attaché à la croix. On y conſerve, dit-il, encore pluſieurs corps ſaints, entre autres celui de Sainte Eugénie, qui fut très-anciennement apporté de Rome. Cet Auteur trouve aſſez curieuſe l'Hiſ-

Digitized by Google

toire de cette Sainte, pour employer plusieurs pages à la rapporter, *d'autant plus*, ajoute-t-il, *qu'il y a, de notre temps, nombre de Dames & de Demoiſelles qui portent le nom d'Eugénie & ignorent l'Hiſtoire de leur Patrone.* Par cette même raiſon, je vais ſuivre Sébaſtien Rouillard dans cet écart.

Eugénie étoit fille d'un Sénateur Romain qui avoit été envoyé à Alexandrie, de la part de l'Empereur Commode, en qualité de Préteur ou Préfet. C'étoit un homme aſſez doux & qui ne perſécutoit point les Chrétiens. Il ne leur permettoit cependant point de pratiquer les exercices de leur Religion dans la ville, mais ſeulement dans un fauxbourg dont la ſituation étoit aſſez agréable, ſur le bord de la mer. Eugénie étoit belle, recherchée par un jeune Seigneur dont le pere ſe nommoit *Aquilin* & jouiſſoit d'une grande conſidération. En attendant le temps fixé pour ſon mariage, elle alloit ſouvent ſe promener en litiere dans ce fauxbourg, accompagnée de ſes femmes & de ſes Eunuques. Un jour elle entendit les Chrétiens chanter des pſeaumes; elle entra dans leur égliſe : le Patriarche d'Alexandrie prêchoit en Grec;

elle ſavoit très-bien cette Langue, ayant eu une excellente éducation : elle fut édifiée des prieres & du diſcours. Touchée de la Grace, Eugénie réſolut d'embraſſer le Chriſtianiſme; mais elle eût cauſé la ruine des Chrétiens, ſi elle n'eût pas mis du myſtere dans l'exécution de cette réſolution, & qu'elle n'eût pas déguiſé ſon nom & ſon ſexe. C'eſt le parti qu'elle prit. Elle s'échappa, ſous prétexte de ſe promener dans des boſquets, & ayant trouvé moyen de troquer ſes habits féminins contre un ſimple vêtement d'homme, & s'étant fait couper les cheveux, elle ſe préſenta au Patriarche Elenus, qui conſentit à faire baptiſer ce jeune homme, & à l'envoyer dans un monaſtere de Cénobites, à quelques lieues d'Alexandrie. Cependant les femmes & les Eunuques, qui revinrent ſans la belle Eugénie, ſe diſculperent comme ils purent de l'avoir perdue. Ils dirent que les Dieux & ſur-tout la chaſte Diane l'avoient enlevée, ſans doute pour en faire ſa Grande-Prêtreſſe dans quelque pays fort éloigné. Il fallut bien les croire, faute de pouvoir les contredire. Le Légendaire prétend qu'on éleva des autels & qu'on fit des ſacrifices à la belle Eugénie, tandis qu'elle ſacrifioit elle-même tous

les plaiſirs dont elle pouvoit joüir dans le monde, & ſe conſacroit à l'état Religieux. Deux ou trois ans ſe paſſerent, pendant leſquels le Frere Eugene, c'eſt ainſi qu'on appeloit Eugénie, édifia ſi bien ſes confreres, que l'Abbé étant mort, il fut élu tout d'une voix pour lui ſuccéder. Dès qu'il fut établi dans ce poſte, il fit du bruit, non ſeulement par ſes vertus, mais même par ſes miracles. Une Dame d'Alexandrie nommée *Mélance* ſe trouva alors attaquée d'une maladie de langueur dont tous les Médecins ne pouvoient la guérir. On lui conſeilla d'avoir recours aux prieres du pieux Abbé Eugene. L'air de fraîcheur & de ſanté que celui-ci avoit conſervé au milieu des auſtérités du cloître, enchanta cette Dame preſque auſſitôt qu'elle l'eut vu; la vie & ſa beauté lui devinrent cheres: elle ſe rétablit; mais l'auteur de ſa guériſon lui devint encore plus cher; elle conçut pour lui la plus forte paſſion. Toutes ſortes de raiſons empêchoient l'Abbé d'y répondre: bientôt Mélance, comme une autre Phedre, changea ſon amour en fureur, & l'accuſa d'avoir voulu lui faire violence. L'affaire fut portée devant le Juge ſuprême; c'étoit le pere d'Eugénie. Il l'interrogea ſans la re-

connoître, & fit une longue procédure, toujours dans la même erreur. De faux témoins ayant dépoſé contre l'Abbé, Eugénie alloit être condamnée au dernier ſupplice, lorſqu'elle découvrit ſon ſexe, non ſeulement à ſon pere, mais en préſence de tout le peuple d'Alexandrie. Ce fut Mélance qui, convaincue de calomnie, fut punie. Eugenie rentra dans le ſein de ſa famille, protégea les Chrétiens, & convertit ſecrétement ſa mere. Bientôt après, ſon pere, rappelé à Rome, fut chargé d'une commiſſion éloignée. On ne ſait s'il y mourut; mais il paroît certain qu'il laiſſa Eugénie dans la capitale de l'Empire. Elle étoit ſujette à inſpirer des paſſions violentes, & dont les effets étoient tragiques. Une nouvelle perſécution s'éleva contre les Chrétiens. Le jeune amant qu'elle avoit quitté pour ſe faire Moine étoit devenu Préteur. Il avoit voulu l'engager à reprendre pour lui les mêmes diſpoſitions, en renonçant au Chriſtianiſme & au ſouvenir de l'abbaye. Il fut rebuté, & médita la plus cruelle vengeance. Eugénie fut accuſée de mépriſer les Dieux de l'Empire, parce qu'elle mépriſoit le Préteur. Elle refuſa de ſacrifier à Diane, parce que ce n'étoit point à cette fauſſe Divinité qu'elle

avoit consacré sa virginité, mais à Jésus-Christ : elle fut condamnée au dernier supplice, & on la précipita dans le Tibre, mais elle surnagea ; dans le feu, elle ne brûla point ; enfin on lui coupa la tête. Ses reliques furent conservées à Rome pendant environ six ou sept cents ans, & transportées à Lihuns en Santerre.

A une demi-lieue de ce prieuré est le château de *Chaulnes*, chef-lieu du Duché de ce nom, qui n'a été érigé qu'en 1621, en faveur d'Honoré d'Albert, Seigneur de Cadenet, Maréchal de France, frere du Connétable de Luynes. La Terre de Chaulnes lui venoit, aussi bien que Pecquigny & le Vidamé d'Amiens, de la Maison d'Ailly, dont il avoit épousé l'héritiere.

Mont-Didier & *Péronne* se disputent l'honneur d'être capitale du Santerre ; mais je commencerai par la premiere de ces deux villes, puisqu'elle donne son nom à l'Election dont j'ai entrepris de parler d'abord. On prétend que Mont-Didier est l'ancienne *Bratus Pansa*, dont César fait mention dans ses Commentaires ; mais qu'elle a pris le nom de *Mont-Didier*, parce que Charlemagne, après avoir vaincu Didier Roi des Lombards, le fit conduire dans les Gaules, & enfermer dans un châ-

teau qui prit ſon nom. Il eſt certain que Didier eſt mort dans ces cantons-là, & a été enterré dans l'abbaye de Corbie. On voit aux environs de Mont-Didier beaucoup de vignobles, choſe très-rare en Picardie. Le vin, à ce que l'on prétend, n'en eſt pas mauvais; mais il n'eſt pas de garde. Il y a beaucoup de manufactures dans cette ville; on y fait des petites étoffes de différentes eſpeces, qui ont un aſſez grand débit, & on peut remarquer que les *tricots* ont pris leur nom du village de ce nom, qui n'eſt qu'à deux lieues ſur le chemin de cette ville à Paris, & que le mot tricoter vient de ce que les fils ſont croiſés dans les ouvrages tricotés, comme les étoffes faites à *tricot*.

Mont-Didier appartenoit, au dixieme ſiecle, à Hilduin, qui portoit le ſurnom de Mont-Didier même, & le titre de Comte. Ce Comté paſſa enſuite dans d'autres Maiſons; enfin Hugues de France, frere de Philippe I, fut Comte de Vermandois & de Mont-Didier. En 1186, Philippe Auguſte réunit toutes ces conquêtes à la Couronne. Depuis cette réunion, Mont-Didier a ſouvent eu pour Gouverneurs de grands Seigneurs, entre autres, deux de l'illuſtre Maiſon de Mailly. Philippe Auguſte, l'an 1236, fit raſer le château

de Mont-Didier; mais il fit entourer la ville de murailles. Comme la ſituation en eſt avantageuſe ſur une hauteur, elle a été en état de ſoutenir pluſieurs ſiéges. Les aſſauts & les incendies l'ayant ruinée, elle fut rétablie au quinzieme ſiecle. Les Eſpagnols s'en emparerent encore au milieu du dix-ſeptieme. La principale égliſe eſt un prieuré fondé, au onzieme ſiecle, par les Seigneurs de Mont-Didier, de la Maiſon de Ponthieu; il a été attaché à l'Ordre de Cluni dès le treizieme ſiecle. Il y a d'ailleurs deux autres paroiſſes, un couvent de Capucins, un d'Urſulines, & deux hôpitaux. C'eſt dans une de ces égliſes que l'on voit l'épitaphe d'*Aubry* de Mont-Didier, favori du Roi Charles V, qui fut aſſaſſiné par un nommé *Macaire*. Ce crime fut découvert par la fidélité du chien d'Aubry, qui, ayant été ſeul témoin du meurtre, ſuivit par-tout l'aſſaſſin de ſon maître, cherchant toujours l'occaſion de ſe jeter ſur lui pour le dévorer. Cette obſtination fit faire des réflexions, des recherches, & des découvertes d'où réſulta la punition du crime.

La petite ville de *Breteuil*, qui eſt dans l'Election de Mont-Didier, lui diſpute l'honneur d'avoir été l'ancienne ville de *Bratus Panſa*; c'eſt d'ailleurs tout ce que ce lieu

a de remarquable; il eſt beaucoup plus petit que Mont-Didier. En l'an 1000, on voit des Seigneurs de Breteuil dont la poſtérité s'eſt éteinte en 1200. La Terre a paſſé depuis dans différentes Maiſons & familles.

Magnelais, village à environ deux lieues de Mont-Didier, fut érigé, en 1597, en Duché-Pairie pour Charles d'Halwin, Seigneur de Piennes. Ce premier Duc n'eut point d'enfans mâles, mais laiſſa une fille unique, qui épouſa en premieres noces un jeune Seigneur de la plus belle figure, que l'on appeloit le Comte de *Candale*; il étoit fils du Duc d'Epernon, & eût été Duc d'Halwin; mais ſon mariage fut déclaré nul, & le beau Candale forcé de renoncer à ſa femme & au Duché; Anne d'Halwin ſe maria dans toutes les regles avec le Maréchal de Schomberg, pour qui l'on fit revivre ce Duché; mais ce Maréchal étant mort ſans enfans, en 1656, il a été encore une fois éteint.

La ville de *Roye* appartient encore à l'Election de Mont-Didier; elle étoit connue dès le dixieme ſiecle. Elle fut aſſiégée & priſe en 917, lorſque Herbert, Comte de Vermandois, faiſoit la guerre aux derniers Rois Carlovingiens, & tenoit Charles le Simple enfermé dans Péronne. De-

puis, elle a été brûlée par les Anglois en 1373, & par les Eſpagnols en 1552. Elle a environ deux mille cinq cents habitans, quatre paroiſſes, autant de couvens de Moines & de Religieuſes, un hôpital, & un hôtel-dieu; enfin, une collégiale dédiée à Saint Florent, compoſée de dix-huit Chanoines & deux Dignitaires. Ce Chapitre a de beaux priviléges qu'il tient du Roi, qui eſt Seigneur de la ville, les anciens Sires de Roye n'y ayant jamais poſſédé qu'un petit fief, qui a paſſé dans la Maiſon de Condé avec l'aînée des filles, principale héritiere des derniers Seigneurs de ce nom. Il ſe tient à Roye pluſieurs marchés par ſemaine, qui ſont toujours abondamment fournis de grains, le Santerre en produiſant beaucoup. Nous avons une généalogie imprimée dès la fin du ſeizieme ſiecle, des Maiſons de *Roucy* & de *Roye*. Les premiers tiroient leur nom & leur origine d'une Terre ſituée en Champagne, près Reims. Ils regardoient comme leur Auteur, Renaud, qui vivoit au dixieme ſiecle. Le ſeptieme deſcendant de celui-ci n'eut qu'une fille, qui épouſa Robert de Pierre-Pont, dont les enfans prirent le nom de Roucy. Cette ſeconde Maiſon dura encore pendant huit à neuf généra-

tions : le dernier fut tué à la bataille d'Azincourt; ſa fille unique épouſa Robert de Sarbruck, Damoiſeau de Commercy, dont la poſtérité ſubſiſta juſqu'en 1525, qu'Amé, Comte de Braines & de Roucy, mourut, ne laiſſant qu'une fille qui avoit épouſé Antoine de Roye, tué à la bataille de Marignan. Leur fils, Charles de Roye, s'étant marié à Magdeleine de Mailly, Dame de Conti, n'en eut que deux filles, dont l'aînée épouſa le Prince de Condé, de qui deſcend toute la Maiſon de Condé & de Conti ſubſiſtante aujourd'hui; & la ſeconde, François de la Rochefoucault, de qui eſt deſcendue la branche de Roye, dont pluſieurs Seigneurs ont porté le titre de Comtes de Roucy.

La Maiſon de *Pierre-Pont*, dont une branche avoit pris le nom de Roucy en 1260, n'a point été éteinte avec cette branche; il ſubſiſte même encore une ou pluſieurs branches de la premiere Maiſon de Roucy, ſéparée de leurs aînés dès le douzieme ſiecle.

Robert de Sarbruck-Commercy, qui, au quinzieme ſiecle, épouſa Jeanne, héritiere de Roucy, eut cinq enfans, & l'aîné de ceux-ci en eut huit; ce qui a formé pluſieurs branches, qui ont toutes porté pour premier nom celui de

Roucy, & ſe ſont diſtinguées par celui de diverſes Seigneuries. La principale de ces branches portoit le nom de *Siſſonne*. Henri de Roucy-Siſſonne étoit attaché au Roi de Navarre, pere d'Henri IV. Il eut deux fils jumeaux qui ſe reſſemblerent à un point fort extraordinaire; Paſquier en fait mention dans ſes Recherches. Leurs tailles & leurs figures étoient ſi exactement les mêmes, qu'il falloit abſolument leur donner des habits différens, pour les diſtinguer. Leurs caracteres, leurs inclinations étoient pareils, & il régnoit entre eux une ſimpathie ſans exemple. Ils devinrent en même temps amoureux d'une Demoiſelle qu'ils diſpoſerent aſſez bien en leur faveur. Mais comme il arriva à cette Belle de s'égarer dans le choix de celui à qui elle vouloit bien donner des preuves de ſa tendreſſe, & qu'elle s'apperçut qu'elle les étendoit à tous deux, en ſe trompant ſans ceſſe, elle les congédia enfin l'un & l'autre, & ils ne ſe marierent point. Etant ſéparés & fort éloignés l'un de l'autre, ils tomberent malades de la même maladie. L'un trouva un Médecin habile qui étoit prêt à le tirer d'affaire, & il entroit déjà en convaleſcence, lorſque tout à coup il tourna à la mort, au grand étonnement

de ſon Docteur, & on apprit quelque temps après, que, juſtement dans ce moment-là, l'autre ayant été traité par un mauvais Médecin, étoit mort.

La Maiſon de Roye, dans laquelle eſt entré le Comté de Roucy au ſeizieme ſiecle, faiſoit remonter ſon origine juſqu'à l'an 1100. Depuis ce temps, ceux qui en ſortirent figurerent parmi les Gentilshommes & les Chevaliers les plus diſtingués du royaume. Barthelemi de Roye avoit épouſé Pétronille, fille de Simon de Montfort; il ſe trouva à bataille de Bouvines, ſous le Roi Philippe Auguſte; Matthieu I de Roye ſuivit Saint Louis à la Croiſade; Matthieu II commandoit la premiere bataille, c'eſt à-dire, l'avant-garde à la bataille du Mont Caſſel, en 1328. Jean III étoit Grand-Chambellan du Roi Jean, & fut un des otages donnés aux Anglois pour la liberté de ce Monarque. Matthieu III fut fait priſonnier à la bataille d'Azincourt. Jean IV, Sire de Roye, ayant joint à toutes les Terres de ſa famille d'autres héritages paternels, devint le plus riche Seigneur du royaume. Son fils Antoine épouſa l'héritiere de Roucy. Il y a eu un Maréchal de France de la Maiſon de Roye, mais d'une branche ſéparée, dès le

temps de Philippe Auguſte ; il mourut ſans enfans. On compte encore deux autres branches de la Maiſon de Roye, dont l'une portoit le ſurnom de *Cangi* ; l'autre avoit pris le nom de *Hangeſt*, & a poſſédé long-temps la Terre de *Genlis*.

L'Election de *Péronne* contient le reſte du Santerre. La ville de ce nom, ſituée ſur la Somme, a été long-temps conſidérée comme une des plus fortes & des plus importantes places du royaume, &, pour me ſervir de l'expreſſion de nos vieux Auteurs, comme *la clef de la France*. Sa ſituation entre des marais, en rend les approches difficiles, & ſes fortifications ont toujours été bonnes pour leur temps ; dans le ſiecle dernier même, elles ont été augmentées & perfectionnées par le Chevalier de Ville, le meilleur Ingénieur que la France ait eu avant M. de Vauban. Mais à préſent ces fortifications ſont très-négligées, & Péronne, ſe trouvant en ſeconde ou troiſieme ligne ſur la frontiere, n'a d'autre garniſon que les troupes des Fermiers Généraux, qui veillent très-rigoureuſement à la perception des droits du Roi, & à empêcher la contrebande ; ils étendent leur vigilance à cet égard tout le long de la Somme. Péronne a mérité d'être ſurnommée la *Pucelle*, parce qu'elle prétend

Digitized by Google

jouir du rare avantage de n'avoir jamais été priſe, quoiqu'elle ait été pluſieurs fois aſſiégée. Effectivement nous ne trouvons point que depuis la fin du neuvieme ſiecle elle ait été emportée de vive force. Les Anglois & les Bourguignons en ont été pluſieurs fois les maîtres, mais c'eſt parce qu'on la leur avoit cédée. En 1536, les Eſpagnols en formerent le ſiége en regle ; mais les Péronnois, commandés principalement par trois Gentilshommes Picards, MM. d'Eſtourmel, Saiſſeval, & de Sarcus, ſe défendirent ſi bien, qu'ils les forcerent à ſe retirer. On trouve dans les Mémoires de du Bellay les détails de cette belle défenſe, dans laquelle les hommes & les femmes de cette ville ſe ſignalerent à l'envi. François I en fut ſi ſatisfait, qu'il accorda de grands priviléges aux habitans de Péronne, entre autres, l'exemption des francs fiefs, & donna pour armoiries à la ville un *P* couronné au milieu de trois fleurs de lis d'or.

La premiere fois que l'on entend parler de la ville de *Péronne* dans l'Hiſtoire, c'eſt à l'occaſion de la conſtruction de l'égliſe de *Saint Furcy*, qui reconnoît pour ſon Fondateur *Erchinoald* ou *Archambaut*, Maire du Palais du Roi Clovis II, qui découvrit

couvrit les reliques du Saint auquel elle eſt dédiée, & les fit tranſporter au lieu où eſt aujourd'hui Péronne. Moins de deux cent cinquante ans après, Péronne étoit déjà une place forte & de conſéquence. En 914, les Comtes de Vermandois y avoient un château redoutable, dans lequel ils ſe tenoient ſouvent. Herbert, l'un de ces Comtes, y retint priſonnier le malheureux Roi Charles le Simple, depuis le commencement de l'an 927, juſqu'en 929 que ce Monarque mourut. Cinq cent cinquante ans après, Charles, Duc de Bourgogne, y retint auſſi, mais ſeulement pendant quelques jours, le Roi Louis XI, qui eut grande peur, en reconnoiſſant le lieu où l'un de ſes prédéceſſeurs avoit fini ſi triſtement. Dès l'an 1209, la ville de Péronne avoit obtenu du Roi Philippe Auguſte le droit de Commune ou Municipal; la ville fut confirmée dans ce privilége, & ſon adminiſtration réglée ſous le regne de Charles V, en 1368. On compte dans Péronne environ dix-ſept mille habitans. Le commerce n'y eſt pas fort conſidérable, mais c'eſt une ville d'un grand paſſage. Au milieu de la place publique, eſt une grande pierre qui forme ſeule un fief dont les attributions & les droits

honorifiques ſont conſidérables & ſinguliers, ſans que l'on en connoiſſe l'origine. Péronne a ſa coutume particuliere, qui differe en pluſieurs points du reſte de celles de la Picardie. Il y a trois paroiſſes dans la ville, deux dans les fauxbourgs, & deux collégiales; l'égliſe de la premiere eſt dédiée à Saint Furcy. Elle eſt belle & grande, d'une architecture gothique, mais remarquable: on prétend que le Roi Clovis II y a été enterré. Le Chapitre eſt nombreux, étant compoſé de quatre Dignitaires, trente Chanoines, & plus de vingt Chapelains; il jouit des plus beaux droits, dont une partie lui a été accordée ou confirmée par le Roi Louis XI: entre autres avantages, il exerce la Juriſdiction contentieuſe ſur tous ceux qui habitent dans le cloître & aux environs de l'égliſe de Saint Furcy. Cette Juriſdiction s'étend même ſur les habitans du château, dont les reſtes ſubſiſtent encore, & qui a ordinairement pour garniſon une compagnie d'Invalides. Il y a d'ailleurs dans Péronne une ſeconde & petite collégiale dédiée à Saint Léger, deux hôpitaux, un collége, trois couvens d'hommes, & deux de femmes. Les Cordeliers y ſont établis, à ce qu'ils prétendent, du

Digitized by Google

temps même de Saint François, & les Minimes reconnoiſſent pour leurs Fondateurs les Seigneurs de Crequy. Péronne eſt du dioceſe de Noyon. A très-peu de diſtance de cette ville eſt l'abbaye du *Mont Saint-Quentin*, qui eſt d'un gros revenu.

Les deux ſeuls lieux conſidérables qu'il y ait dans l'Election de Péronne, après la ville même, ſont *Bray ſur-Somme*, & un autre gros bourg qui s'appelle à préſent *Albert*, & ſe nommoit encore, au ſeizieme ſiecle, *Ancre*, du nom d'une petite riviere qui y paſſe, & dont on prétend que l'eau eſt naturellement noire. C'eſt une ancienne Baronnie; elle a appartenu à une illuſtre Maiſon du nom de *Mello*, qui eſt éteinte. Au quinzieme ſiecle, Ancre paſſa dans celle d'Humieres, & fut érigée, en 1557, en Marquiſat. En 1610, elle fut vendue au fameux *Concino Concini*, favori de Marie de Médicis, qui prit le nom de *Marquis d'Ancre*, fut bientôt après élevé à la dignité de Maréchal de France, ſans avoir jamais fait la guerre, fut Gouverneur de Picardie, & finit enfin tragiquement, comme tout le monde le ſait. Ses biens ayant été confiſqués, Louis XIII donna le Marquiſat d'Ancre à ſon nou-

veau favori Luynes, & lui fit prendre le nom de famille de ce Seigneur, qui fut Connétable ; ſes deſcendans l'ont vendu, & Albert appartient aujourd'hui à M. le Duc de Penthievre.

Avant que de paſſer à l'Election de Saint Quentin, qui fait partie du Vermandois, il faut retourner à l'autre extrémité de la province, viſiter celle d'*Abbeville*, capitale du *Ponthieu*, & parler de ce Comté, autrefois ſi conſidérable, mais qui a ſouffert pluſieurs diminutions: l'Hiſtoire en eſt très-intéreſſante ; au ſeizieme ſiecle, elle n'avoit point encore été traitée particuliérement ; mais elle l'a été de nos jours, & l'on a réuni en deux Volumes ce que les anciens Coſmographes & Hiſtoriens, tant civils qu'eccléſiaſtiques, ont écrit ſur cette matiere. Ce pays n'a que neuf ou dix lieues en tout ſens, & eſt borné au ſeptentrion par le Boulonnois, dont je parlerai enſuite. Il tient, au levant, par un petit coin à l'Artois, mais principalement à l'Amienois ; au midi à la Normandie, & au couchant à la Manche. En général, le climat en eſt froid & humide ; il eſt traverſé par la Somme, & par pluſieurs petites rivieres dont les bords ſont marécageux ; d'ailleurs il abonde

en pâturages, & eſt très-fertile en grains; il renferme des forêts qui ſont remplies de gibier; les mers & les rivieres ſont très-poiſſonneuſes. On y fait un grand commerce de bled & de bétail, & il y a beaucoup de manufactures de toiles, de draps & de différentes étoffes. On ne ſait pas bien d'où vient le nom de *Ponthieu*. Ceux qui recherchent moins les étymologies ſavantes, croient que le pays étant coupé de rivieres & de marécages, s'appeloit ainſi par rapport à la quantité de ponts qu'il falloit paſſer pour les traverſer; c'eſt le ſentiment de Belleforêt: d'autres, que les Romains avoient nommé cette partie de la Gaule, *Pontique*, c'eſt-à-dire, maritime, la mer, en latin, ſe nommant *Pontus*: mais il n'eſt guere vraiſemblable que la Gaule ayant une ſi grande étendue de côtes, le nom de maritime ait été donné à une ſi petite partie. Enfin, il y a des gens qui prétendent que ce nom vient d'une ville à préſent détruite, qui s'appeloit *Ponte*, & que l'on croit reconnoître dans le village de *Ponchie*, à quelques lieues d'Abbeville, & plus près de Crecy. Deux autres queſtions auſſi difficiles à débrouiller que l'étymologie du nom de Ponthieu, c'eſt de ſavoir depuis quand il a été

en uſage, & juſqu'où s'étendoit ſes limites. Ceux qui prétendent que les Francs uſerent les premiers de ce mot, & s'accoutumerent à appeler *France Pontique*, les premiers pays maritimes qu'ils conquirent, ſoutiennent que les côtes de Flandres, & celles de Normandie juſqu'à la Seine, faiſoient partie du Ponthieu, & en ont été depuis démembrées; que ce n'eſt que ſur la fin de la ſeconde race & au commencement de la troiſieme, que le Ponthieu ſe trouve reſſerré dans les bornes qu'il a aujourd'hui, en y comprenant même le Comté de Montreuil & le Vimeu; qu'avant les incurſions des Normands, il renfermoit bien des villes conſidérables, qui ſont détruites; d'autres ſe ſont élevées à l'abri des châteaux qui ont été conſtruits pour empêcher les ennemis de remonter par mer, ou de traverſer par terre les rivieres de Somme, de Canche & d'Authie.

Quoi qu'il en ſoit de l'origine du nom du Ponthieu & de l'étendue de ce pays, il eſt certain qu'il faiſoit, du temps des Romains, partie du grand pays des *Morins*, qui furent vaincus, non ſans peine, par Jules Céſar. Ce Conquérant traverſa leur pays en partant pour ſon expédi-

tion de la Grande Bretagne & à ſon retour. On trouve encore bien des traces du ſejour de Céſar & de la domination des Romains dans ce pays. J'en ferai mention en entrant dans le détail de cette partie de la Picardie. Les Rois Mérovingiens, qui s'en emparerent ſur les Romains, y ont fait des fondations de villes, châteaux, abbayes & monaſteres conſidérables; mais la liſte des Comtes de Ponthieu ne commence à être ſuivie que peu avant le temps que la troiſieme race de nos Rois monta ſur le trône. On voit cependant ſous les Carlovingiens des Comtes de Ponthieu, dont l'un ſe fit Moine dans l'abbaye de Saint Riquier, & ſe nomme le *bienheureux Wabert*. Un autre, appelé *Helgaud*, prit le même parti; mais on n'eſt pas ſûr qu'il fut fils de Wabert. Il laiſſa ſon Comté à *Herluin*. Celui-ci ſe défendit tant qu'il put contre les Normands, fit la guerre à Arnould Comte de Flandres, apparemment en faveur de Guillaume Longue Epée, Duc de Normandie, que le Comte de Flandres fit aſſaſſiner traîtreuſement à Pecquigny. Herluin mourut en 954. Son fils Guillaume lui ſuccéda, & continua la guerre contre Arnould, de concert avec Richard I, Duc

de Normandie. Il perdit & recouvra à différentes repriſes Gaines, Boulogne, & Terouane ; mais enfin il partagea ſes Etats entre ſes trois enfans : *Guillaume*, deuxieme du nom, qui étoit l'aîné, conſerva le titre de Comte de Ponthieu ; ſon fils, *Hugues*, épouſa Giſele, fille du Roi Hugues Capet, à qui l'on prétend que ce Monarque donna pour ſa dot *Abbeville*, qui fut depuis regardée comme la capitale du Ponthieu & la réſidence ordinaire des Comtes. Ce point d'Hiſtoire ne laiſſe pas que de ſouffrir des difficultés. Il n'y a de certain que l'alliance de Hugues de Ponthieu, qui prit le nom d'Abbeville avec Hugues Capet. *Enguerrand* ſuccéda, l'an 1000, à ſon pere Hugues I. Il fut pere de *Hugues II* ; celui-ci d'*Enguerrand II*, qui mourut ſans enfans, & de *Guy*, qui ne laiſſa qu'une fille nommée *Agnès*. Ce fut elle qui fit paſſer le Comté de Ponthieu dans la Maiſon de Belleſme, ou plutôt de Montgommeri, en épouſant *Robert*, fils de *Roger de Montgommeri*, & de *Mabille de Belleſme*, héritiere d'Alençon. *Guillaume II*, fils de Robert & d'Agnès, fut Comte de Ponthieu & d'Alençon, qui ſe fit tant redouter & tant haïr ſous

le nom de *Talvas*; j'en ai beaucoup parlé dans mon Volume précédent. On doit ajouter à toutes les atrocités que j'en ai rapportées, que Talvas étant à Abbeville, & ayant invité ſon frere, le Comte de Montreuil, à de ſecondes noces qu'il contractoit, peu de jours après avoit fait étrangler ſa premiere femme, il fit, au milieu du feſtin, ſaiſir ſon frere par ſes Gardes, lui fit crever les yeux, couper les oreilles, & le fit recevoir Moine à l'abbaye du Bec. Malgré cela, la mémoire de Guillaume Talvas eſt en bénédiction dans le Ponthieu, parce qu'il enrichit les égliſes de ce pays-là, y fonda des monaſteres, & d'ailleurs accorda des priviléges à la Commune ou Bourgeoiſie d'Abbeville. Ses enfans partagerent ſes Etats; le Ponthieu fut deſtiné à l'aîné Guy; & le ſecond, nommé *Jean*, eut Alençon. *Guy* mourut avant ſon pere, & ſon fils *Jean* recueillit le Ponthieu. C'eſt ce *Jean I* que l'on ſuppoſe avoir été pere d'Adelle de Ponthieu, dont on a fait de nos jours l'Héroïne d'un Roman, d'une Tragédie & d'un Opéra; les Auteurs de ces trois Ouvrages ont été obligés d'altérer furieuſement leur ſujet, pour le rendre dramatique. Voilà l'Hiſtoire telle qu'elle eſt ra-

contée naïvement par nos plus anciens Hiſtoriens. *Adelle* avoit épouſé Thomas, Seigneur de Saint-Valery, & avoit eu pour dot le village de Dommars, qui forme encore une aſſez belle Terre près d'Abbeville ; Thomas étoit jeune & vaillant ; ſa femme jeune & belle. Un jour qu'ils ſe rendoient de leur château dans celui de leur beau-pere, qui ſubſiſte, dit-on, encore à Abbeville, que l'on appelle *la Cour de Ponthieu*, & qui ſert de priſon, ils furent attaqués par des voleurs : le Seigneur de Saint-Valery ſe défendit avec courage ; mais ne s'étant pas trouvé le plus fort, il fut dépouillé nu & attaché à un arbre. La Comteſſe fut auſſi complétement volée, & reçut de plus, en préſence même de ſon mari, les plus grandes inſultes de la part de tous les brigands qui compoſoient la troupe. Ceux-ci s'étant retirés, Adelle délia ſon époux, & ils regagnerent comme ils purent la Cour de Ponthieu. Avant que d'y arriver, ils trouverent des gens qui les reconnurent & les habillerent. Cependant ils ne purent cacher au Comte Jean les circonſtances de leur triſte aventure. Ce barbare pere diſſimula ſi bien, que ſon gendre & ſa fille ne le crurent occupé que du ſoin de recher-

cher & de punir les coupables; mais, par la plus bizarre & la plus cruelle façon de penſer, il avoit formé un autre projet. Au bout de quelque temps il laiſſa partir ſon gendre, & gardant ſa fille auprès de lui, il la conduiſit, ſous prétexte de promenade, ſur le bord de la mer. Il entre avec elle dans une barque qu'il fait conduire en pleine mer. Un immenſe tonneau s'y trouve; on y fait entrer la belle Comteſſe, malgré ſes cris & ſes ſupplications; elle ne peut tirer de ſon pere que ces terribles paroles : *Dame de Dommars, or eſt-il venu le moment où devez expier par votre mort la vergogne que avez ſoufferte.* Le tonneau qui renferme Adelle eſt jeté à la mer, abandonné à la merci des flots, & le pere s'en retourne ſans pitié : par bonheur un vaiſſeau Flamand paſſe dans la même journée, apperçoit le tonneau, le retire à ſon bord, & les Matelots l'ayant ouvert, ſont bien étonnés d'y trouver une belle femme mourante. On la rappelle à la vie; elle ſe nomme. Les bons Flamands, aſſurés d'être bien reçus à Saint-Valery, rendent au Comte Thomas ſa chere & malheureuſe épouſe. Il faut convenir que la reconnoiſſance d'Adelle avec ſon mari,

dans une ſi ſinguliere circonſtance, peut produire une ſcene touchante; d'ailleurs le reſte de l'aventure n'eſt point théatral. Thomas de S. Valery fit, dit-on, à ſon beau-pere la guerre la plus juſte. Adelle de Ponthieu retournée avec ſon mari, en eut une fille unique, Anne de Saint-Valery, qui épouſa Robert de Dreux, Prince de la Maiſon Royale de France, & lui porta en dot le Comté de Saint-Valery. Le fils du Comte Guy, qui s'appeloit *Guillaume*, & qui lui ſuccéda, ne paroît pas avoir été auſſi délicat que ſon pere; car quoiqu'il ait fait une très-belle alliance, ce fut dans des circonſtances telles que beaucoup d'autres Seigneurs s'y ſeroient refuſés. Alix de France, derniere fille du Roi Louis le Jeune, & d'Alix de Champagne, avoit été promiſe & même fiancée au Prince Richard, fils du Roi Henri II d'Angleterre. Elle avoit paſſé fort jeune dans ce royaume, pour y être élevée à la Cour de ſon futur beau-pere; elle y étoit reſtée pendant plus de dix ans: mais le Monarque Anglois avoit toujours éludé la célébration & la conſommation du mariage de ſon fils; il avoit paru ſi épris des charmes de la jeune Princeſſe, que la fa-

meuſe Eléonore de Guienne, ſa femme, qui l'avoit été autrefois du pere d'Alix, en avoit paru furieuſe, & avoit fait courir les bruits les plus déſavantageux ſur le compte d'Henri & d'Alix. Richard, devenu Roi, n'avoit point voulu l'épouſer ; elle étoit revenue à la Cour de France, où ſa contenance étoit, à vrai dire, aſſez embarraſſante, lorſque le Comte *Guillaume de Ponthieu* s'offrit à l'épouſer : on ne la lui refuſa pas ; il en eut deux enfans, ſavoir, le Prince *Jean*, qui fut Comte de Ponthieu, & mourut ſans enfans en 1220, & une fille appelée *Marie* : celle-ci avoit épouſé en premieres noces Simon de Damartin, & étoit remariée à Matthieu de Montmorency, lorſqu'elle devint Comteſſe de Ponthieu. Elle n'eut qu'une fille nommée *Jeanne*, qui paſſa, avec raiſon, pour un parti conſidérable, étant héritiere du Ponthieu, & d'ailleurs petite-niece du Roi Philippe Auguſte. Elle épouſa Dom Fernand, Roi de Caſtille, frere de la Reine Blanche, mere de Saint Louis. Jeanne fut ſa ſeconde femme, & en eut trois enfans, avec leſquels, après la mort du Roi ſon époux, elle ſe retira dans le Ponthieu, laiſſant la Couronne d'Eſpagne aux enfans du premier lit. Après la mort de

cette Reine, ſes deux fils, *Fernand* & *Louis*, poſſéderent ſucceſſivement le Ponthieu; mais l'un & l'autre n'ayant point eu d'enfans, leur héritage vint à *Eléonore* leur ſœur, qui avoit épouſé *Edouard I*, Roi d'Angleterre. Ce Monarque prit donc poſſeſſion du Ponthieu, qui, dès ce moment, fut aſſujetti aux Anglois; ils le conſerverent pendant près d'un ſiecle, & ce pays, qui n'eût pas été regardé comme bien conſidérable entre les mains de tout autre Souverain, le devint entre celles des Rois d'Angleterre, dont le royaume n'en étoit ſéparé que par la Manche. Edouard I y fit battre monnoie à ſon coin, & voulant donner aux Ecoſſois qu'il avoit vaincus, un Roi qui lui fût totalement dévoué, il fit choix d'un Gentilhomme du Ponthieu, *Jean de Bailleul*, d'une famille originaire de Normandie, dont le nom étoit déjà connu ſous *Guillaume le Conquérant*, mais qui étoit Seigneur de Mons en Vimeu, à quelques lieues d'Abbeville, & du château d'Helicourt, dans le même canton. Ce Roi d'Ecoſſe, de la façon d'un Roi d'Angleterre, n'occupa pas long-temps le Trône; il ſe brouilla avec ſon Protecteur, qui vouloit exiger de lui trop de baſſeſſes. Il

ſe jeta entre les bras du Roi Philippe le Bel : mais Edouard le vainquit, le fit priſonnier, & le retint pendant quelques années dans les fers ; enfin, il fut relâché par l'entremiſe des Légats du Pape, & ſe retira dans ſes Terres en Ponthieu, où il vécut en ſimple Gentilhomme. On montre encore dans le Ponthieu pluſieurs titres émanés de lui ; ce ſont des Actes de ſimple Seigneurie concernant ſes Terres ; mais il y prend toujours la qualité de Roi d'Ecoſſe. Il paroît d'ailleurs que ſes poſſeſſions s'étendoient juſque dans la Haute-Normandie, puiſque l'on montre encore dans la paroiſſe du village de Bailleul-ſur-Eaulne ſon tombeau & celui de ſa femme, que l'on prétend avoir été du ſang des anciens Rois d'Ecoſſe. Edouard Bailleul, fils de Jean, conſerva des prétentions à la Couronne d'Ecoſſe que ſon pere avoit portée, & d'ailleurs continua de jouir des petites Terres ſeigneuriales de ſa famille, juſqu'à ce que le Roi Edouard III l'engagea, en 1332, à faire encore une tentative ſur l'Ecoſſe ; mais il en fut chaſſé au bout de deux ans, en 1334, & mourut en Angleterre, laiſſant tous ſes droits à Edouard II, qui jouit du Ponthieu après Edouard I ſon pere. Il avoit

épouſé Iſabelle de France, fille du Roi Philippe le Bel. On ſait quelles ſcenes horribles & ſcandaleuſes cette Princeſſe donna en Angleterre dans les momens de la plus grande agitation de ce royaume ; elle ſe retira dans le Ponthieu, & paſſa quelques années à Abbeville ; elle s'y fit des querelles avec les habitans, qui eurent recours au Roi Philippe de Valois pour décider entre eux & la Reine. Ils gagnerent leur procès, & Iſabelle fut obligée de ſe ſoumettre, ne pouvant révoquer en doute que le Ponthieu ne fût un Fief de la Couronne de France. Son fils Edouard III ne pouvoit pas en douter non plus, & en fit même hommage, auſſi bien que de la Guienne. Mais bientôt après, il forma des prétentions bien plus étendues ; il prit le titre de Roi de France, &, refuſant de déférer à la Loi Salique, il prétendit avoir hérité de la Couronne du chef de cette même Reine Iſabelle ſa mere, dont je viens de parler. Sous ce prétexte, il commença une longue & ſanglante guerre, dont les détails appartiennent à l'Hiſtoire générale de France. Le Ponthieu en fut ſouvent le théatre ; depuis cette époque, il ne fut plus regardé comme un Fief ou une Terre relevante de la Couronne,

mais

mais comme une partie intégrante du royaume ; ainſi, dès ce moment, on peut le regarder comme réuni à la Couronne.

Entrons dans le détail des villes du Ponthieu. *Abbeville* eſt regardée aujourd'hui comme la principale. On ne peut pas croire qu'elle ſoit fort ancienne, malgré l'autorité d'un de ſes citoyens, fameux Géographe, *Nicolas Samſon*, qui a fait un Livre exprès pour prouver que c'étoit l'ancienne *Britannia*, la plus fameuſe ville de la Gaule Maritime, mais dont on n'a jamais bien pu déterminer la véritable poſition. Les raiſonnemens de Samſon, qui a d'ailleurs été le Patriarche de la Géographie en France, font plus d'honneur à ſon cœur pénétré d'amour pour ſa patrie, qu'à ſa judiciaire. Il raſſemble les faits les moins vraiſemblables & les conjectures les plus haſardées, pour établir ſon opinion : mais d'ailleurs, ceux que la grande érudition ne rebute & ne dégoûte point, prendroient plaiſir & intérêt à la lecture de ſon Livre. Il prétend que c'eſt de cette *Britannia* que ſont partis tous les Bretons, pour aller peupler l'iſle d'Albion, qui depuis a été appelée de leur nom *Grande-Bretagne*. Il étend ſes recherches ſur tous les peuples voiſins qui habitoient

la Belgique ; car il établit assez bien qu'il y avoit autrefois une ville nommée *Britannia* dans ces cantons-là ; mais il prouve fort mal que ce fut *Abbeville*. Ainsi, tout ce que l'on peut conclure de son Livre, c'est que la ville de *Britannia* est perdue, & qu'Abbeville, comme son nom latin *Abbatis-villa* l'indique, étoit autrefois un village dépendant d'une abbaye ; cette abbaye est certainement celle de *Saint Riquier*. Le Fondateur de ce monastere étoit natif du Ponthieu ; des Auteurs ont même prétendu qu'il étoit fils d'un Comte de ce pays, nommé *Ragnacaire*, d'ailleurs parent du Roi Clovis & de la Reine Clotilde. Ce qui paroît certain, c'est qu'il naquit, au seizieme siecle, dans la ville de *Centule*, ainsi nommée parce qu'elle avoit, dit-on, cent tours. Elle est aujourd'hui absolument détruite : ce qui en reste est le bourg de Saint Riquier, bâti autour de l'abbaye de ce nom. Quatre grands Personnages ont écrit la Vie de S. Riquier ; le fameux *Alcuin*, Précepteur de Charlemagne ; *Paschase Ratbert*, non moins illustre, & Abbé de Corbie dans le même temps ; *Saint Etikius*, qui non seulement écrivit cette vie, mais la mit en chant & en musique, & *Enguerrand*, qui fut

Abbé de Saint Riquier ſous le Roi Robert. Il réſulte de ces Vies, que Riquier, ayant fait le voyage de Rome, fut tonſuré par le Pape Jean, & que de retour dans la Terre de Centule, dont ſon pere étoit Seigneur, il en hérita, & fit de ſon palais un monaſtere dont il fut le premier Abbé. Etant retourné à Rome, il y reçut l'Ordre de Prêtriſe, & fut ſacré Evêque, ſans être affecté à aucun dioceſe. Il revint dans ſon pays, & fut viſité & eſtimé du Roi Dagobert, qui enrichit ſon abbaye. Le Saint voulant éviter les honneurs qu'on lui rendoit, chercha une nouvelle ſolitude dans le Ponthieu, qui devint encore une abbaye. Elle ſubſiſte à l'entrée de la forêt de Crecy, ſous le nom de *Forêt Moutiers*. Saint Riquier y mourut; mais ſes reliques furent tranſférées dans ſa premiere abbaye, où elles ont fait beaucoup de miracles. Elles y ſont encore révérées, & lui ont donné ſon nom. Il eut pour ſucceſſeurs, *Otialde*, placé de ſa main, & *Clotin*. Ils furent remplacés par *Saint Hildebert*, dont les reliques ſont à Gournay en Bray. Le ſeptieme Abbé fut *Saint Engilbert*, dont la femme *Berthe* étoit fille de Charlemagne, & lui ſon Miniſtre & ſon Favori : étant vieux, il

ſe fit Moine, & ſa femme Religieuſe. Sous ſon gouvernement, l'abbaye s'enrichit énormément, & fut ſi peuplée, qu'on y établit la pſalmodie perpétuelle, c'eſt-à-dire, que pendant les vingt-quatre heures du jour & de la nuit, on y chantoit les louanges de Dieu; auſſi y avoit-il trois cents Religieux & cent enfans de chœur ou écoliers. Sous le ſucceſſeur de Saint Engilbert, on comptoit juſqu'à cent villes, bourgs & villages en Picardie & en Normandie, qui appartenoient à l'abbaye de Saint Riquier. L'Abbé *Ribaud*, qui vivoit ſous le regne de Charles le Chauve, fit le voyage de Rome, & en apporta des reliques très-précieuſes, entre autres des petites ſandales ou ſouliers que J. C. avoit portés pendant ſon enfance. En 844, ſous le gouvernement de *Louis*, couſin-germain de Charles le Chauve, les Normands vinrent pour piller l'abbaye. Les Religieux furent obligés de s'enfuir & d'emporter les reliques. Les bons Moines y rentrerent cependant. *Nitard*, fils de *Saint Engilbert* & petit-fils de Charlemagne, en fut le douzieme Abbé. Malheureuſement les Normands reparurent encore une fois. L'Abbé ſe ſentant le courage convenable à ſa naiſſance, &

ayant été d'ailleurs déclaré par ſon neveu Charles le Chauve, Comte de Ponthieu, marcha contre eux & fut tué dans la bataille. Son ſucceſſeur, *Raoul*, fut auſſi Comte de Ponthieu : c'étoit un homme de grand mérite. Les Abbés ſuivans furent encore grands Seigneurs, & ſouvent du ſang royal des Carlovingiens. Mais les Normands s'étant convertis, ils n'eurent plus à combattre que pour la poſſeſſion des reliques de Saint Riquier, que l'on chercha à leur enlever. On avoit dans ce temps-là ſi grande confiance dans le mérite des corps ſaints, que l'on étoit perſuadé qu'ils faiſoient des miracles pour tous ceux qui les tenoient en leur poſſeſſion, juſtement ou injuſtement. Il y eut donc des guerres à ce ſujet juſqu'au regne de Hugues Capet, qui rapporta en triomphe les reliques de Saint Riquier dans ſon abbaye. On prétend que ce même Roi étoit Seigneur d'Abbeville, & qu'il donna cette ville en dot à ſa fille Giſelle, qu'il maria à Hugues Comte de Ponthieu : mais s'il la poſſédoit en effet, ce ne pouvoit être que par un don de l'Abbé de Saint Riquier, puiſqu'elle avoit certainement appartenu d'abord à cette abbaye. Quoi qu'il en ſoit, ce n'eſt que de ce temps qu'Ab-

beville commence à figurer dans l'Hiſtoire.

Je vais dire en peu de mots ce que cette ville contient de plus intéreſſant. Je reviendrai par la ſuite aux Abbés de Saint Riquier. Ce furent Hugues & Giſelle qui firent les premiers enclore Abbeville de murailles, l'an 990, & y firent conſtruire un château, tant pour la sûreté de la place, avantageuſement ſituée ſur la riviere de Somme, que pour leur habitation, qui devint celle de leurs ſucceſſeurs pendant plus de trois cents ans. Ces Seigneurs avoient hors de la ville un jardin que l'on appeloit le *Promenoir du Comte*. Au treizieme ſiecle, l'enceinte fut augmentée; le promenoir fut enclavé dans la ville; deux portes furent abattues & tranſportées plus loin. Dans le temps des guerres des Anglois, on augmenta encore les fortifications, & la place fut rendue redoutable pour ces temps-là. Abbeville fut encore agrandie ſous le regne de Louis XI. Au ſeizieme ſiecle, on la fortifia plus à la moderne; on y fit des baſtions & des foſſés, & on la mit véritablement en état de défenſe. On avoit pris les mêmes précautions pour le château : elles ne furent pas inutiles juſqu'à

Digitized by Google

la fin des troubles : Abbeville du moins n'a point été pillée, comme tant d'autres, par les Proteſtans. Elle eut toujours le temps de s'arranger pour ſe ſoumettre au parti le plus fort. En 1589, le château fut démoli, du moins raſa-t-on tout ce qui y avoit été ajouté par le Duc de Bourgogne en 1471 & depuis. A compter de cette époque, Abbeville n'eſt plus une place forte, heureuſement pour elle, car elle n'a été ni ſurpriſe, ni aſſiégée : le commerce y a toujours fleuri, & la population y a augmenté. Cette ville a plus de trente-ſix mille habitans, & Nicolas Samſon y en comptoit environ autant il y a cent cinquante ans. On y voit à peu près cent rues, dont quelques-unes ſont belles & bien percées : il s'y remarque de beaux hôtels, appartenans à des Seigneurs qui ont leurs terres aux environs; des maiſons & des magaſins commodes pour les riches Négocians, Marchands & Manufacturiers, qui ſont en grand nombre dans cette ville; de beaux quais le long de la Somme, & juſqu'à ſoixante ponts, petits & grands, la plupart en pierre, tant ſur le fleuve que ſur trois ou quatre petites rivieres qui s'y jettent dans Abbeville même. Le flux apporte de groſſes barques

chargées de marchandiſes, juſqu'au centre de la ville, & le reflux les reconduit juſqu'en pleine mer, ou du moins au port de Saint-Valery. Au reſte, la quantité de manufactures dont la ville eſt remplie, eſt, pour ainſi dire, immenſe. On y fait des étoffes de toute eſpece, draps, ſerges, pinchinats, étamines, moquettes, damas de fil, & toiles de toute eſpece. On fabrique auſſi des armes à Abbeville depuis très-long-temps.

Les environs ſont d'ailleurs très-fertiles en grains, en fruits & en pâturages; tout y abonde; il s'y tient pluſieurs marchés par ſemaine, & cinq grandes foires tous les ans. La ville doit les priviléges de ſa Commune au méchant Comte Guillaume Talvas, dont j'ai parlé, qui vivoit au douzieme ſiecle: ils furent confirmés par Philippe Auguſte. Nous avons la ſuite des Maïeurs, ou Maires d'Abbeville, depuis le regne de ce Prince juſqu'à nos jours.

Lorſque les Comtes de Ponthieu ont voulu toucher aux priviléges municipaux des Abbevillois, nos Rois les ont ſoutenus, particuliérement Saint Louis, Philippe le Hardi, & Philippe le Bel, contre la Reine Douairiere d'Eſpagne, Jeanne, Comteſſe de Ponthieu, & les Rois d'An-

gleterre, qui en hériterent. Charles V accorda à l'hôtel-de-ville d'Abbeville de nouveaux priviléges, des armoiries, avec un chef ſemé de fleurs de lis, & pour deviſe, le mot latin *fidelis* : il concéda même *la nobleſſe au Maïeur d'Abbeville & à ſa lignée, & aux autres Maires ſes ſucceſſeurs, & à la lignée d'iceux deſcendant en loyal mariage* (1). Abbeville reçut encore de nouvelles faveurs du Roi Louis XI, de Louis XII & de François I. L'hôtel-de-ville eſt aſſez beau, auſſi bien que le palais où ſe rend la juſtice. Les principaux Tribunaux ſont, le Bailliage & le Préſidial, dont le reſſort eſt fort étendu. Abbeville & le Ponthieu ſont régis par une coutume particuliere, qui a été en uſage dès le treizieme ſiecle : quoiqu'elle ait été revue pluſieurs fois, on a cru de nos jours qu'elle avoit encore beſoin de réforme, & l'on s'en occupe.

La ville d'Abbeville devant ſon origine à une abbaye, ayant été ſi longtemps la réſidence des Comtes de Ponthieu, grands Fondateurs de monaſteres & ſi dévots aux reliques, il faut bien

(1) Je crois cependant que le privilége de la nobleſſe ne ſubſiſte plus.

s'attendre qu'il y a dans cette ville & aux environs beaucoup d'égliſes, qu'elles ſont belles, qu'elles contiennent des reliques & des monumens remarquables de la piété des Fondateurs. On compte dans Abbeville treize paroiſſes & une dans le fauxbourg. Il n'y avoit, à la fin du ſeizieme ſiecle, que quatre couvens d'hommes, trois de filles, mais cinq hôpitaux. La principale égliſe, qui eſt paroiſſiale & collégiale, eſt dédiée à Saint Vulfran : elle regarde comme ſon Fondateur, ce fameux & méchant Comte Guillaume Talvas, qui, ayant fait venir de l'abbaye de Saint Vandrille le corps de Saint Vulfran, le fit tranſporter en grande cérémonie dans l'égliſe de Saint Nicolas, qu'il fit rebâtir, & y fonda, en 1110, une collégiale qui a été ſucceſſivement augmentée par ſon fils, ſon petit-fils & ſon arriere petit-fils, enfin, par la fille & la petite-fille de celui-ci, tous Comtes & Comteſſes de Ponthieu. Les Rois de France étant maîtres d'Abbeville, ont encore enrichi ce Chapitre, & l'ont honoré du titre de royal juſqu'au regne de Louis XII, qui chargea le Cardinal d'Amboiſe de faire rétablir l'égliſe de Saint Vulfran. Ce premier Miniſtre s'acquitta de cette commiſſion avec

ſon zele & ſon intelligence ordinaires : auſſi (remarque un de nos anciens Hiſtoriens d'Abbeville) on diſoit proverbialement dans toute la France ; *Laiſſez faire à Georges.*

Il y a dix des paroiſſes de la ville qui ſont du patronage de *Saint Vulfran* ; les trois autres de celui du *prieuré de Saint Pierre*, qui eſt le premier des monaſteres d'Abbeville. Il doit ſa fondation au Comte Guy, grand-pere de Talvas, qui bâtit l'égliſe l'an 1106. Le lieu où fut établi ce monaſtere étoit alors hors de la ville. Preſque auſſi-tôt après ſa fondation, on y mit des Bénédictins de l'Ordre de Cluni, dont il dépend toujours. Le tréſor de cette égliſe, eſt très-riche en reliques, & n'ayant point été pillé, on y voit encore toutes celles qui y ont été données depuis ſept ſiecles, entre autres, un des clous avec leſquels Saint Pierre fut crucifié. On croit que c'eſt un préſent du Pape Paſcaſe II, qui confirma par une bulle la fondation de ce monaſtere, & ſon union à l'Ordre de Cluni, dont lui-même avoit été Moine. On y montre auſſi le crâne de Sainte Agnès.

Le couvent des Cordeliers d'Abbeville fut fondé en 1239, douze ans après la mort

de leur Patriarche Saint François, par les libéralités de *Jean d'Abbeville*, Seigneur de *Boubers*, que l'on prétend avoir été de la famille des anciens Comtes de Ponthieu : on y voit le mauſolée du petit-fils du Fondateur. Les Chartreux occupent, depuis les premieres années du quatorzieme ſiecle, l'ancienne chapelle & maiſon des Templiers, à la porte d'Abbeville. La vie édifiante que ces Peres menent dans ce lieu depuis plus de 450 ans, leur a procuré des dons & des graces de la part des Comtes de Ponthieu & de nos Rois ; les uns & les autres leur ont confié une grande quantité de reliques. La liſte que l'on en trouve dans l'ancienne Hiſtoire d'Abbeville, eſt très-longue, & contient des articles bien ſinguliers, entre autres de la terre & des pierres de tous les lieux conſacrés par la préſence de Jéſus-Chriſt & par quelques circonſtances de ſa vie ; de ſes vêtemens, & des verges qui ſervirent à ſa flagellation : viennent enſuite le cilice que Saint Jean-Baptiſte portoit dans le déſert, la verge de Moïſe, une douve du tonneau rempli d'huile bouillante, dans lequel Saint Jean l'Evangéliſte fut jeté devant la porte Latine ; la mitre de Saint Jacques le Mineur,

Apôtre & premier Evêque de Jéruſalem ; la tête de Saint Honoré, Evêque d'Amiens; une partie des reliques de Saint Antoine, Ermite ; les habits de Moine & les bonnets de pluſieurs Saints, entre autres de Saint Bernard ; un cordon de Saint François d'Aſſiſe, & une robe de Saint François de Paule. Je ſuis forcé de m'arrêter, & de finir par un des voiles dont ſe ſervoit Sainte Thérèſe, Fondatrice des Carmelites Déchauſſées.

Le couvent des Minimes d'Abbeville n'eſt pas ſi ancien que les deux précédens ; car il n'a été bâti qu'au commencement du ſeizieme ſiecle ; les fondemens en furent jetés l'an 1500 ; l'égliſe fut achevée & bénite en 1504, & dédiée à la Sainte Vierge. Le Fondateur fut un Seigneur de *Rambures*, d'une Maiſon illuſtre en Picardie, tombée, à la fin du ſiecle dernier, dans celle de la Roche-Fontenille. André de Rambures étoit Page de Louis XI lorſque Saint Vincent de Paule vint d'Italie en France, y étant invité par ce Monarque : les Courtiſans François trouverent la figure, l'ajuſtement & la contenance du bon homme (c'eſt ainſi qu'on l'appela à la Cour de France) fort extraordinaires ; mais les plus ſages ſe tai-

Digitized by Google

ſoient. Un Page fort étourdi fut le ſeul qui oſa éclater ; il fit même, dit-on, des niches au futur Saint. Celui ci, adreſſant la parole au Page : *Jeune homme*, lui dit-il en mauvais François, *ne vous moquez pas tant de moi, je vois ſur votre phyſionomie que vous ſerez un de mes plus zélés partiſans, & un des plus grands bienfaiteurs de l'Ordre des Minimes.* En effet, ce fut ce même André de Rambures qui, vingt ans après, fonda le couvent des Minimes d'Abbeville, de concert avec ſon beau-frere, Evêque d'Amiens, de la Maiſon d'Hallwin. Il y choiſit ſa ſépulture : on y voit encore ſon tombeau, celui de ſa femme & de pluſieurs de leurs deſcendans.

En 1456, on établit à Abbeville un couvent de Religieux de l'Ordre de Saint François, à la place des Béguines qui y étoient auparavant. Elles ont dans leur tréſor une grande quantité de précieuſes reliques ; entre autres du lait de la Sainte Vierge, le chef de Sainte Urſule, & quatre têtes des onze mille Vierges. Les Dominicaines ſe ſont établies à Abbeville après la ruine de Terouane en 1553. Enfin, il y a dans cette ville un couvent de Religieuſes, qui eſt le premier & peut-être

le ſeul de cette eſpece en France ; ce ſont *les Minimeſſes* : elles ſe ſont établies à Abbeville peu après les Minimes.

Entre les petites chapelles d'Abbeville, on en remarque une dédiée à Saint *Milfort*. On eſt dans l'uſage d'y porter les petits enfans de la ville, quand ils ſont malades ; on y fait dire des Meſſes pour eux : *il arrive*, dit un de nos Hiſtoriens Picards, que j'ai ſous les yeux, *toujours que ces pauvres innocens meurent ou guériſſent*. Au reſte, on ignore abſolument quel étoit ce Saint & dans quel temps il vivoit. A une demi-lieue de la ville ſont deux lieux de dévotion encore plus renommés ; l'un eſt *Notre-Dame de Leurre*, où le Roi Louis XI fit pluſieurs pélerinages & envoya de grands préſens, dans l'eſpérance que l'image de la Sainte Vierge, que l'on y révere, lui prolongeroit la vie ; l'autre eſt *Notre-Dame de Longpré*, ſurnommée *aux corps ſaints*, parce qu'elle a été enrichie d'un grand nombre de reliques par un Seigneur nommé *Aleaume Desfontaines*, qui vivoit à la fin du douzieme ſiecle, ſous le regne de Philippe Auguſte. Ce Seigneur partit pour Conſtantinople, laiſſant en Picardie ſa femme, Laurette de Saint-Valery. Un certain

Prêtre, nommé *Hubert*, avoit ſuivi le Seigneur Desfontaines en qualité de Chapelain. Quelques années après, celui-ci revint annoncer à la Dame Desfontaines la mort de ſon époux, & lui préſenter un teſtament, par lequel ce bon Seigneur lui envoyoit pluſieurs coffres remplis de reliques d'un prix ineſtimable, en la priant de les placer honorablement dans quelque chapelle qu'elle feroit bâtir ſur ſes terres. La bonne Dame Laurette fit auſſi-tôt part à l'Evêque d'Amiens du riche héritage qu'elle étoit près de recueillir. Le Prélat en avertit le Pape Eugene III, qui envoya des Légats, leſquels, de concert avec l'Evêque, reçurent ces reliques avec grande cérémonie, & les placerent dans la chapelle de Notre-Dame de Longpré. On nous a conſervé le catalogue détaillé de ce que renferme ce tréſor, & quoiqu'accoutumé depuis quelque temps à lire de pareilles liſtes, j'avoue que celle-ci m'a ſurpris. J'ai ſur-tout été étonné d'y trouver un paquet de bois tiré du buiſſon ardent de Moïſe, la verge d'Aaron, le vêtement pontifical de ce Grand-Prêtre, le manteau du Prophete Elie, &c. &c.

L'Election d'Abbeville contient, indépendamment

pendamment de ſon chef-lieu, pluſieurs autres villes & bourgs, tant dans la partie ſituée à la gauche de la riviere de Somme, que l'on appelle *le Vimeu* & qui confine avec la Normandie, que de l'autre coté du même fleuve, en tirant vers l'Artois & le Boulonnois. Du côté du Vimeu, ſont, *Airaines*, *Oiſemont*, *Senarpont*, & *Gamaches* ſur la riviere de Breſle, qui ſépare la Normandie de la Picardie. Ce dernier bourg a appartenu à des Princes de la Maiſon de Dreux: il leur étoit venu par héritage des anciens Seigneurs de Saint-Valery, au treizieme ſiecle. Au quinzieme, Jeanne de Dreux l'apporta en mariage à Louis d'Amboiſe, & un des deſcendans de celui ci le laiſſa à Joachim Rouault ſon couſin, qui en prit le ſurnom. Le château eſt regardé comme un des plus beaux de la Picardie; les tours en ſont fortes & anciennes, bâties de pierres taillées en pointes de diamant.

Saucourt, village ſitué au milieu du Vimeu, eſt, dit-on, fameux par une bataille que les François gagnerent en 881, contre les Normands encore barbares, qui ravageoient le royaume. Les François étoient commandés par Herluin Comte de Ponthieu, & par un Général des Rois Louis

III & Carloman, descendans de Charlemagne.

Le *Vimeu* s'étend jusque sur le bord de la mer, entre la Bresle & la Somme; l'on y remarque le *bourg d'Ault*, qui a un petit port où il n'entre que des barques de Pêcheurs, mais dont le poisson est renommé pour le meilleur de toute la côte; il en vient jusqu'à Paris.

Cayeux est un autre bourg assez près de l'embouchure de la Somme, qui appartient depuis long-temps à la Maison de *Rouault de Gamaches*.

A l'embouchure même du fleuve est la ville & le port de *Saint-Valery*, bien plus considérables autrefois qu'ils ne sont aujourd'hui; les fortifications de la ville sur-tout sont à présent très-délabrées. MM. de Rouault de Gamaches en sont Seigneurs en grande partie, & toujours Gouverneurs. Leur Seigneurie est attachée au titre d'Avoués de l'abbaye, de qui elle releve: ce qui ne leur appartient pas est resté à l'abbaye même. Le terrein sur lequel est situé à présent Saint-Valery, s'appeloit, dit-on, autrefois *Leuconaus*. De tout temps il y a eu un port; mais l'entrée en a toujours été difficile, à cause des bancs de sable, qui, par la suite, en ont comblé

Digitized by Google

une partie, & qui obligent encore les bâtimens qui veulent entrer dans la ville, à remonter plus haut, juſqu'à un lieu nommé *La Ferté*.

Ce fut au commencement du ſeptieme ſiecle que Saint-Valery (Patron & Fondateur de l'abbaye de ce nom), qui n'étoit qu'un ſimple Berger, ſe retira à *Leuconaus* ou *Quinquenau*, ſur le bord de la Somme; l'Evêque d'Amiens de ce temps-là lui permit d'y bâtir un ermitage; il s'y établit en 613, & y mourut en 630. Le bruit de ſes vertus engagea le Roi Dagobert à lui faire pluſieurs fois viſite. Il ſe forma un monaſtere autour de ſon ermitage; mais le Saint n'en voulut point être Abbé, & nomma à ſa place un Religieux appelé *Blimont*. Saint-Valery étant mort, on voulut tranſporter ſon corps à Amiens; mais il donna des ſignes certains qu'il vouloit reſter dans ce lieu, & l'abbaye prit ſon nom, en l'honneur de ſes reliques qu'elle conſerva, & des grands miracles qu'elles y opérerent. Lors de l'irruption des Normands, au neuvieme ſiecle, cette abbaye, qui étoit déjà très-riche & à qui on avoit donné de grandes terres, fut ravagée. Les Moines fugitifs emporterent le corps du Saint probable-

ment juſqu'à Paris ; car Hugues Capet, qui en étoit Comte, conçut une telle dévotion pour cette relique, que les vieux Hiſtoriens Picards prétendent que ce Monarque croyoit être redevable de la Couronne de France aux prieres & aux mérites de Saint-Valery. Hugues ſachant cependant que ce Saint vouloit être honoré dans le lieu même où il avoit paſſé toute ſa vie, le renvoya en triomphe & avec beaucoup d'honneurs dans ſon ancienne abbaye, qui fut rétablie & acquit de nouvelles poſſeſſions par la libéralité de *Burcard*, Comte de Corbeil, près Paris, Seigneur très-bien diſpoſé pour les Moines ; car il ſe fit Moine lui-même à Saint Maur-les-Foſſés, laiſſant ſon Comté à ſon fils, du même nom que lui. Celui-ci rendit de nouveaux ſervices à l'abbaye de Saint-Valery, & lui fit reſtituer le corps de ſon Patron, qui avoit été enlevé par un Prince cruel & injuſte, Arnould, Comte de Flandres, le même qui aſſaſſina le Duc de Normandie, Guillaume Longue Epée, dans une conférence à Pecquigny. Arnould s'imagina ſans doute qu'il ſuffiſoit d'être en poſſeſſion, juſte ou injuſte, des reliques d un grand Saint, pour le forcer à obtenir du Ciel, par ſon crédit, la

rémiſſion des péchés d'un coupable. Il envoya donc à Saint-Valery une troupe de gens armés, qui, malgré la réſiſtance des Moines, emporterent la châſſe dans l'abbaye de Saint Bertin en Artois. Le Roi Robert en étant averti, envoya Burcard II, Comte de Corbeil, à la tête d'une armée de dix-huit mille hommes, faire la guerre au Comte de Flandres. Après pluſieurs combats dans leſquels le parti le plus juſte triompha, Arnould fut obligé de rendre le corps ſaint. Burcard le rapporta à la tête de ſon armée, avec l'appareil du plus grand triomphe, dans S. Valery. Le Pere *Ignace de Jéſus Maria*, un des anciens Hiſtoriens d'Abbeville, n'a pas craint de dire que les eaux de la Somme ſe ſéparerent, comme autrefois celles de la mer Rouge, pour laiſſer paſſer à pied ſec la proceſſion, au milieu de laquelle étoient portées les reliques du Saint, par Burcard & un autre Comte en perſonnes. Un pareil miracle étoit bien fait pour augmenter la réputation & la conſidération de l'abbaye (1); auſſi fut elle

(1) On a reconnu depuis, que le lieu où ce prétendu miracle s'eſt opéré, eſt le gué de Blanquetaque, où les Anglois paſſerent trois cent cinquante ans après, pour aller attaquer l'armée Françoiſe à Crecy.

toujours par la ſuite comblée de biens & d'honneurs. Cependant, en 1197, Richard I, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, quatrieme du nom, faiſant la guerre à Guillaume IV, Duc de Ponthieu, chaſſa les Moines de Saint Vallery, emporta le corps du Saint dans la Haute-Normandie, & le plaça dans un lieu que l'on appela & que l'on appelle encore *Saint-Valery en Caux* : mais, environ cinquante ans après, ces reliques furent rapportées dans leur premiere place. En 1246, le Pape Innocent IV permit à l'Abbé d'uſer de tous les ornemens épiſcopaux. C'eſt le premier qui ait joui de ce privilége, devenu plus commun depuis. Par la ſuite, les Abbés ont même obtenu une Juriſdiction quaſi épiſcopale, qui n'a été reſtreinte qu'au ſiecle dernier. Au ſeizieme, c'eſt-à-dire, en 1568, les Huguenots s'emparerent de la ville & la pillerent. Ils ſe diſpoſoient à en faire autant à l'abbaye, lorſque le Maréchal de Briſſac vint les aſſiéger : ils répondirent d'abord inſolemment ; mais ayant été bientôt enlevés d'aſſaut, on leur reprit tout ce qu'ils ſe préparoient à emporter, & le Maréchal fit exécuter à Abbeville quatre d'entre les principaux Officiers Huguenots, & leurs têtes furent en-

Digitized by Google

voyées à Paris. L'abbaye eſt à préſent en commende & d'un bon revenu. Le monaſtere eſt occupé par des Religieux de la Congrégation de Saint Maur.

De l'autre côté de la Somme, preſque vis-à-vis Saint-Valery, eſt la petite ville & le port du *Crotoy*, qui étoit autrefois conſidérable, mais qui a été ruiné & comblé par les ſables; on y compte à peine douze cents habitans. L'embouchure de la Somme s'appelle *la Baie de Somme*, parce que la mer y entre, & que le flux & reflux s'y font ſentir très-haut, juſque dans Abbeville même, en paſſant entre le Crotoy & Saint-Valery. C'eſt là où Guillaume le Conquérant s'embarqua pour paſſer en Angleterre & en faire la conquête. Entre Saint-Valery & Abbeville, dans un endroit nommé *Blanquetaque*, ſe trouve un gué, choſe extraordinaire, vu la largeur & la profondeur du fleuve; on en douteroit, ſi l'on n'en avoit fait, en 1346, une triſte expérience. Ce gué ayant été découvert au Roi d'Angleterre Edouard III, par un traître qui reçut en récompenſe cent nobles à la roſe, monnoie d'or de ce temps-là, Edouard y paſſa avec ſon armée, & ſurprit auprès de *Crecy* les François qui ne s'y attendoient pas. Ce

Digitized by Google

bourg, ſur la riviere de *Maye*, auprès de la forêt à laquelle il donne ſon nom, eſt devenu fameux par cette fâcheuſe défaite, qui mit la France à deux doigts de ſa perte. Il y eut, dit-on, trente mille fantaſſins & douze cents cavaliers françois tués ſur la place. Le Prince de Galles, fils d'Edouard III, ſi connu ſous le nom de *Prince Noir*, eut la plus grande part à la gloire de cette journée. Jean de Luxembourg, Roi de Boheme, y fut tué & enterré dans l'abbaye de *Valoire*, à quelques lieues de là. On y voit encore ſon épitaphe, qui eſt fort ſimple, ou, pour mieux dire, fort plate, en quatre vieux vers françois, que voici.

L'an mil quarante-ſix & trois cents,
Comme la Chronique témoigne,
Fut inhumé & mis céans
Le très-puiſſant Roi de Behaigne.

Charles, Comte d'Alençon, frere du Roi Philippe de Valois, fut auſſi tué dans cette bataille, & enterré dans l'abbaye de Saint Sauve de Montreuil; un Comte de Blois, neveu du même Roi, Raoul, Duc de Lorraine, & le Comte de Flandres, y périrent egalement; & l'on croit que ces Princes & bien d'autres Guerriers

ſont enterrés ſous une grande élévation de terre, près du champ de bataille, dans un endroit nommé *Noyelles*. Au reſte, ſept cents ans avant cette époque, il y avoit à *Crecy*, une maiſon de plaiſance des Rois de la premiere race. Childeric II, l'un d'eux, fut tué, dit-on, en chaſſant dans la forêt voiſine.

A l'embouchure de cette même petite riviere de Maye, ſur laquelle eſt le bourg de Crecy eſt la ville de *Rue*, ſituée au milieu des marais, & à préſent peu conſidérable, n'ayant qu'environ douze ou quinze cents habitans. La premiere fois que l'on en entend parler dans l'Hiſtoire, c'eſt en 1196. Philippe le Bel en fit la dot de ſa ſœur Alix, qui épouſa Guillaume Comte de Ponthieu. Long temps après, cette ville fut fortifiée; mais au dix-ſeptieme ſiecle elle a été raſée. Elle étoit aſſez commerçante, & l'eſt même encore aujourd'hui à un certain point, le pays des environs produiſant beaucoup de grains de toute eſpece, étant coupé de terres labourables, de pâturages & d'étangs. Il y a à Rue des marchés réguliers, & pluſieurs foires dans leſquelles ſe débitent les denrées du pays. Ce qui y attiroit autrefois beaucoup de monde, c'étoit les pé-

lerinages que l'on faiſoit à une de ſes paroiſſes ; car cette ville en a quatre, un couvent de Cordeliers & un de Religieuſes. La principale de ces paroiſſes, qui eſt dédiée au Saint-Eſprit, conſerve un crucifix merveilleux & miraculeux, dont l'Hiſtoire eſt remarquable. Ce fut l'an 1000 qu'il fut découvert. Des Pélerins Européens, mais de différentes nations, ſe trouvant à Jéruſalem, entendirent parler à leur hôte de trois fameux crucifix, de grandeur preſque naturelle, qui étoient l'ouvrage d'un ancien & excellent Sculpteur, nommé *Nicodeme*. Soit que ce fût le Diſciple de Jéſus-Chriſt qui portoit ce nom, ou un autre plus moderne, on aſſuroit qu'il avoit travaillé avec beaucoup de ſoin & de ſuccès les corps de ces trois crucifix ; mais qu'ayant été embarraſſé pour repréſenter la tête de Jéſus-Chriſt, les Anges s'étoient chargés de cet ouvrage, & y avoient ſi bien réuſſi, qu'on ne pouvoit regarder ces images ſans ſe ſentir pénétré de la plus vive dévotion, & que leur ſeule vue opéroit des converſions & des miracles. Les Pélerins virent ces crucifix, éprouverent leur vertu miraculeuſe, & eurent le bonheur de s'en procurer la poſſeſſion. Enchantés d'une telle acquiſi-

tion, ils regagnerent les bords de la mer, & étoient prêts à les faire paſſer en Europe; mais ils ſe trouverent embarraſſés ſur le partage; enfin, ſe confiant dans les miracles que pouvoient opérer les crucifix, ils les placerent chacun dans un petit bateau, & les abandonnerent à la merci des flots. Les Pélerins ne furent point trompés dans leur attente: l'un d'eux étoit Italien Toſcan; le ſecond Normand; le troiſieme Picard. En arrivant dans ſa patrie, l'Italien apprit qu'il étoit entré dans le port le plus voiſin de Lucques en Toſcane, un petit bateau qui n'avoit pour guide, Pilotes & Matelots, qu'un crucifix. Il reconnut le ſien, qui eſt encore l'objet de la vénération des Lucquois, & très-connu en Italie ſous le nom du *Santo Volto*. Le ſecond s'étoit arrêté à l'embouchure de la Dive, & eſt honoré dans le bourg de Saint-Pierre-ſur-Dive, en Normandie. Le troiſieme aborda dans le port de Rue, & c'eſt celui que l'on y voit encore. Il y a fait pendant longtemps de fréquens miracles; le plus éclatant eſt celui qui l'empêcha d'être tiré du lieu où il eſt conſervé. Les habitans d'Abbeville avoient obtenu des Comtes de Ponthieu, que ce crucifix ſeroit em-

porté chez eux. Les habitans de Rue le virent partir les larmes aux yeux ; mais ils furent bientôt conſolés ; au ſortir de la ville, les chevaux ne purent plus traîner le chariot ſur lequel étoit placé le crucifix. On eut beau les changer & les multiplier, il fallut y renoncer ; mais un ſeul cheval le ramena aiſément à la porte de la même égliſe dont il avoit été tiré. Cependant la ville de Rue a un autre Patron qui s'appelle *Saint Wlphaly*, Diſciple de Saint Riquier, & après lui Abbé de Forêt-Moutiers. Ses reliques reſterent dans cette derniere abbaye juſqu'aux incurſions des Normands, qui, par miracle, ne les enleverent point de ce lieu, & ne pillerent même pas la châſſe, qui étoit d'or : mais, deux ſiecles après, Arnoud, Comte de Flandres, grand voleur de reliques, les fit enlever & tranſporter dans la ville de Montreuil, où elles ſont encore, à l'exception de quelques parties dont on a fait préſent à la ville de Rue. Elles ſont placées dans la même égliſe où l'on voit le ſaint crucifix.

Revenons à l'abbaye de *Saint Riquier*, dont j'ai commencé l'Hiſtoire avant celle d'Abbeville, parce que cette derniere y tient véritablement. Le bourg eſt à pré-

ſent peu conſidérable; mais il l'a été beaucoup plus autrefois; car du temps de Hugues Capet il y avoit deux mille cinq cents maiſons. J'ai dit comment les reliques du Saint furent deux fois rapportées dans cette abbaye, dont elles avoient été enlevées au milieu du onzieme ſiecle. Saint Gervin la gouvernoit alors, & y donnoit lesplus grands exemples de piété, de charité, & de cette naïveté, fille de l'innocence, qui quelquefois caractériſe vraiment les Saints. Il eut pour ſucceſſeur ſon neveu, du même nom, qui ne lui reſſembla en rien. Il parvint par de mauvaiſes voies à l'évêché d'Amiens, & en fut dépoſſédé dans un Concile, auſſi bien que de l'abbaye de Saint Riquier; tant il eſt vrai que la ſainteté n'eſt rien moins qu'héréditaire dans les familles qui ont produit les plus grands Saints! Le ſucceſſeur de Gervin II fut bien embarraſſé à défendre les droits que ſon prédéceſſeur avoit laiſſé perdre, ou qu'il avoit aliénés. Il avoit amaſſé des ſommes conſidérables, ſous prétexte de rétablir l'abbaye qui avoit été ruinée par pluſieurs incendies; pour cet effet, on avoit promené la châſſe de Saint Riquier dans les villes & les paroiſſes des environs: cette quête avoit produit d'a-

bondantes aumônes; mais elles avoient été diſſipées. En 1131, le bourg & l'abbaye eſſuyerent encore de nouveaux malheurs. Des Gentilshommes, nommés les *Calots* ou les *Calotins*, s'y étoient établis, & s'en étoient en quelque façon rendus les maîtres. Hugues, Comte de Saint-Pol, ſurnommé *Camp-d'Avene*, s'étant aſſocié avec d'autres Seigneurs du pays, vint aſſiéger les Calotins, & pour les forcer à ſe rendre, employa le feu grégeois, dont on ſait que le ſecret eſt perdu, & qui étoit inextinguible; il en réſulta du dommage dans le bourg & l'abbaye, & les Moines voulurent être indemniſés. Ils ne purent l'obtenir, & accuſerent le Comte de Saint-Pol devant le Pape qui étoit alors en France. Hugues fut excommunié, eut peur, demanda pardon, l'obtint, &, pour pénitence, fonda l'abbaye de *Cercamp*, ſur les confins de l'Artois, entre Dourlens & Saint-Pol.

Il y avoit déjà eu un exemple plus terrible de la maniere dont les moines de Saint Riquier ſavoient ſe venger de ceux qui vouloient les troubler dans leurs poſſeſſions. *Iſambart* étoit un Seigneur puiſſant dans le Ponthieu, qui avoit contribué, en 881, au gain de la bataille de Sau-

Digitized by Google

court contre les Normands. Il poſſédoit dans le bourg de Saint Riquier un petit château nommé *La Ferté*. Les Moines s'en rendirent les maîtres, & quand Iſambart voulut y rentrer, on lui en ferma les portes. Il s'en plaignit au Roi, qui étoit alors, à ce que l'on croit, Louis III ou Charles le Gros, Princes foibles, qui ne purent ou ne voulurent lui rendre juſtice. Alors on prétend qu'il s'adreſſa aux Normands, qu'il conduiſit lui-même le Roi de ces Barbares, nommé *Gormond*, juſque dans la Picardie, & vint avec lui aſſiéger Saint-Riquier. Les Normands firent de grands déſordres dans l'abbaye, & la pillerent. Iſambart fut tué en aſſiégeant ſon propre château de La Ferté. Il eſt enterré, non comme un Seigneur Chrétien, mais comme un Païen, dans un champ près d'un bois, ſous une éminence de terre que l'on appelle encore *la tombe d'Iſambart*. Le Roi Gormond l'eſt à peu près de même, à quelques lieues de là, près de *Vignacourt*, en Picardie. Les Chroniques écrites par des Moines de Saint Riquier, ont dit beaucoup de mal d'Iſambart, & le repréſentent comme un renégat, un traître, un ennemi de la Religion & des Moines; cependant il ſe

fait tous les ans à Saint Riquier une cérémonie qui ſemble prouver qu'Iſambart n'avoit point tant de tort. A certain jour de l'année, le Procureur de l'abbaye eſt obligé de ſe trouver ſur le pont-levis de l'ancien château de La Ferté, & là on lui fait prêter un ſerment en vieux françois, dans lequel on lui répete pluſieurs fois de ne point troubler les cendres d'Iſambart. Ce ſerment a donné lieu à des Diſſertations hiſtoriques aſſez curieuſes.

Cette abbaye, autrefois ſi fameuſe & ſi puiſſante, étoit, à la fin du ſiecle dernier, tombée dans un grand délabrement. Heureuſement qu'elle trouva alors un Abbé Commendataire riche & généreux, qui ſe chargea de remettre l'égliſe & les bâtimens en honneur; & pendant plus de cinquante ans qu'il l'a poſſédée, lui a rendu, pour ainſi dire, tout ſon luſtre. Cet Abbé, fait pour ſervir de modele aux Commendataires des anciennes & illuſtres abbayes, étoit fils de M. le Chancelier d'Aligre, & eſt mort Doyen du Conſeil, en 1695. On voit encore dans l'égliſe de l'abbaye la châſſe de Saint Riquier, & dans la bibliotheque quelques foibles reſtes de celle donnée par Engilbert, parent & favori

de

de Charlemagne. On ſait que cette bibliotheque montoit autrefois à deux cent cinquante-ſix Volumes, & ce nombre de Livres paſſoit, il y a onze cents ans, pour conſidérable. On y trouve un Livre d'Evangiles écrit ſur vélin en caracteres d'or, que l'on croit être de cette époque.

Le pays qui eſt entre la ville de Rue & la riviere d'Autie, s'appelle le *Marquenterre*. Je ne ſais trop d'où lui vient ce nom; mais ce pays ne contient rien de remarquable. Il s'étend ſur le bord de la mer. La côte eſt marécageuſe & peu abordable, auſſi bien que celle entre l'Autie & la Canche, qui renferme le Bailliage de Montreuil, ayant l'Artois à l'orient, & la mer à l'occident.

Montreuil s'appelle communément *Montreuil ſur-mer*, quoiqu'il en ſoit à trois lieues, à quelque diſtance des bords de la Canche. Son nom latin, *Monaſteriolum*, (petit monaſtere), indique que la ville eſt moins ancienne que le monaſtere. Autrefois ce lieu s'appeloit, dit-on *Braium*. Saint Sauve, qui fut enſuite Evêque d'Amiens, y établit ſous le regne de Thiery II, au ſeptieme ſiecle, un couvent qu'on appelle le *Petit*, par oppoſition aux grandes abbayes voiſines; cependant il en devint

lui-même une, qui porte encore le nom de *Saint-Sauve*; elle eſt de peu de revenu. Ce fut Helgaut, un des plus anciens Comtes du Ponthieu, ſous les Rois Carlovingiens, qui fit bâtir la ville, & enſuite ſe fit Moine à Saint Riquier; elle fut depuis pluſieurs fois le partage des freres & des cadets des Comtes de Ponthieu, qui s'intitulerent quelquefois *Comtes de Montreuil*. Cependant il paroît que lorſque Philippe Auguſte en fit l'acquiſition, elle appartenoit à un Seigneur du village de Montenay. Depuis, elle a toujours été du domaine de la Couronne.

La *Canche*, depuis Montreuil juſqu'à la mer, coule à travers des marécages, ce qui en rend la navigation difficile & preſque nulle; auſſi ne vient-il à Montreuil que de petites barques. On y compte cependant environ quatre mille habitans. Ses marais ont été de tout temps ſa principale défenſe; Louis XIV y a fait ajouter des fortifications en regle par le célebre M. de Vauban, & une citadelle de la conſtruction de ce ſavant Ingénieur. On diſtingue la ville en haute & baſſe; elles ne ſont ſéparées que par une ſimple muraille. Il y a dans l'une & dans l'autre ſix paroiſſes, une petite collégiale, l'abbaye de Bénédic-

Digitized by Google

tins de Saint-Sauve, & celle de Sainte Auſtreberte, fondée l'an 1050 auprès de Heſdin, & transférée à Montreuil; deux couvens de Moines mendians & deux hôpitaux.

Plus bas, près de l'embouchure de la Canche, vis-à-vis d'Eſtaples en Boulonnois, étoit autrefois un lieu fameux même du temps des Romains, & avant leurs conquêtes; on le nommoit en françois *Quentovic*, en latin *Quantiæ Vicus*, bourg de la Canche. Nos Rois de la premiere Race y avoient un palais, du temps de Charles le Chauve, où l'on frappoit de la monnoie: on trouve encore des pieces de ce Monarque, au revers deſquelles on lit le nom de Quentovic; il y a dans un des articles de ſes Capitulaires, Charles le Chauvre fait défenſe d'en frapper ailleurs. L'an 842, les Normands étant deſcendus ſur les côtes du Ponthieu, détruiſirent abſolument cette ville; & le port s'étant trouvé gâté & comblé par les ſables & les vaſes, il ne ſubſiſte plus dans ce lieu que l'abbaye de *Saint-Joſſe*, qui tire ſon nom d'un Prince, frere du Duc de Bretagne Judicaël, qui ſe retira, au ſeptieme ſiecle, dans une forêt du Ponthieu, & y finit ſes jours dans la ſolitude & les

auſtérités. Le Comte Aymond, grand Seigneur du temps de Charlemagne, découvrit la retraite de ce Prince, à l'occaſion d'un ſervice que Saint Joſſe lui rendit. Le Comte étoit à la chaſſe depuis le grand matin, & mouroit de ſoif, auſſi bien que ſes Piqueurs & ſes chiens. Le Saint, auquel il demanda s'il y avoit une fontaine dans les environs, fit ſur le champ ſortir une ſource ſous ſes pas, & comme les chiens d'Aymond l'incommodoient pour boire, l'Ermite en fit ſortir une autre exprès pour la meute. On voit encore ces deux fontaines auprès du prieuré de Saint-Joſſe-au-Bois, en Ponthieu. Quand le Comte Aymond eut appaiſé ſa ſoif, il interrogea l'Ermite, & ayant appris qui il étoit, l'emmena avec lui à *Quentovic*, & le mit à la tête d'un monaſtere dans lequel Saint Joſſe mourut & fut enterré. Ses reliques y opérerent tant de miracles que Charlemagne en forma une abbaye en regle. Elle fut ruinée, comme tant d'autres, par les Normands, rétablie en 1090, par Guy Comte de Ponthieu, & très-enrichie par ſes ſucceſſeurs.

La derniere abbaye du Ponthieu, dont j'ai à parler, eſt dans le Vimeu, touchant l'Amiénois; elle s'appelle *Selincourt*, & fut fondée, en 1131, par Gautier Tirel,

Seigneur de Poix : elle eſt fameuſe par la poſſeſſion d'une précieuſe relique ; c'eſt une *ſainte larme*, pareille à celle que l'on révere à Vendôme. Ce fut Bernard de Moreuil qui la rapporta de Conſtantinople en 1206, & la donna à ce monaſtere. On conte que lorſque le donateur approcha, en portant cette relique, les cloches de l'abbaye ſonnerent d'elles-mêmes; ce qui donna avis à toute la Communauté d'aller proceſſionnellement au devant. Cette ſainte larme eſt remarquable, en ce qu'elle eſt parfaitement liquide, & plus encore que celle de Vendôme. On voit dans l'égliſe de l'abbaye pluſieurs tombeaux des Tirel, Sires de Poix.

Le Boulonnois peut être regardé comme faiſant partie de la grande province de Picardie ; cependant il forme un gouvernement particulier, qui s'étend depuis la Canche juſqu'aux frontieres de Flandres, près de Gravelines, ayant la mer à l'occident, au ſeptentrion une partie de la Flandre, & l'Artois à l'orient. Ce pays, quoique moins fertile que quelques autres parties de la Picardie, eſt cependant aſſez abondant en grains : il y a auſſi quelques pâturages où l'on nourrit des beſtiaux, qui fourniſſent du beurre,

que l'on tranſporte aſſez loin étant ſalé, & des haras, d'où il ſort des chevaux d'une aſſez bonne eſpece, mais que l'on en tire fort jeunes pour les élever & les engraiſſer dans les pacages de Normandie. On y trouve d'ailleurs deux mines abondantes de charbon de terre, dont on fait un grand débit, quoique celui qui en provient ſoit inférieur à celui d'Angleterre, & deux carrieres d'aſſez beau marbre ; enfin, une fontaine d'eau minérale ferrugineuſe. Mais le grand objet de commerce du Boulonnois eſt le poiſſon, ſur-tout les harengs & les maquereaux.

On peut diviſer le *Boulonnois* en *Haut* & *Bas*, en y comprenant le *pays reconquis*, qui forme le Haut-Boulonnois, & d'ailleurs ſe ſubdiviſe en Comtés de *Guines* & d'*Ardres*, & en pays d'*Oye*. C'eſt dans ce dernier canton qu'eſt la place & le port de *Calais*. Je vais, à l'imitation de nos anciens Coſmographes, commencer par l'Hiſtoire du Boulonnois & de l'évêché de Boulogne, avant que de paſſer à la deſcription des principaux lieux qu'il renferme.

Le *Boulonnois* faiſoit partie du pays des *Morins*, lorſque Jules Céſar entra dans les Gaules, & il y avoit déjà des

châteaux & des forts conſidérables. Le plus important étoit *Portus Iccius*, que l'on croit être *Wiſſan*, près Boulogne, & la plus grande ville, *Geſſoriacum*, aujourd'hui Boulogne même. Dès le temps de Conſtance Chlore, *Geſſoriacum* prenoit déjà indifféremment cet ancien nom ou celui de *Bononia*. Lors de la deſtruction de l'Empire Romain, & même de ſon affoibliſſement, Boulogne paſſa ſous la domination des Barbares; ce furent, à ce que l'on croit, des Francs, deſcendans ou parens de Clodion & de Merovée. Les vieux Hiſtoriens en nomment pluſieurs, mais ſans en donner une ſuite exacte (ſans préjudice du Roi Artus & de ſes Chevaliers de la Table Ronde, que l'on prétend avoir fait des exploits dans le Boulonnois). *Chararic* vivoit du temps de Clovis, & ſe joignit à lui pour combattre les Gaulois Romains. Le Comte de Boulogne, qui vivoit ſous le regne de Dagobert, s'appeloit *Badefroy*, & fut le pere de *Sainte Auſtreberte*. *Walbert* eut pour fils *Saint Wulmer*, Fondateur de l'abbaye de *Samer*. Pluſieurs autres Comtes de Boulogne firent différentes fondations; mais leur deſcendance ne nous eſt point connue. Sous les Carlovingiens, les Comtes de

Flandres s'étant établis ſous le nom de *Foreſtiers*, & étant devenus héréditaires, ils eurent des diſputes avec les Comtes de Boulogne, qu'ils prétendoient être leurs vaſſaux. Enfin, ils s'unirent pour ſe défendre contre les Normands (que les vieilles Chroniques Picardes appellent *Saraſins*), qui commencerent à faire des irruptions dans la France Maritime, à la fin du neuvieme ſiecle. Le Comte *Hernequin* de Boulogne les repouſſa. Après lui on en nomme pluſieurs autres, tels qu'*Ernicule*, qui eut, dit-on, pour fils *Arnoult*; celui-ci devint Comte de Boulogne vers 972, fut pere de *Guy à la blanche barbe*, qui eut pour fils *Euſtache I*, & pour petit-fils *Euſtache II.* Ce dernier, en paſſant par les Ardennes, devint amoureux (à Bouillon) d'une Demoiſelle ou Princeſſe, nommée *Ide*, qu'il épouſa, & qu'il emmena avec lui dans ſon Comté de Boulogne. Il en eut quatre garçons; le premier ſe nomma *Godefroy*, & fut ſurnommé *de Bouillon*, tant parce qu'il y étoit né, qu'à cauſe que, dès qu'il fut grand, ſon oncle *Godefroy le Barbu*, Duc de la Baſſe-Lorraine, & frere d'*Ide*, lui fit préſent de ce château. Godefroy donna de bonne heure des preuves de ſa piété & de

ſa valeur, & s'engagea dans la premiere Croiſade avec Baudouin ſon ſecond frere. L'eſtime générale que l'on conçut de lui, fut cauſe qu'après la priſe de Jéruſalem, il en fut élu Roi : mais ſa modeſtie l'empêcha d'accepter ce titre, & il ne voulut jamais prendre que celui d'*Advoué du Saint Sépulcre*. Entre autres merveilles que l'on raconte de ce Prince, on aſſure que recevant des complimens ſur la force de ſon bras, avec lequel il fendoit en deux des Saraſins de la tête aux pieds, il répondit que cela venoit de ce que ſa main n'avoit jamais été ſouillée par aucun attouchement déshonnête. Il mourut ſans enfans, n'ayant point été marié. Son frere Baudouin lui ſuccéda au royaume de Jéruſalem, & *Euſtache*, troiſieme des enfans de la Comteſſe Ide, eut pour ſa part le Comté de Boulogne. Sur la fin de ce ſiecle, il ſe fit Moine de l'Ordre de Cluni, dans un prieuré du Boulonnois, & laiſſa ſon Comté à ſa fille *Mahaut*, qui épouſa *Etienne de Blois*, Comte de Mortain. En 1136, cet Etienne monta ſur le trône d'Angleterre, aux droits de ſa mere ; mais il eut de grandes guerres à ſoutenir pour ſe mettre en poſſeſſion de cette couronne & du Duché de Normandie, auquel il préten-

doit également. Il parvint enfin à régner tranquillement ſur-tout lorſque ſon fils *Euſtache*, qui devoit être héritier de ſon royaume, de ſon Duché & de ſon Comté, fut mort ; mais il fut convenu qu'après lui, le royaume & la Normandie paſſeroient à Henri Plantagenet. *Guillaume*, fils cadet d'Etienne, n'hérita que du Boulonnois ; il mourut ſans enfans : il avoit une ſœur ; mais elle étoit Religieuſe & Abbeſſe. Cela n'empêcha pas qu'elle ne fût enlevée par Matthieu d'Alſace, frere d'un Comte de Flandres, qui l'épouſa & en eut deux filles ; l'aînée ſe maria à un Comte de Gueldres ; la fille de celle-ci à un Comte de Dammartin ; & enfin, la petite-fille Mahaut à Philippe de France, fils de Philippe Auguſte (1). Les enfans qu'elle eut de ce mariage étant morts, elle épouſa, en ſecondes noces, Alphonſe, Prince & depuis Roi de Portugal ; mais elle ne laiſſa à ſa mort aucune poſtérité. Le Comté de

(1) L'on prétend que la Comteſſe Mahaut étoit la premiere joueuſe d'échecs de ſon ſiecle, mais en même temps la plus mauvaiſe joueuſe ; elle ſe querelloit avec ſon mari, & ils firent mauvais ménage, uniquement parce qu'ils jouoient ſouvent enſemble, & prétendoient chacun à la ſupériorité du jeu.

Digitized by Google

Boulogne paſſa alors à une de ſes couſines, fille d'un Duc de Brabant ; & enfin à Robert IV, Comte d'Auvergne, qui s'en mit en poſſeſſion vers 1250, & mourut vers 1276. La deſcendance maſculine de ce Robert ne finit qu'en 1380 : *Jeanne*, héritiere de Boulogne & d'Auvergne, épouſa, en 1389, Jean Duc de Berri, frere du Roi Charles V ; mais elle n'en eut point d'enfans, non plus que de Georges de la Trimouille ſon ſecond mari. *Marie*, ſa couſine-germaine, femme de *Bertrand de la Tour-d'Auvergne*, *Seigneur de Montgaſcon*, fut héritiere de la Ducheſſe Jeanne. *Bertrand de la Tour-d'Auvergne*, comme petit-fils de celle-ci, fut Comte d'Auvergne & de Boulogne ; mais Louis XI ayant été forcé de céder le Comté de Boulogne à Philippe Duc de Bourgogne, à la charge de dédommager les légitimes poſſeſſeurs, il donna le Comté de Lauragais, en Languedoc, en échange à Bertrand, qui, en cédant la poſſeſſion réelle du Boulonnois, ne laiſſa pourtant pas de continuer à prendre le titre de Comte de Boulogne. Ces droits échurent à Catherine de Médicis, ſon arriere petite-fille par ſa mere. Tout le monde ſait que cette Princeſſe monta ſur le trône de France par ſon mariage avec

Henri II, & fut Régente du royaume ſous les trois Princes ſes enfans ; ainſi elle eut tout le crédit néceſſaire pour faire valoir ſes droits ſur l'Auvergne & même ſur le Comté de Boulogne. Le Roi Louis XI avoit réuni ce Comté à ſa Couronne, après la mort de Charles le Téméraire, dernier Duc de Bourgogne ; & pour qu'on ne pût plus dire que ce Comté relevoit de celui d'Artois, ainſi que cela avoit été décidé, ce Monarque politique, qui ſavoit tourner à ſon profit juſqu'à ſes actes de dévotion les plus ſinguliers, avoit fait hommage du Boulonnois à la Sainte Vierge, & s'étoit déclaré homme lige de Notre-Dame de Boulogne ; mais il avoit laiſſé quelques parties du domaine utile aux héritiers de Bertrand de la Tour-d'Auvergne. Catherine de Médicis, à laquelle ces droits étoient échus, en jouit juſqu'à ſa mort, & les tranſmit à Marguerite de Valois, la derniere de ſes filles ; & ce ne fut qu'après cette Princeſſe que le Boulonnois tout entier fut du domaine de la Couronne.

Quant à l'évêché de Boulogne, on le croit généralement très-moderne ; cependant quelques Auteurs Boulonnois ne conviennent pas de cela ; ils croient que

dès la fin du troiſieme ſiecle de notre Ere, il y avoit des Evêques à Boulogne. Mais ſi cette opinion peut ſe ſoutenir, ce n'eſt qu'en admettant qu'il y avoit dans les Gaules des Evêques ambulans, qui, pour inſtruire les Chrétiens, ſe tranſportoient tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre: ainſi l'on peut croire que le même Evêque alloit quelquefois à Terouane, quelquefois à Boulogne, & dans d'autres places du pays des Morins. Quoi qu'il en ſoit, la cathédrale actuelle de Boulogne, qui n'a un Evêque fixe & permanent que depuis 1553, étoit anciennement une abbaye dédiée à la Sainte Vierge, & elle doit ſa fondation à une image miraculeuſe que l'on y révere encore. Les vieux Chroniqueurs aſſurent que cette image entra dans le port de Boulogne l'an 633, ſous le regne du Roi Dagobert I, dans un bateau ſans Pilote ni conducteur. On penſe qu'elle venoit de Jéruſalem ou d'Antioche, qui alors avoient déjà été pris par les Saraſins. Comme c'eſt une ſtatue de bois de cedre, très-reſſemblante, pour la matiere & le travail, à celle que l'on révere à Notre-Dame de Lorette, on croit que l'une & l'autre ſont l'ouvrage de Saint Luc. On trouva dans le même bateau, avec la ſta-

tue, une vieille Bible manuſcrite, que l'on voyoit encore à Boulogne au ſeizieme ſiecle. La reliure antique étoit couverte de lames d'argent, ſur leſquelles étoient écrits des vers latins, qui, quoique mauvais, étoient plus modernes que l'arrivée de la Sainte Image à Boulogne, mais en indiquoient l'époque. Clotaire III fut, dit-on, le premier Roi qui fit bâtir l'égliſe dans laquelle on commença à révérer la ſtatue miraculeuſe. Saint Omer, qui vivoit dans le même temps, y venoit ſouvent faire ſa priere. La ville de Boulogne étant dès-lors fortifiée, on la regardoit comme un aſile propre à garantir du ravage des Normands, les reliques que l'on pourroit y tranſporter. Ainſi l'on y porta, aux neuvieme & dixieme ſiecles, les corps des Sts. Vandrille, Ansbert, Vulfran, Bertoul, & autres, dont la plupart furent enſuite reportés dans leurs anciennes égliſes, quand on n'eut plus rien à craindre de la part des Normands. La Comteſſe *Ide*, dont j'ai déjà parlé, prit l'égliſe de Notre-Dame de Boulogne en affection, & lui fit de grandes donations; ſon fils Godefroy de Bouillon, auſſi pieux qu'elle, en fit autant, & y envoya même de Jéruſalem beaucoup de reliques & de préſens. Euſtache,

frere de Godefroy, y plaça des Chanoines réguliers, & l'érigea en abbaye l'an 1106. Au quatorzieme ſiecle, l'an 1319, cette dévotion étoit déjà ſi fameuſe, que des Bourgeois de Paris de l'un & de l'autre ſexe, dont la plupart avoient fait le pélerinage de Boulogne, s'étant unis en confrérie, bâtirent dans le village *des Menus*, à deux lieues de Paris, près Saint-Cloud, une égliſe à laquelle ils donnerent le nom de *Boulogne*, & y placerent une image de la Sainte Vierge, ſur le modele de celle de Picardie. Les Religieuſes de Montmartre donnerent le terrein néceſſaire. Le Roi Philippe le Long contribua à la conſtruction, & les Papes accorderent des indulgences à cette nouvelle égliſe. Elle devint paroiſſe, & donna ſon nom à un joli bois, planté auprès de ce village. La confrérie a ſubſiſté long-temps, & l'on en voyoit encore les regiſtres il n'y a guere plus de cent ans. On y faiſoit remarquer les ſignatures de tous les Rois & Reines, Princes & Princeſſes du Sang, qui, pendant plus de quatre cents ans, s'y étoient tous fait inſcrire. Si cette dévotion à Notre-Dame de Boulogne, qui n'étoit qu'indirecte, &, pour ainſi dire, de la ſeconde main, eut une très-grande vogue, on peut croire que la

véritable image de Boulogne ne fut pas moins honorée. Philippe Auguſte y fit de grands préſens. Le mariage d'Iſabelle de France, fille de Philippe le Bel, avec Edouard II, Roi d'Angleterre, ſe célébra dans cette égliſe avec grand éclat, & occaſionna encore de nouveaux bienfaits de la part des Rois de France & d'Angleterre. Le Roi Jean ayant été fait priſonnier par les Anglois après la bataille de Poitiers, ſon fils Charles fit un vœu pour ſa délivrance; & le Roi étant revenu en France & ayant abordé à Boulogne, accomplit ce vœu en perſonne. Charles étant monté ſur le Trône ſous le nom de *Charles V*, continua à faire de grands biens à cette égliſe, & même la fit rétablir ou rebâtir. A la fin de ce même ſiecle, le Maréchal de Boucicaut fit préſent à Notre-Dame d'un bijou d'or très-magnifique, repréſentant un éléphant ſurmonté d'un château enrichi de perles & de pierreries. C'étoit en reconnoiſſance de ce que ce brave Chevalier avoit remporté une éclatante victoire, en combat particulier, lui quatrieme François, contre quatre grands Seigneurs Anglois, dans un champ clos qui leur avoit été aſſigné près de Calais. Le Roi Charles VI avoit été (dit Froiſſard) témoin de ce combat

combat en habit déguiſé. Il dura trois jours conſécutifs, & fit grand honneur aux Chevaliers François, c'eſt-à-dire, à Boucicaut & à ſes compagnons.

Le tréſor de l'égliſe de Boulogne ſe trouva ſucceſſivement rempli par les magnifiques préſens des Rois d'Angleterre, des Comtes de Flandres, d'Artois; des Comtes d'Auvergne, de Boulogne & de Saint-Pol. Les Ducs de Bourgogne, pendant le temps qu'ils poſſéderent le Boulonnois, ne furent pas moins généreux en faveur de cette égliſe. Enfin Louis XI, l'ayant réuni à la Couronne, non ſeulement témoigna ſa dévotion à la Sainte Vierge, mais il la reconnut pour ſa Dame ſuzeraine, & lui fit hommage, ainſi que je l'ai dit plus haut. Comme c'étoit alors une abbaye, ce fut entre les mains de l'Abbé que Louis XI prêta le ſerment de fidélité; il en fit expédier des Lettres patentes; ſes ſucceſſeurs ont ſuivi ſon exemple. Chaque hommage a été accompagné d'un préſent conſidérable, tel que des cœurs d'or, des châteaux d'argent doré, &c. Les Reines Marie d'Angleterre, Claude & Anne de Bretagne y firent auſſi des viſites ou pélerinages en perſonne.

En 1544 commence une ſuite de malheurs qu'éprouva Boulogne & même l'image de Notre-Dame. Henri VIII forma le ſiége de cette ville, & s'en empara après trois mois d'attaque. Il s'étoit déjà déclaré en faveur du ſchiſme, & même contre le culte des reliques & des images. Les Anglois pillerent les égliſes, contre la teneur de la capitulation. Pluſieurs bâtimens furent chargés de leurs dépouilles. Les orgues de l'abbaye, qui étoient très-belles, furent transférées dans la cathédrale de Cantorbery. La ſtatue miraculeuſe fut emportée en Angleterre, dans une maiſon particuliere, après avoir été dépouillée de tous ſes ornemens. Elle ne fut reſtituée que neuf ans après, par Edouard VI, fils d'Henri VIII : mais elle ne put être rétablie dans ſa chapelle, que les Anglois avoient détruite pour en faire un baſtion. Cependant Henri II fit ſon entrée dans Boulogne en 1553, ordonna en même temps le rétabliſſement de la chapelle, & arrangea l'établiſſement d'un évêché dans Boulogne. Cette érection fut décidée ſous le pontificat de Jules III, & fut compoſée d'une partie du dioceſe de Terouane, ruiné par Charles-Quint même. Du reſte, on compoſa

Digitized by Google

celui de Saint-Omer. On affecta au dioceſe de Boulogne deux cent ſoixante-dix-ſept paroiſſes, dont environ la moitié eſt dans le Boulonnois & le Calaiſis, le reſte dans l'Artois. L'érection de Boulogne en évêché ne fut tout-à-fait conſommée qu'en 1566; & dès 1567 les Huguenots ſe rendirent maîtres de la ville, & ces Hérétiques y commirent les plus grands déſordres, ſur-tout quant aux perſonnes des Eccléſiaſtiques & aux tréſors des égliſes. Tout ce qui avoit échappé, environ vingt-cinq ans auparavant, au pillage des Anglois, fut emporté; la ſainte image, dépouillée de ſes ornemens, fut portée dans un château du Boulonnois, nommé *Honvaut*, & jetée dans un puits. Par bonheur, une Demoiſelle Catholique s'en étant apperçu, la retira ſecrétement, & la plaça dans une chambre qu'elle occupoit au château. L'année ſuivante 1568, les Huguenots furent chaſſés, & pendant le reſte de ce ſiecle, la cathédrale & les autres égliſes qui avoient été en partie brûlées, ſe rétablirent, à la faveur des Edits de pacifications; mais la ſainte image fut long-temps ſans être retrouvée. On en avoit même mis à ſa place une autre d'argent doré aſſez magnifique: enfin,

au commencement du dix-ſeptieme ſiecle, le Seigneur de *Honvaut* étant rentré dans le ſein de l'Egliſe Catholique, déclara qu'il avoit dans ſon château la véritable image de Notre-Dame de Boulogne. Le fait ayant été conſtaté, on alla la chercher proceſſionnellement, & elle fut reportée avec beaucoup de cérémonie dans ſon ancienne place.

Il n'y a dans la ville de Boulogne que deux paroiſſes, une pour la haute ville, l'autre pour la baſſe, indépendamment de la cathédrale, qui eſt aſſez belle, ayant été bien rétablie & ornée depuis le ſeizieme ſiecle, & cinq couvens, ſavoir, des Cordeliers, des Minimes, des Capucins, des Religieuſes Annonciades, & une ancienne abbaye nommée *Saint Wilmer*, fondée par Euſtache I, pere de Godefroi de Bouillon. Elle a été occupée par des Chanoines réguliers, & l'eſt à préſent par des Peres de l'Oratoire qui y tiennent un collége. La ville ſe diviſe en haute & en baſſe; la premiere étoit autrefois la plus conſidérable; elle eſt ſur une hauteur, mais commandée par d'autres plus élevées. C'eſt dans cette partie de la ville que l'on voit encore quelques ruines & débris de l'ancienne *Geſſoriacum*, ou du moins

Digitized by Google

de la premiere ville de Boulogne, avant l'irruption des Normands ; il y a encore quelques murailles très-épaiſſes. C'eſt auſſi là qu'eſt le vieux château conſtruit par Philippe de France, fils de Philippe Auguſte, oncle de Saint Louis, qui avoit épouſé *Mahaut* Comteſſe de Boulogne. On y lit cette inſcription ſur une pierre au deſſus de la principale porte du château. *Philippe Fieux, le Roi Philippe, Cueux de Boulogne, fit faire ce cartel comme eſt l'an de l'Incarnation* 1231. De ce côté là encore eſt la *tour d'ordre*, dont tous nos vieux Auteurs attribuent la conſtruction à l'Empereur Caligula ; il eſt ſûr qu'elle eſt de conſtruction Romaine, & pareille à celle de tant de monumens Romains que l'on voit dans divers endroits de la France. D'ailleurs on a trouvé au pied de cette tour, des tombeaux, des urnes, des idoles, & quantité de médailles. Elle eſt bâtie ſur la falaiſe qui domine ſur le port. Il paroît que ſa forme étoit octogone ; elle a bien deux cents pieds de circuit. Selon toute apparence, c'étoit un phare ſur lequel on allumoit des feux toute la nuit ; auſſi croit-on que le nom de *tour d'ordre* vient de *turris ardens*, *tour ardente*. Du temps de Charlemagne,

on faiſoit encore cet uſage de la tour d'ordre ; on a même continué juſqu'au ſeizieme ſiecle : mais, au milieu du dix-ſeptieme, la mer ayant miné la roche ou falaiſe ſur laquelle elle eſt ſituée, elle eſt tombée, & on n'en voit plus que les ruines & les fondemens.

Dans l'état préſent, la haute ville de Boulogne eſt la moins conſidérable, quoique toujours la plus forte par ſa ſituation. D'ailleurs les fortifications en ont été à peu près démolies en 1688, par ordre de Louis XIV. Elle renferme l'ancien château, la cathédrale, l'hôtel-de-ville, les principaux Tribunaux. Mais actuellement la baſſe ville eſt la plus riche, la plus marchande & la plus peuplée. Elle eſt en partie ſur le penchant de la hauteur ſur laquelle eſt ſituée la ville haute, & en partie dans le vallon. Elle eſt enveloppée par une ſimple fortification, qui eſt le reſte des forts & fortins qui avoient été bâtis pour l'attaque & la défenſe de cette place, dans les ſiéges qu'elle a ſoutenus au ſeizieme ſiecle. Actuellement elle eſt bien bâtie, & les rues en ſont bien percées ; elle contient cinq à ſix mille perſonnes, entre autres beaucoup de familles Angloiſes réfugiées, & d'autres Anglois qui

ſont un commerce de contrebande ſur les côtes de leur patrie. Le port de Boulogne, jadis fameux & très-fréquenté, étoit infiniment meilleur au ſeizieme ſiecle, qu'il n'eſt aujourd'hui ; mais il s'eſt formé depuis un banc de ſable qui en fermoit preſque entiérement l'entrée. De nos jours on a travaillé à le détruire & à empêcher qu'il ne ſe reforme, au moyen des jetées & des écluſes ; mais on n'eſt pas encore parvenu à rendre le commerce de Boulogne bien conſidérable. Il ne conſiſte que dans le débit des maquereaux & des harengs, qu'on mange frais dans leur ſaiſon ; hors ce temps, les harengs ſe débitent ſalés ou fumés, ce que l'on appelle dans le pays, *ſaurer*. On fabrique au reſte dans la ville de Boulogne beaucoup de bas de laine ; on y contrefait le ratafia de Bologne en Italie, & il paſſe, à la faveur de la reſſemblance de nom. La rade de Boulogne n'eſt qu'à une portée de canon de terre ; quoiqu'elle ne ſoit pas excellente, elle eſt aſſez bonne pour que les bâtimens médiocres puiſſent y mouiller dans le temps de la baſſe marée, en attendant la haute pour entrer dans le port. A une lieue & demie de la

ville, eſt la rade de Saint Jean, où les gros vaiſſeaux peuvent mouiller, mais ſeulement avec de certains vents.

Le Corps Municipal de la ville de Boulogne conſiſte dans un Maïeur ou Maire, un Vice-Maïeur, & trois Echevins. Ils tiennent leurs priviléges anciennement des Comtes de Boulogne, des Rois d'Angleterre, & enſuite des Rois de France. Henri III confirma la Bourgeoiſie dans le droit d'élire tous ſes Officiers. Quant à la Juſtice civile, elle eſt régie par une Sénéchauſſée, Juſtice Royale ſupérieure (ſauf l'appel au Parlement), établie par le Roi Louis XI en 1478, compoſée d'un Sénéchal d'épée & des Officiers ordinaires aux Bailliages & Sénéchauſſées du royaume. En 1551, Henri II mit Boulogne au nombre des villes dans leſquelles il établit des Préſidiaux; mais, faute de pouvoir aſſigner les gages, les charges ne furent point remplies. Elles ne l'ont pas été depuis; cependant la Juſtice Préſidiale s'exerce par la Sénéchauſſée, dont le Lieutenant-Général prend le titre de Préſident. Le Boulonnois eſt régi par une coutume particuliere, qui fut rédigée par ordre de Charles le Téméraire, Duc de Bourgogne, en 1465. Cette coutume fut

Digitized by Google

rédigée de nouveau, enrégiſtrée & homologuée au Parlement de Paris, en 1551, ſous le regne d'Henri II. Il faut remarquer que cette coutume étant fondée ſur celles de Ponthieu & d'Artois, qui ſont plus anciennes, la repréſentation n'y a pas lieu même en ligne directe; c'eſt-à-dire, que lorſqu'un pere ayant eu pluſieurs enfans, ceux qui lui ſurvivent héritent, au préjudice des enfans de ceux qui ſont morts avant lui. Il y a long-temps que cette loi paroît injuſte & barbare dans les provinces où elle exiſte; cependant je crois qu'elle eſt encore à réformer.

Les habitans du Boulonnois ſont exempts de tailles, de gabelles & de recherches de franc-fiefs. Ce furent les conditions auxquelles Louis XI ſe ſoumit, lorſqu'il s'en empara en 1477. Ce privilége ſubſiſte; cependant, ſous différens prétextes, le gouvernement Financier trouve moyen de s'en indemniſer. J'ai dit que le Boulonnois faiſoit un gouvernement particulier; il a auſſi ſa milice particuliere, toujours ſur pied, compoſée de ſix régimens d'infanterie & de cinq régimens de cavalerie. Le Calaiſis a auſſi ſes troupes particulieres, indépendamment de la Garde-côte.

Digitized by Google

La côte du Boulonnois n'offre, après Boulogne même, aucun lieu remarquable, ſi ce n'eſt à l'extrémité méridionale de cette côte & à l'embouchure de la Canche, la petite ville d'Etaples, qui eſt réduite à huit cents habitans, & a un ancien château qui tombe en ruines. Le port, comblé par les ſables, ne peut recevoir que des bateaux pêcheurs, ou du moins d'un port fort médiocre. C'eſt la patrie de *Jacques Lefevre d'Etaples*, connu par une traduction de l'Ecriture Sainte, qui fit grand bruit & paſſa pour hardie & ſuſpecte. La Faculté de Théologie de Louvain l'approuva; mais celle de Paris la condamna. Lefevre paſſa pour Calviniſte, quoiqu'après tout ce fût un homme ſage & modéré. Il avoit été Précepteur du Duc d'Orléans, fils de François I. La Reine de Navarre, Marguerite de Valois, le reçut chez elle à Nerac, où il finit doucement ſes jours, âgé de cent un ans; ayant dîné avec la Reine, il s'endormit à ſon ordinaire, & ne ſe réveilla pas.

De l'autre côté de Boulogne, on trouve la petite ville d'*Ambleteuſe*, qui n'en eſt qu'à deux lieues, à l'embouchure d'une petite riviere nommée le *Schlak*. On prétend qu'Ambleteuſe a été bâtie par un ancien

Digitized by Google

Comte de Boulogne, Renaud de *Trie* ou de *Dammartin*, mari de la Comteſſe *Ide*, qui vivoit en 1200. Ce Comte en fit une ville; mais ce n'eſt plus aujourd'hui qu'une bourgade. Le port eſt réduit à très-peu de choſe: cependant, depuis quelque temps, on s'occupe à le rétablir, & l'on prétend que ce ſeroit le meilleur port que la France eût ſur la Manche, & celui dont on pourroit tirer le plus grand parti, tant en temps de paix pour le commerce, qu'en temps de guerre pour menacer l'Angleterre. On y a déjà fait quelques écluſes, des jetées, & on y voit une groſſe tour bien munie de canons, pour empêcher les ennemis d'en approcher. Vis-à-vis de ce port eſt la rade de Saint-Jean, dont j'ai parlé il n'y a qu'un moment. Le lieu eſt d'ailleurs agréable, l'air y eſt ſain, & les eaux bonnes & abondantes. A une lieue dans les terres, eſt le beau village de *Marquiſe*, autour duquel il y a des carrieres de marbre. En ſuivant toujours la côte; on trouve deux caps, dont l'un ſe nomme le *Gris Nez*, & l'autre le *Blanc Nez*, d'où l'on apperçoit très-bien, quand le temps eſt ſerein, les côtes d'Angleterre. Ce ſont les points de la côte qui en ſont les plus pro-

ches, & distans à peu près de cinq à six lieues. Entre ces deux caps, est le bourg de *Wissan*, dont le nom vient du Flamand, & veut dire *sable blanc*. Au dixieme siecle, sous le regne de Louis d'Outremer, il y avoit un port & un château. A présent il ne peut y aborder que quelques petits bateaux de Pêcheurs. Cependant l'opinion générale est que c'est l'ancien *Portus Iccius*, fameux dans les Commentaires de César, quoique d'autres Savans aient prétendu le placer à Boulogne, à Ambleteuse, & même à Calais.

La partie du Bas-Boulonnois que l'on appelle le *Pays reconquis*, parce qu'il ne rentra sous la domination de la France qu'après avoir été reconquis sur les Anglois, en 1558, est composé du Comté de *Guines*, & du pays d'*Oye*. Le premier renferme deux petites villes, *Guines* & *Ardres*, & quinze autres paroisses ou villages; le second sept paroisses seulement, & la ville de *Calais*. *Guines* n'a rien de remarquable; le nombre de ses habitans ne monte qu'à trois mille. Elle a été fortifiée; mais ses fortifications ont été démolies dès le seizieme siecle, par ordre du Duc de Guise, après la prise de Calais. Ce n'étoit jadis qu'un village dépendant de

l'abbaye de Saint Bertin en Artois. Ce fut *Sifrid le Danois*, premier Comte de Guines, qui, au commencement du dixieme ſiecle, en fit une ville; je parlerai dans un moment de ce Comte & de ſes ſucceſſeurs. *Ardres* eſt actuellement plus peuplé & mieux fortifié que Guines, quoique ce ne ſoit que la ſeconde ville du Comté de ce nom. Elle eſt ſituée au milieu des marais, qui en rendent les approches difficiles. Elle n'a qu'une paroiſſe, mais une abbaye de Bénédictins, qui porte le titre d'abbaye d'*Andre*, un couvent de Carmes, une abbaye de Religieuſes Bénédictines, & un hôpital. On y compte près de quatre mille habitans. On fait remonter l'époque de ſa fondation ſeulement au onzieme ſiecle. Ce fut un Seigneur qui avoit épouſé l'héritiere de Selveſſe, qui la bâtit avec les matériaux du château de ce nom. La Seigneurie d'Ardres paſſa ſucceſſivement à trois de leurs deſcendans, tous trois du nom d'Arnould, & enfin, par une fille, à Baudouin, ſecond Comte de Guines. On voit à Ardres des magaſins très-remarquables, que l'on appelle les *Poires*; on ſait qu'ils ont été bâtis, vers 1540, par les ordres de François I; il y en a neuf creuſés dans la terre & revêtus de bonne maçon-

nerie à chaux & à ſable; l'orifice ſupérieur eſt étroit, & ils s'élargiſſent dans le fond. Ils contiennent une aſſez grande quantité de bled entaſſé dans des ſacs que l'on emplit au moyen d'un robinet auquel on adapte un entonnoir. Il eſt aſſez étonnant que cette maniere de conſtruire des magaſins n'ait pas été plus ſouvent pratiquée.

C'eſt entre Guines & Ardres que ſe fit, en 1520, cette fameuſe entrevue entre François I & Henri VIII, dans laquelle ces deux Monarques étalerent tant de magnificence, que le lieu a retenu le nom de *Camp de drap d'or.*

On ne connoît les *Comtes de Guines* que depuis *Sifrid le Danois*, qui vivoit au dixieme ſiecle, & à qui le Comte de Flandres, Arnould le Vieux, donna l'inveſtiture de ce Comté en 928, à la charge de lui en faire hommage. Mais on ſait qu'il y avoit déjà eu plus anciennement de ces Comtes, qui, ſuivant les titres de l'abbaye de Saint Bertin, étoient au nombre des douze Pairs de Flandres. On ſait auſſi qu'ils avoient eux-mêmes douze Barons, douze Pairs dépendans de leur Comté, & quelquefois de grands Officiers; c'étoient les Seigneurs de tous les villages

qui compoſoient le Comté. *Sifrid* fut gendre du Comte Arnould de Flandres ; il fit bâtir un fameux château, appelé la *Cuve*, dont on voit encore les reſtes à Guines. Ce fut long-temps l'habitation des Comtes ; il ne fut démoli qu'en 1361. La poſtérité de *Sifrid* conſerva le Comté de Guines juſqu'en 1137, qu'il paſſa dans la Maiſon de *Gand*. Les Comtes de Guines devinrent alors Vaſſaux de la Couronne de France ; une partie de la Flandre & de ſes fiefs ayant été cédée au Roi Philippe Auguſte, les Comtes réunirent, en 1205, à leurs poſſeſſions la Seigneurie d'Ardres, & Guines & Ardres ne ſortirent de la Maiſon de Gand qu'en 1293 : alors Jeanne de Gand ayant épouſé Jean de Brienne, le Comté de Guines paſſa dans l'illuſtre Maiſon de ce nom ; mais ce ne fut pas pour long-temps, car ſon petit-fils, Raoul de Brienne, Comte d'Eu & de Guines, Connétable de France, ayant été décapité à Paris, en 1351, tous ſes biens, &, entre autres, le Comté de Guines, furent confiſqués. Il eſt reſté réuni à la Couronne, ſauf les momens où il a été poſſédé par les Anglois, ſur leſquels il a été pris & repris à différentes fois. Enfin, depuis 1559, il a été, comme le reſte de ce qu'on nomme

le *Pays reconquis*, parfaitement ſoumis à la France.

On peut remarquer ſur ces Comtes de Guines, 1°. que Baudouin II épouſa Chrétienne, héritiere d'Ardres, qu'il aimoit & regretta beaucoup, & qu'il perdit en 1177; il mourut lui-même en 1205, & eſt enterré dans l'abbaye d'Andre, ſépulture de ſes ancêtres. On vit aſſiſter à ſon enterrement trente-ſept enfans, provenus, diſent nos Hiſtoriens, de l'eſtoc de ce Seigneur, tant en légitime mariage que de différentes Maîtreſſes qu'il avoit priſes après la mort de ſa femme. Ce Baudouin eut pour ſucceſſeur Arnould II, pere de Baudouin III, qui épouſa Mahaut de Fiennes, d'une ancienne & illuſtre Maiſon qui ne s'eſt éteinte que de nos jours: celui-ci fut pere d'Arnould III, qui fut ſi magnifique, qu'il réſulta de ſes profuſions la néceſſité de vendre le Comté de Guines au Roi Philippe le Hardi: il eut deux fils; Baudouin, qui étoit le premier, auquel Ardres & Bourbourg étoient reſtés, s'efforça de rentrer dans le Comté de Guines; le ſecond, ayant hérité de la Seigneurie de Coucy par ſa mere, forma la ſeconde Maiſon des Sires de ce nom. La fille aînée de Baudouin de Guines fut plus heureuſe que

ſon

ſon pere ; elle rentra dans le Comté, & le porta dans la Maiſon de Brienne.

Ce Baudouin II, qui fut pere de tant d'enfans, avoit un goût décidé pour la Littérature ; quoiqu'il ne ſût ni lire ni écrire, il avoit formé une belle Bibliotheque dans ſon château de Guines. Il ſe faiſoit interpreter les Livres de Théologie, de Philoſophie, d'Arts Libéraux. On avoit traduit pour ce Seigneur l'Ecriture Sainte en Langue Romance, & on prétend qu'il la ſavoit par cœur, ſur-tout le Pſautier & les Evangiles des Dimanches. On avoit également compoſé pour lui, dans cette même Langue vulgaire, des Sermons, des Homélies, & la vie de Saint Antoine Ermite. Un Savant, nommé *Maître Geoffroy*, mit auſſi à ſa portée la Phyſique & l'Hiſtoire Naturelle de ſon temps, en traduiſant le Polihiſtor de Solin. Son Bailli d'Ardres, qui s'appeloit *Gautier Silens* ou *le Silencieux*, lui dédia un Roman, que l'on appela le *Roman du Silence*, du nom de ſon Auteur ; mais on ne ſait pas trop de quelle matiere il traitoit. Enfin, on prétend que le Comte compoſoit lui-même des Romans ; & comme il ne pouvoit pas les écrire, il les récitoit à des Jongleurs ou Trouveres Picards, qui les

mettoient en vers, & d'après leſquels on les écrivoit.

On juge bien que c'eſt de quelqu'un des trente-ſept enfans de Baudouin que deſcendent les illuſtres Maiſons qui portent le nom de Guines : l'on ſait que c'eſt de Siger, quatrieme fils légitime de Baudouin II, que ſont venus les Châtelains de Gand.

Quoique le *Comté d'Oye* renferme un village de ce nom, ſon principal lieu eſt, ſans contredit, *Calais*; & cette ville eſt ſi conſidérable & ſi importante, qu'elle a fait oublier tout le reſte, & que peu de gens ſavent à préſent que les environs de Calais s'appellent *Comté d'Oye*, quoiqu'on les nomme communément le *Calaiſis*.

Quoi qu'en diſent quelques Hiſtoriens modernes qui ont voulu illuſtrer leur patrie, l'origine de *Calais* ne remonte pas plus haut que le treizieme ſiecle. Philippe de France, fils de Philippe Auguſte, ayant épouſé, en 1222, l'héritiere du Comté de Boulogne, qui poſſédoit auſſi le Comté d'Oye, ce Prince entreprit de fermer le village ou bourg de Calais, & d'en faire une ville. Le port en étoit déjà aſſez fréquenté, &, plus de vingt ans auparavant, on avoit pris quelques précautions pour

Digitized by Google

le garantir des ſables. Renaud, Comte de Boulogne, en étoit en poſſeſſion ; il en fit la dot de ſa fille Mahaut, en la mariant à Philippe, que l'on appeloit *Hurepel*, c'eſt-à-dire, *rude peau* ; c'eſt lui que la ville de Calais doit regarder comme ſon véritable Fondateur. Il paroît qu'elle lui reſta en propriété, même après la mort de ſa femme, ſi bien que, quoique le Comté de Boulogne paſſât à ſes filles, Calais reſta vraiment aux Rois de France. Ceux d'Angleterre ne s'en emparerent que par droit de conquête. Edouard III la prit en 1346, après le ſiége memorable dont tout le monde a entendu parler. L'aventure du Maire Euſtache de Saint-Pierre & de ſes cinq compagnons qui offrirent de périr pour leur patrie, n'eſt pas moins connue, & non ſeulement les Hiſtoriens, mais les Poëtes & les Romanciers s'en ſont emparés. Il faut également abandonner à ceux qui ont écrit les Mémoires Militaires du temps, le récit de la repriſe de Calais par le Duc de Guiſe en 1558. Par le Traité de Catteau-Cambreſis, cette ville fut rendue à la France, ſeulement pour huit ans ; mais avant l'expiration de ce terme, quoiqu'Eliſabeth la réclamât, elle n'y reſta pas moins, & on

prétend que ce fut par l'avis du Chancelier de l'Hôpital, ſous prétexte que l'Angleterre s'étoit emparée pendant ce temps-là du Havre-de-Grace. L'Archiduc Albert ſe rendit maître de Calais pour l'Eſpagne en 1596; mais elle fut rendue à Henri IV, en 1598, par le Traité de paix de Vervins.

Calais n'a qu'une ſeule paroiſſe, l'égliſe en eſt belle & ornée; la tour, qui lui ſert de clocher, eſt fort élevée & ſurmontée d'une fleche. Il y a d'ailleurs dans cette ville pluſieurs couvens, mais tous ſont poſtérieurs au ſeizieme ſiecle, excepté les Dominicaines, encore leur a-t-on fait changer totalement de deſtination. Les hôpitaux & les colléges ont été également augmentés, enrichis & multipliés, ayant pour baſe quelques anciennes fondations. Il n'y a point de fontaines dans Calais, on n'y boit que de l'eau de citerne; mais il y en a preſque dans toutes les maiſons; deux grandes ſont conſacrées pour le public, & une en particulier affectée à la garniſon. Les rues de Calais ſont en général belles & droites, & aboutiſſent à la place, qui eſt grande & au centre de la ville. Les maiſons ſont communément de briques. On compte environ quatorze mille ames dans la ville pro-

prement dite, indépendamment de ce que contiennent le courgain, la baſſe ville, & la citadelle. Le *courgain* eſt une enceinte particuliere, enveloppée d'un baſtion, le long du port. C'eſt où réſident les Matelots & les Pêcheurs de Calais. Elle eſt ſéparée du reſte de la ville par une porte qui ferme tous les ſoirs. L'hôtel-de-ville eſt ſur la place. C'eſt un bâtiment aſſez ancien, ſurmonté d'une tour carrée avec des tourelles, une fleche ornée d'une couronne, & une girouette tout au haut. Dans cette fleche, ſont, 1°. l'horloge; 2°. la cloche d'alarme, ou le beffroi, que l'on prétend qui ſubſiſte dès le temps du Roi d'Angleterre Edouard III. Le Corps Municipal eſt compoſé d'un Maire, de quatre Echevins, d'un Syndic, & d'un Greffier. Le dernier eſt à vie, les autres ſont éligibles, conformément aux priviléges accordés par le Roi François II en 1559. Ce n'eſt que depuis le ſeizieme ſiecle que l'on a bâti des caſernes pour la garniſon. La *baſſe ville* eſt par delà les anciennes fortifications, mais défendue par les nouvelles: on la traverſe en entrant dans la ville par la porte Royale, bâtie, au dix-ſeptieme ſiecle, par le Cardinal de Richelieu. La *citadelle* eſt entourée de la

mer & de marais de tous les côtés ; de ſorte qu'on peut dire qu'elle eſt preſque imprenable. Elle a été commencée en 1560 ; mais elle n'étoit pas encore achevée lorſque l'Archiduc s'empara de Calais en 1596. On voit au milieu de cette citadelle le buſte du Cardinal de Richelieu, élevé ſur une colonne ou piedeſtal.

A une demi-lieue de la ville, eſt le *Fort de Nieulet*, bâti au milieu de marais, & qui défend les écluſes, au moyen deſquelles on peut inonder ou deſſécher le pays. Ce fort n'a été bâti qu'au dix ſeptieme ſiecle, auſſi bien que cinq autres plus petits, qui défendent ce que l'on appelle dans le pays l'*Fſtran*, c'eſt-à-dire la plage. Le principal de ces forts eſt le *Risban*, qui commande ſur les deux jetées de bois qui forment le port, laiſſant entre elles un canal qui va de la pleine mer à la ville, & conduit à deux eſpeces de foſſes ou baſſins, que l'on nomme le *grand & petit Paradis*.

L'on ſait que les bâtimens qui tranſportent les paſſagers & les marchandiſes de Calais à Douvres ſe nomment communément *Paquebots* ; ce qui veut dire, en Anglois, bateau ou bâtiment de paquets de tranſport ou de poſte.

Digitized by Google

En 1559, Henri II, maître de Calais, y établit une Juſtice Royale, qu'Henri III régla ſur le pied des Bailliages Royaux de la France, prenant même pour modele le Châtelet de Paris. Les Caléſiens, ſous la domination Angloiſe, ſe gouvernoient ſuivant les Loix de ce royaume. Il fallut, à leur rentrée ſous la domination Françoiſe, leur faire, pour ainſi dire, des loix nouvelles, puiſque depuis plus de deux cents ans ils avoient oublié les anciennes. On ordonna donc qu'il ſeroit rédigé une Coutume de Calais; ce qui ne fut exécuté qu'en 1583, d'après le rapport des Commiſſaires, dont le premier étoit le ſavant & malheureux Préſident Briſſon. Cette Coutume s'obſerve encore dans les Comtés d'Oye, de Guines & d'Ardres.

Le Calaiſis eſt exempt de taille & gabelles, & de toutes impoſitions, comme le Boulonnois; mais on trouve également, ſous divers prétextes, moyen d'en tirer des ſecours proportionnés aux forces & aux reſſources du pays.

Laiſſant la Flandre & l'Artois, qui ſont partie des dix-ſept provinces des Pays-Bas, il faut revenir à l'autre extrémité de la Picardie, dans l'intérieur de la

France. Le *Vermandois* en eſt une des parties les plus intéreſſantes. Le nom de cette province paroît être ancien & remonter au temps des Romains. Céſar ſoumit, dit-on, les Peuples *Veromandui*, voiſins des *Ambiani* : mais quelle étoit la capitale de ces Peuples ? C'eſt ce qui a donné lieu à de grandes diſſertations. Les habitans de *Saint-Quentin* ſoutiennent que c'étoit leur ville, & il y en a qui croient que cette ville s'appeloit *Samarobriva*, quoique j'aie déjà dit que l'opinion la plus commune eſt que c'étoit *Amiens*, parce que l'on ſuppoſe que la Somme s'appeloit *Samara*, & que la ville, *Samarobrive*, étoit ſituée ſur cette riviere : mais Saint-Quentin & Amiens le ſont également. Le Géographe Ortelius ſoutient que Samarobrive eſt Bray ſur-Somme. Ceux qui ne veulent pas abſolument croire que Saint-Quentin ait jamais été la capitale des Veromandui, la placent à *Vermand*, village à deux lieues de Saint-Quentin, dans les terres, aſſez loin de la Somme. Le nom de Vermand pourroit le faire croire, & quelques monumens antiques que l'on y trouve encore, ſembleroient confirmer cette opinion. Mais ces monumens mêmes bien examinés, prouvent qu'il n'y a jamais eu à Vermand qu'un

camp deſtiné ſans doute à contenir les Peuples du Vermandois; de là, on l'a appelé *Caſtrum Veromanduorum.* Quant à la vraie ville capitale des Veromanduens, les Jeux Auguſtaux y ayant été célébrés ſous le regne de Tibere, elle prit, par flatterie, le nom de cet Empereur, & s'appela *Auguſta Veromanduorum.* Cette ville s'agrandit de plus en plus, & il y aboutiſſoit cinq grandes voies Romaines, qui partoient de cinq grandes villes, Soiſſons, Reims, Amiens, Cambrai & Bavay. J'aurai occaſion par la ſuite de parler de ces voies Romaines, que l'on appelle à préſent *Chauſſées de Brunehaut*, parce qu'elles furent rétablies au ſeptieme ſiecle par les ordres de cette Reine; mais elles étoient bien plus anciennes. On ne ſait pas bien juſqu'où s'étendoit le territoire des Veromandui; mais quant au Vermandois, le nom de cette province a eu, ſuivant les temps, une ſignification plus ou moins étendue. Les premiers Comtes de Vermandois étoient ſi puiſſans, que le Noyonnois, le Cambreſis, le Laonois & le Valois leur étoient certainement ſoumis. Mais avant l'extinction de ces Comtes, leurs poſſeſſions étoient déjà reſtreintes; & depuis que le Ver-

mandois eſt réuni à la Couronne, on ne comprend plus ſous ce nom que ce qui compoſe l'Election de Saint-Quentin.

En ſuppoſant que cette ville ſoit l'ancienne *Auguſta Veromanduorum*, voyons comment elle a pris le nom qu'elle porte aujourd'hui. Elle le doit à l'Apôtre de ces cantons, que l'on croit généralement être venu de Rome en Picardie, ſous le regne de Dioclétien. Placé à la tête d'une troupe de Miſſionnaires, il traverſa l'Italie & la France, & parvint à *Auguſta Veromanduorum*. Le Préfet de la Picardie pour les Romains s'appeloit alors *Ricciovare*; il paroît cependant par ſon nom qu'il étoit d'origine barbare. Il fit d'autant plus d'attention aux prédications de S. Quentin, que ce Prédicateur étoit d'une famille Sénatoriale de Rome. Il le fit arrêter & l'interrogea; ſur ſes réponſes préciſes & hardies, il le fit mettre en priſon, & bientôt après tourmenter de différentes manieres. Les Légendes de Saint Quentin font les deſcriptions les plus effrayantes de toutes les tortures qu'on lui fit endurer; mais aucune ne pouvoit abattre ſon courage, altérer ſa ſanté, ni lui ôter la vie. On lit avec étonnement, qu'on lui faiſoit avaler une potion de chaux vive, de vinaigre & de moutarde; qu'on

lui faiſoit entrer de gros clous ou broches dans les épaules, dans les reins & même dans la tête. Il paroiſſoit inſenſible à tant de tourmens : à la fin, *Rictiovare* lui fit trancher la tête & jeter ſon corps dans la Somme, chargé de chaînes, de clous & de pierres, pour l'empêcher de ſurnager. Le perſécuteur de Saint Quentin fut bientôt après puni de ſa cruauté. Il voulut l'exercer à Soiſſons contre deux autres Martyrs très-connus en France (ſur-tout des Cordonniers), Saint Crépin & Saint Crépinien. Il les fit jeter dans une cuve d'huile bouillante ; mais l'huile, par un effet de la vengeance divine, jaillit ſur le Préfet, l'aveugla, le brûla, & enfin lui cauſa la mort. Tout cela arriva à la fin du troiſieme ſiecle. Cinquante ans après, la paix ayant été rendue à l'Egliſe par l'Empereur Conſtantin, une Dame Romaine, qui a été depuis canoniſée ſous le nom de *Sainte Euſébie*, eut à Rome une révélation, & fut avertie de ſe rendre en Vermandois, où elle trouveroit le corps de Saint Quentin plongé dans le lit de la Somme. Elle n'héſita point à obéir à l'inſpiration divine, & ſe fit conduire au lieu qui lui avoit été indiqué. On y fouilla par ſes ordres ; l'on y trouva un

corps & une tête ſéparés, mais également chargés de chaînes, de broches & de pierres : on reconnut celui du Martyr à ces indications, & bien plus encore aux miracles qu'il opéra. Le premier fut de rendre la vue à Euſébie, qui étoit aveugle. Les merveilles de cette découverte firent du bruit. Euſébie ne put refuſer aux habitans d'*Auguſte du Vermandois* le corps de l'Apôtre qui leur avoit le premier prêché le Chriſtianiſme; elle ſe contenta d'emporter les clous dont il avoit été percé. On ne ſait ce qu'ils ſont devenus, non plus que les reliques de Sainte Euſébie : mais on aſſure que la chapelle dans laquelle furent d'abord dépoſées les reliques de Saint Quentin, a donné naiſſance à la principale égliſe qui exiſte encore dans cette ville, & qui, par la ſuite, lui a tranſmis ſon nom. Cette chapelle devint cathédrale. On y établit des Evêques, de quelques uns deſquels on ſait les noms; quoique la ſuite n'en ſoit pas bien établie, on croit qu'ils réſiderent tous dans l'Auguſte des Veromanduens. Ils virent deux fois cette ville pillée par les Vandales & par les Huns. Les Francs s'y établirent ſous les regnes de Mérovée, de Clovis, de Childebert & de Clotaire I. Ce ne fut

que ſous celui-ci, vers l'an 528, que parut Saint Médard, qui fut d'abord Evêque de Vermandois en 530, & quelques années après transféra ſon ſiége à Noyon. Il mourut en 545. Malgré cette tranſlation, il ſemble que l'égliſe de Saint-Quentin, qui reſta toujours dans le dioceſe de Noyon, ne perdit point les honneurs & les avantages de cathédrale ; elle les a même conſervés bien long-temps depuis, avec une juriſdiction quaſi épiſcopale ſur un certain diſtrict ; & ce n'eſt que de nos jours qu'elle a été forcée d'y renoncer. On montre encore dans Saint-Quentin le lieu où les anciens Evêques avoient leur palais ; & l'on prétend que ſi les Evêques de Noyon ne ſont point revenus habiter cette ville épiſcopale, ce ſont, d'un côté, les irruptions des Barbares ; de l'autre, les guerres entre les enfans de Clovis, & la tyrannie des premiers Comtes de Vermandois, qui les en ont empêchés.

En 638, environ deux cent quatre-vingts ans après la premiere invention des reliques de Saint-Quentin, on fut obligé de les rechercher de nouveau : on avoit été obligé de les enterrer lors de l'irruption des Huns, & l'on avoit perdu leurs traces ; un Saint ſeul pouvoit les décou-

vrir; c'eſt ce que fit Saint Eloi, qui, par la ſuite, fut Evêque de Noyon & du Vermandois, mais ne l'étoit pas encore alors. Il retrouva ces reliques, les reconnut à des ſignes certains & à des miracles, les fit placer avec grand honneur dans l'égliſe dédiée au Saint même, & fit pour elles comme il avoit fait pour pluſieurs autres Saints, c'eſt-à-dire, qu'il les enchâſſa dans de grands reliquaires d'orfévrerie travaillés de ſa main même, car il étoit le plus habile Orfévre de ſon temps. Clotaire II & Dagobert ſon fils avoient également eſtimé ſes talens & ſes vertus; il avoit été Surintendant de leurs monnoies, & Garde de leur tréſor. Les reliques de Saint Quentin ayant été ainſi remiſes en honneur, la chapelle fut rebâtie & agrandie. Elle devint une égliſe conſidérable, & on y mit des Chanoines ou Moines, car ces deux états étoient alors à peu près confondus, & à leur tête un Abbé. Cette égliſe ſubſiſta juſqu'au regne de Charlemagne : ce fut alors qu'il ſe forma à l'entour un bourg que l'on appela *Saint-Quentin*, qui touchoit abſolument à l'ancienne Auguſte des Vermandois, & pouvoit en être regardé comme le fauxbourg. Inſenſiblement ce fauxbourg l'emporta ſur

la ville; & lorſque la totalité fut entourée de murailles pour la défendre des ravages des Normands, elle ne porta plus que le nom de Saint-Quentin. L'on bâtit par toute la France ſeptentrionale, des abbayes, des monaſteres, des égliſes, des chapelles que l'on dédia en l'honneur de ce Martyr. Pendant ce temps, il y avoit des Comtes du Vermandois; mais ils étoient tout-à-fait amovibles & non héréditaires. Au huitieme ſiecle, vers l'an 740, on voit dans la liſte des Abbés de Saint-Quentin le nom de *Jérôme*, & l'on ſait qu'il avoit une femme nommée *Ermentrude*. Cet Abbé marié étoit en même temps Comte de Vermandois, & du nombre de ces Seigneurs laïcs, qui, dans ce temps-là, uſurperent l'autorité & même le titre d'Abbés des plus grands & des plus riches monaſteres du royaume. Jérôme étoit plus à portée qu'un autre de profiter de cet abus, puiſqu'il étoit fils du grand Charles Martel: à la vérité, on croit que ce n'étoit que d'une concubine nommée *Suanichilde*; mais le Roi Pépin, fils d'une autre mere, ne le regardoit pas moins comme ſon frere. L'Abbé Jérôme eut trois enfans, *Odwin*, *Falquin* qui fut Evêque de Terouane, & *Fulrade* qui

hérita de l'abbaye de Saint-Quentin. L'Empereur Charlemagne, ſon couſin-germain, & qui l'aimoit apparemment, prit l'abbaye en affection. Il ordonna qu'on en reconſtruisît magnifiquement l'égliſe. Cette reconſtruction fut, à l'ordinaire, accompagnée de miracles. Le Pape Etienne IV en fit lui-même la conſécration. On voit encore quelques reſtes de cette égliſe, échappés à la fureur des Normands qui la brûlerent deux cent cinquante ans après, & l'on reconnoît qu'elle étoit magnifique. A la mort de Fulrade, *Goniard* lui ſuccéda dans le Comté & dans l'abbaye; à ſa mort, en 833, ces deux dignités furent partagées; *Adelard* fut Comte, & *Hugues* Abbé de Saint-Quentin : mais à la mort de ce dernier, Adelard réunit encore les deux dignités. On croit que Hugues étoit bâtard de Charlemagne; pour Adelard, il étoit fils de Charles le Chauve & d'Ermentrude, dont cet Empereur avoit été ſéparé pour cauſe de parenté. Ce dernier Comte Abbé mourut en 864. Peu de temps après, les Normands commencerent à faire des ravages dans les provinces de France, ayant remonté la Somme, ils menacerent le Vermandois, & enfin ils y entrerent.

On

Digitized by Google

On fut obligé, à pluſieurs repriſes, de tranſporter les reliques du Saint Patron, tantôt à Noyon, tantôt à Laon; on les rapporta une premiere fois, on les remporta encore une ſeconde; enfin, en 882, les Normands brûlerent la ville & l'abbaye de Saint-Quentin, qui n'étoit point encore aſſez fortifiée, ni entourée d'aſſez bonnes murailles pour leur réſiſter. Alors l'Evêque de Noyon, nommé *Rambert*, enterra les reliques de Saint Quentin.

Ces ravages n'étoient pas encore entiérement ceſſés lorſque *Pepin*, du ſang royal des Carlovingiens, fils ou petit-fils de Bernard Roi d'Italie, petit-fils de Charlemagne, reçut l'inveſtiture du Comté de Vermandois, pour ainſi dire, en dédommagement du royaume d'Italie, qui avoit été enlevé à ſon pere. Les bornes de ce Comté furent fort étendues, & il comprit alors preſque toute la Picardie. Pepin eut pour ſucceſſeur ſon fils *Herbert*, l'an 882. Ce Comte fit rétablir l'égliſe de Saint-Quentin, pour y recevoir plus décemment le corps du Saint, qui devoit y être reporté; les courſes des Normands n'étoient plus tant à craindre, la ville étant bien fortifiée. Cependant, en 902, le Comte *Herbert* I fut aſſaſſiné par les ordres

du Comte de Flandres, & ce ne fut que ſous *Herbert II* que cette réintégration eut lieu. Celui-ci fut encore bien plus fameux & plus puiſſant que ſon pere; il haſarda davantage; & il pouvoit d'autant mieux porter ſes prétentions juſqu'à la Couronne, qu'il étoit de la Race de Charlemagne: il la laiſſa cependant uſurper ſucceſſivement & porter à deux Princes qui n'en étoient pas, Eudes & Raoul, & favoriſa la Maiſon de Robert le Fort, qui monta enfin ſur le trône. Il eſt vrai qu'Herbert II avoit de grandes liaiſons & des alliances avec cette derniere Maiſon, Herbert I, ſon pere, ayant épouſé la fille de Robert le Fort, Comte de Paris; lui-même étoit marié à Hildebrande, ſœur de Hugues le Grand, pere de Hugues Capet. Après tout, ſa conduite ne fut rien moins que franche & conſéquente; tantôt il prenoit le parti des derniers Carlovingiens, ſes couſins paternels, tantôt de ſes beaux-freres, oncle & parens maternels. Enfin il retint, comme tout le monde ſait, le malheureux Roi Charles le Simple priſonnier dans Péronne; & menaçant toujours de le relâcher, il ſe ſervoit de ce prétexte pour augmenter ſes domaines; il acquit le Comté de Laon, *introniſa* ſon propre fils, *Hugues*, encore enfant, dans le ſiége archiépiſcopal de

Reims, &, après de longues difficultés très-bien fondées, trouva moyen de l'y maintenir & de l'y faire ſacrer. Mais après la mort de Charles le Simple & celle de Raoul, il vit régner *Louis d'Outremer*, fils de cet infortuné Monarque, qu'il avoit fait expirer dans ſes priſons.

Le Comte Herbert en fut au déſeſpoir ; les Hiſtoriens qui lui ſont le plus favorables, aſſurent qu'il mourut en répétant ſans ceſſe : *Hélas ! nous étions dix qui trahîmes le Roi Charles.* Il y en a d'autres qui ont écrit que Louis d'Outremer le fit pendre ſur une montagne entre Laon & Saint-Quentin, que l'on appelle encore le *mont Herbert.* Il eſt certain qu'au ſeizieme ſiecle on voyoit ſur cette montagne une pierre ſur laquelle étoit gravée la figure d'un homme ayant la corde au cou, & que le nom d'Herbert étoit au bas. Cependant on peut croire que ce monument prouvoit ſeulement que le Comte de Vermandois avoit mérité ce ſupplice, mais non pas qu'il l'eût réellement ſubi. Quoi qu'il en ſoit, Herbert II laiſſa cinq fils & deux filles. L'aîné fut quelque temps Comte de Vienne en Dauphiné, ſous Hugues qui s'étoit emparé du royaume d'Arles. Mais s'étant comporté en tyran, Eudes revint

dans ſon pays : il paroît qu'il ne ſuccéda point au Comté de Vermandois ; ce fut *Albert* ſon frere. Un troiſieme fils d'Herbert II, nommé *Robert*, fut Comte de Champagne ou de Troies, & n'ayant point eu d'enfans mâles, eut pour ſucceſſeur ſon frere Herbert Comte de Meaux ; enfin le cinquieme fut cet Hugues, que ſon pere eut tant de peine à ſoutenir ſur le ſiége archiépiſcopal de Reims ; il rentra dans les bonnes graces des derniers Rois Carlovingiens, au point qu'il fut Chancelier de France ſous Louis le Fainéant : mais il ſe brouilla encore, & mourut ayant été une ſeconde fois expulſé de ſon dioceſe, & excommunié dans un Concile.

Albert I demeura dans ſon Comté de Vermandois, menant une vie très-agitée pendant quarante-cinq ans, depuis le commencement de 944 juſqu'à la fin de 988. Il fit beaucoup de biens aux Moines & aux abbayes, auſſi bien que ſa ſœur Leudegarde, & ſes freres les Comtes de Troies & de Meaux ; il mourut preſque en même temps que Hugues Capet monta ſur le trône. *Herbert III*, fils & ſucceſſeur d'Albert, reconnut le nouveau Roi, & régna pendant vingt-ſix ans. En 1015, ſon fils *Albert II* lui ſuccéda. Il n'eut

Digitized by Google

point d'enfans, & fut remplacé par ſon frere *Othon* en 1024. Celui-ci fut Comte pendant vingt ans, & eut pour ſucceſſeur *Herbert IV*, dernier des Comtes de Vermandois, de la race de Charlemagne. Il aſſiſta au Sacre de Philippe I, arriere petit-fils de Hugues Capet; il y tint le rang de Pair de France, quoique les Comtes de Vermandois n'aient jamais été comptés au nombre des douze Pairs du royaume: mais le nombre n'en étoit point alors réglé, & lorſqu'il le fut, le Comté de Vermandois étoit déjà réuni à la Couronne. D'ailleurs ces Comtes étoient d'aſſez grands Seigneurs pour tenir leur place parmi les premiers Feudataires de la Couronne. Herbert IV épouſa l'héritiere des Comtes de Valois, de Creſpy, & de Bar-ſur-Aube. Il mourut vers 1081; ſa fille *Adele* hérita de ces grandes Terres, & les porta en mariage à Hugues de France, ſecond fils du Roi Henri I, par conſéquent frere de Philippe I, & oncle de Louis le Gros. Ce Prince forma la ſeconde Maiſon de Vermandois, iſſue de nos Rois de la troiſieme Race. Cependant il eſt prouvé qu'Herbert IV & Adele de Valois avoient laiſſé un fils qui s'appeloit *Eudes* : on le ſurnomma l'*Inſenſé*.

Il étoit au moins difforme & ridicule ; mais l'on peut ſoupçonner que l'on fit valoir ſes imperfections, pour trouver un prétexte plauſible de le dépouiller de l'héritage de ſes peres, & enrichir ſa ſœur, épouſe d'un Prince de France. Ce qui paroît encore certain, c'eſt qu'Eudes, quoique dénué d'agrémens & dépouille de ſes biens, ne laiſſa pas que de ſe marier, & qu'il eut quatre enfans, trois garçons & une fille. C'eſt de l'un de ſes fils que l'on fait deſcendre la Maiſon de Saint-Simon, qui prend ſon nom d'un bourg du Vermandois, à trois lieues de Saint-Quentin. On prétend que cette Maiſon s'eſt ſéparée (dès ſon origine) en deux branches, dont une prit le nom de *Rouvroy*, & l'autre conſerva celui de *Saint-Simon* ſeul. Celle-ci s'éteignit au quatorzieme ſiecle, & ſon héritiere épouſa Jean de Rouvroy, de qui deſcendent Meſſieurs de Rouvroy-Saint-Simon d'aujourd'hui. S'il eſt vrai que Jean de Rouvroy eut la même origine que ſa femme, rien de ſi illuſtre ; mais quand même MM. de Rouvroy-Saint-Simon ne deſcendroient que par Marguerite de Saint-Simon, des Comtes de Vermandois, de la Race de Charlemagne, ils ſeroient encore très-

autoriſés à s'en faire honneur. Ils ſont en poſſeſſion d'écarteler les armes de Rouvroy, qui ſont une croix chargée de coquilles, avec celles de Vermandois, échiquetées d'argent & d'azur au chef chargé de fleurs de lis.

Hugues de France, mari d'Adele de Vermandois, mourut avant elle; mais après vingt-cinq ans de mariage, il mérita le ſurnom de *Grand*, dont avoient été autrefois honorés les premiers auteurs de ſa race. Il rendit de grands ſervices à ſon frere le Roi Philippe I, en commandant ſes armées. La premiere Croiſade fut prêchée en 1096. Le Roi Philippe, en approuvant le zele de ceux qui voulurent y marcher, ne ſe croiſa cependant pas; mais le Prince Hugues y vola, ſuivi d'un grand nombre de Gentilshommes de Picardie & du Vermandois. Pendant la campagne de 1096, il fit les plus grands exploits : on ne ſait pourquoi il revint en 1097. Mais il étoit de retour en Aſie en 1101, & y mourut en 1102, des bleſſures qu'il reçut, à ce que l'on dit, par la trahiſon des Grecs. Il fut enterré à Tarſe en Cilicie. Il laiſſa quatre fils & trois filles. *Raoul*, l'aîné de ces Princes, hérita du Comté de Vermandois; Simon, le ſecond, fut Evêque de

Noyon; Henri, le troiſieme, fut Comte de Meulan & de Chaumont en Vexin; c'eſt de lui que ſont deſcendus les Comtes de Chaumont, dont on prétend que la race n'eſt point encore éteinte. Entre les Seigneurs qui accompagnerent Hugues à la Croiſade, on compte *Dreux de Monchy* & *Dreux de Neſle*, chefs de deux illuſtres Maiſons à préſent éteintes, & *Clairambaut de Vandeuil*, dont la deſcendance ſubſiſtoit encore de nos jours en pluſieurs branches. Adele de Vermandois ſe remaria, un an après la mort de ſon mari, à Renaud Comte de Clermont en Beauvoiſis. Elle en eut encore une fille, qui épouſa ſucceſſivement deux Comtes de Flandres; celle-ci ne mourut qu'en 1120, ou, ſelon d'autres, même qu'en 1130. Ce ne fut qu'après ſa mort que Raoul prit poſſeſſion du Vermandois. Il s'étoit déjà fait, ainſi que ſon pere, de la réputation à la guerre. Il tint un des premiers rangs dans les Cours des Rois Louis le Gros & Louis le Jeune, & eut le titre de Grand Sénéchal, qui étoit alors la premiere dignité du royaume. Il aſſiſta en cette qualité au Sacre de Philippe, fils de Louis le Gros, qui mourut avant ſon pere, & à celui de Louis le Jeune, qui lui ſuccéda.

Digitized by Google

Sa dignité de Grand Sénéchal fut ſans doute cauſe qu'il ne brigua pas, dans ces deux grandes cérémonies, le rang & la dignité de Pair.

En 1147, le Roi Louis le Jeune étant parti pour la Croiſade, le Comte Raoul fut un des Régens du royaume. Il méritoit d'autant plus cette marque de confiance, qu'il avoit épouſé Petronille de Guienne, tante de la jeune Reine Eléonore, que Louis venoit de conduire avec lui en Aſie: mais l'expédition ne fut ni longue, ni heureuſe; Louis & Eléonore ne revinrent que pour ſe ſéparer bientôt l'un de l'autre. Raoul, ſans prendre parti dans leur querelle, & ſans doute ſans approuver cette ſéparation, continua de faire de pieuſes fondations dans ſes Terres. Enfin, il mourut dans ſon château de Creſpy, en 1151, âgé de ſoixante-douze ans, laiſſant ſa femme Petronille de Guienne groſſe d'une fille qui naquit poſthume, & eut au baptême le nom d'*Eléonore*. Elle étoit deſtinée à devenir un jour l'héritiere de ſa Maiſon; mais les Comtés de Vermandois & de Valois paſſerent d'abord à Raoul II ſon frere, qui fut par la ſuite ſurnommé le *Lépreux*. Raoul I avoit cependant un fils aîné d'un premier lit; car il avoit été d'abord marié

à la fille du Comte de Champagne, & ce n'avoit été qu'après ſa mort qu'il avoit épouſé la Princeſſe de Guienne. Les Hiſtoriens ne paroiſſent pas parfaitement aſſurés de ce que devint ce fils aîné. On prétend que ce jeune Prince, touché de la plus fervente dévotion, ſe fit Ermite, & que ce fut lui qui, de concert avec l'Eſpagnol *Jean de Matha*, fonda l'Ordre des Trinitaires, que l'on appelle vulgairement à Paris les *Mathurins*. Ce Prince de Vermandois eſt, dit-on, canoniſé ſous le nom de *Saint Félix de Valois*; il ne mourut qu'au commencement du treizieme ſiecle, & vit ainſi réunir à la Couronne l'héritage de ſes peres, ſans s'y oppoſer, ni réclamer d'autre partage que le Ciel.

Raoul II étoit encore mineur lors de la mort de ſon pere en 1153; il eut pour Tuteur Yves de Neſle, Seigneur d'un grand mérite, qui maintint la paix & le bon ordre dans le Vermandois, & y fit d'ailleurs beaucoup de fondations pieuſes. En 1156, ce ſage Tuteur maria Eliſabeth, l'aînée des filles de Raoul I, à Philippe d'Alſace, qui devint par la ſuite Comte de Flandres. Bientôt après, on s'apperçut que le jeune Comte Raoul avoit une infirmité à laquelle les plus grands Seigneurs mêmes étoient ſujets dans ce temps-là;

c'étoit la lepre. Raoul avoit été deſtiné à épouſer Marguerite d'Alſace ſa couſine, petite-fille comme lui d'Adele de Vermandois, mais du ſecond lit. Soit que ce mariage ait eu lieu ou non, Raoul le Lépreux mourut ſans enfans en 1167, dans le château de Creſpy, où il étoit né; il y eſt enterré. Dès 1160, Eléonore, derniere fille de Raoul I, avoit été fiancée à Godefroy de Namur, beau-frere d'Yves de Neſle; mais ce jeune Seigneur étoit mort avant la conſommation du mariage. En 1167, la jeune Princeſſe épouſa Guillaume Comte d'Auxerre & de Nevers, qui mourut à la Terre Sainte en 1168. Enfin elle ſe maria à Matthieu d'Alſace, frere de Philippe Comte de Flandres, mari d'Eliſabeth ſa ſœur aînée. Celle-ci avoit pris, avec ſon mari, poſſeſſion du Vermandois & du Valois; mais dès 1169 elle avoit perdu ſes deux enfans, & depuis n'en eut aucun autre. En 1180, Louis VII étant mort, Philippe d'Alſace fut un des Régens du royaume pendant la minorité de Philippe Auguſte: en 1182, Eliſabeth mourut, & Philippe Auguſte devint majeur. Il s'éleva alors de grandes querelles pour la poſſeſſion du Vermandois. Philippe d'Alſace prétendit le conſerver, en vertu d'une

donation de ſa femme, & n'abandonner que le Valois à ſa belle-ſœur & à ſon frere. Le Roi ſoutint les droits d'Eléonore ſur la ſucceſſion entiere. Il en réſulta une guerre qui dura pendant pluſieurs années. En 1185, il fut queſtion de marcher à une nouvelle Croiſade; & pour laiſſer la liberté aux Princes de ſe rendre à cette ſainte expédition, on ménagea un accommodement, en vertu duquel Philippe d'Alſace reſta en poſſeſſion du Vermandois juſqu'à ſa mort, qui arriva en 1190. Il n'y eut plus alors aucune difficulté. Eléonore hérita de toutes les grandes poſſeſſions de ſon frere Raoul. Mais n'ayant point d'enfans de Matthieu d'Alſace, & étant dévote, elle aima mieux enrichir les égliſes & fonder des monaſteres, que gouverner des Etats: elle céda tous ſes droits à Philippe Auguſte; cependant ce Monarque n'en fut parfaitement en poſſeſſion qu'en 1194 ou 1195. Il s'accommoda avec tous ceux qui auroient pu prétendre au Comté de Vermandois, tels que les Seigneurs de Saint-Simon, & ceux de Chaumont en Vexin: bientôt rien ne troubla plus ſa poſſeſſion; car Eléonore même renonça pour le reſte de ſa vie au titre de Comteſſe de Vermandois

& de Valois; mais ce ne fut qu'après avoir bien assuré à la Commune ou Bourgeoisie de Saint-Quentin, des droits & des libertés dont elle jouit encore; elle accorda de même de beaux priviléges à la Commune de Péronne. Eléonore de Vermandois mourut en 1214, dans un âge très-avancé & une dévotion extrême. Telle est l'Histoire du Comté de Vermandois jusqu'à sa parfaite réunion à la Couronne, dont il n'a plus été séparé.

Les Historiens de Saint-Quentin pensent que ce fut sous Raoul I que fut commencée l'église collégiale qui y subsiste actuellement. En 1228, sous le regne de Saint Louis, elle étoit fort avancée; vingt ans après, sous le même Roi, elle fut encore augmentée par ses libéralités. Cependant cent ans s'étoient déjà écoulés, & sous le regne du Roi Jean elle n'étoit point finie. On y travailloit toujours au milieu du quinzieme siecle, & on accordoit encore, au commencement du seizieme, des indulgences à ceux qui y mettroient la derniere main. Nous allons voir les progrès & la perfection de cette construction plus en détail, en suivant l'Histoire de la ville & de l'église de Saint-Quentin, depuis le regne de Philippe Auguste. Nous

voyons que, lors de la Croiſade de 1217 & 1218, les Dignitaires & les Chanoines de cette grande collégiale, comme ceux de beaucoup d'autres, s'engageoient pour y marcher, & que pendant leur abſence le Chapitre leur donnoit tous les fruits de leurs prébendes, & les tenoit préſens, comme s'ils y avoient été de la plus grande aſſiduité. En 1220, les prétentions du Chapitre a la Juriſdiction temporelle de la ville, penſerent cauſer les plus grands troubles.

L'année ſuivante, un fameux & riche Doyen de l'abbaye de Saint-Quentin, nommé *Balatre*, ſignala ſa magnificence par la fondation de deux grands couvens de Dominicains; l'un à Paris, auquel il joignit un collége, fut établi dans la rue S. Jacques, au lieu d'une chapelle dont le Doyen Balatre étoit pourvu; & c'eſt de là que les Dominicains de Paris ont pris le nom de Jacobins: le ſecond couvent de Dominicains de la fondation de ce Dignitaire, fut à Saint-Quentin même. Il fut d'abord ſi conſidérable & ſi nombreux, qu'on l'appela le *couvent des cent Peres*; mais depuis il a bien perdu de ſon luſtre, & eſt aujourd'hui garni de peu de Religieux. Les Jacobins de Saint-Quentin honorent en-

core la mémoire d'un autre bienfaiteur de leur égliſe; c'eſt Baudouin d'Hervilly. On voit dans cette égliſe les tombeaux de pluſieurs Seigneurs de la deſcendance de ce Baudouin, dont on conte une aventure ſinguliere. On prétend que ſe trouvant la nuit égaré avec ſon Ecuyer dans une forêt, il apperçut ou crut appercevoir un monaſtere; il s'y préſenta, & fut reçu par des Moines blancs d'une figure aſſez étrange, mais qui d'ailleurs paroiſſoient fort riches. On le fit entrer dans un réfectoire magnifique; on lui ſervit un repas ſplendide, & on lui propoſa à boire dans une vaſte coupe d'une extrême richeſſe. Il alloit ſe rendre à cette invitation, lorſqu'ayant remarqué que perſonne dans ce couvent n'avoit dit ſon *Benedicite*, Baudouin dit auſſi-tôt le ſien & fit le ſigne de la croix ſur ſa coupe; ſur le champ tout diſparut avec un bruit effroyable; les Diables transformés en Moines s'envolerent. Il ſe trouva avec ſon compagnon près de leurs chevaux, mais tenant en main, l'un un flacon, l'autre la coupe enrichis de pierreries. Ayant vendu ces effets, ils ſe trouverent d'une ſi grande valeur, que Baudouin voulant, comme de raiſon, offrir à Dieu ce qu'il

tenoit du Diable, enrichit le monaſtere des Jacobins, où il choiſit ſa ſépulture. Les anciens titres du couvent font ſérieuſement mention de cette merveilleuſe aventure. A propos du Doyen Balatre, il faut dire comment cette dignité devint la premiere de ce Chapitre. Les Comtes de Vermandois de la premiere & de la ſeconde Maiſon conſerverent le titre d'Abbé de Saint-Quentin, & même lorſqu'ils négligerent de le prendre, ils ne perdirent ni les biens qui étoient attachés à cette dignité, ni les prérogatives & prééminences qui en dépendoient. Jamais le Chapitre de Saint-Quentin n'a reconnu d'autres Abbés que les Comtes de Vermandois, & nos Rois, qui ſont à leurs droits. Encore aujourd'hui l'égliſe de Saint-Quentin ſe vante d'avoir le Roi pour Abbé; elle prend en conſéquence le titre de royale, & quand le Monarque y vient en perſonne, il y eſt reçu en qualité d'Abbé, comme à Saint-Martin de Tours. Ces illuſtres Abbés étant au deſſus de l'aſſiduité au Chapitre & au chœur, furent remplacés par des Dignitaires inférieurs. Il paroît que la premiere dignité du Chapitre fut d'abord le *Coûtre*, c'eſt-à-dire, le Sacriſtain ou Tréſorier. Comme il

avoit

avoit la garde des reliques & des châſſes, il étoit très-conſidéré dans le Chapitre & dans la ville; il y avoit des occaſions où il paroiſſoit la mitre en tête. Cependant au douzieme ſiecle il s'éleva une dignité au deſſus de celle-là; ce fut celle de Doyen, & celle de *Coûtre*, qui a long-temps conſervé des prétentions embarraſſantes, a été ſupprimée au ſeizieme ſiecle.

Pendant le reſte du treizieme, on remarquoit dans la liſte des Chanoines les noms les plus illuſtres, entre autres ceux de Matthieu de Montmorency & d'Enguerrand de Coucy, qui aſſiſterent, en 1229, à la tranſlation des reliques de Saint-Quentin, dans de nouvelles châſſes ſuperbes, brillantes d'or, d'argent & de pierreries. Depuis l'an 1231 juſqu'en l'an 1240, il s'eſt tenu à Saint-Quentin dix Conciles provinciaux de la Métropole de Reims. En 1250, Robert de Sorbonne, Chanoine de Saint-Quentin, aidé de la protection de Saint Louis, fonda à Paris ce fameux collége qui eſt devenu depuis la premiere Ecole de Théologie de la Chrétienté. Il mourut en 1274. Ce ne fut qu'en 1288 que l'on ſupprima les *paſts* ou repas qui ſe donnoient dans l'égliſe même de Saint-Quentin, à certaines gran-

des fêtes ; mais on a conſervé long-temps l'uſage des feſtins de Corps, c'eſt-à-dire, des repas que les Chanoines ſe donnoient entre eux dans le cloître, & non dans l'égliſe. L'an 1300, on plaça dans la collégiale une horloge à carillon qui parut bien merveilleuſe, en ce qu'à chaque heure on y voyoit exécuté par de petites figures de bronze le martyre de Saint Quentin, avec toutes ſes circonſtances. C'étoit une eſpece de pantomime mécanique ſi bien figurée, que l'on ne pouvoit, diſent nos vieux Hiſtoriens, la voir ſans en être touché & attendri. Il y avoit dans ce temps-là, dans l'égliſe de Saint-Quentin, une dignité laïque, que l'on appeloit la *Cloque-Mandrie*, c'eſt-à-dire, l'intendance du clocher. On conſerve dans le Chapitre une lettre que la Reine Blanche, veuve de Philippe le Hardi, écrivit au Chapitre, pour lui recommander un ſujet qu'elle croyoit digne d'occuper cette place par ſes bonnes mœurs & ſa continence.

En 1352, un Chanoine de Saint-Quentin, nommé *Maître Gervais*, Médecin du Roi Jean, fonda à Paris un collége qui porte encore ſon nom. En 1369, l'égliſe de Saint-Quentin ſe trouva finie ; mais,

par un cas bien extraordinaire, celui qui y mit la derniere main, & qui devoit s'applaudir d'avoir terminé un ſi bel édifice, ſe pendit lui-même de déſeſpoir. Il s'appeloit *Pierre Chandin*; ſa mémoire fut condamnée & ſes biens confiſqués, cependant abandonnés par le Roi à la fabrique de l'égliſe. Ce ne fut qu'en 1425 qu'on commença à entourer la nef de chapelles.

Au milieu du quinzieme ſiecle, mourut Sainte Colette, Fondatrice des Religieuſes de Sainte Claire, que la ville de S. Quentin réclame comme y étant née. En 1456, on bâtit un nouveau portail à l'égliſe; le nom qui lui fut donné paroît aſſez extraordinaire; on l'appela le *portail des Amoureux*, parce que dans la place qui eſt vis-à-vis, il y avoit un puits que l'on appeloit le *puits des Amoureux*, à cauſe qu'autrefois quelques amoureux déſeſpérés s'y étoient précipités.

Au commencement du quinzieme ſiecle, la collégiale de Saint-Quentin paſſoit pour entretenir la meilleure muſique qu'il y eût dans ce temps-là. Preſque tous les enfans de chœur qui y étoient élevés devenoient habiles, & fourniſſoient de grands Maîtres de muſique à toute la

France & dans les Pays-Bas. Louis XII étant tombé malade, & le peuple s'intéreſſant infiniment à la ſanté de ce bon Roi, on ordonna qu'il ſeroit chanté dans toutes les égliſes de France le *Domine, ſalvum fac Regem*, pour le rétabliſſement de la ſanté du Roi; & le Chapitre de Saint-Quentin, ſe piquant de plus de zele que tous les autres, fut le premier qui établit un *Domine, ſalvum fac Regem* perpétuel à la fin de la Meſſe & de tous ſes Offices. Ce n'eſt qu'à ſon imitation que la chapelle du Roi & toutes les autres égliſes royales ont adopté cet uſage, qui a lieu le lendemain même de la mort du Roi, d'après le principe que le Roi ne meurt jamais en France.

On remarque que ſous le regne de François I, Joſſelin Deſprez, qui avoit été élevé enfant de chœur à Saint-Quentin, étant devenu Maître de muſique de la chapelle du Roi, lui demanda un canonicat; mais que, quoiqu'il y en eût de vacant, il ne lui en donnoit point. Le Muſicien impatienté fit un motet ſur ces paroles des Pſeaumes, *Memor eſto, Domine, verbi tui*, & le fit chanter continuellement ſans en changer. Le Monarque laſſé demanda pourquoi on lui répétoit tous les jours la même choſe; Deſ-

Digitized by Google

prez répliqua qu'on changeroit ces paroles quand le Roi en auroit bien compris le ſens. Le canonicat fut donné, & le lendemain on chanta, *Feciſti, Domine, ſecundum verbum tuum*; *Seigneur, vous avez accompli votre parole.*

En 1557, tout ſe diſpoſa pour le fameux ſiége de Saint-Quentin. La relation de ce ſiége forme un des plus beaux morceaux de l'Hiſtoire Militaire de France au ſeizieme ſiecle; je l'ai extraite dans un de mes Volumes précédens. J'ai dit quels furent les Guerriers François qui s'y ſignalerent, à la tête deſquels il faut certainement placer les deux Coligny, l'Amiral & d'Andelot ſon frere. Enfin la ville fut priſe d'aſſaut & même pillée, malgré les ordres qui furent donnés, à ce que l'on prétend, par le Roi Philippe II, d'épargner les perſonnes & les choſes ſacrées. Elle fut privée de ce qu'elle avoit de plus précieux en ce genre; toutes ſes reliques furent emportées dans l'Artois & le Cambreſis, principalement à Béthune & à Cambrai. Les ornemens & les vaſes ſacrés furent tranſportés en Angleterre, où Marie, qui régnoit alors, en avoit beſoin, voulant y rétablir les cérémonies de la Religion Catholique, auxquelles ſon pere &

ſon frere avoient engagé les Anglois à renoncer. Les Prêtres & les Moines qui ne furent point enveloppés dans le carnage, s'enfuirent; & quoique Philippe II offrît aux Chanoines François de reſter, on remarque qu'il n'y en eut qu'un ſeul qui reſta, & que les Eſpagnols furent obligés de repeupler les couvens d'étrangers. Cependant Saint-Quentin ne fut que pendant deux ans ſouſtrait à la domination de la France; il fut rendu à Henri II en 1559, par le Traité de Cateau-Cambreſis. Les Chanoines François trouverent leur égliſe dans le plus grand déſordre. Des voleurs s'étoient introduits dans la ſacriſtie, dans le tréſor, & avoient encore enlevé la meilleure partie de ce que les Eſpagnols y avoient laiſſé, entre autres un bras de Saint Quentin qui n'a jamais été retrouvé. Le chef de leur Patron étoit à Cambrai, & il fallut de grandes & longues négociations pour en obtenir la reſtitution. On en vint à bout ſous le regne de Charles IX, & on le dut aux inſtantes ſollicitations de Catherine de Médicis. L'abbaye de Saint-Quentin dans l'Iſle, ainſi appelée parce qu'elle avoit été fondée dans une Iſle de la Somme, mais depuis tranſportée dans la ville, avoit été

abſolument dévaſtée & dépouillée ; les Eſpagnols avoient emporté juſqu'aux cartulaires & inventaires de ſes titres. Mais un Religieux zélé, nommé *Raoul le Blond*, ſe donna tant de mouvemens, qu'il ſe les fit rendre, & rapporta en même temps le cartulaire de la ville, qui avoit été enlevé. Une abbaye de filles avoit eu le même ſort ; on la nommoit l'*abbaye d'Epargne-Maille*, nom aſſez extraordinaire, & qui indiquoit qu'elle avoit été bâtie d'aumônes amaſſées. Les Religieuſes furent obligées de ſe réfugier à Soiſſons, & ce monaſtere ne s'eſt point rétabli. Celui des Bernardines de *Fervaques*, qui avoit été fondé à la porte de Saint-Quentin, au quatorzieme ſiecle, fut longtemps déſert & les Religieuſes errantes ; mais enfin, au milieu du dix-ſeptieme ſiecle, il a été rétabli dans Saint-Quentin. Cette ville a obtenu de beaux & grands priviléges, pour la conſoler de ſes pertes, & ils ont aidé à la réparer.

Le domaine de Saint-Quentin fit partie du douaire de Marie Stuart, douairiere du Roi François II ; elle en jouit tant qu'il fut poſſible de la laiſſer jouir de quelque choſe en France, c'eſt-à-dire, juſqu'à

la longue priſon qui précéda ſa fin tragique.

Ce fut en 1562 que l'on commença à prêcher le Calviniſme dans Saint-Quentin. *Calvin* étoit natif de Noyon, & Curé près de cette ville qui n'eſt pas éloignée de Saint-Quentin; ainſi il n'eſt point étonnant que le Calviniſme y ait fait des progrès. Le Chapitre fit tout ce qu'il put pour s'oppoſer à la prédication de cette fauſſe doctrine; à la fin il ne reſta pas le plus fort; mais heureuſement les Calviniſtes n'y firent point de ravages. Les malheurs qui avoient précédemment accablé la ville, avoient, pour ainſi dire, prévenu l'effet de leur avidité.

En 1589, la ville de Saint-Quentin fut une des premieres à reconnoître le Roi Henri IV. Auſſi ce Monarque l'en récompenſa en y transférant le Siége Préſidial de Laon, & en joignant à ſa juriſdiction celle de Ribemont. Mais ce qui a le plus contribué à rétablir cette ville, à l'enrichir & à la mettre dans l'état floriſſant où elle eſt aujourd'hui, ce ſont les manufactures & le grand commerce de toile qui s'y eſt établi depuis le ſeizieme ſiecle. La principale de ces toiles s'appelle

Digitized by Google

Baptiſte ou ſeulement *toiles de Saint-Quentin*. Elles vont par tout le royaume & au dehors.

On prétend qu'il y a entre le Chapitre de Chanoines de Saint-Quentin, & celui des Dames Chanoineſſes de Maubeuge, une confraternité qui a été pluſieurs fois reconnue par l'une & l'autre Compagnie. La principale preuve de cette union eſt que, lorſque les Chanoines de Saint-Quentin vont à Maubeuge, les Dames leur donnent place dans les ſtalles de leur chœur; de même, lorſqu'elles vont à Saint-Quentin, les Chanoines les reçoivent dans les leurs, & les placent entre les Dignitaires & les ſimples Chanoines.

Il y a dans Saint-Quentin un ſecond Chapitre moins conſidérable que le Chapitre Royal; il eſt compoſé de douze Chanoines, a pluſieurs Chapelains, & nomme à différentes cures. Il eſt dédié à *Sainte Pechine*, dont on prétend que le véritable nom eſt *Sainte Perſévérande*. Elle étoit Eſpagnole; & ayant mené une vie auſtere, pénitente & chrétienne, du temps des perſécutions, avec une autre Vierge nommée *Sainte Colombe*, un Préteur Romain & Païen les chaſſa d'Eſpagne, & elles paſſerent en France. Sainte Pechine

mourut en Poitou dans un petit lieu nommé *Thorignac*. Hugues de France, Comte de Vermandois, ayant fait la guerre dans cette province, découvrit ſes reliques, les emporta, & crut avoir fait une grande conquête. Il les fit tranſporter à Saint-Quentin, bâtit une égliſe exprès, & fonda une collégiale en l'honneur de cette Sainte.

Il y a juſqu'à douze paroiſſes dans Saint-Quentin, & il y en a eu treize; c'eſt ſur elles que le Chapitre a prétendu avoir une Juriſdiction quaſi épiſcopale. J'ai parlé du couvent des Jacobins, fondé au treizieme ſiecle; celui des Cordeliers eſt preſque de la même antiquité. Il y en a d'ailleurs deux de Religieuſes; un collége que l'on prétend avoir été fondé au douzieme ſiecle; il s'appeloit autrefois le *collége des Bons Enfans*. L'hôtel-de-ville eſt un bâtiment antique, accompagné de deux tours. Le Corps Municipal a les plus beaux priviléges. L'ancienneté de la Commune remonte juſqu'au dixieme ſiecle. Le Bailliage du Vermandois eſt un des plus beaux & des plus grands du royaume; il prétend même être le premier. En effet, ſes cauſes ſont depuis long-temps appelées les premieres dans les rôles du Parlement. Le

Digitized by Google

Grand Bailli étoit le premier des grands Officiers des Comtes du Vermandois, qui en avoient d'autres, tels qu'un Grand Sénéchal, un Grand Bouteiller, & un Grand Chambellan. Ces dernieres Charges ne ſont plus remplies depuis que le Vermandois eſt uni à la Couronne. Mais celle de Grand Bailli a toujours été occupée par des perſonnes de grande diſtinction. On a la liſte de ces Grands Baillis depuis l'an 1200; c'étoit alors Renaud de Béthiſy, d'une Maiſon encore illuſtre en Picardie, & diviſée en pluſieurs branches. Vers 1250, ce fut Pierre Desfontaines, Chevalier, le plus habile Juriſconſulte de ſon temps. Le Roi Saint Louis en faiſoit le plus grand cas; le Sire de Joinville dit qu'il étoit ſon Maître des Requêtes, & qu'il écoutoit pour le Roi les *plaids* à la porte de ſon palais. Il a écrit, entre autres Ouvrages eſtimés, un Livre de Juriſprudence, connu ſous le nom de *Conſeils de Pierre Desfontaines*; un autre, nommé *Li Livre la Reigne, qui traite de juſtice & police*, & enfin *les Uſages & Coutumes de France & de Vermandois, ſelon Court-Laye*; mais malgré cette rédaction, la Coutume de Vermandois a encore paſſé, pendant près de trois cents

ans, pour n'être point écrite. Ce n'eſt qu'en 1556, un an avant le ſiége de Saint-Quentin, qu'elle a été véritablement rédigée. On trouve encore dans la liſte des Grands Baillis de Vermandois trois Chevaliers de l'illuſtre Maiſon de Mailly; ſavoir, Païen de Mailly en 1347, Claude de Mailly en 1429, & Colard de Mailly en 1430.

J'ai déjà dit que le village de *Vermand* étoit à deux lieues de Saint Quentin, & que c'étoit à tort que l'on prétendoit que ce lieu avoit été la capitale du Vermandois, & l'ancien ſiége des Evêques de cette province. Le Chapitre de Saint-Quentin étoit Seigneur de Vermand; c'étoit en vertu d'anciennes donations, qui n'ont rien de commun avec la prétendue ancienneté de Vermand. Il paroît qu'il y avoit une abbaye de Moines Bénédictins à Vermand dès le douzieme ſiecle; mais alors il y arriva des déſordres, & l'on y introduiſit la nouvelle réforme des Chanoines réguliers de Prémontré. On a la liſte des Abbés réguliers de ce monaſtere pendant quatre cents ans, depuis 1144 juſqu'en 1544, qu'on y en mit de Commendataires; ils ſubſiſtent encore.

La ville de *Ham* eſt, ſans contredit,

la ſeconde de l'Election de S. Quentin ; elle eſt, comme elle, du dioceſe de Noyon, ſituée ſur la Somme, dans une plaine au milieu d'un marais, & ſuſceptible, par ſa poſition, d'être une place, petite à la vérité, mais de bonne défenſe; auſſi a-t-elle été fortifiée : elle eſt aujourd'hui fort négligée ; il y a cependant toujours un Gouverneur, même un Etat Major, & un ancien château fortifié au quinzieme ſiecle par le fameux Connétable de Saint-Paul (Louis de Luxembourg). On eſt depuis long-temps dans l'uſage d'enfermer des priſonniers d'Etat dans la groſſe tour de ce château, dont les murs ont trente-ſix pieds d'épaiſſeur, & plus de cent de hauteur. On prétend qu'elle ſubſiſte depuis l'an 876. La Châtellenie de *Ham* s'étend ſur plus de trente villages, & le pays des environs s'appelle quelquefois le *Hamois*. Au dixieme ſiecle, elle appartenoit aux Comtes de Vermandois, & fut pluſieurs fois priſe & repriſe ſur le fameux Comte Herbert II ; ſes ſucceſſeurs y établirent des Châtelains héréditaires, qui porterent le nom de *Ham*. Cette famille s'éteignit en 1374, & *Ham* paſſa, par la Maiſon de Coucy, à celle de Luxembourg, des Luxembourg aux Bourbon-Vendôme, & enfin

fut réunie à la Couronne par l'avénement d'Henri IV au trône. Elle fut priſe & rendue en même temps que Saint-Quentin, en 1557 & 1559. Il y a dans cette ville trois paroiſſes, & une abbaye de Chanoines réguliers, fondée, en 1108, par Odon, Châtelain de Ham, ſous les Comtes de Vermandois. L'égliſe en eſt, dit-on, très-belle & très-ornée; elle poſſede les reliques de Saint Waneng, Moine de l'abbaye de Fontenelle en Normandie, né ſous le regne de Clotaire II, & qui eut un grand crédit à la Cour de Clotaire III au ſeptieme ſiecle; mais ayant été perſécuté par le Maire Ebroin, il s'enfuit à Fécamp, où il mourut en odeur de ſainteté. Ses reliques y furent conſervées juſqu'au temps de l'irruption des Normands, qu'elles furent tranſportées avec pluſieurs autres dans l'intérieur du pays; celles-ci reſterent à Ham, où elles ont fait des miracles. Cependant l'égliſe de l'abbaye eſt dédiée à la Sainte Vierge; le Cardinal de Richelieu en a été Abbé Commendataire.

A l'autre extrémité de l'Election de Saint-Quentin eſt le *Catelet*, ſitué à la ſource de l'Eſcaut, ſur la frontiere du Cambreſis. Cette ville fut fortifiée en

1520, par ordre de François I, & cela lui donna quelque conſidération. Mais, en 1674, Louis XIV jugea à propos d'en faire raſer abſolument les fortifications; ce qui l'a réduite à rien. Elle avoit été priſe par les Eſpagnols en 1557, & rendue par la paix de Cateau-Cambreſis, repriſe au dix-ſeptieme ſiecle, & rendue à la paix des Pyrénées.

Encore un peu plus loin eſt le village d'*Honnecourt*, qui étoit autrefois une ville conſidérable. Il n'en reſte qu'une mouvance très-étendue au château. Ce lieu eſt du dioceſe de Cambrai, mais n'a rien d'ailleurs de commun avec le Cambreſis; il y a une abbaye de filles, fondée dès le ſeptieme ſiecle. Auprès du Catelet, eſt l'abbaye du *Mont Saint-Martin*, fondée, en 1110, pour un ſimple Ermite, nommé *Garembert*, par Oylard, Maire de Saint-Quentin, & Raoul le Borgne, Seigneur du Mont Saint-Martin. Garembert, ayant eu des diſciples, ſe mit bientôt avec eux ſous la regle de Prémontré. Il fut le premier Abbé du Mont S. Martin, & laiſſa ce monaſtere déjà très-riche à ſa mort, arrivée en 1136. On lui a fait encore depuis des donations d'aſſez grandes terres. Elle a été miſe en commende en 1541, & la

Menſe abbatiale fut réunie par Louis XIV à l'archevêché de Sens.

L'abbaye d'*Humblieres* & celle d'*Origny* ne ſont pas décidément du Vermandois; elles appartiennent plutôt à la Thiérache, & ſont de l'Election de Guiſe: mais elles ont des refuges dans Saint-Quentin, & les Religieux s'y ſont toujours retirés en temps de guerre. Origny reconnoît pour ſa Patrone *Sainte Benoîte*, dont elle poſſede les reliques. On prétend que c'étoit une Dame Romaine, qui partit de Rome avec onze autres en 360, pour pratiquer plus aiſément les exercices de la Religion Chrétienne. Ces pieuſes filles eurent, dit-on, la tête tranchée ſous l'empire & par les ordres de Julien l'Apoſtat. Trois cents ans après, on trouva leurs corps à *Origny*; pluſieurs Evêques aſſemblés les reconnurent, & les placerent avec grand honneur dans une chapelle où ils firent de grands miracles. Le lieu étant devenu très-fréquenté, on y fonda d'abord un couvent de Moines, enſuite, en 876, ſous le regne de Charles le Chauve, on y joignit des Religieuſes. Les Moines furent ſécularisés & convertis en Chanoines, dont les prébendes ſont à la nomination de l'Abbeſſe. Cette abbaye eſt devenue

venue très-riche, & eſt ordinairement poſſédée par des Demoiſelles de qualité. Elle eſt du dioceſe de Laon, & a un refuge dans Saint-Quentin, qu'on appelle *le Petit Origny*. Elle reconnoît pour ſa Fondatrice l'Impératrice Ermentrude de Vermandois. La fondation eſt, dit-on, pour quarante Religieuſes de chœur, des Sœurs converſes à proportion. Autrefois on exigeoit que toutes les Religieuſes fiſſent des preuves de nobleſſe.

Quant à l'abbaye d'Humblieres, elle prétend avoir pour Fondateur Saint Eloi, ou plutôt *Hunegonde*, Dame d'Humblieres, qui lui donna ſon château : le Saint en fit un monaſtere de Religieuſes, dont elle fut la premiere Abbeſſe. Elle mourut en 690, & eſt regardée comme Sainte ; ſes reliques ſont conſervées dans l'abbaye, qui reſta habitée par des filles juſqu'au temps du ravage des Normands, qu'elle fut pillée. Les reliques ayant été rapportées au dixieme ſiecle, la maiſon fut rétablie, mais pour des Moines de l'Ordre de S. Benoît. Comme on a donné de grands biens à cette abbaye, elle eſt riche ; mais les bâtimens en ont été ſouvent détruits ; dans le temps des guerres, les Religieux ont

toujours trouvé un refuge dans Saint-Quentin.

La petite ville de *Neſle* a toujours été regardée comme faiſant partie du Vermandois. Elle eſt ſituée ſur une riviere qui ſe jette dans la Somme; ſa population n'eſt que de ſeize ou dix-huit cents habitans; elle a quatre paroiſſes, une communauté de Religieuſes, un collége, un hôtel-dieu, & une collégiale fondée l'an 1021, qui a de beaux priviléges. La chapelle du château eſt grande & belle, & a même un Clergé aſſez nombreux. On fabrique à Neſle des toiles pareilles à celles de S. Quentin, & le commerce y eſt aſſez conſidérable. Il y a deux foires par an, & deux marchés par ſemaine, qui ſont très-fréquentés. Cette ville n'eſt point actuellement fortifiée; mais il paroît qu'au quinzieme ſiecle elle paſſoit pour une place très-forte, puiſqu'en 1472, Charles le Téméraire, Duc de Bourgogne, ne s'en rendit maître qu'après une longue réſiſtance & pluſieurs aſſauts. La Terre de Neſle paſſe pour être le premier Marquiſat de France, ayant été érigé par François I en 1546; c'eſt certainement une des plus belles Terres du royaume, tant par ſon revenu que par l'étendue de

ſes mouvances : plus de huit cents Fiefs en relevent ; on prétend qu'autrefois il y en avoit juſqu'à deux mille. La premiere fois que l'on en entend parler, c'eſt ſous le regne de Charles le Chauve. *Raoul de Neſle*, qui vivoit au onzieme ſiecle, fonda la collégiale ; mais il paroît qu'il tenoit déjà de ſes peres un château fort & conſidérable, & en portoit le nom. Au milieu du douzieme ſiecle, *Yves de Neſle* étoit un des plus grands Seigneurs du Vermandois ; Tuteur du jeune Comte de cette province, il y étoit tout-puiſſant. Lui & ſon fils s'allierent avec les Comtes de Haynaut & de Soiſſons. En 1181, *Raoul de Neſle* épouſa Alix, fille de Matthieu de Montmorency, Connétable de France, & d'Alix de Savoie, veuve, en premieres noces, du Roi Louis le Gros. En 1220, l'ancienne Maiſon des Sires de Neſle s'éteignit. *Gertrude de Neſle* porta cette Terre au Comte de Clermont en Beauvoiſis. Leur fils, *Simon de Clermont-Neſle*, fut un des Régens du royaume pendant la minorité de Saint Louis. Le fils de celui-ci, *Raoul*, fut tué étant Connétable de France, à la bataille de Courtrai, en 1302. Pendant le cours du quatorzieme ſiecle,

des héritieres porterent ſucceſſivement la Seigneurie de Neſle dans la Maiſon de Flandres, dans celle d'Amboiſe, & enfin dans celle de Sainte-Maure. Neſle fut érigé en Comté, en 1466, pour Charles de Sainte-Maure, &, en 1546, en Marquiſat pour Louis de Sainte-Maure Comte de Neſle. Celui-ci n'ayant point eu d'enfans, Neſle paſſa à ſa ſœur, mariée dans la Maiſon de Laval. Magdeleine de Laval épouſa, au milieu du dix-ſeptieme ſiecle, Bertrand de Mouchy, dont la fille fut mariée à Louis Charles de Mailly, & a fait paſſer ce beau Marquiſat dans cette illuſtre Maiſon. Il y eſt ſolidement aſſuré, au moyen d'une ſubſtitution revêtue des formes les plus authentiques, & dont toutes les branches de la Maiſon de Mailly peuvent eſpérer de profiter.

A la ſuite du Vermandois, il faut néceſſairement s'occuper du *Noyonnois*, quoique ce canton ſoit du gouvernement de l'Iſle de France, & que l'Election de Noyon faſſe partie de la Généralité de Soiſſons : mais tout le Vermandois eſt de ſon dioceſe, & *Ham* & *Neſle*, deux petites villes que je viens de marquer comme étant du Vermandois, ſont de l'Election de Noyon,

qui ne contient en tout que cent vingt-ſix paroiſſes & quatre villes ; ſavoir, *Noyon*, *Chauny*, *Ham*, & *Neſle*. Il ne me reſte plus à parler que des deux premieres.

Les Hiſtoriens bien inſtruits & bien éclairés ne croient pas la ville de Noyon d'une grande antiquité, du moins étoit-ce peu de choſe du temps de Jules Céſar. Elle étoit ſituée dans le pays des *Veromandui*, mais n'en étoit point la capitale. Cependant le plus fameux Hiſtorien de l'Egliſe & de la ville de Noyon fait remonter ſon origine & l'étymologie de ſon nom juſqu'à Noé. Il dit qu'il ne peut pas ſe refuſer à la reſſemblance extrême des noms de *Noé* & de *Noyon*. Il ſoutient que l'on peut bien croire que Noé, ayant voyagé après le déluge par toute la terre, s'eſt promené en Picardie comme ailleurs, & y a établi quelques-uns de ſes enfans ou petits-enfans, tels que Gomer & Samothès fils de Japhet. D'ailleurs, il trouve une grande reſſemblance entre la ville de Noyon & celle de Jéruſalem ; cependant il convient que Noyon s'eſt appelée *Noviomagus*, parce que c'eſt une des dernieres villes qu'ait bâties *Magus* fils de Samothès. Il

voudroit bien que Noyon fût l'ancienne *Noviodunum*; mais il faut laiſſer cet honneur à Soiſſons. Pour ne pas confondre le *Noviomagus* Picard avec celui des Pays-Bas, qui eſt Nimegue, on ajoutoit *Veromanduorum*, parce que Noyon étoit dans le Vermandois; mais il n'y a pas moyen de ſoutenir que cette ville étoit la capitale de ces Peuples. Pour l'en dédommager, on ſuppoſe qu'il y avoit une forteresſe importante, nommée *Caſtrum Carbonis*, du nom du Général Romain *Carbo*; on l'a depuis appelée *Château Corbaut*. Ç'a été la premiere réſidence des Rois, des Comtes, & même de quelques Evêques de Noyon. On prétend que ce château ſoutint pluſieurs ſiéges contre les Barbares, & qu'il ne fut détruit que ſous Philippe Auguſte; une des portes de la ville de Noyon porte encore le nom de *Porte Corbaut*. Noyon ſe vante d'avoir eu un Roi particulier de la Race des Carlovingiens; ce fut Carloman, fils cadet de Pepin. Effectivement ce Monarque, de ſon vivant, fit ſacrer, par le Pape Etienne, ſon fils aîné Charles Roi de Soiſſons, & Carloman Roi de Noyon. Mais Carloman étant mort, Charles devint Roi unique, & ſe fit couronner de nouveau dans

l'égliſe de Notre-Dame de Noyon, qui étoit déjà égliſe cathédrale, bâtie à la même place où elle eſt aujourd'hui, mais beaucoup plus petite; c'étoit ſur les foſſés du Château Corbaut, & ſous la protection de cette citadelle. Selon toute apparence, Charlemagne fit augmenter cette égliſe; car on voit encore dans la nef une vieille peinture qui repréſente cet Empereur tenant d'une main le globe du Monde, & de l'autre une égliſe. On ne doute point que ce ne ſoit celle de Noyon. Nous verrons quels furent par la ſuite les progrès de cette égliſe, & les embelliſſemens qu'elle reçut ſous ſes différens Evêques, dont nous allons parcourir la liſte.

Soit que les premiers *Evêques du Vermandois* réſidaſſent à *Vermand*, ou dans la ville d'*Auguſte*, que l'on a depuis appelée *Saint-Quentin*, on croit que ces Prélats ont été au nombre de treize avant *Saint Médard* qui transféra le ſiége à Noyon. Les trois premiers porterent les mêmes noms que les premiers Evêques des Gaules, *Hilaire*, *Martin*, & *Germain*; mais il ne faut pas les confondre avec ceux de Tours, de Poitiers, & de Paris. Le ſeptieme s'appela *Hilaire*, ſecond du nom; le neuvieme *Remy*, différent de celui de

Reims; le treizieme *Alomer*; il vivoit au cinquieme ſiecle. On mit auprès de lui deux jeunes gens de grande qualité, dont le pere s'appeloit *Nectar*, fils d'un Seigneur François, & la mere, *Protagie*, d'origine Romaine. Les deux jeunes enfans s'appeloient *Médard* & *Gildard*. Le ſecond fut Archevêque de Rouen; mais le premier eſt le plus illuſtre. Nectar étoit Seigneur de la Terre & du château de *Salency*, près Noyon, & ſon fils aîné en hérita après lui. Elevé dans la piété & les ſciences par l'Evêque Alomer, il étoit encore ſimple laïc, qu'on le regardoit comme un homme également pieux & ſavant. Le Roi Clotaire I, revenant de faire la guerre en Turinge, paſſa la Somme, & s'approcha de l'Oiſe; mais une puiſſance inconnue l'arrêta à Salency. Il ne concevoit pas ce qui pouvoit empêcher ſes chevaux de tranſporter plus loin ſes bagages. Alors on lui dit que le Seigneur de Salency étoit un ſaint homme; il s'adreſſa à lui, & il obtint ſon libre paſſage, moyennant qu'il promît à Dieu & au Saint de reſtituer aux égliſes, & particuliérement à celles du Vermandois, tout ce que les ſoldats de Clotaire avoient pu leur enlever. La reſtitution fut faite, l'armée paſſa,

& Médard acquit une grande conſidération à la Cour du Roi. Il fut ordonné Prêtre à l'âge de trente-deux ans par ſon maître & ſon ami Alomer, & le ſoutint pendant long-temps, tant de ſes conſeils que de ſes forces militaires, contre les incurſions des Vandales & des Huns ou Hongrois, qui faiſoient de fréquentes incurſions dans la Picardie & le Vermandois. Malheureuſement Salency étoit bien en deçà de la Somme, & Médard ne pouvoit empêcher les Barbares de la paſſer; tout ce qu'il pouvoit faire étoit de donner un aſile à l'Evêque & à ſes Prêtres, quand ils étoient chaſſés de Saint-Quentin ou de Vermand. Alomer étant mort de vieilleſſe, Médard fut élu pour lui ſuccéder; & dans la vûe d'accorder encore à ſon troupeau un refuge plus aſſuré, il établit ſon Clergé, les reliques de ſon égliſe, & ſon ſiége épiſcopal même à Noyon, ſous la protection du Château Corbaut, qui en étoit, pour ainſi dire, la citadelle. Le pays étant tranquilliſé, l'Archevêque de Reims, Métropolitain de l'Evêque du Vermandois, ayant en Saint Médard toute la confiance qu'il méritoit, étendit ſon dioceſe juſqu'à Tournai. Médard ſe trouva alors avoir une double cathédrale,

l'une à Noyon, l'autre à Tournai; car depuis ce moment il ne fut plus queſtion de Vermand. Nous connoiſſons tous les détails de la vie de Saint Médard, par un Poëme latin dont ce Saint eſt le Héros, & qui a été compoſé par un Prêtre nommé *Fortunat*, à ce que l'on croit, à la fin du ſixieme ſiecle. De ſavans Bénédictins ont pris ſoin de nous conſerver ce Poëme, plus curieux par les faits qu'il contient, qu'eſtimable par la beauté de ſa poéſie. Saint Médard ſentoit tout l'embarras & même le danger qu'il y avoit à gouverner un dioceſe auſſi étendu que le ſien, qui comprenoit non ſeulement le Noyonnois & le Vermandois, mais le Cambreſis, une bonne partie de la Flandre, & le Hainaut. D'ailleurs les Peuples de Tournai étoient méchans, & ils lui faiſoient ſouvent éprouver des injures & des perſécutions, en récompenſe des ſages inſtructions qu'il vouloit leur donner; mais il étoit encore plus indulgent pour eux, qu'ils n'étoient injuſtes à ſon égard.

Cependant (dit Fortunat) il ſe trouvoit bien mieux au milieu de ſes bons Picards de Noyon, qu'avec ſes méchans Flamands de Tournai; c'étoit ſur-tout dans ſon an-

Digitized by Google

cienne Seigneurie de Salency qu'il ſe plaiſoit à faire des miracles. Il éprouvoit la vertu de ſes jeunes payſannes, en leur faiſant ſentir des roſes, & c'eſt-là l'origine pieuſe & édifiante de cette intéreſſante cérémonie de la Roſiere, ſur laquelle on a compoſé de nos jours des Romans & des Pieces de théatre. Il l'enrichit en y multipliant miraculeuſement les poulains & les chevaux, dont les payſans du lieu firent des montures, & qui leur ſervirent à tranſporter au loin leurs denrées; de là vient que le Seigneur de Salency fournit la haquenée ſur laquelle l'Evêque de Noyon fait ſon entrée, & qu'après cette cérémonie elle lui appartient. Salency eut auſſi l'obligation à S. Médard d'avoir obtenu d'abondantes pluies dans un temps de grande ſéchereſſe, d'où eſt venue l'opinion où l'on eſt que quand il pleut le jour de Saint Médard, il pleut enſuite pendant quarante jours. On voit dans différens tréſors de cathédrales, pluſieurs croſſes ou bâtons épiſcopaux que l'on dit avoir ſervi à Saint Médard; elle ne ſont que de bois, & Grégoire de Tours certifie qu'elles faiſoient des miracles. C'eſt à cette occaſion que l'on a dit qu'autrefois les Evêques étoient d'or & les croſſes de

bois, & qu'à préſent les croſſes ſont d'or & les Evêques de bois. Sur quoi un ancien Hiſtorien de Noyon remarque, qu'en admettant cette opinion, il faut au moins qu'ils ſoient de bois d'olivier, ſymbole de la paix & de l'abondance.

Sainte Radegonde, une des femmes de Clotaire I, ayant été amenée fort jeune en France, fut élevée au château d'*Athies*, & inſtruite par Saint Médard; ayant enſuite régné quelque temps, ſe voyant négligée de ſon royal époux, elle prit le voile de Religieuſe des mains de Saint Médard même, dans la cathédrale de Noyon: mais peu après elle paſſa à Poitiers, & y fonda la ſuperbe abbaye de Sainte Croix. Saint Médard mourut très-âgé à Noyon vers 560; il s'éleva de grandes querelles entre les habitans & les Chanoines de cette ville, & ceux de Tournai, à qui enleveroit ſon corps. Le Roi Clotaire, qui étoit venu recevoir les derniers ſoupirs du Saint, accorda, ou plutôt trancha le différend, en le portant lui-même ſur ſes épaules juſqu'à Soiſſons, & le dépoſa dans la riche & magnifique abbaye qui porte encore le nom de Saint Médard de Soiſſons.

Les vies des trois ſucceſſeurs immédiats de Saint Médard n'offrent rien

de remarquable ; mais le dix-ſeptieme Evêque de Noyon fut *Saint Bertoud* ; ſur quoi les anciens Auteurs que j'extrais, remarquent que *bert*, en vieux Gaulois, ſignifie *barbe*, & quelquefois (par métaphore) *force*, *ſageſſe*, *expérience*. Ainſi les noms de Berthier, Bertolde, Bertrand, &c. ſignifient communément *barbus*, & peuvent ſe prendre quelquefois pour *ſage*, *prudent*, *expérimenté*. Le dix-neuvieme Evêque de Noyon & de Tournai fut *Saint Achaire* ; il envoya Saint Amand prêcher la Foi juſqu'aux extrémités de la Flandre. On aſſure d'ailleurs que Saint Achaire reſſuſcita un mort. Il mourut lui-même en 647, & eut pour ſucceſſeur le grand *Saint Eloi*, également recommandable par ſes talens pour la prédication, dont nous avons la preuve dans quelques-uns de ſes Sermons, & par ſon habileté dans l'Orfévrerie, établie par une ſi grande quantité de châſſes & de reliquaires, que cette multiplicité tient preſque du miracle. Saint Eloi fut ordonné Evêque malgré lui ; mais il reçut toutes les graces de ſon état en même temps que le caractere épiſcopal. Il acheva de ſoumettre au joug de l'Egliſe la Flandre tout entiere, même Anyers, & envoya des Miſ-

ſionnaires juſqu'au fond de la Friſe. Il eſſuya cependant, comme ſes prédéceſſeurs, quelques déſagrémens de la part des Flamands. On prétend que Saint Eloi étoit né en Limouſin. Ses principaux ouvrages d'Orfévrerie ſont le retable d'or du grand autel de Saint Denis, la châſſe de ce Saint & de ſes compagnons, celles de Saint Martin de Tours, de Saint Germain Evêque de Paris, & de Sainte Génevieve, dans la même ville. Les principales égliſes qui reconnoiſſent Saint Eloi pour leur Fondateur, & en partie leur conſtructeur, ſont les deux grands monaſteres de Saint Martin à Douai & à Courtrai, pluſieurs autres en Flandres, l'égliſe paroiſſiale de Saint Paul, & celle de Saint Marcel à Paris. Enfin Saint Eloi mourut après dix-neuf ans d'épiſcopat, âgé de plus de ſoixante-dix ans, en 665. Il fut enterré aſſez près de Noyon, dans une eſpece de cimetiere, près d'un petit monaſtere fondé par lui-même. Un an après ſa mort, la Reine Bathilde fit déterrer ſes oſſemens, les fit placer dans une châſſe qu'elle laiſſa dans le petit monaſtere, que cette poſſeſſion enrichit, & qui devint bientôt une abbaye conſidérable. Elle a eu juſqu'à quarante Abbés réguliers, depuis le milieu

Digitized by Google

du ſeptieme ſiecle juſqu'au ſeizieme. Au milieu du quinzieme, les Chanoines de la cathédrale de Noyon, qui réclamoient les reliques de Saint Eloi, vinrent enfin à bout d'en obtenir la plus grande partie. Cependant on en voit auſſi dans la collégiale de Saint Sauveur de Bruges en Flandres, à l'abbaye de Saint Martin de Tournai; enfin l'abbaye de Chelles prétend avoir ſon chef. On conſerve encore dans l'abbaye de Saint Eloi, près de Noyon, le calice du Saint, dans lequel on fait boire les fiévreux, pour les guérir; on y montre ſon étole & ſa chaſuble. Enfin, on voit dans pluſieurs égliſes des marteaux que l'on prétend avoir ſervi à Saint Eloi, & même ſon enclume dans une chapelle de Noyon. Depuis 1512, l'abbaye de Saint Eloi, près de Noyon, a eu des Abbés Commendataires; enfin la menſe abbatiale a été miſe en économat, & y eſt, je crois, encore.

Saint Eloi eut pour éleve dans la piété une ſainte fille nommée *Godeberte*, qui, par ſes conſeils, conſacra à Dieu ſa virginité, & parvint à une ſi haute piété, qu'elle fit de grands miracles: unjour, entre autres, en l'abſence de Saint Eloi, avec un ſeul ſigne de croix elle arrêta un incendie qui

avoit déjà fait de grands ravages & étoit prêt à conſumer l'égliſe cathédrale. Non contente de mener une vie édifiante dans l'obſcurité d'un cloître, elle ſortit de Noyon ſa patrie, pour aller prêcher & convertir les infideles & les libertins. On prétend qu'elle eut les plus grands ſuccès. Cependant elle revint mourir à Noyon, dont une paroiſſe lui eſt dédiée. On voit ſa ſtatue parmi celles des Saints & Saintes qui ornent le portail de la cathédrale.

Saint Eloi eut pour ſucceſſeur *Saint Mommolin*, qui aſſuroit que quelquefois Saint Eloi revenoit du Ciel lui inſpirer ce qu'il avoit à faire, & le reprendre quand il avoit mal fait.

Les Evêques de Noyon continuoient toujours d'être Evêques de Tournai; mais pendant long-temps ils ne firent rien de remarquable. Environ l'an 722, un des Rois Fainéans fut enterré dans la cathédrale de Noyon; il s'appeloit *Chilperic II*, & étoit fils de Childeric II, Roi d'Auſtraſie; il avoit été mis ſur le trône par le Maire Rainfroy, ennemi de Charles Martel; mais ce dernier ayant vaincu Rainfroy, força Chilperic à le reconnoître pour ſon Maire & ſon Maître. Ce foible Roi mourut dans un château

des

des Rois Mérovingiens, que l'on appeloit *Attigni* ou *Attichi*, ſitué ſur la riviere d'Aiſne, qui n'eſt pas fort loin de Noyon.

J'ai déjà dit que Charlemagne avoit été couronné dans cette cathédrale, & que l'on y voyoit ſon portrait; auſſi donna-t-il de grands biens à cette égliſe. C'eſt une des premieres dans laquelle on ait célébré ſa fête. Ce Monarque en mourant fit des legs à pluſieurs égliſes, & Noyon fut du nombre. Elle compte également au nombre de ſes bienfaiteurs Louis le Débonnaire & Charles le Chauve. Ce fut ſur la fin du regne de celui-ci, que les Normands commencerent à ravager la France, & firent tant de mal aux égliſes; celle de Noyon ſur-tout éprouva leur fureur. Vers l'an 860, ayant pénétré juſque dans le Vermandois, & étant entrés de nuit dans Noyon, ils y maſſacrerent l'Evêque *Emmond*, qui, à cauſe de cela, eſt regardé comme martyr, & tuerent tous ſes Chanoines. Ce ne fut que deux ans après qu'il fut poſſible d'élire un autre Evêque; il s'appeloit *Rancelin*, & ſon ſucceſſeur *Edilon* ne fut élu qu'en 880. Il y eut de grandes difficultés à l'élection de ce dernier, parce que Noyon avoit alors un Comte que le Roi avoit choiſi pour s'oppoſer aux incur-

ſions des Normands : ce Seigneur prétendoit être maître dans la ville, & diſputoit toute Seigneurie à l'Evêque. Une nouvelle irruption des Normands mit fin à ces troubles ; chacun eut à penſer au ſalut de la patrie, & on fut aſſez heureux pour garantir Noyon même du glaive & du feu des Barbares ; ils ne ravagerent que les environs. On ne ſait comment on avoit fait pour ſouſtraire à leur premiere fureur les reliques de S. Eloi, qui étoient dans l'abbaye hors de la ville ; pour cette fois-ci on les retira dans les murs. L'année ſuivante, l'évêché de Tournay fut ravagé à ſon tour par les Normands, & il éprouva ce malheur pendant trente ans. Ces deux villes avoient toujours le même Evêque. Pluſieurs ſe ſuccederent, & vécurent tranquilles & aſſez d'accord avec les Comtes & les Châtelains juſqu'au milieu du dixieme ſiecle. Pendant ce temps, les Normands ceſſerent de ravager la France, Rollo s'étant converti, & ayant obtenu le Duché de Normandie ; mais le ſiége de Noyon eut le malheur d'être occupé par un de ces Prélats méchans & tyranniques, ſi communs à la fin de ce ſiecle ; il s'appeloit *Foulchar* ou *Foulquier*. Il étoit, dit-on, bâtard du grand *Queux*,

Digitized by Google

ou Surintendant des cuiſines de Louis d'Outremer. A la mort de l'Evêque Rodolphe, le Clergé ayant élu Flodoard Chanoine de Reims, Foulquier empêcha qu'il ne fût confirmé par le Roi, & s'introniſa dans ſa place. Il ſe ſoutint pendant quelque temps par des voies ſimoniaques, & mourut, dit-on, de la maladie pédiculaire, c'eſt-à-dire, qu'il ſe forma ſur ſon corps une multitude de poux qui ſortoient de tous côtés de ſa peau. On fut obligé de l'envelopper dans celle d'un cerf; mais ce remede ne l'empêcha pas de mourir enragé & mécréant, diſent nos anciens Auteurs. Il eſt repréſenté ſur le portail de la cathédrale à ſon rang avec les autres Evêques; mais on lui a fait une figure atroce, & ſon viſage eſt briſé & mutilé, ayant été expoſé aux injures des enfans de la ville & des petits Clercs.

Le ſucceſſeur de Foulquier s'appeloit *Lindulphe*; il étoit de la Maiſon des Comtes de Vermandois de la premiere Race, ſortie du ſang de Charlemagne; il mourut vers 990, c'eſt-à-dire, au moment qu'Hugues Capet monta ſur le trône. Dès les premieres années de ce nouveau regne, Noyon eut pour Evêque *Hardouin*

de Croui, d'une Maiſon déjà illuſtre en Picardie au dixieme ſiecle, & qui prétend encore à une origine & plus illuſtre & plus ancienne, puiſqu'elle deſcend, dit-on, des Rois de Hongrie. L'Hiſtoire de ce Prélat a donné matiere à de longues Diſſertations, dont le réſultat paroît être qu'il fut injuſtement attaqué & calomnié par des gens plus méchans que lui. Il fit un coup hardi, & l'on peut dire que ce fut vraiment un coup d'état pour l'évêché de Noyon. Il n'y avoit déjà plus de Comtes dans cette ville, & les Evêques en étoient devenus Seigneurs à un certain point; mais ils étoient extrêmement gênés par le Châtelain ou Gouverneur d'une tour ou fortereſſe, qui étoit ſans doute un reſte du Château Corbaut. Ce Châtelain dépendoit uniquement du Roi, & l'Evêque le traitoit de tyran; le Prélat réſolut de ſecouer ſon joug, & ſaiſit le moment où le Châtelain étoit abſent. Celui-ci avoit laiſſé ſa femme dans le château; cette bonne Dame ſe piquoit d'être excellente Couturiere; l'Evêque la fit prier de tailler une chaſuble, & ſous prétexte de lui en porter l'étoffe, il entra dans le château, ſuivi de gens armés qui s'en emparerent: après en avoir fait ſortir la Châ-

telaine, ils en détruiſirent & raſerent toutes les fortifications. On juge bien que non ſeulement le Châtelain, mais le Roi furent très-irrités. L'Evêque, pour ſe ſouſtraire à leur colere, s'adreſſa au Comte de Flandres, & acheta ſa protection en lui cédant les terres de douze égliſes proche de Tournay. Cette action fut encore traitée de crime & de ſimonie; cependant l'Evêque ſe ſoutint dans Noyon contre ſon plus grand ennemi; c'étoit l'Evêque de Laon, qui avoit acheté la protection d'Hugues Capet par une action bien plus blâmable, en retenant priſonnier Charles Duc de la Baſſe-Lorraine, regardé comme le dernier Prince de la Race des Carlovingiens. Hardouin de Croui mourut en 1030, après trente-ſix ans d'Epiſcopat; il eſt enterré dans la ſalle que l'on appelle le *Vieux Chapitre*, attenant la cathédrale de Noyon. Ses ſucceſſeurs ſe reconcilierent bientôt avec les Rois Capétiens: l'Evêque *Baudouin* aſſiſta au ſacre de Philippe I, petit-fils d'Hugues Capet; mais il ne paroît pas que ce fût en qualité de Pair. Sous ſon Epiſcopat, les reliques de Saint Amand furent apportées à Noyon & y firent de grands miracles. Celles de Saint Eloi furent placées dans une riche châſſe

au deſſus du grand hôtel de la cathédrale, où on les voit encore. Baudouin fonda l'abbaye de Saint-Barthelemi hors la ville de Noyon ; mais elle a été enſuite tranſportée dans la ville même.

L'Evêque *Radbode*, qui monta ſur le ſiége de Noyon en 1068, & mourut en 1098, donna de grandes marques de zele à l'occaſion de la peſte brûlante ou feu Saint Antoine, qui déſola les dioceſes de Tournay & de Noyon. Ses prédications dans ce malheur public eurent un ſi grand ſuccès, que tous les jeunes gens des deux villes épiſcopales qui les entendirent, ſe réſolurent, en ſigne de pénitence, à couper leur chevelure, friſée & ajuſtée, qu'on appeloit alors *Perruque*, quoique ce fuſſent des cheveux naturels. En même temps, il conſeilla à ceux qui étoient atteints du mal Saint Antoine, d'avoir recours à une ſtatue de la Vierge, placée ſur le portail de la cathédrale, & qu'on appelle encore *Notre-Dame des Malades*. On aſſure que ceux qui l'invoquerent furent guéris ou ſoulagés ; mais on remarque que l'Evêque leur preſcrivit cette dévotion à une image extérieure, pour les diſpenſer d'entrer dans l'égliſe, où les exhalaiſons qui ſortoient de leurs corps, pouvoient porter

la contagion & la communiquer aux perſonnes ſaines.

Le ſucceſſeur de Radbode fut *Baudri*: il ſiégea à Noyon juſqu'en 1112. La Bourgeoiſie ou Commune de cette ville lui a l'obligation de lui avoir procuré la charte de ſa liberté, qui depuis lui fut confirmée par le Roi Louis le Gros. Cet Evêque eut des querelles avec les habitans de Tournai, ſes diocéſains, & mourut à Térouane.

En 1129, le ſiége de Noyon étoit rempli par *Simon*, de la ſeconde Race des Comtes de Vermandois, deſcendans d'Hugues Capet. Ce Prélat, en qualité de couſin-germain du Roi Louis le Gros, jouit de toute la conſidération qu'un Evêque Prince du Sang Royal doit avoir : il fonda, ou du moins il conſacra la célebre ou riche abbaye d'*Ourſcamp* ou d'*Orcamp*, qui exiſte encore entre Noyon & Compiegne, ſur la riviere d'Oiſe : ce n'étoit auparavant qu'une petite chapelle bâtie par Saint Eloi ; elle avoit pris ſon nom d'un ours trouvé dans le milieu de la forêt où elle fut fondée. Il y a même à ce ſujet une anecdote remarquable. Saint Eloi faiſant travailler à cette chapelle, un ours ſurvint & dévora un Ouvrier. Le Saint

fit ſervir l'ours de manouvrier à ſa place ; juſqu'à la fin des travaux. Dès les commencemens de cette abbaye, on y plaça des Religieux de l'Ordre de Cîteaux : elle a eu des Abbés réguliers depuis le dixieme ſiecle juſqu'en 1556, que le vieux Cardinal de Bourbon en fut le premier Abbé Commendataire. Depuis, elle a toujours été poſſédée en commende par des Cardinaux ou par de très-grands Seigneurs. On montre dans l'égliſe de cette abbaye le *chef de Sainte Anne*, mere de la Sainte Vierge. Cette précieuſe relique a beaucoup contribué à l'enrichir : il y en a pluſieurs autres moins précieuſes, mais remarquables.

La Croiſade ayant été prêchée, l'Evêque Simon y marcha avec le Roi Louis le Jeune, ſon parent, & ce fut pendant ce temps-là qu'on fit la ſéparation des deux évêchés de Noyon & de Tournay, par une bulle du Pape Eugene III, de 1146, à laquelle le Roi Louis le Jeune voulut bien conſentir. Quoiqu'on ne puiſſe guere nier que ce fût une grande perte pour l'évêché de Noyon, auſſi bien qu'un grand incendie qui arriva ſous le même épiſcopat, il faut convenir cependant qu'il en eſt réſulté quelques avantages pour ce dio-

Digitized by Google

ceſe ; car nos Rois chercherent à dédommager Simon & ſes ſucceſſeurs ; & c'eſt à commencer de cette époque qu'on leur voit frapper à Noyon de la monnoie à leur coin, & prendre le titre de Comte, qui les a conduits à celui de Pair de France. C'eſt ſûrement auſſi alors qu'ils eurent pour armes un écu ſemé de fleurs de lis d'or, avec deux croſſes, qui rappeloient la mémoire du double évêché de Noyon & de Tournay, qu'ils avoient poſſédé.

Sous l'Evêque *Etienne de Nemours* & le regne de Philippe Auguſte, furent réglés tous les droits entre les Châtelains de Noyon, qui ſubſiſtoient encore, quoique le château fût détruit, le Maïeur & la Commune ou Bourgeoiſie de la ville, & l'Avoué, Juge ou repréſentant de l'Evêque. On leur faiſoit prêter des ſermens reſpectifs de ne point attenter aux droits les uns des autres. Nous avons encore la formule de ces ſermens ; mais ils ſont tombés en déſuétude.

Le couvent des Cordeliers de Noyon fut établi l'an 1227, un an après la mort de Saint François, dans un fauxbourg de la ville de Noyon ; mais le fauxbourg & le couvent ayant été détruits en 1557, ce

dernier a été transféré & rebâti dans la ville, ſous Charles IX, en 1582.

Nicolas de Roye, de l'illuſtre famille de ce nom, dont j'ai parlé, remplit le ſiége de Noyon ſous le regne de Philippe Auguſte, mais ne mourut que ſous celui de Saint Louis. Il prit toujours le titre de Pair de France, & aſſiſta à pluſieurs Jugemens en cette qualité. Il fut auſſi l'un des Juges de cent vingt-huit Hérétiques, que l'on appeloit vulgairement *Bulgares*, & qui furent publiquement brûlés auprès de Cambrai. Il eut pour ſucceſſeur *Pierre Charlot*, qui étoit bâtard du Roi Philippe Auguſte, mais qui avoit été légitimé par le Pape Honoré III. Il accompagna Saint Louis dans ſon voyage d'Outremer, & y mourut en 1249; ſon corps fut rapporté en France & enterré dans ſa cathédrale. Sous ſon arriere-ſucceſſeur, *Guy Deſprez*, la ville & la cathédrale de Noyon eſſuyerent un terrible incendie. L'Evêque s'occupa, ſur la fin de ſes jours, du ſoin de rebâtir ſon égliſe. *Simon de Neſle* remplaça Guy Deſprez; il eſt probable qu'il étoit de la premiere Maiſon de ce nom, qui, aux treizieme & quatorzieme ſiecles, donna trois Connétables de France; mais on ne ſait pas

Digitized by Google

préciſément à quel degré il leur appartenoit. Son ſucceſſeur, *André le Moine*, étoit frere du Cardinal Jean le Moine, Fondateur d'un collége de Paris, dans lequel les deux freres ſont enterrés. C'eſt de ſon temps que fut fondée la Chartreuſe de *Montrenaud*, près Noyon. Le nom qu'elle porte vient de ce qu'elle fut établie ſur une colline appartenante à un nommé *Renaud*, Tréſorier du Roi Philippe le Bel. Ce Fondateur eſt enterré dans l'égliſe de ces Peres, auſſi bien que ſa femme & pluſieurs autres bienfaiteurs de cette Maiſon, qui eſt aſſez riche. L'égliſe eſt dédiée à Saint Louis. En 1318, *Foucault de Rochechouart* fut Evêque de Noyon, & en 1330 il paſſa à l'archevêché de Bourges. On ſait que ſon frere aîné s'appeloit *Simon*, Vicomte de Rochechouart.

Le ſoixante-dixieme Evêque de Noyon eſt ſans contredit celui qui a fait la plus haute fortune. Il s'appeloit *Etienne Aubert*, d'abord ſimple Avocat à Limoges, enſuite Juge-Mage de Toulouſe. Il ſe lia de la plus grande amitié avec le Cardinal *Roger*, ſon compatriote, qui devint Pape ſous le nom de *Clément VI.* Auſſi-tôt que celui-ci fut parvenu au ſouverain Pontificat, il fit ſucceſſivement Aubert Evêque

de Noyon, de Clermont, Cardinal & Evêque d'Oſtie. Le Cardinal ayant continué d'être l'ami & le confident de Clément VI, & à le ſoulager dans le gouvernement de l'Egliſe, parvint enfin à le remplacer ſous le nom d'*Innocent VI.* Il occupa le ſiége pontifical pendant dix ans, mourut à Avignon en 1362, fut très-pacifique, & fit des conſtitutions fort ſages. Le Roi Philippe de Valois accorda des Lettres de Nobleſſe à ſon frere *Guy Aubert*, dont la famille a ſubſiſté aſſez long-temps en France, & a eu des alliances avec les Maiſons de Rochechouart & de la Tour-d'Auvergne.

Firmin Coquerel, Evêque de Noyon en 1349, étoit Chancelier de France ſous Philippe de Valois. En ne nous arrêtant point ſur pluſieurs autres qui, dans les temps de troubles & d'agitations des regnes de Charles V & de Charles VI, figurerent parmi les Pairs du royaume, il faut obſerver qu'en 1415 Noyon eut pour Evêque *Raoul de Coucy*, qui étoit déjà, depuis pluſieurs années, Evêque de Metz, ayant été placé fort jeune ſur ce ſiége épiſcopal; il fut le dernier de la ſeconde Maiſon des Seigneurs de Coucy, deſcendans de celle de Guines. Ses freres & ſes

oncles étant morts avant lui, il hérita de leurs grands biens; mais étant Prêtre & Evêque, il les laiſſa à ſes ſœurs. Il aſſiſta au Concile de Conſtance, mourut en 1427, & eſt enterré dans le chœur de la cathédrale de Noyon. Son ſucceſſeur, *Jean de Mailly*, fut élu dans des circonſtances bien délicates, lorſque la France étoit le plus agitée par les factions odieuſes, connues ſous les noms *d'Armagnacs* & de *Bourguignons*. Il s'étoit déclaré pour cette derniere; d'ailleurs il joignoit à une haute naiſſance, des talens pour l'adminiſtration. Jean de Mailly avoit été Conſeiller Clerc au Parlement de Paris, Maître des Requêtes du Roi Charles VI, & ſuccéda dans la charge de Préſident de la Chambre des Comptes, à Louis de Luxembourg, Evêque de Térouane, qui fut élevé à la dignité de Chancelier de France. Il étoit d'ailleurs Chanoine de Noyon, & à peine en fut-il Evêque, que Charles VI mourut. La faction Bourguignone refuſa obſtinément de reconnoître le Roi légitime Charles VII. L'Evêque de Noyon ſe ſoumit au Roi d'Angleterre Henri V. Il y perſiſta aſſez long-temps, aſſiſta au couronnement du Roi Henri VI, dans la cathédrale de Paris, & y remplit ſes fonctions comme

Pair de France ; d'ailleurs il faiſoit celles de Chancelier ou de Garde des Sceaux, au défaut de Louis de Luxembourg. Cependant il fut un des Plénipotentiaires qui firent l'accommodement du Duc de Bourgogne avec le Roi Charles VII. Il ſe ſoumit lui-même à ce Monarque en 1436 ou 1437, & vécut encore bien des années ; car il ne mourut que ſous le regne de Louis XI en 1473. Son frere étoit Grand Pannetier de France. Le ſucceſſeur de Jean de Mailly, nommé *Guillaume Marafin*, ne mourut qu'en 1501. Sous ſon épiſcopat, les guerres de Louis XI avec le Duc de Bourgogne cauſerent de grands maux à ſon dioceſe, & donnerent lieu à des abus que l'on eut bien de la peine à déraciner.

Enfin, pendant tout le cours du ſeizieme ſiecle, l'évêché de Noyon fut rempli par trois Evêques, dont deux de la Maiſon d'*Hangeſt*, Seigneurs de *Genlis*, & le dernier, de celle d'*Angennes de Rambouillet*. Les deux premiers comptoient parmi leurs ancêtres un Maréchal de France & un Grand Echanſon de la Couronne ; le troiſieme étoit frere du Cardinal de Rambouillet, Evêque du Mans. Ce fut pendant que MM. d'Hangeſt gouvernoient l'évê-

Digitized by Google

ché de Noyon que ſe fit connoître, dans cette ville, l'Héréſiarque *Jean Calvin.* Il y étoit né d'un Procureur & Notaire de la Juriſdiction du Chapitre, que l'on nommoit *Gérard Chauvin.* Jean, ſon fils cadet, ſuivant l'uſage des Savans ou de ceux qui prétendoient l'être, latiniſa ſon nom, & ſe fit appeler *Calvinus*, ou *Calvin.* Gérard Chauvin ayant malverſé dans ſes fonctions, le Chapitre l'excommunia, les cenſures étant la ſeule peine que les Tribunaux eccléſiaſtiques puſſent prononcer. Mais cette famille étoit déjà peu diſpoſée à s'y ſoumettre, & le pere de Calvin mourut ſans payer ſes dettes, ni ſe faire relever de ſes cenſures. Ce ne fut pas ſans peine que ſes enfans parvinrent à le faire enterrer en terre ſainte. Cependant le frere aîné de Calvin fut ordonné Prêtre. Il fut Chanoine de Neſle, & Curé d'une paroiſſe du Noyonnois; mais il ſe conduiſit ſi mal, qu'il fut auſſi interdit & excommunié. Il mourut ſans Sacrement, & fut enterré au pied des fourches patibulaires de la ville de Noyon. Calvin & ſon dernier frere furent auſſi Prêtres, & également indignes de ce caractere ſi reſpectable dans l'Egliſe Catholique. Ils furent tous deux ſucceſſivement Chapelains

de l'égliſe de Noyon, & Curés de deux paroiſſes du Noyonnois. Celle de Jean Calvin fut Pont-l'Evêque, à la porte de Noyon. On prétend qu'il vendit cette cure en 1534. Etant libre, il alla étudier à Orléans & à Bourges. Le premier Ouvrage qu'il fit imprimer, fut une traduction du Traité de Séneque, *de la Clémence*, Ouvrage rare, mais que l'on trouve encore dans quelques Bibliotheques. Peu de temps après, étant devenu plus hardi, il oſa publier ſon célebre & téméraire Ouvrage de l'*Inſtitution au Chriſtianiſme*, qu'il compoſa également en latin & en françois. La publication de cet Ouvrage fit grand bruit; on s'apperçut qu'il étoit non ſeulement de l'avis de Luther ſur tous les points, mais qu'il alloit encore plus loin. On le pourſuivit, il s'enfuit. Il fit imprimer à Baſle une ſeconde édition de ſon Livre, & la dédia au Roi François I, qui n'agréa ſûrement pas cette dédicace. Mais Calvin trouva des aſiles dans les Cours de la Reine Marguerite de Navarre, ſœur de ce Monarque, & de Renée de France, Ducheſſe de Ferrare, ſa belle-ſœur. Enfin il paſſa à Geneve, & y mourut, jouiſſant de la fauſſe gloire d'être le Patriarche

Patriarche d'une Secte devenue bien étendue & bien puiſſante, mais qui, de nos jours, ſe détruit & ſera anéantie par les mêmes principes qui l'ont élevée. Depuis l'an 1534 juſqu'en 1564, année de ſa mort, Calvin ne revit plus ſa patrie, & pluſieurs de ſes concitoyens, qui l'alloient voir en paſſant par Geneve, & qu'il recevoit avec amitié & même avec attendriſſement, ont certifié qu'il regrettoit ſon pays & ſa premiere Religion.

En 1552 & 1557, la ville & l'égliſe de Noyon éprouverent, de la part d'une Puiſſance très-catholique, des malheurs plus grands que tous ceux dont les Hérétiques avoient été la cauſe. La premiere de ces deux années, les troupes de l'Empereur Charles-Quint, qui étoient dans les Pays-Bas, ſous les ordres de Marie, Reine d'Hongrie, ſœur de ce Monarque, pénétrerent en Picardie, & fondirent ſur Noyon. Elles firent de grands ravages dans la ville, & mirent le feu en pluſieurs endroits. Un brave homme, nommé *Marquet*, empêcha que la cathédrale ne fût brûlée & même pillée. Ce torrent paſſa bien vîte ſur la ville de Noyon. Cinq ans après, la bataille de Saint-Quentin ayant été perdue, & cette ville priſe après un long

ſiége, les habitans & le Chapitre conçurent une terreur bien fondée, & déſerterent Noyon, qui fut cependant défendu aſſez long-temps par le Capitaine Lorges. Enfin la ville fut priſe, mais les Eſpagnols y trouverent peu de choſe à piller; l'armée Françoiſe s'étant raſſemblée, celle des Eſpagnols ſe retira, & l'année ſuivante 1558, les fugitifs rentrerent dans Noyon.

Sur la fin du même ſiecle, elle eut trois ſiéges à ſoutenir. Les Ligueurs en étant les maîtres en 1591, Henri IV l'aſſiégea & la prit. En 1593, elle fut repriſe ſur lui par ces mêmes Ligueurs, ſoutenus d'une armée Eſpagnole. Mais en 1594, après un troiſieme ſiége, elle rentra dans la poſſeſſion de ſon légitime Maître, & n'en eſt plus ſortie.

Pour ajouter quelques petits détails, qui peuvent être regardés comme curieux, à ce que nous venons de dire de l'Hiſtoire de la ville & de l'évêché de Noyon, remarquons que l'on voit à l'entrée de l'égliſe cathédrale la repréſentation d'un Saint appelé *Saint Agrapart*. Les femmes de Noyon y ont grande confiance pour leur ſoulagement lorſqu'elles ſont en couches, & pour la guériſon des coliques ou tranchées des petits enfans. L'uſage eſt

d'attacher au pied de l'image de Saint Agrapart quelques petits morceaux de toile ou d'étoffe qui ont appartenu au malade; on les nomme *panchettes*, & au ſeizieme ſiecle la ſtatue du Saint en étoit totalement entourée. L'égliſe de la Magdeleine, une des paroiſſes de Noyon, contient un grand nombre de reliques précieuſes; quelques-unes ſont aſſez ſingulieres. On y voit de la manne que Dieu fit pleuvoir pour la nourriture des Iſraélites dans le déſert; un morceau des trois pains dont Jéſus-Chriſt raſſaſia cinq mille hommes, & une dent de notre Seigneur: cette derniere relique a donné lieu à pluſieurs ſavantes diſſertations.

On prétend montrer encore dans l'hôtel-de-ville de Noyon quelques reſtes du palais que le Roi Clotaire III y avoit.

Il y a une porte de la ville que l'on appelle *porte de Dame Journe*, & l'on prétend que ce nom vient de ce qu'il y avoit dans cet endroit un temple dédié à la Lune, nommée ainſi à cauſe de la lumiere qu'elle répand.

La ville de Noyon n'a qu'environ huit mille habitans, le commerce n'en étant pas bien conſidérable, quoique les envi-

rons en ſoient très-fertiles en grains de toute eſpece, en chanvre, en lin, & en fruits: les pâturages y ſont excellens; il y croît même du vin, mais il eſt de médiocre qualité. L'Election de Noyon contient cent trente-cinq paroiſſes, & le dioceſe en tout quatre cent cinquante. Il y a dans Noyon une chapelle ſous l'invocation de Notre Dame de Bonnes Nouvelles; elle a été fondée par Louis XI, avec cette circonſtance qu'il y a quatre Marguilliers ou Bedeaux, qu'on appelle *Cornets d'Autel*, qui ſont obligés de coucher alternativement dans cette chapelle, ſans doute pour veiller ſur les reliques qu'elle renferme.

Chauny eſt la ſeconde ville de l'Election de Noyon; elle eſt agréablement ſituée dans une plaine très-fertile, tout-à-fait voiſine de la riviere d'Oiſe, mais n'eſt pas d'une haute antiquité. On croit qu'elle a été fondée des débris d'une ville nommée *Condren*, à une lieue plus haut ſur la riviere d'Oiſe; elle étoit autrefois conſidérable, & fut ruinée par les Normands. Les habitans diſperſés ſe retirerent ſous la protection du château de Chauny, qui exiſtoit avant le dixieme ſiecle; mais Chauny n'a été connu comme ville qu'à la fin du douzieme ſiecle, ou au commen-

Digitized by Google

cement du treizieme. Lors de la réunion du Vermandois à la Couronne, ſous Philippe Auguſte, Chauny étoit déjà une Châtellenie conſidérable, & avoit ſa coutume particuliere, qui a été rédigée en 1510, réformée ſous le regne d'Henri IV, & a eu pour Rédacteur & Commentateur deux habiles Juriſconſultes, pere & fils, nommés *Vrevin.*

Nos Rois ont ſucceſſivement cédé ou engagé le domaine de Chauny à différens Princes ou Seigneurs. Actuellement la Seigneurie de Chauny eſt regardée comme faiſant partie de la belle Terre & Marquiſat de Guiſcard, qui appartient à M. le Duc d'Aumont, & eſt à deux ou trois lieues ſur le chemin de Noyon à Ham.

En 1431, le Roi Charles VII fit démolir le château de Chauny; & depuis il n'y a plus eu de fortereſſe; cependant la ville eſt reſtée enceinte de murailles, & il y a un Gouverneur, mais ſans Etat Major en regle. Philippe le Bel établit des foires à Chauny. Elle fut priſe pluſieurs fois pendant les guerres des Anglois, & l'a encore été par les Eſpagnols aux quinzieme & ſeizieme ſiecles. On remarque qu'en 1580 on y éprouva un violent tremble-

ment de terre. Il y a deux paroiſſes, deux couvens de Religieux, autant de Religieuſes, un hôtel-dieu, & un hôpital. Il s'y fait un aſſez grand commerce de toiles; mais il s'en fabrique moins que l'on n'en blanchit. Les prairies des environs ſont renommées pour cette blanchiſſerie. L'Oiſe ne commençant à être navigable qu'à Chauny, on y tranſporte des denrées & des marchandiſes de toute eſpece, que l'on voiture de là juſque dans la Seine. Par cette raiſon, ce ſera le point où aboutira le canal de Picardie, projeté depuis ſi long-temps, & qui doit joindre l'Oiſe à la Somme.

Il y a peut-être encore des gens qui ont entendu parler du Vacher de Chauny, fameux ſous le regne d'Henri IV. Ce Monarque, qui en avoit entendu parler avec éloge, on ne ſait trop par qui, le fit venir, & voulut éprouver s'il étoit vrai qu'il eût autant de bon ſens qu'on le lui avoit dit. Il en fut ſi bien convaincu, qu'il ſe plaiſoit à lui demander ſon avis ſur les plus grandes affaires. On prétend qu'après l'avoir entendu, le Roi diſoit toujours: *Ventre ſaint gris*, *Tout le Monde a raiſon*; c'eſt que le Vacher de Chauny s'appeloit *Tout le Monde*. Le principal des

traits qui nous reſtent de ce bon Picard, eſt celui-ci : *Sire, que tout le monde ſe mêle de ſes affaires, & vos vaches ſeront bien gardées.*

La *Thiérache* fait partie du Gouvernement de Picardie, quoique l'Election de *Guiſe*, qui la comprend preſque tout entiere, ſoit de la Généralité de Soiſſons. Les plus anciens Hiſtoriens dans leſquels elle ſoit nommée, ſont du temps de Charlemagne : on n'en fait qu'une mention très-légere & très-équivoque juſqu'au treizieme ſiecle. Il paroît qu'alors une partie des bois de ce pays ayant été défrichée, il s'eſt établi dans ce canton des villes & des bourgs, & elle a été regardée comme une petite province à part. Elle a au nord le Hainaut & le Cambreſis, à l'occident le Vermandois, la Champagne à l'orient, au midi le Laonnois. Ce qu'il y reſte de forêts, conſiſte principalement dans celle de *Thiérache*, qui a donné le nom au pays, & celle de *Faigne*. Le principal lieu eſt la ville de *Guiſe*, ſituée ſur la riviere d'Oiſe, qui n'y eſt pas navigable, quoique déjà aſſez loin de ſa ſource. On ne ſait pas plus certainement l'étymologie du nom de Guiſe, que celui de Thiérache ; mais on ſuppoſe que le dernier vient de Thierry, Seigneur

d'Aveſnes, qui fut ſurnommé *à la Hache*.

Le plus ancien Seigneur de Guiſe que l'on connoiſſe, s'appeloit *Godefroy*. Il ſe ſignala dans les premieres Croiſades, & ne laiſſa qu'une fille, nommée *Ameline* ou *Adeline*, qui fut ſon héritiere, & porta Guiſe à Jacques, Seigneur d'Aveſnes. Leur poſtérité maſculine finit en la perſonne de Gautier, Seigneur de Guiſe & d'Aveſnes, dont la fille, Marie, épouſa, en 1225, Hugues de Châtillon. Guiſe reſta dans l'illuſtre Maiſon de ce nom, juſqu'à ce que Charles de Châtillon, prétendant au Duché de Bretagne par ſa femme, maria ſa fille Marie avec Louis de France, Duc d'Anjou, ſecond fils du Roi Jean. René d'Anjou, Roi titulaire des deux Siciles, petit fils de Louis de France, poſſéda le Comté de Guiſe. Il fut confiſqué ſur lui pendant que les Anglois furent maîtres de la France. Cette confiſcation dura plus long-temps qu'elle n'auroit dû. Mais enfin Guiſe fut rendu à René Duc de Lorraine, dont la mere, Iolande d'Anjou, étoit héritiere du bon Roi René. Le Duc René donna ce Comté à ſon ſecond fils Claude de Lorraine, qui s'attacha à la Cour de France. Le Roi François I érigea pour lui Guiſe en Duché-

Pairie en 1527. Une des conditions de cette érection, fut que Guiſe ſeroit Pairie pour toute la deſcendance maſculine de Claude de Guiſe, & ne ſeroit plus que ſimple Duché pour ſa poſtérité féminine. Catherine de Lorraine-Guiſe, en ayant hérité au ſeizieme ſiecle, le porta à Charles de Gonzague Duc de Nevers. Il paſſa à leur fille Anne, mariée au Prince Edouard, de la Maiſon Palatine. La Princeſſe de Condé, troiſieme fille de ce Prince, en hérita, & il eſt encore poſſédé par M. le Prince de Condé. Le Roi Louis XIV fit revivre, en 1704, la Pairie qui étoit éteinte, & l'érigea de nouveau en faveur de la Maiſon de Condé, & cette branche de la Maiſon Royale en jouit encore.

L'étendue de ce Duché eſt très-conſidérable; car il en dépend quatre-vingt-douze paroiſſes, dont une partie eſt en Champagne. L'Election comprend en tout cent trois paroiſſes. Elle eſt très-peuplée; une partie de ſon territoire eſt fertile en grains; le reſte, qui eſt en bois, contient beaucoup de fourneaux & de forges où l'on travaille le fer, dont les mines ne ſont pas fort éloignées. Les ouvrages qui ſortent de ces manufactures ſont pour la plupart à l'uſage de l'artillerie. Mais les che-

mins paſſent pour mauvais dans toute la Thiérache, par conſéquent les communications y ſont difficiles ; ſans cela le commerce y ſeroit bien plus floriſſant qu'il ne l'eſt.

Quoique Guiſe ne contienne pas trois mille ames, il y a deux paroiſſes, une collégiale, un couvent de Moines, un de Religieuſes, un petit collége, & un hôpital. La ville eſt fortifiée, & le château ſur-tout très-fort. En 1650, pendant la minorité de Louis XIV, les Eſpagnols aſſiégerent la ville ; elle ſe défendit long-temps, & d'une maniere qui fit honneur à ſes habitans ; enfin les ennemis furent obligés de lever le ſiége.

Les autres villes de la Thiérache, après Guiſe, ſont *Aubenton*, qui dépend du Duché de Guiſe, & qui prend ſon nom de ſa ſituation au confluent de deux rivieres, dont l'une s'appelle l'*Aube*, & l'autre le *Ton*; elle eſt près d'un bourg nommé *Rumigny*. Ces lieux ont appartenu autrefois aux mêmes Seigneurs, dont la Maiſon étoit illuſtre, mais a fini au ſeizieme ſiecle. *Ribemont* ou *Riblemont* eſt une très-ancienne ville, ſituée ſur l'Oiſe, au deſſous de Guiſe, qui avoit ſes Comtes particuliers ; un d'eux, nommé *Anſeau*,

Digitized by Google

y fonda une abbaye de Bénédictins. La ville & l'abbaye ſont aujourd'hui réduites à peu de choſe, & le Bailliage qui y étoit anciennement établi, a été transféré d'abord à Guiſe, & enſuite à Saint-Quentin.

La *Capelle* n'eſt plus qu'un village qui a perdu toute ſa conſidération depuis que ſes fortifications ont été raſées. Elles paſſoient pour bonnes au ſeizieme ſiecle, & au dix-ſeptieme cette place ſoutint deux ſiéges; elle fut priſe par les Eſpagnols en 1636, & repriſe ſur eux l'année ſuivante par le Cardinal de la Valette, Général de l'armée Françoiſe, dans un temps où ces deux Etats ne paroiſſoient nullement incompatibles.

La Thiérache ne ſe borne point à l'Election de Guiſe; car les trois petites villes dont je vais parler en font partie, quoiqu'elles dépendent de l'Election de Laon, qui d'ailleurs eſt bien plus étendue que celle de Guiſe, ayant juſqu'à trois cent trente-quatre paroiſſes.

Vervins, ſur la riviere de Serre, eſt principalement connue par le fameux Traité qui s'y conclut en 1598, entre le Roi Henri IV & les Eſpagnols, & qui aſſura le repos de la France pendant le reſte du regne de ce Monarque. Suivant un ma-

nuſcrit précieux que j'ai entre les mains, & qui eſt rempli de copies, de titres anciens & curieux, cette petite ville exiſtoit ſous la premiere Race de nos Rois; elle étoit alors entourée de murailles, & paſſoit même pour une place très-forte, étant ſituée ſur une colline élevée & iſolée de tous côtés. Sous la ſeconde Race, c'étoit un fief relevant des Comtes de Vermandois; mais elle avoit d'ailleurs des Seigneurs particuliers que l'on croit être deſcendus d'un Seigneur Danois, dont peut-être une fille la porta à un des Seigneurs de Coucy. Au onzieme ſiecle, trois freres paſſerent en Orient. Le premier, Thomas, étoit Seigneur de Coucy; le ſecond, Ber, l'étoit de Marle, & le troiſieme, Enguerrand, de Vervins. Ils ſe ſignalerent tous trois par de grands exploits contre les Saraſins; ils remporterent, entre autres, une grande victoire contre un de ces Barbares, que l'ancien manuſcrit dont je viens de parler appelle *Soliman*, & prétend avoir été frere d'un Sultan des Turcs. Ce Mahométan ſurprit un jour ces trois Chevaliers Chrétiens dans leur camp, au moment qu'ils s'y attendoient le moins. Ils avoient avec eux un quatrieme Guerrier, Seigneur de Châtillon-ſur-

Marne. Ces braves s'armerent à la hâte; & n'ayant point le temps de ſe faire lacer leur armure, ils s'affublerent le mieux qu'ils purent des manteaux & des couvertures qu'ils trouverent ſous leurs mains. Il y en avoit de *vair*, c'eſt-à-dire, de fourrure griſe ou bleue, d'autres d'écarlate; les uns étoient *rapiécetés*, d'autres étoient découpés exprès pour former des compartimens de diverſes couleurs. Les Chevaliers combattirent ainſi vêtus, vainquirent les Saraſins, & en firent un grand carnage. Ce fut en mémoire de cette victoire qu'ils chargerent leurs écus & leurs bannieres de ſix faces de *vair* & de *gueules*, qui ſont devenues les armes de toute la Maiſon de Coucy. Le Seigneur de Châtillon-ſur-Marne prit les mêmes pieces, mais les diſpoſa différemment; ce fut en *pals*. Cependant les trois freres étant revenus en Europe, Enguerrand, Seigneur de Vervins, donna à ſes ſujets une loi concernant la diſpoſition & le partage des biens & des héritages, & l'adminiſtration de la juſtice civile & criminelle, qu'il confia aux Maïeur & Echevins de ſa ville de Vervins. Cela ſuppoſe qu'il leur avoit déjà donné ou procuré le droit de Commune, qui, au onzieme ſiecle, étoit encore bien

rare en France. Cette loi fut trouvée ſi ſage, qu'elle fut adoptée par les Seigneurs du voiſinage, comme on voit par pluſieurs titres du regne de Louis le Gros ; elle eſt encore ſuivie à Vervins, & fait la baſe de ſa coutume locale. Enguerrand, Seigneur de Vervins, mourut ſans enfans, auſſi bien que ſon frere Ber de Marle; ils eurent pour héritier, Thomas Seigneur de Coucy, qui conſerva le nom de ſa premiere Seigneurie; il l'a laiſſé à ſa poſtérité. Coucy & Vervins furent ſéparés au commencement du treizieme ſiecle. Raoul de Coucy abandonna alors Vervins à ſon fils cadet, nommé *Thomas*, qui forma une ſeconde branche. Ce Thomas II de Coucy-Vervins mourut âgé de quatre-vingt-ſix ans, en 1253. Son fils, Thomas III, fut tué au ſiége d'Aire en 1271; Thomas IV en 1280; Thomas V fut tué en Flandres en 1302. Ce fut pendant la vie de celui-ci, qu'en 1298 s'éteignit la poſtérité maſculine d'Enguerrand de Coucy, frere aîné de Thomas II. Comme il n'y avoit point de ſubſtitution aux mâles de la Terre de Coucy, elle paſſa dans une autre Maiſon, qui fut celle de Guines. Cependant la premiere Maiſon de Coucy ne fut point éteinte alors, puiſqu'elle a long-temps ſub-

ſiſté, & qu'on croit qu'elle ſubſiſte encore dans la branche de Vervins. Thomas V eut un fils nommé *Thomas VI*, qui mourut en 1392, fut pere de Renaud & grand-pere d'Enguerrand de Coucy-Vervins, troiſieme du nom. Raoul, reſté ſeul des enfans d'Enguerrand III, hérita de Vervins: il ſe maria une premiere fois; mais n'ayant pas été content de cette alliance, il fut long-temps ſans vouloir en contracter une nouvelle; & le manuſcrit dit que pendant ce temps il eut un grand nombre d'enfans naturels. Enfin, on lui perſuada de ne pas laiſſer éteindre un nom tel que le ſien; il épouſa donc Hélene de la Chapelle, dont il eut quatre enfans. L'aîné s'appela *Jacques*, fut gendre du Maréchal de Biez, défendit courageuſement, en 1547, la ville de Boulogne, & ne la rendit qu'après avoir ſoutenu pluſieurs aſſauts. Cependant ſon beau-pere & lui ayant eu le malheur de déplaire au Roi Henri II, qui monta ſur le trône à la fin de cette même année, on leur fit leur procès, & le malheureux Jacques de Coucy-Vervins eut la tête tranchée au mois de Juin 1549. Il laiſſa pluſieurs enfans; d'ailleurs il lui reſtoit trois freres; l'un, nommé *Raoul*, vécut fort obſcurément dans ſon château de Cambronces, avec

une fille de la ville même de Vervins, que l'on ne croyoit pas qu'il eût épouſée, mais dont il eut des enfans. Il mourut en 1561. Les deux derniers freres de Jacques de Coucy-Vervins, qui étoient Eccléſiaſtiques, s'occuperent ſérieuſement de faire réhabiliter la mémoire de leur aîné; ils y réuſſirent complétement ſous le regne de Charles IX, en 1575 : non ſeulement on expédia des Lettres d'abolition honorables à la mémoire de Jacques de Coucy, premier du nom, mais on fit un ſervice ſolennel pour le repos de ſon ame & de celle du Maréchal de Biez ſon beau-pere. On leur dreſſa des mauſolées, & des épitaphes dans leſquelles leurs éloges & leur juſtification furent préciſément énoncés. Jacques II de Coucy, fils du réhabilité, mourut en 1587, ne laiſſant qu'un fils qui mourut auſſi l'année ſuivante, âgé ſeulement de vingt-un ans, & ſans avoir été marié. Sa ſœur, Iſabeau de Coucy, hérita de la Terre de Vervins, qui fut érigée pour elle en Marquiſat; elle épouſa Roger, de l'illuſtre Maiſon de Comminges, dont l'arriere petit-fils, Louis de Comminges, Marquis de Vervins, eſt mort en 1725; après lui, la Terre de Vervins a été vendue.

La

La petite ville de *Marle*, qui fait encore partie de la Thiérache, mais qui eſt de l'Election de Laon, a auſſi appartenu autrefois à la Maiſon de Coucy. C'étoit une Châtellenie conſidérable, dont La Fere étoit une dépendance, auſſi bien que Creſſy. On y voit encore les ruines d'un vieux château des premiers Seigneurs. L'Hiſtoire de ceux de Coucy prétend que Marle entra dans leur Maiſon par le mariage d'Enguerrand de Coucy avec Adele de Marle, & qu'il n'en ſortit qu'au quatorzieme ſiecle, pour paſſer avec Coucy même dans la Maiſon de Guines, qui forma la ſeconde Maiſon de Coucy. Celle-ci s'éteignit en la perſonne d'Enguerrand, ſeptieme du nom, dont la fille aînée, Marie de Coucy Guines, épouſa Henri, Comte de Bar, petit-fils du Roi Jean par ſa mere. Jeanne de Bar fut femme du Connétable de Saint-Paul, de la Maiſon de Luxembourg, & lui porta la Terre de Marle, qui fut alors érigée en Comté. Marie de Luxembourg épouſa François de Bourbon-Vendôme, grand-pere d'Antoine de Bourbon, pere d'Henri IV. Enfin, à l'avénement de ce Monarque au trône, Marle a été réuni à la Couronne; mais il a dans la ſuite été

vendu, échangé ou engagé aux héritiers du Cardinal Mazarin.

Creſſi, ſurnommé en *Laonnois*, pour le diſtinguer des autres lieux du même nom, a été de la même dépendance, & a appartenu aux mêmes Seigneurs.

La Fere eſt dans le même cas. Cette petite ville, qui a été ci-devant fameuſe par ſes fortifications, que Louis XIV fit démolir en 1689, & qui l'eſt encore par ſon Ecole d'Artillerie & ſes moulins à poudre, eſt ſituée au confluent de la riviere de Serre, avec celle d'Oiſe; la jonction de ces deux rivieres donnant la facilité d'inonder ſes environs, en rend la ſituation très-avantageuſe pour la défenſe; les environs, quoiqu'humides, en ſont aſſez ſains & même agréables. Il eſt à portée d'une belle forêt qui s'étend dans le Laonnois, le long de la riviere d'Oiſe. Il n'y a qu'une paroiſſe, mais deux collégiales, dont les bénéfices ſont à la nomination du Duc de Mazarin; une abbaye de Religieuſes, un couvent de Capucins, un hôpital & un collége.

Le Roi Eudes, qui occupa le trône pendant dix ans, depuis 888 juſqu'en 898, entre les deux Rois Carlovingiens, Charles le Gros & Charles le

Digitized by Google

Simple, eſt mort à La Fere, & l'on croit qu'il fut tranſporté à Saint-Denis. Ce Monarque étoit de la Race des Capétiens, étant fils de Robert le Fort; mais ce ne fut que quatre-vingt dix ans après ſa mort, que la couronne paſſa décidément dans ſa Maiſon. On poſſede à La Fere un titre ancien & fort reſpectable, qui émane des Seigneurs de Coucy, & a pour époque certaine l'an 1207. Il eſt ſcellé du ſceau des deux freres Enguerrand & Thomas de Coucy, mais intitulé du nom d'Enguerrand ſeul, qui ſe qualifie Seigneur de La Fere, ſans parler de ſes autres Seigneuries, pas même de celle de Marle, qu'il poſſédoit déjà, & dont La Fere dépendoit. Cependant La Fere avoit un Châtelain à part, qui eſt nommé à la tête de l'acte, auſſi bien que Mathilde ou Mahaut, Comteſſe du Perche, alors femme d'Enguerrand, & ſes freres Thomas & Robert. Cet Enguerrand étoit le troiſieme du nom, Seigneur de Coucy. Mathilde étoit ſa ſeconde femme, dont il n'eut point d'enfans, non plus que de la premiere, mais ſeulement de la troiſieme. Mathilde étoit de la Maiſon de Saxe, petite-fille par ſa mere du Roi Henri II d'Angleterre & d'Eléonore de Guienne,

& ſœur de l'Empereur Othon IV. Elle avoit épouſé en premieres noces Guillaume Comte du Perche, & c'eſt à cauſe de cela qu'elle en avoit retenu le titre pendant ſa vie. Thomas II, frere d'Enguerrand, a fait la branche de Vervins; Robert ne laiſſa point d'enfans. Pour revenir à la Charte en queſtion, elle eſt du genre de celles d'affranchiſſement qui commençoient à être communes ſous le regne de Philippe Auguſte. C'eſt de l'avis de ſes plus proches parens, de ſon Châtelain, des hommes de fief de ſon château & de ſes prud'hommes, que le Seigneur de Coucy borne les devoirs que lui doivent les habitans de La Fere, moyennant quoi il promet de les laiſſer en paix; ce qui fait qu'il l'intitule *Carta pacis communæ urbis Faræ.* Il leur remet beaucoup de droits onéreux, & leur donne pour Juges le Maïeur & les Jurés ou Echevins de leur ville. Il leur promet de ne les point mener à la guerre plus loin qu'entre les deux rivieres d'Oiſe & d'Aiſne. Depuis ce temps-là, les Maires & Echevins de La Fere ſe ſont appelés *Juges de paix*, titre d'uſage en Angleterre. Par la ſuite, ils ont perdu la juſtice civile & criminelle, & il ne leur reſte que la police dans la ville. Cer-

tains articles de cette Charte forment une coutume locale pour La Fere, que les habitans maintiennent tant qu'ils peuvent, quoiqu'il ne paroiſſe pas qu'elle ait été enregiſtrée au Parlement.

La ville de La Fere fut ſurpriſe par les Eſpagnols au commencement du regne d'Henri IV. Mais ce Monarque en fit lui-même le ſiége en 1597; il la reprit ſur ſes ennemis, au moyen d'une digue qui, ſéchant une partie du pays inondé, rejeta les eaux dans la ville même.

On trouve depuis long-temps dans la forêt de La Fere un grand nombre de verreries, ce qui a donné lieu d'y établir, le ſiecle dernier, la fameuſe manufacture de glaces de *Saint Gobin*, dans un château qui a appartenu aux anciens Sires de Coucy. De nos jours elle eſt devenue ſi conſidérable, qu'elle a formé preſque une petite ville; c'eſt à Paris, au fauxbourg Saint-Antoine, que l'on acheve de polir les glaces qui ſe coulent à Saint-Gobin. La fabrique des glaces coulées mériteroit ſeule la peine qu'on fît le voyage de Saint-Gobin; ceux qui voudroient comparer le travail qui s'y fait avec celui d'une verrerie ordinaire, en trouveroient une dans la même forêt, auprès de l'abbaye Saint-Ni-

colas au Bois. Cette verrerie ſe vante de devoir ſon établiſſement à Marie de Luxembourg, Dame de Marle, de La Fere & de Saint-Gobin, & biſaïeule d'Henri IV.

Il me reſte à parler, d'après nos anciens Coſmographes, du reſte de l'Election de Laon, ou du Laonnois proprement dit, en commençant par Laon même. On prétend que la ville de *Laon* s'appeloit, du temps de Jules Céſar, *Bibrax*. Elle appartenoit aux Remois, & ceux-ci étoient alliés de Céſar. Ce Général Romain faiſoit la guerre aux Belges, qui venoient aſſiéger Bibrax; mais les Romains les forcerent à lever le ſiége. Il n'eſt pas étonnant que cette place leur réſiſtât & n'ait pu même depuis être emportée aiſément; car elle eſt, par ſa ſituation naturelle, de la plus grande force, placée ſur une montagne iſolée, aſſez eſcarpée & diſpoſée en forme de croiſſant. Elle préſente comme deux bras qui s'étendent à droite & à gauche; ce qui lui a fait donner, à ce que l'on prétend, le nom Celtique ou Gaulois de *Bibrax*. De tous côtés on ne peut monter ni deſcendre de la ville haute dans la baſſe, que par des ſentiers très-rapides ou diſpoſés en *zigzags*; auſſi la vue

que l'on a de cette ville haute eſt la plus belle du monde, & l'air y eſt vif & excellent. Il n'eſt pas étonnant que Laon étant auſſi bien ſitué, fût regardé comme la ville la plus importante que les Romains euſſent dans la Gaule Belgique. Ils y établirent des arſenaux, des manufactures d'armes & d'habillemens militaires, des magaſins de munitions de bouche & de guerre, & y bâtirent des prétoires, des amphithéatres & des arcs de triomphe. Toutes les grandes voies militaires Romaines paſſoient par Laon, ou du moins au pied de cette ville; on en voit encore des traces. Sous l'Empire d'Auguſte, ou du moins ſous celui de Tibere, *Bibrax* changea de nom, & s'appela *Lugdunum Clavatum*, c'eſt-à-dire, Lyon bien fermé, ou *Laudunum*; c'eſt de ce mot que l'on a fait *Laon*. Lorſque l'Empereur Probus planta des vignes dans les Gaules à la fin du troiſieme ſiecle, ce fut principalement dans le Laonnois qu'elles réuſſirent le mieux; auſſi cette province fournit-elle encore beaucoup de vin, & il eſt même aſſez bon lorſqu'il eſt bu ſur les lieux; mais il n'eſt pas de garde, & ne ſouffre point le tranſport ſans perdre beaucoup de ſon mérite.

Avant le regne de Conſtantin, il y eut

déjà quelques martyrs à Laon, tels qu'un *S. Beat*, dont on conſerve encore les reliques dans la cathédrale de Laon dans une grande châſſe avec pluſieurs autres corps ſaints, & la tête de *Sainte Preuve* qui y fut martyriſée, à ce que l'on dit, ſous Julien l'Apoſtat. Les Vandales ayant fait une irruption dans les Gaules, dans les premieres années du cinquieme ſiecle, formerent le ſiége de Laon, mais furent obligés de le lever. Environ cinquante ans après, les Huns, commandés par le fier Attila, n'y eurent pas plus de ſuccès. Dans ce temps-là, vivoit dans le Laonnois, au lieu où eſt aujourd'hui La Fere, un ſaint Ermite nommé *Montain*. Il prédit aux parens de *Saint Remy*, qui étoient un vieux Seigneur & une vieille Dame, habitant un vieux château nommé *Cerny*, à quelque diſtance de Laon, qu'ils auroient un fils qui ſeroit le Prélat de la France le plus reſpecté, & qui feroit les plus grandes converſions. L'Ermite fit des miracles pour prouver la vérité de cette prophétie, qui s'accomplit quelque temps après par le baptême de Clovis. Ce fut ce même Saint Remy qui plaça ſur le ſiége de Laon le premier Evêque de cette ville; on le nomme *Saint Genebaud*. Il avoit

épouſé la niece de Saint Remy ; mais en devenant Evêque, il promit de ſe ſéparer de ſa femme, pour ſe livrer entiérement au ſoin de ſon troupeau. Il ne tint pas parole, & eut de ſon épouſe un fils nommé *Latro*. Au bout de quelque temps, le mari & la femme allerent confeſſer leur faute à leur oncle. Saint Remy mit l'Evêque en pénitence dans une petite cellule que l'on montre encore à Laon, auprès de l'égliſe Saint-Julien. Genebaud y paſſa ſept ans dans le jeûne & la priere, & Saint Remy, pendant ce temps, gouverna lui-même les deux égliſes de Reims & de Laon. Au bout de ce temps, le premier Evêque de Laon étant jugé ſuffiſamment corrigé, fut rendu à ſes fonctions, & les remplit encore pendant bien des années, avec tant d'édification, qu'il a été canoniſé, & ſes reliques ſont révérées dans Laon. *Latro*, qui avoit été élevé par Saint Remy, ſuccéda à ſon pere, & eſt auſſi regardé comme Saint. On compte enſuite trois autres Evêques qui n'ont rien fait de remarquable, juſqu'à *Saint Chinoald*, frere de *Saint Faron*, Evêque de Meaux & de Sainte-Fare. Cinq autres Evêques précéderent *Cerulphe*, dont l'Archidiacre, nommé *Baudouin*, eſt canoniſé & regardé

comme Martyr, parce qu'il fut assassiné par des gens contre lesquels il défendoit les droits de l'église de Laon.

Pendant les guerres civiles qui agiterent la France sous les derniers Rois Mérovingiens, Laon fut plusieurs fois surpris par les uns ou les autres partis; mais il ne fut jamais assiegé & emporté d'assaut, puisqu'il étoit, avec raison, regardé comme une place imprenable. Les Evêques de Laon ne firent rien de considérable sous les Rois Carlovingiens, jusqu'à *Hincmar* de Laon, qui eut de grandes querelles avec Charles le Chauve, dans le temps qu'un autre *Hincmar* étoit Archevêque de Reims. Enfin celui de Laon fut dépose dans un Concile provincial tenu à Douzi; & le Pape ayant confirmé la Sentence du Concile, non seulement Hincmar fut chassé & dépossedé, mais on lui creva les yeux.

Les irruptions des Normands ne s'étendirent point jusqu'à Laon; mais pendant les guerres entre les derniers Rois Carlovingiens & les descendans de Robert le Fort, Laon fut souvent pris & rendu, & toujours regardé comme une place importante. Charles le Simple l'assiégea en vain en 1595. Eudes, fils de Robert le Fort, & Roi de France au préjudice de Charles, la

défendit. Ce ne fut qu'après la mort d'Eudes qu'il en fut maître. Le Comte Herbert de Vermandois, le Roi Raoul & Louis d'Outremer s'emparerent ſucceſſivement de Laon.

En 987, Louis V, ſurnommé le *Fainéant*, dernier Roi de la Race des Carlovingiens, mourut à Compiegne, & Hugues, ſurnommé *Capet*, premier de celle des Capétiens, fut proclamé Roi à Noyon, & ſe fit ſacrer à Reims, quoique la deſcendance de Charlemagne ne fût pas tout-à-fait éteinte; Charles, Duc de la Baſſe-Lorraine, fils de Louis d'Outremer, vivoit encore, & vint réclamer le droit qu'il avoit au Trône de ſes ancêtres. Il entra en France avec une armée, aſſiégea Laon, & s'en rendit maître par la trahiſon d'un jeune Clerc de l'égliſe de Laon, fils naturel du Roi Lothaire. Charles trouva dans la place la Reine douairiere *Emme*, mere du dernier Roi, fortement ſoupçonnée d'avoir fait empoiſonner Lothaire ſon mari, frere de Charles. Elle s'y étoit enfermée avec *Adalberon*, ſurnommé *Azelin*, Evêque de Laon, qui avoit été Secrétaire du Roi Lothaire, & qu'on regardoit comme le complice de la Reine Emme. Charles fit d'abord ſa belle-ſœur & l'Evêque priſon-

niers. Cependant celui-ci trouva, au bout de quelques temps, moyen de ſe réconcilier avec Charles; mais ce fut pour le trahir. En 991, s'étant ſourdement & ſecrétement concerté avec le Roi Hugues, il introduiſit dans ſa ville les troupes Capétiennes, qui enleverent le malheureux Charles, & ſa femme Agnès de Vermandois. Hugues Capet les envoya à Orléans, où ſon Compétiteur mourut l'an 994. Un ſi grand ſervice rendu au nouveau Monarque méritoit de ſa part des preuves éclatantes de reconnoiſſance; mais celui qui le lui avoit rendu n'étoit digne d'aucune confiance. Hugues Capet ne lui accorda que de vains honneurs, & conſerva pour lui-même la ſouveraineté & même la Seigneurie de la ville de Laon, dont nos Rois ne ſe ſont jamais deſſaiſis depuis: il lui donna le vain titre de ſecond Duc & Pair Eccléſiaſtique de France, l'Archevêque de Reims étant le premier. L'Evêque de Laon aſſiſta au ſacre de Robert, fils de Hugues Capet, & y porta la ſainte Ampoule. Ses ſucceſſeurs ont continué de jouir de cette belle prérogative. En 998, Azelin, toujours inquiet & ambitieux, voulut s'autoriſer de ſon titre de Duc de Laon, pour ſe rendre maître de la ville, & y introduire des

troupes qui lui fuſſent toutes dévouées. Le Roi Robert fut obligé d'aller l'y aſſiéger ; il ne put forcer la ville ; mais ayant fait citer l'Evêque à un Concile, celui-ci, craignant la dépoſition, fit ſemblant de ſe ſoumettre, & demanda pardon ; mais il méditoit encore une nouvelle trahiſon lorſque le Pape le condamna : il paroît qu'il ſe ſoumit tout de bon, & ne mourut qu'en 1032 ; il eſt enterré dans l'abbaye de Saint-Vincent de Laon. Ce Prélat, avec tous ſes défauts, avoit de grands talens ; c'étoit le plus grand Orateur & le meilleur Poëte de ſon temps. Ses Ouvrages manuſcrits ſont conſervés dans pluſieurs bibliotheques. On a imprimé un Poëme latin ſatyrique de ſa façon, avec des notes qui fourniſſent de grands éclairciſſemens ſur la maniere de vivre & celle de penſer du onzieme ſiecle. Les ſucceſſeurs d'Adalberon-Azelin eurent la ſageſſe de ne point renouveler des prétentions auſſi déplacées que les ſiennes.

L'an 1098, Enguerrand de Coucy occupa le ſiége de Laon ; ſa conduite fut plutôt celle d'un grand Seigneur peu ſcrupuleux, & d'un Courtiſan habile pour ce temps-là, que d'un bon Prélat. Il favoriſa

les amours de ſon frere ou couſin Enguerrand de Coucy avec la Comteſſe de Namur, que Coucy avoit enlevée à ſon mari. Il voulut s'emparer de quelques abbayes ; mais on l'en empêcha. On prétend qu'il fit le voyage de la Terre-Sainte avec Godefroy de Bouillon ; mais il paroît qu'il étoit de retour dans ſon dioceſe en 1104, & qu'il y mourut alors. Son ſucceſſeur valut encore moins que lui. On l'accuſa d'être complice de l'aſſaſſinat d'un Seigneur de ſon voiſinage. Pendant qu'il cherchoit à ſe juſtifier, le Roi Louis le Gros établit une Commune ou Corps Municipal dans la ville de Laon. L'Evêque, de retour, voulut s'y oppoſer. Les habitans ſe révolterent contre lui, & l'aſſaſſinerent, auſſi bien que ſon Archidiacre, ſon Maître d'hôtel, & pluſieurs autres. Les révoltés ayant mis le feu à une maiſon, il ſe communiqua à la cathédrale & à une partie de la ville : le Service divin fut interrompu, & ce ne fut qu'au bout de quelque temps que l'on parvint à enterrer l'Evêque. On voit gravée ſur ſon tombeau une épitaphe très-honorable; mais comme elle eſt en latin, il eſt à préſumer que les Bourgeois de Laon ne comprirent point ce qu'elle vouloit dire. Quand ils

Digitized by Google

auroient été fondés à ſe plaindre originairement de leur Evêque, il eſt ſûr que l'atrocité qu'ils commirent étoit inexcuſable; mais ils en furent bien punis. Pluſieurs Seigneurs de la Maiſon de Coucy & autres, ſous la protection deſquels ces malheureux Bourgeois voulurent ſe mettre, pillerent la ville & y commirent des cruautés épouvantables. Enfin, en 1112 & 1113, on prit les plus ſages meſures pour réparer les maux qu'avoient ſoufferts l'égliſe & la ville de Laon. En 1114, au moyen des grandes quêtes que l'on fit par tout le royaume, & des bienfaits de Louis le Gros, on rebâtit l'égliſe cathédrale de Laon, & on y employa tant d'ouvriers, qu'au bout de deux ans elle fut miſe dans l'état où elle eſt aujourd'hui, & la dédicace en fut faite en préſence de plus de deux cent mille perſonnes accourues de toutes parts. Cependant, après la reconſtruction de cette cathédrale, Laon, & ſur-tout ſes environs ne furent point encore exempts de ravages & de déſordres. Thomas de Marle, de la Maiſon de Coucy, fit aſſaſſiner l'Archidiacre de Laon, nommé *Gautier*, & commettoit les plus horribles cruautés dans tout le Laonnois. Il maſſacroit les ſujets de ſes parens qui avoient

voulu le déshériter, eux, de leur côté, traitoient avec la même barbarie ceux qu'ils ſoupçonnoient d'être ſes partiſans. Le Roi Louis le Gros fut obligé d'aller aſſiéger Thomas dans le château de Coucy. Comme la place étoit forte, on doute qu'il l'eût priſe, ſi Thomas n'eût commis l'imprudence d'en ſortir pour aller ſurprendre l'armée Royale : mais il fut découvert, attaqué lui-même, bleſſé, fait priſonnier, & conduit à Laon, où il mourut ſans vouloir ſe repentir de ſes fautes, ni donner l'ordre de délivrer les priſonniers qu'il détenoit dans ſon château, & de livrer cette fortereſſe au Roi. Louis le Gros, de retour dans Laon, donna à la Bourgeoiſie de cette ville une Charte de paix, c'eſt-à-dire, des priviléges & des loix pour la ville & ſon territoire. Il régla les droits de l'Evêque, du Chapitre & des Bourgeois, & laiſſa à l'Evêque le choix d'un Vidame. L'Evêque Barthelemi de Laon nomma Gérard de Clacy, de la Maiſon de qui le Vidamé a paſſé dans celle de Châtillon, & de là dans celle de Roucy.

Pluſieurs morceaux précieux du tréſor de la cathédrale de Laon furent volés. On ſoupçonna, avec fondement, le gardien, qui s'appeloit *Anſelme*. Il offrit de ſe juſtifier

tifier de cette accuſation par le duel ; on y conſentit. Comme le voleur étoit vigoureux & adroit, il vainquit ſes adverſaires, & fut déclaré innocent. Ce ſuccès l'encourageant, il recommença ; mais pour cette fois, ſes complices ayant été découverts, on les mit à la torture ; ils accuſerent ſi poſitivement Anſelme, & donnerent de ſi grandes preuves contre lui, qu'il fut pendu. En 1174, l'Evêque Roger de Rozoy fit encore la guerre aux Bourgeois de Laon pour leurs priviléges ; il les défit dans une bataille qui ſe donna près de la ville ; Renaud de Rozoy, frere de l'Evêque, commandoit ſes troupes. Le Roi Louis le Jeune prit parti pour la Commune. L'Evêque s'enfuit, & ſon frere demanda pardon au Roi. Enfin, en 1188, cette fameuſe Commune de Laon fut caſſée par Philippe Auguſte ; ce qui n'empêcha pas qu'en 1201 l'Evêque de Laon n'eût encore des diſputes avec les Bourgeois & le Chapitre ; mais il paroît que ce furent les dernieres, & qu'en 1239 les Maire, Echevins & Bourgeois de la ville de Laon prêterent ſerment à l'Evêque, *promettant de lui garder de bonne foi ſa vie, ſes membres & ſon honneur, ſauf la fidélité due au Seigneur Roi.*

En 1261, le Pape Urbain IV monta ſur le trône Pontifical, qu'il remplit juſqu'à la fin de l'année 1264. Ce Souverain Pontife étoit né à Troies en Champagne, fils d'un Cordonnier. Il fut d'abord Enfant de chœur à Laon. L'Evêque, qui l'avoit pris en affection, l'ordonna Prêtre, le fit Curé de la ville, & enſuite Chanoine de la cathédrale. Ayant été étudier à Paris, il en revint Docteur en Théologie & en Droit Canon, & ſe fit ſi fort eſtimer à Laon par ſa ſcience & ſes talens, qu'il fut fait Archidiacre & Doyen. Ayant été envoyé au Concile de Lyon, le Pape Innocent IV le créa Cardinal, & le fit Légat du Saint Siége à la Croiſade dont le Roi Saint Louis étoit le Chef. Il fut fait priſonnier avec ce Monarque après la bataille de la Maſſoure, & revint en Europe avec lui. Il fit de très-bons & très-ſages réglemens, & éleva à la dignité de Cardinal deux Chanoines de Laon, dont l'un étoit ſon neveu. En 1277, un autre Chanoine de Laon, nommé *Jean Gaetan*, fut auſſi élevé ſur le trône Pontifical, & prit le nom de *Nicolas III.* A quelques petites tracaſſeries intérieures près, tout fut aſſez tranquille à Laon pendant le reſte du treizieme ſiecle & la

Digitized by Google

moitié du quatorzieme. Pendant la ſeconde partie de celui-ci, la France entiere fut dans la plus grande agitation ; mais Laon étant toujours fort par ſa ſituation, il n'eſſuya aucun ſiége en regle ; la faction des Bourguignons s'en empara par ſurpriſe, & conſerva cette ville, en y faiſant nommer des Evêques qui lui étoient dévoués. Mais enfin Charles VII étant parvenu, avec le ſecours de la Pucelle & du Comte de Dunois, à ſe faire ſacrer à Reims en 1429, Laon ſe rendit au Roi, & Guillaume de Champeaux, ſon Evêque, remplit ſes fonctions à cette auguſte cérémonie. Ce Prélat, mort en 1444, eut pour ſucceſſeur Jean Juvenal des Urſins, Evêque de Beauvais, qui, en 1449, ſuccéda, dans l'archevêché de Reims, à Jacques Juvenal des Urſins, ſon frere aîné. En 1455, Charles VII fixa dans la ville de Laon le grand Bailliage général du Vermandois, dont le reſſort eſt ſi conſidérable & ſi étendu, qu'il eſt regardé comme un des premiers du royaume. L'Evêque de Laon ne fut rien moins que content de cet établiſſement qui conſtatoit de plus en plus le peu d'autorité qu'il avoit dans ſon Duché. Mais loin que ſes repréſentations fuſſent écoutées, il fut décidé que la

Juriſdiction de l'Evêque ne s'étendroit que ſur dix-ſept villages. En 1551, Henri III y a ajouté un Préſidial, qui eſt auſſi un des premiers du royaume. En 1505, Louis de Bourbon-Vendôme fut fait Evêque de Laon, quoiqu'il n'eût alors que douze ans; il mourut Cardinal en 1557, après avoir fait paſſer ſon évêché à Jean Doc, qui étoit Moine & Prieur de l'abbaye de Saint-Denis. On fit quelques difficultés de reconnoître ce Prélat, Pair de France, à cauſe qu'il étoit Moine; mais le Roi Henri II décida en ſa faveur. En 1587, la Ligue fut ſignée à Laon, où heureuſement les Calviniſtes n'avoient jamais pu s'établir. Cette ville reſta même ſi conſtamment attachée aux Guiſes, que ce ne fut qu'après l'être venu aſſiéger en perſonne, qu'Henri IV put s'en rendre maître. L'inveſtiſſement de la place ayant été fait, le Comte de Mansfeld, Général des troupes Eſpagnoles, s'avança pour la ſecourir; mais après pluſieurs petits combats, dans leſquels les ennemis furent défaits par le Roi en perſonne & par le Maréchal de Biron, les Eſpagnols s'étant retirés, la ville capitula: enfin, le 2 Août 1594, le fils du Duc de Maïenne, qui y commandoit, ſe retira à Soiſſons.

On compte qu'il y a dans Laon environ dix mille ames. La ville eſt partagée en cité & en bourg : il y a hors de la ville ſix fauxbourgs. On prétend que le palais où ſe rend la juſtice, & qui eſt dans la cité, eſt bâti ſur les fondemens d'un palais ou château autrefois habité par nos Rois de la premiere & de la ſeconde Race. Les habitans de Laon jouiſſent de l'exemption de taille; elle leur a été accordée par le Roi Louis XI. L'évêché de Laon comprend en tout quatre cent vingt paroiſſes. L'Evêque, outre le titre de Duc de Laon, prend encore celui de Comte d'Aniſy; & c'eſt là véritablement qu'eſt ſitué ſon domaine & ſa Seigneurie. Ce Prélat y a auſſi une belle maiſon de campagne. La Juriſdiction de ſa Pairie ſe tient dans Laon, & reſſortit nuement au Parlement; mais les habitans de Laon n'y ſont pas ſujets. Nos Auteurs du ſeizieme ſiecle diſent qu'en démoliſſant le château de Laon, on a laiſſé ſubſiſter la groſſe tour dont Philippe Auguſte a décidé que devoient relever tous les fiefs du Vermandois.

Le commerce de la ville de Laon conſiſte principalement en bled, & il s'y tient de grands marchés trois fois la ſemaine. C'eſt un entrepôt de grains pour la ville de Paris.

Cependant les Terres du Laonnois ne ſont pas bien fertiles en froment; les deux tiers de leurs productions ſont en ſeigle; mais on y apporte du bled de plus loin. Les légumes des environs de Laon ſont eſtimés, & particuliérement les aſperges & les artichauts; les fruits y ſont médiocres; il vient du vin en abondance ſur les montagnes & les côteaux qui l'environnent. Ce vin même n'eſt pas mauvais; mais on prétend qu'il n'eſt pas de garde; le débit s'en fait principalement ſur les lieux, dans la Picardie, l'Artois & les frontieres de la Flandre. Il en vient peu à Paris, ſi ce n'eſt pour le mêler avec d'autre. Il y a quelques manufactures dans la ville, & quelques curioſités d'Hiſtoire Naturelle dans les environs, coquilles pétrifiées, pierres lenticulaires, &c.; on y trouve même de l'alun.

Il ne me reſte plus à parler que des égliſes, couvens, fondations pieuſes de Laon & du Laonnois. On compte dans Laon juſqu'à ſeize paroiſſes, dont onze dans la ville & cinq dans les fauxbourgs. Les Chapitres ſont au nombre de quatre; la cathédrale eſt, ſans contredit, le premier. L'égliſe eſt vaſte & belle, & en la voyant on s'étonne avec raiſon qu'elle ait pu être achevée en deux ans, comme le

l'ai marqué ci-deſſus. Le Clergé en eſt très-nombreux. Le Chapitre eſt compoſé de cinq Dignitaires, quatre-vingt-trois Chanoines, cinquante deux Chapelains, & un certain nombre d'Enfans de chœur, de Muſiciens & Serviteurs du Chapitre. Il y a d'ailleurs dans Laon trois collégiales, dont la plus ancienne eſt celle de Saint Pierre & Saint Jean. On prétend faire remonter ſon origine juſqu'à la Reine Clotilde, femme du Roi Clovis, qui bâtit, dit-on, une égliſe dédiée à Saint Pierre, dans le lieu même où eſt à préſent celle de ce nom. Le Chapitre de Saint Jean, qui eſt plus moderne, a été réuni à celui de S. Pierre. Le troiſieme Chapitre de Laon eſt celui de S. Julien, dépendant de l'*abbaye de Saint Vincent*. Cette abbaye, qui eſt la plus conſidérable de Laon, fut fondée par la Reine Brunehaut en 589. Mais ce ne fut qu'au dixieme ſiecle, qu'ayant été rétablie après différens accidens, on y plaça des Religieux de l'Ordre de Saint Benoît. Depuis cette époque, elle eſt devenue très-fameuſe & très-riche. En 1145, le tonnerre tomba ſur l'égliſe, y mit le feu, & tua pluſieurs Moines : en 1174, elle fut rebâtie. Au milieu du quatorzieme ſiecle, la bibliotheque de cette

abbaye étoit déjà ſi nombreuſe, que l'on y comptoit juſqu'à douze, &, ſelon d'autres, juſqu'à vingt mille volumes manuſcrits; car l'Imprimerie n'étoit point encore inventée: mais malheureuſement, en 1359, les Anglois faiſant la guerre au Roi Jean, Edouard III s'avança juſqu'auprès de Laon, & ruina le fauxbourg qui touchoit à l'abbaye. Ils brûlerent du moins quelques bâtimens extérieurs, entre autres la bibliotheque. Dans différens ſiéges, le monaſtere & l'égliſe ont encore ſouffert, notamment dans celui de 1594. On a même été obligé, depuis cette époque, de les rebâtir; ce qui a été exécuté dans le dix-ſeptieme ſiecle. A préſent l'égliſe & le couvent ſont également beaux; l'abbaye eſt en commende, & habitée par des Religieux de la Congrégation de Saint Maur. Les anciens Evêques de Laon ont tous été enterrés dans cette abbaye. La ſeconde abbaye de Laon eſt celle de *Saint Jean*, auſſi de l'Ordre de Saint Benoît, & à préſent de la Congrégation de Saint Maur. C'étoit autrefois une abbaye de filles, fondée par *Sainte Salaberge* en 640. Cette Sainte étoit aveugle & très-maladive, & fut guérie miraculeuſement par Saint Euſtaiſe. En reconnoiſſance de ce miracle, elle vouloit ſe conſacrer à Dieu; ſes parens

la forcerent à épouſer un grand Seigneur nommé *Bazon*, qui eſt auſſi regardé comme Saint, & dont elle eut ſix enfans. Etant devenue veuve, elle remplit ſon deſſein. On lui attribue la conſtruction de ſept égliſes dans Laon, entre autres d'un monaſtere ſi conſidérable, qu'il y avoit juſqu'à trois cents Religieuſes qui chantoient jour & nuit les louanges de Dieu. C'eſt cette abbaye que l'on appelle aujourd'hui de *Saint Jean*. Sainte Salaberge fut remplacée par ſa fille, Sainte Anſtrude, qui, pendant ſa vie & après ſa mort, n'a ceſſé de faire de grands miracles. Les corps de ces deux Saintes ſont encore conſervés dans l'égliſe abbatiale, avec celui du Comte Bazon, & de quelques autres enfans & parens de Sainte Salaberge. La ferveur ſe ſoutint dans cette grande & belle abbaye de filles juſqu'au commencement du douzieme ſiecle. Pendant ce temps, pluſieurs Reines de France s'en déclarerent les protectrices, & quelques-unes étant devenues veuves, s'en firent Abbeſſes. Mais enfin, ſous le regne de Louis le Gros, elles ſe relâcherent infiniment; le déſordre s'y mit au ſpirituel & au temporel. Le monaſtere étoit double, c'eſt-à dire, qu'il y avoit d'un côté des Religieuſes, & de l'autre des Moines

qui s'étoient érigés en Chanoines : on chaſſa les uns & les autres, & on mit à leur place de bons Religieux Bénédictins, tirés de l'abbaye de Saint Nicaiſe de Reims. Les Religieuſes n'y ſont point rentrées, & la réforme de la Congrégation de Saint Maur y a été introduite dans le ſiecle dernier. La troiſieme abbaye d'hommes de Laon eſt celle de *Saint Martin*, de l'Ordre *de Prémontré*. C'eſt la ſeconde de tout cet Ordre ; elle a eu les mêmes Fondateurs & Bienfaiteurs que la premiere. *Barthelemi de Vire*, Evêque de Laon, qui vivoit vers l'an 1120, s'étant apperçu qu'il y avoit un grand relâchement dans la plupart des égliſes de ſon dioceſe, ſoit qu'elles fuſſent habitées par des Moines ou par des Chanoines, conſulta, ſur les moyens de les réformer & d'y établir la régularité, les deux plus grands hommes de ſon temps, Saint Bernard & Saint Norbert. L'on ſait que le premier fut Fondateur des Bernardins, & l'autre des Prémontrés. Ces deux Saints étoient amis. L'Evêque voulut d'abord procurer le lieu de Prémontré à Saint Bernard, pour y établir une abbaye de Bernardins ; mais celui-ci l'ayant refuſé, ou plutôt conſeillé à l'Evêque d'y établir

de préférence Saint Norbert, Barthelemi engagea du moins Saint Bernard à accepter l'abbaye de *Foigny*, dans la Thiérache, près d'Aubenton. Saint Bernard y plaça des Bernardins qui y arriverent en 1121. Nos Rois & les Papes ont fait depuis de grands biens à ce monaſtere, qui eſt devenu très-riche. La premiere égliſe ſubſiſte encore; elle eſt très-vaſte, a quatre cents pieds de long, & eſt ſoutenue par deux rangs de quarante-quatre colonnes. Après trente-huit ans d'épiſcopat, Barthelemi de Vire mourut Religieux dans cette abbaye. Mais, avant cette retraite, il fit encore bien d'autres fondations dont je vais parler, après avoir dit qu'on ſe vante auſſi à Foigny d'avoir les reliques d'un Prince d'Ecoſſe, nommé *Alexandre*, qui s'y retira je ne ſais dans quel temps, & y prit l'habit de ſimple Frere Convers. Il a été canoniſé par la voix publique, & on attribue de grands miracles à ſes reliques. Pour revenir à l'abbaye de Saint Martin de Laon, après que l'Evêque Barthelemi de Vire eut établi Saint Norbert à Prémontré, il l'engagea à mettre la réforme dans le Chapitre de Saint Martin, dont les Chanoines vivoient d'une maniere fort irréguliere. S. Norbert y établit des Chanoines réguliers, qui vécu-

rent, conformément à sa réforme, avec la plus grande austérité & tant d'édification, qu'il s'y réunit jusqu'à trois cents de ces Religieux : on s'empressa à leur porter des aumônes, & ce monastere devint bientôt si riche, qu'il l'est à présent autant & peut-être plus que l'abbaye de Prémontré même. L'Evêque Barthelemi de Vire procura presque en même temps une troisieme abbaye à l'Ordre de Prémontré ; c'est celle de *Cuissi*, à quatre lieues de Laon. C'est la troisieme de l'Ordre, & les Religieux y menent encore une vie très-austere & très-réguliere. En 1129, le même Evêque donna encore une quatrieme abbaye aux Prémontrés ; elle s'appelle *Tenailles*, & est dans la Thiérache. En 1134, il fonda pour les Bernardins l'abbaye de *Vauclair*, qui heureusement n'a encore eu que des Abbés réguliers, moyennant quoi elle s'est trouvée en état, non seulement de se soutenir, mais même de faire d'abondantes aumônes. Celle de *Boheries* est du même Ordre & du même temps, seulement à une lieue de Guise. Les premiers Religieux que l'Evêque Barthelemi de Vire y envoya, furent tirés de l'abbaye de Foigny. Enfin, le dernier monastere dont on soit rede-

vable à ce pieux Evêque, eſt de filles, actuellement ſitué dans Laon même, mais au pied de la montagne ſur laquelle la cité eſt conſtruite ; elle s'appelle *Montreuil les Dames*. Barthelemi de Vire l'avoit placée à l'autre extrémité de ſon dioceſe ; mais, s'y trouvant expoſée aux incurſions des ennemis, l'Abbeſſe & les Religieuſes ſe retirerent d'abord à Crepy en Valois ; enfin, elles ſe ſont établies à Laon. Dans toutes ces émigrations, elles ont toujours tranſporté avec elles une relique que l'on voit encore dans leur égliſe ; elle eſt connue ſous le nom de la *Véronique* ou de la *ſainte Face*. Elle conſiſte dans un morceau de toile ſur lequel on voit l'empreinte du viſage de Jéſus-Chriſt. C'eſt le Pape Urbain IV, qui, en 1249, donna cette relique aux Religieuſes de Montreuil ; il n'étoit encore alors qu'Archidiacre de Laon. Une tradition pieuſe donne lieu de croire que ce fut une ſainte veuve, nommée *Véronique*, qui ayant appliqué ſon mouchoir ſur le viſage de Notre Seigneur, dans le moment qu'il montoit ſur le calvaire, la ſainte Face y reſta imprimée. Outre les abbayes dont je viens de parler, il y a dans Laon pluſieurs couvens. Le plus ancien eſt celui des Cordeliers, établis dès

le temps de Saint Louis, par les ordres de ce Monarque même.

A trois lieues de Laon eſt le village de *Lieſſe*; il n'eſt rempli que de quelques hôtelleries & boutiques où l'on vend des chapelets & des médailles; le tout compoſe une ſeule rue qui aboutit à l'égliſe de *Notre-Dame de Lieſſe*, objet de pélerinage depuis long-temps très-fameux en France. Les Pariſiens s'y rendoient encore en foule dans le cours du ſiecle dernier; ce n'eſt preſque que de nos jours que cette dévotion s'eſt refroidie, du moins pour Paris; mais on prétend qu'elle ſe ſoutient encore dans la Normandie & dans la Flandre. L'égliſe actuelle, quoiqu'elle ne ſoit qu'une chapelle, ou tout au plus une ſuccurſale de la paroiſſe de *Marchais*, eſt belle, ayant cent trente pieds de longueur ſur quarante-cinq de large. Le jubé eſt en marbre très-eſtimé. L'autel eſt auſſi orné de marbre de différentes couleurs, & la niche, qui contient la ſtatue de Notre-Dame, eſt très-décorée. Cette ſtatue eſt de bois brun, haute de deux pieds & demi. Le tréſor eſt rempli de pluſieurs riches ornemens, qui ſont autant de préſens faits par pluſieurs Princes, Seigneurs & Dames, à la tête

deſquels il faut mettre le Roi Louis XI, qui fit pluſieurs fois ce pélerinage. La chapelle eſt deſſervie par quelques Prêtres dépendans du Chapitre de la cathédrale de Laon. Ce qu'il y a de plus curieux concernant Notre-Dame de Lieſſe, c'eſt l'hiſtoire édifiante (mais qui a l'air un peu romaneſque) de la découverte de ſa ſtatue; la voici. Trois freres, de la famille d'Eppe, autrefois illuſtre dans le Laonnois, & qui poſſédoit, entre autres, la Terre de Marchais, partirent, au treizieme ſiecle, pour la Croiſade. Ils y firent les plus grands exploits; mais enfin ils furent faits priſonniers par les Saraſins. Le Soudan, admirant leur valeur, voulut les engager à embraſſer le Mahométiſme, & leur promit les plus grands avantages, s'ils vouloient s'attacher à lui. Ils le refuſerent, furent jetés dans un cachot & menacés du dernier ſupplice, lorſqu'*Iſmerie*, fille du Soudan, qui, de ſon côté, avoit remarqué leur bonne mine & s'étoit particuliérement intéreſſée au plus jeune d'entre eux, prit le parti d'aller les viſiter dans leur priſon, & les exhorter à ne pas pouſſer plus loin leur réſiſtance opiniâtre. Mais la belle Mahométane, au lieu de les pervertir, fut convertie. Ils lui parlerent

avec tant d'éloquence & d'onction de Jéſus-Chriſt & de la Sainte Vierge, qu'elle ne demanda, pour adopter leur créance, d'autre preuve qu'une image de l'Enfant Jéſus & de ſa ſainte Mere. Les priſonniers n'en avoient point avec eux; mais tout à coup ils en trouverent une dans leur priſon, toute reſplendiſſante de lumiere; c'eſt elle que l'on honore encore à Lieſſe. Un miracle en attire un autre. Iſmerie ne déſira plus que de renoncer à ſa Religion, à ſes parens & à ſa patrie, & de ſe retirer en Picardie avec les trois braves Chrétiens. Ce ſecond vœu fut auſſi aiſément accompli que le premier, & les uns diſent en une ſeule nuit, d'autres avec le temps néceſſaire pour un ſi grand voyage, mais avec un bonheur vraiment miraculeux. *Iſmerie*, le Seigneur de Marchais & ſes deux freres arriverent à Laon. On voit encore leurs tombeaux dans l'abbaye de Saint Vincent de cette ville. Il eſt orné de quelques peintures & d'inſcriptions à préſent aſſez effacées, mais faites pour repréſenter l'hiſtoire dont je viens de parler. On y fait encore remarquer l'Evêque en habits épiſcopaux, aſſis ſur ſon trône, entouré de ſon Clergé, & auprès de lui, d'un côté, la belle *Iſmerie*; de l'autre les trois Chevaliers,

liers, dont l'un préſente à l'Evêque l'image de Notre-Dame de Lieſſe. Un quatrieme eſt debout, à côté de l'Evêque, & l'on croit que c'eſt Robert d'Artois, frere de Saint Louis, qui, ayant connu ces Chevaliers qui avoient eu l'honneur de le ſuivre en Orient & de combattre à ſes côtés, les vit avec plaiſir de retour d'une expédition qui avoit fini pour eux d'une maniere ſi ſinguliere. On ne doute point que la belle Iſmerie n'ait épouſé un de ſes trois Compagnons de voyage, n'ait été Dame de Marchais, & n'ait eu une nombreuſe poſtérité. S'il y a encore dans le Laonnois quelque Gentilhomme de la Maiſon d'Eppe, il peut ſe vanter d'avoir cette Sultane pour aïeule.

A quatre lieues de Laon, ſur la route de cette ville à Reims, eſt l'abbaye de *Corbigny* ou *Corbeny*. C'eſt un bourg qui a environ ſept cents habitans; mais il eſt ſur-tout fameux par ſon prieuré, dédié à *Saint Marcou*, dont on y révere les reliques. J'ai parlé de ce Saint en faiſant la deſcription de la Normandie & de la Bretagne, pays où il a vécu, & j'ai dit que ſes reliques furent portées à Corbeny lors de l'irruption de Normands. Ce fut en 906 que les Religieux de Nanteuil les

y tranſporterent ; ils les avoient reçues encore de plus loin. Charles le Simple avoit une maiſon de campagne dans ce lieu du Laonnois. Il y étoit avec la Reine ſa femme, nommée *Frederune*. Non ſeulement ce Prince & cette Princeſſe reçurent bien les Religieux & les reliques, mais ils finirent par leur abandonner leur palais, & en firent un prieuré qu'ils ſoumirent à l'abbaye de S. Remi. Les Evêques de Normandie conſentirent à y laiſſer les reliques de Saint Marcou ; elles y firent des miracles, &, entre autres, punirent, à ce que l'on aſſure, de jeunes libertins qui faiſoient des plaiſanteries ſur le nom du Saint. C'eſt ſur-tout pour la guériſon des écrouelles que ces reliques ont de la réputation. Nos Rois ſont dans l'uſage conſtant & ancien d'y faire, après leur Sacre, une neuvaine & quelques préſens. Autrefois ils faiſoient toujours cet acte de dévotion en perſonne, à préſent ils s'en acquittent par un de leurs Aumôniers.

C'eſt dans le Laonnois, auſſi à quatre lieues de Laon, & à quelque diſtance de la riviere d'Oiſe, qu'eſt la petite ville de *Coucy*, partagée en deux, dont l'une s'appelle communément *Coucy-le-Château* ou *la Haute Ville*, & l'autre, *Coucy-la-*

Ville ou *la Ville Baſſe*; on prétend qu'il n'y a en tout dans les deux villes réunies que douze cents habitans; cependant chaque ville a ſa paroiſſe. On y voit d'ailleurs un prieuré de Bénédictins, & un hôtel-dieu, qui, au moyen de différentes réunions, eſt devenu aſſez conſidérable. La ſituation de Coucy-le-Châtel le rend naturellement fort; auſſi a-t-il ſoutenu pluſieurs ſiéges; mais ce qui l'a ſur-tout illuſtré, c'eſt la bravoure & le mérite de ſes anciens Seigneurs, & les grandes alliances qu'ils avoient contractées. J'en ai déjà dit quelque choſe à l'occaſion des Terres de Vervins & de Marle; mais je crois devoir en parler encore d'après nos anciens Auteurs, qui ne manquent aucune occaſion de relever la grandeur de la Maiſon de Coucy. Il paroît que le château de ce nom appartenoit autrefois à l'égliſe de Reims; qu'il avoit été donné à Saint Remi même par Clovis, & qu'il dépendoit encore des Archevêques ſes ſucceſſeurs, au dixieme ſiecle. On croit que depuis ils la donnerent en Fief à des Seigneurs, ſur leſquels Enguerrand de Boves, Comte d'Amiens, l'uſurpa. Cet Enguerrand, ſouche de la premiere Maiſon de Coucy, eut, dit-on, la Seigneurie de Marle

en en épouſant l'héritiere ; il eut deux freres avec leſquels il paſſa en Orient ſous le regne de Philippe I, Roi de France, à la fin du onzieme ſiecle, ou au commencement du douzieme. Ils y firent de grands exploits : il paroît que c'eſt le même dont il eſt queſtion dans le manuſcrit de l'Hiſtoire de Vervins, que j'ai cité plus haut, qui d'ailleurs differe beaucoup ſur pluſieurs articles, de ce que je vais dire d'après d'autres autorités. Cet Enguerrand Premier, Seigneur de Coucy & Comte d'Amiens, eut un fils, connu dans l'Hiſtoire ſous le nom de *Thomas de Marle*. Il ſe ſignala, comme ſon pere, à la premiere Croiſade. De retour en France, il paroît qu'il tint toute la conduite d'un brigand, pillant, brûlant & ravageant tout, même dans ſes propres terres, en haine de ſon pere, & d'une Princeſſe d'Ecoſſe, que celui-ci avoit épouſée en ſecondes noces. Enguerrand fit la guerre à ſon fils; le Roi Louis le Gros prit un moment parti pour Thomas; mais à la fin il l'abandonna. Thomas, s'étant fait ſéparer d'Ide de Hainaut, épouſa l'héritiere de la Terre de Creſſy en Laonnois, dont il augmenta ſes domaines. En 1112, il entreprit de protéger les habitans de

Laon, qui avoient tué leur Evêque. Il fit aſſaſſiner un Archidiacre, nommé *Gautier*, & fut, pour ſes méfaits, excommunié, & aſſiégé par le Roi Louis le Gros en perſonne, dans ſon château de Marle; enfin, il ſe vit obligé de demander grace & pardon, & l'excommunication lancée contre lui fut levée. Après la mort de ſon pere, ſe voyant apparemment plus puiſſant, il recommença ſes ravages, fut encore aſſiégé par le Roi, & enfin bleſſé & pris, comme j'ai déjà eu occaſion de le dire. Son fils Enguerrand II fut encore obligé de ſe défendre contre le Roi Louis le Gros; mais s'étant raccommodé avec lui, il épouſa Agnès de Beaugency, couſine-germaine de ce Monarque. Il paroît qu'il fut auſſi brave que ſon pere & ſon aïeul, & bien plus juſte, plus ſage & plus généreux qu'eux.

C'eſt à lui que l'on attribue le combat ſeul à ſeul contre un lion, dont on voit encore la repréſentation ſculptée ſur une pierre dans le château de Coucy. Ce monſtre, dit-on, ravageoit les environs de ſon château. Enguerrand, n'ayant pour armes défenſives & offenſives que ſon épée & ſon écu, voulut qu'on le conduisît au lieu où le lion ſe tenoit ordinairement. Il s'en

croyoit encore bien éloigné, lorſqu'il vit ſon guide effrayé, & l'animal prêt à ſe lancer ſur lui. *Tu me l'as de près montré*, dit en ſouriant le brave Coucy; en même temps il combat la bête féroce, & lui donne la mort. On rappeloit encore, au ſeizieme ſiecle, la mémoire de cet exploit, en pratiquant une cérémonie ridicule, à laquelle étoient aſſujettis les Abbés de Nogent-ſous-Coucy, dont le monaſtere eſt placé au pied du château, ſur la porte duquel eſt repréſenté Enguerrand tuant le lion. L'Abbé, déguiſé en Laboureur, devoit préſenter tous les ans, à jour nommé, un plat de riſſoles ou beugnets au Seigneur de Coucy, ou à ſon repréſentant, en reconnoiſſance du ſervice qu'Enguerrand avoit rendu au pays. L'abbaye de Nogent étoit bien plus ancienne que cet événement; car elle avoit été fondée par un Alberic, Seigneur de Coucy avant Enguerrand I. Elle avoit déjà eu pluſieurs Abbés illuſtres, entre autres Saint Godefroi & Guibert de Nogent, fameux par ſes Ecrits. Mais Enguerrand, auſſi pieux que courageux, voulut, avant que de partir pour la ſeconde Croiſade, où il accompagna Louis le Jeune, fonder lui-même quelque abbaye conſidérable,

C'étoit en effet, dans ce ſiecle, le moyen le plus ſûr d'immortaliſer ſon nom. Le Sire de Coucy fonda donc la fameuſe abbaye de *Prémontré*, à une lieue de ſon château, dans le même lieu où il avoit rencontré le lion, & avoit dit à ſon guide : *Tu me l'as de près montré.* Barthelemi de Vire, Evêque de Laon, contribua, par ſes conſeils, à ce bel établiſſement. J'ai déjà eu occaſion de dire qu'il fut offert à Saint Bernard, & accordé à Saint Norbert. Il a été le berceau, & eſt encore le chef-lieu d'un des plus beaux & des plus riches Ordres de la Chrétienté.

Enguerrand II mourut en Orient, & eut pour ſucceſſeur ſon fils Raoul. Celui-ci épouſa Alix de Dreux, petite-fils du Roi Louis le Gros, niece de Louis le Jeune. Il fut dans la plus grande conſidération ſous le regne de Philippe Auguſte, ſon couſin-germain par ſa femme, & d'ailleurs ſon parent par ſa mere. Il le ſuivit dans toutes ſes guerres, & fut enfin tué au ſiége d'Acre, dans la Terre Sainte, en 1191. Il eut quatre fils, & autant de filles. Thomas, le ſecond de ſes fils, forma la branche de Vervins, dont j'ai parlé. L'aîné, Enguerrand III, fut ſurnommé le *Grand* & l'*Illuſtre*. Il fortifia

la haute ville de Coucy, embellit le château, & y fit, entre autres, conſtruire une chapelle que l'on y voit encore. Il conſtruiſit un grand nombre d'autres châteaux, & épouſa, en ſecondes noces, Mahaut ou Mathilde de Saxe, Comteſſe douairiere du Perche, que j'ai dit avoir été petite-fille du Roi d'Angleterre Henri II. Il ſuivit Philippe Auguſte dans ſes dernieres guerres, & lui ſurvécut. Il conduiſit en Angleterre, à la tête de cinquante Chevaliers armés & défrayés à ſes dépens, le Prince Louis, depuis Roi France, ſous le nom de *Louis VIII*; il le fit couronner Roi d'Angleterre à Londres; mais cette tentative n'eut aucune ſuite. Mahaut étant morte, Enguerrand III ſe remaria à Marie de Montmirel, fille de Jean, qui, après s'être diſtingué dans les Croiſades & avoir commandé les armées du Roi, ſe fit Moine à Longpont, & laiſſa à ſa fille tous ſes biens & ſes grandes terres, qui augmenterent encore beaucoup la puiſſance d'Enguerrand de Coucy. Enfin, il étoit ſi conſidéré, qu'il fut réellement queſtion de lui pour l'élever ſur le trône de France dans une circonſtance infiniment critique. Louis VIII étant mort, & laiſſant pour héritier de la Couronne un Prince encore enfant, ſi ré-

véré depuis ſous le nom de Saint Louis, Blanche de Caſtille, mere du jeune Roi, s'empara de la Régence; mais elle lui fut diſputée par une Ligue redoutable par la qualité & les forces de ceux qui y étoient entrés; on ſe porta même juſqu'à propoſer d'enlever la Couronne à ſon fils, ou du moins d'élire un Régent qui fût couronné, en attendant la majorité du jeune héritier du Trône, comme cela s'étoit pratiqué ſous la premiere & la ſeconde Race. Henri III, Roi d'Angleterre, ſoutenoit cette faction; Pierre de Dreux Duc de Bretagne, Hugues de Luſignan Comte de la Marche, Jeanne Comteſſe de Flandres, les Comtes de Ponthieu & de Boulogne, & enfin Enguerrand de Coucy s'étoient déclarés contre la Reine Blanche; Thibaut, Comte de Champagne, fut pendant un temps de leur parti, par jalouſie du crédit dont jouiſſoit le Cardinal Romain, Légat du Pape près de la Reine. Enfin, il paroît que les Seigneurs ligués, craignant de choiſir pour Régent couronné un Seigneur trop puiſſant, tous ces Princes ſe donnerent le mot pour propoſer à Enguerrand de Coucy de jouer un ſi beau rôle; il n'y en avoit aucun, dont il ne fût parent ou allié, & ils avoient tous conçu de

l'eſtime pour ſon courage, ayant tous fait la guerre avec lui. Les Hiſtoriens rapportent que l'on avoit fait faire une couronne d'or de la plus grande magnificence, & qu'elle lui fut préſentée ; mais ce fut juſtement ce qui fit ouvrir les yeux au brave & généreux Coucy : il refuſa de monter ſur le trône, que les deſcendans d'Hugues Capet occupoient déjà depuis deux cent quarante ans, & de dépoſſéder le petit-fils de Philippe Auguſte ſon couſin : au contraire, il donna l'exemple de la ſoumiſſion, & contribua beaucoup à faire rentrer les grands Feudataires du royaume dans leur devoir.

La quatrieme année du regne de Saint Louis, tout étant pacifié, afin d'achever de diſſiper tous les ſoupçons qu'on auroit pu concevoir ſur ſon compte, Enguerrand partit pour la Croiſade, quoique âgé de plus de ſoixante ans. Il paſſa dix ans en Syrie, ne ceſſant d'y faire la guerre, mais n'ayant d'autre commandement que ſur ceux de ſes vaſſaux qui avoient voulu le ſuivre : il mourut dans la ville de Tyr âgé de ſoixante-dix ans ; ſon corps fut tranſporté en France & enterré dans l'abbaye de Foigny, auprès de Raoul de Coucy ſon pere, & d'Alix de Dreux ſa mere. Son fils aîné, Raoul de Coucy, ſecond du nom, lui ſuc-

céda. Il épouſa une fille du Comte de Ponthieu, & en eut un fils qui mourut avant lui. Cependant Raoul étoit amoureux d'une belle Dame, femme du Seigneur du Fayel, dans le pays de Valois; il ſuivit, vers 1249, le Roi Saint Louis en Egypte, & y fut tué, en 1250, à la bataille de la Maſſoure. Son corps fut rapporté en France & enterré à Saint Martin de Laon. C'eſt ce Raoul ſecond de Coucy, qui eſt le Héros de l'ancienne Chanſon, de la Tragédie, de toutes les Romances, & des Romans qui ont été faits ſur la maniere dont ſon cœur fut remis à la belle Dame du Fayel. Les circonſtances & les détails de cette tragique Hiſtoire ſont trop connus pour que je les répete ici.

Raoul n'ayant point laiſſé d'enfans, ſon frere cadet, Enguerrand, quatrieme du nom, fut ſon héritier; il étoit, à beaucoup d'égards, digne de porter l'illuſtre nom de Coucy, & de poſſéder les grands biens de cette Maiſon; mais, d'une autre part, il fit des actes de violence impardonnables, & qui lui couterent cher. Ayant trouvé trois jeunes Gentilshommes Flamands chaſſant dans la forêt de Coucy, il les fit pendre. Le Roi Saint Louis étant informé de cette injuſtice, la punit avec

ſévérité, & condamna Enguerrand de Coucy aux réparations les plus humiliantes, & à une aumône conſidérable, qui fut employée en bonnes œuvres. Il fut obligé d'aller à la Terre Sainte avec une troupe de Chevaliers entretenus à ſes frais. De retour en France, il fut Amiral ſous Philippe le Hardi, commanda les armées ſous Philippe le Bel, & mourut très-âgé, mais ſans enfans, quoiqu'il eût eu deux femmes; il vécut trente ans avec la premiere, qui étoit fille du Comte de Gueldres, & épouſa, étant déjà âgé, Jeanne de Flandres, fille du Comte Robert, & d'Yolande de Bourgogne. Cette Dame ſurvécut long-temps à ſon mari, & ne mourut qu'en 1333, Abbeſſe de l'abbaye de filles du Sauvoir, près de Laon. Enguerrand IV étant mort ſans poſtérité, ſes neveux, fils de ſa ſœur Alix de Coucy, qui avoit épouſé Arnould Comte de Guines, furent ſes héritiers; mais Baudouin, qui étoit l'aîné, s'étant réſervé les biens de ſon pere, ce fut Enguerrand, ſecond fils d'Arnould, qui eut en partage ceux de ſa mere. Il fut le cinquieme de ce nom Seigneur de Coucy. Il épouſa, en Ecoſſe, Chrétienne de Bailleul, ſœur de Jean de Bailleul, d'origine Françoiſe, couronné

Roi d'Ecoſſe vers 1300. Il revint avec elle en France, & mourut vers 1321. Il eut pour principal héritier ſon fils aîné Guillaume, qui quitta le nom & les armes de Guines, pour prendre uniquement celui & celles de Coucy. Guillaume épouſa Iſabeau de Châtillon-Saint-Paul ; il mourut en 1335. Son fils Enguerrand, ſixieme du nom, fit encore une plus belle alliance ; car il épouſa Catherine d'Autriche, petite-fille de l'Empereur Albert I, & arriere petite-fille de l'Empereur Rodolphe de Hapsbourg. Ce fut un brave & illuſtre Guerrier. Il fut tué à la funeſte bataille de Crecy, en 1346, ne laiſſant qu'un fils unique, Enguerrand VII de Coucy. Celui-ci, le dernier des Seigneurs de Coucy de la Maiſon de Guines, fut aſſurément un des plus illuſtres. Ayant été donné en otage, pour la liberté du Roi Jean, au Roi d'Angleterre Edouard III, ce Monarque le prit en amitié, & n'héſita point à lui faire épouſer Eliſabeth d'Angleterre, ſa ſeconde fille, en lui donnant en dot, premiérement, le Comté de Soiſſons en France, que ſon poſſeſſeur avoit été obligé d'abandonner à Edouard pour ſa rançon, & le Comté de Bedford en Angleterre. Malheureuſement une auſſi belle alliance jeta bientô

Coucy dans un grand embarras. Edouard III eut la guerre contre le Roi de France Charles V, & le Sire de Coucy ne vouloit ni la faire au Roi d'Angleterre, ſon beau-pere, ni manquer à celui de France, ſon véritable Seigneur. Il envoya ſa femme & ſes enfans en Angleterre, & pour lui, il ſervit tantôt en Italie, tantôt en Autriche. Enfin Edouard III & ſa fille Eliſabeth même étant morts, le Sire de Coucy ſe trouva plus libre de ſe déclarer pour la France même contre l'Angleterre. Il épouſa en ſecondes noces Ilabeau, fille de Jean I, Duc de Lorraine, fut fait Grand Bouteillier de France, & ſoutint la réputation d'un des plus grands Généraux de l'Europe. En 1395, il réſolut, quoique très-âgé, d'aller faire la guerre contre les Turcs en Hongrie, & eut d'abord les plus grands ſuccès dans cette expédition; mais enfin il fut fait priſonnier dans une bataille livrée devant Nicopolis. Il conçut tant de chagrin de ſa captivité, qu'il tomba malade & mourut. Son corps fut rapporté en France & inhumé auprès de celui d'Eliſabeth d'Angleterre, ſa premiere femme, dans l'égliſe de l'abbaye de Nogent-ſous-Coucy. Il laiſſa trois filles, deux de ſon premier ma-

riage, & une du ſecond. L'aînée fut Dame de Coucy & Comteſſe de Soiſſons; elle épouſa Henri, fils de Robert I, Duc de Bar. La ſeconde eut tous les biens de ſa mere en Angleterre, & ſe maria dans ce royaume. La troiſieme, fille d'Iſabeau de Lorraine, eut bien de la peine à obtenir un partage; elle y parvint enfin en 1411, & épouſa Philippe de Bourgogne, Comte de Nevers, fils du Duc de Bourgogne Philippe le Hardi; mais elle n'eut point d'enfans. Marie de Coucy, Comteſſe de Bar, héritiere de tous les biens de la Maiſon de Coucy, en vendit la plus grande partie à Louis, Duc d'Orléans, frere du Roi Charles VI. Cette vente fut attaquée par les enfans de la Comteſſe de Bar, qui ſe réunirent à Jeanne de Bar, épouſe de Louis de Luxembourg, Comte de Saint-Paul, dont la petite-fille épouſa François de Bourbon-Vendôme, biſaïeul d'Henri IV. Par accommodement, la Maiſon de Bourbon retira une partie de la ſucceſſion de Marie de Coucy; mais Coucy même reſta à la Maiſon d'Orléans. Il eſt revenu à la Couronne à l'avénement de François I au trône. Par la ſuite, il a été donné à la nouvelle Maiſon d'Orléans, actuellement ſubſiſtante, & M. le Duc

d'Orléans en jouit, comme faiſant partie de ſon apanage.

Follenbray étoit un château dépendant de la Seigneurie de Coucy. Les Princes de la Maiſon d'Orléans l'embellirent, & François I s'y plaiſoit beaucoup. Sous le regne d'Henri II, Marie, Reine douairiere de Hongrie & Gouvernante des Pays-Bas pour le Roi Charles-Quint ſon frere, ayant fait une irruption juſque dans la Picardie, ſes troupes ravagerent & brûlerent cette maiſon Royale. Cependant il paroît qu'il ſubſiſtoit encore un château à Follenbray en 1595, puiſqu'Henri IV y fit cette année-là ſon accommodement avec le Duc de Maïenne; ce qui termina la Ligue.

Le Soiſſonnois.

Voilà tout ce que le Laonnois peut préſenter d'intéreſſant. Paſſons au Soiſſonnois, dont la principale & même l'unique ville eſt Soiſſons. Les Hiſtoriens aſſurent que l'origine en eſt très-ancienne. Il eſt certain que les peuples des environs, du temps de Céſar, s'appeloient *Sueſſones*, ou *Sueſſiones* : mais comme nous avons déjà remarqué que les capitales des cités Gauloiſes avoient des noms différens de celui des Peuples mêmes, le nom de Soiſſons étoit *Noviodunum*. Par la ſuite elle s'appela

s'appela *Auguſta Sueſſionum*, & enfin Soiſſons. Sa ſituation a toujours paſſé pour très-agréable, étant traverſée par la riviere d'Aiſne, qui porte bateau bien avant que d'y arriver, ayant à droite & à gauche deux autres petites rivieres ou ruiſſeaux qui rempliſſent d'eau ſes foſſés, & rendent très-fertile la plaine au milieu de laquelle elle eſt bâtie. On prétend que des deux côtés de la ville il y avoit autrefois deux châteaux, dont l'un s'appeloit *Criſe*, & l'autre *Alebaſtre*.

En rejetant toutes les fables abſurdes que l'on a écrites ſur l'origine des anciens habitans du Soiſſonnois, *Divitiac* eſt le premier de leurs Rois que l'on connoiſſe. Céſar en fait mention dans ſes Commentaires, & dit que ſa puiſſance s'étendoit ſur la plus grande partie de la Belgique, la Gaule maritime, & même les Iſles Britanniques. Ce puiſſant Roi eut pour ſucceſſeur *Galba*, qui ſe mit à la tête de la Ligue que les Belges firent contre Céſar. Galba aſſiégea Bibrax, ville très-forte, dans laquelle les Romains avoient probablement garniſon. J'ai déjà dit que cette ville eſt celle de Laon; tous les Auteurs n'en conviennent point: mais ce n'eſt pas le lieu de faire ici des Diſſertations à

ce ſujet. Galba ne put venir à bout de la prendre, & apprenant que Céſar s'approchoit pour la ſecourir, il jugea à propos d'aller au devant de l'armée Romaine, & fut défait. Cet avantage mit les Romains à portée d'aſſiéger *Noviodunum*, & de conquérir tout le Soiſſonnois. Céſar, après avoir ſoumis ces Peuples, ſe les attacha ſi bien, qu'ils lui reſterent fideles; il les défendit contre ceux de Beauvais & d'Arras. J'ai déjà dit qu'on donna à *Noviodunum* le nom d'*Auguſta Sueſſionum*. Les Empereurs lui accorderent de grands priviléges, & elle devint la ſeconde de la Gaule Belgique, Reims étant la Métropole. La Foi y fut prêchée par Saint Sixte, qui eſt regardé comme le premier Archevêque de Reims, & qui donna pour Evêque à la ville de Soiſſons Saint Synice. Mais dans quel temps Saint Sixte vint-il à Soiſſons, & par qui y fut-il envoyé? C'eſt le ſujet de pluſieurs ſavantes Diſſertations. L'égliſe de Soiſſons, comme tant d'autres, voudroit faire remonter ſon origine au premier ſiecle de l'Egliſe, ou du moins que ce fût le Pape Saint Sixte premier, qui vivoit au ſecond ſiecle, qui ait envoyé l'Evêque Sixte à Reims; mais l'opinion la mieux établie eſt que le Pape Marcel, qui

ſiégeoit en 310, vit en ſonge S. Crépin & S. Crépinien, nouvellement martyriſés à Soiſſons, ſous l'empire de Dioclétien ; ces Saints lui ordonnerent d'envoyer des Miſſionnaires dans la Gaule Belgique. Ce fut ce qui donna lieu à la miſſion de Saint Sixte & de Saint Synice. Ces Prélats s'occuperent du ſoin de rechercher les reliques de Saint Crépin & de Saint Crépinien; ils eurent le bonheur de les trouver au moment que Conſtantin fit triompher le Chriſtianiſme dans les Gaules & dans l'Empire Romain, & ils les tranſporterent avec cérémonies juſque dans une égliſe ſituée ſur le bord de la riviere d'Aiſne, qu'on prétend être la plus ancienne de Soiſſons, & la même que l'on appelle aujourd'hui l'*abbaye de Saint Crépin le Grand*. Depuis Saint Synice juſqu'à Saint Oneſime, on compte cinq Evêques. Ce dernier étoit contemporain de Saint Martin de Tours. Oneſime & ſes premiers ſucceſſeurs acheverent de détruire les temples des idoles, & éleverent quelques nouvelles égliſes, entre autres une chapelle où l'on mit des reliques de Saint Gervais & de S. Protais, qui eſt aujourd'hui la cathédrale. A la fin du quatrieme ſiecle, Soiſſons eut à ſouffrir de l'irrup-

tion des Vandales, & au commencement du cinquieme, de celle des Huns. Dans ce même ſiecle, on voit la ville de Soiſſons érigée en capitale du royaume ; *Egidius* ou *Gillon*, moitié Romain, moitié Gaulois, ou même Franc, y fut reconnu pour Roi : *Siagrius* lui ſuccéda ; mais *Clovis* vainquit celui-ci dans une bataille près de Soiſſons. Siagrius ſe retira auprès d'Alaric, Roi des Viſigots, qui le reçut d'abord ; mais enſuite eut la foibleſſe de le livrer à Clovis, qui lui fit trancher la tête, & fit de Soiſſons le premier ſiége de la Monarchie Françoiſe dans les Gaules. Ce ne fut que quelques années après qu'il pénétra juſqu'à Paris & beaucoup plus loin. Lorſque Clovis ſe fit baptiſer, l'Evêque de Soiſſons étoit *Saint Prince* ou *Saint Principe*, ami de *Saint Remi*, qui lui ferma les yeux. C'étoit à Soiſſons que Clovis avoit épouſé Clotilde; comme il n'étoit pas Chrétien, il n'y a pas d'apparence que ce fût dans l'égliſe. Cependant cette ville fut toujours chere au Roi & à la Reine, & ils donnerent de grandes terres à l'Evêque. L'on ſait qu'à la mort de Clovis, ſes Etats ayant été partagés entre ſes trois enfans, Théodebert régna à Metz, Childebert à Paris, Clotaire à

Soiſſons, & que celui-ci réunit enfin ſous ſa domination toute la Monarchie. Ce Prince crut procurer un grand avantage à ſa capitale en y faiſant tranſporter le corps de S. Médard, déjà fameux par un grand nombre de miracles. Ces reliques donnerent lieu à la fondation de la ſuperbe & riche abbaye de *Saint-Medard-les-Soiſſons*, c'eſt-à-dire, ſituée non pas dans la ville même, mais dans le voiſinage. Clotaire avoit dans ce lieu même un château nommé *Criſe* ou *Croui*. Il le changea en monaſtere; mais il n'eut pas le temps de voir achever la conſtruction de l'égliſe. Cette ſatisfaction étoit réſervée à ſon fils Sigebert. Cependant Clotaire étant mort à Compiegne, voulut être enterré dans cette égliſe commencée, & il l'a été effectivement. On voit encore dans la crypte ou égliſe ſouterraine de l'abbaye de Saint Médard, ſa tombe & celle de ſon fils *Sigebert*. Ce dernier ne fut point Roi de Soiſſons, mais d'Auſtraſie. Il eut pour femme la célebre *Brunehaut*. Soiſſons fut le partage de ſon frere *Chilperic*, & celui-ci, comme on ſait, fut l'époux de *Frédégonde*. Elle fit aſſaſſiner ſon beau-frere Sigebert, & par la ſuite Chilperic même. Un des enfans de ce

Roi eſt enterré dans l'abbaye de Saint Crépin de Soiſſons; il s'appeloit *Clodebert*. Le regne de Chilperic fut une ſuite d'horreurs; cependant quelques fondations & des bienfaits aux monaſteres ont mérité à ce foible Roi & à cette cruelle Reine de l'indulgence & même des éloges de la part des Ecrivains eccléſiaſtiques ou Moines. Il paroît que, lors de la mort de Chilperic, il y avoit à Soiſſons un Duc que l'on appeloit *Ranchin*, enſuite un autre nommé *Magnovald*; mais ces Ducs n'étoient que des Gouverneurs ſubordonnés au Roi. *Clotaire II* devoit l'être de Soiſſons; mais ſon oncle Childebert, Roi d'Auſtraſie, lui fit la guerre, & fut ſouvent plus maître que lui dans Soiſſons même. A la fin cependant Clotaire II réunit toute la Monarchie, comme avoit fait Clotaire I. Dans ces malheureux temps, *Saint Loup* & *Saint Baudry* furent Evêques de Soiſſons. Ce fut ſous l'Evêque *Saint Anſery* que ſe fit, avec une grande cérémonie, une nouvelle tranſlation des reliques de Saint Crépin, de l'égliſe baſſe de l'abbaye de ſon nom, dans la partie ſupérieure de cette même égliſe. *Anſery* étant mort en 650, fut remplacé quelque temps après par *Saint Drauſin*. Celui-ci eut le

bonheur de mériter la confiance de *Leutrade*, femme d'*Ebroin*, Maire du Palais de Lothaire III. Ebroin étoit un des plus cruels & méchans Miniſtres dont les Hiſtoriens de notre Nation faſſent mention; il perſécuta, entre autres, S. Léger, & en fit un martyr. *Leutrade* ſentant ſans doute que ſon époux avoit beſoin de racheter ſes péchés par de bonnes œuvres, l'engagea, à la ſollicitation de Saint Drauſin, de fonder une abbaye de filles qui ſubſiſte encore à la porte de Soiſſons, ſous l'invocation de Notre-Dame. On fit venir de Jouare une ſainte & pieuſe fille nommée *Eutherie*, qui en fut la premiere Abbeſſe. On joignit des Moines aux Religieuſes, & le monaſtere, étant ainſi double, ſe peupla au point qu'il fallut en étendre les bâtimens; on ſacrifia pour cela un palais appartenant au Roi Clotaire III, & un autre à Ebroin même. Bientôt il y eut dans cette abbaye juſqu'à cent Religieuſes & deux cents Moines ou Clercs, & quatre égliſes différentes. Sa magnificence & ſes richeſſes ſe ſont en partie conſervées juſqu'à nos jours; j'en parlerai encore dans un moment. Saint Drauſin y fut enterré, & ſes reliques y ont long-

temps opéré des miracles. Le ſucceſſeur de Saint Drauſin, placé ſans doute de la main d'Ebroin, fut un mauvais Prélat; il ſe nommoit *Garimbert*, étoit Abbé de Saint Médard, & conſerva cette abbaye avec ſon évêché; ce qui parut alors un grand abus. Il négligeoit l'entretien de ſes Moines, pour repréſenter en grand Seigneur dans Soiſſons: mais il en fut puni par Saint Médard même; car étant entré dans l'égliſe après avoir commis quelques actes de violence contre ſes Moines, & ayant voulu ſe proſterner devant la châſſe du Patron, il y mourut ſubitement. Fortunat, Auteur contemporain, met cet événement au nombre des plus beaux miracles de Saint Médard. A peu près dans ce même temps parut *Saint Voué*, auquel on a dédié une égliſe dans Soiſſons, & dont les reliques ſont encore révérées dans l'abbaye de Notre-Dame. Il étoit, dit-on, Scythe de nation; on ne ſait comment il vint à Soiſſons; l'Abbeſſe, Aldegarde, lui donna une retraite dans une cahute à la porte de ſon égliſe. Son ancienne Légende contient un fait bien ſingulier. Il y avoit dans Soiſſons une rue que l'on appeloit *la rue de Maurevers*. Un Diable s'en étoit em-

paré, & enlevoit le treizieme de tout ce qui y passoit. Dès qu'on se fut apperçu de l'établissement d'un si terrible péage, tout fut en alarme dans la ville, & on eut recours au Saint pour y mettre ordre. Celui-ci, qui ne craignoit point de s'exposer pour le salut des autres, disposa, pour ainsi dire, son ordre de bataille de la maniere suivante. Il se rendit dans la rue de Maurevers, & fit passer devant lui douze honnêtes gens qu'il savoit bien que le Démon n'enleveroit pas, & lui-même marcha le treizieme. L'esprit malin voulut l'enlever; mais il se défendit si bien, qu'il fut vainqueur. Tenant le Diable dans sa puissance, celui-ci lui demanda grace & le pria de ne pas le renvoyer en enfer. Saint Voué en eut pitié, & le confina dans une tour située sur le bord de la riviere d'Aisne, que l'on appelle *la tour Lardier*. Nos Historiens du seizieme siecle disent que l'on étoit encore, de leur temps, dans l'usage d'aller tous les ans exorciser cette tour le jour de la fête de Saint Voué, & que la porte par laquelle on s'y rendoit, portoit le nom du Saint. C'est au septieme siecle que l'on rapporte l'établissement des Prêtres Cardinaux dans Soissons. Ce sont proprement les Curés de la ville, & comme

Digitized by Google

il y a douze paroiſſes, il y a auſſi douze Cardinaux à Soiſſons, &, dans certaines grandes cérémonies, ils aſſiſtent l'Evêque & l'accompagnent, comme les Cardinaux à Rome font le Pape. Cet uſage de l'égliſe de Soiſſons a donné lieu à des Diſſertations curieuſes & ſavantes, qui établiſſent bien que le titre de Cardinal n'étoit pas particulier à l'Egliſe Romaine.

Au commencement du huitieme ſiecle, les Maires du Palais gouvernant ſous les Rois Fainéans, le fameux Pepin d'Hériſtal commença à dominer en France, d'abord ſous le regne de *Thierry III*, puis de *Clovis* & *Childebert* ſes fils, & enfin de *Dagobert III* ſon petit-fils. A la mort de Pepin, on voulut, choſe très-étrange, faire Maire du Palais ſon petit-fils, encore enfant, nommé *Théodebald*; mais Charles Martel, qui n'étoit, à ce que l'on prétend, que ſon fils naturel, écarta Théodebald, livra même une bataille à Chilperic II & à Rainfroy, que celui-ci vouloit avoir pour Maire, & devint premier Miniſtre du Roi malgré lui. La bataille qui aſſura le gouvernement du royaume à Charles Martel, ſe donna près de Soiſſons, à l'entrée de la forêt de Cuiſe, que l'on appelle aujourd'hui *la forêt de Compiegne*.

Digitized by

En 744 ſe tint le premier Concile de Soiſſons, qu'on regarde comme national, quoiqu'il n'y eût que vingt-trois Evêques; on y fit pluſieurs ſages réglemens; mais il paroît que la principale intention de Pepin, en l'aſſemblant, étoit d'accoutumer les Evêques de France à le reconnoître pour leur Souverain; auſſi ce fut à Soiſſons même qu'en 750 la dépoſition de Childeric III fut réſolue; il fut raſé & enfermé dans l'abbaye de Saint Bertin en Artois. Pepin y fut proclamé Roi, & ſacré dans l'égliſe de l'abbaye de Saint Médard par Saint Boniface, Archevêque de Maïence, en qualité de Légat du Pape, l'Archevêque de Reims étant alors abſent. L'Evêque de Soiſſons ne prétendit point devoir faire cette auguſte cérémonie; mais ce fut lui qui ſacra dans ſa cathédrale Carloman, l'aîné des fils de Pepin, tandis que Charlemagne fut (comme je l'ai dit) ſacré à Noyon. Tout le monde ſait que ce Monarque réunit bientôt ſous ſa domination toute la France. Pendant long-temps il conſerva pour la ville de Soiſſons la même affection qu'avoient eue pour elle les Rois Mérovingiens: mais enfin cette ville ſe trouva bientôt trop petite pour être le centre d'un Empire tel

que celui de Charlemagne ; Paris, Rome, Aix-la-Chapelle ne purent même le fixer.

Sous le regne de Pepin, en 752 & 757, il s'étoit encore tenu deux Conciles dans le dioceſe de Soiſſons, l'un à Verberie, l'autre à Compiegne. Un Evêque de Soiſſons, nommé *Saint Gaudin*, fut martyriſé par ſes propres diocéſains, qu'il vouloit reprendre de leurs vices. Ils l'attaquerent dans une rue que l'on appelle encore *la rue Herlin*, l'aſſommerent, & jeterent ſon corps dans un puits. Il en fut retiré & porté dans la cathédrale, où il fut mis dans une châſſe & expoſé à la vénération publique. Il y eſt reſté juſqu'en 1568, que les Hérétiques ayant pillé cette égliſe, ont diſperſé ſes reliques. Mais le puits dans lequel Saint Gaudin fut jeté, ſe voit encore à Soiſſons. On croit que le corps du Saint a imprimé à ſon eau une vertu miraculeuſe ; en conſéquence on en fait boire à ceux qui ſont tourmentés de la fievre. Charlemagne étant mort en 814, fit des legs conſidérables aux principales égliſes de ſon Empire ; celle de Soiſſons ne fut point oubliée. On voit que les Chanoines menoient alors une vie commune. Il leur donna des

Terres auſſi bien qu'à l'abbaye de Saint Médard, qui s'enrichit & s'illuſtra beaucoup ſous le regne de cet Empereur. Il y mit pour Abbé ſon fils Hugues, qu'il avoit eu d'une femme ou concubine nommée *Regine*. Il y a des Auteurs qui prétendent que Hugues ne fut point pour cela Moine, mais qu'il tint cette abbaye & pluſieurs autres en commende. Il y en a même qui font remonter juſqu'à cet Hugues l'origine de Robert le Fort, tige de l'illuſtre Race des Capétiens.

On ſait que c'eſt Berthe, ſœur de Hugues & fille de Charlemagne, qui donna à l'abbaye de Saint Médard la belle Terre de *Vic ſur-Aiſne*, qui lui appartient encore, & dont les Abbés Commendataires ont fait leur maiſon de campagne. Au commencement du regne de Louis le Débonnaire, Hilduin, favori de ce Monarque, Abbé de pluſieurs grands monaſteres, &, entre autres, de celui de Saint Médard, voulant faire à cette derniere abbaye un préſent conſidérable, fit demander par l'Empereur au Pape le corps du Martyr Saint Sébaſtien, qui étoit déjà ſi honoré dans Rome, qu'on y avoit bâti en ſon honneur une belle égliſe qui ſubſiſte encore. Une pareille grace pouvoit d'au-

tant moins être refuſée à Louis le Débonnaire, que Rome étoit riche en reliques, & pouvoit faire ce ſacrifice ſans s'appauvrir. On fit donc traverſer au corps de Saint Sébaſtien toute l'Italie, les Alpes & la France, accompagné d'un Clergé nombreux. Il reçut par-tout les plus grands honneurs, & opéroit les plus grands miracles. L'Empereur, & l'Impératrice Judith ſa derniere femme, allerent au devant de lui, dépouillés de leurs ornemens royaux, les pieds nus & en habits de Pénitens. Saint Sébaſtien étoit honoré & même craint, parce qu'on croyoit que ſes reliques obligeoient les coupables, malgré qu'ils en euſſent, à avouer leurs péchés tout haut. Le corps du Martyr fut placé dans la plus belle châſſe, à côté de celle de Saint Médard, & l'Empereur fit à cette occaſion à l'abbaye de grands préſens, entre autres un texte des Evangiles, écrit en lettres d'or & couvert de lames de ce précieux métal : la couverture a été volée; mais le livre ſe voit encore à Saint Médard. Le malheureux Empereur ne prévoyoit pas ſans doute que, peu d'années après, ſes enfans l'obligeroient à quitter la pourpre, & lui feroient faire une pénitence forcée & humiliante dans ce même mo-

naſtere. Louis le Débonnaire fut, comme l'ont été tant d'autres, puni plutôt de ſa foibleſſe que d'aucun acte de méchanceté. Ses enfans prirent le prétexte de tous les actes de dévotion pratiqués par leur pere dans cette occaſion, & prétendirent qu'il avoit voulu par-là renoncer à l'Empire & ſe faire Moine; ils citoient ces paroles de l'Ecriture qu'il avoit prononcées dans cette occaſion : *Hîc requies mea in ſæculum ſæculi : ce ſera ici le lieu de mon repos.* On montre encore dans l'abbaye de Saint Médard la priſon où fut enfermé ce Monarque, qui ne méritoit que trop l'épithete de Débonnaire. C'étoit le preſſoir des Religieux, & c'eſt tout ce qui ſubſiſte des anciens bâtimens du couvent, qui étoit autrefois ſi magnifique. Cependant l'Empereur fut tiré de ſa priſon, ſes ingrats enfans ne s'étant pas accordés ſur le partage de ſon héritage. Il régna encore quelques années, & ſe trouvant dans de nouveaux embarras, il eut recours aux reliques des Saints qu'il avoit tant honorés, & aux conſeils d'un Moine de Saint Médard, en qui il avoit pris grande confiance : mais rien ne put le dérober à de nouveaux chagrins domeſtiques, qui

enfin lui ôterent la vie, à la ſuite d'une longue maladie.

Si l'abbaye d'hommes de Saint Médard de Soiſſons étoit alors au plus haut point de gloire, de richeſſes & de conſidération, celle de filles de Notre-Dame de la même ville ne l'étoit pas moins. J'ai déjà parlé de ſa fondation. Depuis cette époque, elle alla toujours en s'illuſtrant de plus en plus. Rieul, qui fut d'abord Comte de Champagne, gendre du Roi Childeric, & mourut Archevêque de Reims, y plaça ſa fille pour Abbeſſe, & lui procura de grands revenus. Nombre de Princeſſes ſe ſuccéderent les unes aux autres dans cette dignité : on en compte trois de la Race des Mérovingiens, & deux de celle des Carlovingiens; ſavoir, Giſelle, ſœur de Charlemagne, & Theoderade, couſine-germaine de cet Empereur. Celle-ci avoit été mariée, & ce ne fut qu'après avoir eu des enfans qu'elle ſe retira dans ce monaſtere. Sous ſon gouvernement il ſe trouva ſi nombreux, que les Religieuſes furent obligées de ſupplier Charles le Chauve de borner leur nombre; le réglement qui fut fait à cette occaſion, prouve combien cette communauté étoit conſidérable.

conſidérable. Il fut décidé qu'elle ne ſeroit plus compoſée que de deux cent ſeize Religieuſes de chœur, quarante Sœurs converſes pour le dedans, trente Tourieres pour le dehors, & cent trente hommes, valets ou ſerviteurs, ſans compter les Prêtres. La fixation de la conſommation des denrées pour tant de bouches, eſt véritablement effrayante. Sous le même regne de Charles le Chauve, l'égliſe de Saint Médard ayant été encore augmentée, on y fit l'exaltation de vingt-ſix corps ſaints entiers, & d'une infinité d'autres reliques contenues dans de riches châſſes. Charles le Chauve y donna les mêmes preuves de piété que ſon pere ; mais les conſéquences n'en furent pas ſi funeſtes.

En 853, ſe tint à Soiſſons le ſecond Concile national, dans lequel il fut délibéré au ſujet de Pepin, ſecond des petits-fils de Louis le Débonnaire, qui avoit été enfermé dans l'abbaye de Saint Médard de Soiſſons. Il s'étoit enfui dans l'Aquitaine, y avoit été pris les armes à la main, & réintégré dans le monaſtere. Hincmar, Archevêque de Reims, qui préſidoit à ce Concile, y fit prendre des meſures pour empêcher Pepin de s'échapper, & pour le for-

cer à vivre en Moine. Un troiſieme Concile, aſſemblé à Soiſſons vers 860, eut pour objet la dépoſition de Rothade II, Evêque de cette ville. Il étoit pourſuivi par le fougueux Hincmar, Archevêque de Reims, qui vint à bout de le faire dépoſer. Mais Rothade s'étant rendu à Rome pour plaider ſa cauſe, il fut rétabli par l'autorité du Pape Nicolas I. Un quatrieme Concile, aſſemblé à Soiſſons en 866, acheva de terminer cette affaire, & Rothade mourut paiſible dans ſon ſiége en 868. Ce fut à Soiſſons que Charles le Chauve épouſa Ermentrude, dont il eut Louis le Begue & Carloman; ce dernier fut Abbé de S. Médard de Soiſſons, mais ſans avoir, à ce que l'on croit, été ni Prêtre ni Moine. La mauvaiſe conduite de cet Abbé obligea le Roi ſon pere à lui faire crever les yeux. Cependant il conſerva l'abbaye, & depuis lui, pendant tout le regne des Carlovingiens, elle n'eut plus d'autres Abbés que des Commendataires & Titulaires, qui jouiſſoient de la plus grande partie des revenus, & menoient une vie tout-à-fait mondaine, ſéculiere & guerriere. En 876, derniere année de la vie de Charles le Chauve, il ſe tint encore un cinquieme Concile à

Soiſſons. Dix ans après, ſous le regne de Charles le Gros, les Normands menacerent la ville de Paris & celle de Soiſſons; mais ils ne s'emparerent point de celle-ci; cependant on ſauvoit de toutes parts les reliques des monaſteres qui étoient dehors de la ville; on les renfermoit au dedans, ou on les tranſportoit plus loin.

Dans le ſiecle ſuivant (le dixieme), il ſe donna près de Soiſſons une ſanglante bataille entre Robert II, fils de Robert le Fort, & qui prétendoit à la Couronne qu'avoit portée ſon frere Eudes, & le Roi Charles le Simple. Dix-huit mille hommes reſterent, dit-on, ſur le champ de bataille, & de ce nombre fut Robert même; ainſi il ſemble que la victoire étoit à Charles. Cependant il quitta preſque auſſi-tôt Soiſſons, & ſe retira auprès du Comte de Vermandois, qui le trahit, comme nous l'avons déjà dit plus d'une fois dans ce Volume-ci même.

Ce fut à Soiſſons que Raoul, Duc de Bourgogne, beau-frere de Hugues le Grand, fut déclaré & couronné Roi à la place de Charles le Simple. Le ſixieme Concile de Soiſſons fut tenu en 941, dans l'abbaye de Saint Crépin, ſous le regne de Louis d'Outremer; & Hugues de Ver-

mandois, que ſon pere avoit placé d'une façon très-irréguliere ſur le ſiége de Reims, fut confirmé dans la poſſeſſion de cette ſuperbe prélature, & fut ordonné Prêtre par Abbon Evêque de Soiſſons. Quelques années après, ce même Hugues vint avec une armée aſſiéger Soiſſons; & quoiqu'il ne pût réuſſir à le prendre, les feux qui furent jetés dans la ville y cauſerent le plus fâcheux embraſement. Pendant le reſte du regne de Louis d'Outremer, Soiſſons fut le lieu de pluſieurs conférences, que l'on appela *Parlemens*, entre ce Monarque & Hugues le Grand, ou l'Abbé, pere de Hugues-Capet. L'Evêque de Soiſſons d'alors étoit Guy d'Anjou, fils de Foulques le Roux, Comte d'Angers, & oncle de Geoffroi Griſegonelle. Il eut pour ſucceſſeur un autre Guy, fils du Comte d'Amiens. Enfin, l'an 979 fut marqué par le gain d'une grande bataille que les troupes du Roi Lothaire livrerent à celles de l'Empereur Othon.

Tant s'en faut que la ville de Soiſſons figure avec autant d'éclat ſous la troiſieme Race de nos Rois, que ſous la premiere & la ſeconde, puiſque, de capitale de Royaume, elle fut réduite alors à l'état de chef-lieu d'un ſimple Comté. Le pre-

Digitized by Google

mier de ſes Comtes que l'on connoiſſe, étoit un des fils du fameux Herbert II, Comte de Vermandois. Il eſt regardé comme le premier des Comtes héréditaires de Soiſſons, qui partagerent dans la ville la juſtice avec l'Evêque & les abbayes de Saint Médard, de Notre-Dame & de Saint Crépin. Les Comtes avoient ſous eux des Vicomtes, dont le premier étoit celui de Bufanci. Guy I, Comte de Soiſſons, eut pour ſucceſſeur ſon fils Renaud; celui-ci fut, dit-on, premier Maître-d'Hôtel du Roi Robert. Il eut un fils nommé Guy, qui mourut quinze jours après lui, & une fille qui épouſa Guillaume Comte d'Eu, qui, par cette alliance, devint auſſi Comte de Soiſſons. Jean, l'aîné de ſes enfans, hérita de ce Comté. Il jouiſſoit du droit de battre monnoie; car Thevet, Coſmographe du ſeizieme ſiecle, d'après lequel j'écris, aſſure en avoir vu de frappée au coin de ce Comte.

En 1076, ſous le regne de Philippe I, fut fondée dans Soiſſons, par un Seigneur de Château-Thierry, l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes, qui, dès ſon origine, fut habitée par des Chanoines réguliers. Elle fut d'abord très-enrichie par ſon

Fondateur; mais preſque auſſi-tôt après, un méchant Abbé, nommé *Ponce*, y entra par des voies ſimoniaques: au bout de quelque temps, il fut dépoſſédé dans un Concile qui ſe tint à Soiſſons; on lui ſubſtitua un ſaint Solitaire, homme de qualité, nommé *Arnoul*. Ce ne fut qu'avec peine que celui-ci accepta le gouvernement de cette maiſon; il y fit de grands biens & y opéra même de grands miracles. Il prédit à la Dame Hermengarde, femme de Guy de Châtillon-ſur-Marne, & ſœur d'Alberic de Coucy, qu'elle guériroit d'une infirmité qu'elle avoit apportée en naiſſant, & qu'elle auroit des enfans. L'un d'eux naquit aveugle; mais au bout de quelques années, Saint Arnoul lui rendit la vue, en faiſant promettre à ſa mere qu'elle le conſacreroit à Dieu. Cet enfant devint par la ſuite Archidiacre, &, à ce que l'on croit, Evêque de Soiſſons. Un autre fils d'Hermengarde fut la tige de la Maiſon de Châtillon-ſur-Marne, qui fit, auſſi bien que celles de Coucy & de Pierre-Pont, de grands biens à l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes, qui ſubſiſte encore dans Soiſſons. Elle eſt en commende; mais les Chanoines réguliers, de l'Ordre de Prémontré, qui l'habitent,

Digitized by Google

ſont réformés & menent une vie très-auſtere. En 1080, Saint Arnoul fut tiré de Saint-Jean-des-Vignes, pour être fait Evêque de Soiſſons; il fallut que le Légat du Pape l'obligeât, ſous peine d'anathême, d'accepter cet honneur; mais avant la fin de ſa vie, ayant eſſuyé quelques perſécutions, il ſe retira dans un monaſtere en Flandres, où il mourut en 1087.

En 1094 ſe tint le huitieme Concile de Soiſſons contre un Hérétique, nommé *Roſſelin*, qui enſeignoit des erreurs contre le dogme de la Trinité. Il fut obligé de faire abjuration. La même année, l'égliſe de l'abbaye de Notre-Dame fut rebâtie telle qu'elle eſt aujourd'hui; & la premiere Croiſade ayant été prêchée, Renaud, Comte de Soiſſons, fils de Jean, & pluſieurs Gentilshommes du Soiſſonnois marcherent à cette ſainte expédition avec Hugues le Grand, fils du Roi Henri I, & s'y diſtinguerent.

Au commencement du douzieme ſiecle, le Roi Louis le Gros établit la Commune de Soiſſons; ce fut en 1115, ou, ſelon d'autres, en 1130. Quoi qu'il en ſoit, ſes priviléges ont été confirmés par Philippe Auguſte & les Rois ſes ſucceſſeurs. Renaud II ſuccéda à ſon pere

Renaud I. Il eut un fils nommé *Hugues*, qu'il entretint de bonne heure dans l'eſpérance de lui faire épouſer la fille de Thibaut Comte de Champagne & de Brie. Elle étoit belle, & le jeune Hugues en devint très-épris. Le Roi Louis le Gros, dont le conſentement pour ce mariage étoit néceſſaire, parce que les deux Parties étoient ſes Vaſſaux, le refuſa, on ne ſait pourquoi. Le jeune Hugues, déſeſpéré de cet obſtacle, fut attaqué d'une maladie de langueur, dont il mourut. Saint Bernard, qui vivoit alors, écrivit au Roi, pour l'engager à ne point déſeſpérer cet amoureux Seigneur. Le Saint n'obtint point ce qu'il déſiroit, ou l'obtint trop tard, & ne fit point un miracle pour rendre la vie à l'héritier du Soiſſonnois. Pour comble de malheur, le Comte Renaud II devint lépreux. N'ayant d'autres héritiers que des collatéraux, il voulut partager entre eux ſa ſucceſſion, pour que ſa mort n'occaſionnât aucuns troubles. Il convoqua pour cet effet, à Soiſſons, une grande aſſemblée, compoſée de ſes parens & de ſes voiſins, qui étoient les plus grands Seigneurs de ces cantons, & leur fit approuver une charte, en vertu de laquelle *Yves de Neſle* devint Comte de

Soiſſons. On ne ſait pas bien à quel degré il appartenoit à Renaud. Celui-ci fut enterré dans l'abbaye de Saint Léger, qu'il avoit fondée pour des Chanoines réguliers, & qui ſubſiſte encore dans Soiſſons même.

En 1121, on tint dans cette ville un neuvieme Concile, dans lequel les erreurs du fameux Abailard furent condamnées; il ſe rétracta, mais y retomba ſans doute, puiſqu'il fut de nouveau condamné dans un Concile de Sens en 1140. Il paroît difficile d'expliquer en quoi conſiſtoient ces erreurs; ce ſont des queſtions ſubtiles & métaphyſiques. Quoi qu'il en ſoit, ce fut Saint Bernard, ennemi déclaré d'Abailard, qui fit condamner ce Savant malheureux, bien plus connu à préſent par ſon amour pour Héloïſe & ſes Lettres à cette tendre Abbeſſe, que par ſes Ouvrages théologiques.

La reconſtruction de l'égliſe de Saint Médard ayant été achevée en 1130, le Pape Innocent III la conſacra en perſonne. Joſſelin étoit alors Evêque de Soiſſons. Il fit, en 1131, la dédicace de l'égliſe de l'abbaye de *Longpont*, fondée à l'aide des libéralités d'Hugues Comte de Vermandois, & de pluſieurs autres Seigneurs qui dotèrent ce monaſtere, & y appelerent des

Moines de Clairvaux. Saint Bernard les y introduiſit lui-même. Cette abbaye ſubſiſte & eſt riche ; elle n'eſt pas éloignée de Soiſſons. Celle de *Saint Crépin en Chaie* a été fondée dans le même temps & occupée par des Chanoines réguliers.

Yves de Neſle étant devenu Comte de Soiſſons en 1145, ſuivit le Roi Louis le Jeune à la Croiſade. A ſon retour, vers 1150, il fut Tuteur du jeune *Raoul* Comte de Vermandois, qui fut enſuite ſurnommé le *Lépreux*. Quelques années après, il vit mourir ſon pupille, & mourut enfin lui-même en 1177. Pendant plus de trente ans, la ville de Soiſſons, qui lui appartenoit en plus grande partie, étoit le lieu le plus ordinaire des aſſemblées & des conférences entre les Rois de France & d'Angleterre, & leurs grands Vaſſaux & Feudataires ; la grande conſidération dont jouiſſoit Yves de Neſle, faiſoit qu'il étoit preſque toujours le médiateur de leurs différends. Il eut pour ſucceſſeur *Conon de Neſle* ſon neveu, qui ne lui ſurvécut que de trois ou quatre ans. Il fut remplacé par ſon frere *Raoul*, illuſtre par ſes exploits à la guerre, ſon talent pour la poéſie & ſes grandes alliances. On prétend que ſa premiere femme fut *Alix*

de Montmorenci, fille du Connétable Matthieu, & d'Alix de Savoie, veuve de Louis le Gros. Il la quitta pour ſuivre le Roi Philippe Auguſte à la Terre-Sainte, revint avec lui, & fit la guerre avec diſtinction contre le Roi d'Angleterre. Il ſe ſignala à la bataille de Bouvines, & y parut en grand Seigneur, ſuivi d'un nombre conſidérable de Chevaliers (1). Alix, ſa premiere femme, étant morte, il ſe remaria à *Yolande de Joinville*, ſœur du Sénéchal de Champagne, & en troiſiemes noces, étant déjà vieux, à *Adele de Grandpré*, Dame de *Ham*. Il n'eut point d'enfans de cette troiſieme femme, & mourut en 1236, après avoir gouverné le Soiſſonnois pendant cinquante-cinq ans. Il avoit vu quatre Rois; ſavoir, Louis le Jeune, Philippe Auguſte, Louis VIII, & enfin Saint Louis. Il étoit ami intime du Roi de Navarre, Thibaut de Champagne; & dans le Recueil de chanſons de ce bon Monarque, dont j'ai ſi ſouvent parlé dans mes Volumes précédens, on en trouve du

(1) On prétend qu'à cette même bataille l'Abbé de Saint Médard de Soiſſons y combattit en perſonne à la tête de trente Chevaliers ſes vaſſaux. Trait d'Hiſtoire qui, s'il eſt vrai, eſt fort remarquable.

Digitized by Google

Cuens (c'eſt-à-dire Comte) de Soiſſons; une des plus jolies de ce Recueil porte ſon nom.

En 1200 ou 1201, on aſſembla à Soiſſons un Concile national, qui eſt le dixieme de cette ville. Il s'agiſſoit de faire reprendre au Roi Philippe Auguſte la Reine *Ingelburge* de Danemarck, que ce Monarque avoit épouſée après la mort d'*Iſabelle de Hainaut*, mere du Roi Louis VIII. Il avoit eu apparemment des raiſons pour contracter cette alliance; mais il ne tarda pas à ſe dégoûter d'Ingelburge. Il voulut la répudier ſous des prétextes injuſtes & frivoles, & la força de ſe retirer dans le monaſtere de Notre-Dame de Soiſſons. Enſuite il épouſa publiquement, mais très-irréguliérement, une Demoiſelle ou Princeſſe Allemande, nommée *Agnès de Meranie*. Il en eut deux enfans. Ce ſcandale ne pouvoit durer ſans exciter des réclamations de la part des Evêques de France. On s'adreſſa au Pape Innocent III; & ce fut-là l'occaſion du dixieme Concile de Soiſſons, auquel préſida le Cardinal *Othon*, Evêque d'Oſtie, en qualité de Légat du Pape. Il ſe paſſa dans cette aſſemblée une ſcene très-ſinguliere. Philippe Auguſte y comparut en perſonne, & ne

manquoit point d'Orateurs, Théologiens & Canoniſtes pour ſoutenir ſa cauſe, quelque foible qu'elle fût. Perſonne ne ſe préſentoit pour défendre Ingelburge, lorſqu'un jeune homme, d'une figure avantageuſe, propoſa de plaider pour elle. On ne pouvoit refuſer de l'entendre, & il parla avec tant de grace & d'éloquence, qu'il ſe fit admirer de toute l'aſſemblée. Le Roi lui-même parut touché, & ſortit ſans rien dire. Ses Avocats devoient répliquer le lendemain; mais on apprit que Philippe étoit allé de grand matin chercher Ingelburge à l'abbaye de Notre-Dame de Soiſſons, qu'il l'avoit miſe en croupe derriere lui, & étoit retourné à Paris, réſolu de la traiter dorénavant en épouſe légitime & en Reine. On chercha par-tout le jeune Avocat, dont le ſuccès avoit été ſi complet & ſi heureux; mais on ne le retrouva point, & perſonne n'a jamais pu ſavoir qui il étoit. La malheureuſe Agnès de Meranie mourut de douleur cette même année. Les deux enfans qu'elle avoit eus de Philippe Auguſte furent légitimés par le Pape, ſous le prétexte de la bonne foi de leur mere. L'un fut Comte de Boulogne; j'en ai parlé; la fille épouſa un Duc de Brabant.

Digitized by Google

A peu près dans ce même temps, le Chapitre de la cathédrale & le Clergé de Soiſſons reçurent une lettre & des préſens dont ils furent enchantés. C'étoient autant de preuves de l'attachement & de la reconnoiſſance de leur Evêque, nommé *Nivelon de Cheriſy*, qui ſe trouvoit engagé dans cette fameuſe expédition de Conſtantinople, ſi bien décrite par Ville-Hardouin, & pendant laquelle le Doge de Veniſe & pluſieurs Princes & grands Seigneurs François & Flamands conquirent Conſtantinople ſur les Empereurs Grecs de la famille des Comnenes, & y établirent un Empereur Latin, qui fut Baudouin, Comte de Flandres. Celui qui eut le plus de part à cette élection, & qui fut chargé de le proclamer & de le couronner, fut l'Evêque de Soiſſons. Le nouvel Empereur, pénétré de reconnoiſſance, offrit au Prélat ce qui pouvoit lui être le plus agréable; c'étoient une quantité de précieuſes reliques. Nivelon en envoya une partie dans ſon dioceſe avant que d'y retourner lui-même, & y apporta enſuite le reſte. Il les diſtribua dans la cathédrale, dans le monaſtere de filles de Notre-Dame, dont ſa niece étoit Abbeſſe, & dans l'égliſe de l'abbaye de Saint-Jean-

des-Vignes. Juſqu'aux ravages des Hérétiques, on a révéré dans la premiere de ces trois égliſes le chef de Saint Etienne, premier Martyr; le doigt avec lequel Saint Thomas toucha les plaies de J. C. après ſa réſurrection, & la verge du Prophete Aaron, qui fleurit dans l'arche, &c.; & dans la ſeconde, un vaſe d'or rempli de terre teinte du ſang de J. C. quelques morceaux de la robe, du voile & de la ceinture de la Sainte Vierge, & même une partie du lit dans lequel elle couchoit ordinairement: enfin, l'Evêque Nivelon donna à l'abbaye de Longpont, ſituée dans ſon dioceſe, la tête de Saint Denis l'Aréopagite, relique dont l'authenticité ſeule ſerviroit à prouver que ce Saint n'eſt pas le même que celui qui eſt venu prêcher la Foi en France, puiſque ſa tête & ſes reliques étoient encore en Orient au treizieme ſiecle.

En 1226, les Cordeliers s'établirent à Soiſſons, ſous la protection de la Reine *Blanche*, mere de Saint Louis, qui avoit pris cet Ordre en une ſinguliere affection.

Jean II, fils du Comte *Raoul*, ſuccéda à ſon pere; il étoit déjà marié à l'héritiere de *Chimay*. Il fut fidélement

attaché au Roi Saint Louis, assista à plusieurs Cours des Pairs tenues par ce Monarque; & il paroît qu'il étoit un des grands Officiers de sa Couronne, Grand Maître ou Grand Ecuyer tranchant, puisqu'il le servoit à table & coupoit les viandes devant lui, tandis que le Sire de Joinville, Sénéchal de Champagne, en faisoit autant devant le Roi de Navarre. Il suivit Saint Louis à l'expédition d'Egypte, fut à la prise de Damiete & à la bataille de la Massoure, où il fut fait prisonnier avec ce Monarque. L'Evêque de Soissons, *Guy de Château Portien*, fut tué par les Sarasins dans cette occasion. Après la mort de l'héritiere de Chimay, Jean épousa encore deux femmes, dont l'une étoit héritiere du Comté de Chartres; mais il n'en eut point d'enfans. Jean II avoit un frere cadet que l'on appeloit *Raoul*, qui eut pour partage la Terre de *Cœuvres*, Vicomté dépendante du Comté de Soissons. Ce Vicomte fit une alliance si considérable, que ses aînés s'en seroient tenus fort honorés. Il épousa *Alix de Champagne*, Reine de Chypre; mais comme elle étoit vieille, il n'en eut point d'enfans, & les prétentions sur la Champagne passerent aux enfans que cette Reine avoit eus du premie,

premier lit. Le Vicomte de Cœuvres ſe remaria, & eut de cette ſeconde alliance une fille qui épouſa *Bernard de Moreuil.* Leurs enfans joignirent le nom de Soiſſons à celui de Moreuil, & formerent une Maiſon qui a ſubſiſté juſqu'au quinzieme ſiecle; alors la Terre de Cœuvres paſſa par une fille dans la Maiſon de *Villiers l'Iſle-Adam. Jean de Villiers* vendit cette Terre à *Jean d'Eſtrées*, Grand-Maître de l'Artillerie, & grand-pere de la fameuſe *Gabrielle d'Eſtrées.* En 1645, Cœuvres a été érigé en Duché-Pairie ſous le nom d'*Eſtrées.* Cette Pairie s'eſt éteinte de nos jours.

Jean III, fils de Jean II, hérita de Soiſſons & de Chimay; il mourut en 1284, & eut pour ſucceſſeur ſon fils Jean IV, qui vécut peu d'années, & fut remplacé par Jean V, encore enfant; ce qui fait que dans tous les titres du treizieme ſiecle on ne lui donne que celui de *Damoiſeau.* Ce Raoul, Vicomte de Cœuvres, dont je viens de parler, qui étoit ſon grand-oncle, fut ſon tuteur. L'Evêque de ſon temps s'appeloit *Milon de Bazoche.* Ce fut lui qui, au défaut de l'Archevêque, dont il étoit le premier ſuffragant, ſacra

Philippe le Hardi dans l'égliſe de Reims. Le nom de *Bazoche* que portoit ce Prélat, étoit celui d'une branche de la Maiſon de Châtillon-ſur-Marne, qui donna, dans le treizieme ſiecle ſeul, quatre Evêques à la ville de Soiſſons; ſavoir, *Jacques de Bazoche*, *Guy de Château Portien*, d'une autre branche, *Nivelon de Bazoche*, & *Milon*.

Le Comte *Jean V* étant mort encore en minorité, *Hugues*, ſon frere cadet, lui ſuccéda. Il donna de grandes preuves de ſa valeur dans les guerres de Philippe le Bel contre les Anglois & les Flamands: cependant il mourut jeune, & laiſſant ſa femme enceinte; elle accoucha d'une fille poſthume, qui fut nommée *Marguerite*, qui ſe trouva en naiſſant héritiere du Comté de Soiſſons & de Chimay. Ce fut ſans doute la poſſeſſion de cette derniere Terre qui détermina *Jean de Haynault*, Seigneur de *Valenciennes*, à l'épouſer. Il n'eut qu'une fille unique, nommée *Jeanne de Haynault*, mariée à *Louis de Châtillon*, Comte de Blois, qui prétendit hériter du Comté de Soiſſons, même du vivant de ſon beau-pere. Ils ſe trouverent tous deux à la bataille de Creſſy. Jean de Haynault eut le bonheur de ſauver le Roi Philippe de Valois, & *Louis de Châtillon* y fut tué, laiſſant trois fils, dont

Digitized by Google

l'aîné, nommé *Louis* comme ſon pere, lui ſuccéda d'abord au Comté de Soiſſons: mais étant mort ſans enfans, Jean, ſon ſecond frere, eut le Comté de Blois, & *Guy*, le troiſieme, celui de Soiſſons. Ce fut lui qui, ayant été fait priſonnier par les Anglois à la bataille de Poitiers, fut obligé de vendre pour ſa rançon ſon Comté de Soiſſons au Roi d'Angleterre Edouard III. Nous avons vu que ce Monarque ayant trouvé digne de ſon alliance *Enguerrand*, ſeptieme du nom, Sire de Coucy, donna le Comté de Soiſſons en dot à ſa fille *Iſabelle*. J'ai dit, il n'y a, pour ainſi dire, qu'un moment, combien cet Enguerrand de Coucy étoit puiſſant, tant par les dignités dont il étoit revêtu, que par les Seigneuries qu'il poſſédoit en France & en Angleterre : enfin, j'ai rapporté comme il périt malheureuſement à la journée de Nicopolis, en 1395. Nous avons vu que *Marie de Coucy*, l'aînée de ſes trois filles, vendit le Comté de Soiſſons à Louis, Duc d'Orléans, fils du Roi Charles V, & frere du malheureux Charles VI. Tout le monde ſait quelle fut la fin tragique de cet infortuné Duc, aſſaſſiné, en 1407 par les ordres du Duc de Bourgogne; les troubles affreux qui s'en

ſuivirent, & les querelles qui s'éleverent entre les Maiſons d'Orléans & de Bourgogne. Tandis que Charles d'Orléans, fils de Louis, étoit priſonnier des Anglois, après la funeſte bataille d'Azincourt, le Comte de Bar, fils de Marie de Coucy, réclama ſes droits ſur le Comté de Soiſſons, & ſoutint que ſa mere n'avoit pu l'aliéner tout entier. Des Arrêts du Parlement lui adjugerent la moitié du Comté, encore la partie qui reſta au Duc d'Orléans fut-elle confiſquée ſur lui au nom du Roi Charles VI, incapable de rien décider par lui-même, mais que la faction des Bourguignons faiſoit agir, à ſon inſçu, comme il lui plaiſoit. Les Soiſſonnois cependant ſe défendirent tant qu'ils purent du joug étranger; mais ils n'en furent que plus malheureux; la ville fut priſe & repriſe deux ou trois fois, & dans ces différentes occaſions, elle eſſuya les plus grands dommages, pillages, incendies, &c. Enfin, cette ville reſta au pouvoir des Bourguignons juſqu'à la fin de 1429, que Charles VII fut heureuſement conduit à Reims par la Pucelle d'Orléans, & y fut ſacré. Le Roi fit alors ſon entrée dans Soiſſons, & reçut l'hommage de l'Evêque, regardé comme Coſeigneur de la

ville avec le Duc d'Orléans & celui de Bar. Cependant il y eut encore quelques momens pendant leſquels les ennemis de la France s'en trouverent en poſſeſſion ; mais enfin tout fut pacifié au bout de quelques années, & depuis le regne de Charles VII, Soiſſons n'a plus eu d'autres Souverains que nos Rois ; mais d'ailleurs le Comté ou ſimple Seigneurie a été bien diviſé. Louis de Luxembourg, Comte de Saint-Paul & de Ligny, Connétable de France, ayant épouſé Jeanne de Bar, hérita de la partie du Comté de Soiſſons qui avoit été adjugée à ſon beau pere. Tout le monde ſait quelle fin tragique fit ce Seigneur, qui eut la tête tranchée en place de Grêve, au mois de Décembre 1475, par ordre du cruel & politique Louis XI. Pierre de Luxembourg leur fils hérita de la partie de Soiſſons qu'avoit poſſédé le Connétable ſon pere. Charles, Duc d'Orléans, étoit rentré en poſſeſſion de ſa portion, & l'avoit tranſmiſe à ſon fils Louis, qui monta ſur le trône ſous le nom de *Louis XII.*

Sous le regne de Louis XI, un coup de vent d'une force inouie penſa détruire l'égliſe de Saint Crépin le Grand, ou du moins en enleva abſolument le faîte. Les

reliques précieuſes que contenoit cette égliſe, ne ſe trouvant point en ſûreté, on fut obligé de les tranſporter à Paris, où elles reſterent quelque temps en dépôt, & enfin furent reſtituées à la ville de Soiſſons. Louis XII étant monté ſur le trône, réunit à la Couronne la partie du Comté de Soiſſons qu'il avoit héritée de ſon pere & de ſon grand-pere. Bientôt après il l'en détacha, & l'érigea en Pairie en faveur de François d'Orléans-Angoulême, ſon gendre, qui fut ſon ſucceſſeur ſous le nom de *François I.* Celle qui avoit appartenu au Connétable de Luxembourg & à ſon fils, étoit paſſée à François de Bourbon, époux de Marie de Luxembourg. Il eut pour fils Charles de Bourbon Duc de Vendôme, & celui-ci laiſſa juſqu'à treize enfans. Les principaux furent Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, pere d'Henri IV, & Louis, Prince de Condé, qui fut Comte de Soiſſons.

Il y avoit dans ce temps-là à Soiſſons un uſage ſingulier; les jeunes gens de la ville éliſoient tous les ans un Prince de la Jeuneſſe. C'étoit un d'entre eux, qui avoit une autorité de convention ſur tous ceux qui n'étoient pas mariés, & quelquefois, pour des fautes aſſez légeres, les condamnoit à l'a-

mende, les faiſoit promener honteuſement par la ville, & leur faiſoit jeter des ſceaux d'eau ſur le corps. Cet abus a duré juſqu'en 1597, qu'un Prince de la Jeuneſſe commit tant d'inſolences contre un vieux Avocat du Roi, qui n'étoit pas marié, & refuſoit cependant de ſe rendre aux ordres du prétendu Prince, qu'on défendit d'en élire davantage.

L'on ſait que, ſous le regne de François I, l'Empereur Charles Quint paſſa en France, & fut reçu avec de grands honneurs. On remarqua qu'il fit à Soiſſons un acte de juſtice ſouveraine, qui fut très applaudi dans le moment même : mais on trouva, toute réflexion faite, qu'il étoit très-déplacé de la part d'un Souverain étranger, au milieu de la France. On vint dire à l'Empereur qu'un Allemand de ſa ſuite s'étoit introduit dans une égliſe pour voler des vaſes ſacrés. Charles chargea auſſi-tôt un de ſes grands Officiers de conſtater le fait, & en ayant été aſſuré preſque ſur le champ, il fit pendre ce malheureux à un des creneaux du château où il étoit logé.

Sous le regne d'Henri II, la ville de Soiſſons fut agrandie ; on y renferma l'abbaye de *Saint-Jean-des-Vignes*, & un grand fauxbourg, nommé de *Saint André*.

Ce fut ſous ce regne que l'héréſie de Calvin commença à s'y introduire. On ſait qu'elle fut bientôt embraſſée & même favoriſée par le Prince de Condé, qui étoit en même temps Comte de Soiſſons ; ainſi, malgré tous les ſoins de l'Evêque *Charles de Roucy*, elle y fit de grands progrès. On voulut y faire exécuter quelques Hérétiques, & ce moyen violent ne ſervit qu'à les animer davantage. La ville fut ſurpriſe & pillée. Les Prêtres, les Chanoines, & les Moines eurent bien de la peine à cacher les principales reliques. Par bonheur, l'Abbeſſe de Notre-Dame étoit une Princeſſe de la Maiſon de Bourbon, & ſœur du Prince de Condé. Les Huguenots reſpecterent ce qui lui appartenoit, & ſon abbaye ſervit d'aſile aux principaux Eccléſiaſtiques & aux reliques les plus précieuſes. Cependant les Hérétiques reſterent ſi bien maîtres de la ville, que l'on établit un prêche à la Calviniſte dans la cathédrale même. Ils firent de Soiſſons une place d'armes, dont la garniſon faiſoit trembler tous les environs. Enfin la paix fut faite. Les reliques de Saint Sébaſtien, de Saint Grégoire, & de Saint Médard, furent remiſes à leur place ; mais les Dames de l'abbaye de Notre-Dame voulurent abſolument garder les reliques de Saint

Crépin. On les leur a laiſſées, & actuellement elles ne ſont encore que les prêter aux Religieux de l'abbaye de Saint Crépin le Grand, pour les porter dans quelques cérémonies.

Ce ne fut qu'en 1595 ou 1596 qu'on établit à Soiſſons un Préſidial & un Bureau des Finances.

Louis I, Prince de Condé, ayant été marié en ſecondes noces à Françoiſe d'Orléans - Longueville, il en eut un fils, nommé *Charles de Bourbon*, Comte de Soiſſons, qui ne mourut qu'en 1612. Il fut Grand-Maître de France & Gouverneur du Dauphiné. Son fils, Louis de Bourbon-Soiſſons, fut tué, en 1641, à la bataille de la Marſaille ſans laiſſer d'enfans. Sa ſœur avoit épouſé le Prince Thomas de Savoie-Carignan, dont le fils prit le nom de Comte de Soiſſons. Par la ſuite, M. le Duc d'Orléans a acquis les droits de la Maiſon de Savoie-Carignan, quelques autres qui reſtoient aux branches de Condé & de Conti, & le Roi lui ayant cédé, à titre d'augmentation d'apanage, ceux réunis au domaine, c'eſt ce premier Prince du Sang qui eſt aujourd'hui Comte de Soiſſons.

Henri IV ayant pardonné au Duc de

Maïenne, lui donna le gouvernement de Soiſſons. Ce dernier Chef de la Ligue s'en contenta, & y vécut paiſiblement juſqu'à ſa mort, arrivée en 1610, peu de mois avant celle d'Henri IV. Il avoit épouſé Henriette de Savoie, fille d'Honorat de Savoie, Marquis de Villars, Amiral de France. Cette Princeſſe mourut douze jours après ſon mari, de chagrin, à ce que l'on dit, de l'avoir perdu. Ils eurent quatre enfans, dont deux Princes & deux Princeſſes. Le ſecond des Princes, que l'on appeloit *Comte de Sommerive*, étoit mort quelques mois avant ſon pere & ſa mere, & eſt enterré avec eux dans le chœur de la cathédrale de Soiſſons. Le fils aîné du Duc de Maïenne, que l'on nommoit le Duc d'*Aiguillon*, lui ſurvécut juſqu'en 1621, qu'il fut tué au ſiége de Montauban; il étoit Grand Chambellan de France, & Gouverneur de Guienne, & ne laiſſa point de poſtérité.

Il n'y a dans le Soiſſonnois de remarquable, après la ville de Soiſſons, que la petite ville de *Braine*, qui ne contient que quinze ou dix-huit cents habitans, n'a qu'une ſeule paroiſſe, mais renferme une abbaye de l'Ordre de Prémontré, fondée, l'an 1130, par un des premiers Seigneurs,

Digitized by Google

dont le nom étoit *Baudemont*. Une héritiere de ceux-ci épouſa, au douzieme ſiecle, Robert de Dreux, petit-fils de Louis le Gros. Pendant quatre générations, les Comtes de Dreux ſe qualifierent auſſi Comtes de Braine. Une fille porta Braine dans la Maiſon de *Roucy*: De celle-ci, il a paſſé dans celle de *Saarbruck-Commercy*, dans celle de la *Marck*, qui poſſédoit en même temps le Duché de Bouillon; enfin, toujours par des filles, au Marquis d'*Echalard-la-Boulaye*, qui prit le ſurnom de la *Marck*, &, à la fin du ſiecle dernier, au Duc de *Duras* (Durfort), dont les deux filles ont épouſé, l'aînée le Prince de *Lambeſc-Lorraine*, la cadette le Comte d'*Egmont-Pignatelli*. L'abbaye dont je viens de parler eſt ſous l'invocation de *S. Yvé*, Saint peu connu; elle eſt aſſez riche & en commende. Les Chanoines ſont réguliers de l'Ordre de Prémontré; ils ſervent de Chapelains au château, qui en eſt très-proche. Il étoit autrefois fort & reſpectable, & eſt aujourd'hui arrangé à la moderne. On voit dans l'égliſe de l'abbaye les tombeaux de pluſieurs Comtes & Comteſſes de Braine, dont il y en a de la Maiſon de Dreux.

On tint, en 580, un Concile à Braine ſur un ſujet aſſez particulier. *Grégoire*,

Digitized by Google

Archevêque de Tours, dont le dioceſe étoit ſitué dans les Etats de la Reine Fredegonde, femme de Chilperic, fut accuſé d'avoir dit que cette Reine avoit une intrigue galante avec *Bertrand*, Archevêque de Bordeaux. Grégoire, homme de beaucoup d'eſprit, & qui nous en a laiſſé la preuve dans ſes Ouvrages, ſûrement les meilleurs du ſiecle où il a vécu, ſentit que ſi on le croyoit à la Cour auteur de ce propos, ne fût-ce qu'une médiſance, il ſeroit perdu, pourſuivi, comme calomniateur, celui qui s'étoit aviſé de le dénoncer, & demanda l'aſſemblée d'un Concile pour le juger. Le Concile, aſſemblé à Braine, excommunia le calomniateur, & la Reine Fredegonde le fit aſſaſſiner; au contraire, Grégoire de Tours retourna triomphant dans ſon dioceſe, fut tranquille tout le reſte de ſa vie, & regardé comme Saint après ſa mort. Il nous a laiſſé l'Hiſtoire de ſon temps, dans laquelle il ne diſſimule pas les crimes de Chilperic & de Fredegonde; mais cette Hiſtoire n'a été publique qu'après leur mort.

Le Valois. Le *Valois* tient d'un côté au Soiſſonnois, de l'autre au Vermandois, au Beauvoiſis, & enfin à la Brie. On comprend ſous ce nom un aſſez grand pays, dans le-

quel ſont contenus Senlis, Compiegne, & tout le Soiſſonnois en deçà de l'Aiſne, excepté Soiſſons même. Effectivement le Duché de Valois a quelquefois eu cette étendue : cependant ſes bornes ont été ſouvent plus reſtreintes, & le Valois proprement dit ne contient que ſix Châtellenies, dont Senlis ni Compiegne ne ſont point partie.

On s'eſt donné beaucoup de peine pour trouver la véritable origine du nom de Valois. Il paroît aſſez ſimple de la tirer du mot latin *valli*, qui ſignifie des vallées ou vallons, plutôt que de *vadum*, qui indique un gué. Un de nos vieux Auteurs, qui a fait, en 1583, un Livre ſur le Valois, croit, avec aſſez de fondement, que l'étymologie du nom de Valois eſt la même que celle de *Wallia* ou *Gallia*; moyennant quoi ce pourroit bien être là le centre de l'ancienne Gaule, & la vraie patrie des anciens Gaulois. Il paroît du moins certain qu'il s'y eſt paſſé de grands événemens dans les temps les plus reculés; car on y remarque encore de ces monumens barbares de la plus haute antiquité, qui conſiſtent dans des pierres énormes, élevées & rangées de différentes manieres, ſur leſquelles on voit quelquefois gravés

des caracteres dont perſonne ne connoît la ſignification. On a reconnu que ces pierres couvroient ou renfermoient des tombeaux, & en les détruiſant on y a trouvé des oſſemens giganteſques. Il y a lieu de croire que ces monumens ſont encore plus anciens que l'entrée des Romains dans les Gaules : ceux-ci y trouverent établis les Belges; & dans la ſubdiviſion des Gaules par les Empereurs, le Valois fit certainement partie de la Belgique. Les chauſſées, que l'on nomme de *Brunehaut*, parce qu'elles furent réparées par cette Reine, & qui ſont ſans doute d'anciennes voies Romaines, traverſent le Valois de pluſieurs côtés. Il y a toujours eu beaucoup de forêts dans le Valois, & le goût de la chaſſe, qu'ont adopté depuis long-temps nos Souverains & nos Princes, les ont fait conſerver juſqu'à nos jours. Elles ſont aujourd'hui bien percées, entretenues & ménagées; autrefois elles étoient tout-à-fait épaiſſes & fourrées, & il n'y avoit d'habitations que ſur les bords : de là, ces habitans limitrophes des bois furent appelés *Sylvanectes*. Ce nom fut ſur-tout donné à ceux des environs de Senlis, & c'eſt encore le nom latin de cette ville.

Digitized by Google

La Foi fut prêchée dans le Valois en même temps que dans le Vermandois & le Soiſſonnois. J'ai parlé de Saint Quentin & de Saint Crépin, qui ſont les premiers Martyrs de ces deux pays. *Saint Rufin* & *Saint Valere* le ſont du Valois. Ils furent mis à mort & enterrés dans un marais, au lieu où eſt aujourd'hui *Bazoche*. Ils en furent retirés par les Chrétiens, ſous le regne de Conſtantin. On leur bâtit une chapelle dans ce lieu même. Elle fut agrandie & augmentée ſous l'épiſcopat de Saint Loup, Evêque de Soiſſons, neveu de Saint Remi, & a donné lieu à l'établiſſement d'une collégiale conſidérable, mais qui a beaucoup ſouffert des irruptions des Normands pendant les guerres civiles, celles contre les Anglois, & enfin pendant les troubles des Calviniſtes. Les reliques des deux Saints Martyrs ont été tranſportées à Reims dès le neuvieme ſiecle; une partie y eſt reſtée; l'autre, après avoir été pluſieurs fois réintégrée dans ſa premiere égliſe, s'eſt enfin trouvée réduite à quelques portions qui ſont dans la cathédrale de Soiſſons. Dans le même temps que ces Saints prêchoient & ſouffroient le martyre à Bazoche, *Saint Rieul* avoit le même ſort à Senlis, dont on le regarde comme le premier Evêque. Ses reliques y

ſont conſervées dans une collégiale qui lui eſt dédiée.

Dès le temps des Rois Mérovingiens, ces Monarques eurent des maiſons de campagne & de plaiſance dans le Valois. La plus ancienne dont nos Hiſtoriens faſſent mention, fut la maiſon royale de *Cuiſe*, que l'on ſait avoir été habitée par le Roi Clotaire II, qui s'échauffa en chaſſant dans la forêt voiſine de ce château, & qui portoit le même nom, & mourut de la maladie qu'il contracta dans cette occaſion. L'on ſait que la forêt de Cuiſe eſt aujourd'hui celle de Compiegne. Quant au château, il ſubſiſtoit encore à la fin du neuvieme ſiecle; on y tint une aſſemblée ou Parlement national, qui élut pour Roi Eudes, qui ſuccéda à Charles le Gros. Plus de cent ans après, Adelaïde, veuve du Roi Louis le Gros & mere du Roi Louis le Jeune, abandonna ce château, qu'elle avoit eu pour ſon douaire & ſon habitation, aux Moines de l'abbaye *Saint-Jean-aux-Bois*, & la Juſtice foreſtiere, qui étoit à Cuiſe, fut tranſportée à *Bethiſy*. Le nom de château de Cuiſe fut aboli; mais la forêt continua de s'appeler ainſi pendant quelque temps. Enſuite elle fut ſéparée en deux; la premiere moitié conſerva

ſerva ſon ancien nom, & l'autre s'appela *forêt de Brie*. C'eſt là où ſe trouve ſitué *Nanteuil*, actuellement ſurnommé *le Haudouin*. Ce mot de Bric n'a qu'une reſſemblance de nom & peut-être d'étymologie avec la province de Brie, qui, au reſte, n'en eſt pas fort éloignée. Le premier Seigneur de Nanteuil s'appeloit *Valbert*; il a été canoniſé, & ſa légende contient des miracles aſſez étranges. Une troiſieme forêt, ou partie de celle de Cuiſe, eſt celle de *Retz*; c'eſt elle qui a donné le nom au château de *Villers-Cotterets*, qui s'appeloit autrefois la *Malemaiſon*.

La ville de *Braine*, dont j'ai parlé il n'y a qu'un moment, comme appartenante au Soiſſonnois, dépend, ſelon d'autres Auteurs, du Valois. On prétend faire dériver ſon nom de celui de *Brennus*, Général des Gaulois, qui parvint juſqu'aux portes de Rome. Il eſt probable qu'elle étoit conſidérable; car on y a trouvé des monumens ſinguliers & preſque inexplicables. Ceux de *Vic-ſur-Aiſne* ſont moins extraordinaires; ce ſont des médailles frappées, à ce que l'on croit, du temps des Mérovingiens. Elles portent d'un côté la tête ou le nom d'un de nos Rois, avec ces mots : *Axona vici*, que l'on traduit par

ces mots françois, *bourg ſur Aiſne.* Au reſte, on ne ſait pendant combien de temps cette ville fut aſſez conſidérable pour que l'on y battît monnoie. J'ai dit que c'étoit aujourd'hui la maiſon de campagne des Abbés de Saint Médard de Soiſſons; elle eſt très-agréablement ſituée entre Soiſſons & Compiegne, près d'Attichy. Il y avoit dans le Valois encore bien d'autres palais, châteaux & maiſons de chaſſe de nos Rois, indépendamment de ceux de Nanteuil & de la Malemaiſon. Bergeron, Auteur du Valois Royal, imprimé au milieu du onzieme ſiecle, dit que le château de *Chaverzy* étoit la demeure d'Ogier le Danois, héros d'un fameux Roman qui porte ſon nom; que celui de *Heaumont* ou *Hautmont* étoit l'habitation d'un Géant qui ſe faiſoit redouter dans la forêt de Retz; qu'une autre montagne, au milieu des bois, avoit été habitée par des Fées. Indépendamment de ces châteaux fabuleux, les Hiſtoriens parlent du *Palais du Cheſne*, & les Savans du ſeizieme ſiecle en ont découvert les ruines aſſez près du bourg & du château actuel de *Pierre-Fonds. Béthiſy* étoit auſſi une ancienne Maiſon Royale de nos premiers Rois. Elle fut, comme les autres,

ravagée par les Normands, mais rétablie par le Roi Robert, fils de Hugues Capet. Le château de *Compiegne* fut, dit-on, bâti d'abord par Clovis, fréquenté & augmenté par tous ſes deſcendans & par Charlemagne. C'eſt depuis cet Empereur qu'il eſt devenu une ville. On y tint un Concile en 756, un Parlement en 833, dans lequel Louis le Débonnaire fut dépoſé. En 876, Charles le Chauve augmenta le palais & l'embellit. Il y a des Auteurs qui croient que Dagobert avoit un château à *Creſpy*.

Attichy, à peu de diſtance de la riviere d'Aiſne, & *Quiercy* ſur celle d'Oiſe, étoient certainement des plus renommés. On aſſure que *Vez* étoit autrefois la capitale du Valois; c'eſt actuellement un petit bourg, avec un vieux château, à une lieue tout au plus de Villers-Cotterets. Mais celui de tous ces anciens châteaux de nos Rois que nous connoiſſons le mieux aujourd'hui, c'eſt *Verberie*; il paroît qu'il étoit déjà très-fréquenté par nos Rois ſous la premiere Race : mais Charlemagne le fit preſque entiérement rebâtir; il y faiſoit de fréquens voyages, ainſi que ſon fils Louis le Débonnaire, & il s'y eſt paſſé de grands événemens. Etelulphe, Roi

d'Angleterre, s'y maria avec Judith, fille de Charles le Chauve. On voit encore à Verberie les caves du palais de ces Empereurs & Rois Carlovingiens, & les ruines de la chapelle du château, dans laquelle ſe tinrent trois Conciles, l'un ſous le regne de Pepin, le ſecond ſous celui de Louis le Débonnaire, & le troiſieme ſous celui de Charles le Chauve. Ce fut dans le château de Verberie que ce dernier fit un marché honteux avec les Normands. Bernon, Duc ou Chef de ces Barbares, vint l'y trouver avec inſolence, reçut de groſſes ſommes pour ſe retirer, & ne le fit qu'en ravageant tout dans ſa retraite, comme il avoit fait en s'avançant juſque là.

Tel étoit l'état du Valois avant qu'il y eût des Comtes de ce pays, qui ne commencerent à être connus qu'à la fin du neuvieme ou au commencement du dixieme ſiecle. Le premier dont il ſoit queſtion s'appeloit *Pepin*, frere de Bernard & d'Herbert, ſucceſſivement Comtes de Vermandois, deſcendans de Charlemagne. Sa poſtérité continua à poſſéder le Valois pendant trois ou quatre générations. Vers 960, il paroît qu'un Comte Gaultier avoit épouſé l'héritiere du Valois, & qu'il fit bâtir ou rétablir le châ-

Digitized by Google

teau de Crépy. On croit qu'il étoit en même temps Comte d'Amiens, ſon pere en ayant épouſé l'héritiere, & qu'il deſcendoit des Comtes de Vexin. Il eut des enfans qui partagerent ces Comtés. Celui à qui le Valois échut en partage, s'appeloit *Raoul I*, pere de Raoul II, qui épouſa en ſecondes noces Anne de Ruſſie, veuve du Roi Henri I, petit-fils de Hugues Capet. Il n'eut point d'enfans de ce ſecond mariage, mais il en avoit eu trois du premier. L'aîné de ſes fils, Gaultier, lui ſuccéda, & fut tué au ſiége de Vitry en Champagne en 1045. Le ſecond, Simon, fut pendant trente ans Comte, mais mena une vie ſi auſtere & ſi édifiante, qu'il a mérité d'être regardé comme Saint. Il mourut dans un pélerinage à Rome, en 1077, ſans enfans. Sa ſœur Adelaïde ou Alix, qui avoit épouſé Albert IV Comte de Vermandois, dernier de la premiere Race, en hérita, & réunit ainſi le Valois au Vermandois. J'ai déjà dit que ces deux Comtés paſſerent enſemble à Hugues de France, ſecond fils du Roi Henri I. A l'extinction de la ſeconde branche, dont Hugues eſt la tige, ils furent réunis à la Couronne ſous le regne de Philippe Auguſte. Saint Louis le donna en apanage

à ſon fils Triſtan, qui mourut de la peſte à Tunis, en même temps que ſon pere, ſans laiſſer d'enfans. Philippe le Hardi le fit paſſer à ſon ſecond fils, Charles de France, qui prit le ſurnom de *Valois*, & l'a tranſmis à une nombreuſe poſtérité, qui a régné pendant pluſieurs ſiecles ſur la France. Charles de Valois fut le ſeul qui ne monta pas ſur le trône; il crut même pendant long-temps que ſes enfans ne pouvoient pas y parvenir, Philippe le Bel ſon neveu ayant laiſſé quatre fils, dont trois régnerent ſucceſſivement, mais n'eurent point d'enfans mâles. Charles de Valois tenta d'abord d'être Roi d'Aragon, & en prit le titre; mais il fut obligé d'y renoncer, auſſi bien qu'à l'Empire de Conſtantinople, auquel il prétendoit, pour avoir épouſé Catherine de Courtenay, héritiere des Empereurs Latins. Il fut auſſi Vicaire du Saint Siége en Italie, ſous le Pape Boniface VIII, & y fit la guerre, mais ſans beaucoup de ſuccès. Enfin, ayant épouſé Marguerite d'Anjou, fille du Roi de Sicile, il ſe fit céder les Comtés d'Anjou & du Maine, & les joignit à ſon apanage, auquel les Rois ſes neveux avoient d'ailleurs ajouté le Comté de Chartres: il mourut en 1355, avant le dernier de

ceux-ci; & ce fut Philippe de Valois ſon fils, qui, montant ſur le trône en 1328, réunit le Valois à la Couronne. A la fin du même ſiecle, il fit partie de l'apanage de Louis Duc d'Orléans, fils de Charles V, & fut à cette occaſion érigé en Duché-Pairie. L'étendue en fut bornée à ſix Châtellenies, dont je parlerai dans la ſuite de cet article: réuni encore une fois à la Couronne à l'avénement de Louis XII au Trône, il en fut détaché pour le Prince François d'Orléans-Angoulême, qui bientôt après fut Roi ſous le nom de François I. Catherine de Médicis en jouit pour ſon douaire, & le laiſſa à ſa fille Marguerite de Valois, premiere femme d'Henri IV. Cette Reine en conſerva la jouiſſance juſqu'à ſa mort, qui n'arriva que ſous le regne de Louis XIII. Ce Monarque le fit entrer dans l'apanage de Gaſton Duc d'Orléans, ſon frere. Celui-ci étant mort ſans enfans mâles, le Duché de Valois paſſa, ainſi que celui d'Orléans, à *Monſieur*, frere de Louis XIV, tige de la branche d'Orléans actuellement ſubſiſtante. C'eſt encore une des plus belles parties de ce ſuperbe apanage; le fils aîné de M. le Duc de Chartres en porte le nom.

Il ne me reſte plus qu'à entrer dans le

détail de ce que contient le Valois proprement dit, ou l'Election de Crépy, & les pays adjacens, qui ont été quelquefois regardés comme en faiſant partie, & qui ſont compris dans les Elections de Senlis & de Compiegne.

La ville de *Crépy* eſt ſi certainement la capitale du Valois, qu'on a appelé autrefois tout ce pays Comté de Crépy, & les Comtes de Valois Comtes de Crépy. Il y a des Auteurs qui font venir ce nom de Saint Crépin, qui, comme on ſait, fut un des Apôtres & des premiers Martyrs du Soiſſonnois ; d'autres du mot *crypte*, qui veut dire grotte, parce que les premieres maiſons de Crépy étoient au bas d'une montagne dans laquelle on avoit percé des grottes ou habitations ſouterraines. Ces deux étymologies ſont peu vraiſemblables, & l'on ne peut que conjecturer que le mot de Crépy eſt originairement Celtique ou Belgique, & a une ſignification dans cette Langue qui l'a fait appliquer à pluſieurs lieux de la Gaule ſeptentrionale. Ce qui paroît conſtant, c'eſt que l'ancien Crépy étoit au bas du château dont j'ai dit qu'on attribuoit la fondation à Dagobert : ce château avoit un nom particulier ; il s'appe-

loit *Bouville*. Autour de Crépy étoient d'autres lieux, tels que *Bouillant*, *Meremont*, où on prétend qu'avoit été un temple de Mercure, & *Bazoche*. Ils étoient d'abord bien plus conſidérables que Crépy; mais inſenſiblement celui-ci s'eſt établi ſur leurs ruines; car aujourd'hui ces lieux ſont de très-peu de conſéquence. Ce qui contribua le plus à l'agrandiſſement de Crépy, fut le monaſtere de *Sainte Agathe*, qui, dès le regne de Dagobert, devint très-conſidérable. Il étoit double, c'eſt-à-dire, qu'il y en avoit un d'hommes, & un de femmes d'égale grandeur, dont le dernier étoit dirigé par le premier. Ce qui avoit donné lieu à cette fondation étoit une partie des reliques de Sainte Agathe, martyriſée en Sicile dès les premiers ſiecles de l'Egliſe, & qui avoit été apportée dans le Valois. Ce monaſtere a ſubſiſté juſqu'au temps du ravage des Normands : alors ayant été pillé & même détruit, les Religieux ſe retirerent dans la Brie, emportant les reliques de leur Patrone; c'eſt l'origine de l'abbaye de *Jouare*. Cependant Crépy a ſubſiſté, & a même par la ſuite recouvré d'autres reliques de Sainte Agathe. Il a eu des Seigneurs, qui ſont les premiers Comtes de

Valois, dont j'ai parlé. Au douzieme ſiecle, ils augmenterent le château du Roi Dagobert, qui ne s'appela plus du nom de Bouville, mais de celui de Crépy; ils fermerent la ville de murailles, & dès 1182, elle étoit diviſée en cinq quartiers, dont le château en faiſoit un; les Seigneurs ou Comtes y avoient établi un Châtelain. Un autre quartier s'appeloit le *bourg*, & celui qui y commandoit au nom du Comte, portoit un titre qui paſſeroit aujourd'hui pour une injure. A la fin de ce même ſiecle, on y établit une Commune, & l'on voit qu'il y avoit un Maire. La place de Châtelain ayant été pendant pluſieurs générations dans la même famille, devint héréditaire; ils ſe qualifioient Seigneurs du donjon de Crépy. A cette féodalité étoient attachées des terres au dehors du château. Elle a paſſé dans la Maiſon de Châtillon-ſur-Marne, qui l'a conſervée juſqu'à ce qu'enfin, au quinzieme ſiecle, le donjon a été réuni au domaine de la Couronne, & les terres données à l'abbaye de Longpont, en échange de quelques autres. Les fortifications de la ville ont été augmentées pendant les longues guerres des François contre les Anglois, aux quinzieme & ſeizieme

ſiecles. La ville a été pluſieurs fois aſſiégée & priſe même d'aſſaut ; tout ce qui étoit aux environs a été détruit, & la ville même, fort diminuée, n'a plus qu'une ſimple enceinte de murailles. Le château eſt une antiquaille dont les débris peuvent encore nous apprendre comment l'on bâtiſſoit & l'on fortifioit aux douzieme & treizieme ſiecles. Le palais où l'on rend la juſtice eſt, dit-on, celui des anciens Comtes. La principale rue eſt belle & large ; au milieu eſt une grande place, que l'on appelle la *Couture* ; elle ſert de marché aux chevaux ; il s'en vend beaucoup dans le pays : l'égliſe principale eſt dédiée à Saint Albin ; c'eſt une collégiale, mais elle n'a que ſix Chanoines, à la nomination du Duc de Valois ; elle eſt près du château, & l'on croit que c'en étoit autrefois la chapelle. Le Saint qui y eſt révéré eſt le même que Saint Aubin, Evêque d'Angers, dont les reliques y furent apportées lors des irruptions des Normands, & miſes en ſûreté dans le donjon du château de Crépy. On prétend en avoir conſervé la plus grande partie, & celles de pluſieurs autres Saints, que l'on y tranſporta dans le même temps. Il y a une anecdote ſinguliere ſur le Seigneur qui fonda l'égliſe de Saint Albin. Il

s'appeloit *Thibaut*, & on le ſurnomma tantôt de *Nanteuil*, tantôt de *Crépy*, parce qu'il étoit Seigneur de ces deux endroits. En ſe conduiſant avec prudence & modération, il conſerva & même augmenta ſes poſſeſſions, tandis que les autres Seigneurs de la France ſe pilloient les uns les autres, & que le déſordre étoit le plus grand; auſſi on le ſurnomma *Thibaut le Riche*. Enfin, il devint ſi vieux, qu'ayant les cheveux & la barbe toute blanche, on l'appela *Thibaut le Blanc*. On croit qu'il mourut plus que centenaire; mais on ne ſait pas préciſément la date de ſa mort.

Auprès de la collégiale de Saint Albin eſt, 1°. l'égliſe paroiſſiale de Saint Denis, que l'on croit être la plus ancienne de Crépy; ſon architecture eſt hardie & remarquable: 2°. l'ancien monaſtere dédié à *Saint Arnould*. Ce Saint étoit, dit-on, filleul de Saint Remy, & fils d'un des plus grands Seigneurs de la Cour de Clovis. Il avoit épouſé une Demoiſelle de grande qualité, nommée *Scariberge*; mais ils ſe ſéparerent par dévotion. La Dame fut Abbeſſe, & l'époux Archevêque de Tours. Celui-ci allant voir ſon ami & ſon maître Saint Remy, fut aſſaſſiné

dans un village du pays Chartrain. Scariberge y accourut, & voulut rapporter ſes reliques à Tours; il ne fut pas poſſible de les enlever de ce lieu; on les y laiſſa juſqu'au onzieme ſiecle, qu'un Prêtre les déroba & les apporta à un des premiers Comtes de Crépy, qui lui donna en récompenſe un canonicat. Quoiqu'un bien auſſi mal acquis ne dût pas profiter, les reliques de Saint Arnould firent de grands miracles à Crépy, & donnerent lieu à la fondation d'une abbaye conſidérable, à laquelle on fit de grands biens; elle en a perdu la plus grande partie, & même le titre d'abbaye. Il y a encore dans cette ville un autre Chapitre dont l'égliſe eſt paroiſſiale; elle eſt dédiée à Saint Thomas, dont on prétend y conſerver le bras, & en même temps une côte de Saint Thomas de Cantorbery, qui y a long-temps attiré un grand concours de Pélerins. Cette relique eſt devenue d'autant plus précieuſe, qu'Henri VIII fit diſperſer celles du ſaint Archevêque, qui étoient honorées à Cantorbery. D'ailleurs, on ſait que ce Prélat, regardé comme Martyr, a fait pluſieurs pélerinages à Saint Thomas de Crépy, pour honorer le bras de l'Apôtre ſon Patron, qui y fut apporté dans le dou-

zieme ſiecle, & donna lieu à la fondation de la collégiale.

A la porte de Crépy eſt l'abbaye *du Parc aux Dames*, fondée, à ce que l'on dit, dans l'ancien parc du château de Bouville, dès l'an 1205, par Aliénor, Comteſſe de Valois, de l'agrément & ſous le regne de Philippe Auguſte. Les Religieuſes qui habitent cette maiſon, ſont de l'Ordre de Cîteaux. Il y a à Crépy pluſieurs autres couvens & égliſes, qui ne ſont pas ſi conſidérables que ceux dont je viens de parler, & de fondation plus moderne. Il y fut conclu, en 1544, un traité de paix entre François I, & Charles-Quint qui étoit entré en Champagne avec ſes troupes, tandis qu'Henri VIII, d'un autre côté, entroit en Picardie.

La Châtellenie de Crépy eſt la plus grande des ſix du Valois. On y trouve, indépendamment des abbayes dont j'ai parlé, celle de *Morienval*, qui prétend être de fondation royale, faiſant remonter ſon origine juſqu'au Roi Dagobert, vers 640. Elle fut d'abord double pour des hommes & pour des femmes, ruinée par les Normands, & rétablie ſous Charles V. Elle a eu, comme toutes les grandes abbayes, des Abbés ſéculiers juſqu'au regne d'Hu-

Digitized by Google

gues Capet. La régularité y a été enſuite rétablie, mais ſeulement pour des filles. C'eſt encore une abbaye de Bénédictines aſſez conſidérable.

C'eſt dans la Châtellenie de Crépy qu'eſt le bourg de *Vez*, que j'ai dit avoir été autrefois la capitale du Valois. On y voit un vieux château avec une tour fort élevée.

Villers-Cotterets, qui étoit autrefois une dépendance de Vez, s'eſt ſi fort agrandi à ſes dépens, qu'il diſpute aujourd'hui à Crépy l'honneur d'être la capitale du Duché de Valois. Le bourg eſt fort commerçant, mais n'a qu'une ſeule paroiſſe & deux couvens, dont l'un de Prémontrés, & une abbaye réguliere, fondée au commencement du douzieme ſiecle, ſous le nom de *Clairefontaine*, dans la Thiérache. Ce n'eſt qu'au dix-ſeptieme ſiecle qu'elle a été transférée à Villers-Cotterets; elle eſt en regle. On y voit auſſi un aſſez beau monaſtere de filles; mais ce qu'il y a de plus intéreſſant à Villers-Cotterets, c'eſt le château. J'ai déjà dit qu'il s'appeloit autrefois la *Malemaiſon*, & ſous ce nom il a été fréquenté par les Rois Philippe Auguſte, Louis VIII, & Saint Louis. Ce dernier Monarque y aſſembla même ſon

Parlement en 1267. Mais le château que l'on voit à préſent, & qui a pris le nom du bourg, eſt de la conſtruction de François I. J'en ai parlé dans un de mes Volumes, où je traite de l'état de l'Architecture en France au ſeizieme ſiecle. Depuis cette époque juſqu'à nos jours, les Princes qui ont eu pour apanage le Duché de Valois, ont continué d'habiter ce château ; les derniers même l'ont embelli, en en conſervant toutes les anciennes beautés. On y voit encore l'appartement qu'occupa Charles-Quint, lorſque paſſant en France, il y fut reçu ; celui du Roi Henri II, qui data de ce lieu pluſieurs Ordonnances importantes. Catherine de Médicis & François II y ſéjournerent auſſi fréquemment. Charles IX y fit un voyage très-brillant avec Eliſabeth d'Autriche ſa nouvelle épouſe. Henri IV y vint auſſi pluſieurs fois prendre le plaiſir de la chaſſe, qui ne peut être nulle part mieux goûté que dans ce lieu, voiſin d'une des plus belles forêts du monde, des mieux percées, & qui conduit à d'autres qui ont toutes le même avantage, le Duché de Valois étant en général le pays de France le mieux boiſé. Tout ce qui manquoit à Villers-Cotterets étoit de l'eau ; mais Monſieur le Duc d'Orléans

y en a procuré à grands frais & abondamment.

Nanteuil-le-Haudouin eſt encore de la Châtellenie de Crépy. C'eſt un lieu fort ancien, & qui a été conſidérable dès les premiers ſiecles de notre Monarchie. Le mot *nant* veut dire en Celtique une ſource, un étang, un amas d'eau; de là vient que le nom de Nanteuil eſt ſi commun dans la France ſeptentrionale. Celui-ci fut donné par Clovis à un des principaux Guerriers de ſon armée, nommé *Chariaric*, qui ſe fit baptiſer avec lui. Le petit-fils de celui-ci, nommé *Walbert*, eut la dévotion de donner tous ſes biens, qui étoient conſidérables, aux égliſes & aux monaſteres, &, avec la permiſſion du Roi Dagobert, il fit préſent de la Seigneurie de Nanteuil à l'abbaye de Luxeuil, gouvernée par S. Colomban; il s'y fit Moine, & eſt regardé comme Saint. Il mourut à Luxeuil l'an 665. Nanteuil devint donc un monaſtere ou prieuré dépendant de Luxeuil; mais après la mort de Saint Walbert, les Comtes de Ponthieu prétendirent être en droit de partager cette Terre avec les Moines, & il fallut bien que ceux-ci s'y ſoumiſſent. Bientôt même les Comtes en devinrent abſolument les maîtres; l'on

voit qu'en 965 *Hilduin*, fils de Guillaume Comte de Ponthieu, poſſédoit, entre autres Seigneuries, celle de Nanteuil. Comme il y faiſoit ſa demeure ordinaire, *Nanteuil* fut ſurnommé le *Hilduin*, & par corruption le *Haudouin*. Il la donna en dot à une de ſes filles, qui la porta dans la Maiſon des Comtes de Crépy ou de Valois, deſcendans de ceux de Vexin. Elle y reſta, & devint le partage d'une branche cadette, qui enfin s'éteignit l'an 1300. Alix de Nanteuil épouſa Pierre de Pacy; & au quinzieme ſiecle, un autre Pierre de Pacy eut une fille, mariée dans la Maiſon de Broyes. En 1525, Marguerite de Broyes épouſa Henri de Lenoncourt, d'une ancienne Maiſon de Lorraine. Il fut Bailli & Gouverneur du Duché de Valois, & en grande conſidération ſous le regne de François I, qui, en 1543, érigea, en ſa faveur, Nanteuil en Comté. Mais le fameux François de Lorraine, Duc de Guiſe, ayant ſuccédé à la faveur dont jouiſſoit Henri de Lenoncourt, força ſa veuve à lui vendre le Comté de Nanteuil, quoiqu'elle eût un fils. Les Guiſes en reſterent en poſſeſſion juſqu'à ce qu'en 1576 Henri, Duc de Guiſe, la remit au Roi Henri III, qui en fit don à Gaſpard de Schomberg, Gen-

tilhomme Allemand, qui commandoit des Reîtres qui le ſervoient utilement. La deſcendance de Gaſpard de Schomberg finit dans le Maréchal de ce nom, mort en 1656. Ses ſœurs, qui furent ſes héritieres, vendirent le Comté de Nanteuil au premier Maréchal d'Eſtrées, dont la poſtérité maſculine en a joui juſqu'à ſon extinction. De nos jours, il a été vendu à M. le Prince de Condé. Le château eſt beau & très-orné. Quelques parties ſont anciennes; mais les nouveaux embelliſſemens ſont dus principalement à la Maiſon d'Eſtrées.

Il n'étoit pas encore queſtion, au ſeizieme, de la belle & grande Terre de *Treſmes* ou *Geſvres*, qui eſt à l'extrémité de la Châtellenie de Crépy, vers la Brie. Ce ne fut qu'en 1608 qu'elle fut érigée en Comté en faveur de *René Potier*, ſecond fils de Louis, Secrétaire d'Etat, & de Charlotte Baillet, qui lui avoit apporté en mariage cette Seigneurie de Treſmes. Ce même René Potier, qui fut Capitaine des Gardes-du-Corps, fut fait Duc & Pair en 1648, reçu en 1663, & mouruten 1670, âgé de quatre-vingt-onze ans. C'étoit le biſaïeul de M. le Duc de Geſvres d'aujourd'hui. La Seigneurie de

Geſvres, d'abord aſſez médiocre, a été conſidérablement augmentée par la jonction de pluſieurs grandes Terres, telles que *May en Mulcien*, *Gandelus*, &c.

La ſeconde Châtellenie du Valois eſt celle de la *Ferté-Milon*. La petite ville, qui en eſt le chef-lieu, eſt ſituée ſur la riviere d'Ourcq, qui ſe jette dans l'Oiſe à quelques lieues de là. Elle eſt diviſée en trois parties ; ſavoir, le château, la haute ville, & le fauxbourg qui eſt par delà la riviere. La haute ville eſt entourée de murailles garnies de tours d'eſpace en eſpace. Il y a deux paroiſſes dans la ville, une dans le fauxbourg, & dans le château un prieuré qui a été autrefois collégiale, ſous l'invocation de Saint Vulgis, diſciple de Saint Remi ; ſes reliques y ſont très-révérées, & on prétend qu'elles ont ſauvé pluſieurs fois la ville. L'ancien château a été, dit-on, fondé à la fin du dixieme ſiecle ou au commencement du onzieme, ſous le regne d'Hugues Capet, par un Seigneur, nommé *Milon*, que l'on croit avoir été de la même famille que les anciens Comtes du Vexin & du Valois. Depuis, elle fut unie avec le Valois même à la Couronne, ſous Philippe Auguſte. Elle paſſa avec ce Duché à Louis de France, Duc d'Orléans,

Digitized by Google

qui y fit commencer un beau château, dont on voit encore les reſtes. Cette conſtruction fut interrompue par l'aſſaſſinat de cet infortuné Duc d'Orléans. Ce n'eſt qu'au dix-ſeptieme ſiecle que La Ferté-Milon a eu l'honneur de voir naître le grand Racine; c'eſt là auſſi que le bon Poëte La Fontaine ſe maria.

La Châtellenie de La Ferté contient deux couvens remarquables; ſavoir, 1°. la Maiſon de *Cerfroid*, Chef d'Ordre des Mathurins, qui reconnoît pour ſon Fondateur un Ermite du Valois, nommé *Felix*, qui, à la fin du douzieme ſiecle, ſe retira dans les bois voiſins de La Ferté-Milon. Il y a des Auteurs qui prétendent qu'il étoit de l'ancienne Maiſon des Comtes du Valois & du Vermandois, deſcendans d'Hugues Capet; mais rien n'eſt moins ſûr. Ce qui l'eſt, c'eſt qu'un Docteur de l'Univerſité de Paris, né en Provence, nommé *Jean de Matha*, vint ſe joindre à Félix, & qu'ils formerent le projet d'établir un Ordre hoſpitalier, particuliérement pour les Pélerins qui alloient à la Terre-Sainte; enſuite, étendant plus loin leur ſollicitude, ils imaginerent d'aller racheter ceux qui avoient été faits captifs par les Mahométans, & de raſſembler des

aumônes à cet effet. Ils ſe rendirent d'abord à Rome, & ſolliciterent le Pape Innocent III d'approuver leur inſtitut. Le Saint Pere déclara qu'il avoit eu une révélation qui étoit favorable aux Supplians, ayant vu en ſonge un Ange qui portoit ſur la poitrine une croix à huit pointes, & qui rompoit les chaînes des Captifs; il approuva donc cet Ordre, & leur donna un habit blanc avec cette croix moitié rouge & moitié bleue. Les deux Saints étant revenus dans le Valois, Jean de Matha retourna ſeul à Rome, dans le deſſein d'en partir pour ſe rendre en Orient; Félix reſta à Cerfroid, & y mourut en 1212, âgé, dit-on, de quatre-ving-cinq ans. L'année ſuivante, Jean de Matha mourut auſſi à Rome. On eſt perſuadé que le bienheureux Felix de Valois, car il n'a que ce titre, eſt enterré à Cerfroid, mais on ne ſait pas préciſément où. Il eut pour ſucceſſeur Jean Langlois, qui avoit déjà fait le voyage d'Afrique, & en avoit ramené deux cents Captifs. Ce ſecond Général des Mathurins établit pluſieurs Maiſons, entre autres celle de Paris, dans un hoſpice dédié à *S. Mathurin*; de là vient que les Trinitaires ſont appelés à Paris *Mathurins*. Il eut pour ſucceſſeur le Mi-

niſtre de la Maiſon de Verberie, établie du vivant même de Felix de Valois. Ce troiſieme Général fit bâtir, vers 1230, l'égliſe de Cerfroid, telle qu'on la voit encore aujourd'hui; elle eſt belle & grande. Cette maiſon a été fort enrichie. Les Chapitres généraux s'y aſſemblent encore, & c'eſt là que ſe fait l'élection du Général de tout l'Ordre. 2°. La Chartreuſe de *Bourgfontaine*, fondée, à la fin du treizieme ſiecle, par Charles de Valois, & augmentée, enrichie & embellie par le Roi Philippe de Valois ſon fils, au commencement du quatorzieme. Ce Monarque étoit ſi affectionné à ce monaſtere, qu'il voulut que ſon cœur y fût tranſporté, & au ſeizieme ſiecle, on l'y voyoit encore dans un beau tombeau élevé au milieu du chœur des Religieux. Mais en 1567 & 1568, les Huguenots ayant fait de grands ravages dans le Valois, pillerent & brûlerent la Chartreuſe de Bourgfontaine, qui ſe ſent encore des déſordres qui s'y commirent alors.

La troiſieme des Châtellenies du Valois eſt celle de *Pierre-Fonds*, dont le chef-lieu tire ſon nom de la qualité de ſon terroir pierreux. Le château fut bâti au onzieme ſiecle par un Seigneur nommé

Nivelon, dont la petite-fille le fit entrer dans l'illuſtre Maiſon de Châtillon-ſur-Marne. On prétend que ce fut ſur les ruines d'un ancien palais des Rois Mérovingiens & Carlovingiens, que ce premier château fut conſtruit, & que les Châtelains s'en rendirent les Seigneurs. Ce premier château paſſoit pour très-fort, & ſes poſſeſſeurs ſe faiſoient redouter dans tout le pays ; il fut pluſieurs fois aſſiégé & pris pendant les guerres contre les Anglois : cependant il étoit preſque tombé en ruines, lorſque Louis, Duc d'Orléans, frere de Charles VI, entreprit de le rétablir, ainſi que celui de La Ferté-Milon. Mais la funeſte mort de ce Prince ne lui permit pas de l'achever. Pendant les guerres civiles du ſeizieme ſiecle, & les troubles de la Ligue, Pierre-Fonds fut encore pluſieurs fois occupé par des brigands qui trouvoient ſa ſituation avantageuſe pour faire de là des courſes & des pillages dans les environs. A la fin, on a entiérement raſé toutes les fortifications de ce lieu. Le reſſort de la Châtellenie de Pierre-Fonds, & ſa féodalité s'étendent très loin ; car, d'un côté, il y a une porte & un fauxbourg de Compiegne qui en dépendent & en portent le nom ; de

l'autre, elle comprend un fauxbourg de Soiſſons, & l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes, & enfin le village & le beau château d'Attichy ſur-l'Aiſne; le Marquiſat de Cœuvres, érigé en Duché ſous le nom d'*Eſtrées*; l'abbaye de Longpont, celle de Saint-Jean-aux-Bois, & le village du Bourget & le Moulinet, qui ne ſont qu'à deux lieues de Paris. Il faut que j'ajoute que c'eſt dans la Châtellenie de Pierre-Fonds que ſe trouve le château du *Fayel* en Valois. C'eſt là qu'habitoit cette belle Dame du Fayel à qui ſon mari fit manger le cœur d'Enguerrand de Coucy, ſon amant. Tout le monde a entendu parler de cette tragique aventure, & c'eſt à cauſe de cela qu'on ſera peut-être bien aiſe de mieux connoître la Seigneurie & la famille de cette Dame. Le nom de *Fay* & de *Fayel* n'eſt point rare dans le royaume; il vient du mot latin *Fagus*, & de l'ancien françois *Fau*, qui veut dire un hêtre, & qui a été donné à tous les pays où cette eſpece d'arbre étoit commune. Fayel eſt le diminutif de Fay; auſſi il y avoit auprès du château de Fayel une Terre que l'on appeloit le *Grand Fay*. Elle fut donnée au douzieme ſiecle à l'abbaye de Châlis; mais Fayel eut ſes

Seigneurs particuliers. Une héritiere la porta dans la Maiſon de Ferrieres, où elle reſta juſqu'au commencement du ſeizieme ſiecle. Au dix-ſeptieme, elle fut vendue à un Evêque de Mendes, de la Maiſon de la Mothe-Houdancourt. Le Maréchal de la Mothe ſon neveu en hérita. En 1653, il y eut des Lettres patentes qui l'érigerent en Duché pour ce Maréchal, que le Roi vouloit dédommager de la perte qu'il avoit faite du Duché de Cardonne en Catalogne. Cette érection ne fut point ſuivie, le Maréchal n'ayant point eu d'enfans mâles; & de nos jours, le dernier Maréchal de la Mothe-Houdancourt en jouiſſoit encore. L'héroïne du Roman, de la Romance, de la Tragédie & des Héroïdes ſi connus, étoit femme de Raynauld, Seigneur du Fayel, de la famille des premiers poſſeſſeurs, qui n'avoient point d'autre nom que celui de la Terre même; elle s'appeloit *Gabrielle de Vergy*, d'une Maiſon à préſent éteinte, mais qui étoit très-illuſtre en Bourgogne & en Champagne. André Duchêne en a donné la généalogie en un volume *in folio*. Il paroît que Raoul de Coucy l'avoit recherchée en mariage, & que le Seigneur du Fayel avoit eu la

préférence ſur lui. Raoul avoit toujours conſervé dans le cœur un grand attachement pour Gabrielle ; cependant il eſt certain qu'avant d'aller à la Terre-Sainte, il étoit marié à une autre Dame, & en avoit eu pluſieurs enfans. De ſon côté, Gabrielle en eut de Raynauld; ſon fils s'appela *Anſeau*, & fut pere ou grand-pere de Guillaume le Begue, dont la poſtérité a conſervé le château du Fayel juſqu'au ſeizieme ſiecle, qu'il fut vendu: mais il n'eſt pas impoſſible que la Maiſon du Fayel ſubſiſte dans quelque branche cadette; d'ailleurs la branche aînée a été alliée à pluſieurs grandes Maiſons, telles que celles de Saint-Simon, de Châtillon-ſur-Marne, & de Chabannes. Ainſi ceux qui portent ces derniers noms, ſi beaux d'ailleurs, peuvent ſe vanter d'appartenir à l'infortunée Gabrielle de Vergy, ou même d'en deſcendre.

La quatrieme Châtellenie du Valois eſt celle de *Berhiſy*. Le chef-lieu eſt encore remarquable par les ruines de ſon château, qui, comme je l'ai dit, a été habité par les Rois Mérovingiens & Carlovingiens. On prétend que le Roi Robert & la Reine Conſtance, ſa femme, s'y plaiſoient infiniment, & que les premiers

bâtimens que l'on y voit encore ſont d'eux. Pluſieurs Chartes de Louis le Jeune en ſont datées. Philippe Auguſte força le Comte de Flandres d'en lever le ſiége, & en fit une place très-forte, qui lui aſſura le Valois & le Vermandois, quand il les eut réunis à ſa Couronne. Le Roi Jean, fils de Philippe de Valois, y faiſoit, dit-on, de fréquens voyages de chaſſe & de plaiſir; & depuis cette époque, Bethiſy n'a plus été regardé que comme un château fort. Il a été ſouvent aſſiégé, pris & repris pendant le cours des guerres des Anglois en France, & les guerres civiles. Enfin, ſous le regne de Louis XIII, il a été entiérement ouvert & démoli en plus grande partie; mais il eſt encore aiſé de juger par ſes ruines, que la place étoit très-forte, & le château conſidérable. La Châtellenie a été très-anciennement érigée par nos Rois en fief héréditaire; MM. de Bethiſy tirent leur origine de ces anciens Châtelains.

Verberie eſt compris dans la Châtellenie de Bethiſy, & eſt bien plus conſidérable que le lieu qui y donne ſon nom. J'ai déjà dit qu'il y avoit autrefois un château dans lequel il s'étoit tenu des Parlemens & des Conciles. Il y a trois paroiſſes, dont

deux ſont hors du bourg, & une maiſon de Trinitaires ou Mathurins, qui etoit autrefois conſidérable, mais qui eſt à préſent peu de choſe. Le bourg fut, ſous le regne de François I, enfermé de murs, dont il reſte encore quelque choſe. Il ſe tient dans cette ville, qui eſt un grand paſſage, des marchés conſidérables de blé & de légumes. On ne peut y arriver qu'en deſcendant une montée très-rapide, mais qui n'eſt que de ſable, de terre & de pouſſiere. Les enfans du pays ſont dans l'habitude d'en *dégringoler* en faiſant la culbute; c'eſt ce que l'on appelle les *ſautriaux de Verberie*. La plus grande partie de la forêt de Compiegne eſt de cette Châtellenie; mais Compiegne même a la ſienne à part.

Les deux dernieres Châtellenies du Valois ſont celles d'*Ouchy* & de *Neuilly-Saint-Front*. Le chef-lieu de la premiere eſt une Vicomté principale de l'ancien Comte de Valois. C'eſt un lieu diviſé en deux parties, dont l'une s'appelle *Ouchy-la-Ville*, & l'autre *Ouchy-le-Château*. Celui-ci a été entiérement détruit par les Anglois, ſous le regne de Charles VI. Ceux qui regardent *Braine* comme faiſant

partie du Valois, le placent dans cette Châtellenie.

Celle de *Neuilli-Saint-Front* eſt très-petite. La petite ville qui en eſt le chef-lieu, tire ſon nom des reliques d'un Saint d'Auvergne ou de Périgord, qui y furent tranſportées du temps des Normands.

Compiegne ne fait pas partie du Duché de Valois, mais il y tient de très-près, & eſt le chef-lieu d'une Election (de la Généralité de Paris) qui confine avec celle de Clermont en Beauvoiſis, & n'a d'autre lieu remarquable, après Compiegne même, que le château de *Mouchy* ou *Monchy*, qui appartenoit ci-devant à la Maiſon d'Humieres, & eſt très-près du lieu de ce nom. *Choiſy*, ſur la riviere d'Aiſne, étoit une de ces maiſons de campagne connues dans le temps des Rois Mérovingiens. L'égliſe principale de ce lieu étoit une abbaye où l'on prétend que le Roi Childebert II, mort en 711, fut inhumé, auſſi bien que Clotaire III ſon frere aîné, & Dagobert III ſon fils. On dit que la Reine Berthe, mere de Charlemagne, y fut auſſi enterrée; mais ſon corps en fut enſuite tiré, pour être tranſporté à Saint-Denis, auprès de celui du

Roi Pepin ſon mari. Louis le Débonnaire unit cette abbaye à celle de Saint Médard de Soiſſons; elle n'eſt plus qu'un prieuré ſimple uni à la Maiſon des Bénédictins Anglois de Paris.

A peu près à la même diſtance de Compiegne, ſur le chemin de Paris, eſt l'abbaye de *Royal-lieu*, auſſi autrefois palais de nos Rois. Philippe le Bel y établit, en 1303, un prieuré de Moines qui, en 1370, l'abandonnerent à des Religieuſes; elles y ſont encore, & en ont fait une abbaye.

De ces côtés-là eſt le petit château de *la Verſine*, que l'on dit qu'Henri IV donna à une Comteſſe de la Suze, apparemment de la Maiſon de Champagne, qu'il aimoit. L'on voit encore dans ce château les chiffres du Monarque & ceux de la Comteſſe, avec une deviſe bien ſinguliere, vu l'occaſion dans laquelle elle doit avoir été faite; la voici: *A la fin tout s'uſe.*

L'Hiſtoire de Compiegne mérite que nous nous y arrêtions un moment. On prétend que cette ville étoit connue dès le temps de Jules Céſar; que les Romains y firent bâtir une tour au même lieu où eſt aujourd'hui celle de Saint Cor-

neille. On l'appela *Compendium*, parce qu'elle renfermoit un amas de proviſions de toute eſpece pour les troupes Romaines. D'autres Auteurs diſent que Compiegne doit s'appeler en latin *Convenium*, parce que les deux rivieres de l'Aiſne & de l'Oiſe s'y réuniſſent, *conveniunt*. Quoi qu'il en ſoit de ces étymologies, j'ai déjà dit que nos Rois de la premiere Race avoient eu dans cet endroit une maiſon de campagne, qu'ils y alloient ſouvent, y avoient tenu des Parlemens & des Conciles. Il en fut de même des quatre premiers Rois Carlovingiens. Je dois ajouter, qu'en 876 Charles le Chauve y fonda une abbaye dédiée à Notre-Dame, & qu'il ſacrifia pour ſa conſtruction l'un de ſes châteaux, car il en avoit deux à Compiegne. Il y établit cent Clercs ou Chanoines chargés d'y faire l'office. Il y fit apporter de Lyon les corps de Saint Cyprien & de Saint Corneille, Martyrs des premiers temps de l'Egliſe. On ne ſait pourquoi le nom de ce dernier Saint a prévalu pour donner le nom à l'abbaye, qui s'appelle encore aujourd'hui *Saint Corneille*. Charles le Chauve y fit de plus tranſporter la plus grande partie des reliques que ſon pere avoit données à l'égliſe d'Aix-

d'Aix-la-Chapelle. La plus précieuſe de toutes ces reliques eſt le Saint Suaire, ou linge dans lequel le corps de Notre-Seigneur fut enveloppé pour être mis dans le tombeau. Il fut donné à l'Empereur Charlemagne, les uns diſent par Conſtantin VI, Empereur de Conſtantinople; les autres par Aaron Alraſchild. Quoi qu'il en ſoit, il fut porté avec beaucoup de cérémonie & de dévotion dans l'abbaye où il eſt actuellement. Environ deux cents ans après, Philippe I, de la Race de Hugues Capet, y fit faire une châſſe d'or, qui a été changée encore contre une plus belle ſous le regne de François I. Charles le Chauve laiſſa en mourant une partie de ſes Livres à l'abbaye de Saint Corneille; on en voit encore deux ou trois dans le tréſor de cette égliſe. La ſtatue de cet Empereur eſt encore dans la place la plus honorable de l'égliſe, comme en étant le Fondateur. Cependant l'édifice qu'avoit fait bâtir cet Empereur, fut en plus grande partie brûlé ſous le regne de Charles le Simple, mais preſque auſſi-tôt rétabli. Louis le Begue, fils de Charles le Chauve, fut couronné Roi à Compiegne, & enſuite Empereur par le Pape, dans un Concile tenu à Troies. Il mourut au bout de deux ans,

& fut enterré dans l'abbaye de Saint Corneille. Cent dix-huit ans après, ſon arriere petit-fils, Louis V, dit le Fainéant, dernier de la Race des Carlovingiens, y fut également inhumé, & auſſi-tôt qu'il fut mort, Hugues Capet y fut reconnu Roi, au préjudice de Charles Duc de la Baſſe-Lorraine. On prétend avoir auſſi dans cette égliſe le corps d'un Roi de France bien peu connu; il s'appeloit *Hugues II*, petit-fils de Hugues Capet, & fils aîné du Roi Robert. Il fut, du vivant de ſon pere, ſacré & couronné à Compiegne en 1017, & y mourut en 1026, avant lui. La Reine Adele ou Alix de Savoie, veuve de Louis le Gros, eut Compiegne pour ſon douaire. Elle s'y tint continuellement pendant ſon veuvage, & ce fut là, dit-on, qu'elle épouſa Mathieu de Montmorenci. Elle continua juſqu'à ſa mort de faire du bien à l'abbaye & à la ville. L'Abbé Suger, premier Miniſtre du Roi Louis le Jeune ſon fils, mit des Moines Bénédictins dans Saint Corneille, à la place des Chanoines, & changea la collégiale en monaſtere. Philippe Auguſte accorda de nouveaux priviléges à la ville. S. Louis, qui y ſéjournoit ſouvent, y avoit deux châteaux; ſavoir, celui qui avoit exiſté ſous Charles le Chauve, & un qu'il y avoit fait bâtir. Il céda

Digitized by Google

le plus ancien aux Religieux Dominicains, & le convertit en égliſe & en monaſtere. On voyoit encore, il n'y a pas cinquante ans, dans le château de Compiegne une chapelle & une grande ſalle qui étoient des reſtes du château qu'avoit conſtruit Saint Louis. Philippe le Bel tint un Parlement à Compiegne en 1297; Charles V, encore Dauphin, pendant la priſon du Roi Jean, y aſſembla les Etats du royaume en 1358. Il fit des augmentations au château, dont, de nos jours, il ſubſiſtoit encore quelque choſe. Un des fils de Charles VI y eſt enterré; il portoit le titre de Dauphin. Les Anglois, à la faveur de la faction Bourguignone, s'en emparerent dans le plus fort des troubles de la France. Charles VII reprit cette ville, & Jeanne d'Arc voulut la défendre contre une ſeconde attaque des Anglois. On ſait qu'elle fut faite priſonniere dans une ſortie. Charles VII recouvra Compiegne en 1431, & rétablit tous les dégâts que les troupes des deux partis y avoient faits. Louis XI y venoit ſouvent, autant par dévotion pour le ſaint Suaire de Saint Corneille, que pour y prendre le plaiſir de la chaſſe. Il augmenta & embellit le château. François I enchérit ſur ſa magnificence; le Con-

nétable de Montmorency y avoit ſon appartement, que l'on y montroit encore de nos jours, près d'une porte que l'on nommoit *la Connétable* : on y voyoit auſſi des ouvrages de Catherine de Médicis & de ſes enfans. Henri III ayant été malheureuſement aſſaſſiné à S. Cloud, ſon corps fut porté à Compiegne, où il a reſté pluſieurs années en dépôt avant que d'être tranſporté à Saint-Denis. Le reſte de ce que l'on peut dire de Compiegne appartient au dernier ſiecle & à ce lui-ci. Louis XIV y a donné des preuves de ſa magnificence ; mais ſous le regne de Louis XV, on a commencé à y conſtruire un château royal très-beau & à la moderne. Ce projet, abſolument exécuté dans ce moment-ci, a fait diſparoître tout ce qu'il y avoit d'antique dans le château de Compiegne, & même les fortifications de cette ville, qui, à la vérité, n'en a aucun beſoin. Elle eſt aſſez grande & peuplée, & a quelque commerce, par la proximité de la riviere d'Oiſe, & à cauſe de la foire & des marchés francs qui s'y tiennent. Les légumes & les fruits des environs ſont excellens.

Il y a à Compiegne, outre l'abbaye, deux paroiſſes & pluſieurs couvens ; l'égliſe de la paroiſſe de S. Jacques eſt très ancienne ; celle

de Saint Clément eſt collégiale, & fondée dès l'an 919 par la Reine Frédérune, femme du Roi Charles le Simple. Le couvent des Jacobins eſt le plus ancien; il y a auſſi des Cordeliers, des Capucins & des Minimes; les Jéſuites y étoient établis dès l'an 1556, & y tenoient un collége. Le couvent des Carmelites n'a été fondé qu'au dix ſeptieme ſiecle; il y en a deux autres de filles encore plus modernes. L'abbaye de Saint Corneille fut forcée, dès le dixieme ſiecle, de ſe choiſir des advoués ou défenſeurs. Elle ſe mit d'abord ſous la ſauve-garde des Comtes de Champagne, enſuite ſous celle des Seigneurs de Roucy, & de quelques autres qui obtinrent en ſous-inféodation quelques terres que les Comtes de Champagne avoient eues à titre d'advoués de Saint Corneille. Enfin, l'abbaye inféoda à huit particuliers différens quelques maiſons & biens dans Compiegne & aux environs, à condition qu'ils lui rendroient certains ſervices; c'eſt ce que l'on appelle *les huit Fieffés de Saint Corneille* Ils ſont obligés, à certains jours de cérémonie, de paroître à l'abbaye avec des dalmatiques ou habits bigarrés, que l'on peut bien regarder comme ſa livrée. On prétend que le premier Abbé

de S. Corneille fut Hincmar, devenu par la ſuite Archevêque de Reims, & qui fit bien du bruit ſous le regne de Charles le Chauve. Mais ce premier Abbé étoit, comme je l'ai dit, à la tête d'un Chapitre de Chanoines, & non d'un couvent de Moines. Le premier Abbé de Moines fut, ſous le regne de Louis le Jeune, Odon, que l'on dit avoir été de la Maiſon de Montmorency. Ses ſucceſſeurs furent pendant long-temps tirés de l'abbaye de Saint-Denis, enſuite ils furent pris parmi les Religieux de l'abbaye même. Pierre d'Eſtrées l'étoit en 1304; il étoit frere de Raoul d'Eſtrées, Maréchal de France. Il y a eu des Abbés de la Maiſon de Châtillon-ſur-Marne, & de pluſieurs autres également illuſtres; cependant ces Abbés furent toujours réguliers, juſqu'à ce qu'au ſeizieme ſiecle les Religieux perdirent le droit d'élire leurs Abbés. Ils eurent d'abord des Cardinaux pour Commendataires; enſuite François I leur en donna d'autres, tels que deux Archevêques de Lyon, de la Maiſon de Talaru; le Cardinal de Bourbon, Evêque de Laon, & le ſavant & célebre Jacques Amiot, Précepteur des enfans d'Henri II, d'abord Abbé de Bellozane, enſuite Evêque d'Au-

xerre, puis Grand-Aumônier de France. En 1656, Simon Legras, Evêque de Soiſſons, qui avoit eu l'honneur de ſacrer Louis XIV en l'abſence de l'Archevêque de Reims, & qui avoit été pourvu de cette abbaye, étant mort, la Reine Anne d'Autriche fit éteindre le titre abbatial & réunit la menſe à l'abbaye royale du Val-de-Grace de Paris, qu'elle fonda. Le monaſtere dépend de la Congrégation de Saint Maur.

L'Election & l'ancien Comté de Senlis ont à peu près la même étendue; celle-ci n'a que ſoixante-dix-huit paroiſſes. L'ancien nom latin de la ville de Senlis eſt *Auguſto Magus*, & celui des Peuples des environs étoit *Silvanectes*, fondé ſur ce que leur pays étoit rempli de forêts qui ſe touchoient les unes les autres. On prétend que Céſar délivra les *Silvanectes* du joug des Gaulois Belges, mais ce fut pour les aſſujettir à celui des Romains; ce qui ſemble bien prouvé par le nom du ſecond Empereur de Rome, donné à leur ville. L'enceinte de la plus vieille partie de Senlis, que l'on nomme la *cité*, eſt encore un monument des Romains; la conſtruction en eſt ſi ſolide & ſi forte, que depuis près de dix-huit cents ans elle n'a pu

Election de Senlis.

être ni détruite ni même ébranlée. Il n'y a d'ailleurs dans la ville nul autre veſtige d'antiquité, ſi ce ne ſont les fondemens d'un ancien temple de Cybele, qu'on prétend reconnoître dans ceux de l'égliſe de Saint Rieul. Ce Saint eſt l'Apôtre de Senlis; mais il y a bien de l'obſcurité dans ſon hiſtoire : ſa Légende & les leçons des anciens Bréviaires du dioceſe établiſſent qu'il étoit Grec, & qu'ayant eu le bonheur d'entendre prêcher à Rome Saint Jean l'Evangéliſte, il ſe convertit & fut baptiſé par ce ſaint Favori de Jéſus-Chriſt, qui l'envoya dans les Gaules avec Saint Denis l'Aréopagite & pluſieurs autres. Après avoir traverſé les Alpes, ces ſaints Miſſionnaires s'arrêterent à Arles, dont Saint Rieul fut fait Evêque, & il y reſta pendant que Saint Denis continua ſa route juſqu'à Lutece, capitale du canton des Pariſiens, où l'on ſait qu'il fut martyriſé. S. Rieul en fut inſtruit par miracle; il quitta auſſi-tôt la Provence, & vola ſur les pas de ſon Compagnon. Après s'être arrêté quelque temps au village de *Catule*, depuis appelé *Montmartre*, il s'avança juſqu'à *Louvre en Pariſis*, y demeura quelque temps, & y fit des miracles. Pourſuivant ſa route, il arriva enfin à *Senlis*, y opéra

de nouveaux prodiges, entre autres, la chute de toutes les idoles contenues dans un temple dédié à la Mere des Dieux, c'eſt-à-dire à Cybele, ſous le nom de *Berecynthe*. Un Préteur Romain, nommé *Quintilien*, témoin de ces merveilles, ſe convertit. Les Grands-Prêtres des faux Dieux mêmes en firent autant ; enfin toute la ville de Senlis, ſe proſternant devant Saint Rieul, s'empreſſa à demander le baptême & à embraſſer le Chriſtianiſme. Bien plus, le bruit s'en étant répandu juſqu'à Beauvais, le peuple de cette ville, à qui Saint Lucien avoit déjà annoncé la Foi, envoya des Députés à Saint Rieul, pour le prier de conſacrer ce dernier Evêque de leur ville. Cette grace ne leur fut point refuſée, & Saint Rieul revint enſuite dans ſa chere ville de Senlis. Il en fut Paſteur pendant quarante ans, ne l'ayant été de celle d'Arles que deux ans & demi. Il mourut l'an 159 de notre Ere, cinquante-huit après Saint Jean l'Evangéliſte. Il ſe fit de grands miracles à ſon tombeau, qui fut toujours conſervé à Senlis, nonobſtant les perſécutions, dans l'égliſe qui lui eſt dédiée, & qui n'eſt à préſent que collégiale, quoiqu'on ſoit perſuadé qu'elle étoit l'ancienne cathédrale.

Digitized by Google

Le nom latin de Saint Rieul eſt *Regulus* ; il avoit quatre-vingt-ſeize ans quand il mourut. Son ſucceſſeur s'appela *Nicene* ; le troiſieme Evêque, *Manſuete* ; le quatrieme, *Venuſtus* ; le cinquieme, *Tanitus*, qui vivoit lorſque la paix fut donnée à l'Egliſe par Conſtantin ; on croit qu'il a aſſiſté au Concile de Nicée : le ſixieme, *Jucondus* ; le ſeptieme, *Protritus* ; le huitieme, *Modeſte* : enfin, ce fut ſous le neuvieme, *Levantius*, que Clovis, étant venu à Senlis après ſon baptême, fit mettre dans une magnifique châſſe le corps de Saint Rieul. Il ſe fit, dit-on, à cette occaſion de grands miracles. L'Evêque qui fit cette cérémonie, eut par la ſuite le même honneur, & il eſt révéré dans l'égliſe de Saint Rieul, ſous le nom de *Saint Levain*. On y voit auſſi les châſſes des ſaints Evêques *Santain*, mort en 581 ; *Maculſe*, ſon ſucceſſeur ; *Candide*, qui remplaça celui-ci ; *Agmare*, *Audebert*, & enfin *Amand* : ces Saints ſe ſuccéderent tous les uns aux autres ; le dernier mourut vers 730. Depuis ce temps, les Saints devinrent plus rares ſur le ſiége épiſcopal de Senlis. Sous l'épiſcopat de *Herpin*, une fille du Roi Charles le Chauve recouvra la vue & la

ſanté par l'interceſſion de Saint Rieul, & elle épouſa peu après *Etculphe* Roi d'Angleterre. Ce fut ſous cet Evêque que ſe tinrent les deux premiers Conciles provinciaux de Senlis, en 861 & 863. Celui de 873, tenu ſous Audebert II, eſt plus remarquable par ce qui s'y paſſa relativement à Carloman, fils du Roi ou Empereur Charles le Chauve. Ce Prince avoit mécontenté ſon pere, qui, pour premiere punition, avoit imaginé de le faire tonſurer, & de lui faire recevoir l'Ordre du Diaconat; mais ayant commis de nouvelles fautes, le Roi le fit dégrader dans ce Concile. Cette ſeconde punition ne produiſit pas l'effet qu'il avoit lieu d'en attendre; il apprit que ce Prince, encouragé par quelques mécontens qui lui étoient attachés, cherchoit encore à ſe ſoulever contre lui, & que l'on diſoit que puiſqu'il n'étoit plus Clerc, il pouvoit très-bien porter la Couronne. Alors le Roi ſon pere, pour derniere reſſource, lui fit crever les yeux. Les autres Conciles qui ſe ſont tenus dans l'égliſe de Senlis, depuis le neuvieme ſiecle juſqu'au commencement du quinzieme, n'ont eu pour objet que quelques réglemens de diſcipline eccléſiaſtique. L'an 1008, ſous l'Evêque Robert,

le Roi Robert, fils de Hugues Capet, fit rebâtir la cathédrale de Senlis, dont on prétend que Clovis avoit jeté les premiers fondemens. Du moins le bâtiment fut commencé alors, & continué dans le courant de ce ſiecle, juſqu'au point où cette égliſe eſt aujourd'hui. Elle n'a jamais été tout-à-fait achevée. Il y a des beautés dans ce qui exiſte, tel qu'un portail très-chargé de figures, & un clocher très-bien travaillé & d'une grande élévation. En 1068, la Reine Anne de Ruſſie, veuve du Roi Henri I, petit-fils de Hugues Capet, fit bâtir l'abbaye de S. Vincent de Senlis, & y plaça des Chanoines réguliers. Il y en a toujours eu depuis; ils ſont à préſent de la Congrégation de France, vulgairement appelés à Paris *Génovefains*. Anne de Ruſſie avoit épouſé en ſecondes noces le Comte de Crépy & de Valois, qui étoit auſſi Seigneur de Senlis. Ils ſacrifierent leur palais pour faire l'habitation des Chanoines réguliers de S. Vincent. En 1090, *Urſus* ou *Urſion*, Evêque de Senlis, étoit Chancelier du Roi Philippe I. C'eſt au douzieme ſiecle qu'il eſt queſtion, pour la premiere fois, de l'égliſe de *Saint Frambourg* ou *Frambaut*, qui eſt la troiſieme collégiale de Senlis. Le Saint auquel elle eſt dédiée étoit

un Solitaire natif d'Auvergne, qui vivoit au ſixieme ſiecle, & dont les reliques ont été tranſportées à Senlis.

Dans le même ſiecle, en 1136, ſous le regne de Louis le Gros, fut fondée l'abbaye de *Chalis*, dans le dioceſe de Senlis, à deux lieues de la ville. Elle eſt très-belle, s'eſt fort enrichie par la ſuite, & eſt devenue très-conſidérable. Louis le Jeune y établit des Moines de l'Ordre de Cîteaux, de la réforme de S. Bernard; l'Evêque *Amalric*, qui l'avoit bénie, y eſt enterré. Ce ne fut qu'en 1184 que la cathédrale fut abſolument tranſportée de l'ancienne égliſe de Saint Rieul dans celle de Notre-Dame. Toutes les reliques qui étoient dans la premiere, furent transférées avec beaucoup de cérémonies dans la ſeconde, entre autres les corps de tous les ſaints Evêques de Senlis, dont j'ai parlé, & pluſieurs autres monumens, objets de la vénération des Fideles : tels que les os de Sainte Petronille, fille de Saint Pierre; la croix ſur laquelle fut crucifié ce Prince des Apôtres, & un des clous avec leſquels il y fut attaché; du ſang qui découla de la tête de Saint Denis, après qu'on la lui eut coupée; un os giganteſque de Saint Chriſtophe; la tête de Sainte Marguerite, Vierge &

Martyre, & celle de Sainte Chriſtine, une des onze mille Vierges, &c. En 1215, *Frere Guarin*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jéruſalem, à préſent connu ſous le nom de *Malte*, qui avoit fait, en cette qualité, la guerre aux Saraſins, fut fait Evêque de Senlis & Chancelier de France. C'étoit un homme qui réuniſſoit preſque tous les genres de mérite; ſage Miniſtre, habile Juriſconſulte, Evêque régulier & charitable, d'ailleurs preux Chevalier, & qui entendoit mieux la Tactique qu'homme de ſon temps. Il ſuivit le Roi Philippe Auguſte à la guerre, & le jour que ſe donna la bataille de Bouvines, ce fut lui qui fit toutes les diſpoſitions néceſſaires pour le combat, juſqu'au moment où les deux armées en vinrent aux mains. Alors il ſe retira dans l'Oratoire du Roi, pour prier Dieu, en ſa qualité de Prêtre & d'Evêque, pour le ſuccès de ſes armes. Cet illuſtre Prélat mourut en 1227, ſous le regne de Saint Louis. Il eſt enterré dans l'abbaye de Chalis, comme un grand nombre d'autres Evêques de Senlis de ce temps-là. Sous ſon épiſcopat fut fondée l'abbaye de la *Victoire*, en mémoire du gain de la bataille de Bouvines; elle ſubſiſte encore à deux lieues de Senlis.

Ce fut ſous le Roi Philippe Auguſte, comme je l'ai déjà dit pluſieurs fois, que le Valois & le Vermandois furent réunis à la Couronne, & Senlis faiſoit alors partie du Valois ; il avoit été uni ſur la fin du regne des Carlovingiens, par le mariage d'une héritiere qui avoit épouſé un Comte de Valois, dont la fille épouſa un Comte de Vermandois. On croit que tous ces Comtes étoient également de la Race de Charlemagne. Il paroît que la famille de ceux de Senlis ne fut point éteinte par l'union de cette ville au Valois. Il reſtoit de ſes anciens Seigneurs une branche cadette, ſéparée dès le temps de Louis d'Outremer. C'eſt d'elle dont on fait deſcendre une Maiſon qui a été long-temps illuſtre en France, mais éteinte enfin dans ſa derniere branche au commencement du quinzieme ſiecle. On la ſurnommoit des *Bouteillers de Senlis*, parce que la Charge de Grand Bouteiller de France avoit été pendant long-temps dans leur Maiſon. *Sprote*, ſœur de Bernard de Senlis, avoit épouſé Guillaume Longue-Epée, Duc de Normandie, fils de Guillaume le Conquérant. De là, les Senlis avoient l'honneur d'appartenir aux Ducs de Normandie, Rois d'Angleterre ; auſſi prétend-on qu'un de

leurs cadets paſſa dans cette Iſle, & fut la tige d'une Maiſon illuſtre dans ce royaume, celle des Comtes de *Huntingtон*. L'autre branche, qui reſta en France, avoit eu en partage les Seigneuries de Chantilly & d'Ermenonville. Ce fut elle qui fut élevée en 1124, ſous le regne de Louis le Gros, à la dignité de Grand Bouteiller de France. Tous ſes rameaux s'éteignirent à la fin du quatorzieme ſiecle.

Depuis le regne de Philippe Auguſte, Senlis fut encore détaché de la Couronne avec le reſte du Valois, pour Charles, auteur de la branche de ce nom. Cette ſéparation ne fut pas longue, ſon fils Philippe étant monté ſur le trône. Mais il paroît que Senlis ne faiſoit plus partie du Valois, lorſqu'il fut érigé en Duché pour Louis Duc d'Orléans.

On croit que le château que l'on voit à Senlis eſt du temps du Roi Saint Louis. L'air y eſt ſi ſalubre, que pluſieurs de nos Rois y ont fait élever ceux de leurs enfans qui paroiſſoient délicats. Actuellement ce château ne ſert plus qu'aux différentes juriſdictions, qui ſont en aſſez grand nombre à Senlis, & ſervent à peupler la ville, qui, après tout, n'a pas, dit-on, plus de quatre mille habitans. Elle

eſt

eſt entourée d'une muraille & d'un foſſé ſec aſſez profond. On voyoit, il n'y a pas long-temps, au dehors quelques baſtions & demi-lunes que l'on a ſacrifiés aux agrémens de la promenade publique. La riviere de Nonette ne traverſe pas la ville, mais coule auprès. Cette riviere paſſe pour avoir une qualité particuliere & propre pour la blanchiſſerie des toiles & le nettoyage des laines; auſſi eſt-ce l'objet du principal commerce de Senlis, & de l'occupation de ſes habitans, ſans préjudice de celle que donnent les procès. Il y a donc à Senlis beaucoup d'Officiers de Juſtice. Le Bailliage a un reſſort fort étendu, & eſt régi par une Coutume qui paſſe pour une des meilleures du royaume; elle a été réformée en 1539. Il y a d'ailleurs dans cette ville preſque autant de Prêtres & de Religieux que de gens de Juſtice; car on y compte ſept paroiſſes; & outre les trois Chapitres & l'abbaye de Saint Vincent, le prieuré de Saint Maurice, qui eſt auſſi deſſervi par des Chanoines réguliers; un ancien couvent de Cordeliers qui exiſtoit du temps de Saint Louis; un de Carmes & un de Capucins, une Commanderie de Malte, un couvent de filles, un hôtel-dieu, dont Saint Louis eſt le bien-

faiteur, & pluſieurs autres établiſſemens pieux & charitables modernes. L'évêché de Senlis eſt ſuffragant de Reims, & ne renferme qu'environ cent ſoixante-dix paroiſſes.

Je reprends la ſuite de ſes Evêques. Nicolas le Grand, qui le fut en 1350, étoit Confeſſeur du Roi Jean. Sous ſon ſucceſſeur, Jean Fouquerelle, la ville de Senlis fut aſſiégée par la faction des Bourguignons en 1413; mais l'Evêque ayant fait porter en proceſſion la châſſe de Saint Rieul, on prétend qu'une terreur panique ſurprit les aſſiégeans, & qu'ils s'enfuirent. Son ſucceſſeur, Docteur & Proviſeur de Sorbonne, fut auſſi attaché à la Maiſon d'Orléans, & il lui en couta la vie. Il fut aſſaſſiné à Paris par les Bourguignons en 1418. Sous l'Evêque ſuivant, qui étoit Jacobin, le toit de la cathédrale fut brûlé par accident; quelques années après, ces dommages furent réparés. Les trois Evêques qui occuperent enſuite ce ſiége, furent Confeſſeurs du Roi Charles VII. Le dernier, qui étoit Cordelier, quitta ſon évêché pour aller mourir dans ſon couvent à Senlis même, où il eſt enterré; Oudart Hennequin fut le premier nommé par le Roi François I, en vertu du Concordat: ſon

ſucceſſeur, Guillaume le Petit, fut Confeſſeur de ce Monarque; il mourut en 1536. Crépin de Brichanteau fut Confeſſeur de François II, & l'aſſiſta à la mort. Guillaume Roſe, Confeſſeur de la Reine, femme d'Henri III, étoit Evêque de Senlis en 1583; c'étoit un zélé Ligueur; il défendit la ville contre Henri IV en 1589. Son neveu, Antoine Roſe, fut nommé par les Chefs de la Ligue, & fut ſacré à Rome; Henri IV obtint qu'il fût transféré à Clermont, & il fut remplacé par François de la Rochefoucault, depuis Cardinal, Chef du Conſeil de Conſcience de Louis XIII, & Réformateur des Bénédictins & des Chanoines réguliers de la Congrégation de France.

La maiſon de campagne des Evêques de Senlis s'appelle *Mont-l'Evêque*, & eſt fort près de la ville.

L'Election de Senlis contient, indépendamment de ſon chef-lieu, trois petites villes, ſavoir, *Beaumont-ſur-Oiſe*, *Creil*, & *Pont-Sainte-Maixence*. La premiere n'a guere que ſeize cents habitans; elle eſt ſur une hauteur au pied de laquelle coule la riviere d'Oiſe, que l'on y paſſe ſur un beau pont; le château, qui eſt à préſent preſque ruiné, commandoit toute la ville;

elle n'a qu'une paroiſſe & une petite collégiale. C'étoit déjà un Comté l'an 1100, ſous le Roi Philippe I; il étoit poſſédé par une famille qui eſt éteinte. Il a été réuni au domaine & engagé à pluſieurs Seigneurs; il l'eſt actuellement à Monſieur le Prince de Conti, & regardé, auſſi bien que *Chambli*, autre petite ville qui n'en eſt pas loin, comme une dépendance de la belle Terre de l'*Iſle Adam*, qui appartenoit autrefois à l'illuſtre Maiſon de *Villiers*, d'où elle paſſa, au ſeizieme ſiecle, dans celle de *Montmorency*. La Maiſon de Condé ayant hérité des grands biens de la branche la plus riche de celle-ci, les Princes de Conti ont eu en partage la Seigneurie de l'Iſle-Adam, & y ont un très-beau château.

Creil eſt ſur l'Oiſe, à deux lieues de Senlis. Elle étoit connue dès le temps de Philippe Auguſte. Le Roi Charles V y fit bâtir un château fort pour ſon temps, qui fut pluſieurs fois pris & repris par les Anglois pendant le cours du quinzieme ſiecle; enfin Charles V le reprit en 1442, & il n'a plus éprouvé de ſiéges. Il y a un beau pont ſur l'Oiſe. Le terrein des environs a la réputation de produire un ſable propre à faire le plus beau verre, même les plus

Digitized by Google

belles glaces. C'eſt celui dont on ſe ſert ordinairement pour la fabrication de celles de Saint-Gobin. Il y a à Creil un petit Chapitre, dans l'égliſe duquel on conſerve encore une partie des reliques de Saint Evremond, frere de Saint Evroux. Un Evêque de Séez, fuyant la perſécution des anciens Normands, les porta juſque là au dixieme ſiecle. Ce Saint vivoit au ſeptieme.

Pont-Sainte-Maixence eſt ſur la même riviere, & à la même diſtance de Senlis, ſur le grand chemin de Flandres. On y compte quinze à dix-huit-cents habitans. Il n'y a qu'une ſeule paroiſſe, & dans le fauxbourg une petite abbaye de Religieuſes, que l'on appelle *le Moncel*. Les trois petites villes que je viens de nommer ne ſont pas les ſeuls endroits remarquables de l'Election de Senlis. Le château de *Chantilly*, qui appartient aujourd'hui à la Maiſon de Condé, a rendu conſidérable le bourg qui en eſt voiſin, & qui renferme à préſent mille ou douze cents habitans. Autrefois ce n'étoit qu'un très-petit village, avec une Seigneurie qui appartenoit à la Maiſon des Bouteillers de Senlis, auſſi bien qu'Ermenonville. J'ai dit que cette Maiſon s'éteignit au quatorzieme ſiecle.

Digitized by Google

Il paroît qu'à la fin de ce ſiecle, Pierre d'Orgemont, Chancelier de France ſous Charles VI, étoit Seigneur de Chantilly. Cent ans après, un de ſes deſcendans, mort ſans enfans mâles, le donna à Guillaume, Baron de Montmorency, ſon neveu, fils de ſa ſœur. Ainſi il reſta dans cette Maiſon, qui fit beaucoup d'embelliſſemens à ce château, juſqu'à la mort tragique du dernier Duc de Montmorency, décapité à Toulouſe. Ainſi, au ſeizieme ſiecle, Chantilly appartenoit au Grand Connétable, Anne de Montmorency, mort en 1567, & paſſa ſucceſſivement à ſes deux fils, dont le ſecond fut auſſi Connétable. Il y avoit déjà alors deux châteaux, dont le plus ancien étoit du temps des Bouteillers de Senlis; on ſait que la chapelle, entre autres, avoit été conſtruite en 1333. On y a trouvé en la démoliſſant, au commencement de ce ſiecle, non ſeulement des tombeaux, mais même des cadavres de ces anciens Seigneurs. Le fond du ſecond château eſt l'ouvrage des derniers Connétables de Montmorency; on y voit encore la ſtatue équeſtre de l'un d'eux; mais les embelliſſemens que les Princes de Bourbon-Condé y ont fait faire, ont, pour ainſi dire, fait

diſparoître tout ce qui étoit plus ancien qu'eux. Rien de ſi magnifique à préſent que les appartemens, les écuries même, les canaux, les jardins, & enfin la forêt de Chantilly. A une petite lieue de Chantilly, ſur les bords de l'Oiſe, eſt le bourg de *Saint-Leu*, auprès duquel on remarque un camp des Romains qui eſt encore très-bien tracé, ſuivant toutes les regles de la Tactique militaire de cette nation conquérante. C'eſt avec grande apparence de fondement qu'on l'appelle encore *Camp de Céſar*. Le lieu de Saint-Leu eſt d'ailleurs remarquable par ſes carrieres de pierres, qui ſont eſtimées des Architectes pour la bâtiſſe, & que l'on tranſporte pour cet effet à Paris par la riviere d'Oiſe.

Le château de *Verneuil* eſt entre Chantilly & Pont-Sainte-Maixence. Depuis la fin du dernier ſiecle il appartient à Monſieur le Prince de Condé. A la fin du ſeizieme, Henri IV l'avoit fait bâtir & embellir pour Henriette de Balzac d'Entragues, l'une de ſes maîtreſſes, à qui il en avoit fait prendre le titre, & que l'on appeloit la *Marquiſe de Verneuil*. Les enfans qu'elle avoit eus de ce Monarque porterent le même nom, & Verneuil fut même érigé pour eux en Duché.

Enfin, c'eſt dans l'Élection de Senlis, mais dans le dioceſe de Beauvais, qu'eſt l'abbaye de *Royaumont*, fondée par le Roi Saint Louis pour des Religieux de l'Ordre de Cîteaux. On prétend que ce pieux Monarque travailla de ſes propres mains à la conſtruction de l'égliſe & des bâtimens de cette abbaye. Il y faiſoit ſouvent des retraites, pour vaquer librement aux œuvres de piété. Il y ſervoit les Religieux malades dans l'infirmerie, mangeoit au réfectoire, & l'on montre encore ſa cellule dans le dortoir. On prétend qu'il donna une partie de ſa bibliotheque aux Bernardins de cette abbaye; mais je ne crois pas qu'à préſent ils poſſedent aucuns manuſcrits qui en aient fait partie. On voit dans l'égliſe les tombeaux de cinq des enfans de Saint Louis, morts jeunes, & de Philippe d'Artois ſon neveu. L'abbaye eſt toujours occupée par les Bernardins. Le revenu pour l'Abbé Commendataire eſt aſſez conſidérable.

Fin du quarante-unieme Volume.

TABLE

DES MATIERES

Contenues dans le quarante-unieme Volume.

CINQUIEME ſuite du Tableau géographique & hiſtorique de la France au ſeizieme ſiecle. Page 1

Picardie. Ibid.

Amiens, ſon Dioceſe, & ſa Généralité. 7

Election de Doullens. 42

Election de Montdidier. 55

Election de Péronne. 63

Comté de Ponthieu. 68

Le Boulonnois. 117

Comté d'Oye & Calaiſis. 146

Le Vermandois. 152

Le Noyonnois. 196

La Thiérache. 231
Le Laonnois. 246
Le Soiſſonnois. 288
Le Valois. 332
Election de Senlis. 375

FIN de la Table.

ERRATA

Pour le quarantieme Volume.

PAGE 43, ligne 5, deux gros Volumes, *liſez* quatre Volumes.
P. 71, l. 7, ravage, *liſez* ravagerent.
P. 137, l. 12, Richard I, *ajoutez* du nom.
P. *Ibid.* l. 13, &, *ajoutez* quatrieme du nom.
P. *Ibid.* l. 16, dans ce lieu-ci, *ajoutez* d'où elles ont été enſuite reportées à leur place.
P. 160, article de la pêche à Dieppe, *ajoutez* celle de la morue n'occupe pas moins les Navigateurs Dieppois.
P. *Ibid.* l. 13, vont deux fois l'an, *liſez* dure pendant deux ou trois mois, d'Août en Octobre, &c.
P. 221, l. premiere, 1923, *liſez* 1323.
P. 236, l. 21, antiquités, *liſez* monumens de la Monarchie.
P. 249, l. 18, nommé, *liſez* nommée.
P. 252, l. 9, Louis IX, *liſez* Louis XI.
P. 273, l. 8, Seneau, *liſez* Ceneau.
P. *Ibid.* l. 9, Cœnolis, *liſez* Cœnalis.
P. 300, l. 6, 1556, *liſez* 1456.
P. 316, l. 18, venu, *liſez* venue.

ERRATA

Pour le quarante-unieme Volume.

PAGE 30, ligne 25, & qui étoit, *liſez* de qui deſcendoit.
P. *Ibid.* l. 26, *effacez* deſcendante de.
P. 72, l. 28, *ôtez* fut.
P. *Ibid.* l. 29, *effacez* qui, *& deux fois* tant.

Digitized by Google

MÉLANGES

TIRÉS D'UNE GRANDE

BIBLIOTHEQUE.

Ss

DE
LA LECTURE
DES
LIVRES FRANCOIS.

Livres de Géographie & d'Hiſtoire, imprimés en François au ſeizieme ſiecle.

TOME DIXIEME.

A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, & de Madame Comteſſe D'ARTOIS, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni.

M. DCC. LXXXIV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

AVERTISSEMENT.

PLUSIEURS de nos Souſcripteurs & des Lecteurs des Mélanges tirés d'une grande Bibliotheque, *paroiſſant embarraſſés de ſavoir ce que contiennent les Volumes de ce Recueil qui ont déjà été publiés, & particuliérement ceux de* la Lecture des Livres François, *pour leſquels il a été ouvert une ſouſcription au mois de Juillet dernier, en voici une note exacte.*

MÉLANGES tirés d'une grande Bibliotheque.

PREMIER VOLUME. A. BIBLIOTHEQUE Hiſtorique à l'uſage des Dames, ſuivie d'un extrait de la conquête de Conſtantinople, par Geoffroi de Villehardouin, & de celui de la Vie de S. Louis, par le Sire de Joinville.

II. VOL. B. MANUEL des Châteaux, ou Lettres contenant des conſeils pour former une Bibliotheque Romaneſque, pour diriger une Comédie de ſociété, & pour diverſifier les plaiſirs d'un ſallon.

III. VOL. C. PRÉCIS d'une Hiſtoire générale de la vie privée des François, dans tous les temps & dans toutes les Provinces de la Monarchie.

IV. VOL. D. Tome premier de la Lecture des Livres François, conſidérée comme amuſement. Premiere Partie. LIVRES des treizieme, quatorzieme & quinzieme ſiecles.

V. VOL. E. Tome II de la Lecture des Livres François. Seconde Partie. Suite des Livres du quinzieme ſiecle.

VI VOL. F. Tome III de la Lecture des Livres François. Troiſieme Partie. Fin des Ouvrages du quinzieme ſiecle.

VII. VOL. G. Tome IV de la Lecture des Livres François. Quatrieme Partie. POÉSIES du ſeizieme ſiecle.

VIII. VOL. H. Tome V de la Lecture des Livres François. Cinquieme Partie. ROMANS du ſeizieme ſiecle. Sections I, II.

IX. VOL. I. Tome VI de la Lecture des Livres François. Sixieme Partie. LIVRES de Théologie & de Juriſprudence du ſeizieme ſiecle.

X. Vol. K. Tome VII de la Lecture des Livres François. Premiere ſuite de la cinquieme Partie. ROMANS du ſeizieme ſiecle. Sections III, IV.

XI. Vol. L. Tome VIII de la Lecture des Livres François. Septieme Partie. Grandes Affaires & Plaidoyers du ſeizieme ſiecle.

XII. Vol. M. Tome IX de la Lecture des Livres François. Seconde ſuite de la cinquieme Partie. ROMANS du ſeizieme ſiecle. Sections V, VI.

XIII. Vol. N. Tome X de la Lecture des Livres François. Huitieme Partie. LIVRES de Philoſophie, Sciences & Arts du ſeizieme ſiecle.

XIV. Vol. O. Tome XI de la Lecture des Livres François. Troiſieme ſuite de la cinquieme Partie. ROMANS du ſeizieme ſiecle. Sections VII, VIII.

XV. Vol. P. Tome XII de la Lecture des Livres François. Suite de la huitieme Partie. LIVRES de Philoſophie, Sciences & Arts du ſeizieme ſiecle.

XVI. Vol. Q. Tome XIII de la Lecture des Livres François. Quatrieme ſuite de la cinquieme Partie. ROMANS du ſeizieme ſiecle. Sections IX, X.

XVII. Vol. R. Tome XIV de la Lecture des Livres François. Neuvieme Partie. LIVRES de Politique du ſeizieme ſiecle.

XVIII. Vol. S. Tome XV de la Lecture des Livres François. Cinquieme ſuite de la cinquieme Partie. ROMANS du ſeizieme ſiecle. Sections XI, XII.

XIX. Vol. T. Tome XVI de la Lecture des Livres François. Dixieme Partie. LIVRES de Grammaire & de Rhétorique du ſeizieme ſiecle.

XX. Vol. V. Tome XVII de la Lecture des Livres François. Sixieme ſuite de la cinquieme Partie. ROMANS du ſeizieme ſiecle. Sections XIII, XIV.

XXI Vol. X. Tome XVIII de la Lecture des Livres François. Onzieme Partie. LIVRES de Phyſique générale & particuliere du 16e ſiecle.

XXII. Vol. Y. ROMANS du ſeizieme ſiecle. Sections XV, XVI.

XXIII. Vol. Z. SUITE des Livres de Phyſique & d'Hiſtoire Naturelle du ſeizieme ſiecle.

XXIV. Vol. &. Romans du ſeizieme ſiecle. Sections XVII, XVIII.

XXV. Vol. A a. Livres de Médecine, Chirurgie, Chimie & Alchimie du ſeizieme ſiecle.

XXVI. Vol. B b. Livres concernant les Sciences Mathématiques & les Arts qui en dépendent, imprimés au ſeizieme ſiecle.

XXVII. Vol. C c. Livres Militaires du ſeizieme ſiecle.

XXVIII. Vol. D d. Suite des Livres Militaires du ſeizieme ſiecle.

XXIX. Vol. E e. Fin des Livres Militaires du ſeizieme ſiecle.

XXX. Vol. F f. Supplément aux portraits des illuſtres Militaires du ſeizieme ſiecle, & des progrès qu'ont faits pendant ce ſiecle les Arts de l'Imprimerie, de la Muſique, de la Danſe, du Deſſin, de la Peinture, de la Sculpture & de la Gravure.

XXXI. Vol. G g. Des Livres écrits en François au ſeizieme ſiecle, qui traitent de l'Architecture, & des progrès de cet Art juſqu'au dix-ſeptieme.

XXXII. Vol. H h. Suite des Livres François écrits ſur les Arts mécaniques, des ſtatuts & réglemens de ces Arts, de leur état & de leurs progrès juſqu'a la fin du ſeizieme ſiecle.

XXXIII. Vol. I i. Livres de Géographie & d'Hiſtoire, imprimés en François au ſeizieme ſiecle. Tome I.

XXXIV. Vol. K k. Livres de Géographie & d'Hiſtoire, imprimés en François au ſeizieme ſiecle. Tome II.

XXXV. Vol. L l. Livres de Géographie & d'Hiſtoire, imprimés en François au ſeizieme ſiecle. Tome III.

XXXVI. Vol. M m. Livres de Géographie & d'Hiſtoire imprimés en François au ſeizieme ſiecle. Tome IV.

Vol. XXXVII. N n. Livres de Géographie & d'Hiſtoire, imprimés en François au ſeizieme ſiecle. Tome V.

Vol. XXXVIII. O o. Livres de Géographie & d'Hiſtoire, imprimés en François au ſeizieme ſiecle Tome. VI.

Vol. XXXIX. P p. Livres de Géographie & d'Hiſtoire, imprimés en François au ſeizieme ſiecle Tome VII.

Digitized by Google

VOL. XL. Q q. LIVRES d'Hiſtoire & de Géographie, imprimés en François au ſeizieme ſiecle. Tome VIII.

VOL. RR. Tome XLI. LIVRES d'Hiſtoire & de Géographie, imprimés en François au ſeizieme ſiecle. Tome IX.

VOL. S s Tome XLII. LIVRES d'Hiſtoire & de Géographie, imprimés en François au ſeizieme ſiecle. Tome X.

FIN de l'Avertiſſement.

DE

Digitized by

DE LA LECTURE DES LIVRES FRANÇOIS.

SIXIEME ſuite du Tableau Géographique & Hiſtorique de la France au ſeizieme ſiecle.

LE Beauvoiſis eſt compris tout entier dans les deux Elections de *Beauvais* & de *Clermont*, dont la premiere eſt de la Généralité de Paris, & la ſeconde de celle de Soiſſons. Il eſt entouré au nord par la Picardie & le Vermandois, dont quelques Auteurs croient qu'il dépendoit autrefois; il a à l'occident & au midi la Normandie, ou, pour mieux dire, le pays de Bray, & Le Beauvoiſis.

le Vexin, auſſi du côté du midi, l'Iſle de France, & dépend à préſent de ce Gouvernement & de cette Généralité ; enfin à l'orient il touche au Valois & au Soiſſonnois. Il n'eſt pas douteux que le Beauvoiſis, dont les habitans s'appeloient anciennement *Bellovaci*, faiſoit partie du pays des Belges, & en étoit une portion d'autant plus importante, qu'elle défendoit le reſte, & lui ſervoit de frontiere. On interprete l'ancien nom des *Bellovaci* d'après le mot Celtique *wac*, qui veut dire *défendre*, *protéger*, & celui *belger*, qui indique un Peuple aiſé à courroucer, & opiniâtre ; auſſi les Bellovaces étoient-ils les défenſeurs du reſte des Belges, & couvroient-ils leur pays. Il paroît que leur ville principale a toujours porté leur nom, du moins ne lui en connoît-on pas d'autres. C'eſt de là qu'on croit qu'eſt ſorti le fameux *Belloveſe*, dont j'ai parlé tant de fois, qui pénétra ſi avant dans l'Italie, & y fit de ſi grands établiſſemens. Cependant *Beauvais* ayant été ſoumis par Céſar, & regardé par lui comme une place importante, s'appela *Cæſaromagus*. J'ai parlé de pluſieurs autres villes dont le nom ſe termine de même, & dont la premiere partie indique par quel Général Romain

elles ont été fondées, ou à quel Empereur elles ont été dédiées; c'étoit la fortereſſe la plus conſidérable de ce canton, avec une autre appelée *Bratus pantium*, que les Auteurs cherchent de différens côtés; mais l'opinion la plus raiſonnable eſt que c'étoit *Breteuil*. Céſar s'attacha d'autant plus à conſerver ces deux places, qu'elles lui couterent davantage à conquérir. On peut voir les détails de la guerre qui ſe termina par leur ſoumiſſion, dans les Commentaires dont ce Conquérant même eſt l'Auteur.

Saint Lucien, qui eſt certainement l'Apôtre du Beauvoiſis, fut, ſi l'on en croit ſes Légendes, envoyé dans les Gaules par Saint Pierre. Il étoit fils d'un Sénateur Romain, nommé *Lucius*, que cet Apôtre avoit converti. Il ſe joignit à Saint Denis l'Aréopagite; mais il avoit en particulier ſous ſa direction deux Clercs, Saint Maxien & Saint Julien. Ayant laiſſé Saint Denis à Paris, ces trois Saints pouſſerent juſqu'à *Cæſaromagus*, & convertirent beaucoup de Beauvoiſins. Ceux de Senlis prétendent que ce fut Saint Rieul qui ordonna Saint Lucien Evêque de Beauvais. Quoi qu'il en ſoit, celui-ci fut martyriſé avec ſes deux Compagnons, à ce que l'on

prétend, par les ordres de l'Empereur Domitien. On dit qu'il s'opéra dans cette occaſion le même prodige pour lui que pour Saint Denis; Lucien porta ſa tête depuis le lieu où il fut martyriſé juſque ſur une montagne, à un quart de lieue de Beauvais, où il avoit choiſi ſa ſépulture; ce qu'il y eut de plus extraordinaire, c'eſt qu'il paſſa la riviere du Therin.

Pendant les trois premiers ſiecles de l'Egliſe, il y eut pluſieurs autres Martyrs à Beauvais & dans le Beauvoiſis; leurs reliques y ſont encore honorées, & l'on attribue preſque à tous le même miracle, celui d'avoir porté leurs têtes dans leurs mains. Il ſemble que ce ſoit la circonſtance favorite de la vie des Saints de ce canton-là. De ce nombre eſt un jeune homme, nommé *Saint Juſt*, qui étoit venu avec ſes parens d'Auxerre en Picardie; il eut la tête tranchée près de Breteuil, & y fut enterré. Le Chapitre de Notre-Dame de Paris prétend poſſéder ſes reliques; mais celui de Notre-Dame de Beauvais les lui diſpute. *Sainte Romaine* & ſa compagne *Leoberia* eurent le même ſort. L'Hiſtoire de *Sainte Maxence* eſt encore plus extraordinaire. Elle étoit fille de Malcolme Roi d'Ecoſſe: ayant été

inſtruite des vérités du Chriſtianiſme dans ſon pays, elle avoit promis à Dieu de conſerver ſa virginité. Un Roi des Scythes Septentrionaux ayant entendu parler de la beauté de cette Princeſſe, traverſe les terres & les mers glaciales, pour la demander en mariage. Il l'obtient. Mais la Princeſſe en étant informée, s'enfuit, & paſſe en France, accompagnée d'un ſaint vieillard, nommé *Barbantius*. Elle entre en Picardie, & ne s'arrête que par delà la riviere d'Oiſe, après avoir traverſé un pont qui porte encore ſon nom (Pont-Sainte-Maxence): elle ſe croit enfin en ſûreté, & s'établit dans le Beauvoiſis. Mais l'amoureux Scythe la pourſuit, découvre enfin ſa retraite, & ſe préſente à elle. Après avoir fait inutilement les plus tendres proteſtations, & avoir voulu, mais ſans ſuccès, employer le crédit de Barbantius auprès d'elle; ſe voyant toujours rebuté, il entre en fureur, & du même coup de cimeterre abat les deux têtes du vieillard & de la Princeſſe. Mais bientôt, effrayé de les voir porter leurs têtes juſqu'au lieu où eſt conſtruite la chapelle où l'on conſerve encore leurs reliques, il s'enfuit la rage dans l'ame & le remords dans le cœur. Depuis ce temps juſqu'à nos jours,

il s'eſt opéré pluſieurs miracles au tombeau de Sainte Maxence, & l'Empereur Charlemagne même y a fait pluſieurs pélerinages. Deux autres Saintes, Ecoſſoiſes, *Sainte Maure* & *Sainte Brigite*, ont été martyriſées dans un bourg du Beauvoiſis, nommé *Balagny*. Sainte Batilde, Reine de France, fit tranſporter leurs corps dans l'égliſe de l'abbaye de Chelles.

Il y avoit toujours à Beauvais des Evêques, ſucceſſeurs de Saint Lucien. Mais ſi les vieux Hiſtoriens nous ont conſervé leurs noms, dont quelques-uns ſont fort extraordinaires, ils ont négligé de nous apprendre les circonſtances de leurs vies. Les Vandales, les Huns, & les Francs mêmes ravagerent le Beauvoiſis; mais Clovis s'étant fait baptiſer à Reims, fit au contraire beaucoup de bien aux évêchés de la Belgique, qui, ſous ſon regne, commença à s'appeler *France*. L'Evêque qui ſiégeoit alors s'appeloit *Conſtantin*; il occupa pendant quarante-quatre ans le ſiege de Beauvais. Il vivoit encore ſous Childebert fils de Clovis, auquel on attribue la fondation de l'égliſe de Saint Lucien, conſtruite ſur le tombeau de ce Martyr, que les Chrétiens avoient toujours révéré tant en ſecret, durant les perſécu-

tions, qu'en public, lorſque l'Empereur Conſtantin leur eut permis le libre exercice de leur Religion. Mais les Barbares l'avoient détruit; Clovis en ordonna la reconſtruction, & Childebert ſon fils l'exécuta; il donna à l'Evêque & à l'égliſe de Beauvais la terre & le château de *Bulles*, où l'on voit encore un prieuré qui dépend d'eux. Chilperic augmenta beaucoup les poſſeſſions de l'égliſe de Beauvais: on montre encore dans l'abbaye de Saint Lucien une charte de ce Roi, écrite en latin, & datée de l'an 606, la vingt-deuxieme année de ſon regne, ſuivant laquelle Saint Lucien apparut au pieux Evroux, qui depuis a été canoniſé, & lui ordonna de chercher le corps de Saint Maxien ſon Compagnon, l'aſſurant qu'il le trouveroit, & voulant qu'il fût mis dans une châſſe à côté de la ſienne, & placé dans une abbaye qui ſeroit fondée à cet effet. Le corps ſaint fut trouvé, & Chilperic ne doutant point de la vérité de cette révélation, ſe chargea de fonder l'abbaye; S. Evroux en fut le premier Abbé. Ce monaſtere ſubſiſte encore à Beauvais.

Depuis le ſeptieme ſiecle juſqu'au ſeizieme, il a eu vingt-huit Abbés réguliers, & depuis ce temps juſqu'à nos

jours, des Abbés commendataires, dont le revenu eſt conſidérable. La vie de Saint Evroux contient bien d'autres révélations que celle que je viens de citer, & la plupart ont donné lieu à la fondation de diverſes abbayes, dans leſquelles S. Evroux paſſoit ſucceſſivement; il mourut enfin dans celle de Saint Fuſcien, près d'Amiens, & y fut enterré; mais par la ſuite il fut rapporté à Beauvais, & ſes reliques ſont conſervées dans la cathédrale.

Sous le Roi Clotaire, fils de Chilperic, naquit *Saint Germer*, fils de Rigobert, Seigneur de Vardes, fort riche; auſſi le jeune Germer fit-il fortune à la Cour du Roi Dagobert. Il épouſa la Dame de la *Roche-Guyon*, nommée *Domana*, & en eut deux filles, & enſuite un fils qu'il fit élever par Saint Ouen Archevêque de Rouen. Il s'appela *Amalbert*. Saint Germer fonda d'abord, par le conſeil de Saint Ouen, à une demi-lieue de Vardes & autant de Gournay, une abbaye que l'on appelle aujourd'hui *Saint-Pierre-aux-Bois*. Dagobert étant mort, il ſe retira de la Cour, & fit paſſer ſes charges à ſon fils. S'étant fait Moine, il reçut l'Ordre de Prêtriſe de ſon ami S. Ouen, & gouverna pluſieurs abbayes en Normandie. Il fut obligé de les abandonner, parce que

ſes Moines, mécontens de ſa ſévérité, vouloient l'aſſaſſiner. Son fils étant mort, & ne ſe voyant point d'héritier, il établit dans une autre de ſes Terres, nommée *Flai*, à cinq lieues de Beauvais, une nouvelle abbaye qui porte ſon nom; elle eſt devenue fort riche, & eſt à préſent en commende. Les lieux clauſtraux, auſſi bien que ceux de l'abbaye de Saint Lucien, ſont occupés par des Religieux Bénédictins de la Congrégation de Saint Maur.

Ce fut ſous le regne de Clotaire II que vécut *Sainte Angadreme*, que Beauvais regarde aujourd'hui comme ſa principale Patrone; elle eut pour pere Robert, Chancelier ou Référendaire du Roi Clotaire. Sa beauté, & le crédit de Robert, la firent rechercher en mariage par *Ausbert*, Seigneur de Chauſſi en Vexin. Comme elle avoit voué à Dieu ſa virginité, elle refuſa obſtinément cette alliance, & devint même miraculeuſement lépreuſe, pour ôter toute eſpérance à de nouveaux prétendans. Auſbert, pénétré de ce refus, ſe fit Moine dans l'abbaye de Fontenelle, dont enſuite il devint Abbé, fut depuis nommé à l'archevêché de Rouen, & fut canoniſé; Angadreme ſe fit Religieuſe dans le monaſtere d'*Orouer*, que ſes parens fonde-

rent près de Beauvais; elle en devint Abbeſſe, & ſes reliques y furent conſervées juſqu'au temps des irruptions des Normands, qu'elles furent tranſportées à Beauvais. On les révere dans la cathédrale, l'abbaye d'Orouer ayant été ruinée.

Le plus ancien Hiſtorien de Beauvais, Louvet, qui vivoit à la fin du ſeizieme ſiecle, prétend qu'il y avoit dans cette ville, dès le temps de Charlemagne, un Corps Municipal, dont les Magiſtrats s'appeloient *Pairs*, & que le Comte, qui y étoit mis par le Roi, & amovible, n'étoit que leur Chef. Il eſt vrai que les Echevins de Beauvais s'appellent encore aujourd'hui *Pairs*; mais les Comtes devinrent bien plus puiſſans que ne pouvoient être des Gouverneurs; ils ſe rendirent héréditaires à Beauvais comme ailleurs. Au commencement du onzieme ſiecle, la plus grande partie du pouvoir & des domaines de ces Comtes paſſa aux Evêques. Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que lorſque, en 1144, Louis le Jeune établit une Commune à Beauvais, il rappela que, dès le temps de Charlemagne, il y avoit dans cette ville des Pairs Bourgeois.

Au milieu du neuvieme ſiecle, on commença à entendre parler des Normands

& de leurs ravages en France. Haſting, un des Généraux de ces Barbares, pénétra juſqu'aux portes de Paris, puiſqu'il brûla l'abbaye de Saint Denis, & en venant & s'en retournant, il ravagea le Beauvoiſis, & détruiſit les abbayes d'Orouer & de Saint Germer. Environ vingt-cinq ou trente ans après, en 880, les Normands firent de nouveaux ravages; mais ils ne prirent point la ville; au contraire, on y ſauva beaucoup de reliques. Sous l'empire de Louis le Débonnaire, Beauvais avoit pour Evêque *Hildeman*, qui encourut d'abord la diſgrace de cet Empereur, ayant été ſoupçonné de prendre contre lui le parti de Clotaire ſon fils; mais il ſe juſtifia, & mourut pendant que les Normands aſſiégeoient ſa ville épiſcopale pour la ſeconde fois; il eſt enterré dans l'abbaye de S. Lucien, & ſon corps y a opéré de grands miracles. Environ l'an 1000, la ville ne craignant plus d'être ſurpriſe ni pillée par les Barbares, étant entourée de bonnes murailles, on commença à bâtir la cathédrale, qui eſt dédiée à Saint Pierre. C'eſt à cette époque que remonte la premiere conſtruction du chœur de Beauvais, qui paſſe encore aujourd'hui pour le plus ſuperbe bâtiment gothique de toutes les égliſes ca-

thédrales de la France Septentrionale; mais la nef ne répond point à la beauté ni à la grandeur du chœur; elle n'eſt pas même achevée, au lieu que celle d'Amiens a toute ſa perfection, & que le chœur de cette cathédrale lui eſt très-inférieur; auſſi dit-on communément *chœur de Beauvais & nef d'Amiens*. *Hervé* étoit Evêque de Beauvais. En 1002, lorſqu'une maladie peſtilentielle emportoit beaucoup d'habitans, un Religieux de l'abbaye de Saint Lucien eut révélation qu'elle ceſſeroit, ſi on vouloit chercher les anciens vêtemens épiſcopaux de l'Apôtre du Beauvoiſis. On chercha, & l'on trouva en effet les ſandales épiſcopales & la tunique de Saint Lucien; on les porta en proceſſion avec ſa châſſe, & le fléau ceſſa. Les vêtemens de ce Saint ſont depuis reſtés joints à ſes reliques. Cependant dès qu'on put célébrer le Service divin dans la nouvelle cathédrale, l'abbaye de Saint Lucien ceſſa d'être regardée comme telle; mais les Chanoines ont continué à y faire l'Office à certains jours.

L'an 1013 fut une époque bien intéreſſante pour l'égliſe de Beauvais; car ce fut alors que la poſſeſſion du Comté commença à être unie à l'évêché. *Roger*,

fils de Thibaut, Comte de Chartres, de Blois, de Beauvais & de Sancerre, ayant remplacé ſur ce ſiége l'Evêque Hervé, ne laiſſa pas que de partager dans la ſucceſſion paternelle, & eut pour ſon lot le Comté de Sancerre; mais il l'échangea avec ſon frere Eudes, qui avoit eu celui de Beauvais, & il ne fut pas plus tôt en poſſeſſion de ce dernier, qu'il en fit don à ſon égliſe. Eudes fut tué dans une bataille; mais il eut une poſtérité dont ſont ſortis les Comtes de Champagne, qui ne réclamerent jamais le Comté de Beauvais. Lancelin de Beauvais, & pluſieurs autres que l'on voit porter le nom de cette ville, n'étoient point deſcendans de ces Comtes, mais ſeulement des Châtelains de Beauvais, qui leur étoient ſubordonnés. La famille de ces Châtelains a ſubſiſté aſſez long-temps, & les Maiſons de Créqui-Canaples, d'Ailly, de Pecquigny & de Mailly, ſe vantent, avec raiſon, d'avoir eu des alliances avec elle. L'on conſerve encore la Charte du Roi Robert, fils de Hugues Capet, qui approuve la donation de Roger à ſon égliſe.

L'an 1035, ſous l'Evêque *Druon* ou *Drogon*, fut fondée l'abbaye de *Saint Simphorien-lès-Beauvais*; elle ſubſiſte en-

core, & a eu des Abbés Commendataires jusqu'au milieu du seizieme siecle. Le même Evêque, peu avant sa mort, commença la fondation de l'abbaye de filles de *Saint Paul*, à une lieue de Beauvais; elle est devenue riche & considérable. A la fin du seizieme siecle, elle avoit déjà eu successivement trente Abbesses.

En 1049, sous l'Evêque Guilbert, l'abbaye de *Breteuil* en Beauvoisis fut fondée, ou, si l'on veut, rétablie; car on prétend qu'elle existoit avant les incursions des Normands. Quoi qu'il en soit, ce rétablissement fut dû aux libéralités de Hilduin Comte de Breteuil, qui y plaça les reliques d'un Saint Constantien, Moine du sixieme siecle; elles y sont encore honorées. Le Comte Hilduin étant vieux, s'y fit Moine, & y est enterré; auprès de lui est son petit-fils, qui mourut Abbé de Breteuil, & un de ses descendans, aussi Moine. L'église qu'on voit encore dans cette abbaye, fut bâtie environ cent ans après cette seconde fondation, aussi bien que le réfectoire des Moines, qui est un très-beau vaisseau.

En 1057, l'Evêque *Guy* fonda l'abbaye de *Saint Quentin-lès-Beauvais* au même lieu où les reliques de Saint Quentin

avoient été tranſportées & cachées lors de l'irruption des Normands. Le premier Abbé s'appeloit *Yves*, perſonnage généralement admiré & eſtimé pour ſes vertus & ſa ſcience; il eſt mort Evêque de Chartres. Ses Ouvrages, qui nous reſtent, ſont également recherchés des Théologiens & des Hiſtoriens, parce qu'indépendamment d'une excellente doctrine, ils contiennent les anecdotes hiſtoriques les plus curieuſes & les plus ſûres. Yves de Chartres mourut en 1064, & fut enterré dans ſon dioceſe à Saint-Jean en Vallée. Son abbaye eſt à préſent en commende. Les Religieux qui l'habitent ſont Chanoines réguliers de la Congrégation de France, c'eſt-à-dire, Génovéfains.

Pendant le reſte du onzieme ſiecle & le douzieme, les Evêques de Beauvais fonderent ſucceſſivement les différens Chapitres de la ville, qui ſont au nombre de ſix, indépendamment de celui de la cathédrale.

Ce fut dans la ville de Beauvais qu'arriva, environ l'an 1084, une querelle épouvantable entre Henri, fils de Guillaume le Conquérant, qui fut Roi d'Angleterre après ſon pere, & Louis, fils de Philippe I Roi de France, que l'on appela par la ſuite *Louis le Gros*. Ces jeunes

Princes, qui ſe faiſoient une viſite d'amitié & de politeſſe, prirent diſpute en jouant aux échecs ; ils ſe firent voler les échiquiers à la tête, & ſe bleſſerent. Ils voulurent ſe battre; mais Henri ſentant qu'il n'avoit pas beau jeu contre le fils du Roi dans une ville de France, ſe retira; il s'enſuivit une guerre, & ces deux Monarques, pendant leurs longs regnes, ſe ſont toujours conſtamment haïs.

En 1134 fut fondée l'abbaye de *Froidmont*, dans le dioceſe de Beauvais, à trois lieues de la ville épiſcopale. Ce fut un Seigneur de Bulles & de Dammartin, nommé *Ancelin*, & ſa mere *Alix*, qui en furent les Fondateurs. Ils y mirent des Moines d'Orcamp, & bientôt après le ſoin en fut confié à ceux de Cîteaux & de Clairvaux; elle eſt encore aujourd'hui habitée par des Bernardins. Elle devint bientôt ſi conſidérable, qu'au treizieme ſiecle on y voyoit cinquante Religieux Prêtres, cent Freres Convers, & l'abbaye nourriſſoit tant de beſtiaux, que dans l'année 1230 on y vendit juſqu'à dix-ſept mille toiſons de brebis. Elle ſubſiſte, & eſt en commende. A peu de diſtance de cette abbaye, eſt un ancien camp des Romains, auprès d'une hauteur que l'on appelle encore

encore le *Mont Céſar*. On ne peut pas douter de la vérité de la tradition qui ſubſiſte à cet égard, & ce terrein eſt très-bon à viſiter par ceux qui veulent avoir une idée de la caſtramétation Romaine.

L'abbaye de *Beaupré*, ſur la riviere du Terin, eſt dans le même canton, & fut fondée à peu près dans le même temps. On voit, tant dans l'égliſe que dans le cloître de ce monaſtere, qui eſt auſſi de l'Ordre de Cîteaux, le tombeau du premier Fondateur, Manaſſès de Milly, & celui de pluſieurs autres anciens Seigneurs des Maiſons de Monchi & de Crevecœur.

En 1137, Jean, Seigneur de Roncherolles, & Arnould de Brioſtel, fonderent l'abbaye de Lannoy, ou, pour mieux dire, d'Aunoy. Ils y ſont enterrés; & depuis, les Sires ou Princes de Poix en Picardie, ayant été bienfaiteurs de cette abbaye, on y voit auſſi des tombeaux de leur Maiſon. Elle a eu des Abbés réguliers juſqu'au ſeizieme ſiecle qu'elle eſt tombée en commende.

La derniere des abbayes du Beauvoiſis eſt celle de *Panthemont*; elle ne fut fondée qu'en 1218, pour des Religieuſes Bernardines. Ayant été ruinée lors des guerres des Anglois en 1483, elle fut

réduite en un prieuré d'hommes. Dans la ſuite, on a voulu y rétablir des Religieuſes : mais au lieu de les placer dans leur ancienne habitation, ou en attendant que l'on rebâtit les lieux clauſtraux, on les tranſporta, en 1647, dans la ville de Beauvais, & elles y occuperent une maiſon particuliere, juſqu'à ce qu'il y a environ cent ans, on les fixa au fauxbourg Saint Germain à Paris, dans la rue, ou, pour mieux dire, dans la plaine de Grenelle ; car les maiſons ne s'étendoient point encore alors juſque là. De nos jours, l'égliſe & la plus grande partie du couvent ont été rebâties par les ſoins d'une Abbeſſe reſpectable à tous égards, & que cette maiſon doit regarder comme ſa ſeconde Fondatrice.

En 1148, la gloire & la conſidération de l'évêché de Beauvais augmenterent beaucoup, ce dioceſe ayant eu à ſa tête un fils de France, *Henri*, fils du Roi Louis le Gros, & frere de Louis VII. Il s'étoit voué de bonne heure à l'état eccléſiaſtique, étant cadet, & ſe trouvant neveu d'un Pape par ſa mere. En 1145, il ſe fit Moine à Clairvaux, ſous la direction de Saint Bernard, & ce ne fut qu'avec la permiſſion de ſon Abbé & celle du Roi,

qu'il fut élu Evêque de Beauvais : cependant il ne fut pas plus tôt ſur ce ſiége épiſcopal, qu'il eut de grandes querelles avec les habitans & même avec Louis le Jeune ſon frere, qui, en 1144, avoit donné une Charte qui accordoit de grands priviléges à la Commune ou Corps Municipal. L'Evêque ſe prétendoit Comte, depuis que Roger avoit cédé le Comté à ſon égliſe, & ne vouloit point ſouffrir que les Pairs & Echevins de Beauvais jouiſſent des libertés qui leur étoient accordées par le Roi ; d'ailleurs il y avoit dans Beauvais un Châtelain qui diſputoit auſſi bien des droits au Comte Evêque ; ces Châtelains étoient devenus puiſſans, depuis que le frere d'Ancelin, l'un d'entre eux, avoit été Evêque de Beauvais. Le Prince Evêque Henri ſoutenant ſes prétentions, les Beauvoiſins ſe révolterent contre lui. Mais l'illuſtre Abbé Suger employa toute ſa prudence pour empêcher que cette révolte n'eût des ſuites. Ces troubles avoient éclaté principalement pendant que Louis le Jeune étoit à la Croiſade. Il paroît qu'en 1160 ils étoient calmés. Peut-être fut-ce pour ôter toute occaſion de les renouveler, qu'Henri de France fut transféré de l'évêché de

Beauvais à l'archevêché de Reims. L'autorité & la conſidération des Evêques gagnerent beaucoup ſous ce Prince ; cependant jamais les Prélats & les citoyens n'ont été, depuis cette époque, ſans avoir des prétentions reſpectives très-contraires. Elles ſubſiſtent même encore ; mais les choſes ſe paſſent à préſent avec toute la décence & la douceur convenables. Il paroît que c'eſt ſous les Prélats du Sang Royal qu'étoient en plus grande vigueur à Beauvais les uſages ſuperſtitieux & aſſez indécens, reſtes du Paganiſme, qui depuis ont été preſque tous abolis ſucceſſivement. *Louvet* fait mention de quelques-uns ; j'en rapporterai une partie. Les déſordres du Carnaval, ſuivant cet Auteur, tirent leur origine du Paganiſme. Les Païens célébroient des fêtes durant les Calendes & les Ides de Janvier & celles de Février, & c'eſt préciſément le même temps que nous appelons le *Carnaval.* Une des facéties qui ſe pratiquoient le plus ordinairement dans ce temps-là, c'étoit de ſe déguiſer en bêtes, en ſe couvrant des peaux des animaux ſacrifiés. Ce ridicule uſage a ſubſiſté plus longtemps à Beauvais qu'ailleurs. Une des maſcarades les plus communes étoit en va-

che enragée ou en cheval échappé. Les Prêtres mêmes ſe maſquoient quelquefois ainſi ; mais cela leur fut ſévérement défendu par des Conciles.

La *Jonglerie* étoit ſi honorée à Beauvais, que les Evêques dont je viens de parler l'érigerent en fief : ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que ce fief ſubſiſte encore, & porte le titre ou la dénomination ſous laquelle il a été inſtitué. La relation de l'entrée d'un Evêque de Beauvais, faite dans le ſiecle préſent, porte que ces différens Feudataires ſe préſentent devant lui dans cette grande occaſion. Celui *de l'Epée* en portant une nue à la main ; celui de la *Lance*, une au poing ; ceux de *la Chaiſe* & du *Carreau* lui préſentent les meubles que leurs titres indiquent ; celui de *la Verge* marche devant lui la baguette levée ; le Seigneur des *Paremens* fait préparer la ſalle du feſtin. Enfin, le Bouteiller, deux Echanſons, le Pannetier, l'Ecuyer tranchant font leurs ſervices au feſtin épiſcopal. Au milieu de tous ces Feudataires paroît le Seigneur *de la Jonglerie*, qui, dans le ſiecle décent & réſervé où nous ſommes, en eſt quitte pour une ſimple aſſiſtance ; mais au quinzieme ſiecle il étoit encore obligé de chanter

lui-même ou faire chanter aux quatre grandes fêtes de l'année, devant l'Evêque & dans les cloîtres du Chapitre, des chanſons qu'il compoſoit ou faiſoit compoſer avec accompagnement d'inſtrumens.

Le jour de la Circonciſion, on a été long-temps à Beauvais dans l'uſage de réciter dans la cathédrale, des Litanies particulieres en latin, qui contenoient des vœux pour le Pape, le Roi, la Reine, l'Evêque Comte, les Pairs & les Magiſtrats de la ville. C'étoit une façon de leur ſouhaiter publiquement la bonne année. Il n'y avoit pas grand mal à cela; mais le ſoir même de ce jour ſe faiſoit l'extravagante & impertinente cérémonie de l'introduction d'un âne juſque dans le chœur de l'égliſe. Il y avoit une eſpece d'Hymne ou Proſe en mauvais latin, faite exprès pour cette occaſion. Louvet la rapporte tout entiere, & il obſerve très bien que, du temps du Paganiſme, le premier jour de Janvier étoit dédié à Bacchus, & que le ſoir du même jour on introduiſoit dans les temples la repréſentation de Silene monté ſur ſon âne. Cette fête bouffonne étoit ſans doute ſi agréable aux Beauvoiſins, que, pour ne les pas obliger d'y renon-

cer tout-à-fait, on ſe contenta d'en changer l'objet. Au bout de quelque temps, au lieu d'un véritable âne, on prenoit un valet qui contrefaiſoit le cri de cet animal ; & ce n'eſt qu'au quinzieme ſiecle que l'on a tout-à-fait renoncé à cet uſage inſenſé : on a conſervé bien plus long-temps celui de faire prendre les hauts ſiéges aux enfans de chœur le jour des Innocens, & de faire mettre l'un d'entre eux à la place de l'Evêque. Si par haſard un canonicat venoit à vaquer ce jour-là, il appartenoit de droit à un de ces enfans. Aux fêtes ſolennelles, on repréſentoit dans l'égliſe le myſtere du jour par perſonnages, &c. &c.

En 1175, Beauvais eut encore pour Evêque un Prince du Sang Royal ; il s'appeloit *Philippe de Dreux*, & étoit quatrieme fils de Robert de France, Comte de Dreux, fils de Louis le Gros, & d'Agnès de Braine. Ce Prélat étoit par conſéquent couſin-germain de Philippe Auguſte, & neveu de l'Archevêque de Reims Henri, qui avoit été d'abord Evêque de Beauvais ; mais il ne lui ſuccéda pas immédiatement. Sous ſon épiſcopat, en 1180, la ville de Beauvais eſſuya un terrible incendie ; pluſieurs égli-

ſes furent conſumées, & le même accident arriva dans pluſieurs villes voiſines, ſans qu'on pût y remédier, vu l'extrême ſéchereſſe de l'année. L'Evêque étoit alors à la Terre-Sainte; c'étoit le ſecond voyage qu'il y faiſoit : le premier avoit été avant ſon épiſcopat; il étoit revenu pour ſe faire ſacrer, & avoit aſſiſté lui-même au ſacre de Philippe Auguſte, comme l'un des douze Pairs de France; on peut même dire que ce fut lui qui aſſura ce titre aux Evêques ſes ſucceſſeurs. On prétend qu'il parut dans cette auguſte cérémonie avec une cotte d'armes ſous ſes habits eccléſiaſtiques & épiſcopaux, voulant prouver qu'il y repréſentoit autant comme Prince & Comte, que comme Evêque. Au reſte, il étoit déjà très-accoutumé à figurer dans l'une & l'autre qualité. Il avoit combattu vigoureuſement contre les Saraſins en Orient, & retourna une troiſieme fois dans ce pays-là, où il ſe ſignala à l'aſſaut de la ville d'Acre, en 1190. Cependant il rempliſſoit les fonctions épiſcopales avec dignité dans toutes les grandes occaſions; il maria pluſieurs Rois, Reines, Princes & Princeſſes, & baptiſa leurs enfans; on lui fit même l'honneur de lui attribuer un miracle. En 1193, il procura à ſon évê-

ché une acquiſition conſidérable; ce fut celle de la ville & du château de *Gerberoy*. Ceux qui le poſſédoient prenoient le titre de *Vidames*, *Vicè Domini*; l'on prétend qu'ils relevoient de l'évêché de Beauvais, & étoient même chargés de le défendre. Mais Philippe de Dreux n'avoit pas beſoin de laiſſer ce ſoin à d'autres qu'à lui-même. En 1197, Jean Sans-Terre faiſant la guerre au Roi Philippe Auguſte, vint aſſiéger le château de Milly, dans lequel le Prélat s'étoit enfermé avec un de ſes Archidiacres, auſſi brave que lui, & une garniſon françoiſe. Ils ſe défendirent comme des lions; mais enfin ils furent pris & conduits à Jean, qui les envoya priſonniers à Rouen. On n'eut pas plus tôt appris leur détention, que l'on engagea le Pape Céleſtin III à demander leur délivrance. Le Saint Pere écrivit au Roi d'Angleterre; la réponſe de celui-ci eſt fameuſe dans l'Hiſtoire. Le Roi envoya au Pape la cuiraſſe & le bouclier de l'Evêque, avec un paſſage de l'Ecriture, dont le ſens eſt; *Reconnoiſſez-vous là les vêtemens de votre fils*? voulant lui faire entendre qu'un Evêque pris dans une place aſſiégée, & armé de pied en cap, devoit bien être traité comme un priſonnier de guerre. Céleſtin

en convint, & n'en parla plus. Un an après, l'Evêque voulut s'échapper; mais il fut repris & reſſerré plus étroitement dans le château de Chinon en Touraine. Il ne fut relâché qu'en 1200. Dix ans après il ſe croiſa contre les Albigeois, & concilia mieux alors qu'en toute autre occaſion, ſon goût pour la guerre, avec ſon averſion pour les Hérétiques. C'eſt lui qui a fait bâtir le château de *Breſle*, qui a ſervi pendant long-temps aux Evêques de Beauvais de maiſon de campagne & de fortereſſe; il ſe ſignala à la bataille de Bouvines, & l'on remarque qu'il y aſſomma un grand nombre de Flamands & d'Allemands, & y tua un frere du Roi d'Angleterre avec une maſſue énorme, dont il ſe ſervoit avec beaucoup de force & d'adreſſe, diſant que comme l'Egliſe abhorroit le ſang, il ne vouloit ſe ſervir du fer, ni de la lance, ni de l'épée. Cependant, à la fin, cette humeur guerriere fit tort au Prince Evêque de Beauvais; ayant été élu Archevêque de Reims, le Clergé ne voulut pas abſolument le recevoir, & il mourut Evêque de Beauvais, en 1217. De ſon temps vivoit *Helinand*, Moine de Froidmont en Beauvoiſis, eſtimé comme Théologien, Hiſtorien, Poëte Latin, & le plus

ancien Poëte François dont les vers ſoient venus juſqu'à nous. Nous avons de lui une Chronique depuis le commencement du Monde juſqu'à l'an 1212, très-imparfaite pour les temps anciens, mais très-curieuſe pour ceux qui étoient alors modernes. Tout Religieux qu'étoit Helinand, il faiſoit le métier de *Jongleur* & de *Trouvere*, & venoit chanter lui-même ſes Poëmes en françois, en préſence des Rois Louis le Jeune & Philippe Auguſte, pendant leurs dîners. Le ſavant Antoine Loyſel de Beauvais nous a tranſmis une partie de ces Poéſies en Langue Romance : on y trouve, entre autres, un Poëme ſur la Mort, dans lequel le Poëte ſe vante d'être aimé de l'Evêque de Beauvais.

Philippe de Dreux eut pour ſucceſſeur *Milon de Nanteuil*, de la Maiſon de Châtillon-ſur-Marne. L'épiſcopat de celui-ci eſt remarquable par les ſuites funeſtes que penſerent avoir ſes querelles avec la Bourgeoiſie de Beauvais. Le Roi ayant pris le parti des Bourgeois contre lui, il mit tout ſon dioceſe en interdit. Le Pape s'en mêla ; le Prélat alla ſe juſtifier à Rome, & mourut dans ce voyage. *Godefroy*, fils de *Raoul de Clermont*, Connétable de France, & de l'héritiere de

Neſle, eut les mêmes querelles avec la Bourgeoiſie que ſon prédéceſſeur, les ſoutint avec la même force, mit de même ſon diocèſe en interdit, alla auſſi ſe juſtifier à Rome, & y mourut en 1240. Enfin la paix fut faite ſous *Robert de Creſſonſart*. Ce fut ce Prélat qui fit brûler un grand nombre d'Hérétiques en préſence du Roi de Navarre, Comte de Champagne, de l'Archevêque de Reims & de pluſieurs autres. La créance de ces Hérétiques étoit probablement la même que celle de ceux que l'on appeloit *Albigeois* en Languedoc & dans les autres provinces méridionales; mais dans la France Septentrionale, on les nommoit en latin *Bulgari*, & en françois, d'un nom dérivé de celui-là, & qui eſt devenu une groſſe injure. Cet Evêque Robert ſuivit le Roi Saint Louis dans ſon expédition d'Egypte, revint avec lui en France, & mourut en 1253. En 1267, le ſiége de Beauvais fut encore rempli par un Prélat du nom de *Nanteuil*, mais d'une Maiſon différente de celle dont étoit Milon. Il fut remplacé, en 1286, par ſon neveu; celui-ci s'appeloit *Thibaut*, & le premier *Renaud*. C'étoient de grands Seigneurs, deſcendans des Comtes du Vexin, qui remplirent, dans

les plus importantes occaſions, les éminentes fonctions de Pairs de France. Ce fut ſous leurs épiſcopats que fleurit *Vincent de Beauvais*, Dominicain, que l'on prétend avoir été Confeſſeur de Saint Louis. C'étoit un homme d'une érudition ſi vaſte, que l'on peut dire qu'il a compoſé au treizieme ſiecle une véritable *Encyclopédie.* Elle eſt diviſée en pluſieurs gros Volumes, dont chacun eſt intitulé *Miroir*, & contient tout ce que l'on ſavoit dans ce temps-là, de Théologie, de Philoſophie, d'Arts libéraux & d'Hiſtoire. Cet immenſe Recueil, après être reſté long-temps en manuſcrit dans les bibliotheques, a été enfin imprimé tout entier en latin; nous n'avons de traduit en françois que le Miroir Hiſtorial, mais c'eſt le plus curieux. J'en ai déjà parlé dans un de mes premiers Volumes de la Lecture des Livres François; car il étoit en manuſcrit dans les bibliotheques du quinzieme ſiecle. J'aurai peut-être occaſion d'y revenir encore. L'Auteur mourut en 1264.

Après ces deux Evêques de la Maiſon de Nanteuil, Beauvais en eut un autre de la Maiſon de *Clermont-Neſle*; il s'appeloit *Simon*. Son pere avoit été Régent

du royaume en différentes occaſions, ſous trois Rois, Philippe Auguſte, Louis VIII, & Saint Louis. Ses deux freres furent tués à la bataille de Courtray, en 1302, l'un étant Connétable & l'autre Maréchal de France ; lui-même avoit été d'abord pendant deux ou trois ans Evêque de Noyon. Il eut encore de grandes querelles avec les Bourgeois de ſa ville. On aſſure que ce fut ſa faute ; il voulut les tyranniſer & exiger d'eux des droits qu'ils ne devoient pas. Il en fit mettre pluſieurs en priſon. Les Beauvoiſins ſe révolterent, pillerent le palais épiſcopal, y mirent le feu, & chaſſerent l'Evêque de la ville. Depuis ce temps, on l'appela *Simon le Dévêtu*, c'eſt-à-dire, le *Dépouillé*. Suivant l'uſage de ſes prédéceſſeurs, il mit ſon dioceſe en interdit ; le Roi prit parti pour les habitans, fit ſaiſir le temporel de l'Evêque par le Bailli de Senlis. Les gens du Prélat ayant manqué de reſpect au Bailli du Roi, & même l'ayant maltraité, Simon fut obligé d'aller en demander excuſe en perſonne au Roi Philippe le Bel, qui étoit alors à Lyon. Il paya l'amende, & le Roi étant ſatisfait, on s'entremit pour arranger le fond de l'affaire. On donna aux deux parties des arbitres qui prononcerent ; il in-

tervint des Arrêts du Parlement ; les habitans payerent une ſomme, pour indemniſer l'Evêque de la ruine de ſon palais épiſcopal. Simon le fit rebâtir, & en fit une eſpece de fortereſſe. On en voit encore le portail flanqué de deux groſſes tours, & on y remarque le portrait de l'Evêque Simon, avec les écuſſons de ſes armes ; ſur l'une des tours ſont celles de Clermont, & ſur l'autre celles de Neſle. Il mourut en 1312, fut remplacé par *Jean de Marigny*, frere du célebre *Enguerrand*, qui fut ſi long-temps tout-puiſſant à la Cour de Philippe le Bel, dont il gouverna les Finances, & qui eut une fin ſi tragique. Ce fut lorſque ſon frere jouiſſoit du plus grand crédit, que Jean monta ſur le ſiége de Beauvais ; mais bientôt il devint plus néceſſaire à ſa famille qu'il ne pouvoit lui avoir d'obligations. Enguerrand ayant été pendu en 1314, l'Evêque de Beauvais, ſans ſe déconcerter, remontra & prouva même l'innocence de ce malheureux Miniſtre ; de ſorte que le Roi Louis le Hutin, qui avoit fait cet acte de ſévérité, par ſon teſtament de l'an 1316, en témoigna du regret, & ordonna qu'on remît aux enfans d'Enguerrand les ſommes provenantes de la

confiſcation de ſes biens. Charles de Valois avoit été le perſécuteur d'Enguerrand ; mais, heureuſement pour la famille de Marigny, ſon fils Philipppe ne penſa pas de même. Dès qu'il fut ſur le trône, il rétablit ſon honneur & ſa mémoire, & devoit bien aſſurément cette preuve de reconnoiſſance à l'Evêque de Beauvais ; car perſonne ne contribua plus que ce Prélat à lever les difficultés que l'on oppoſoit à Philippe pour lui déférer la Couronne. Il ne pouvoit l'obtenir qu'en faiſant valoir ce fameux article de la Loi Salique, qui exclut les filles du trône de France. Jean de Marigny le ſoutint, tant dans l'aſſemblée des Etats & au Parlement, en qualité de Pair du royaume, que comme Evêque & Prédicateur. Il fit un ſermon devant l'aſſemblée des Pairs & Hauts-Barons, & prit pour texte ce paſſage de Salomon :

Lilia non laborant neque nent.
Les lis ne couſent ni ne filent.

Il en conclut qu'il étoit expreſſément dit dans l'Ecriture Sainte, que le royaume de France ne devoit point tomber en quenouille. Les uns ſe contenterent de cette raiſon ; d'autres apparemment en eurent de meilleures ; mais enfin Philippe régna. Ce ne fut pas ſans avoir à ſoutenir une guerre

guerre ſanglante contre le Roi d'Angleterre Edouard III. Ce dernier Monarque vint avec ſon armée juſqu'à Beauvais; il l'aſſiégea. Jean défendit ſi bien ſa ville épiſcopale, qu'il força les Anglois à en lever le ſiége; mais il ne put les empêcher de détruire les fauxbourgs & de brûler les abbayes de Saint Lucien & de Saint Quentin. Il s'occupa des moyens de les réparer; enfin, en 1347, il paſſa à l'archevêché de Rouen. Il fut remplacé par *Bertrand*, Evêque de Bayeux, frere de *Robert Bertrand de Briquebec*, Maréchal de France; ſa mere étoit de la Maiſon de *Neſle*. Il ne fit rien de bien remarquable en qualité d'Evêque de Beauvais; mais comme Evêque de Bayeux, il avoit défendu la ville de Caen contre les Anglois. Etant mort en 1356, il eut pour ſucceſſeur un Prince du Sang, *Philippe d'Alençon*, neveu du Roi Philippe de Valois. De ſon temps, le Beauvoiſis ſouffrit beaucoup de la révolte des Payſans contre la Nobleſſe, que l'on appela la *Jacquerie*, parce que ces malheureux avoient pour Chef un nommé *Jacques Bonhomme*; ils pillerent Senlis; mais ils furent défaits dans le Beauvoiſis par le Roi de Navarre, Charles le Mauvais, & le Dauphin Char-

les, depuis Char les V. Ce fut pendant la priſon du Roi Jean que ſe paſſerent ces cruelles ſcenes & bien d'autres. *Philippe d'Alençon* paſſa à l'archevêché de Rouen, & mourut à Rome, en 1360, Cardinal & Doyen du Sacré Collége. Son ſucceſſeur, *Jean de Dormans*, n'étoit aſſurément pas d'une Maiſon auſſi illuſtre. Il n'étoit que fils d'un Procureur du village de Dormans en Champagne ; mais ſon mérite lui fit faire la plus haute fortune. Il fut d'abord Maître des Requêtes, Evêque de Liſieux, puis de Beauvais, Chancelier de France en 1361, Exécuteur teſtamentaire du Roi Jean en 1364; il fonda le collége de Beauvais à Paris en 1367, fut fait Cardinal en 1368, ſe démit, en 1371, de la place de Chancelier, & ſon frere Guillaume, Avocat du Roi au Parlement, en fut pourvu : les deux freres moururent en 1373 ; le Cardinal eſt enterré aux Chartreux de Paris. Il n'y eut qu'un ſeul Evêque, qui ne fit rien de remarquable, entre celui-ci & *Milès ou Milon de Dormans* ſon neveu, fils du ſecond Chancelier Guillaume. Milon étoit Evêque d'Angers quand il monta ſur le ſiége de Beauvais en 1376. En 1380, il fut fait Chancelier, ainſi que l'avoient été ſon pere & ſon oncle.

Digitized by

Comme il réuniſſoit à la fois des talens & des qualités très-différentes, il commanda, en 1382, l'avant-garde de l'armée Françoiſe contre les Flamands, & les défit à la bataille de Roſebeque. Il ſe ſignala dans pluſieurs autres expéditions militaires. Cependant, en 1383, les factions du regne de Charles VI lui firent ôter les Sceaux; il ne mourut qu'en 1387, & eſt enterré dans la chapelle du collége de Beauvais à Paris, avec ſon frere Guillaume de Dormans, Archevêque de Sens. On peut remarquer que ſon pere avoit acheté la Seigneurie du village de Dormans, dont il étoit originaire. Après lui, vint *Guillaume de Vienne*, frere de l'Amiral de ce nom. Il paſſa promptement à l'archevêché de Rouen. Sa priſe de poſſeſſion & l'entrée qu'il fit à Beauvais, furent déclarées nulles, parcequ'il étoit arrivé par une porte, au lieu d'entrer par une autre; d'ailleurs toutes les cérémonies y avoient été obſervées. Son ſucceſſeur, *Thomas d'Eſtouteville*, mourut en 1394.

Louis d'Orléans étoit bâtard de Philippe Duc d'Orléans (fils du Roi Philippe de Valois), qui n'eut point de poſtérité légitime. Il ſiégea pendant trois ou quatre ans, & fut remplacé par *Pierre de Sa-*

voiſy, fils de Philippe, qui prenoit le titre de ſouverain Maître d'hôtel de la Reine Iſabeau de Baviere, dont il étoit, dit-on, fort aimé. Sa famille, à préſent éteinte, fut honorée des dignités de Bouteiller, de Premier Echanſon, & de Grand Ecuyer de France. Il mourut en 1413. En 1420, *Pierre Cauchon* occupa ce ſiége; c'étoit un violent partiſan des Anglois & des Bourguignons, & ſa mémoire doit être abhorrée, ne fût-ce que parce qu'il préſida au jugement inique qui fut porté contre la fameuſe Pucelle d'Orléans, brûlée à Rouen en 1431. Obligé de renoncer à l'évêché de Beauvais, lorſque le Roi Charles VII s'en remit en poſſeſſion, Cauchon obtint l'évêché de Liſieux, & ne mourut qu'en 1441. On prétend qu'il fut égorgé par ſon Barbier en lui faiſant la barbe; ce qu'il y a de ſûr, c'eſt qu'il fut excommunié après ſa mort par le Pape, qui, ayant fait revoir & examiner ſcrupuleuſement le procès de la Pucelle, décida qu'elle avoit été condamnée injuſtement. Charles VII le fit remplacer dans l'évêché de Beauvais par *Jean Juvenel des Urſins*, d'une famille ſignalée par ſon attachement pour ce Monarque. Ce Prélat fut d'abord Maître des Requêtes de Charles VII, en-

core Dauphin, enſuite Avocat du Roi ou Général au Parlement de Poitiers. Ce fut en 1432 qu'il obtint l'évêché de Beauvais; il le conſerva juſqu'en 1444, qu'il paſſa à celui de Laon, &, en 1449, à l'archevêché de Reims; enfin il mourut en 1473, âgé de quatre-vingt-cinq ans. On a imprimé de lui une Hiſtoire du Roi Charles VI, qui contient des Mémoires du temps, très-eſtimables par la noble ſimplicité & l'air de vérité qui y regnent. Il eſt remarquable que Jean ſuccéda, dans l'archevêché de Reims, à ſon frere cadet Jacques Juvénel des Urſins, qui s'en démit en ſa faveur, & ne mourut que ſept ans après.

A la fin du quinzieme ſiecle, Beauvais eut pour Evêque *Louis de Villiers de l'Iſle-Adam*, frere du fameux Grand Maître de l'Ordre de Saint Jean de Jéruſalem de ce nom. Il parvint à cette dignité par le crédit de ſon oncle Philippe de Crevecœur, Maréchal de France & Gouverneur de Picardie, connu ſous le nom de Maréchal *des Cordes*, & en grande conſidération ſous les regnes de Louis XI & de Charles VIII. Son élection ſouffrit de grandes difficultés; il vécut juſqu'en 1521. Peu d'années après ſa mort, le ſiége de Beau-

vais fut encore rempli par ſon neveu *Charles de Villiers*, qui mourut en 1534. Ce fut lui qui, étant devenu, par la mort de ſes freres, oncles & couſins, héritier de la belle Terre de l'Iſle-Adam & de ſes dépendances, la laiſſa au Connétable Anne de Montmorency, ſon couſin maternel. François I étoit déjà alors en pleine poſſeſſion de nommer aux évêchés en vertu du Concordat, & ce Monarque en fit un malheureux uſage, en nommant à la place de Charles de Villiers de l'Iſle-Adam, le jeune *Odet de Coligny-Châtillon*, neveu du Connétable, Cardinal dès l'âge de ſeize ans; il fut Evêque de Beauvais n'en ayant que dix huit, en 1535. Il fit ſon entrée l'année ſuivante, & fut admis en même temps au Parlement en qualité de Pair de France. Les Hiſtoriens Catholiques comparent ſon épiſcopat à Beauvais, à la captivité de Babylone. Effectivement le Clergé, les Religieux, & tout ce qu'il y avoit de zélés Catholiques dans ſon dioceſe eurent infiniment à ſouffrir juſqu'en 1570 que ce Cardinal Calviniſte mourut, deux ans avant la fin tragique de ſon frere l'Amiral. J'ai déjà eu occaſion de dire qu'il avoit mis le comble au ſcandale, en ſe mariant à une Demoiſelle qui, par un effet de

la politique traîtreſſe de la Reine Catherine de Médicis, jouit pendant quelque temps à la Cour des honneurs dus aux femmes des Pairs de France. Ce n'étoit pourtant pas que le Cardinal de Châtillon fût bien méchant; mais ayant été de trop bonne heure élevé aux dignités de l'Egliſe, ſans avoir étudié ni réfléchi ſur les devoirs de ſon état, il n'avoit conſidéré les bénéfices eccléſiaſtiques, dont il jouiſſoit, que comme des bienfaits du Roi, dus à ſa naiſſance, aux ſervices de ſes parens, & deſtinés à le faire vivre avec éclat. En conſéquence, il en uſoit comme les grands Seigneurs de ſon temps faiſoient de leurs poſſeſſions de toute eſpece. Il regardoit les Beauvoiſins comme ſes vaſſaux, & non comme ſes ouailles, & les faiſoit gouverner par des grands Vicaires, au ſpirituel & au temporel, qui ſe conduiſoient comme les Intendans d'un grand Seigneur qui ne regardoit pas à ſes affaires. *Odet* n'a eu jamais d'autre Ordre ſacré que celui de Diacre, & ne réſidoit point à Beauvais. On lui donna pour ſucceſſeur dans preſque tous ſes bénéfices, un autre Cardinal, & d'une naiſſance encore plus illuſtre, puiſque ce fut *Charles de Bourbon*, frere d'Antoine Roi de Navarre. Il s'empreſſa

auſſi-tôt à augmenter ſon égliſe cathédrale, en faiſant conſtruire la nef & les croiſées, qui n'ont jamais été d'une magnificence égale à celle du chœur. Mais, en 1573, un accident épouvantable dérangea ces beaux & vaſtes projets. La veille du jour de l'Aſcenſion, on s'apperçut que le clocher, de la plus haute élévation & placé ſur le chœur de l'égliſe, menaçoit ruine. On envoya le matin même de la fête, des Maçons en faire la viſite. Ils trouverent le danger ſi imminent, qu'ils crierent au peuple, dont la plus grande partie étoit déjà ſortie pour aſſiſter à la proceſſion, de ſe ſauver. Sur cet avis, donné à propos, l'égliſe fut bientôt vidée. Les Maçons ſe ſauverent auſſi; le clocher tomba avec grand fracas, non ſans cauſer à l'égliſe des dommages qui ne furent réparés qu'au bout de trois ou quatre ans. Pendant ce temps, on fut obligé de célébrer le Service divin dans des égliſes d'emprunt. Enfin, au bout de deux ans, le Cardinal de Bourbon trouvant que l'évêché de Beauvais ne lui étoit plus qu'à charge, & en poſſédant d'autres plus conſidérables, entre autres l'archevêché de Rouen, permuta cet évêché contre une abbaye ſituée dans la ville du Mans, & Beauvais eut pour Evêque *Ni-*

colas Fumée, d'une famille deſcendante d'un Garde des Sceaux de France ſous le regne de Louis XI. Ce Prélat fut attaché à Henri IV, & ennemi de la Ligue; les Ligueurs le firent priſonnier, & le maltraiterent très-fort; il mourut à Chartres en 1592. Son prédéceſſeur étoit mort en 1590, ayant eu le vain & triſte honneur d'être reconnu par la Ligue Roi de France, ſous le nom de *Charles X.* En 1594, *René Potier de Blancmenil* fut Evêque de Beauvais, par la nomination d'Henri IV; il ne mourut qu'en 1616; ainſi il fut le dernier Evêque de Beauvais du ſeizieme ſiecle, & le premier de ſon nom, qui a fourni depuis pluſieurs autres Prélats à cette l'égliſe. Le dernier (M. le Cardinal de Gêvres) eſt mort en 1772.

En parcourant l'Hiſtoire des Evêques de Beauvais, j'ai déjà beaucoup avancé la deſcription de cette ville, & même celle des principaux lieux du Beauvoiſis, ſur-tout dans ce qui concerne les égliſes, abbayes & monaſteres; il ne me reſte que quelques traits à y ajouter. Beauvais a, dit-on, environ huit mille cinq cents habitans; elle ne conſerve plus d'autres fortifications qu'une ſimple enceinte de murailles, en-

core en a-t-on ſacrifié quelque choſe à l'embelliſſement & aux promenades. On y entre par cinq portes; quelques rues ſont belles & larges; il y a au milieu une vaſte place, que l'on appelle le *grand marché*. Ce n'eſt que depuis le milieu du ſiecle dernier qu'il s'eſt établi à Beauvais une manufacture de tapiſſeries de haute-liſſe, qui a eu grande réputation tant que le goût de ces ſortes de meubles a ſubſiſté; mais il ſe paſſe bien depuis quelque temps. Une manufacture plus ancienne à Beauvais, & dont le ſuccès dépend moins d'un goût paſſager, c'eſt celle des ſerges de toute eſpece, ratines, molletons & flanelles. On fait auſſi beaucoup de toiles aux environs de Beauvais, le lin y étant excellent, auſſi bien que la racine de garance, ſi utile pour la teinture. On nourrit d'ailleurs dans le Beauvoiſis grand nombre de beſtiaux, ſur-tout des moutons. Les marchés y ſont toujours bien fournis de blé. Il y a à Beauvais un Préſidial; mais il n'eſt pas un des plus anciens du royaume, n'ayant été établi qu'en 1580. La Juſtice eſt ſeigneuriale, & reſſortit nuement au Parlement, l'Evêque étant Comte & Pair. Elle eſt très-étenduc. J'ai dit que les An-

glois furent obligés de lever le ſiége de cette ville en 1443. Charles le Téméraire, Duc de Bourgogne, ne fut pas plus heureux lorſqu'il l'aſſiégea, en 1472, avec une armée de quatre-vingt mille hommes. Ce fut alors que les femmes & les filles de Beauvais ſe diſtinguerent ſi fort, que le Roi Louis XI, par ſes Lettres patentes de 1473, ordonna qu'elles précéderoient les hommes à la proceſſion qui ſe fait tous les ans le jour de Sainte Angadreme, Patrone de la ville. Le même Roi anoblit, ou du moins exempta de toutes charges & impoſitions une fille de Beauvais qui s'étoit le plus diſtinguée dans cette occaſion. Quelques Hiſtoriens diſent qu'elle s'appeloit *Jeanne Hachette*; mais les Lettres patentes mêmes prouvent que ſon nom étoit *Jeanne Lainé*, dite *Fourquet*; qu'elle épouſa *Colin Pilon*; & les exemptions ſe ſont étendues juſque ſur leur poſtérité.

L'évêché de Beauvais contient près de ſix cents paroiſſes, & eſt d'un gros revenu. J'ai déjà dit que le chœur de la cathédrale étoit un des plus beaux du royaume. On diſtingue la partie ancienne de l'égliſe, d'avec celle un peu plus moderne. La premiere s'appelle communément la *baſſe*

œuvre. On y montre pluſieurs monumens d'antiquités chrétiennes, & les fondemens d'un ancien temple Païen; le haut s'appelle la *haute œuvre*. Le tréſor eſt encore rempli de précieuſes reliques, quoiqu'une partie ait été pillée: on y faiſoit voir autrefois la verge avec laquelle Moïſe opéra tant de merveilles en Egypte & dans le déſert. La ſacriſtie contient les plus beaux ornemens du royaume. Au ſeizieme ſiecle, on y voyoit encore une bibliotheque de Livres très-rares & très-anciens, entre autres le ſerment que prêta à ſon ſacre le Roi Philippe I, pere de Louis le Gros; un exemplaire de la Loi Salique, écrit en notes ou caracteres abrégés, & que l'on croit que Jean de Marigny produiſit en faveur de Philippe de Valois; & un exemplaire des Capitulaires de Charlemagne, écrit de ſon temps. Outre la cathédrale, il y a dans la ville ſix collégiales & quatorze paroiſſes.

J'ai dit que l'Evêque de Beauvais, de la Maiſon de *Clermont-Neſle*, fit de ſon palais épiſcopal une eſpece de fortereſſe, en bâtiſſant à l'entrée deux groſſes tours. Le reſte de l'enceinte de ce palais eſt entouré de hautes & fortes murailles; & outre la grande entrée, il y en a une ſeconde par

les jardins, qui ferme avec un pont-levis. En dedans, il y a deux chapelles domeſtiques, l'une pour l'Evêque même, l'autre pour ſes gens, & deux grandes ſalles qui ſervent pour les Synodes, Ordinations, Theſes & autres cérémonies, & même pour l'Officialité; du moins les choſes étoient ainſi à la fin du ſeizieme ſiecle.

L'égliſe de l'abbaye de S. Lucien, dont j'ai rapporté la fondation & l'Hiſtoire abrégée, eſt entiérement rétablie depuis le ſeizieme ſiecle, & les bâtimens du monaſtere ſont tout-à-fait modernes & très-beaux. Les corps de Saint Lucien & de ſes deux Compagnons Saint Maxien, que l'on appelle vulgairement à Beauvais *Saint Meſſin* & *Saint Julien*, ſont placés au deſſous du grand autel, dans une ſeule châſſe en forme d'égliſe. On aſſure qu'au deſſous de cet autel même eſt un caveau dans lequel ces corps ont été enterrés. On montre dans cette égliſe une ſtatue de Saint Benoît, plus grande que nature; elle n'eſt que de pierre, mais la ſculpture en eſt admirable. C'eſt dans cette même égliſe qu'eſt le tombeau du Cardinal *Cholet*, qui eſt auſſi très-magnifique, quoiqu'il ne ſoit qu'en pierre. On voit deſſus la ſtatue du Cardinal, vêtu de rouge. Elle n'eſt à préſent que de bois

peint ; on prétend qu'elle a été autrefois d'argent. Le Cardinal Cholet ne fut jamais Evêque de Beauvais, mais ſeulement Chanoine de la cathédrale ; il ne fut point Abbé de Saint Lucien ; c'étoit ſon frere qui poſſédoit cette abbaye en regle. Il étoit né à Nointel, près de Clermont en Beauvoiſis. De Chanoine de Beauvais, il devint Archidiacre de Rouen ; il s'y lia intimément avec *Simon de Brion*, qui poſſédoit une pareille dignité. Ce dernier devint Pape ſous le nom de *Martin IV*. En 1281, il fit ſon ami Cardinal, l'envoya Légat en France, en Eſpagne, où il exerça ces fonctions avec beaucoup d'habileté juſqu'en 1292, qu'il mourut, n'ayant jamais poſſédé ni évêché, ni abbaye. Par ſon teſtament, il ordonna qu'une ſomme de ſix mille livres, qu'il laiſſoit en argent comptant, fût employée à la fondation d'un collége dans l'Univerſité de Paris. Ses Exécuteurs teſtamentaires s'empreſſerent de ſuivre ſes volontés. Cette ſomme, qui paroîtroit aujourd'hui bien modique, ſuffit alors pour l'acquiſition de pluſieurs maiſons & l'entretien de quelques Ecoliers. L'établiſſement ayant été approuvé par le Roi & le Pape, & ſoutenu par le Corps de l'Univerſité, on fit pour ſon adminiſtration des réglemens fort ſages ; &

les dotations & le nombre des Ecoliers ayant conſidérablement augmenté, ce collége étoit, à la fin du ſeizieme ſiecle, un des plus fréquentés de l'Univerſité. Le Cardinal Cholet mourut à Paris ; après la fondation du collége, on lui a dreſſé un tombeau dans la chapelle, avec une épitaphe très-honorable.

L'égliſe de l'abbaye de Saint Quentin, occupée par les Génovéfains, a été rebâtie comme celle de Saint Lucien, & eſt aſſez belle. Celle de Saint Simphorien eſt à préſent occupée par les Prêtres Miſſionnaires, dits communément *Lazariſtes*, & le monaſtere ſert de ſéminaire ſous la direction de ces Prêtres.

Le plus ancien couvent de Moines de Beauvais eſt celui des Jacobins. On ne ſait pas préciſément dans quelle année ils s'y ſont établis ; mais leur couvent doit être un des plus anciens du royaume, puiſque Saint Dominique n'eſt mort qu'en 1221, qu'il n'a été canoniſé qu'en 1234, & qu'il eſt certain qu'en 1246 l'égliſe des Jacobins de Beauvais étoit finie, fut conſacrée par un Légat du Pape, & que les Religieux habitoient le couvent déjà depuis quelque temps. Dès l'an 1315, le Roi Philippe le Bel leur donna les reliques de quatre des

onze mille Vierges, que l'on y révere encore. On montre dans le cloître le tombeau de *Vincent de Beauvais*, dont j'ai parlé il n'y a qu'un moment. On n'a pas osé le mettre dans une châsse, parce qu'il n'a été ni béatifié, ni canonisé : mais si la vaste étendue de connoissances étoit un titre suffisant pour cela, il devroit l'être assurément.

Les Cordeliers pourroient bien être encore plus anciens à Beauvais que les Jacobins, car on sait qu'ils y furent admis dès l'an 1225. Ces deux Ordres religieux se réunirent pour soutenir la grande querelle sur les Moines mendians, contre *Guillaume de Saint Amour*, qui étoit aussi du Beauvoisis, & Chanoine de Beauvais. Ce Théologien prêcha ouvertement contre l'établissement des Ordres mendians. Il voulut, entre autres, empêcher qu'ils ne fussent admis dans l'Université ; les Moines, qui avoient des protecteurs puissans, le persécuterent, le firent enfin condamner, & son Livre fut brûlé à Rome. On déclara cependant que ce n'étoit pas qu'il contînt des héréſies, mais parce qu'il excitoit des clameurs & des séditions contre les Moines. Les Capucins ne s'établirent à Beauvais que tout à la fin du seizieme siecle,

ſiecle, & ils ne pouvoient pas dater de plus haut, puiſque leur établiſſement eſt dû à la prédication & aux quêtes d'un de leurs Religieux, dont le zele excitoit d'autant plus l'admiration des auditeurs, que ſa perſonne & ſes aventures avoient déjà fait beaucoup de bruit dans le monde: c'étoit le Pere Ange de Joyeuſe, ci-devant Maréchal de France, qui, retourné dans ſon cloître, reprit ſes fonctions Capucinales avec encore plus de zele & de ſuccès qu'auparavant.

Parmi les grands hommes que Beauvais ſe vante d'avoir produits, ſont quatre Grands Maîtres de Rhodes & de Malte, *Jean* & *Philippe Villiers de l'Iſle-Adam*, *Claude de la Sangle*, & *Adolphe de Vignacourt*, dont la Maiſon en a fourni encore depuis d'autres à l'Ordre.

Jean de Bethancourt, Gentilhomme du Beauvoiſis, fut le premier qui tenta la découverte des Indes Occidentales en 1405; mais il n'alla pas plus loin que les Iſles Canaries, qu'il découvrit cette année-là, & dans leſquelles il s'établit ſi bien, qu'on prétend qu'il prenoit le titre de Roi: ſes enfans perdirent cette poſſeſſion, que les Eſpagnols leur enleverent; ſa poſtérité finit en eux. Le village de Bethancourt

eſt auprès de Clermont en Beauvoiſis. C'étoit du même canton qu'étoit natif *Philippe de Beaumanoir*, qui fut Bailli de Clermont en Beauvoiſis pour Robert de France, fils de Saint Louis. Il eſt le premier Rédacteur des Coutumes de Beauvais, & ce ſont les premieres qui aient été bien rédigées. La rédaction de Beaumanoir eſt datée de l'an douze cent quatre-vingt-trois. Il paroît que ce Seigneur s'acquit une grande réputation comme Juriſconſulte, & qu'il fut enſuite Bailli de Senlis & même du Vermandois.

Arnaud de Corbie étoit auſſi de Beauvais, mais n'étoit pas ſi noble que le précédent; il fut d'abord Conſeiller Clerc au Parlement; le Roi Charles VI l'en fit Premier Préſident; il fut auſſi ſon Ambaſſadeur auprès du Pape à Avignon. Enfin, en 1387, il fut fait Chancelier de France, exerça long-temps cette charge, & ne la quitta qu'à cauſe de ſon grand âge de quatre-vingt-huit ans; ſa poſtérité a ſubſiſté quelque temps à Beauvais.

Jacques Grevin, Médecin & Poëte François, étoit de Clermont en Beauvoiſis; j'ai parlé de ſes différens Ouvrages dans quelques-uns de mes précédens Volumes. Il faut le mettre au nombre des

hommes illuſtres de ce pays. Enfin, *Antoine Loyſel*, qui n'eſt mort qu'au commencement du dix-ſeptieme ſiecle, mais qui a vécu & écrit pendant le ſeizieme : on peut ſe ſouvenir que j'en ai parlé comme d'un des plus grands Juriſconſultes de France : il fut l'Hiſtorien de ſa patrie; j'ai profité de ſes remarques dans l'article précédent, & il me ſervira en quelque façon de guide dans ce que je vais dire des Terres, des châteaux & des familles illuſtres du Beauvoiſis : les détails dans leſquels il entre ſur les uns, me conduiront aux autres.

La plus grande Terre du Beauvoiſis eſt, ſans contredit, le Comté de Beauvais, dépendant de l'Evêque; il y a plus de trois cents fiefs qui en relevent; le *Vidamé de Gerberoy*, qui eſt joint au même évêché depuis le commencement du treizieme ſiecle, eſt auſſi très-conſidérable, puiſque cent cinquante fiefs en dépendent. Cette place eſt naturellement forte : on en trouva la ſituation ſi avantageuſe, que, dès le neuvieme ſiecle, elle fut fortifiée pour arrêter les courſes des Normands; mais on ne ſait point qui en étoit alors Seigneur. On croit que le nom de Gerberoy vient de ce qu'on y renfer-

moit les gerbes de blé provenantes des moiſſons des terres royales. En 948, il s'y fit un traité entre le Roi de France, Louis d'Outremer, & Richard Duc de Normandie. On juge que ce ne fut que du temps d'Hugues Capet que les Seigneurs de Gerberoy prirent le titre de Vidame, & rendirent leur Seigneurie héréditaire. Le premier dont on connoiſſe le nom, s'appeloit *Fulco* ou *Francon*, & vivoit ſous le Roi Robert. Les uns prétendent qu'il tenoit ſon fief de l'Evêque de Beauvais, d'autres du Roi : quoi qu'il en ſoit, en 1193, la race des deſcendans de Francon étant éteinte, Philippe de Dreux, Evêque de Beauvais, ſe rendit maître du Vidamé, ſoit par réunion, ſoit par acquiſition. Les Evêques ſes ſucceſſeurs eurent cependant, pendant près d'un ſiecle, des procès avec les héritiers par femmes des anciens Vidames ; mais à la fin tout s'eſt arrangé. Le Chapitre de l'égliſe collégiale de Gerberoy exiſtoit déjà alors. On croit qu'il avoit été fondé par Francon ; l'Evêque confirma ce Chapitre dans ſes priviléges ; cependant il eut quelques difficultés pour leur étendue, parce que les Chanoines ſe prétendoient exempts de la juriſdiction ſpirituelle épiſcopale, &

en avoir une temporelle fort étendue, qui a enfin été reconnue, mais reſtreinte. C'eſt en vertu de cette prétention que le Chapitre n'a pas toujours voulu ſe ſoumettre à l'interdit lancé ſur tout le dioceſe par les Evêques de Beauvais. A cela près, les Evêques & le Chapitre ont toujours été très-attachés l'un à l'autre, & les Prélats ont procuré de belles reliques à cette collégiale. Les plus remarquables de ſon tréſor conſiſtent dans un morceau du bras & une côte de l'Apôtre Saint Pierre, donnés par le Prince Evêque Philippe de Dreux, & dans un morceau conſidérable de la tunique de Saint François, apporté peu après ſa mort à Gerberoy.

On rapporte la fondation du château de Gerberoy à l'année 885, où fut auſſi bâti celui de Pontoiſe. Juſqu'à ſon entiere deſtruction il a ſoutenu bien des ſiéges; le premier contre Guillaume le Conquérant; le ſecond contre Henri II, Roi d'Angleterre, mari d'Aliénor : ce fut vers 1160 que ce Monarque aſſiégea cette place; le troiſieme ſous le regne de Philippe Auguſte & l'épiſcopat de Philippe de Dreux, alors priſonnier de guerre des Anglois. Lors des guerres de Philippe de Valois avec le Roi d'Angleterre, Edouard III aſſiégea

encore Gerberoy, qui reſta fidelle à ſon légitime Monarque ; les Chanoines en furent chaſſés ; mais ils y rentrerent. En 1429, les Anglois s'étant rendus de nouveau maîtres de la France, reprirent Gerberoy ; mais Charles VII, aidé du Comte de Dunois & de Jeanne d'Arc, après les avoir forcés à lever le ſiége d'Orléans, les avoir battus à Patay, les pourſuivit juſqu'à Gerberoy ; ils furent défaits une premiere fois auprès de cette ville en 1434. Le Roi fit alors réparer les fortifications de la ville & du château, & y mit pour Commandans les deux fameux Guerriers, Poton de Saintrailles & la Hire. Les Anglois s'étant préſentés de nouveau devant cette place, ces deux braves François les défirent pour la ſeconde fois en 1435, & tuerent le Comte d'Arundel leur Général, dans un lieu près de la ville, appelé depuis le *Champ d'Arundel.* Cependant, en 1437, les Anglois y rentrerent ; mais en 1449, le Seigneur de Moui, Gouverneur du Beauvoiſis, & les principaux Gentilshommes du pays, entre leſquels on comptoit Pierre de Boufflers, en remirent la France en poſſeſſion : enfin, en 1472, le Duc de Bourgogne n'ayant pu prendre Beauvais, brûla

du moins la ville de Gerberoy, & lui cauſa les plus grands dommages. Elle n'en étoit pas encore bien remiſe, lorſque, cent ans après, les troubles de la Ligue lui firent éprouver de nouveaux malheurs. En 1589, année de la mort d'Henri III, un nommé *Feuquerolles* ſurprit Gerberoy & y commit les plus grands déſordres, ſous prétexte de l'attachement de l'Evêque, Nicolas Fumée, au Roi Henri IV. Le Maréchal de Biron le reprit ſur le Duc de Maïenne, & Henri IV y vint en perſonne. Il y établit pour Gouverneur le ſieur de Moui; mais celui-ci ayant été fait priſonnier par les Ligueurs, Gerberoy fut encore ſaccagé, démantelé & brûlé en 1594. Depuis ce temps, la ville, comme fortereſſe, n'a plus été d'aucune conſidération, & le château eſt abſolument tombé en ruine au dix-ſeptieme ſiecle.

Comte & Election de Clermont en Beauvoiſis.

Après les Terres de l'évêché de Beauvais il n'y a rien de plus conſidérable dans le Beauvoiſis que le Comté de *Clermont*, dont la capitale eſt d'ailleurs la ſeconde ville de cette province, & le chef-lieu d'une Election de la Généralité de Soiſſons, qui contient cent trois paroiſſes. La ville a environ deux mille habitans,

deux couvens de Chanoines réguliers, un de Religieuſes, un hôtel-dieu, & une ſeule paroiſſe dédiée à *Saint Gengulphe*, vulgairement appelé *Saint Gengou*, dont je parlerai dans un moment. Le commerce de grains y eſt très-conſidérable, & ſe fait dans les marchés & dans les foires de cette ville, qui ſont renommés. La collégiale reconnoît pour ſon premier Fondateur, Renaud, Comte de cette ville en 1114. Le Chapitre avoit non ſeulement une Juriſdiction, mais des ſerfs, des vaſſaux & de grandes Terres. En 1191, ce Chapitre fut encore enrichi, toujours par les Comtes de Clermont; & comme le Comté eſt venu à des Princes du Sang, & enſuite à la Couronne, il eſt regardé comme de fondation royale. Il n'y a point d'abbayes dans toute l'étendue de cette Election, mais ſeulement un couvent de Trinitaires & un de Cordeliers, & une ſeconde collégiale à Merlou, ou Mello, dont je parlerai par la ſuite.

Pour dire en peu de mots & auſſi honnêtement qu'il eſt poſſible l'hiſtoire, de *Saint Gengou*, il faut ſavoir que l'on prétend dans le pays que c'eſt le Patron des bons maris, parce qu'ayant trouvé ſa femme

infidelle & mal-honnête, au lieu de l'accabler de reproches, il prit le parti de ſe retirer dans un ermitage ſitué dans une province éloignée du Beauvoiſis. Il y mourut aſſez long temps après, & le bruit ſe répandit qu'il y opéroit des miracles. Sa veuve, qui ne faiſoit pas grand cas de ſon mari, en entendant parler, répondit en ricanant, à ce que dit l'Hiſtorien Louvet, que ſi cela étoit vrai, elle ne ceſſeroit de lâcher des vents par le derriere juſqu'au jour du jugement. Effectivement cette incommodité lui ſurvint, & lui dura juſqu'à ſa mort. Quoi qu'il en ſoit, les femmes du Beauvoiſis accouroient encore en foule, au ſeizieme ſiecle, en pélerinage à Saint Gengou.

Le plus ancien des Seigneurs de *Clermont en Beauvoiſis* que l'on connoiſſe, eſt *Renaud*, qui vivoit à la fin du onzieme ſiecle; il portoit déjà le titre de Comte. Son petit-fils Renaud II épouſa Alix de Vermandois, héritiere de ce Comté & de celui de Valois, veuve de Hugues de France, fils du Roi Henri I; mais il n'en eut qu'une fille. Il ſe remaria en ſecondes noces à Clémence de Bar, dont il eut pluſieurs enfans. L'aîné, *Raoul I*, Connétable de France, fut tué à la Terre-

Sainte au ſiége d'Acre, en 1191, aux côtés du Roi Philippe Auguſte. Le Comté de Clermont, qui lui avoit appartenu comme l'aîné, paſſa à ſa fille unique, mariée à un Comte de Blois, dont le fils le vendit au Roi. Saint Louis le donna en apanage à ſon ſixieme fils, Robert de France, de qui deſcend la Maiſon de Bourbon actuellement ſur le trône. Cependant l'ancienne Maiſon de Clermont n'étoit point éteinte. Simon de Clermont, frere du Connétable, la continua. Il eut un fils qui épouſa l'héritiere de Neſle en Picardie; un des freres de celui-ci fut Evêque de Beauvais. Son fils Simon II, regardé comme un des plus grands & des plus ſages Seigneurs du royaume, eut part à la Régence du royaume pendant les abſences des Rois Saint Louis & Philippe le Hardi; de ſes trois fils, l'un fut encore Connétable de France, l'autre Maréchal, & le troiſieme, Evêque de Beauvais. Le ſecond Connétable n'eut que des filles, & le Maréchal continua la poſtérité, qui quitta le nom de Clermont, pour ne porter que celui de Neſle. Cette Maiſon de Neſle s'éteignit abſolument en 1524. Le Comté de Clermont en Beauvoiſis ne reſta pas long-temps dans la branche de Bourbon

deſcendante de Saint Louis; car Louis, fils de Robert, échangea avec Charles le Bel ce Comté pour celui de la Marche. Ce Roi aimoit la ville de Clermont en Beauvoiſis, parce que par haſard il y étoit né; mais Philippe de Valois, qui n'y prenoit pas le même intérêt, étant monté ſur le trône, rendit le Comté de Clermont à Pierre de Bourbon, fils de Louis. Il eſt demeuré dans la Maiſon de Bourbon juſqu'à la défection du fameux Connétable, ſur lequel il fut confiſqué. Sous le regne de Louis XIII, il rentra dans la branche de Bourbon-Soiſſons, & eſt actuellement poſſédé par la Maiſon de Condé. Une partie de ce Comté releve de l'évêché de Beauvais, & le Roi Saint Louis voulut abſolument que ſon fils Robert en fît hommage à l'Evêque. Auprès de Clermont eſt une belle forêt, que l'on appelle *la forêt de Haye* ou *de Neuville en Haye.*

Dans l'Election de Clermont eſt la belle Terre de *Merlou*, autrefois *Mello.* C'étoit, dit-on, jadis une ville, mais il y a long temps qu'elle eſt réduite à l'état d'un bourg aſſez médiocre, dans lequel on ne compte que cinq cents habitans Ses premiers Seigneurs étoient connus dès

l'an 1103, *Dreux de Mello* ayant fondé dès lors la collégiale qui ſubſiſte encore & eſt unie à la paroiſſe du bourg. Les deſcendans de celui-ci ſe ſignalerent dans les guerres, particuliérement dans celles de la Terre-Sainte. Dreux de Mello, troiſieme du nom, eut quatre enfans. Le troiſieme, après avoir fait la guerre, fonda, du conſentement de ſes freres, à Mello un prieuré dans lequel il ſe fit Religieux en 1159. Ce bénéfice ſubſiſte auſſi, mais eſt réduit à un prieuré ſimple. Dreux de Mello, quatrieme du nom, fut Connétable de France. Enfin, cette illuſtre Maiſon ſubſiſta, tenant toujours le premier rang à la Cour, & contractant les plus belles alliances, juſqu'à la fin du quinzieme ſiecle, qu'elle s'éteignit tout-à-fait. La Terre a paſſé dans les Maiſons de Neſle, de Montmorency, & enfin de Bourbon-Condé. Au dix-ſeptieme ſiecle, elle étoit de nouveau rentrée dans une branche de la Maiſon de Montmorency; mais de malheureuſes circonſtances l'en ont encore fait ſortir de nos jours. Le château de Merlou eſt ſitué ſur la hauteur; il eſt ancien, beau & noble, & d'ailleurs a été décoré à la moderne.

A trois lieues de Beauvais, eſt le bourg

de *Cagny*, qui renferme environ cinq cents habitans; mais qui, au ſeizieme ſiecle, ne fixoit pas l'attention de nos Coſmographes, parce qu'il n'avoit point encore été érigé, comme il l'a été en 1695, en Duché pour la Maiſon de Boufflers. D'ailleurs le nom de cette Maiſon étoit bien connu des Auteurs que j'extrais; tous en parlent avec éloge, & diſent unanimement qu'elle eſt originaire du Ponthieu, mais qu'elle ne s'eſt établie dans le Beauvoiſis qu'au quinzieme ſiecle, Pierre de Boufflers ayant épouſé l'héritiere de l'ancienne Maiſon de Neuville. Depuis ce temps, elle n'a ceſſé de produire de braves Guerriers & des gens de mérite. On raconte qu'Aleaume de Boufflers ayant été fait priſonnier à la bataille d'Azincourt, & n'étant pas en état de ſe racheter, mit en gage en Angleterre, pour cinq mille livres, les reliques d'un Saint, Patron de la paroiſſe de Boufflers en Ponthieu. Ce Saint s'appeloit *Saint Mauquille*. On ne doute pas que le Chevalier Aleaume n'ait fait toutes les diligences poſſibles pour ſe mettre en état de retirer promptement le Palladium de ſa famille; mais on n'eſt pas parfaitement ſûr qu'il ait pu y réuſſir. Quoi qu'il en ſoit, ce fut lui qui continua

la poſtérité, & dont le fils, filleul du Duc de Bourgogne, épouſa, en 1438, Iſabelle de Neuville, Dame de Cagny. Il aida à reprendre Gerberoy ſur les Anglois, & eut quatre fils. Deux s'étant attachés au Duc de Bourgogne, l'un fut tué, & l'autre griévement bleſſé au ſiége de Nancy, où ce Prince périt lui-même. Le troiſieme fut Chevalier de Rhodes, & ſe ſignala contre les Turcs au ſiége de cette ville. Entre les deſcendans de l'aîné de ces Seigneurs de Boufflers, furent Louis & Jean, dont Loyſel, dans ſon Hiſtoire de Beauvais, fait l'éloge; il aſſure qu'ils réuniſſoient à eux deux tous les avantages que procurent la Nature & l'éducation. Louis, ſurnommé de *Cagny*, étoit d'une force prodigieuſe; Loyſel le compare à Milon le Crotoniate. Il rompoit avec la main des fers de cheval, étoit d'ailleurs ſi léger, qu'il devançoit à la courſe les chevaux les mieux exercés; ſi adroit, qu'à coups de pierre il abattoit & tuoit les oiſeaux en l'air, & ſautoit des foſſés étant cuiraſſé, botté & éperoné; & ſi brave, qu'il affrontoit avec gaîté les plus grands dangers; mais enfin il fut tué d'un coup de mouſquet à l'aſſaut de la petite ville de Pont-ſur-Yonne. Jean de Boufflers, ſurnommé de *Rouverel*, &

qui étoit cadet de Louis, poſſédoit tous les talens & toutes les connoiſſances. Il faiſoit des vers latins à l'imitation d'Ovide, & d'autres en françois. Il étoit grand Mathématicien, & même Théologien, bon Catholique, très-dévot à la Sainte Vierge. Il voyagea dans les trois parties du Monde, l'Europe, l'Aſie & l'Afrique, & fit la guerre aux Turcs, apparemment comme Chevalier de Malte, en ayant eu pluſieurs dans ſa famille qui ont rendu à l'Ordre les plus importans ſervices; mais il ne fit point de vœux; car étant de retour dans ſa patrie, il fut la tige d'une branche qui ſubſiſte encore. Henri III lui confia le gouvernement de Beauvais en 1585. Je trouve dans un autre Auteur, qu'il a fait imprimer deux Ouvrages, l'un intitulé *Conſidérations ſur les Ouvrages du Créateur*; l'autre, *Hiſtoires appariées* ou *Mélanges hiſtoriques*.

La Maiſon de Boufflers n'eſt pas la ſeule noble dont le Beauvoiſis s'honore. J'ai déjà parlé de celle d'*Aumont*, à l'occaſion de la fondation de l'abbaye de Reſſons, qui eſt dans le dioceſe de Beauvais, mais dans l'étendue du Gouvernement de Normandie. Je crois avoir dit que Pierre d'Aumont, mort en 1413, fut Porte-Ori-

flamme de France, & premier Chambellan du Roi Charles VI. Jean d'Aumont, Comte de Château-Roux, fut Maréchal de France, & compris dans la premiere promotion des Chevaliers de l'Ordre du Saint-Eſprit en 1579. Depuis ce temps, il y a eu encore bien d'autres illuſtrations dans cette Maiſon.

La Terre & le nom de *Boulainvilliers* appartiennent au Beauvoiſis ; mais tous les Auteurs du ſeizieme ſiecle étoient déjà très-perſuadés que les Seigneurs de Boulainvilliers de leur temps deſcendoient de la Maiſon de Croy ; que *Jean de Croy*, Chevalier de l'Ordre de l'Etoile ſous le Roi Jean, Capitaine de cent lances, & tué à la bataille de Poitiers, avoit épouſé l'héritiere de Boulainvilliers, & que ſa poſtérité en prit le nom, tandis que ſon frere aîné, Guillaume de Croy, épouſoit l'héritiere de Renty. Tout le monde ſait que MM. de Croy deſcendent de Marc, fils cadet d'Etienne, quatrieme du nom, Roi de Hongrie, qui fut obligé de ſe retirer en France au douzieme ſiecle, & épouſa l'héritiere de la Terre de Croy en Picardie.

Monchy ou *Mouchy-le-Châtel* eſt une des anciennes Baronnies du Beauvoiſis ; c'eſt

c'eſt un bourg qui contient plus de cinq cents habitans ; il a appartenu aux Maiſons de Dammartin & de Trie, & paſſa, au quinzieme ſiecle, à celle de Maricourt : à l'extinction de celle-ci, il entra dans la Maiſon de Noailles ; Mouchy porte à préſent le titre de Duché, & eſt poſſédé par M. le Maréchal de ce nom, frere cadet de M. le Maréchal de Noailles.

Election de Pontoiſe.

L'Election de *Pontoiſe* touche à celle de Beauvais, & nous rapproche du gouvernement de l'Iſle de France & de la Généralité de Paris. Son chef-lieu eſt regardé comme la capitale du Vexin François, qui n'a jamais été ſoumis pour le temporel aux Ducs de Normandie ; mais qui l'eſt du moins depuis long-temps pour le ſpirituel à l'Archevêque de Rouen. Je prie mes Lecteurs de ſe rappeler ce que j'ai dit du Vexin en général dans le Volume où je parle de la province de Normandie. On y verra qu'originairement le Vexin tout entier ne fut point compris dans la donation que fit Charles le Simple de la Neuſtrie au Duc Rollo ; mais que par la ſuite une partie de ce même Vexin paſſa aux Ducs de Normandie ; c'eſt ce qui a fait le Vexin Normand, dont les principales villes ſont, *Giſors*, *Lions*, &

les *Andelis*. Je les ai décrites en parlant des Elections de la Généralité de Rouen, dans laquelle elles ſont compriſes : j'ai en même temps fait connoître une partie du Vexin François, *Magny* & *Chaumont*, parce qu'ils forment auſſi une Election de la Généralité de Rouen : mais d'ailleurs ils ſont du gouvernement général de l'Iſle de France, & du reſſort du Parlement de Paris. Les paroiſſes de cette partie du Vexin ſont en partie du dioceſe de Beauvais, en partie compriſes dans l'étendue du grand Vicariat de Pontoiſe. Il ne me reſte donc abſolument à décrire du Vexin François que ce qui eſt compris dans l'Election de Pontoiſe, c'eſt-à-dire, la ville même de ce nom, & quelques égliſes, abbayes & monaſteres circonvoiſins.

On eſt perſuadé que l'ancien nom de *Pontoiſe* étoit *Briva* ou *Briga*, mot qui ſignifioit certainement autrefois en ancien Celtique un pont; de là vient qu'il y a tant de lieux dans le royaume qui s'appellent *Brive*. On les diſtingue par le nom de la riviere ſur laquelle ils ſont ſitués; auſſi appelle-t-on celui-ci *Briva Iſaræ* ou *Iniſæ*; ce qui répond exactement à Pontoiſe. Les grandes chauſſées qui aboutiſſent de toutes parts à ce lieu, ne permettent pas de douter

qu'il n'y ait eu effectivement, du temps de Céſar & des Empereurs Romains, un pont à cet endroit; mais il n'étoit qu'en bois, & il n'a été long-temps que de cette matiere, à quelque extrémité de la ville qu'il ait été placé; à préſent il y en a un de pierre, de douze arches, vis-à-vis du château qui fut, dit-on, bâti à la fin du neuvieme ſiecle, ſous le regne de Charles le Chauve, pour protéger le pont & arrêter les courſes des Normands. Le premier qui y commanda s'appeloit *Valeran* ou *Garnier*; il ne put empêcher la place d'être priſe, & tout ce qu'il put obtenir fut de ſe retirer à Beauvais. Cependant ce château étant apparemment mieux fortifié par la ſuite, ou mieux défendu, a paſſé pour une place forte & importante pendant tout le cours des guerres que les Rois de France ont eues avec les Ducs de Normandie.

Les Comtes du Vexin l'ont occupé ſans doute pendant le temps qu'ils ont ſubſiſté: depuis que nos Rois ont joui du Vexin par eux-mêmes, ils y ont ſouvent ſéjourné. La Reine Blanche, mere de Saint Louis, avoit eu pour ſon douaire le domaine de Pontoiſe; & après qu'elle eut remis à ſon fils les rênes du gouvernement, elle s'y tenoit habituellement: ce fut en allant

la viſiter, que Saint Louis tomba dangereuſement malade dans ce château même; ce qui l'y retint aſſez long-temps. Il avoit fait pendant ſa maladie vœu d'aller combattre les Saraſins, & il l'exécuta peu d'années après. En attendant, la mere & le fils faiſoient aux pauvres des environs des charités ſi abondantes, que le fauxbourg dans lequel ils les diſtribuoient, qui portoit déjà le nom de *Saint-Ouen*, a pris le ſurnom de l'*Aumône*. Pontoiſe a été ſouvent priſe & repriſe tant par les Anglois que ſur eux, pendant le cours des guerres de nos Rois avec ceux d'Angleterre. Philippe le Hardi, quatrieme fils du Roi Jean, & tige des derniers Ducs de Bourgogne, naquit, en 1341, à Pontoiſe, où la Reine Bonne de Luxembourg ſa mere ſe plaiſoit beaucoup. Cette Princeſſe y mourut en 1349. Les Anglois s'en emparerent encore en 1431, ſous le regne de Charles VI. Ils en furent heureuſement chaſſés ſous celui de Charles VII en 1440, après un long ſiége & un aſſaut. Pendant les troubles de la Ligue, elle fut auſſi priſe par le Duc de Maïenne, & enfin par Henri IV en 1590. Depuis ce temps, elle n'a plus éprouvé les malheurs attachés aux ſiéges & aux priſes de villes. On n'a

plus travaillé qu'à l'embellir, & nullement à la fortifier. Le domaine en a été engagé d'abord à la famille de Villeroy, enſuite au Cardinal de Richelieu, à ſa niece la Ducheſſe d'Aiguillon, au Cardinal de Bouillon, & aux Ducs ſes neveux.

Tout le monde ſait que Pontoiſe eſt la réſidence d'un grand Vicaire de l'Archevêque de Rouen, qui eſt en même temps Official pour cent quatre-vingt-dix paroiſſes de ce dioceſe, qui ſont dans le reſſort du Parlement de Paris. On a beaucoup diſputé ſur l'origine de ce grand vicariat, qui exiſte certainement depuis le temps de Saint Louis. On a prétendu que la ville de Pontoiſe & tout le Vexin François avoient été en litige entre l'évêché de Beauvais & celui de Paris ; que, ne pouvant les accommoder, le Roi Saint Louis avoit mis en ſequeſtre l'archidiaconé de Pontoiſe entre les mains de l'Archevêque de Rouen, qui depuis ce temps l'avoit toujours gardé. Mais cette opinion n'eſt établie ſur aucun titre ; il paroît bien plus naturel de croire que le Vexin François étant reſté à la France, tandis que la Normandie appartenoit aux Rois d'Angleterre, nos Rois aient vu avec peine leurs ſujets du Vexin aller plaider à

Rouen en matieres eccléſiaſtiques, & obligés d'avoir recours à cet Archevêque étranger pour les ordinations, les diſpenſes, &c. C'eſt ce qui les engagea à obtenir des Papes l'établiſſement d'un Vicaire à Pontoiſe, qui, ſans être Evêque, avoit une Juriſdiction & des droits quaſi épiſcopaux. Il conféroit les bénéfices de plein droit. On appeloit de ſes jugemens, non à l'Archevêque, mais au Pape. Il donnoit des démiſſoires aux Clercs, pour aller ſe faire ordonner à Paris. Il viſitoit les Chapitres, certains couvens, & les paroiſſes de ſon vicariat. D'ailleurs il recevoit & reçoit encore le ſaint Crême du doyenné de Montmorency, qui eſt du dioceſe de Paris. Enfin il ſe conformoit au Bréviaire & au Rituel Pariſiens. On en conclut que Saint Louis, au lieu d'avoir créé le vicariat de Pontoiſe au préjudice des Archevêques de Rouen, l'a déclaré un peu plus dépendant qu'il n'étoit de ces Prélats, parce que la Normandie ayant été réunie à ſa Couronne, l'Archevêque de Rouen étoit devenu membre du Clergé de France : auſſi ces Prélats ont-ils produit ce titre comme étant en leur faveur. Ils ont eu de grands procès, non contre les Evêques voiſins de Paris & de Beauvais, mais contre

les grands Vicaires, qui vouloient être indépendans & posséder leur vicariat comme un bénéfice exempt de leur Juriſdiction. A la fin, au dix-ſeptieme ſiecle, les Archevêques ont abſolument gagné leur cauſe; le grand vicariat de Pontoiſe ſubſiſte, mais il eſt à la nomination de l'Archevêque de Rouen, amovible à ſa volonté; le grand Vicaire fait les fonctions d'Official, & les appels comme d'abus de ſes jugemens vont au Parlement de Paris.

La ville de *Pontoiſe* n'a, dit-on, qu'environ cinq mille habitans, y compris ceux du fauxbourg de Saint-Ouen-de-l'Aumône. Il n'y a pas long-temps qu'il n'y avoit aucunes manufactures, & que le commerce ne conſiſtoit que dans le tranſport de la farine, qui ſe mout aux environs, & qui paſſe pour la meilleure que l'on emploie à Paris. Pontoiſe a eu l'honneur de voir dans ſon enceinte une aſſemblée des Etats Généraux du royaume, en 1561. Les mêmes raiſons qui ont été cauſe que l'on n'a point voulu que cette ville ait trop de relations avec le Métropolitain de Normandie, ont fait que l'on a ſoumis ſa Juriſdiction à celle du Bailli de Senlis. Le principal Juge Royal de Pontoiſe eſt

encore à préſent Lieutenant de ce grand Bailli, & il ſe conforme en jugeant à la Coutume de Senlis. La premiere Charte d'affranchiſſement des Bourgeois de Pontoiſe eſt de l'an 1188; c'eſt le premier titre du Corps Municipal de cette ville.

L'égliſe de *Saint Mellon* eſt la premiere & la principale de la ville; elle eſt placée préciſément dans l'avant-cour du château, auquel elle ſert de paroiſſe; elle a la prééminence ſur toutes les autres de la ville. On prétend qu'elle fut fondée dès l'an 880, temps où, par la crainte des Normands, on y tranſporta de Rouen les reliques de Saint Mellon & de deux autres Saints, dont les corps ſont encore renfermés dans des châſſes placées au deſſus du grand autel.

Ce fut d'abord une abbaye habitée, ſelon les uns, par des Moines, &, ſelon d'autres, par des Chanoines réguliers. En 1138, Philippe de France, fils de Louis le Gros, en étoit Abbé; ce qui procura à cette égliſe des donations de la part de Louis le Jeune. Elle reſta abbaye juſqu'au regne de Philippe le Bel. On aſſure que Saint Louis, pendant le long ſéjour qu'il fit à Pontoiſe, aſſiſtoit régulièrement dans cette égliſe au Service divin. En

Digitized by Google

1286, Philippe le Bel, ſon petit-fils, y établit une collégiale en regle, & donna à ce nouveau Chapitre la Ville-Neuve-le-Roi, entre Pontoiſe & Beauvais. Il y a en tout dans Pontoiſe ſept paroiſſes, tant dans la ville que dans les fauxbourgs. Celle de Saint Maclou eſt la plus ancienne; elle étoit déjà chapelle dès l'an 600. Celle de Saint André eſt auſſi d'une grande ancienneté. Celle de Saint Pierre fut fondée pour des Religieux de l'abbaye du Bec; actuellement elle eſt deſſervie par des Prêtres ſéculiers. La paroiſſe de Notre-Dame, fondée dès l'an 1226, eſt dans un fauxbourg. Le Curé eſt à la nomination de l'Abbé de Saint Martin de Pontoiſe. Cette derniere abbaye eſt elle-même cure, au moins pour ſon enceinte intérieure; l'égliſe fut fondée l'an 1030; & le premier Abbé fut un Religieux Bénédictin, nommé *Gaultier*, que le Roi Philippe le Bel en inveſtit, en y attachant quelques terres, l'an 1060. On conſerve encore à Pontoiſe la Charte de Philippe I. L'Abbé Gaultier eſt fameux pour avoir eu l'audace de dire au Roi, qui lui remettoit une croſſe en ſigne de l'inveſtiture de cette abbaye, qu'il ne prétendoit pas la tenir de lui, mais de Dieu ſeul. Cette hardieſſe, loin de faire tort au

nouvel Abbé, fut généralement applaudie, & les Moines ont voulu canoniſer l'action & l'auteur. Cependant ſes reliques ne ſont point encore dans une châſſe; mais on lui a dreſſé un beau monument au milieu de ceux de deux inſignes bienfaitrices de cette Maiſon, qui vivoient à peu près du même temps; l'une étoit veuve d'un Comte de Meulan; l'autre, femme d'un Chevalier nommé *Robert d'Yvry*; celle-ci ſe fit Recluſe à la porte de l'abbaye, tandis que ſon mari s'y fit Moine; elle eſt connûe ſous le nom de *Sainte Hildeburge*. Ce n'eſt qu'au ſeizieme ſiecle que l'abbaye de Saint Martin de Pontoiſe a commencé à avoir des Abbés Commendataires, & au dix-ſeptieme, les Religieux de la Congrégation de Saint Maur en ont été mis en poſſeſſion. La paroiſſe & le fauxbourg de *Saint-Ouen lès Pontoiſe* ont pris leur nom de ce que le corps de ce Saint ayant été tranſporté, l'an 1000, de Clichy, près Paris, à Rouen, accompagné par le Roi même, les reliques furent dépoſées pendant un jour dans une chapelle, au lieu de laquelle a été bâtie cette paroiſſe. J'ai dit pourquoi on avoit ajouté à cette égliſe le nom de l'Aumône. C'eſt à l'extrémité de ce fauxbourg que ſe trouve la fameuſe abbaye de

Maubuiſſon, fondée, en 1240, par la Reine Blanche, mere de Saint Louis; cette grande Princeſſe y eſt inhumée. Les premieres Religieuſes furent tirées de l'abbaye Saint Antoine près Paris, & elles ſont également ſoumiſes à l'Abbé général de l'Ordre de Cîteaux. L'enceinte de l'abbaye eſt ſi vaſte, qu'elle contient cent arpens de terre, y compris un ancien palais que Saint Louis ſacrifia pour l'agrandir. L'égliſe eſt antique, mais elle a encore des beautés, quoiqu'elle ait été profanée par les Calviniſtes, auſſi bien que le couvent, dont les Religieuſes furent obligées, pendant pluſieurs années, de ſe retirer dans la ville de Pontoiſe. Le chœur de l'égliſe eſt pavé de marbres noir & blanc, & les ſtalles en ſont fort belles. On voit au milieu le tombeau de la Reine Blanche, & quelques autres d'anciennes Abbeſſes. On prétend à Maubuiſſon qu'il s'eſt fait pluſieurs miracles au tombeau de la mere de Saint Louis; cependant elle n'a point été canoniſée comme ſon fils. Elle mourut à Paris en 1253; ſon corps fut tranſporté à Maubuiſſon avec les plus grandes cérémonies, ſur un trône d'or porté par les premiers Seigneurs de la Cour. Saint Louis étoit alors dans la Paleſtine. Le cœur de Blan-

che eſt dans l'abbaye du Lys, qui étoit auſſi de ſa fondation. La premiere Abbeſſe, placée de ſa main, ne mourut qu'en 1275, après avoir gouverné cette abbaye pendant plus de trente ans : on la nomme *Sainte Guillemette*; on prétend qu'elle étoit couſine de Saint Louis, & niece de la Reine Blanche; mais on ne ſait pas préciſément de qui elle étoit fille; elle fit de grandes converſions, & même des miracles de ſon vivant & après ſa mort. Cependant ſes reliques ne ſont pas dans une châſſe; mais ſa tombe ſe voit dans le Chapitre avec une épitaphe très-modeſte. Depuis Sainte Guillemette, la plupart des Abbeſſes ont été ou des Princeſſes ou des Demoiſelles de grande naiſſance. On en compte deux de la Maiſon Montmorency, deux de celle d'Eſtouteville, deux Tiercelin de Broſſes, une fille de l'Amiral d'Annebaut; une ſœur de la belle Ducheſſe d'Eſtampes, Angélique d'Eſtrées, ſœur de la charmante Gabrielle, fut Abbeſſe de Maubuiſſon ſous le regne d'Henri IV; la Mere Angélique Arnaud lui ſuccéda, & y mit la réforme; elle fut remplacée par des Princeſſes de Bourbon-Soiſſons, d'Orléans-Longueville; celle-ci par une Princeſſe Palatine de Baviere, & enfin par Madame Charlotte Colbert de

Croiſy, ſœur du Marquis de Torcy & de l'Evêque de Montpellier. Il eſt important de remarquer que l'abbaye de Maubuiſſon & le fauxbourg de l'Aumône ſont du dioceſe de Paris, & non de celui de Rouen.

Le plus ancien couvent de Pontoiſe, après les abbayes, eſt celui des Cordeliers, fondé par la Reine Blanche. Leur couvent fut d'abord hors de la ville; comme on fut obligé de le raſer dans le temps de la guerre des Anglois, ils ſe ſont établis en dedans, & y ont une grande maiſon & en bon air; il y a de beaux jardins, & des ſalles ſi vaſtes, que ce fut là que les Etats généraux s'aſſemblerent en 1561. Ils mettent au nombre de leurs bienfaiteurs le Cardinal d'Amboiſe, & MM. de Villeroy. Un de ceux-ci, qui étoit Gouverneur de Pontoiſe, y eſt enterré. L'hotel-dieu de Pontoiſe reconnoît auſſi Saint Louis pour ſon Bienfaiteur & ſon Fondateur. Dès 1259, ce Roi y établit des Chanoines réguliers pour y adminiſtrer des ſecours ſpirituels, & des Religieuſes hoſpitalieres pour ſoigner les malades. Pendant les années ſuivantes & juſqu'à la fin de ſon regne, il fit différentes libéralités en terres & en maiſons à cet établiſſement pieux, qui ſubſiſte. Les Religieuſes ont à leur tête une Supé-

rieure, que l'on appelle *Prieure* ou *Prieuſe*. Ce n'eſt pas la ſeule maiſon de charité qu'il y ait dans Pontoiſe ; mais les autres ont leur adminiſtration à part. Depuis le commencement du dix-ſeptieme ſiecle, il y a eu dans Pontoiſe bien de nouveaux établiſſemens eccléſiaſtiques & religieux, tels que des Capucins dans le fauxbourg de Saint-Ouen-de-l'Aumône, & dans la ville, les Jéſuites, dont le Cardinal de Joyeuſe n'avoit fait que préparer, pour ainſi dire, l'établiſſement, mais qui étoient parvenus à y avoir une belle égliſe & un beau collége, qu'ils n'ont perdus que lors de la diſſolution de leur Société. Le Cardinal de Joyeuſe, & un neveu du Cardinal Mazarin, qui fut tué près de Pontoiſe, y étoient enterrés. Les Urſulines ont à Pontoiſe une maiſon d'inſtruction pour les jeunes filles, qui ſubſiſte depuis 1611. Le couvent des Carmelites Déchauſſées eſt le ſecond en ancienneté de tout le royaume, le premier ayant été établi à Paris en 1604. Celui de Pontoiſe le fut en 1605. On conſerve précieuſement dans cette maiſon le corps de la bienheureuſe Mere, *Marie de l'Incarnation*, qui fut la vraie Fondatrice de cette maiſon, & même de preſque toutes celles de France. Cette Re-

ligieuſe étoit de la famille de MM. Amelot. Son pere étoit Maître des Comptes, & elle avoit épouſé un autre Maître des Comptes, nommé *M. Acarie*, avec lequel elle vécut quelques années très-malheureuſe, mais très-eſtimée pour ſa piété. Ayant lu les Œuvres de Sainte Théreſe, elle fit venir d'Eſpagne en France des Religieuſes de la réforme de cette Sainte, &, avec le crédit de la Reine Marie de Médicis, elle leur procura quatre maiſons en France, dont celle de Paris, de la rue Saint-Jacques, eſt la premiere, celle de Pontoiſe la ſeconde; la troiſieme eſt à Amiens, la quatrieme à Rouen. De ces maiſons ſont ſorties toutes les autres qui exiſtent en France. Elle mourut en 1618, & on aſſure que ſes reliques ont fait & font encore des miracles; cependant elle n'eſt point canoniſée dans toutes les formes. Enfin il y a à préſent dans Pontoiſe une abbaye de Dames Bénédictines Angloiſes, qui ne s'eſt formée que petit à petit depuis la fin du ſeizieme ſiecle juſqu'à préſent. Au commencement de ce celui-ci, elle avoit à ſa tête une fille naturelle du Roi d'Angleterre, Charles II.

Pontoiſe ſe vante d'être la patrie du fameux Nicolas Flamel, dont j'ai ſi ſou-

vent eu occaſion de parler. Il naquit en 1409.

Election de Mantes.

Le *Mantois*, ou *l'ancien Comté de Mantes*, eſt partagé en trois dioceſes; ſavoir, Paris, Rouen, & Chartres, & cela eſt toujours vrai, quelque étendue qu'on lui donne; mais les uns bornent le Mantois à l'Election de Mantes; les autres y comprennent celle de Montfort-l'Amaury & de Dreux, & même quelques parties de l'Election de Paris, telles que Saint Germain & Verſailles. Sans m'embarraſſer d'approfondir ſi le Mantois a en effet cette étendue, je vais parcourir tout de ſuite ces trois Elections que je viens de nommer, avant que d'entrer dans celle de Paris.

Nos anciens Coſmographes conviennent qu'ils ſavent peu de choſes ſur l'origine de *Mantes* & ſur ſon ancienne Hiſtoire; l'on n'en a point imprimé de moderne de cette ville en particulier; mais je poſſede dans ma Bibliotheque un manuſcrit fort étendu & précieux, du moins par les copies de Chartes de nos Rois qu'il renferme. Il eſt intitulé *Mémoires hiſtoriques de la ville de Mantes*. Il paroît que l'Auteur étoit un Magiſtrat de cette petite ville; il a fait de grandes recherches ſur un objet que le zele patriotique a pu ſeul lui repréſenter

repréſenter comme important. J'eſpere ne pas ennuyer mes Lecteurs en tirant de ſon énorme *in-folio* un petit nombre de pages qui paroîtront ſuffiſantes pour faire connoître Mantes à tout homme qui n'y eſt pas né.

Il n'y a ſi petit coin du Monde dont l'Hiſtoire, ſi elle étoit parfaitement connue, ne remontât juſqu'avant le Déluge : auſſi l'Hiſtorien dont je parle commence-t-il ſes Mémoires à la création de l'Univers ; mais il arrive aſſez rapidement au temps où les Celtes habitoient ce qui forme aujourd'hui le pays Chartrain, la Beauce & le Vexin. Les Druides étoient en même temps leurs Prêtres, leurs Légiſlateurs, leurs Hiſtoriens & leurs Poëtes. Ces perſonnages reſpectables demeuroient dans une grande forêt qui tenoit depuis Chartres juſqu'à Mantes, & dont le centre étoit à Dreux. On ſait qu'ils honoroient particuliérement les chênes, qu'ils en ramaſſoient le gui, & le diſtribuoient avec cérémonie. Or, la preuve que la ville de Mantes a été fondée à l'extrémité d'une forêt d'arbres de cette eſpece, c'eſt qu'elle a de toute ancienneté porté pour armes une branche de chêne de couleur verte, chargée de glands d'or, & n'a point eu

d'autres armoiries juſqu'à ce que, ſelon le manuſcrit, Louis d'Outremer, & ſelon d'autres, le Roi Charles VII y ajouta la moitié d'une fleur de lis. L'Auteur prétend auſſi que le nom de *Mantes*, *Medunta*, veut dire en Celtique, *Chêne*; il faut convenir que du moins rien ne prouve le contraire. On ſait que les Romains eurent de la peine à ſoumettre les Chartrains & à pénétrer dans la forêt de Dreux. On peut croire que Jules Céſar s'empara alors de Mantes, & y fit bâtir un pont ſur la Seine, qui devoit être très-néceſſaire pour ſa communication avec ce que l'on appelle aujourd'hui le *Vexin*. L'Auteur ſoutient que ſous les Romains, après la deſtruction des Druides, Mantes fut diviſé en quatre parties, comme elle l'eſt encore aujourd'hui; l'une s'appelle *Mantes-l'Eau*, qui eſt la vraie ville de Mantes; l'autre, *Mantes-le-Château*, qui domine Mantes-l'Eau; la troiſieme, *Mantes-la-Ville*, éloignée de la riviere, & dans les terres; & la quatrieme, *Limay*, fauxbourg de Mantes par delà le pont & de l'autre côté de la Seine. Il y avoit, dit-il, un temple de *Cybele* entre le château & la ville, & l'on en voit encore quelques reſtes dans une paroiſſe de la ville, dédiée à *Saint*

Maclou ou *Malo*. Saint Nicaiſe, en allant prêcher l'Evangile à Rouen, le fit connoître en paſſant à Mantes. Saint Potentien y vint auſſi de Chartres, & paſſa enſuite à Sens. L'un de ces Saints dédia une égliſe à Saint Pierre, que l'on appelle vulgairement *S. Pere*, à Mantes-l'Eau; & une autre à S. Etienne à Mantes-la-Ville. Depuis ces prédications, le Chriſtianiſme ſe conſerva à Mantes, juſqu'à ce que l'exercice en ayant été permis ſous l'Empereur Conſtantin, les Chrétiens furent mis en poſſeſſion du temple de Cybele, & y formerent une troiſieme égliſe, qui fut depuis celle de Saint Maclou. Les Francs ayant conquis la Gaule ſur les Romains, & Clovis s'étant fait baptiſer, ce fut ſous ce Monarque que fut fondée l'égliſe de Notre-Dame, depuis collégiale. Ce même Roi établit à Mantes un Gouverneur de l'eſpece de ceux qui devinrent par la ſuite Ducs & Comtes, & qui ſe rendirent héréditaires. L'Auteur convient que l'on ne ſait ni les noms de ceux qui furent établis à Mantes ſous les Rois Mérovingiens, ni ce qu'ils firent d'important; mais il croit que ſous l'Empire de Charlemagne, le Comte de Mantes & de tout le Vexin fut *Ganes* ou *Ga-*

nelon, que l'on a prétendu mal à propos avoir été Comte de Maïence. Il eſt fameux dans les Romans de Charlemagne, par ſa perfidie & ſes trahiſons, qui mirent plus d'une fois cet Empereur à deux doigts de ſa perte. La preuve que Ganelon réſidoit à Mantes, c'eſt qu'au ſeizieme ſiecle on voyoit encore dans le château une tour très-élevée, qui portoit le nom de *Tour de Ganes*. Après le ſupplice de ce traître, il paroît que les Rois Carlovingiens donnerent d'autres Gouverneurs à Mantes & au Vexin, & que *Nébelon*, pere de Robert le Fort, eut ce Comté. Il le poſſéda, & le défendit tant qu'il put contre les irruptions des Normands : ceux-ci pénétrerent dans le pays & le ravagerent; mais ils ne purent jamais s'emparer du château, ni du fort qui eſt au bout du pont. Tout ce qu'ils purent faire, fut de détruire Mantes-la-Ville, & le fauxbourg que l'on appelle aujourd'hui *Limay*. Les Prêtres & les Moines fuyoient de tous côtés, en emportant leurs reliques ; on en dépoſa alors un grand nombre dans le château de Mantes, & on en mit même aux environs. Charles le Simple céda la Neuſtrie au Duc Rollo, mais ſe réſerva le Vexin. La poſtérité de Robert

Digitized by Google

le Fort reſta toujours en poſſeſſion du Comté de Mantes, juſqu'à ce qu'elle monta ſur le trône. Lorſqu'on fut obligé de céder aux Ducs de Normandie une partie du Vexin, ſous le nom de *Vexin Normand*, Mantes fut la capitale du Vexin François. Charles le Chauve avoit déjà, ſelon notre Auteur, fondé la collégiale de Mantes. Sous le regne de Lothaire, un des derniers Rois Carlovingiens, une Comteſſe de Mantes, nommée *Digarde*, donna des terres conſidérables au Chapitre. On voyoit encore, au ſeizieme ſiecle, ſon tombeau au milieu du chœur de l'égliſe de Notre-Dame; mais on ne peut former que des conjectures ſur le nom & la famille du mari de cette Comteſſe. Sous le regne de Hugues Capet, de Robert & d'Henri I, Mantes fut regardée comme une place importante, attendu qu'elle étoit frontiere de la Normandie; d'ailleurs le ſéjour en étoit agréable. Ce dernier Monarque s'y plaiſoit beaucoup, parce qu'il y avoit été élevé: ce fut là qu'il punit la révolte d'un Comte de Meulan; il aſſujettit cette ville à Mantes, & voulut que l'une & l'autre fût régie par la même Coutume. Henri fut obligé de ſortir deux fois aſſez précipitamment & triſtement de Mantes,

après que ſes troupes eurent été battues dans deux occaſions par les Normands ; la premiere fut à Mortemer, & l'autre à Varanville. Cependant Mantes ne fut point priſe ſous ce regne ; mais elle éprouva de cruels accidens pendant celui de Philippe I, une mauvaiſe plaiſanterie ayant occaſionné une cruelle guerre entre lui & Guillaume Duc de Normandie, qui avoit déjà ſoumis l'Angleterre. Ce Conquérant prit avec une puiſſante armée le chemin de Paris ; Mantes ne put lui réſiſter ; il emporta la place, y paſſa tout au fil de l'épée, détruiſit le château, & brûla les trois quarts des maiſons & pluſieurs égliſes : enfin, voulant entrer dans la collégiale de Notre-Dame, ſon cheval ſe cabra, & le renverſa ſur les décombres. Il fut griévement bleſſé, & tranſporté à Rouen, où il mourut. En faiſant ſon teſtament, il ſe ſouvint des égliſes de Mantes, & étant fondé à croire qu'il avoit attiré ſur lui la colere divine & celle des Saints, Patrons du pays, il légua des ſommes conſidérables pour le rétabliſſement des égliſes. Elles furent fidélement employées, & les égliſes rétablies ; mais la ville changea alors, pour ainſi dire, de face ; & quoiqu'elle conſervât toujours la

même diviſion en trois ou quatre parties, les égliſes, qui étoient autrefois dans la ville, ſe trouvent à préſent dans les fauxbourgs. Mantes étant rétablie, Philippe I en fit l'apanage d'un de ſes fils nommé comme lui, mais qui ne pouvoit être regardé que comme bâtard, étant le fruit d'un commerce adultérin qu'il avoit eu avec Bertrade, femme de Foulques Comte d'Anjou. Ce Prince s'en mit en poſſeſſion; mais le Roi Louis le Gros étant monté ſur le trône, Philippe de Mantes lui fut ſuſpect; le Roi l'aſſiégea dans ſa ville, apparemment encore mal réparée, la prit, & l'unit à ſon domaine. Ce fut alors, à ce que diſent nos Mémoires, que, pour s'aſſurer de la fidélité des habitans, il leur accorda une Charte d'affranchiſſement & de liberté, qui y attira de nouveaux citoyens, & les encouragea à rebâtir le pont & à conſtruire un hôtel-de-ville. La collégiale étoit alors habitée par des Chanoines réguliers, qui, ſuivant l'uſage de ce temps, avoient à leur tête un Abbé. Un de ces Prélats, qui s'appeloit *Pierre de Bois Guillaume*, étant mort, le Roi Louis le Jeune nomma à ſa place *Philippe* ſon frere, ou, ſelon d'autres, ſon neveu, qui poſſédoit déjà pluſieurs

autres bénéfices, & qui assura à la ville de Mantes la protection du Roi. Louis le Jeune confirma la Charte de liberté accordée par Louis le Gros; & on trouve dans le manuscrit que je possede, une copie, qui paroît fidelle, de cette seconde Charte, de l'an 1152. Depuis ce temps, il y eut à Mantes, à la tête du Corps Municipal, un Maire & douze Pairs Bourgeois ou Echevins. L'Abbé de Coulons leur céda, avec la permission du Roi, l'*Isle Champion*, qui est au bout du pont de Mantes, & est la plus agréable promenade des environs de la ville. Sous le regne de Philippe Auguste, cette place parut d'autant plus importante à conserver, que c'étoit un passage nécessaire pour son armée, allant s'emparer de la Normandie sur Jean Sans-Terre : aussi ce Monarque fit-il de fréquens & longs séjours à Mantes. Il sécularisa le Chapitre de la collégiale, & la place d'Abbé ayant été supprimée, & les biens de la mense abbatiale unis à celle de Saint-Denis, les Chanoines eurent à leur tête un Doyen qui fut déclaré Curé primitif des autres paroisses de la ville. Enfin Philippe Auguste mourut à Mantes en 1223; son corps fut transporté à Saint Denis; mais son cœur & ses

entrailles ſont reſtés dans l'égliſe collégiale de Notre-Dame, dans le même caveau où ont été enterrés les Princes de la branche d'Evreux, dont je parlerai dans un moment. On prétend que le collége de Mantes fut fondé par ce Roi même, qui augmenta encore beaucoup les priviléges de la ville. Le couvent des Cordeliers fut bâti ſous le regne de Saint Louis, qui (venant ſouvent à Pontoiſe, où demeuroit la Reine ſa mere) faiſoit auſſi des ſéjours à Mantes; cependant ce monaſtere n'eſt pas dans la ville, mais entre ce qu'on appelle *Mantes-la-Ville*, & la ville même. Saint Bonaventure étoit Profès dans ce couvent peu après ſa fondation, & l'on y montre encore la cellule qu'il y a occupée. On fait voir auſſi dans la collégiale une croix d'argent & des ornemens donnés par Saint Louis. Ce pieux Monarque, en mariant ſa fille Iſabelle à Thibaut de Champagne Roi de Navarre, lui donna en dot le domaine de la ville de Mantes. Cette Reine de Navarre, le Roi ſon époux, & quelques Princes, freres ou enfans de Thibaut & d'Iſabelle, mais qui moururent avant eux, ſont enterrés dans l'égliſe collégiale; d'ailleurs il ne laiſſerent point de poſtérité. A leur mort, arrivée en 1271,

Henri, frere de Thibaut, lui ſuccéda dans le royaume de Navarre & le Comté de Champagne ; mais Mantes revint encore une fois à la Couronne. Cette ville fut donnée pour douaire à la Reine Marie de Brabant, veuve de Philippe le Hardi. On voit ſur le maître-autel de la collégiale une Notre-Dame d'albâtre, préſent de cette Reine, qui fit ſon ſéjour à Mantes juſqu'à l'an 1331 qu'elle mourut, trente-ſix ans après ſon époux. Son corps fut porté à Saint-Denis. Elle laiſſa Mantes au fils qu'elle avoit eu de Philippe le Hardi, qui eut d'ailleurs pour apanage le Comté d'Evreux. Il s'appeloit *Louis. Philippe*, ſon fils, épouſa *Jeanne de France*, fille unique de Louis X, dit Hutin. Cette Princeſſe n'hérita point de la Couronne de France, dont elle étoit exclue par la Loi Salique; mais elle porta à ſon mari celle de Navarre, qui paſſa à ſa poſtérité, auſſi bien que les Comtés de Mantes & de Meulan. Le Roi *Philippe d'Evreux* y fit faire d'aſſez beaux bâtimens, & y établit ſon ſéjour ordinaire. Son attachement pour la France fut cauſe que la ville de Mantes fut priſe & ſaccagée par le Roi d'Angleterre, Edouard III, en 1346, époque de la perte de la bataille

de Crécy. Philippe d'Evreux étoit mort dès 1343 ; mais il avoit laiſſé deux enfans en minorité : le fils s'appeloit *Charles*, & la fille *Blanche* ; celle-ci épouſa, en 1348, le Roi Philippe de Valois ; elle en eut une fille unique qui ne fut point mariée ; & cette Reine devint veuve en 1350. Elle ſe retira alors à Mantes, où elle vécut avec deux autres Reines douairieres, dont l'une étoit ſa mere ; c'étoit Jeanne, fille unique du Roi de France Louis X ; l'autre, du même nom, étoit ſa tante, & veuve du Roi de France Charles IV, ſon oncle. La Reine douairiere de Philippe de Valois vécut juſqu'en 1398, & ne mourut que la dix-huitieme année du regne de l'arriere petit-fils de ſon mari. Cependant le jeune Roi Charles, fils de Philippe d'Evreux, grandit pour le malheur de la France, devint maître de Mantes & de Meulan, & y fixa ſon ſéjour. Le Roi Jean, fils de Philippe de Valois, lui donna en mariage ſa fille Jeanne, & Mantes ſe trouva rempli de Reines & de Princeſſes. Elles y firent bâtir des couvens & des égliſes, & Charles en augmenta les fortifications dans des vûes de troubles & de révoltes. Il ſe brouilla avec ſon beau-pere, & ce fut lui qui attira les Anglois en

France. Le Prince de Galles, fils d'Edouard III Roi d'Angleterre, gagna la bataille de Poitiers, & fit le Roi Jean priſonnier. Le Dauphin, Charles, prit la Régence du royaume, & eut beſoin de toute ſa ſageſſe pour le conſerver à ſon pere. Les Pariſiens ſe révolterent, & le Roi de Navarre favoriſa leur inſolence. Heureuſement le Dauphin trouva le moyen de le rendre ſuſpect aux citoyens de la capitale, & d'en chaſſer les Anglois & les Navarrois. Charles le Mauvais, c'eſt ainſi qu'on appeloit le Roi de Navarre, ſe retira encore une fois à Mantes, & le Dauphin conclut à ſon inſçu le Traité de Bretigny avec le Roi d'Angleterre; quelque fâcheuſes qu'en fuſſent les conditions, il procura du moins la liberté du Roi Jean. Cette paix contraignit le Navarrois à ſe tenir quelque temps tranquille. La Reine Jeanne ſa femme accoucha à Mantes, en 1361, d'un fils qui fut nommé *Charles* comme ſon pere, fut par la ſuite, comme lui, Roi de Navarre & Comte d'Evreux, & eut un ſurnom plus agréable, car on l'appela *Charles le Noble*. Le Roi Jean vint à cette occaſion à Mantes, & il y eut une eſpece de réconciliation entre le beau-pere & le gendre. Cepen-

dant elle n'étoit point ſincere de la part de ce dernier, qui cabaloit toujours. Le Roi étant retourné en Angleterre, le Dauphin fut obligé d'envoyer du côté de Mantes le Maréchal de Boucicaut & Bertrand du Gueſclin, ſous prétexte de chaſſer des brigands qui occupoient un petit château nommé *Roule-Boiſe*; ils s'emparerent de Mantes & de Meulan: le Roi de Navarre n'y étoit point alors; il revint furieux, & ſe prépara à faire une guerre ſanglante à Charles V, qui venoit de monter ſur le trône de ſon pere. Cependant la paix ſe fit à Vernon, entre les trois Rois de France, d'Angleterre & de Navarre, & celui-ci conſentit à remettre Mantes & Meulan au Roi; on lui donna en échange la ville de Montpellier en Languedoc. Charles le Mauvais faiſoit ce qu'il pouvoit pour éluder l'exécution de ce Traité; lorſqu'il ſe rendit coupable de nouvelles horreurs; il voulut faire empoiſonner le Roi Charles V ſon beau-frere: le crime fut découvert, & le coupable ayant été contraint de ſe retirer dans ſon petit royaume, ce méchant Prince mourut miſérablement. Son fils, Charles le Noble, lui ſuccéda dans ſon royaume de Navarre, & ſe ſoumit à conſommer la ceſſion de Mantes & de Meulan.

On voit encore dans Mantes un monument de la piété, ou, pour mieux dire, de la magnificence de Charles le Mauvais; c'eſt la chapelle du Roſaire dans l'égliſe collégiale de Notre-Dame. On y remarque, tant en peinture qu'en ſculpture, les portraits de ce Roi & de la Reine Jeanne ſon épouſe, & les ſtatues de Saint Louis & de Saint Philippe.

Ce fut le Roi de France Charles V qui établit au fauxbourg de Limay, près de Mantes, les Céleſtins, à l'Ordre deſquels il voulut & fit toujours beaucoup de bien; il fit élever dans leur égliſe un monument à Jean Martel, ſon Chambellan & ſon favori, qui avoit été tué à la bataille de Poitiers. L'établiſſement qu'il leur donna eſt, ou, pour mieux dire, étoit conſidérable, & ils tiroient un bon revenu de leur clos, & des vignes qui leur appartenoient aux environs. En général, le vin de Mantes eſt eſtimé; c'eſt le dernier pays qui en produiſe en approchant de la Normandie. Il paſſe pour ſouffrir très-bien le tranſport, & pour ſe bonifier même dans les voyages de long cours. Les Voyageurs ont aſſuré que le meilleur vin que l'on boive à la Cour du Sophi de Perſe & du Grand Mogol, eſt celui de Mantes.

Les premieres années du regne de Charles VI (dans la ſuite ſi déſaſtreux) furent heureuſes & brillantes pour les Mantois. Ils obtinrent de nouveaux priviléges ; mais, vers 1418, Henri V, Roi d'Angleterre, après avoir gagné la bataille d'Azincourt, entra en Normandie, ſurprit Mantes, &, aidé de la faction des Bourguignons, ſe rendit preſque entiérement maître de la France.

En 1420, ce Monarque étranger épouſa la Princeſſe Catherine, fille de Charles VI & de l'odieuſe Iſabeau de Baviere. Ce fut aux environs de Mantes que ſe conclut ce funeſte hymen, en vertu duquel le Roi d'Angleterre fut déclaré héritier du royaume de France, au préjudice du Dauphin. De cette alliance naquit un fils qui fut par la ſuite Roi d'Angleterre ſous le nom d'*Henri VI*. Henri V mourut en 1422, & le malheureux Charles VI cinquante jours après. Les Anglois reſterent maîtres de Mantes preſque juſqu'aux derniers temps où ils le furent de la France. La garniſon Angloiſe qui étoit dans cette ville, ſe faiſoit redouter d'un côté dans la Normandie, & de l'autre dans l'Iſle de France ; mais enfin, en 1449, Mantes ſe ſoumit à Charles VII, ſon légitime Souverain. La garniſon An-

gloiſe ſe retira, & Charles VII étant entré dans Mantes, accorda de nouveaux priviléges aux habitans. Sous les regnes de Louis XI, de Charles VIII & de Louis XII, elle reçut encore de nouveaux bienfaits, & tout y fut fort tranquille, ſi ce n'eſt qu'en 1501 une maladie contagieuſe y fit de grands ravages. Les portes de la ville furent fermées pendant pluſieurs mois. Sur la fin du regne de François I, le domaine de Mantes fut engagé au Comte de Créquy-Canaples; cependant le Corps Municipal continua de jouir de ſes priviléges. En 1551, Henri II établit des Préſidiaux dans les principales villes du royaume : Mantes n'eut point l'honneur d'en avoir un; mais par la ſuite, celui qui fut établi alors à Montfort-l'Amaury y a été tranſporté. Pour dédommager Mantes de n'avoir point de Préſidial, on fit des arrangemens pour ſon Corps Municipal, qui lui ſont très-honorables. En 1556, la Coutume de Mantes & de Meulan fut rédigée telle qu'elle eſt encore aujourd'hui. A la mort d'Henri II, Catherine de Médicis eut Mantes pour ſon douaire. Elle ne put empêcher que le Calviniſme ne ſe gliſſât dans cette ville; & lorſque, par des Edits de pacification, rendus

dus de bonne ou de mauvaiſe foi, elle toléra que les Huguenots euſſent le libre exercice de leur Religion dans le royaume, & leur permit d'établir un Prêche au fauxbourg de Limay. Cependant les Catholiques furent toujours les plus forts & en plus grand nombre dans la ville. Le crédit de la Reine mere fut cauſe que la ville de Mantes fut toujours bien traitée par ſes deux fils les Rois Charles IX & Henri III. En 1587, ce dernier Monarque, craignant que les Huguenots ne s'en emparaſſent, y vint en perſonne, & la fit fortifier; mais pendant qu'il y étoit, il eut le chagrin de voir les ennemis s'emparer de Meulan. Cependant, pour prouver ſa catholicité, il ſe fit recevoir de toutes les Confréries, fit faire des proceſſions dans leſquelles on porta les châſſes de Saint Marcoul, de Saint Domart, & autres Patrons de cette ville. Il fit du bien aux égliſes autant qu'il le pouvoit dans ces temps malheureux, & Mantes lui reſta fidelle juſqu'au moment de ſon aſſaſſinat; alors elle parut prendre le parti de la Ligue contre Henri IV. Le Comte de Briſſac dévoué à ce parti la fit fortifier; mais Henri IV y conſervoit toujours des partiſans: encouragés par le gain de la bataille

d'Ivry, ils ſe déclarerent enfin en 1590 ; & porterent les clefs de leur ville à Henri IV, qui étoit alors à Roſny, dans le château de Maximilien de Béthune, ſi connu depuis ſous le nom de *Duc de Sully*, mais qui portoit alors le nom de ce château. Le Roi le fit ſur le champ Gouverneur de Mantes, poſte qui lui étoit d'autant plus agréable, que Roſny en eſt à peine à une lieue. Dès le lendemain, Henri IV y fit ſon entrée, & y ſéjourna aſſez long-temps. Ce Monarque s'y occupa ſérieuſement de pluſieurs ſoins importans. Il fit bâtir à Mantes une citadelle qui rendit cette place redoutable. Il permit que les Catholiques fiſſent des proceſſions pour demander au Ciel ſa converſion, & il aſſiſta à pluſieurs conférences, à la fin deſquelles il parut convaincu des vérités de la Religion Catholique. Il donna audience à la Reine Marie de Lorraine, douairiere d'Henri III, qui vint en grande cérémonie & en grand deuil lui demander juſtice de l'aſſaſſinat du Roi ſon époux. On juge bien qu'il promit de la lui faire. Il découvrit une intelligence de quelques habitans de Mantes avec les Ligueurs de Pontoiſe, tendante à s'emparer de la ville ; il ſe contenta d'en chaſſer les auteurs. Enfin il

prit le parti de ſe convertir, fit abjuration à Saint-Denis en France, le 25 Juillet 1593, & entra dans Paris le 22 Mars 1594, après avoir été ſacré à Chartres. En revenant de ce ſacre, il fit à Mantes, dans l'égliſe collégiale de Notre-Dame, la premiere cérémonie de l'Ordre du Saint-Eſprit qui ait eu lieu pendant ſon regne. Tant que ce glorieux regne dura, le Roi & l'illuſtre Sully procurerent à Mantes tous les avantages dont cette ville pouvoit être ſuſceptible. Il firent rétablir le pont de pierre, qui l'a encore été de nos jours plus magnifiquement; la ville leur eſt encore redevable de très-belles fontaines. Enfin ils établirent dans le château une manufacture de draps de ſoie, & une blanchiſſerie dans le goût de celles de Flandres. La Compagnie de l'Arquebuſe y fut formée avec beaucoup d'éclat & d'avantages. M. de Sully en étoit Capitaine; Henri IV venoit ſouvent le voir à Roſny, & ſéjournoit à Mantes. L'on juge bien que tout y fut dans la plus grande conſternation lorſqu'on y apprit ſa mort. Bientôt après, M. de Sully renonça à la Surintendance des Finances & au gouvernement de la Baſtille; mais il ne quitta jamais celui de Mantes, qui étoit trop près de

Roſny. Son fils lui ſuccéda dans ce gouvernement; mais, en 1615, il fut obligé d'exécuter l'ordre qu'il reçut de faire démolir la citadelle. Sous le miniſtere du Cardinal de Richelieu, le reſte des fortifications de Mantes fut auſſi abattu. L'ancien château même, ſi ſouvent habité par nos Rois, a été démoli; il n'en reſte que les écuries bâties par Henri IV: depuis 1668, elles ont été deſtinées à recevoir les chevaux d'une Compagnie des Gardes-du-Corps, qui y a été miſe en quartier. Actuellement il y a à Mantes d'aſſez bonnes manufactures de cuir, & depuis peu une de velours de coton, qui a un grand débit.

On trouve dans l'Election de Mantes une abbaye de filles, nommée de *Saint Corentin*, qui fait remonter ſa fondation juſqu'au temps de Philippe Auguſte; elle eſt ſituée à environ deux lieues de cette ville.

D'ailleurs, indépendamment d'une quantité de beaux châteaux, à la tête deſquels il faut mettre celui de Roſny, auquel eſt jointe une forêt conſidérable, il n'y a d'intéreſſant, outre Mantes, que *Meulan*. C'étoit autrefois un Comté qui avoit été poſſedé par les mêmes Seigneurs que ceux

Digitized by Google

de Mantes & de Pontoiſe. En 1040, Henri I, Roi de France, le réunit à la Couronne, pour punir la félonie de ſon dernier Comte, qui s'appeloit, dit-on, *Valeran II* du nom. Pendant le cours des regnes ſuivans, il a preſque toujours ſuivi le ſort de la ville de Mantes, de laquelle ſa Juriſdiction a relevé pendant long-temps; mais à préſent ces deux Bailliages Royaux ſont ſéparés, & il n'y a plus que le Préſidial de Mantes, qui étend ſon reſſort juſque ſur Meulan. Quelque petite que ſoit cette ville, elle eſt diviſée en trois parties, qui ne ſont proprement que trois rues; ſavoir, la haute, la baſſe, & la rue de la Tannerie. Celle-ci eſt la plus près de la riviere, & touche à un pont ſur la Seine, qui fait toute l'importance du poſte de Meulan. Ce pont eſt fort long, & coupé par une iſle, au milieu de laquelle étoit bâti l'ancien fort ou château de Meulan. Ce château a été pluſieurs fois aſſiégé, & parut aſſez important même pendant la guerre de la Ligue. Il fut inveſti par le Duc de Maïenne; mais Henri IV l'obligea d'en lever le ſiége. Dans le dix-ſeptieme ſiecle, on en a entiérement démoli les fortifications, dont il reſte à peine quelques traces dans l'iſle, qui porte ce-

pendant toujours le nom de *fort de Meulan.* Le domaine en a été quelquefois engagé & même cédé par nos Rois; ainſi Louis XI le céda à *Olivier le Dain*, dont on dit que le vrai nom étoit *Olivier le-Diable*, qui avoit été ſon Barbier, & qui étoit devenu ſon Favori; il voulut envoyer ce perſonnage en ambaſſade vers la Princeſſe Marguerite de Bourgogne, héritiere des Pays-Bas. Comme Meulan étoit un ancien Comté, & que le nouveau parvenu connoiſſoit peu les convenances, il prit faſtueuſement le titre de Comte de Meulan, & parut à la Cour de la Princeſſe avec un train & une audace bien plus aſſortis à ce titre qu'à ſa naiſſance; mais il fut baffoué, & fit même mépriſer ſon Maître.

Quoiqu'il n'y ait, dit-on, que mille habitans dans Meulan, il y a grand nombre d'égliſes & de couvens, deux paroiſſes dans la ville, qui ſont du dioceſe de Rouen, une dans le fort qui eſt de celui de Chartres, & un prieuré de Bénédictins ſous l'invocation de *Saint Nicaiſe*, premier Evêque de Rouen, dont une partie des reliques y eſt encore conſervée. Elles y furent portées dès le temps des premieres invaſions des Normands, & placées dans une chapelle, ſur les fondemens de laquelle

le dernier Comte de Meulan, Valeran II, fit depuis bâtir une égliſe plus conſidérable. Il y plaça des Moines de l'abbaye du Bec, de qui le prieuré dépend encore ; les paroiſſes ſont à la nomination de l'Abbé. Il y a d'ailleurs dans Meulan un couvent de Franciſcains réformés, & des Religieuſes qui deſſervent l'hôtel-dieu. Enfin, depuis le dix-ſeptieme ſiecle, on y remarque le couvent de l'Annonciade, fondé par Anne d'Autriche, perſuadée qu'elle devoit à une Religieuſe de cet Ordre, du couvent de Montdidier, nommée *Charlotte Dupuy*, l'heureuſe naiſſance du Dauphin, qui fut depuis Louis XIV, & qu'elle n'eut qu'après vingt-trois ans de mariage. Ce Roi eut ſoin pendant tout le cours de ſa vie, que le vœu de ſa mere fût complétement & magnifiquement exécuté.

Un peu plus bas que l'iſle qui contient le fort de Meulan, eſt l'*Iſle-Belle*, qui, encore de nos jours, étoit fameuſe par le château qu'y avoit fait bâtir l'Abbé Bignon, principalement illuſtre par la protection éclairée qu'il accordoit aux Sciences, aux Arts, & aux Lettres. Les ornemens de cette habitation ſuffiſoient ſeuls pour donner la preuve du goût de cet

Abbé ; mais ce château eſt aujourd'hui preſque entiérement démoli.

Election de Montfort-l'Amaury.

L'Election de *Montfort-l'Amaury* contient cinquante-neuf paroiſſes, eſt toute entiere du dioceſe de Chartres, & régie par une Coutume particuliere, rédigée en 1556. C'eſt conformément à cette Coutume que juge le Bailliage de Montfort. En 1551, Henri II y avoit établi un Préſidial ; mais il a été transféré à Mantes. La ville de Montfort-l'Amaury n'eſt pas bien conſidérable ; elle l'étoit beaucoup plus autrefois, parce qu'elle paſſoit pour forte : on y voyoit encore, au ſeizieme ſiecle, un ancien château, que l'on a inſenſiblement laiſſé tomber en ruines. Le plus ancien Seigneur de cette ville dont on entende parler dans l'Hiſtoire, eſt Amalaric ou Amauri premier du nom, qui épouſa, au onzieme ſiecle, l'héritiere de Montfort. La ville prit ſon nom, pour ſe diſtinguer de tant d'autres lieux du royaume qui s'appellent auſſi *Montfort*. Quelques Auteurs ont cru que cet Amauri I étoit fils du Roi Robert ; mais ceux qui méritent le plus de foi, prétendent que c'étoit de Guillaume de Hainaut, fils d'un autre Amauri Comte de Hainaut, deſcendant de Baudouin Comte de Flan-

dres, & de Judith de France, fille de Charles le Chauve. Bertrade de Montfort, qui avoit épouſé Foulques Comte d'Anjou, & que le Roi Philippe I voulut lui enlever, étoit deſcendante de cet Amaury, auſſi bien que le Seigneur de Montfort (à qui quelquefois l'on donne mal-à-propos le titre de Comte), qui fit la guerre à Louis le Gros, & que ce Monarque eut bien de la peine à ſoumettre, n'ayant pu prendre ſon château. Environ cent ans après, Simon de Montfort, un de ſes deſcendans, après avoir fait le voyage d'Outremer & combattu les Saraſins, fut choiſi pour commander l'armée des Croiſés contre les Albigeois; il fit les plus grands exploits, remporta, en 1213, une mémorable victoire ſur le Roi d'Aragon, Raymond Comte de Toulouſe, & les Comtes de Foix & de Comminges; il obtint du Pape & du Roi l'inveſtiture du Comté de Toulouſe en 1215, & en fit hommage à Philippe Auguſte; il fut tué en 1218, au ſiége de Toulouſe même : c'étoit un très-brave homme, & un bon Général, mais cruel & barbare: ce fut lui qui conduiſit en Languedoc le Seigneur de Levis ſon parent, dont le fief étoit voiſin de ſon château; il le fit Maréchal de ſon armée, &,

en qualité de Comte de Toulouſe, il lui inféoda la ville de Mirepoix, qui eſt reſtée depuis dans la même Maiſon, & à laquelle eſt attaché le titre de Maréchal de la Foi. Amaury de Montfort, fils de Simon & d'Alix de Montmorency, ne put conſerver le Comté de Toulouſe, & céda ſes droits ſur le Languedoc au Roi Louis VIII. Le Roi Saint Louis le fit Connétable de France en 1231. Ayant été envoyé à la Terre Sainte, & fait priſonnier par les Sarraſins, il mouruten 1241. Son fils, Jean de Montfort, finit ſes jours dans l'Iſle de Chypre en 1249, ne laiſſant qu'une fille unique, qui épouſa Robert Comte de Dreux, Prince du Sang Royal. Le Comté de Montfort entra ainſi dans la Maiſon de Dreux, qui poſſédoit déjà le Comté ou Duché de Bretagne. En 1341, Jean de Dreux, troiſieme du nom, Comte de Bretagne, étant mort ſans enfans mâles, ſon frere cadet, auſſi nommé *Jean*, Comte de Montfort, prétendit lui ſuccéder : ce ne fut qu'après de longues guerres que ſa poſtérité vint à bout de poſſéder la Bretagne ; c'étoit d'elle que deſcendoit la Ducheſſe Anne, qui monta ſur le Trône de France ; elle jouiſſoit auſſi du Comté de Montfort-l'Amaury, & ce ne fut qu'après

ſa mort, & en même temps que la Bretagne, que ce Comté fut réuni à la Couronne. A la fin du dix-ſeptieme ſiecle, il a été échangé par Louis XIV contre le Duché de Chevreuſe, poſſédé par le Duc de Luynes, en conſervant cependant à celui-ci le rang de Duc héréditaire de Chevreuſe, dont il jouiſſoit depuis 1667. Depuis, il a encore été fait quelques arrangemens par rapport à Montfort, mais dont il ne peut être queſtion dans les Auteurs que j'extrais.

La ville de *Montfort-l'Amaury* n'a qu'une paroiſſe, dont l'égliſe eſt aſſez belle, & d'une antiquité reſpectable; elle renferme d'ailleurs une petite collégiale, un couvent de filles, & un de Capucins. La ſituation n'en eſt pas agréable, & le commerce peu conſidérable; le pays produit beaucoup de vin, mais il eſt de très-médiocre qualité, & n'eſt pas de garde.

Il y a dans l'Election de Montfort une autre petite ville, nommée *Houdan*, qui a environ quinze cents habitans. On y voit deux égliſes qui ſont de la fondation du Roi Robert fils de Hugues Capet.

La plus belle Terre de cette Election eſt certainement celle de *Pontchartrain*, dont

dépend *Maurepas*; mais elle n'étoit pas encore connue au ſeizieme ſiecle.

L'abbaye de *Joyenval* eſt dans ce même canton; elle n'a été fondée qu'en 1321, par Barthelemi de Roye, Chancelier de France; mais il y avoit déjà alors au même lieu une égliſe & un monaſtere connus du temps de Louis le Gros & de Philippe Auguſte. Plus anciennement encore, on prétend qu'il y avoit un ermitage, dans lequel avoit vécu un ſaint homme, qui, du temps de Clovis, reçut du Ciel la ſainte Ampoule qui ſert au ſacre de nos Rois, & l'écu de France ſemé de fleurs de lis.

L'abbaye de filles de *Hautes-Bruyeres*, de l'Ordre de Fontevrault, eſt encore dans cette Election; elle poſſede le cœur du Roi François I, qui voulut le laiſſer en dépôt aux Religieuſes de cette maiſon, qu'il fréquentoit, à cauſe du voiſinage du château de *Rambouillet*, dans lequel il mourut. La plus grande partie de la Terre & de la forêt de ce nom eſt dans l'Election de Montfort; mais le château même eſt de la Généralité d'Orléans. Enfin les deux maiſons de filles Religieuſes de *Saint Cyr* appartiennent encore à cette Election; elles étoient peu connues avant le

regne de Louis XIV, & l'une d'elles contient un établiſſement digne de la grandeur de ſon ſiecle. De ce que je viens de dire, on doit conclure que le dioceſe de Chartres & l'Election de Montfort s'étendent juſqu'à la porte de Verſailles. Noiſy, Bailli, & Roquencourt, villages très-voiſins de Verſailles, en dépendent auſſi.

Election & Comté de Dreux.

Derriere l'Election de Montfort eſt celle de *Dreux*, qui contient ſoixante-douze paroiſſes. Elle eſt preſque tout entiere enclavée entre les Généralités de Rouen, d'Alençon & d'Orléans, & ne tient à Paris que par celle de Montfort-l'Amaury, & un petit coin de celle de Mantes. Au ſeizieme ſiecle, il n'y avoit d'autres belles Terres & beaux châteaux dans ſon voiſinage, entre autres, qu'*Anet*; de nos jours on doit y ajouter *Crécy*. L'Election entiere eſt du dioceſe de Chartres; il n'y a aucune abbaye, ni d'autres bénéfices que ceux renfermés dans la ville de Dreux; ainſi je n'ai à parler que de cette ville & d'Anet. *Dreux* n'a rien de bien remarquable dans ſon intérieur; ſon commerce conſiſte dans des manufactures de cuirs & de draps. Sa principale Juriſdiction eſt le Bailliage, qui reſſortit nuement au Parlement de Paris; l'on y juge conformément à une

Coutume qui fut rédigée en 1508. Dreux n'a que deux paroiſſes, l'une pour la ville, l'autre pour le fauxbourg; il y a deux couvens, l'un de Capucins, l'autre de filles de l'Adoration perpétuelle du Saint Sacrement, & tous deux n'exiſtent que depuis le dix-ſeptieme ſiecle. Le reſte de ce que j'ai à dire de Dreux conſiſte dans ſon Hiſtoire, que je vais abréger d'après un manuſcrit que je poſſede, & qui eſt d'autant plus précieux, qu'il contient la copie de quelques Chartes originales & intéreſſantes.

Le nom latin de *Dreux* eſt *Durocaſſis*; mais ce lieu, ſuivant l'opinion générale, tire ſon étymologie des Druides, qui habitoient autrefois une immenſe forêt, dont le lieu où eſt aujourd'hui ſitué Dreux étoit le centre, & Chartres & Mantes les deux extrémités. Il paroît que ces Philoſophes Celtes, généralement reſpectés & révérés dans toute la Gaule, avoient acquis de grandes connoiſſances, dont ils faiſoient une ſorte de myſtere, & qu'ils ne tranſmettoient que par tradition; car ils n'écrivoient rien. Indépendamment du culte qu'ils rendoient aux chênes, ils avoient l'abominable coutume de faire des ſacrifices humains à leurs fauſſes Divinités,

ou plutôt à l'Etre ſuprême ; car il n'eſt pas ſûr qu'ils adoraſſent des Idoles. Céſar vainquit les Peuples Carnutes & les Durocaſſes ; mais il ne paroît pas qu'il ait cherché chicane aux Druides ſur leur culte, ni que la conſidération dont ils jouiſſoient lui ait été ſuſpecte ; les Empereurs Romains qui le ſuivirent ne penſerent pas de même. Ils ſentirent que les Druides avoient trop de crédit ſur l'eſprit des Gaulois, & ſous prétexte d'abolir les ſacrifices humains, ils condamnerent ces Prêtres. Il en ſubſiſtoit cependant encore quelques-uns ſous l'Empire de Domitien, & même de Dioclétien. Le Chriſtianiſme acheva de les faire diſparoître. Les Apôtres de Dreux furent les mêmes que ceux de Chartres. On voit que, ſous la premiere Race de nos Rois, la plus grande partie de la forêt des Druides étoit défrichée ; il y avoit déjà une ville de Dreux tout-à-fait Chrétienne, & une égliſe dédiée à Saint Etienne, dans laquelle, ſous le regne de Childebert, on plaça les reliques d'un Saint Melor, fils d'un Duc de Cornouailles, qui quitta ſa patrie pour ſe faire Ermite auprès de Dreux.

On montre à Dreux une Charte du temps du Roi Lothaire, de la Race des

Carlovingiens, par laquelle la Comteſſe Eve, veuve du Comte Etienne de Dreux, fait de nouvelles donations à cette même égliſe de Saint Etienne. On croit que ce fut cette Comteſſe qui y plaça les reliques de ſa Patrone Sainte Eve, Vierge & Martyre. On fait remonter auſſi juſqu'à ce temps la donation faite d'un os du chef de Saint Etienne, la mâchoire de Saint Paul, des cheveux de la Sainte Vierge, & autres reliques que l'on montre encore à Dreux.

Le premier ſiége que ſoutint la ville de Dreux fut contre Richard Duc de Normandie, ſous le regne du Roi Robert; il paroît qu'il s'en empara, & que les Ducs de Normandie conſerverent même cette ville pendant quelque temps. Mais ſous les Rois Henri & Philippe I, elle étoit rentrée en la poſſeſſion de la France, comme il paroît par pluſieurs Chartes. Dreux étoit même regardé alors par nos Rois comme une place importante, parce qu'elle étoit frontiere de la Normandie. On avoit formé le château en fortifiant les environs de l'égliſe Saint Etienne. Cette égliſe étoit deſſervie par des Chanoines qui avoient à leur tête un Abbé; mais Louis le Gros en fit, en 1119, un

Chapitre

Chapitre collégial tout-à-fait en regle, & c'eſt lui que l'on doit regarder comme en étant le véritable Fondateur. On lui attribue auſſi, en 1132, l'établiſſement de l'hôtel-dieu. Enfin, les premiers Comtes de Dreux ſont iſſus de ce même Roi Louis le Gros. On ſait que ce Monarque eut ſept fils & une fille; *Robert* fut le quatrieme de ces Princes, & eut en apanage le Comté de Dreux; il y joignit celui de Braine, en en épouſant l'héritiere. Il fit beaucoup de fondations à Dreux & ailleurs, & mourut en 1188. Son fils *Robert II*, qui fut ſon ſucceſſeur, mourut en 1218. Il avoit épouſé Yolande de Coucy. On conſerve encore à Dreux des Chartes de *Robert* troiſieme du nom, fils & petit-fils des précédens, qui mourut en 1233. *Pierre de Dreux*, dit *Mauclerc*, qui devint Comte ou Duc de Bretagne en 1226, étoit ſon frere. *Jean*, fils de Robert III, épouſa Marie de Bourbon, accompagna Saint Louis à la Terre-Sainte, & mourut en Chypre en 1248; ſa veuve, qui ne mourut qu'en 1274, eſt enterrée dans la collégiale de Dreux. *Robert IV* mourut en 1281; il fut enterré comme ſes ancêtres à Braine; mais ſon cœur eſt à Dreux, auprès du corps de ſa mere. Comme il n'a-

voit point eu d'enfans, ſon frere *Jean II* lui ſuccéda ; il fut ſurnommé le *Bon*, & mourut à Paris en 1309, laiſſant trois fils & une fille, qui furent tous ſucceſſivement Comtes & Comteſſe de Dreux. *Robert*, l'aîné, mourut ſans enfans en 1329; il eſt enterré à Dreux ; *Jean III* eut le même ſort & la même ſépulture en 1338 ; *Pierre*, qui mourut en 1345, ne laiſſa qu'une fille nommée *Jeanne*, qui mourut un an après lui ſans avoir été mariée. Enfin, *Jeanne de Dreux*, ſœur des trois Comtes précédens, hérita du Comté. Elle avoit épouſé *Louis de Thouars*, qui fut tué à la bataille de Poitiers. Elle en eut un fils nommé *Simon*, qui, après elle, fut Comte de Dreux, & n'eut lui-même que deux filles qui partagerent le Comté, & de qui le Roi Charles V, dit le Sage, acheta les droits ; de ſorte que ce Comté fut réuni à la Couronne en 1378. Depuis ce temps, il n'a plus été poſſédé par les deſcendans de Robert fils de Louis le Gros. Mais tant s'en faut que la Maiſon de Dreux ait été éteinte alors; elle a ſubſiſté non ſeulement dans la Maiſon de Bretagne juſqu'à la Reine Anne, mais encore dans pluſieurs autres branches cadettes, & on eſt sûr qu'elle n'a été totale-

ment éteinte qu'à la fin du ſeizieme ou au dix-ſeptieme ſiecle. Cependant la ville de Dreux a toujours conſervé les armes de cette branche de la Maiſon Royale, qui ſont échiquetées d'or & d'azur, émaux des armes de la Maiſon de France, mais ſans fleurs de lis; Dreux a ſeulement entouré cet écuſſon de deux branches de chêne, qui indiquent la prétention qu'ont les habitans de cette ville de deſcendre des Druides.

En 1381, Charles VI engagea le Comté de Dreux au Sire d'Albret, mari de Marguerite de Bourbon, ſa tante maternelle, pour lui tenir lieu de quatre mille livres de rente qui avoient été données en dot à cette Princeſſe. Charles d'Albret ſon fils, Connétable de France, en hérita; il fut tué à la bataille d'Azincourt, en 1415. Le fils de celui-ci mourut en 1477; mais pendant qu'il devoit en être le maître, les Anglois s'en étoient emparés en 1422; les Ducs de Suffolck & de Bedfort en jouirent ſucceſſivement; & après la mort du dernier, *Marie de Luxembourg*, ſa veuve, le retint quelque temps; mais en 1435, Charles VII rentra dans Dreux, & le rendit à Charles d'Albret. Celui-ci avoit eu pour fille

Jeanne, Ducheſſe de Bretagne, femme d'*Artus III*, qui jouit du Comté de Dreux, du chef de ſa femme; par conſéquent Dreux ſe vit pendant un moment en la poſſeſſion d'un deſcendant de ſes anciens Seigneurs. Mais Jean III n'eut point d'enfans, & ce Comté revint encore une fois à la Maiſon d'Albret. Il n'en ſortit que par le mariage de *Marie d'Albret* avec *Charles de Cleves Comte de Nevers*. Cette Princeſſe étoit très-dévote, & fit de grands biens aux égliſes de Dreux. A ſa mort, ſon fils *Charles de Cleves*, *Comte de Nevers*, comptoit en jouir; mais François I jugea à propos de le retirer en rendant aux héritiers d'Albret les quatre mille livres de rente qui avoient été conſtituées en dot à Marie de Bourbon. Le domaine de Dreux reſta ainſi uni à celui du Roi, juſqu'à ce qu'il paſſa à *Catherine de Medicis* pour ſon douaire, & enſuite à *François*, *Duc d'Alençon*, pour ſon apanage: enfin, il revint à *Henri III*, & appartint de droit à *Henri IV*; mais ce ne fut pas ſans peine que celui-ci s'en mit en poſſeſſion. Pendant la ſeconde moitié du ſeizieme ſiecle, il ſe paſſa pluſieurs événemens très intéréſſans près de Dreux, tels que la bataille & les deux ſiéges, dont je vais du moins

indiquer les époques. La bataille ſe donna en 1562. J'ai déjà eu occaſion d'en décrire les circonſtances dans un de mes Volumes précédens, où j'ai traité des Livres Militaires, & des principaux faits de guerre du ſeizieme ſiecle. Celui-ci eſt un des plus ſinguliers, puiſque l'on y vit les Généraux des deux partis faits priſonniers en même temps, le Prince de Condé du côté des Calviniſtes, & le Connétable de Montmorency, de celui des Catholiques. Le champ de cette fameuſe bataille ſe voit encore aſſez près de Dreux, entre les villages de l'*Eſpiné* & de *Blainville*.

En 1589, les habitans de Dreux étant preſque tous Catholiques, prirent le parti de la Ligue, & les Ligueurs chaſſerent même tous ceux qui leur étoient ſuſpects. L'année ſuivante, 1590, Henri IV vint aſſiéger la ville. Le premier Maréchal de Biron étoit avec lui, & reçut, en voulant reconnoître la place, trois coups de mouſquet qui tuerent ſon cheval ſous lui, le renverſerent & le bleſſerent. Ce Général fut en état, quelques jours après, de livrer un aſſaut où il y eut aſſez de monde de tué de part & d'autre; cependant cet aſſaut ne fut point déciſif: la ville refuſa obſtinément de ſe rendre; & le Roi apprenant

que le Duc de Maïenne s'avançoit pour la ſecourir, ſe retira pour aller au devant de lui, & gagna la bataille d'Ivry. Mais on ſait que ce Monarque n'en profita ni pour reprendre Dreux, ni pour marcher droit à Paris. Ce ne fut qu'en 1593 qu'il fit, pour la ſeconde fois, le ſiége de Dreux. Les Ligueurs avoient eu le temps de le fortifier, & en avoient fait une place aſſez redoutable ; le Sieur de Bellefons s'y étoit jeté avec des troupes, & commandoit une garniſon aſſez nombreuſe. Le Roi chargea le Baron de Biron, qui fut depuis le ſecond Maréchal, de la direction des tranchées ; Roſny, depuis Duc de Sully, commandoit l'artillerie. Le ſiége dura dix huit jours entiers de tranchée ouverte ; les habitans étoient encouragés par le ſouvenir de ce qui s'étoit paſſé trois ans auparavant ; mais la diviſion s'étant miſe parmi eux, la place fut emportée. Henri IV fit pendre quelques-uns des notables habitans, raſer les fortifications de la ville & du château, & combler une partie des foſſés.

Le domaine de Dreux fut alors engagé à M. d'O, Surintendant des Finances avant Sully, & ce fut pour une ſomme aſſez modique. A la mort de ce Surintendant, le Comte de Soiſſons, de la Maiſon de Condé, racheta ce domaine ; il eut le ſort des autres

biens de ce Prince du Sang ; il paſſa dans la Maiſon de Savoie-Carignan au dix-ſeptieme ſiecle. Il a appartenu enſuite à la Maiſon de Vendôme, enfin à M. le Duc du Maine, & à M. le Comte d'Eu ſon fils, à qui il convenoit infiniment, à cauſe du voiſinage de la Terre d'*Anet*, dont je vais dire un mot.

Le plus ancien Seigneur de cette Terre que l'on connoiſſe, eſt *Pierre*, Seigneur de *Brézé*, Sénéchal de Normandie. Le Roi Charles VII lui en fit préſent, pour récompenſe de ſes ſervices ; elle avoit anciennement dépendu du Comté d'Evreux, & étoit revenue au domaine de la Couronne avec le reſte des biens que poſſédoient encore les Rois de Navarre de cette Maiſon. Charles VII avoit fait épouſer au Sénéchal de Normandie, Charlotte ſa fille naturelle. On ſait qu'elle fit une fin tragique ; ſon mari l'ayant tuée par jalouſie, ſes biens furent confiſqués : cependant Louis XI les rendit à ſon fils aîné, Louis de Brézé, qui épouſa la fameuſe Diane de Poitiers, qui, étant veuve, choiſit ſon habitation à Anet. On ſait combien cette Dame prit d'empire ſur l'eſprit du Roi Henri II. Ce fut pour elle qu'il fit bâtir le ſuperbe château d'Anet :

ce Monarque y venoit ſouvent paſſer avec elle la belle ſaiſon. Diane de Poitiers n'eut que deux filles; la cadette, mariée au Duc d'Aumale, de la Maiſon de Lorraine, eut Anet en partage. Son arriere petite-fille, fille du Duc de Mercœur (Lorraine), épouſa Céſar, fils naturel d'Henri IV, tige de la Maiſon de Vendôme. Les Princes de cette Maiſon embellirent encore beaucoup Anet. Après eux, il a paſſé à Madame la Ducheſſe du Maine, qui y a ajouté encore de nouveaux ornemens, & y donnoit, au commencement de ce ſiecle, des fêtes brillantes.

Election de Paris.

Nous voici enfin dans le cas de parler de ce que renferme l'*Election de Paris*, ſituée au centre du gouvernement de l'Iſle de France, & qui a pour chef-lieu la capitale du royaume.

Pour mettre de l'ordre dans la deſcription ſommaire que je veux en faire, je commencerai par la partie méridionale de cette Election; & après m'être arrêté ſur Paris même le temps convenable, je décrirai la partie ſeptentrionale de ſon Election; le dioceſe ayant à peu près les mêmes limites que l'Election, en faiſant la deſcription de l'un, je ferai celle de l'autre. Le dioceſe, dans cette partie méridionale, eſt

diviſé en trois doyennés ruraux, qui portent les noms de *Châteaufort*, *Montlhéry*, & *Corbeil*. Commençons par le premier, qui eſt le plus occidental & tient aux dioceſes de Rouen & de Chartres; parcourons-en les paroiſſes, en nous arrêtant ſur ce qu'elles contiennent de plus curieux, & qui étoit connu de nos Auteurs du ſeizieme ſiecle.

Celle de ces paroiſſes qui eſt la plus voiſine de Paris, & qui touche à ſa banlieue, eſt *Iſſy*. On eſt généralement perſuadé qu'elle tire ſon nom de la Déeſſe Iſis, qui y avoit autrefois un temple; mais c'eſt une tradition aſſez mal fondée. Ce village étoit déjà connu du temps du Roi Childebert I, qui en donna la moitié à l'abbaye Saint Vincent, près Paris, c'eſt-à-dire, à Saint Germain-des-Prés, déclarant que ſon pere, Clovis I, avoit déjà donné l'autre à celle de Saint Pierre, à préſent Sainte Génevieve. La paroiſſe exiſtoit dès le onzieme ſiecle, & dépendoit de l'abbaye Saint Germain. En 1340, *Vaugirard* en fut détaché, pour former une paroiſſe à part. Cependant il y avoit pluſieurs autres communautés & Seigneurs tant laïcs qu'eccléſiaſtiques, qui avoient des fiefs dans *Iſſy*; il y a eu même

des familles qui en ont porté le nom. Au commencement de ce ſiecle, on voyoit à Iſſy une abbaye de Bénédictines, qui y avoit été transférée du dioceſe de Rouen; de nos jours elle a été éteinte & ſupprimée. Le village de *Seves*, qui eſt un peu plus loin, & plus près de la riviere, exiſtoit dès le ſixieme ſiecle, lorſque Saint Germain étoit Evêque de Paris, & l'on ſait que ce Saint y fit un miracle, & y bâtit une égliſe qui eſt aujourd'hui la paroiſſe. On prétend que nos Rois de la premiere Race y avoient un palais. Sous le regne de Philippe Auguſte, un Chevalier nommé *Roger*, étoit Seigneur de Seves; il relevoit de l'Evêque de Paris. La Seigneurie de Seves a paſſé, au ſeizieme ſiecle, à Meſſieurs de *Longueil*, qui ont porté depuis le nom de *Maiſons*; au dix-ſeptieme, M. le Duc d'Orléans l'a achetée, à cauſe du voiſinage de *Saint-Cloud*. Quant à ce dernier lieu, on ſait qu'il s'appeloit *Nogent*, & que les Rois Mérovingiens y avoient un palais; on l'appeloit *Nogent-ſur-Seine*, pour le diſtinguer de *Nogent-ſur-Marne*, où ils en avoient auſſi un. On ſait que Saint Cloud, petit-fils de Clovis, s'y retira pour éviter la mort que Clotaire donna à ſes freres. Il

fut tonſuré, ordonné Prêtre en 551, & ſe retira dans un ermitage ou un monaſtere qu'il fonda dans ce lieu. Ses reliques y opérerent des miracles qui rendirent le monaſtere & même le bourg conſidérables. C'eſt de temps preſque immémorial que le couvent a été changé en Chapitre. On voit encore dans un caveau ou chapelle ſouterraine au deſſous de l'égliſe de Saint-Cloud, une inſcription qui prouve que c'eſt là où le Saint fut enterré. En 1375, on tira ſon corps de cet endroit, pour le mettre dans la châſſe que l'on voit encore. Elle n'eſt que de cuivre, & il eſt écrit deſſus qu'elle fut faite en 1428. Indépendamment du corps entier, on conſerve dans la collégiale un ſeul de ſes doigts dans un petit reliquaire; on le trempe dans de l'eau que l'on fait boire aux malades; au ſeizieme ſiecle, on étoit encore perſuadé qu'elle guériſſoit les écrouelles, & cette opinion étoit ſans doute fondée ſur ce que ce doigt étoit celui d'un fils de France. On conſerve pluſieurs autres reliques de Saints dans l'égliſe de Saint-Cloud. On y remarque, entre autres, une dent de Saint Jean-Baptiſte. L'égliſe paroît avoir été conſtruite dès le douzieme ſiecle. On y a placé dans un monument

le cœur d'Henri III, qui, comme tout le monde ſait, fut aſſaſſiné en 1589, avec une épitaphe en vers latins aſſez bons, dont voici le dernier:

Abi, viator, & dole Regum vices.
Paſſant, plains le ſort des Rois.

Dès le treizieme ſiecle, il y avoit à la tête du Chapitre de Saint-Cloud un Doyen & un Chefcier; ces bénéfices étoient alors conſidérables: mais leurs biens ſe ſont perdus; les Chanoines ont été obligés, en différens temps, de les vendre à aſſez vil prix. La paroiſſe a été ſéparée de la collégiale au treizieme ſiecle. Il y a un hôtel-dieu très-anciennement fondé; mais le couvent d'Urſulines n'eſt que du dix-ſeptieme ſiecle. La Seigneurie de Saint-Cloud appartient, preſque de temps immémorial, à l'évêché de Paris; mais ce n'eſt qu'au dix-ſeptieme ſiecle qu'il a été érigé en Duché-Pairie. On eſt ſûr que le pont de Saint-Cloud exiſtoit en 841. Il y avoit des moulins en 1218; il fut rebâti dès 1307 par les habitans, qui furent autoriſés à lever un péage pour ſon entretien. Comme c'eſt un paſſage important, il en eſt ſouvent fait mention dans l'Hiſtoire de nos guerres étrangeres & civiles

des quatorzieme, quinzieme & ſeizieme ſiecles.

La ſituation de Saint-Cloud, qui s'éleve en amphithéatre ſur la riviere de Seine, étant très-belle, il y a eu de tout temps des maiſons de campagne occupées par des grands Seigneurs & des gens très-riches. Charles, pere du Roi Philippe de Valois, en avoit une au quatorzieme ſiecle ; & après lui, ſa veuve Catherine de Courtenay, qui prenoit le titre d'Impératrice de Conſtantinople, y demeura juſqu'à ſa mort. En 1405, Jean, Duc de Berry & d'Auvergne, y en avoit auſſi une ornée de jardins & de vignes : on y voyoit un hôtel de Bourbon, le tout indépendamment de la maiſon ſeigneuriale de l'Evêque de Paris. Lorſqu'Henri III fut aſſaſſiné à Saint-Cloud, il logeoit dans la maiſon de Jérôme Gondi, Florentin, qui étoit très-magnifique. Les deſcendans de ce Gondi ayant fourni ſucceſſivement trois Evêques de Paris, & le premier Archevêque de cette capitale, occuperent cette maiſon, qui étoit pour eux un bien patrimonial, & laiſſerent tomber en ruines la maiſon épiſcopale. Vers 1660, le Roi acheta la maiſon de Gondi & celle d'un M. Hervard, Contrôleur général des

Finances, en fit préſent à *Monſieur*, ſon frere, & c'eſt ſur leurs terreins qu'a été bâti le magnifique château de Saint-Cloud. Le lieu le plus élevé du bourg de Saint-Cloud s'appelle, dans les anciens titres, *Mons reſtauratus*, Mont reſtauré; mais, par une heureuſe corruption du mot, on en a fait *Montre-tout*, parce qu'effectivement on voit de là une étendue de pays conſidérable. Saint-Cloud a produit pluſieurs hommes illuſtres. Je ne parlerai que de ceux antérieurs au dix-ſeptieme ſiecle. *Pierre de Saint-Cloud* vivoit, ſelon Fauchet, au treizieme ſiecle; il compoſa en vers françois le *Teſtament d'Alexandre le Grand*, ſuite d'un Roman en vers qui portoit le nom de ce Héros, & un des premiers Ouvrages de ce genre que nous connoiſſions. *Guillaume de Saint-Cloud* vivoit au quatorzieme ſiecle; c'étoit un grand Aſtronome pour ſon temps. On croit que c'eſt le premier François qui fit des Almanachs. Il les compoſa pour la Reine Marie de Brabant, femme de Philippe le Hardi; cette Princeſſe, étoit dans ſon temps, la plus grande protectrice des Lettres.

Le village de Surenne étoit connu dès les premieres années du dixieme ſiecle.

Digitized by Google

Charles le Simple le donna alors à l'Abbé de S. Germain-des-Prés, pour le dédommager des terres de la Menſe abbatiale de Saint Leufroy, que les ravages des Normands lui avoient fait perdre; & il faut remarquer que cet Abbé étoit alors laïc, car c'étoit *Robert*, grand-pere de Hugues Capet. Depuis cette époque, Surenne a toujours appartenu à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. La paroiſſe eſt dédiée à Saint Leufroy, & on y conſerve quelque portion des reliques de ce Saint. Il y en avoit davantage avant le ravage que firent les Huguenots en 1577. Ils brûlerent la paroiſſe de Surenne, & on y voit encore des traces de cet incendie. Les vins de Surenne ſont très-connus à Paris; autrefois ils étoient ſinguliérement eſtimés. Depuis pluſieurs ſiecles, on a beaucoup rabattu de cette eſtime. Cependant, en 1725, on a encore ſoutenu dans la Faculté de Médecine de Paris une Theſe, pour prouver que les vins de Surenne étoient, ſinon de meilleur goût, du moins plus ſains que ceux de Champagne & de Bourgogne: auſſi les bonnes gens de Surenne ne manquent-ils pas de dire à leurs amis: *Buvez de notre vin, il eſt pur, & ne vous fera pas de mal.*

Digitized by Google

Puteaux eſt un démembrement de Surenne, & n'eſt paroiſſe que depuis l'an 1509. Puteaux s'appelle en latin *Aquaputta*; il ne faut pas croire que cela veuille dire eau puante, au contraire, *put* en vieux Celtique veut dire *bon*; ainſi ce mot ſignifie *bonnes eaux*. La cure de Puteaux, eſt, comme celle de Surenne, à la nomination de l'Abbé de Saint-Germain.

L'étymologie du nom d'*Aſnieres* eſt très-aiſée à deviner. Elle étoit habitée autrefois par des Aniers, ſujets de l'abbaye de Saint-Denis; cependant la cure dépend du Chapitre de Saint Marcel de Paris. On conſerve dans la paroiſſe les reliques de Saint Pélerin, premier Evêque d'Auxerre.

L'étymologie de *Genevilliers* eſt bien plus embarraſſante, & a donné lieu à des diſſertations. On ſait qu'en général *Villiers* eſt un diminutif du nom de ville, & même de celui de village, & indique un champ dépendant de quelqu'un de ceux-ci. Cependant il y a des lieux qui portoient ce nom, qui ſont devenus des paroiſſes conſidérables. Quelques Auteurs diſent que Genevilliers dépendoit d'un temple dédié à *Janus*; d'autres, que le premier Seigneur s'appeloit *Genes*, & enfin que ce nom vient de celui de *Sainte Genevieve*. La paroiſſe

paroiſſe n'a été établie qu'en 1302. Comme elle a été démembrée de celle d'Anieres, la nomination en appartient de même au Chapitre de S. Marcel; mais la Seigneurie eſt à l'Abbé de S. Denis, auſſi bien que celle du village de *Colombe*, qui tire ſon nom de la quantité de pigeons qui y étoient autrefois. *Courbevoye* en eſt une dépendance; & l'on connoît encore une Charte de 1248, portant affranchiſſement par l'Abbé & les Religieux de Saint-Denis, des habitans de Colombe & de Courbevoye, qui étoient ſerfs de l'abbaye de Saint-Denis. Le nom de *Nanterre* a la plus noble étymologie; *Nem*, en Celtique, vouloit dire un temple, & *Tor* étoit la principale Divinité des Gaulois : auſſi y avoit-il, au cinquieme ſiecle, un temple Païen à Nanterre; mais dans le courant de ce ſiecle même il fut détruit. Saint Germain Evêque de Paris, & S. Loup Evêque de Troies, diſtinguerent, en paſſant par Nanterre, une jeune perſonne, que les uns prétendent avoir été une ſimple Bergere, & d'autres la fille d'un riche habitant de ce canton. Elle écouta leurs prédications, & reçut d'eux une médaille chargée d'une croix, qu'elle mit à ſon cou, au lieu des ornemens que les filles mon-

daines étoient alors dans l'uſage de porter. Ce n'eſt pas ici le lieu de faire l'Hiſtoire du reſte de la vie de Sainte Genevieve; il ſuffit de ſavoir que l'on voit encore à Nanterre pluſieurs chapelles qui en rappellent les différens événemens; l'une eſt, dit-on, bâtie ſur les ruines de la maiſon qu'occupoient le pere & la mere de Sainte Genevieve; une autre ſur le chemin de *Chatou*, au milieu d'un petit boſquet d'arbres, indique le lieu où la Sainte, par néceſſité ou par humilité, gardoit des moutons. Enfin, on montre dans Nanterre un puits dont on aſſure que l'eau, bue avec foi, a ſouvent opéré des guériſons, & a quelquefois auſſi ſervi de punition aux Hérétiques & aux Incrédules. Un lieu ſi conſacré à Sainte Genevieve ne pouvoit manquer d'appartenir à l'abbaye qui porte ſon nom : auſſi en dépend-il depuis ſi long-temps, que l'on prétend qu'elle en eſt redevable au Roi Clovis. En 1247, Thibaut, Abbé de Sainte Genevieve, affranchit de la ſervitude les habitans de Nanterre. Le Roi Saint Louis confirma avec plaiſir cet affranchiſſement par ſes Lettres patentes. Cependant il y avoit d'autres Seigneurs de fiefs à Nanterre, qui quelquefois même en prenoient

le nom, mais faiſoient hommage à l'abbaye, qui d'ailleurs jouiſſoit de toutes les dîmes. Ce n'eſt pourtant qu'au dix-ſeptieme ſiecle que les Chanoines réguliers de la Congrégation de France y ont eu une maiſon aſſez conſidérable & un collége. Le *Mont Valérien* dépendoit de Nanterre, & en dépend même encore pour le ſpirituel, car il n'y a point de paroiſſe. On prétend qu'il tire ſon nom d'un Gaulois d'origine Romaine, nommé *Valerianus Severus*. Il y a eu preſque de toute ancienneté des Ermites ſur cette montagne. On trouve dans les Œuvres de Gerſon, Chancelier de l'Univerſité de Paris, des Lettres à un nommé le *Frere Antoine*, Reclus du Mont Valérien. Pendant les guerres civiles & celles des Anglois, ces bons Ermites furent troublés dans leur dévotion; mais, au ſeizieme ſiecle, il en parut d'autres que les Huguenots mêmes reſpecterent. Un des plus fameux, nommé *Jean du Hauſſay*, reçut des viſites d'Henri III & d'Henri IV. A ſon exemple, le Mont Valérien ſe repeupla d'Ermites qui bâtirent des chapelles, & formerent quelques petits établiſſemens dans leſquels ils furent troublés par les prétentions des Jacobins réformés de la rue Saint-Honoré.

Enfin tout s'eſt accommodé, & actuellement il y a au haut du Mont Valérien, que le peuple de Paris appelle auſſi quelquefois le *Calvaire*, deux Communautés, l'une d'Ermites, l'autre de Prêtres ſéculiers. Elles ne ſont point rentées ; les premiers vivent du travail de leurs mains, & les autres des revenus particuliers de chacun de ceux qui la compoſent ; toutes les deux ſont très-édifiantes.

Ruel étoit un lieu très-connu, même ſous la premiere Race de nos Rois, qui y avoient une maiſon de plaiſance. Grégoire de Tours & ſes Continuateurs en font ſouvent mention. Il fit partie du domaine Royal juſqu'à ce que Charles le Chauve le donna à l'abbaye de Saint-Denis, à condition d'entretenir un beau luminaire ſur ſon tombeau & ſur celui de ſes parens, enterrés à Saint-Denis. Depuis ce temps, l'Abbé eſt toujours le premier Seigneur de Ruel, & les autres fiefs en relevent. De nos jours, Ruel eſt un bourg pavé & muré, qui contient près de deux mille habitans ; cependant la cure eſt à la collation de l'Evêque de Paris. Au dix-ſeptieme ſiecle, la conſidération de Ruel augmenta beaucoup, par le magnifique château qu'y fit conſtruire le Cardinal de Richelieu. Ce n'étoit d'abord qu'une ſimple

Digitized by Google

maiſon de plaiſance; mais elle fut très-embellie par les ordres de ce premier Miniſtre; les jardins, les eaux, les caſcades en étoient ſur-tout admirables. Comme le Cardinal s'y tenoit ſouvent, il s'y eſt pris d'importantes réſolutions, & fait de grandes affaires, comme on peut le voir dans l'Hiſtoire du regne de Louis XIII. La Ducheſſe d'Aiguillon, niece du Cardinal, en hérita, & ſes héritiers jouiſſent encore d'une partie de cette maiſon; mais on en a démembré quelques appartenances. On remarque dans la paroiſſe de Ruel (dont le bâtiment eſt moderne, & dont la premiere pierre fut poſée, en 1584, par Antoine, Roi titulaire de Portugal, connu dans l'Hiſtoire ſous le nom de *Prieur de Crato*); on remarque, dis-je, le tombeau d'un prétendu Roi d'Ethiopie, qui vint en France ſous le miniſtere du Cardinal de Richelieu; on l'appeloit *Zaga-Chriſt*; il y avoit quelque apparence que ce n'étoit pas tout-à-fait un impoſteur. Cependant, dans l'incertitude, on grava ſur ſon tombeau cette ſinguliere épitaphe:

Ci-gît le Roi d'Ethiopie,
Soit original ou copie;
La mort a fini les débats,
S'il l'étoit ou ne l'étoit pas.

Près de Ruel, eſt le fief de *Buſenval*, appartenant, depuis 1520, à la famille de *Choart*, qui a donné, au dix-ſeptieme ſiecle, un Evêque à Beauvais, & de nos jours encore pluſieurs Magiſtrats & Militaires de diſtinction. Il y avoit, au ſeizieme ſiecle, dans cette Terre un château très-beau & très-fort, dont les Proteſtans, ayant à leur tête le Prince de Condé, s'emparerent en 1567. Ils y mirent une garniſon qui leur ſervit beaucoup à gêner la ſubſiſtance de Paris. La conſéquence de ce château ayant été depuis bien ſentie, on a démoli les fortifications qui l'entouroient, & on l'a réduit à l'état d'une ſimple maiſon de campagne, qui eſt même, à ce que je crois, aujourd'hui aſſez négligée.

Louvecienne, que l'on appelle communément *Luciene*, tire ſon nom d'un certain *Lupicin*, Officier des Chaſſes du Roi Chilperic III. Cette paroiſſe a auſſi appartenu à l'abbaye de Saint Denis, & il en eſt fait mention dans la vie de l'Abbé Suger. Aſſez près de là, eſt le village de *Marly*, que l'on appelle *Marly-le Roi*, pour le diſtinguer de pluſieurs autres Marlys. Il n'eſt devenu conſidérable que depuis la conſtruction du château, qui appartient au ſiecle de Louis XIV.

Digitized by Google

Cependant il y a bien long-temps que l'on connoît les Seigneurs de ce lieu. Il a donné le nom à une famille qui exiſtoit dès le onzieme ſiecle ; la Terre paſſa par des femmes dans la Maiſon de Montmorency, enſuite dans celle de Levis, dans laquelle elle a été aſſez long-temps ; elle a appartenu à la famille de Fumée, deſcendante d'un Chancelier de France : enfin, lorſque Louis XIV l'acheta, elle étoit en partie à un M. Boſſuet, de la famille du ſavant Evêque de Meaux, & en partie à M. Philippeaux de Pontchartrain, Secrétaire d'Etat, qui l'échangea avec le Roi pour la Terre de Neaufle. La famille de Marly, ou plutôt celle de Montmorency, pendant qu'elle poſſédoit cette Terre, a produit un Saint qui fut Moine de Cîteaux, & Abbé des Vaux de Cernay en 1225 : on l'appelle pour l'ordinaire *Saint-Thibaut de Marly*.

Le lieu que l'on appelle communément le *Pec*, fameux par un port ſur la Seine, doit s'appeler *Aupec*. Son nom latin eſt *Alpicum*, qui vient du mot *Alp*, qui veut dire, en Celtique, *Montagne*. Dès l'an de J. C. 704, le Roi Childebert III donna Aupec à l'abbaye de Fontenelle ou de Saint Vandrille en Normandie, & cette abbaye le

conſerva d'autant plus précieuſement, que c'étoit un vignoble conſidérable, qui lui fourniſſoit tous les ans environ trois cent cinquante muids de vin. On y élevoit auſſi beaucoup de cochons, & l'on trouve dans le Livre des miracles de S. Vandrille, qu'un Seigneur de Marly ayant enlevé les porcs de l'abbaye, le Saint Patron lui apparut, & lui fit tant de peur, qu'il s'empreſſa de les reſtituer. La paroiſſe d'Aupec eſt encore dédiée à Saint Vandrille, dont on y fait la fête le vingt-deux Juillet, & l'Abbé nomme à la cure.

Le *Veſinet* eſt une dépendance de la paroiſſe d'Aupec ; il eſt à l'entrée d'un bois que l'on nommoit autrefois *Bois de la Trahiſon*. Paſquier, dans ſes Recherches ſur la France, en a fait d'aſſez ſingulieres ſur le trait hiſtorique qui peut lui avoir fait donner ce nom.

Saint-Germain-en-Laye tire ſon nom de la forêt de *Laye*, en latin *Ledia* ou *Lea*, dont il eſt fait mention dans un ancien cartulaire de l'abbaye de Saint-Germain des-Prés, qui porte que cette abbaye avoit quelques droits ſur cette forêt. Il paroît que ſous le Roi Robert on y bâtit une chapelle, & un petit monaſtere auprès duquel ſe forma un village. On

voit que, ſous le regne de Louis le Jeune, nos Rois y avoient un petit château ou maiſon de chaſſe, qui portoit, comme le prieuré même, le nom de *Saint-Germain*. Monſtrelet rapporte que l'an 1452, un Prieur de Saint-Germain-en-Laye, nommé *Hedelin*, fut accuſé de s'être donné au Diable, pour avoir les faveurs d'une Dame, & qu'il fut convaincu, par ſon propre aveu, d'avoir été au ſabbat ſur un manche à balai : il fut condamné à une priſon perpétuelle, au pain & à l'eau. Les fautes du Bénéficier ne firent aucun tort au bénéfice, la valeur en augmenta conſidérablement; il devint un gros prieuré-cure, dont les poſſeſſions ont été rachetées par nos Rois pour deux mille livres de rente, que valoit encore, à la fin du ſeizieme, ſiecle la cure de Saint-Germain-en-Laye.

Cependant nos Rois continuoient toujours à ſe plaire à Saint-Germain-en-Laye. Depuis le regne de Philippe Auguſte juſqu'à celui de Charles V, il n'y en a aucun qui ne ſoit marqué par quelques Chartes datées de ce château. Chriſtine de Piſan, Hiſtorienne de Charles V, dit que ce Roi fit *moult notablement réédifier le châtel de Saint-Germain-en-Laye*. Charles VI & la Reine Iſabeau de Baviere s'y tenoient ſouvent pendant les premieres an-

nées de leur mariage; mais le Ciel, qui ſembloit vouloir préſager les malheurs de ce regne, leur fit pluſieurs fois éprouver dans ce lieu même de ſinguliers accidens; des orages & des ouragans terribles venoient les y aſſaillir ſubitement. En 1508, il y tomba une grêle dont les morceaux étoient tous auſſi gros que des œufs de pigeon. L'année précédente, une crue d'eau ſubite & inattendue avoit entraîné le coche de la Reine juſque dans la riviere, où elle avoit penſé ſe noyer. Enfin, un jour que le Conſeil du Roi étoit aſſemblé à Saint-Germain-en-Laye, pour aviſer aux moyens de lever un nouvel impôt ſur le peuple, & que pendant que l'on déliberoit, le Roi & la Reine entendoient la Meſſe dans leur chapelle, un coup de vent épouvantable caſſa toutes les vitres de la chapelle, troubla d'un côté le Service divin, & de l'autre les opinions des Conſeillers, & penſa procurer une fauſſe couche à la Reine, qui étoit groſſe de pluſieurs mois. La Princeſſe effrayée remontra au Roi ſon époux que le Ciel ſe déclaroit contre le projet d'un nouvel impôt; on y renonça pour ce moment. Il eût été à ſouhaiter que l'on eût ainſi prévenu tant de funeſtes réſolutions qui furent priſes ſous ce regne, & dont Iſabeau de Baviere fut le principal

auteur. Charles VII reprit Saint-Germain-en-Laye ſur les Anglois, auſſi bien que le reſte de ſon royaume, & ſon fils Louis XI, qui n'épargnoit rien lorſqu'il croyoit que la conſervation de ſa vie & de ſa ſanté y étoit intéreſſée, en fit préſent à ſon Médecin, *Jacques Coitier*: mais, après la mort de ce Monarque, on le reprit à Coitier, comme un don fait mal à propos. François I s'étant pris d'affection pour ce lieu, qui avoit été négligé par Charles VIII & Louis XII, fit conſtruire ce que l'on appelle encore à Saint-Germain le *vieux château*. C'eſt à Henri IV que l'on eſt redevable du *nouveau*; il ne fut fini qu'en 1603, & a encore été fort embelli par Louis XIII & Louis XIV, qui y étoit né en 1638. Ce Monarque en a fait ſa principale habitation juſqu'à la conſtruction de Verſailles. En 1689, l'infortuné Roi Jacques II, chaſſé du trône d'Angleterre, ſe retira à Saint-Germain, y a paſſé douze ans, & y eſt mort en 1701. La Reine ſa femme, de la Maiſon d'Eſt, y a continué ſon ſéjour, & y eſt morte auſſi en 1718. Indépendamment du prieuré paroiſſe, il y a dans chacun des deux châteaux une chapelle; celle du vieux château ſubſiſte depuis le temps de Charles V.

Digitized by Google

L'hôtel-dieu fait remonter ſon origine juſqu'au commencement du treizieme ſiecle. Il y a encore dans cette ville un couvent de Récollets & deux de Religieuſes ; mais ils ne ſont que du dix-ſeptieme ſiecle.

Entre Saint-Germain & Verſailles eſt le village de *Rocancourt*, qui tire ſon nom d'un Seigneur nommé *Roccon*, qui étoit un des principaux de la Cour de Thiery en 678. Peu après, les Moines de l'abbaye de Saint-Denis ſe trouverent Seigneurs de ce lieu, ſur lequel ils ont toujours conſervé des droits, quoiqu'il y ait eu des Seigneurs particuliers de ce nom qui relevoient de l'Abbé.

La paroiſſe de *Vaucreſſon* a auſſi appartenu aux mêmes Religieux ; & on voit dans la vie de l'Abbé Suger, que ce fut lui qui mit cette Terre en valeur. Elle n'étoit, dit-il, occupée auparavant que par des brigands ; il les en chaſſa, & y mit à leur place des Moines, fit conſtruire l'égliſe que les Moines deſſervirent, & qui établirent tout autour un certain nombre d'hôtes, c'eſt-à-dire de bons Cultivateurs, qui formerent une paroiſſe, que l'on appela *Vau-creſſon*, parce que cette plante ſe trouva en grande abondance dans

Digitized by Google

cette petite vallée, auparavant en friche.

Rien de ſi obſcur que l'ancienne hiſtoire de *Ville-d'Avray*; celle de *Ville-Preux* eſt plus certaine; ce lieu étoit connu depuis le temps de Charles le Chauve; mais on eſt bien embarraſſé à déterminer quel eſt ſon vrai nom en latin. Dans certains actes il eſt nommé *Villa Porcorum*, *ville des cochons*; dans d'autres, *Puerorum*, des *enfans*, & enfin, *Pyrorum*, des *poires*. On conſerve dans l'égliſe paroiſſiale de ce village les reliques de *Saint Nom*, qui étoit Cor-Evêque dans le dioceſe de Chartres, fit de grandes converſions dans ce pays, & a donné ſon nom à quelques villages illuſtrés par ſes miracles. Dans la même égliſe on conſerve deux doigts de Saint-Germain d'Auxerre. Indépendamment de la paroiſſe, il y a dans ce village un prieuré, & une ancienne Léproſerie ou Commanderie de Saint Lazare.

Verſailles, qui, depuis un ſiecle, eſt devenu une ville conſidérable, n'étoit, à la fin du ſeizieme, qu'un aſſez petit lieu, voiſin de celui dont je viens de parler. La plus ancienne Charte où il en ſoit fait mention, eſt de l'an 1095; il y avoit alors une égliſe deſſervie par des Prêtres

ou Moines dépendans de Marmoutiers; d'ailleurs Verſailles avoit ſes Seigneurs laïcs particuliers, dont il eſt fait mention dans pluſieurs endroits de notre Hiſtoire. En 1275, le Seigneur de Verſailles s'appeloit le *Chevalier Gillet*, & ſa femme, *Pétronille de Montorgueuil*; &, en 1561, Martial de Loménie, Conſeiller & Secrétaire des Finances; il fut compris dans le maſſacre de la S. Barthelemi, en 1572. Henri IV s'attacha Antoine de Loménie, qui avoit, dit-on, l'honneur de ſuivre ſouvent le Roi à la chaſſe du cerf dans les bois de Verſailles. Ce jeune homme, par la ſuite, devint Sécrétaire d'Etat. Cependant, lorſque Louis XIII acheta, en 1627, la Terre de Verſailles, ce n'étoit plus Monſieur de Loménie, mais Jean de Soiſy, qui en étoit Seigneur. Louis XIII ne fit jamais à Verſailles que des courſes légeres ou des voyages. Le château, de ſon temps, étoit très-petit; ainſi toute la grandeur de ce lieu ne date pas de plus haut que 1662; Louis XIV alors forma le projet d'y bâtir un grand & beau château. En 1672, il y tranſporta ſa Cour; & toutes les rues, les hôtels, les maiſons particulieres & la plus ancienne paroiſſe de Verſailles ſont poſtérieurs à ce temps-

là. L'ancienne égliſe de Verſailles, dédiée à Saint Julien, étoit ſituée où eſt aujourd'hui le grand Commun. En 1670, Louis XIV la fit abattre, & bâtir la paroiſſe de Notre-Dame, qui a été finie en 1687. En 1725, on forma le projet de donner à Verſailles, pour toute la partie méridionale, une ſeconde paroiſſe. Peu d'années après, on a commencé à y travailler; mais il n'y a pas bien long-temps qu'elle a été parfaitement achevée. La premiere chapelle du château fut bâtie en 1665, bien inférieure à celle que nous voyons aujourd'hui. En 1682, Louis XIV en ſubſtitua une autre, & chargea des Prêtres Miſſionnaires de Saint Lazare de la deſſervir. Ce ne fut qu'en 1699 que l'on conçut le projet de celle que l'on voit aujourd'hui; elle fut achevée en 1710. Les Récollets ſont établis à Verſailles depuis 1685. L'hôpital n'a pris quelque forme que depuis 1720; le collége eſt encore plus moderne: enfin, de nos jours, l'on y a établi un couvent de Religieuſes, pour l'inſtruction des jeunes perſonnes de leur ſexe. Dès les premiers temps où Louis XIV prit Verſailles en affection, les Faiſeurs d'*Anagrammes* s'apperçurent qu'en

retournant ſon nom, ſans y ajouter ni diminuer aucune lettre, on y trouvoit *Ville ſeras*. En effet, cette prédiction anagrammatique a été accomplie ; mais ce n'a été que dans ce ſiecle-ci. La premiere fois que Louis XIV lui donna le titre de ville, ce fut en 1713, en révoquant les priviléges qui avoient été accordés à ceux qui voudroient y bâtir. Cet encouragement étoit devenu ſuperflu. C'eſt de la maniere la plus adroite que l'on a profité de ce beau titre de ville, pour aſſujettir les habitans de Verſailles preſque aux mêmes droits que ceux de Paris. La Juſtice y étoit rendue par un ſimple Prévôt. En 1693, on y établit un Bailli Royal ; les appels en ont long-temps reſſorti au Châtelet de Paris ; actuellement on appelle directement de ſes jugemens au Parlement, ſauf les cas préſidiaux ; car il n'y a point encore de Préſidial ni d'Election à Verſailles ; mais, l'an 1724, on y a établi un Grenier à ſel. Cependant la ville n'a ni remparts, ni murailles, ni portes ; il n'y a point d'apparence qu'on en faſſe jamais conſtruire, pour ne pas gêner l'agrandiſſement dont elle eſt toujours ſuſceptible. Le Corps Municipal n'eſt point formé à l'inſtar de ceux des autres villes ; mais il a des réglemens qui lui ſont particuliers.

culiers. La plus importante des Ordonnances, concernant la police de Verſailles, eſt de 1721. Toute l'autorité municipale y eſt entre les mains du Gouverneur, qui a obtenu tous les honneurs & les prérogatives des grandes villes, & eſt indépendant du Gouverneur général de l'Iſle de France. Il eſt en même temps Gouverneur du château, & Adminiſtrateur du domaine de Verſailles & de toutes ſes dépendances, qui n'ont jamais été compris dans la ferme générale, ni dans les ſous-fermes & régies des domaines du Roi, Sa Majeſté le faiſant, pour ainſi dire, valoir par elle-même & régir par ce Gouverneur. Autrefois le château de Verſailles n'avoit qu'un Concierge, qui étoit un Valet de Chambre du Roi. Par la ſuite, un premier Valet de Chambre uſurpa, pour ainſi dire, le beau titre de Gouverneur. Mais enfin ce Gouvernement eſt entré dans une Maiſon illuſtre & accréditée, qui lui a communiqué tout l'éclat dont elle jouit elle-même. De nos jours, la Maiſon de Noailles s'étant ſéparée en deux branches, la premiere a conſervé le Gouvernement de Saint-Germain-en-Laye, & la ſeconde celui de Verſailles. Ces deux villes s'embelliſſent & ſe perfectionnent

tous les jours ſous leurs yeux & par leurs ſoins. Ce que je viens de dire appartient certainement aux dix-ſeptieme & dix-huitieme ſiecles; mais j'ai été obligé de faire cet expoſé avant que de parler des paroiſſes qui étoient autrefois autour de Verſailles, & qui ont été, pour ainſi dire, *englobées* dans ce magnifique établiſſement.

Au lieu où eſt aujourd'hui la Ménagerie, étoit la paroiſſe de *Choiſy aux-Bœufs*; elle étoit du dioceſe de Chartres, auſſi bien que celle de *Trianon*, à la place de laquelle on a bâti le beau château de ce nom. Ces deux paroiſſes faiſoient partie d'un petit canton que l'on appeloit *le Val de Galie*, nom qui n'exiſte plus que par tradition aux environs de Verſailles. La Terre a été entiérement enveloppée dans le grand parc; Louis XIV l'acheta des Chanoines réguliers de Sainte Genevieve, à l'abbaye deſquels elle avoit été donnée dans un temps incertain, mais fort reculé, & dans une circonſtance qu'il faut ſavoir, pour entendre une eſpece de proverbe en deux vers, que l'on trouve dans nos anciens Poëtes :

L'enfant ingrat, par ſa folie,
A perdu le Val de Galie.

On raconte à cette occaſion, qu'il y avoit un jeune homme dont les parens étoient riches, ſans être fort nobles. Ils vivoient dans leurs terres avec beaucoup d'aiſance, mais une ſimplicité reſpectable. Ils n'avoient qu'un fils, pour l'éducation duquel ils ne négligerent rien : ils le firent voyager. Ce jeune homme, qui étoit beau, bien fait, & avoit de l'eſprit, réuſſit dans ſes voyages ; mais il y porta le ton & les airs d'un grand Seigneur, contre le vœu & l'exemple de ſes parens. Il ſe propoſa pour épouſer une Demoiſelle de qualité, dont apparemment il devint amoureux ; & pour la déterminer, il annonça qu'il poſſédoit des terres conſidérables, qui étoient très-bien ſoignées & adminiſtrées par d'honnêtes Fermiers ou Régiſſeurs qu'il y avoit établis. Les parens de la Demoiſelle voulurent y faire un voyage, & reconnurent bientôt, à la maniere honnête dont ces bons particuliers les reçurent, qu'au lieu d'être les Fermiers de la Terre, ils en étoient les Maîtres, & les pere & mere du prétendu Seigneur. Le fait étant éclarci, les bonnes gens en marquerent leur indignation. On ne ſait pas ſi cette fourberie fit manquer le mariage ; ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que le

pere & la mere, pour punir l'orgueil de leur fils, donnerent aux Chanoines réguliers de la Congrégation de Sainte Genevieve, leur Terre du Val de Galie, à la charge de prier Dieu pour le repos de leurs ames.

Clagny eſt un hameau, ou, ſi l'on veut, un fauxbourg de Verſailles, qui dépend entiérement de la paroiſſe de Notre-Dame de cette ville. Au ſeizieme ſiecle, il avoit pour Seigneur Pierre Leſcot, célebre Architecte de Catherine de Médicis, qu'on appeloit communément l'*Abbé de Clagny*, parce qu'il avoit d'ailleurs une abbaye & étoit Chanoine de Notre Dame. Peut-être cet Abbé fit-il conſtruire quelques bâtimens ſur ce terrein; mais en 1634 il appartenoit à la maiſon des Incurables de Paris. Louis XIV l'acheta de cet hôpital, & en fit préſent à Madame de Monteſpan; elle y bâtit un joli château, qui a paſſé à Monſieur le Duc du Maine, enſuite à Monſieur le Comte d'Eu, ſon fils, & depuis a été abſolument détruit.

La Terre de *Glatigny* eſt tout auprès de Clagny. Cette Terre, très-anciennement connue, appartenoit, en 1393, à Philippe Deſeſſarts, & paſſa à ſon fils Antoine; ce fut ce dernier qui, ayant été mis en priſon, pour avoir ſuivi le parti des

Bourguignons, & en ayant été enſuite délivré, fit vœu d'élever dans l'égliſe de Notre-Dame une ſtatue énorme au grand Saint Chriſtophe ; ce qui fut exécuté en 1413, comme tout le monde peut encore le voir. Dans l'inſcription qui eſt au bas de la ſtatue, Antoine Deſeſſarts prend le titre de Seigneur de Glatigny en Val de Galie, & de Chambellan du Roi Charles VI. Son fils & ſon petit-fils poſſéderent la même Terre ; mais dès les premieres années du ſeizieme ſiecle, elle étoit paſſée à la famille des Briçonnet ; ils l'ont gardée environ cent ſoixante-dix ans : en 1675, Louis XIV l'acheta, & la donna à Madame de Monteſpan, auſſi bien que Clagny.

Le Fief de *Satory* avoit été donné aux Céleſtins de Paris par le Roi Charles VI, à la fin du quatorzieme ſiecle : en 1685, ils le vendirent au Duc de la Feuillade, qui le céda au Roi Louis XIV. Une des plus grandes rues de Verſailles porte ſon nom, & la paroiſſe de Saint Louis eſt bâtie ſur le terrein de ce Fief.

Montreuil eſt ſi près de Verſailles, que les nouvelles augmentations de cette ville lui ſont contiguës. Le nom de ce lieu indiquant un petit monaſtere,

Monaſteriolum, il eſt évident qu'il a été habité par des Moines; auſſi ſait-on que Saint Germain, Evêque de Paris, y avoit fondé une égliſe, & apparemment un couvent, ſous l'invocation de S. Simphorien, qui eſt à préſent la paroiſſe de Montreuil. Elle a été autrefois très-étendue, puiſque c'eſt d'elle qu'ont été détachées celles de *Chaville* & de *Viroflée*. Depuis aſſez longtemps l'on diſtingue le grand & le petit Montreuil. C'eſt dans le grand qu'étoit le château ſeigneurial, dont on ſait que Pierre de Craon étoit poſſeſſeur en 1392. Ce Seigneur ayant voulu faire aſſaſſiner le Connétable de Cliſſon, & étant pourſuivi pour ce crime, ſe réfugia d'abord dans ſon château; mais il fut obligé de l'abandonner. Tous ſes biens ayant été confiſqués, le Roi donna Montreuil au Duc d'Orléans, qui en fit préſent aux Céleſtins de Paris, qui, juſqu'à nos jours, y ont conſervé des droits. Mais un nommé *Etienne Porché*, qui avoit été Pourvoyeur du Roi Jean, & anobli par Charles V, acheta probablement le château, qui, de ſon nom, a été appelé *Porché-Fontaine*; cependant la Haute-Juſtice reſta aux Céleſtins. *Viroflée*, que l'on devroit, pour bien dire, appeler *Ville Auſlay*, parce

qu'elle avoit été autrefois la maiſon de campagne d'un nommé *Auſlay*, & que les bonnes gens appellent au contraire *Giroſlée*, a été érigée en paroiſſe il y a deux cents ans, ayant été démembrée de Montreuil; elle a eu ſes Seigneurs particuliers, auſſi bien que Chaville, qui a été une paroiſſe particuliere, & enſuite réunie à Montreuil. Elle étoit connue dès le douzieme ſiecle. En 1400, elle étoit poſſédée par un Valet de Chambre du Roi, nommé *Jean l'Ane*. Deux cents ans après, elle appartenoit à Michel le Tellier, Maître des Comptes, grand-pere du Chancelier le Tellier, & biſaïeul de M. le Marquis de Louvois. Ce fut ce dernier, & ſa mere, veuve du Chancelier, qui vendirent Chaville au Roi Louis XIV; il en fit don à ſon fils le Dauphin, en même temps que de *Meudon*. Cette derniere Terre fut donnée à l'abbaye de Saint Vincent, depuis Saint-Germain-des-Prés, par le Roi Childebert, dès le ſixieme ſiecle. Il ne paroît pas que cette abbaye en ait conſervé la Seigneurie; mais on trouve pluſieurs Chevaliers qualifiés Seigneurs de Meudon, dans les douzieme, treizieme & quatorzieme ſiecles. Robert de Meudon étoit

Pannetier du Roi en 1303, & Henri de Meudon Grand Veneur en 1344. Enfin, au commencement du quinzieme ſiecle, la famille des *Sanguin* poſſéda la Seigneurie de Meudon. Ses deſcendans ont continué d'en jouir juſqu'à Antoine Sanguin, qui fut Evêque d'Orléans & enfin Cardinal : il porta le titre de Cardinal de Meudon. Il étoit oncle de la belle Ducheſſe d'Etampes, Maîtreſſe du Roi François I, & lui fit don de cette Terre, où le Roi venoit ſouvent. En 1552, la Ducheſſe d'Etampes céda Meudon au Cardinal de Lorraine, & ce Prince Cardinal y fit bâtir un beau château ſur les deſſins du fameux Philibert de Lorme. Il en ſubſiſte encore une partie; & de nos jours même on y voyoit des peintures de ce temps-là, & les chiffres du Roi Henri II & de ſes enfans dans les principaux appartemens. Le Cardinal étant mort en 1574, le Duc de Guiſe, ſon neveu, hérita de Meudon. Le petit-fils de celui-ci le vendit, en 1654, à M. Servien, Surintendant des Finances, qui fit ériger en ſa faveur Meudon en Baronnie. En 1680, Louis-François Servien, fils du Surintendant, en traita avec M. de Louvois, qui l'a conſervé juſqu'à ſa mort:

en 1691, le Roi le racheta de ſa veuve, & le donna avec Chaville à M. le Dauphin. Pendant toute la vie de ce Prince, il y a été fait de grands embelliſſemens, qui n'ont cependant pas tout-à-fait effacé les monumens de la poſſeſſion des Seigneurs dont je viens de parler. Tout le monde ſait que *Rabelais* fut Curé de Meudon vers 1550; mais il n'eſt pas vrai qu'il mourut dans le presbytere de cette cure. Les Chartreux de Paris ont, depuis le quatorzieme ſiecle, d'aſſez beaux droits ſur la Terre de Meudon & les environs; le couvent des Capucins ſe vante d'être le plus ancien de France; ce fut le Cardinal de Lorraine qui le fonda en 1570.

Le village de *Bievre* eſt ſitué ſur les bords de cette petite riviere que l'on appelle vulgairement à Paris *riviere des Gobelins*; ſon nom vient des loutres, animaux aquatiques, que l'on y trouvoit autrefois, & que l'on appeloit *Bievres*; leur peau ſervoit à faire des fourrures. De nos jours cette Terre a été érigée en Marquiſat. Elle eſt poſſédée par un homme dont l'eſprit & les talens ſont connus. Dans le territoire de Bievre étoit encore, au ſeizieme ſiecle, une abbaye de filles, nommée *Val-profond*, habitée par des Religieuſes Bé-

nédictines, qui faiſoient remonter leur fondation juſqu'au onzieme ſiecle, ou du moins au treizieme. Cette Maiſon ſouffrit de grandes pertes, tant par les inondations auxquelles ſa ſituation l'expoſoit, que par les courſes & les ravages des Huguenots, juſqu'à ce qu'enfin, en 1621, les Religieuſes furent tranſportées à Paris, &, en 1645, elles furent établies au fauxbourg Saint-Jacques: la Reine Anne d'Autriche ayant pris ce couvent en affection, ce fut par ſes ordres qu'on conſtruiſit la ſuperbe égliſe & les beaux bâtimens qu'on y admire encore ſous le nom d'abbaye du *Val-de-Grace*. En 1646, cette Communauté eut permiſſion de vendre toutes les terres qu'elle poſſédoit aux environs de Bievre, & l'on acheva alors d'en démolir tous les bâtimens, après avoir obſervé les formalités preſcrites en pareil cas.

La paroiſſe de *Jouy* eſt ſurnommée en *Joſas*, pour la diſtinguer d'un autre Jouy qui eſt auſſi du dioceſe de Paris, mais dépendant d'un autre archidiaconé, tandis que celui-ci donne peut-être ſon nom à l'archidiaconé de *Joſas* même, qui eſt une des dignités du Chapitre de Notre-Dame. L'égliſe paroiſſiale eſt dédiée à Saint

Martin. La Seigneurie de Jouy a long-temps appartenu à MM. d'*Eſcoubleau de Sourdis*. On y voit la ſépulture de quelques-uns d'entre eux, morts au ſeizieme ſiecle, dont un avoit été Maître de la Garde-Robe du Roi François I, & Gouverneur de François II, pendant que ce Monarque étoit Dauphin. Il mourut à la fin de 1572, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Un Archevêque de Bordeaux, de la même Maiſon, qui n'eſt mort qu'en 1645, eſt auſſi enterré dans cette égliſe avec ſes ancêtres. La vie de ce Prélat, contemporain & ami du Cardinal de Richelieu, eſt très-ſinguliere; il faiſoit les fonctions de Vice-Amiral, & commandoit les flottes Françoiſes, tandis que le Cardinal, premier Miniſtre, portoit le titre de Surintendant des armées navales. Ce fut lui qui eut une grande querelle avec le Duc d'Epernon, qui lui donna un ſoufflet, quoique revêtu de ſes habits Pontificaux & dans ſa cathédrale. Le Cardinal excommunia le Gouverneur, & voulut mettre la ville en interdit: le Roi & le Pape ſe mêlerent de cette affaire, & eurent bien de la peine à l'accommoder.

C'eſt dans la paroiſſe de *Buc* que la riviere de Bievre ou des Gobelins prend

ſa ſource ; Buc n'eſt qu'à quatre lieues de Paris, par conſéquent la riviere n'a pas un plus long cours.

Le village de *Voiſins* tire ſon nom, à ce que l'on croit, du voiſinage de Châteaufort, qui étoit autrefois un lieu conſidérable. Les voiſins du Seigneur de Châteaufort ſont devenus Seigneurs eux-mêmes, & leur famille prit le nom de la Terre dès le treizieme ſiecle. On ne ſait pas préciſément dans quel temps elle s'eſt éteinte ; mais dès 1580, lors de la derniere rédaction de la Coutume de Paris, Pierre Gilbert, Ecuyer, Seigneur de *Voiſins-le-Bretonneux*, y comparut ; & c'eſt de lui que deſcend Monſieur Gilbert, Préſident à Mortier au Parlement de Paris. Un peu plus loin, & hors du parc de Verſailles, eſt la paroiſſe de *Magny-les-Vaux*, qui a un grand nombre d'écarts ou hameaux. Les Religieuſes de Saint-Cyr en ſont Dames. Le principal de ſes écarts eſt celui de *Bor-Roy* ou *Forroy*, que l'on a appelé enſuite *Port-Royal* ; c'eſt le lieu de l'origine de l'abbaye de ce nom, ſituée au fauxbourg Saint-Jacques à Paris. *Borroy*, en Celtique, veut dire *brouſſailles*, & c'eſt-là la vraie étymologie de ſon nom ; ce n'eſt que par corruption que l'on a dit *Por-Roy*

& *Port-Royal.* Vers 1204, Odon de Sully, Evêque de Paris, raſſembla dans ce lieu une communauté de Religieuſes, qui fut dotée par les libéralités de Marie de Garlande, femme de Matthieu d'Attichy, de la Maiſon de Montmorency, & de Bouchard de Montmorency, Seigneur de Marly, leur fils : on croit que la premiere Abbeſſe fut Matilde, ſœur de Bouchard. Pluſieurs autres Abbeſſes de la plus grande naiſſance lui ſuccéderent ; entre autres, en 1275, Petronille de Montfort, fille d'Amaury Connétable de France ; elle fut remplacée par Philippine de Lévis. En 1316, Béatrix de Dreux, Princeſſe de la Maiſon Royale, fut à la tête de cette communauté, & ce fut alors que l'on s'accoutuma à l'appeler Port-Royal. Les Religieuſes étoient Bernardines, & dirigées par les Moines de l'abbaye de Vaux de Cernay, qui n'en eſt pas éloignée. Ce couvent ſubſiſta ſur ce pied-là juſqu'au ſeizieme ſiecle, qu'ayant beaucoup ſouffert pendant le temps des guerres civiles, les Religieuſes demanderent à être transférées à Paris : elles le furent en 1604, & ont formé l'abbaye de Port-Royal, qui ſubſiſte encore au fauxbourg Saint-Jacques. En 1630, elle eut pour Abbeſſe la

Mere Angélique Arnaud, qui, ayant été nommée par le Roi pour être perpétuelle, fit agréer ſa démiſſion, & que l'abbaye devînt élective. Elle alla plus loin, obtint d'être ſouſtraite à l'Ordre de Cîteaux, & ſoumiſe à l'Ordinaire. Enfin, elle établit à Port-Royal l'adoration perpétuelle du S. Sacrement. Ces changemens ayant été fort applaudis, attirerent grand nombre de ſujets à l'abbaye de Port-Royal. Les bâtimens du monaſtere de Paris ne pouvant plus y ſuffire, on ſe ſouvint que ceux du lieu de Por-Roy n'étoient point encore détruits; de pieux Solitaires s'y étoient retirés, s'y livroient à l'étude, & y vivoient en Philoſophes Chrétiens. Pluſieurs d'entre eux étoient parens de la Mere Angélique Arnaud. Les bâtimens de l'ancien monaſtere furent bientôt rétablis, & formerent une ſeconde abbaye, ſous le nom de *Port-Royal-des-Champs*. Les Solitaires ſe retirerent au dehors, mais ne quitterent pas le voiſinage. Ils formerent cette fameuſe Société de Port-Royal, qui a produit tant d'excellens Ecrits dans le beau Siecle de Louis XIV. De leur côté, les Religieuſes menoient la vie la plus édifiante; mais elles conçurent un zele mal entendu pour les ſentimens de Janſenius, & leur obſti-

Digitized by Google

nation à les ſoutenir, a cauſé à la fin leur ruine. Louis XIV & le Pape Clément XI, de concert, firent détruire cette abbaye : on en a même raſé juſqu'aux moindres bâtimens, & elle eſt rentrée dans les brouſſailles d'où elle étoit ſortie au douzieme ſiecle. Il n'y a pas encore long-temps que les Janſéniſtes alloient révérer les foibles traces de Port-Royal-des-Champs, & prier Dieu ſur ſes ruines.

Châteaufort, ſitué à cinq lieues de Paris, étoit autrefois un lieu important, comme le nom l'indique ; j'ai dit qu'il donnoit ſon nom au principal doyenné rural du dioceſe. C'étoit un gros bourg, preſque une petite ville ; il y avoit & il y a encore deux paroiſſes. La plus conſidérable s'étoit formée de payſans qui s'étoient mis ſous la protection de la fortereſſe : mais quand cette fortereſſe avoit-elle été bâtie ? C'eſt ce qu'il eſt difficile de dire. La ſeconde des deux paroiſſes, qui s'étendoit ſur différens écarts & maiſons iſolées, étoit en même temps prieuré & monaſtere ; elle dépendoit de l'abbaye de Bourgueil. Actuellement ces deux paroiſſes ſont encore à la nomination de cet Abbé. Les plus anciens Seigneurs de Châteaufort que l'on connoiſſe, vivoient au on-

zieme ſiecle. Deux d'entre eux furent Grands Sénéchaux de France. Le ſecond, qui avoit fait étrangler ſon couſin Milon de Montlhéry, pour avoir ſes terres, ſe voyant abandonné & abhorré pour ce crime, de déſeſpoir ſe fit Moine en 1118. Ce méchant Seigneur, même avant ſon crime & ſa diſgrace, portoit déjà un nom fort extraordinaire, & par lequel il eſt déſigné dans pluſieurs Chartes; comme il étoit très-maigre & très-décharné, on le ſurnomma *Hugues le cadavre.* C'eſt peut-être depuis ſon temps que la fortereſſe de Châteaufort a été ruinée; car on ne voit plus ce bourg figurer dans l'Hiſtoire comme place forte; mais il reſta conſidérable juſqu'à ce qu'ayant été réuni à la Terre de Chevreuſe, le bourg de ce nom a groſſi aux dépens de Châteaufort, qui à peine actuellement contient trois cents habitans. On y voit cependant encore deux groſſes tours ruinées, & une rue que l'on appelle *de la Monnoie*, ſans doute parce que l'on y en frappoit autrefois.

Saclé eſt une paroiſſe hors du parc de Verſailles, mais qui n'en eſt pas éloignée. Elle n'eſt connue que depuis le ſiecle dernier, Louis XIV y ayant fait creuſer un grand

grand & bel étang pour recevoir toutes les eaux des réſervoirs de Verſailles.

Palaiſeau, près de la petite riviere d'Ivette, eſt connu parce que les Rois de la premiere Race y avoient un petit palais; de là vient ſon nom en latin, *Palationum*. Il en eſt queſtion dans pluſieurs endroits des Hiſtoriens & des Légendes des ſixieme & ſeptieme ſiecles, ſous les regnes de Childebert I, fils de Clovis, de Clotaire II & de Clotaire III.

Vers l'an 1100, il y avoit déjà un petit monaſtere dépendant de l'abbaye de Bourgueil. Ce n'eſt plus qu'un prieuré commendataire; l'égliſe paroiſſiale, dédiée à Saint Martin, renferme pluſieurs tombeaux. Ceux des douzieme, treizieme & quatorzieme ſiecles n'ont que des inſcriptions inliſibles ou briſées, ſans doute des anciens Seigneurs. Mais les épitaphes des Seigneurs plus modernes nous les font connoître, & je vais en parcourir la ſuite, après avoir dit que *Palaiſeau* a encore, à ce que l'on aſſure, plus de mille habitans.

Le Roi Pepin, touché des miracles qu'il voyoit s'opérer lors de la tranſlation des reliques de Saint Simphorien à Saint-Germain-des-Prés, donna à cette abbaye

la Terre & le petit palais de Palaiſeau. Sous le regne de Charlemagne, cette abbaye en jouiſſoit encore ; elle avoit dans ce lieu des ſerfs qui lui appartenoient, & on voit en différens temps les Abbés de Saint-Germain en affranchir quelques-uns, & en conſerver d'autres juſqu'au douzieme ſiecle : ce n'eſt qu'à cette époque que l'on trouve des Chevaliers, Seigneurs de Palaiſeau. En 1370, *Adam le Brun* poſſédoit cette Terre ; *Jacques*, ſon frere ou ſon fils, fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. Il laiſſa de *Blanche d'Aumont* une fille unique, qui avoit épouſé *Guillaume*, Seigneur de *Harville*, tué à la même bataille, n'ayant qu'un fils, dont la poſtérité a poſſédé Palaiſeau juſqu'à la fin du dix-ſeptieme ſiecle. En 1533, Eſprit de Harville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'armes, épouſa Catherine de Lévis, qui, étant veuve en 1571, établit dans l'égliſe priorale & paroiſſiale de Palaiſeau cinq Chapelains, ou eſpece de Chanoines, pour y faire l'Office ; cet établiſſement ſubſiſte encore. Cette Dame eſt enterrée dans cette même égliſe. Son fils, qui n'eſt mort qu'en 1636, Chevalier des Ordres du Roi, épouſa l'héritiere de la

Maiſon de Juvenel des Urſins, qui lui apporta de grands biens, entre autres le Marquiſat de Trainel. Palaiſeau fut auſſi érigé en Marquiſat pour le fils de celui-ci, dont la petite fille épouſa Simon Arnaud, Marquis de Pomponne, fils du Miniſtre, qui hérita ainſi de Palaiſeau. En 1710, le monaſtere de Port-Royal-des-Champs ayant été détruit, & les cendres de M. Arnaud d'Andilly, de ſon frere le Docteur Arnaud, & de pluſieurs autres perſonnages reſpectables de cette famille, ayant été exhumées, elles furent tranſportées dans une chapelle particuliere de l'égliſe de Palaiſeau, où elles ſont encore. Le château eſt orné de tours & de creneaux à l'antique, qui lui donnent un air reſpectable.

La paroiſſe de *Lévis* eſt à ſept ou huit lieues de Paris, aſſez près de la riviere d'Iverte. C'eſt certainement de cette Terre que l'illuſtre Maiſon de Lévis tire ſon nom & ſon origine. Il en eſt queſtion dans un Diplôme de Charlemagne de l'an 774. Quoique l'étendue de la paroiſſe n'ait jamais été fort conſidérable, & qu'actuellement elle n'ait pas plus de cent ſoixante habitans, elle renferme deux anciens monaſteres, ſans compter l'égliſe paroiſſiale, qui eſt dédiée à Saint Nom, & dans la-

quelle on conſerve les reliques de ce Saint, qui, comme je l'ai déjà dit, étoit Cor-Evêque de Chartres & de Paris au neuvieme ſiecle. On y voit auſſi la ſépulture de quelques anciens Seigneurs, tels que Philippe de Lévis, qui vivoit en 1180, & Guy de Lévis en 1201. Celui-ci reſta dans l'Iſle de France, tandis que ſon frere ſuivoit Simon de Montfort à la guerre contre les Albigeois, & y acquit la Terre de Mirepoix & le titre de Maréchal de la Foi. Gillon de Lévis, un de ſes deſcendans, vivoit au quinzieme ſiecle ; après lui, la Terre de Lévis paſſa par alliance dans la Maiſon de Cruſſol. On voit par ce que je viens de dire, & qui eſt conſtaté par tant de titres, & reconnu par tous les bons Auteurs, combien eſt abſurde l'opinion populaire qui établit quelques relations entre la Maiſon de Lévis que l'on écrit quelquefois *Lévi*, & l'atribut de ce nom.

Les deux monaſteres, ſitués dans la paroiſſe de Lévis, ſont, 1°. le prieuré d'*Ivette*, qui, dès le onzieme ſiecle, étoit un petit couvent, dont les Seigneurs de Lévis ſont les bienfaiteurs ; il eſt réduit aujourd'hui à un prieuré ſimple. C'eſt là que prend ſa ſource la petite riviere d'Ivette, qui, après avoir paſſé à *Chevreuſe*, à *Orſay*,

Digitized by Google

à *Longjumeau*, ſe jette dans la Seine au deſſous d'*Atis*. De nos jours, on a prétendu tirer grand parti de cette riviere pour porter de l'eau dans Paris. Le ſecond monaſtere eſt l'abbaye de la *Roche*, fondée par les Seigneurs de Lévis en 1232. Elle étoit autrefois habitée par des Chanoines réguliers; mais inſenſiblement les bâtimens ayant été ruinés dans le temps des guerres civiles, elle a été abandonnée par ſes Religieux. Cependant la Menſe abbatiale ſubſiſte, mais elle eſt d'un médiocre revenu. L'égliſe exiſte telle qu'elle a été bâtie au treizieme ſiecle. On y voit encore de différens côtés des tombes avec des repréſentations de Chevaliers, & les armes de la Maiſon de Lévis. Il y a auſſi quelques tombeaux de Bourgeois & d'Eccléſiaſtiques.

Le village & le château de *Dampierre* ſont ſitués au deſſus de Chevreuſe, dans une vallée dominée par pluſieurs montagnes. On le voit de Chevreuſe, qui eſt dans un vallon encore inférieur, & réciproquement, en s'avançant dans les jardins de Dampierre, on plonge dans le vallon où Chevreuſe eſt ſitué. L'Abbé Suger parle de Dampierre dans un de ſes Ouvrages, & dit qu'il dépendoit de ſon abbaye; mais

il convient qu'on lui disputoit une partie de cette Terre; effectivement, elle a eu des Seigneurs, & est tombée de famille en famille, jusqu'à ce qu'au seizieme siecle elle fut unie au Duché de Chevreuse. Ce Duché ayant passé à la Maison de Lorraine, le Cardinal de ce nom fit bâtir à Dampierre le beau château que l'on y voit encore, mais qui, depuis le commencement du dix-septieme siecle, a été encore fort embelli. Il appartient aujourd'hui aux Ducs de Luynes, avec le titre de Ducs de Chevreuse, & l'on peut dire que c'est un très-beau lieu, qui doit beaucoup à l'Art, mais presque rien à la Nature, si ce n'est de belles eaux.

Il est question de *Chevreuse* dès le dixieme siecle. Il y avoit alors des Seigneurs de ce lieu, nommés *Milon*, & il paroît que ce nom a été constamment porté par eux durant plusieurs siecles. C'étoit jadis une petite ville; mais elle est à présent fort diminuée, & réduite à l'état d'un bourg peu considérable, qui appartient aux Dames de Saint-Cyr. Il y avoit autrefois une abbaye, qui depuis a été réduite en un prieuré qu'on a réuni à la maison religieuse dont je viens de parler. Il paroît que les anciens Seigneurs de Chevreuse n'étoient que les Avoués de cette abbaye. Quelque

temps après, on les voit rendre hommage aux Evêques de Paris, aux Abbés de Saint Victor, &c. En 1304, Anſeau de Chevreuſe, Porte-Oriflamme de France, étant tombé de cheval armé de toutes pieces, fut étouffé ſous le poids de ſes armes. Pendant un ſiecle, on n'entend plus parler de ces Seigneurs.

La ville & le château de Chevreuſe furent pluſieurs fois pris & pillés durant le cours des guerres civiles du quinzième ſiecle. Au commencement du ſeizieme, le Duc & la Ducheſſe d'Etampes acquirent cette Terre. Elle étoit ſéparée en deux parties; ils les réunirent, & elle fut érigée pour eux en Duché vers 1545. En 1551, elle paſſa au Cardinal de Lorraine, qui, en 1555, obtint une nouvelle érection du Duché en ſa faveur. Chevreuſe & Dampierre paſſerent ſur ce pied-là aux héritiers de ce Cardinal, & ce ne fut qu'en 1657 qu'il fut éteint, à la mort de Charles de Lorraine, dernier Duc de Chevreuſe. Sa veuve, Marie de Rohan, qui avoit été mariée en premieres noces au Connétable de Luynes, l'ayant eu pour ſes repriſes, le tranſmit au fils de ſon premier mari. Nouvelle érection en ſa faveur de Chevreuſe en Duché héréditaire, par Lettres patentes de 1667.

C'eſt le titre en vertu duquel MM. de Luynes s'intitulent encore Ducs de Chevreuſe. Mais quant à la petite ville de Chevreuſe même, elle a été retirée, dès 1692, des mains de MM. de Luynes, & appartient, comme je l'ai dit, aux Dames de Saint-Cyr.

Le village & l'abbaye de *Gif* ſont ſur la même riviere d'Ivette, qui paſſe à Chevreuſe. Le village a environ cinq cents habitans. Il a ſes Seigneurs particuliers, & l'abbaye a ſon revenu & ſes terres à part. Elle fut fondée ou rétablie par Maurice de Sully, Evêque de Paris, en 1140. La premiere Abbeſſe s'appeloit *Eremburge*. Le monaſtere étoit autrefois conſidérable; il ſouffrit pendant les guerres civiles & les troubles de Religion; enſuite il a été réformé; mais le revenu de cette abbaye n'eſt pas conſidérable, ſi elle ſubſiſte encore.

La paroiſſe d'*Orſay*, toujours ſur l'Ivette, eſt pour le moins auſſi grande que celle de Gif; l'égliſe eſt ancienne; il y a un prieuré. La Seigneurie étoit poſſédée, ſous le regne de Charles VI, par un nommé *Raymond Raguier*, & le château étoit une eſpece de fortereſſe. Raguier étoit Préſident au Grand Conſeil; ſa fille uni-

que épouſa un Maître des Requêtes, nommé *Boucher*, dont la poſtérité a poſſédé la Terre d'Orſay juſqu'à nos jours, & en a porté le nom. Cette famille a été aſſez illuſtrée dans la Magiſtrature pendant les trois derniers ſiecles; elle eſt éteinte.

Le village de *Senliſſe* eſt près de Dampierre, & dépend du Duché de Chevreuſe. Il eſt connu aſſez anciennement, puiſque nous avons le Diplôme par lequel Charles le Chauve le donna à l'abbaye de Saint Denis. Cette Charte contient des clauſes remarquables. Il paroît que le territoire de Senliſſe étoit alors un vignoble fort eſtimé. Charles voulut que le vin en fût employé; ſavoir, une partie pour la ſacriſtie, & le reſte pour le réfectoire des Religieux, auxquels il défendit expreſſément d'aliéner ce vignoble. Cependant, depuis cette époque, il ne paroît plus que l'abbaye y ait exercé de droits. Il eſt vrai que les vignes n'exiſtent plus, ou ne ſont plus en réputation. Il y a dans Senliſſe une ſingularité d'Hiſtoire Naturelle très-remarquable; c'eſt une fontaine dont l'eau fait en peu de temps tomber toutes les dents à ceux qui en boivent habituellement, mais ſans douleur, ni faire aucun autre

mal au corps; les habitans y vivent très-vieux, en bonne ſanté, mais ſans dents. Les Savans qui ont réfléchi ſur ce phénomene, croient que cette eau, qui eſt très-claire, froide, & difficile à employer pour la cuiſſon des viandes, eſt minérale, & qu'elle contient du mercure. J'ai ouï dire à Dampierre & à Senliſſe même, que le grand commerce du pays étoit les ſabots, & que les bois des environs étoient plus propres que tous autres à fournir la matiere convenable pour fabriquer cette eſpece de chauſſure.

La paroiſſe de *Cernay*, qu'on ſurnomme *Cernay-la-Ville*, pour la diſtinguer de l'abbaye, eſt à une lieue de Chevreuſe; l'Abbé en eſt Seigneur en partie. Un peu plus loin, au fond d'un vallon, eſt l'abbaye même, que l'on appelle quelquefois, à cauſe de ſa ſituation, *les Vaux de Cernay*. Elle fut fondée, en 1128, par Simon, Connétable de France, Seigneur de Neauſle, qui y fit venir des Moines & un Abbé de Savigny, en Berri. Le ſecond Abbé embraſſa & fit embraſſer à ſes Moines la réforme de Cîteaux. Au commencement du treizieme ſiecle, Pierre, Religieux des Vaux de Cernay, entreprit d'écrire l'Hiſtoire de l'Héréſie des Albigeois, & des

guerres faites à cette occaſion ; elle fut continuée par ſon neveu : elle nous eſt reſtée, & c'eſt un morceau curieux & intéreſſant de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique & Politique de France. Vers 1225, les Vaux de Cernay eurent pour Abbé Saint Thibaut de Marly, que l'on croit avoir été de la Maiſon de Montmorency. Il mourut en 1247. Ses reliques ſont conſervées dans l'abbaye. Le pays des environs y a grande dévotion, & on boit de l'eau d'une fontaine qui eſt dans le jardin du monaſtere, & que l'on croit qui guérit de la fievre. L'abbaye eſt ſi bien ſur les limites du dioceſe de Chartres & de Paris, que la ligne de démarcation traverſe la cour ; cependant l'égliſe & la plus grande partie de la maiſon ſont de celui de Paris.

Limoux ou *Limours*, qu'il ne faut point confondre avec la petite ville de Limours en Berri, n'eſt pas fort anciennement connu ; il paroît qu'autrefois il dépendoit du temporel de l'évêché de Paris ; il en relevoit encore lorſqu'il fut poſſédé, aux quatorzieme & quinzieme ſiecles, par différentes familles, entre leſquelles on compte celle des Poncher, qui eſt éteinte depuis peu, qui avoit eu pluſieurs Evêques de Paris, & un Garde des Sceaux de France. Le Curé

de Limoux a le titre de Prieur, du moins le Prieur eſt Curé primitif. Il y a d'ailleurs dans ce lieu un petit couvent de Franciſcains. On conſerve dans la paroiſſe de Limoux une relique, qui, ſi elle étoit telle qu'on l'annonce, ſeroit très-précieuſe; c'eſt une partie du corps de Saint Marc l'Evangéliſte. La tradition du pays eſt qu'elle fut donnée, au quatorzieme ſiecle, par les Vénitiens à un Seigneur de Limoux, qui leur avoit rendu de grands ſervices. Mais cette anecdote eſt peu vraiſemblable; car on ſait que les Vénitiens conſervent précieuſement le corps de Saint Marc, qu'ils le regardent comme le Palladium de leur République, qu'ils le cachent même, crainte qu'on ne le leur enleve, & qu'ils ſont bien éloignés d'en faire le ſacrifice à un étranger. Le ſavant Baillet a penſé que ces reliques étoient de Saint Médard de Soiſſons, que l'on appelle quelquefois par corruption *Saint Mard*. Ce qu'il y a de plus remarquable à Limoux, c'eſt le château. Il appartenoit au Roi François I, qui l'avoit acheté des Poncher, & le donna, en 1445, à la Ducheſſe d'Etampes ſa Maîtreſſe. Le Roi Henri II le retira, & en fit préſent à Diane de Poitiers. Ce fut la premiere de ces deux

Dames qui coſtruiſit ce château ; la ſeconde le fit achever. François I y alloit ſouvent, ſur-tout dans les dernieres années de ſa vie ; il y languit quelque temps avant que de ſe rendre à Rambouillet, où il mourut. Le Chancelier de Chiverny acheta cette Terre de la Ducheſſe de Valentinois, & ſe rendoit dans le château auſſi ſouvent que ſes affaires le lui permettoient ; il y fit de plus longs ſéjours pendant les temps de troubles & de diſgraces. Limoux fut érigé en Comté pour ſon fils ; mais celui-ci le vendit au fameux Cardinal de Richelieu. Ce puiſſant Miniſtre y fit d'abord de grandes dépenſes ; mais bientôt après il s'en dégoûta, & le vendit à *Monſieur*, Gaſton, frere de Louis XIII, qui l'unit & incorpora à ſon apanage. La Ducheſſe d'Orléans, ſa douairiere, occupa ce château juſqu'à ſa mort, en 1672. Limoux revint alors au Roi ; mais depuis ce temps Meſſieurs de Lamoignon en ont toujours été Gouverneurs & Capitaines des Chaſſes des environs. Depuis cent ans, le château eſt fort négligé ; cependant il offre encore des beautés : il eſt compoſé de ſix pavillons, dont deux carrés, & quatre ronds. Un très-beau

bois de haute-futaye lui ſert de parc.

Launay-Courſon & *Vaugrigneuſe* ſont deux paroiſſes à l'extrémité du dioceſe de Paris, du côté de celui de Chartres, entre Limours & Arpajon. Elles appartiennent actuellement l'une & l'autre à la famille de Lamoignon, & ont été érigées pour elle en Comtés, ſous le nom de *Courſon*. Là auprès eſt la Terre de *Bruyeres*, vulgairement dite *Brieres*, que l'on diviſe en deux, *Bruyeres-le-Châtel* & *Bruyeres-la-Ville*. Il y a dans cette Terre deux paroiſſes & un prieuré. Elle appartient depuis plus d'un ſiecle à Meſſieurs le Mairat; elle s'étend juſqu'aux portes de Châtres ou Arpajon. A l'extrémité, eſt le petit château d'*Alainville*, que le Roi Henri III avoit autrefois acheté. Il s'y plaiſoit, parce que la ſituation en eſt très-agréable. Il en fit préſent à Diane d'Angoulême ſa ſœur naturelle, qui avoit épouſé en premieres noces Horace Farneſe, & en ſecondes François de Montmorency. Elle n'eſt morte (ſans enfans) qu'en 1619.

La Terre de *Marcouſſi* eſt à ſix lieues & demie de Paris, à une lieue du chemin d'Orléans, entre Longjumeau & Châtres: on prétend qu'elle fut donnée, dès la fin du ſeptieme ſiecle, à l'abbaye de Fonte-

nelle, en l'honneur de Saint Vandrille. On y bâtit dès-lors une égliſe dédiée à ce Saint, & c'eſt la paroiſſe d'aujourd'hui, qui eſt auſſi prieuré, parce qu'elle a été autrefois monaſtere. Cependant Marcouſſi a eu depuis pluſieurs Seigneurs ſéculiers; mais l'abbaye de Saint Vandrille a conſervé la nomination au prieuré. Le plus fameux de tous les Seigneurs de Marcouſſi a été Jean de Montaigu, qui vivoit ſous Charles VI. La Terre de Montaigu lui étoit venue de Biette de Caſſinel ſa mere. L'on prétend que cette Biette de Caſſinel avoit été Maîtreſſe de ce Roi, & que Jean de Montaigu étoit ſon fils naturel. Soit par un effet de l'amour paternel, ou par celui d'une confiance perſonnelle, Jean de Montaigu jouit du plus grand crédit; il fut Grand-Maître de France & Surintendant des Finances; mais il paya cher ſa faveur. La faction Bourguignone en étant mécontente, & profitant de la maladie du malheureux Charles VI, le fit arrêter, lui fit faire ſon procès par des Commiſſaires, & il eut la tête tranchée aux Halles de Paris, le 17 Octobre 1409. Il avoit fait ériger Marcouſſi en Châtellenie, avoit fait rebâtir le château & fondé le couvent des Céleſtins. Son fils, Charles de Montaigu,

qui avoit épouſé la fille du Connétable d'Albret, retira le corps de ſon pere du gibet de Montfaucon, pour le faire enterrer aux Céleſtins de Marcouſſi. Les deux filles de Jean de Montaigu avoient été mariées de ſon vivant à Jacques & Pierre de Bourbon, Princes du Sang: une troiſieme qui reſtoit, ne le fut pas, à beaucoup près, auſſi magnifiquement; elle épouſa Louis Malet, dont le pere fut pourtant Amiral de France. Les biens de Jean de Montaigu étoient alors confiſqués; cependant ſa mémoire fut réhabilitée quelques années après. Charles de Montaigu avoit été tué à la bataille d'Azincourt en 1415. Jacqueline de Montaigu, femme de Louis Malet, eut Marcouſſi, qui paſſa ſucceſſivement par des filles dans les Maiſons d'Amboiſe, de Balzac d'Entragues, d'Illiers d'Entragues & de Rieux. Le château, bâti par Jean de Montaigu, ſubſiſte encore aujourd'hui; c'eſt un bâtiment antique fort irrégulier; on voit qu'il a été très-fort, & d'ailleurs très-orné. On y remarque les chiffres & même les portaits de quelques-uns des anciens Seigneurs, Montaigu, Malet de Graville, & Balzac d'Entragues. Le couvent des Céleſtins eſt un monument de leur piété très-curieux & très intéreſſant; l'égliſe

l'égliſe fut commencée en 1404, finie en 1408, & bénie par les deux freres du Fondateur, dont l'un fut Archevêque de Sens, & l'autre Evêque de Paris. L'égliſe eſt de ſtructure gothique, & n'eſt pas trop belle par elle-même; mais elle contient des monumens aſſez précieux, tels que les portraits véritables de Charles VI & de la Reine Iſabeau de Baviere; de Jean de Montaigu, & de Jacqueline de la Grange ſa femme. Le principal tombeau eſt celui de Jean de Montaigu, qui eſt au milieu du chœur des Religieux. Il n'a rien de magnifique, la ſtatue du Fondateur n'étant que de pierre peinte & couverte de grilles; mais les inſcriptions gravées ſur cette pierre en lettres gothiques, ſont remarquables; il y en a en vers, en proſe, en latin & en françois. On lit dans la premiere, *qu'en haine des bons & loyaux ſervices par lui faits au Roi & au Royaume, il fut, par les ennemis du Roi, injuſtement mis à mort à Paris.* Auprès de ce monument eſt une pierre chargée d'une épitaphe, par laquelle on apprend que c'eſt la ſépulture de Gérard de Montaigu, Evêque de Paris, qui mourut neuf ans après ſon frere. Dans le même chœur des Religieux, plus bas du côté du lutrin, eſt la tombe de la femme de l'Amiral de

Graville, Seigneur de Marcouſſi, & Bienfaitrice de cette Maiſon. Dans différentes chapelles, on lit les épitaphes de deux autres Seigneurs de Marcouſſi, de la Maiſon de Balzac, & de pluſieurs autres perſonnes du voiſinage, mortes au dix-ſeptieme ſiecle, & qui ont voulu être enterrées dans cette égliſe. A la fin du ſeizieme ſiecle, le tréſor de la ſacriſtie étoit encore rempli de beaux & riches reliquaires, contenant, entre autres, un bras de Joſeph d'Arimathie, Diſciple de J. C., & qui eut l'honneur de porter ſon corps au tombeau. Le cloître eſt vaſte, & la maiſon fort belle. On y a conſervé & on y montre la chambre où Jean de Montaigu logeoit lorſqu'il venoit faire des retraites de dévotion dans ce couvent; on l'appelle encore le *logis du Fondateur*. On y avoit ménagé une petite fenêtre par laquelle il pouvoit voir tout ce qui ſe paſſoit dans l'égliſe.

Parmi les fiefs qui relevent de Marcouſſi, il y en a deux, dont l'un ſe nomme *Bellejambe*, & a ſervi de ſurnom à une famille de Magiſtrats de Paris, dont le premier nom étoit le *Maître*; l'autre fief s'appelle du *Déluge*, & a appartenu à une famille qui, ſans être auſſi ancienne que ſon nom ſemble l'indiquer, produiſoit

Digitized by Google

du moins des titres du treizieme ſiecle. Les Templiers avoient poſſédé dans ce lieu une maiſon qui a été détruite, comme toutes les autres de leur Ordre, au commencement du quatorzieme ſiecle.

Antony n'eſt qu'à trois lieues de Paris, avec un pont ſur la petite riviere de Bievre; la ſituation en eſt agréable, les environs fertiles, le lieu très-fréquenté & aſſez peuplé, puiſqu'il y a entre cinq & ſix cents habitans. La Seigneurie appartient depuis le neuvieme ſiecle à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Au onzieme, l'Evêque de Paris abandonna la paroiſſe à cette abbaye, qui ſe chargea de la faire deſſervir, & qui, depuis ce temps, nomme à cette cure. Au douzieme, un Seigneur du voiſinage ayant diſputé Antony aux Moines de Saint-Germain, ils nommerent chacun un champion pour ſoutenir leur cauſe. Le champion de Saint-Germain creva l'œil à celui du Seigneur de Macy; & depuis cette époque, il n'y a plus eu de conteſtations ſur ce ſujet. Les laïcs qui ont poſſédé des fiefs à Antony, ont relevé ſans difficulté des Abbés de Saint-Germain. La paroiſſe actuelle a été conſtruite au quatorzieme ſiecle, auſſi bien que la tour qui lui ſert de

clocher ; elle eſt de pierre, très-élevée ; on la voit de fort loin. Le château de *Berni* & celui de *Tourvoye* dépendent d'Antony, & relevent au moins de l'Abbé de Saint-Germain.

Le village de *Châtenay* lui appartient encore depuis très-long-temps ; il en eſt queſtion dans des Chartes du temps de Charles le Simple, de Lothaire & de Louis le Fainéant. L'égliſe & le clocher, tous deux aſſez beaux, ſont du treizieme ſiecle, & l'on y voit quelques tombes très-anciennes. Ce lieu contient plus de cinq cents habitans. Cependant le Chapitre de Notre-Dame a eu auſſi des droits & même des ſerfs dans Châtenay ; la preuve en eſt, que, ſous le regne de Saint Louis, la Reine Blanche, Régente pendant l'abſence du Roi ſon fils ayant appris que le Chapitre avoit fait empriſonner quelques-uns de ſes ſerfs de Châtenay, qui n'avoient pu lui payer la taille, blâma ſi fort cette rigueur, qu'elle fit enfoncer d'autorité les priſons, & en tira ces malheureux.

Sceaux, que nos anciens Auteurs prétendent qu'il faudroit écrire *Ceaux*, parce que ſon nom vient du latin *Cellæ*, & non de *Sigilla*, n'étoit pas encore une paroiſſe au treizieme ſiecle. Ce ne fut que ſous le

Digitized by Google

regne de Saint Louis, que ce lieu commença à devenir conſidérable; mais il eſt bien augmenté depuis. On attribue ſon premier agrandiſſement aux reliques de *Saint Mammès*, Martyr en Cappadoce; elles y furent apportées en 1214 par un Chevalier qu'on appeloit *Adam de Ceaux*, qui revenoit de la Croiſade. Ces reliques ſont encore conſervées dans l'égliſe de Sceaux : on célebre la fête de ce Saint le 17 Août, & on eſt convaincu dans le pays, qu'on doit ſur-tout y avoir recours pour être guéri de la colique. On ne connoît la ſuite des Seigneurs de Sceaux que depuis Pierre Baillet, Maître des Requêtes des Rois Charles VI & Charles VII. Son fils Jean Baillet remplit la même charge & poſſéda la même Terre. Il fit rebâtir l'égliſe qui avoit été conſtruite au treizieme ſiecle. La poſtérité de Pierre Baillet a continué à poſſéder cette Seigneurie, & occupoit en même temps les places les plus honorables de la Magiſtrature. Ce n'eſt qu'au commencement du dix-ſeptieme ſiecle, qu'Antoine Potier, Secrétaire d'Etat, ayant épouſé une Demoiſelle Baillet, devint Seigneur de Sceaux. Son fils René Potier, premier Duc de Trêmes, hérita de cette Seigneurie, & fit de grands biens à

cette Terre & à celle du Bourg la-Reine, qui en fait partie. Le grand Colbert les ayant achetées en 1671, enchérit encore ſur les avantages que leur avoient procurés les précédens Seigneurs; non ſeulement Sceaux fut érigé en Baronnie, mais on y établit des marchés conſidérables, entre autres un le Jeudi de chaque ſemaine, dans lequel on n'a jamais ceſſé, depuis ce temps-là, de faire un débit conſidérable de beſtiaux que les Bouchers de Paris y viennent acheter. M. Colbert y fit élever le ſuperbe château qu'on y voit encore, & dès 1677 il y donna une ſuperbe fête à Louis XIV. Quelques années après, ce Monarque y revint, & y fut reçu avec la même magnificence, tant par M. Colbert que par M. le Marquis de Seignelay ſon fils. Ce dernier mourut en 1690. M. le Duc du Maine acheta Sceaux en 1700, & Madame la Ducheſſe du Maine y a tenu la Cour la plus brillante & la plus ſpirituelle juſqu'à ſa mort. M. le Prince de Dombes & M. le Comte d'Eu, ſes fils, en ont joui après elle. Il appartient aujourd'hui à M. le Duc de Penthievre.

C'eſt une grande queſtion de ſavoir depuis quand le *Bourg-la-Reine* s'appelle ainſi, & quelle eſt la Princeſſe qui lui a

donné ce nom. Il y avoit autrefois des gens qui croyoient que c'étoit la Reine Blanche, mere de Saint Louis; mais il faut bien adopter un autre ſyſtême, puiſque l'on ne peut douter que, plus de deux cents ans avant le regne de Saint Louis, ce lieu s'appeloit déjà comme il s'appelle aujourd'hui. Voici d'autres opinions ſur cette matiere. L'on dit qu'au ſixieme ſiecle, l'an 534, une Princeſſe de Friſe, nommée *Colombe*, fut aimée d'un Chevalier nommé *Gérard de Dammartin*. Ce brave Guerrier étant paſſé en Friſe, enleva cette Princeſſe au milieu de ſa Cour, & la conduiſit à Paris. Le Roi de Friſe irrité courut après elle, & l'atteignit à la Cour de Childebert. Ce Roi de France ordonna le combat entre celui de Friſe & le raviſſeur. Il eut lieu près d'un petit village nommé *Briquet*, qui eſt aujourd'hui le Bourg-la-Reine. Le Chevalier Gérard tua le Roi de Friſe, poſſéda la belle Colombe, & s'établit avec elle ſur le champ même de ſa victoire.

Voici une autre verſion qui peut bien n'être pas mieux fondée; Chilperic & Frédegonde avoient une fille nommée *Regonde*, qu'ils promirent à *Récarede* Roi des Viſigots. Cette Princeſſe partit

pour ſe rendre à ſa deſtination; mais il lui arriva toutes ſortes d'accidens de mauvais augure; ſon char caſſa, ſes équipages furent en partie gâtés & volés; enfin elle fut obligée de s'arrêter long-temps dans le village de Briquet, auquel elle a donné le nom de Bourg-la-Reine.

Le troiſieme ſentiment eſt que ce village a autrefois appartenu à la Reine Adelaïde, femme de Louis le Gros; qu'elle y a donné des terres à différentes maiſons religieuſes, entre autres à l'abbaye de Sainte Genevieve de Paris, & aux Religieuſes de Montmartre, qui, au douzieme ſiecle, ont fait bâtir l'égliſe de la paroiſſe, dont une partie ſubſiſte encore; elle eſt dédiée à Saint Gilles. Les Dames de Montmartre n'avoient vendu le Bourg-la-Reine qu'à bail emphitéotique, & on aſſure qu'elles y ſont rentrées de nos jours.

La paroiſſe de *Fontenay*, qui eſt près de là, s'appelle communément *Fontenay-aux-Roſes*, & ce ſurnom lui a été donné non ſeulement pour la diſtinguer de tant d'autres villages du même nom, mais auſſi parce que, de temps immémorial, elle a été en poſſeſſion de fournir de roſes la Cour du Roi & celle du Parlement. On

Digitized by Google

fait qu'il ſe pratiquoit autrefois dans le mois de Mai une cérémonie dans laquelle, en plein Parlement, chaque Pair & Magiſtrat recevoit à ſon rang & à ſon tour un bouquet de roſes. Des diſputes de cérémonial, qui s'éleverent dans cette occaſion entre les Grands du royaume, ont été cauſe que cette cérémonie a été ſupprimée. Cependant Fontenay eſt toujours le lieu des environs de Paris où il y a les plus belles fleurs & les meilleurs Jardiniers Fleuriſtes. Fontenay-aux-Roſes a long-temps dépendu de l'abbaye de Sainte Genevieve, qui a vendu toutes les poſſeſſions qu'elle y avoit à MM. Baillet, Seigneurs de Sceaux.

Bagneux tire ſon nom du mot *Bannus*, parce que c'étoit autrefois une Commune; mais, dès le dixieme ſiecle, elle appartenoit au Chapitre de Notre-Dame de Paris. La paroiſſe eſt dédiée à *Saint Erbelan*, Abbé en Bretagne, dont les reliques ont été apportées dans ce lieu au plus tard dans le douzieme ſiecle. L'égliſe de la paroiſſe où elles ſont révérées, eſt très-belle, quoiqu'on aſſure que le bâtiment eſt du treizieme ſiecle.

Châtillon-ſous-Bagneux porte un nom ſi commun, qu'il eſt inutile d'en chercher

l'étymologie. Ce village, à préſent aſſez conſidérable, à cauſe du voiſinage de Paris, étoit bien peu de choſe il y a trois cents ans. Il n'a été érigé en paroiſſe qu'à peu près dans ce temps-là. L'Abbé & les Religieux de Saint-Germain-des Prés en ſont les principaux Seigneurs.

Hîc truncis ubi cornua flectunt Vanvelæ cavatis... dant de Arena. Sonna Macar. de bello Huguenotico.

Vanve eſt connu dès le temps du Roi Robert. Il y a long-temps que les vignes de Vanve ſont en réputation de produire d'aſſez bon vin ; mais ce lieu eſt ſur-tout renommé pour ſon beurre. L'abbaye de Sainte Genevieve eſt, de temps immémorial, en poſſeſſion de la principale Seigneurie de Vanve; mais il y avoit d'ailleurs dans ce village quelques autres fiefs qui en relevoient.

Les regiſtres du Châtelet nous apprennent qu'au treizieme ſiecle on célébroit à Vanve, le jour de la Trinité, une petite fête que l'on appeloit de l'*Epée*, parce qu'elle conſiſtoit à adjuger un Prix (qui étoit toujours une épée aſſez belle pour exciter l'émulation des Payſans) à celui qui entreroit le plus tôt dans Vanve, en partant de la Porte Saint-Michel de Paris, que l'on appeloit alors *la Porte d'Enfer*. Les Chanoines réguliers de Sainte Genevieve,

en qualité de Seigneurs de Vanve, prétendirent que c'étoit à eux ou à leurs Officiers à adjuger ce Prix. Les vieux habitans leur diſputerent cet avantage, prétendant ſe connoître mieux en courſe, & que c'étoit à ceux qui avoient autrefois couru, à juger comment couroient les autres. Il y eut, en 1343, une tranſaction faite à ce ſujet entre l'Abbé & les habitans. On ne ſait quand cette inſtitution a ceſſé d'avoir lieu; on aſſure que c'eſt parce qu'elle occaſionnoit ſouvent des querelles & des batteries, & que celui qui avoit gagné le Prix étoit quelquefois obligé de s'en ſervir contre ſes camarades.

Quoique *Montrouge* ſoit bien près de Paris, ſon Hiſtoire eſt aſſez embrouillée, & l'étymologie de ſon nom fort incertaine. Elle ne peut être priſe de ſon ſol, car il n'y a ni montagne ni terre rouge dans ſon territoire; ainſi l'on croit qu'il vient d'un de ſes anciens Seigneurs, Guy, ſurnommé *le Rouge*, Seigneur de Montlhéry au onzieme ſiecle : cependant la ſuite des Seigneurs de Montrouge n'eſt bien établie que depuis le treizieme. A compter de cette époque, cette Seigneurie a paſſé dans un grand nombre de fa-

milles nobles ou même bourgeoiſes. Dans les derniers ſiecles, elle a ſur-tout appartenu à des Magiſtrats; ils alloient ſe délaſſer de leurs fatigues dans le château, qui n'a jamais été fortifié, & n'étoit qu'une ſimple maiſon de campagne. La paroiſſe fut établie au quatorzieme ſiecle, & l'égliſe qui ſubſiſte actuellement a été bâtie en 1533. Ce qu'il y a de plus remarquable à Montrouge, eſt la chapelle des Macchabées, dans laquelle on conſerve une châſſe remplie des reliques de ces Saints de l'Ancien Teſtament. On n'y fait plus l'Office qu'une fois l'an, le premier Août, jour conſacré à la fête des Macchabées. Ce ſont les Bénédictins qui occupent le prieuré des Blancs-Manteaux à Paris, qui s'y rendent pour cet effet, parce que ce ſont eux qui poſſedent la chapelle & les biens qui y ſont attachés, qui appartenoient autrefois à ces Blancs-Manteaux, auxquels ils ont ſuccédé; on ſait que c'étoient des Guillemins venus en France au treizieme ſiecle. Ce furent ſans doute eux qui y apporterent les reliques des Macchabées, & les placerent à Montrouge, où ils eurent leur premier couvent, qui a toujours porté le nom des Macchabées. Ils s'établirent enſuite à Pa-

Digitized by Google

ris, où ils ont été remplacés par des Religieux de la Congrégation de Saint Maur. Leur dernier refuge a encore été leur ancienne maiſon de Montrouge ; & l'on ſait que le dernier Guillemin qui ait exiſté en France, y eſt mort en 1680. Il portoit un manteau blanc, & jeûnoit trois fois la ſemaine, conformément à ſa regle. Les Bénédictins n'ont jugé à propos de le faire remplacer par aucun de leurs Religieux. Ils n'ont conſervé de l'ancien monaſtere que la chapelle, à cauſe des reliques des Macchabées.

Je viens de parcourir toute la partie du dioceſe de Paris qui dépend du doyenné rural de Châteaufort; mais avant que de paſſer à celui de Montlhéry, il faut que je revienne un inſtant ſur mes pas, pour parler de quelques lieux de l'Election de Paris qui ſont des dioceſes de Chartres & de Rouen. Le principal eſt *Poiſſy*, ſitué ſur le bord méridional de la Seine, que l'on y paſſe ſur un pont de pierre, au delà duquel on entre dans le Mantois & dans le dioceſe de Rouen. Il y a eu, pour ainſi dire, de tout temps à Poiſſy un château ou maiſon royale, qui a été ſouvent fréquenté par nos Rois, juſqu'à ce que celui de Saint-Germain-en-Laye l'ait fait aban-

donner. La forêt de Laye, qui s'étend preſque depuis Saint-Germain juſqu'à Poiſſy, procuroit également le plaiſir de la chaſſe aux Monarques, ſoit qu'ils habitaſſent d'un côté ou de l'autre. Dès le temps du Roi Robert, il y avoit déjà trois égliſes à Poiſſy, à ce que nous apprend un Hiſtorien contemporain; c'étoient des monaſteres. Celui dédié à la Sainte Vierge, qui étoit de Moines, eſt devenu l'égliſe collégiale, & paroiſſe; un autre, qui fut rebâti par la Reine Conſtance, femme du Roi Robert, auſſi pour des Religieux, a été donné par la ſuite aux Religieuſes Dominicaines. Dans l'état actuel, la collégiale de Poiſſy eſt compoſée de ſept Chanoines qui ont chacun un Vicaire. L'un d'entre eux eſt Curé de toute la ville. Dans une chapelle à gauche dans la nef de cette égliſe, ſont les fonts ſur leſquels a été baptiſé Saint Louis. Depuis longtemps ils ne ſervent plus à perſonne, mais ils ſont élevés ſur une conſole. On peut cependant y toucher & racler la pierre dont ils ſont compoſés; on fait infuſer ces raclures dans de l'eau, on en fait boire à ceux qui ſont tourmentés de la fievre, & on eſt perſuadé dans le pays qu'elle les guérit. Les vitraux de la cha-

pelle ſont très-bien peints, & ces peintures repréſentent la naiſſance de Saint Louis & ſon baptême. Tout autour on a ſculpté différens ornemens, des inſcriptions, & entre autres quatre vers françois aſſez remarquables, que voici.

Saint Louis fut enfant né de Poiſſy,
Et baptiſé en la préſente égliſe;
Les fonts en ſont gardés encore ici,
Et conſervés comme relique exquiſe.

On ſait que c'eſt dans cette même égliſe qu'eſt enterrée Agnès de Méranie, que le Roi Philippe Auguſte, grand-pere de Saint Louis, avoit épouſée du vivant de la Reine Ingeburge; par cette raiſon, le mariage fut déclaré nul; mais les enfans furent légitimés, à cauſe de la bonne foi de leur mere. On ne ſait pas préciſément dans quel lieu de l'égliſe elle eſt enſevelie. Il y a auſſi beaucoup d'obſcurité ſur les tombeaux de deux Princes, que l'on remarquoit encore dans la collégiale de Poiſſy; au ſeizieme ſiecle les inſcriptions en étoient à moitié effacées, & l'on ne pouvoit que ſoupçonner & entrevoir que c'étoient deux enfans de Saint Louis. Le monaſtere royal de Poiſſy renferme bien plus d'objets de curioſité & d'attention que la collégiale. J'ai déjà dit que c'étoit

un couvent de Religieux de l'Ordre de Saint Auguſtin, qui avoit été bâti par la Reine Conſtance. Le Roi Philippe le Bel, petit-fils de Saint Louis, en fit, l'an 1304, un monaſtere de Religieuſes Dominicaines, & il fit rebâtir l'égliſe, dont une partie ſubſiſte encore aujourd'hui, & changea les diſpoſitions du monaſtere conformément à ſa nouvelle deſtination. Il y joignit le château, conſtruit par les Rois prédéceſſeurs de Saint Louis, qui avoit été occupé par la Reine Blanche, & dans lequel on prétend qu'elle étoit accouchée du ſaint Monarque. Il n'eſt guere poſſible de croire que le petit-fils de Saint Louis ſe ſoit trompé ſur le lieu de la naiſſance de ſon grand-pere, ni que s'il fût né ailleurs qu'à Poiſſy, on l'eût conduit pour être baptiſé dans l'égliſe paroiſſiale de ce lieu. Il s'eſt cependant trouvé des Savans qui ont voulu établir le contraire par de longues diſſertations; mais ce n'eſt pas la peine d'entrer dans de pareilles diſcuſſions. Quoi qu'il en ſoit, le Roi Philippe le Bel donna à ce nouveau monaſtere des rentes conſidérables pour ce temps-là, tant ſur le domaine de Poiſſy que ſur d'autres ſitués dans le Vexin, le Beauvoiſis & le Soiſſonnois. Moyennant

ces

ces gros revenus, on établit dans le monaſtere juſqu'à cent vingt Religieuſes. On mit à leur tête une Prieure, & il fut ſtipulé qu'elle ne pourroit être changée ou remplacée, vacance arrivant par mort, ſans l'agrément du Roi; que la Prieure ſeroit la maîtreſſe d'admettre dans ſa Communauté des Demoiſelles nobles; mais que ſi elle vouloit en admettre de roturieres, elle ne le pourroit qu'avec la permiſſion expreſſe du Monarque. Enfin on forma une petite Communauté de Religieux Dominicains auprès des Religieuſes du même Ordre, pour leur dire la Meſſe & les diriger. Dès l'an 1304, le monaſtere fut en état de recevoir des Religieuſes, & on les tira du couvent des Dominicaines de Rouen, que l'on appelle *les Enmurées*. A la tête de cette Colonie étoit Marie de Bourbon-Clermont, fille de Robert de Clermont, ſixieme fils de Saint Louis, & de l'héritiere de Bourbon. Cette Princeſſe s'étoit faite Religieuſe dès l'âge de quatorze ans; elle n'en avoit que dix-neuf lorſqu'elle vint à Poiſſy, ce qui fit qu'elle ne fut pas tout d'un coup Prieure, & ne le devint qu'à la mort de Mathée de la Roche. Cependant plus de vingt-cinq ans ſe paſſerent avant que l'égliſe & le cou-

vent de Poiſſy fuſſent achevés, & qu'on en fît la dédicace avec toute la ſolennité convenable. Ce ne fut que ſous le Roi Philippe de Valois, en 1330, que cette cérémonie eut lieu. On prétend que dès 1314, le cœur du Roi Philippe le Bel avoit été placé dans cette égliſe, & qu'on l'y trouva en faiſant des réparations au dix-ſeptieme ſiecle ; mais, d'un autre côté, on croit le poſſéder dans l'égliſe d'Avon, près Fontainebleau, & cela eſt d'autant plus probable, que ce fut à Fontainebleau que ce Roi mourut. Mais on eſt bien plus aſſuré que deux enfans, l'un de Philippe le Bel, l'autre de Philippe de Valois, furent enterrés dans cette égliſe. Le premier mourut à Saint-Germain-en-Laye, l'autre à Poiſſy même ; ils étoient tous deux fort jeunes. Les autres tombeaux que l'on remarque dans le couvent royal de Poiſſy, renferment les corps de pluſieurs Prieures & Religieuſes, Princeſſes ou Demoiſelles de la plus haute naiſſance. La premiere de toutes eſt la Princeſſe Marie de Bourbon-Clermont, petite-fille de Saint Louis, dont j'ai déjà parlé. On n'a écrit ſur ſa tombe que ces mots : *Noble Dame Sœur Marie de Clermont.* On ſait qu'en 1344 elle fut obligée de ſe démettre de la place de

Prieure, parce qu'elle étoit devenue aveugle, & on prétend qu'elle ne mourut qu'en 1372, âgée de quatre-vingt-ſept ans. On reçut dans ce monaſtere, en 1313, pour ſimple Religieuſe, Iſabelle de Valois, arriere petite-fille de Saint Louis, ſœur du Roi Philippe de Valois. Elle en fut tirée en 1342, pour être Abbeſſe de Fontevraut, & y mourut en 1349. Marguerite de France, fille du Roi Jean, fut auſſi Religieuſe à Poiſſy, en 1351, étant très-jeune; elle y mourut au bout d'un an. Iſabelle d'Artois, Princeſſe du Sang, y entra en 1324, & ne mourut que vingt ans après. Il y eut encore d'autres Princeſſes des Maiſons de Bretagne, d'Alençon, & deux de celle de Bourbon, avant la fin du quatorzieme ſiecle: on voit les tombes de quelques-unes. Au commencement du quinzieme ſiecle, une fille du Roi Charles VI & d'Iſabeau de Baviere entra dans ce couvent, & ne voulut jamais en ſortir, quoiqu'on l'en preſſât, & qu'on voulût la marier. Enfin, pendant tout le cours des quinzieme & ſeizieme ſiecles, & même depuis, le couvent des Dominicaines de Poiſſy a toujours été rempli de Religieuſes de la plus haute naiſſance. Chacune d'elles a fait les plus beaux préſens à la ſacriſtie

du couvent, qui eſt une des plus riches du royaume. On y voit de riches reliquaires & des reliques précieuſes & rares, entre autres la partie ſupérieure du viſage de Saint Louis, dans un buſte d'argent, repréſentant la figure de ce Prince au naturel. Le réfectoire des Religieuſes de ce couvent eſt ſi vaſte & ſi beau, que l'on y a fait ſouvent de belles cérémonies & tenu de grandes aſſemblées. C'eſt là que le Roi François II tint le ſeul Chapitre de l'Ordre de Saint Michel qui ſe ſoit aſſemblé ſous ſon regne; ce fut à la fin du mois de Septembre 1560. Après avoir aſſiſté à l'Office dans l'égliſe des Religieuſes, il ſe rendit, avec tous les Chevaliers de ſon Ordre préſens, dans le réfectoire diſpoſé pour cet effet; &, étant aſſis ſur ſon trône, il déclara dix-huit Chevaliers, & en reçut onze de ſa main, qui étoient préſens. Il paroît par les noms que portoient ces nouveaux Chevaliers, que l'on ſe faiſoit encore alors beaucoup d'honneur d'être revêtu de cet Ordre, auquel, vingt ans après, on ſubſtitua celui du Saint-Eſprit, parce que celui de Saint-Michel étoit avili à force d'être multiplié. Le premier de ceux que François II reçut, étoit Antoine de Pardaillan, Baron de Gondrin,

Digitized by Google

Seigneur d'Antin ; il étoit déjà âgé, & avoit été fait priſonnier à la bataille de Pavie, aux côtés de François I ; le ſecond, Philibert de Marſilly, Seigneur de Cypierre, Gouverneur de la perſonne de Charles IX, qui n'étoit encore que Duc d'Orléans. Tous les Hiſtoriens font l'éloge de ſa probité & de ſa valeur ; on l'appeloit communément *le brave Cypierre.* Le troiſieme, Charles de la Rochefoucault, Comte de Randan, Colonel général de l'Infanterie Françoiſe. Brantome l'a placé parmi les grands Capitaines de ſon temps. Le quatrieme, Sébaſtien de Luxembourg, Comte de Martigues, qui, par la ſuite, fut créé Duc de Penthievre. On remarque parmi les autres, Louis de la Trimouille, depuis Duc de Thouars ; gendre du Connétable de Montmorency ; Nicolas d'Anjou, Marquis de Maiziere, fils d'un bâtard du dernier Prince de la Maiſon d'Anjou, Roi titulaire des Deux Siciles ; François de Gouffier de Crevecœur, fils de l'Amiral de Bonnivet ; Gui de Saint-Gelais-Lanſac, de la Maiſon de Luzignan ; Henri, Comte de Candale, de la Maiſon de Foix, gendre du Connétable de Montmorency, & dont l'héritiere épouſa le Duc d'Epernon ; & Guy Chabot, Baron de Jarnac. On

voit encore dans le chœur de l'égliſe de Poiſſy, au deſſus des ſtalles, les armes de tous ces Chevaliers créés en 1560. Environ un an après cette cérémonie, Charles IX ayant déjà ſuccédé à François II, on tint dans le réfectoire de ces mêmes Dames de Poiſſy le fameux Colloque de ce nom; il dura deux mois & demi. Toute la Cour de France aſſiſtoit réguliérement aux diſputes, dont l'objet étoit d'engager l'une ou l'autre des Religions, ou, pour mieux dire, des partis qui diviſoient le royaume, à ſe ſoumettre ou à ſe prêter à quelque arrangement. La relation de ces conférences, que l'on lit dans les Mémoires du temps, les diſcours qui furent prononcés à leur ouverture, ſur-tout celui du Chancelier de l'Hôpital, méritent la curioſité & l'attention des Lecteurs. Mais on ſait que le défaut de bonne foi de part & d'autre rendit ces conférences infructueuſes.

Ce n'eſt que depuis le dix-ſeptieme ſiecle que les Capucins & les Urſulines ſe ſont établis à Poiſſy, & de la même époque, que le Domaine de Poiſſy a été engagé à la famille de Longueuil de Maiſons, dont M. le Comte de Soyecourt, du nom de Seigliere de Bois-franc, a hérité.

Digitized by Google

Poiſſy eſt enrichi par ſes marchés, & ſur-tout par celui de beſtiaux, qui, concuremment avec celui de Sceaux, fournit de viande tout Paris.

A une lieue de Poiſſy, plus près de Saint-Germain en-Laye, mais cependant dans le dioceſe de Chartres, eſt l'abbaye d'*Abbecourt*, qui eſt réguliere & habitée par des Prémontrés. Elle reconnoît pour ſes Fondateurs, *Gaſcon*, Seigneur de Poiſſy, & Alix de Montmorency ſa femme. Ils firent conſacrer l'égliſe en 1191, par le fameux Archevêque de Cantorbéry, Thomas Becquet, qui étoit alors en France, fuyant les perſécutions du Roi d'Angleterre Henri II. Dans le même village d'Abbecourt, où eſt cette abbaye, on trouve une fontaine d'eau minérale qui n'étoit pas connue au ſeizieme ſiecle, qu'on a voulu mettre à la mode au commencement de celui-ci; mais, à ce qu'il me ſemble, elle eſt déjà oubliée.

Le bourg de *Triel* eſt à une lieue de Poiſſy, ſur le chemin de Meulan. Il fait encore partie de l'Election de Paris; mais il eſt du dioceſe de Rouen, du grand Vicariat de Pontoiſe. La Juſtice y eſt adminiſtrée par un Prévôt, dont les Sentences reſſortiſſent au Châtelet de Paris,

quoiqu'il en ſoit à huit lieues. La paroiſſe eſt d'un gros revenu, & il y a juſqu'à deux mille Paroiſſiens. Le commerce en grains, & même en vin, y eſt aſſez conſidérable. Il y a un beau château, & pluſieurs maiſons particulieres, très-agréables; d'ailleurs un prieuré, & des chapelles qui contiennent des reliques de Saints particuliers au pays, tels que *Saint Egobille*, premier diſciple de Saint Nicaiſe, & *Sainte Mille*.

Le doyenné rural de Montlhéry, le ſecond de la partie ſeptentrionale du dioceſe de Paris, s'étend depuis le grand chemin d'Orléans juſqu'à la Seine; & en commençant par la paroiſſe la plus voiſine de Paris, c'eſt *Gentilly*. Ce village exiſtoit dès le ſeptieme ſiecle. On ne doute pas qu'il ne prenne ſon nom d'un Gaulois Romain, nommé *Gentilis*, comme le village de *Chevilly*, qui en eſt voiſin, prend le ſien d'un Seigneur ou poſſeſſeur nommé *Civilis*. On y compte plus de cinq cents habitans, en y comprenant le Petit-Gentilly, dont les dernieres maiſons ſont de la paroiſſe Saint Hippolyte, au fauxbourg Saint-Marceau. On eſt aſſuré que le Roi Pepin avoit un palais ou maiſon royale à Gentilly, qu'il y tint Cour pléniere aux fêtes de Noël, l'an 762, & y célébra, en

766, un fameux Concile national, au ſujet du culte des images. La paroiſſe de Gentilly étoit ſi conſidérable, qu'elle renfermoit celle d'Arcueil, qui n'en a été démembrée qu'après le regne de Saint Louis. Cependant on voit que, depuis la fin du neuvieme ſiecle, les Evêques de Paris ont été Seigneurs de Gentilly, & que les Seigneurs particuliers de ce canton leur ont conſtamment rendu hommage. Aux quatorzieme & quinzieme ſiecles, il paroît que les Evêques y avoient une maiſon de campagne, dans laquelle ils ſe retiroient ſouvent : un d'eux, nommé *Simon de Buſſy*, y mourut en 1304. D'ailleurs, il y avoit de grands Seigneurs qui y avoient des maiſons, tels que les Comtes de Valois, de la Maiſon Royale, les Comtes de Savoie, &c. Ce n'eſt qu'au dix-ſeptieme ſiecle que l'on établit à Gentilly une communauté de Religieuſes hoſpitalieres, qui doivent reconnoître pour leur Fondateur un fameux Libraire, nommé *Claude Sonnius*. Au milieu de ce même ſiecle, une partie d'entre elles paſſa dans le fauxbourg Saint Marceau, rue Mouffetard; elles y exiſtent encore ſous le nom de *Saint Julien* & de *Sainte Baſiliſſe*. Au commencement du ſiecle courant, les Re-

ligieuſes qui reſtoient à Gentilly, paſſerent à Saint Mandé, près Vincennes, où elles ſont encore. Il n'y a plus de maiſons religieuſes à Gentilly, mais beaucoup de maiſons de campagne. Le Cardinal de Gondi, premier Archevêque de Paris, vendit la maiſon épiſcopale à un M. Chevalier, premier Préſident de la Cour des Aides, & lui inféoda la Seigneurie. M. Chevalier vendit cette Terre à un M. de Beauvais, fils d'une fameuſe premiere Femme de Chambre de la Reine Anne d'Autriche; ſa poſtérité en a joui juſqu'à nos jours.

Le château de *Bicêtre*, ſi connu dans Paris, eſt ſur la paroiſſe de Gentilly. Le nom qu'il porte, lui vient, non pas d'un Comte, mais d'un Evêque de Wincester, qui poſſédoit un manoir ou un hôtel dans cet endroit, dès le temps de Philippe le Bel, à la fin du treizieme ſiecle. Quelque temps après, il appartenoit à Amédée Comte de Savoie, qui le vendit au Duc de Berry, fils du Roi Jean & frere de Charles V. Ce Prince y fit bâtir un magnifique château. L'Evêque de Paris s'oppoſa à ce qu'il y eût des foſſés & un pont-levis, prétendant qu'on ne pouvoit ſe fortifier ainſi ſur ſon territoire

Digitized by Google

ſans ſon agrément. Le Prince déféra à ces repréſentations, & s'en trouva très-mal; car, lors des troubles excités dans Paris par les Cabochiens, ce château fut entiérement brûlé : l'on aſſure que ce fut grand dommage, parce qu'il contenoit des richeſſes infinies. Six ans après, le Duc de Berry, en mourant, laiſſa ce château au Chapitre de Notre-Dame, à condition que les Chanoines conſerveroient précieuſement le chef de l'Apôtre Saint Philippe, qu'il leur avoit donné, & qu'ils le porteroient tous les ans en proceſſion. L'exécution de cet article du teſtament du Duc de Berry, ſouffrit de grandes difficultés. On prétendit que tout ce qui avoit appartenu à un Prince apanagé, rentroit de droit au Domaine du Roi. En 1519, le Roi reprit en effet poſſeſſion des ruines du château de Bicêtre. Elles ſubſiſtoient encore à la fin du ſeizieme ſiecle; ce ne fut qu'en 1632 qu'elles furent raſées, ſous le regne de Louis XIII. On voulut alors établir dans cet endroit un hôpital pour les Soldats invalides. Cet établiſſement fut même aſſez avancé; & les plus anciens bâtimens que l'on voit actuellement à Bicêtre, ſont de ce temps-là; ils n'ont pas par conſéquent cent cin-

quante ans d'ancienneté. Mais, en 1671, Louis XIV ayant fait élever l'Hôtel Royal des Invalides avec bien plus de magnificence, la retraite des vieux Militaires a été fixée dans ce ſéjour, & Bicêtre dépend depuis ce temps de l'immenſe établiſſement de l'hôpital général de Paris.

On trouve à *Arcueil* des veſtiges ſi évidens d'un aqueduc du temps des Romains, qu'on ne peut douter qu'il n'y en ait eu un dans cet endroit, & que le lieu n'ait pris ſon nom des arcades qui y ſubſiſtent encore. Au reſte, la premiere fois que l'on entend parler d'Arcueil, c'eſt au douzieme ſiecle; il n'a été érigé en paroiſſe qu'à la fin du treizieme : une partie du bâtiment de l'égliſe paroiſſiale eſt de ce temps-là. Il y avoit autrefois beaucoup de vignes aux environs d'Arcueil, & le vin paſſoit pour excellent.

Si les Romains ont fait conſtruire un aqueduc à Arcueil, les François ſe ſont occupés du ſoin de le réparer. Ce n'eſt cependant qu'au ſeizieme ſiecle que Louis XIII poſa la premiere pierre de l'aqueduc, qui conduit les eaux de *Rungis* à Paris, en paſſant par Arcueil; & cette grande entrepriſe n'a été achevée que plus de cent ans après. Il y a toujours eu de belles mai-

Digitized by Google

ſons de campagne à Arcueil : on ſait que Jodelle, fameux Poëte du ſeizieme ſiecle, y en avoit une, & qu'il y donnoit des fêtes à ſes amis, entre leſquels étoit le Poëte Ronſard ; & c'eſt là que furent jouées les premieres Tragédies qui aient été compoſées en françois.

Cachant, qui eſt de la paroiſſe d'Arcueil, dépendoit autrefois, auſſi bien qu'Arcueil même, de celle de Gentilly. C'étoit un pays de chaſſe, & on croit que c'eſt de là que vient ſon nom, qui doit s'écrire en latin *Catticampus*. Dès le temps de Louis le Débonnaire & de Charles le Chauve, ce lieu appartenoit à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Cependant nous voyons que, tout au commencement du treizieme ſiecle, Philippe le Bel avoit une maiſon à Cachant, & que pluſieurs Ordonnances importantes de ſon regne en ſont datées. Il y en a auſſi du temps de Philippe le Long, de Charles le Bel, & enfin du Roi Jean. Ce Monarque le céda au Duc de Berry, ſon ſecond fils ; ce Prince au Connétable du Gueſclin, & celui-ci au Duc d'Anjou. Apparemment que, dans le temps des troubles du regne de Charles VI, la maiſon royale de Cachant fut ruinée ; car on ne voit plus de-

puis ce temps-là ce qu'elle eſt devenue. L'Abbé de Saint-Germain eſt toujours Seigneur de Cachant, & ceux qui ont des fiefs & des maiſons dans ce village, en relevent.

La ſituation de *Villejuif* eſt connue dès le temps de Jules Céſar, qui fait mention d'une hauteur auprès de la ville de Lutece, ſur laquelle il s'arrêta, & remonta de là vers *Eſſone* & *Melun*. Cette hauteur étoit sûrement celle de Villejuif : mais d'où vient le nom que porte actuellement cette paroiſſe? Son étymologie pourroit faire la matiere de grandes diſſertations; ce qu'il y a de sûr, eſt qu'elle ne vient point des Juifs, car il n'y en a jamais eu dans ce lieu, mais plutôt de *Villa Jugi*, ville ſur la hauteur. L'égliſe paroiſſiale, dont la conſtruction paroît être de la fin du quinzieme ſiecle, ou des premieres années du ſeizieme, renferme des reliques qui y attiroient autrefois un grand concours de peuple Catholique qui venoit les révérer. On les porte encore en proceſſion à certains jours de l'année. Elles conſiſtent dans un os de la jambe de Saint Cyr, la mâchoire de Sainte Julitte, & une vertebre du cou de Saint Roch. On ſait que Saint Cyr ſouffrit le martyre étant encore enfant, &

que Sainte Julitte étoit ſa mere ; quant à Saint Roch, il eſt aſſez connu. Le chapitre de Notre-Dame & les principales égliſes de Paris ont eu autrefois des biens & des rentes à Villejuif; mais le Roi en étoit Seigneur Haut-Juſticier, & il faiſoit partie du Comté de Montlhéry. Depuis, nos Rois ont cédé ou engagé cette Juſtice à différens particuliers. Les principales familles de l'ancienne Magiſtrature de Paris l'ont poſſédée.

Le couvent de filles de la *Sauſſaye* eſt ſur le territoire de la paroiſſe de *Chevilly*, qui d'ailleurs n'a rien de remarquable. Cette maiſon étoit autrefois une maladrerie ou léproſerie pour les femmes, fondée du temps de Louis le jeune. Au quatorzieme ſiecle, la Supérieure prit le nom de Prieure, & les Hoſpitalieres devinrent de vraies Religieuſes de l'Ordre de Saint Auguſtin. On prétend qu'au ſeizieme ſiecle elles ſont devenues Bénédictines. La Prieure eſt de nomination royale, & ſe diſoit tout-à-fait exempte de la juriſdiction de l'Archevêque : mais je crois que cette maiſon eſt à préſent abſolument détruite. Les bâtimens en ſubſiſtent cependant encore à environ une demi-lieue

de Villejuif, ſur le chemin de Paris à Fontainebleau.

La paroiſſe de *Rungis* eſt partagée entre l'abbaye de Sainte Genevieve & le chapitre de Notre-Dame de Paris, qui nomme à la cure. C'eſt là que ſont la ſource & le réſervoir des eaux que l'on nomme communément à Paris *eau d'Arcueil*, parce que l'aqueduc qui les y conduit paſſe par ce dernier village. Sans m'arrêter aux paroiſſes de *Viſſoux* & de *Parai*, je me contenterai de dire que celle de *Morangis* ne porte ce nom que depuis 1693 ; au ſeizieme ſiecle, elle s'appeloit *Louant*. C'eſt en faveur de MM. Barillon qu'on lui a fait prendre le nom qu'elle porte à préſent.

Chilly, qui eſt à quatre lieues de Paris & à deux de Montlhéry, à l'extrémité de la plaine que l'on nomme *Longboyau*, & qui, de l'autre extrémité, ſe termine à Villejuif, s'appeloit anciennement *Chailly*. Il n'étoit pas encore bien remarquable au ſeizieme ſiecle ; cependant, dès le douzieme, il avoit eu pour Seigneur, Robert, Comte de Dreux, fils de Louis le Gros, qui y bâtit un château & une chapelle. Pierre de Dreux, Comte de Bretagne, en hérita ;

hérita; ſon gendre, Hugues de Luzignan, Comte de la Marche, le vendit au Roi Philippe le Bel. Enſuite nos Rois céderent & engagerent cette Seigneurie à différentes perſonnes, juſqu'à ce qu'enfin elle entra dans la Maiſon d'Anjou au quatorzieme ſiecle; à la fin du quinzieme, elle revint au Roi Louis XI. François I la donna à ſa ſœur naturelle, *Souveraine* (nom de baptême) *d'Angoulême*, qui avoit épouſé Michel Gaillard, Pannetier du Roi. La poſtérité de Michel Gaillard en jouit juſqu'à ce qu'en 1616, Martin Ruſé, Secrétaire d'Etat, l'acheta; Antoine Coeffier d'Effiat, neveu de Martin Ruſé, en hérita. Celui-ci devint bien grand Seigneur ſous le regne de Louis XIII, car il fut Surintendant des Finances, & mourut Maréchal de France. Il fit bâtir le château de Chilly avec une magnificence vraiment royale. Celui qu'occupoit ſon oncle le Secrétaire d'Etat, n'étoit ni ſi beau ni ſi grand; nos Coſmographes nous en ont laiſſé la deſcription & la repréſentation. Quant à celui du Maréchal d'Effiat, on le voit encore, & il a été de nouveau embelli par ſes héritiers & ſucceſſeurs, qui ont été les Ducs de la Meilleraye-Mazarin, une fille du

Maréchal d'Effiat ayant épouſé le Maréchal de la Meilleraye. On voit dans l'égliſe, dont le bâtiment eſt du quatorzieme ſiecle, des tombeaux très-modeſtes de quelques anciens Seigneurs, & de plus magnifiques élevés à MM. d'Effiat & de la Meilleraye. Il y a dans la paroiſſe de Chilly un petit prieuré de Chanoines réguliers, fondé au treizieme ſiecle par les anciens Seigneurs de la Maiſon de Dreux. Il eſt ſous l'invocation de Saint Eloi, dont on prétend y conſerver quelques reliques; l'égliſe eſt bâtie dans le goût gothique, & à peu près du temps de ſa fondation.

Longjumeau eſt un gros bourg de plus de douze cents habitans, très-anciennement dépendant du Domaine, ſi bien qu'on prétend que nos Rois de la premiere Race y avoient un palais & y ont tenu des Cours plénieres & des Parlemens. Les plus anciens Seigneurs particuliers que l'on connoiſſe, ſont les Comtes de Dreux, qui poſſéderent Longjumeau avec Chilly, & ces deux Terres réunies ont été aux mêmes Maîtres juſqu'au moment préſent. Au reſte, il y a dans Longjumeau & dans l'étendue de la paroiſſe, différens Fiefs appartenans à des Seigneurs particuliers.

Balainvilliers eſt une aſſez belle Terre, érigée en paroiſſe au treizieme ſiecle, & en Baronnie au dix-ſeptieme. *Eſpinay-ſur-Orge* appartient en plus grande partie à l'abbaye de Sainte Genevieve. Près de là eſt un prieuré aſſez conſidérable de l'Ordre de Cluni, nommé *Longpont*, que l'on a quelquefois aſſez mal à propos confondu avec l'abbaye de Longpont, dans le Soiſſonnois. Enfin on trouve ſur le grand chemin de Paris à Orléans, entre Longjumeau & Châtres, le bourg & le château de *Montlhéry*. Le bourg a environ douze cents habitans; le château eſt ruiné, & conſerve cependant une tour fort élevée, que l'on voit de fort loin, même de Paris. Beaucoup de Fiefs & de Seigneuries en relevent; mais elle releve elle-même de la tour du Louvre. On a fait bien des contes ſur l'origine & l'étymologie de ce château. Il y a des vieux Auteurs qui la font remonter juſqu'au temps des Druides; d'autres prétendent qu'elle a été bâtie par le traître Ganelon; mais il eſt plus raiſonnable de ne faire remonter cette hiſtoire que juſqu'au regne de Pepin. Ce premier Roi de la ſeconde Race donna cette Terre à l'abbaye de Saint-Denis; quelque temps

après, elle paſſa par échange à l'Evêque de Paris; ce Prélat inféoda la montagne à quelques Chevaliers qui la fortifierent, pour ſe défendre contre les courſes des Normands. Telle eſt l'origine du château; le bourg s'eſt formé de maiſons de payſans qui ſe réfugierent au pied & ſous la protection de cette fortereſſe. Sous le regne de Robert, Thibaut, que l'on croit avoir été de la Maiſon de Montmorency, & qui fut ſurnommé *File-Etoupe*, parce qu'il avoit les cheveux blancs, étoit poſſeſſeur du château de Montlhéry. Guy, ſon fils, fut Fondateur de la collégiale du château, d'une autre égliſe dans le bourg, & avec ſa femme Hodierne, du prieuré de Longpont. Leur fils aîné s'appela *Milon*, & fut ſurnommé *le Grand*: effectivement il fut aſſez grand Seigneur pour donner beaucoup d'inquiétude au Roi Philippe I. Cependant Eliſabeth, fille unique de Guy le Rouſſeau, fils de Milon, épouſa Philippe de Mantes, fils naturel du Roi & de Bertrade de Montfort. Cependant les affaires ſe brouillerent encore; il en réſulta une véritable guerre entre Louis le Gros, les Montmorency Seigneurs de Montlhéry, & autres. Le Roi prit enfin le château, en raſa les fortifications, & ne

laiſſa que la tour. Guy le Rouſſeau, ſa fille & ſon frere cadet étant morts, nos Rois devinrent abſolument les maîtres de Montlhéry. Philippe Auguſte & ſes ſucceſſeurs y établirent des Chevaliers pour Châtelains; mais eux-mêmes y alloient ſouvent, & y recevoient les hommages d'un aſſez grand nombre de Chevaliers qui poſſédoient des Fiefs aux environs. D'ailleurs la tour de Montlhéry ſervoit quelquefois à renfermer des priſonniers d'Etat de grande conſéquence. Au quinzieme ſiecle, ce château parut une place importante, dont les différens partis jugerent à propos de s'aſſurer. Enfin, en 1465, la Ligue, que l'on appela du bien public, s'étant formée, & les Seigneurs qui la compoſoient faiſant la guerre au Roi Louis XI, Charles de Bourgogne, dit le Téméraire, qui n'étoit encore que Comte de Charolois, s'avança juſqu'aux portes de Paris, mais ne put le prendre. L'armée du Roi l'ayant ſuivi juſqu'à Linas, l'affaire s'engagea entre les Bourguignons & les François. Louis XI ne s'y montra pas fort brave, & le Comte de Charolois au contraire prouva qu'il méritoit le ſurnom qu'il a toujours porté juſqu'à ſa mort. La perte fut grande de part & d'autre; ce-

pendant les Bourguignons reſterent maîtres du champ de bataille. Ils paſſerent trois jours dans le bourg de Montlhéry, mais ſans le piller, & ne ſommerent pas même le château de ſe rendre. On montre encore près de Montlhéry le champ de cette bataille, & entre autres une piece de terre conſidérable, que l'on nomme le *Cimetiere des Bourguignons.* Au ſeizieme ſiecle, le domaine de Montlhéry a été engagé ſucceſſivement à différens Seigneurs. Au dix ſeptieme, il fut joint à l'apanage de (Monſieur Gaſton, frere de Louis XIII;) & depuis la réunion de cet apanage, il a encore été engagé à MM. de Lamoignon & Phelippeaux. La collégiale de Saint Pierre de Montlhéry eſt réduite à un prieuré, dont l'égliſe antique eſt au milieu des ruines du château. Le Prieur eſt Curé primitif de la paroiſſe du bourg, où il ſe tient deux fois la ſemaine des marchés dans leſquels il ſe fait un grand débit de blés.

Linas, ou, pour mieux dire, *Linois*, eſt fort près de Montlhéry, ſi bien qu'on l'en a quelquefois regardé comme un fauxbourg; il fut donné dès le dixieme ſiecle à l'égliſe de Saint Merry de Paris; & lorſqu'on plaça les reliques du Patron dans

cette égliſe, on en détacha une partie pour celle de Linas, où on la révere encore. De même il y a un petit chapitre dans l'égliſe de Saint Merry de Linas, qui eſt comme un détachement de celui de la collégiale de Paris.

La paroiſſe de *Leuville* en eſt très-proche, & a été détachée de celle de Linas. En 1466, Jacques Olivier, Procureur au Parlement, reçut en don ou en paiement la Terre de Linas : le fils de ce Procureur entra dans la Magiſtrature, & parvint, par ſon mérite, à être Premier Préſident du Parlement de Paris ; il mourut en 1519, & fut pere de François Olivier, Chancelier de France en 1545, & qui ne mourut qu'en 1560. La poſterité de ce Chancelier jouit de la Terre de Leuville, qui fut érigée en Marquiſat en 1700. Elle s'eſt éteinte, il y a environ quarante ans, dans les perſonnes de MM. les Marquis de Leuville & de Givri, morts en Boheme & en Italie pendant la guerre de 1740. Feu M. le Marquis de Poyanne avoit hérité de la Terre de Leuville par ſa mere.

Châtres étoit connu dès le temps de nos Rois de la premiere Race, qui y avoient une maiſon de campagne : ſon nom ne

vient point du mot latin *Caſtrum*, mais du mot celtique *Watrum*, qui veut dire *marécageux* ou *aquatique*. Il ne paroît pas que ce lieu ſoit devenu bourg avant le douzieme ſiecle; mais il étoit déjà entouré de murailles ſous le regne de Louis le Gros; l'Abbé Suger en parle ſur ce pied-là. Il y a deux égliſes, l'une dédiée à Saint Germain, l'autre à Saint Clément: on conſerve dans la derniere une partie du corps de Saint Yon, Martyr du pays, qu'on prétend avoir été diſciple de Saint Denis, premier Evêque de Paris; ſa tête eſt dans un reliquaire ſeparé. L'égliſe de Saint Clément a été un prieuré dépendant de l'abbaye de Saint Maur, enſuite une petite collégiale, qui avoit une Juſtice particuliere dans le bourg, qui paroît avoir été confondue avec celle de la Seigneurie. Les premiers Seigneurs de Châtres que l'on connoiſſe, ſont des regnes de Philippe I & de Louis le Gros; ils s'appeloient *Milon* pere & fils; ils eurent des ſucceſſeurs de différentes familles, juſqu'à ce qu'au quinzieme ſiecle les Seigneurs de Montaigu & enſuite l'Amiral de Graville ayant poſſédé une partie de cette Seigneurie, le Roi Louis XI vendit l'autre à l'Amiral. Les Balzac d'Entragues héritérent des

Mallet de Graville, & conſerverent cette Terre juſqu'au dix-ſeptieme ſiecle. Après avoir paſſé par pluſieurs mains, elle appartint enfin, en 1720, à M. d'Arpajon, qui la fit ériger en Marquiſat, & obtint que le bourg de Châtres ſe nommeroit dorénavant *Arpajon*. Les habitans du canton & les voyageurs s'accoutument enfin à lui donner ce nom.

Auprès d'Arpajon eſt la Seigneurie de *Chantelou*, avec un château dans lequel on prétend que le Roi Philippe le Bel & ſes enfans faiſoient de fréquens ſéjours. Le château de *Bretonniere* en eſt auſſi ſi voiſin, qu'il en ſemble le château : on croit qu'il a été bâti par ordre de la Reine Blanche & du Roi Saint Louis ſon fils ; & on y montre encore des débris de tours & des voûtes, comme des reſtes de ce premier château.

Le village que l'on appelle aujourd'hui *Saint-Yon*, s'appeloit jadis *Hautefeuille*. Il eſt ſitué ſur une hauteur où les gens du pays prétendent qu'il y avoit autrefois une ville (c'étoit tout au plus un château), & l'on croit que c'eſt là que fut martyriſé Saint Yon. On y a bâti une chapelle qui eſt devenue égliſe, & c'eſt aujour-

d'hui la paroiſſe qui a pris ſon nom. On y voit des tombes d'anciens Seigneurs de Saint-Yon, des douzieme & treizieme ſiecles, & on y conſerve une châſſe dans laquelle on prétend qu'il y avoit autrefois beaucoup de reliques de ce Saint; mais actuellement il y en a peu. Au commencement du quinzieme ſiecle, il paroît que les Seigneurs de Saint-Yon vinrent à Paris. Ils ſe mirent à la tête des Bouchers, qui firent alors tant de déſordres. Quelques-uns de ce nom, qui acquirent une partie des boucheries de Paris, ſont reſtés dans la bourgeoiſie de cette ville, & y ont exercé des charges municipales; cette branche ne s'eſt éteinte qu'au dix-ſeptieme ſiecle. Cependant la Seigneurie de Saint-Yon a paſſé en différentes mains. L'Amiral de Graville en étoit Seigneur au commencement du ſeizieme ſiecle, & ce village appartient actuellement à MM. de Lamoignon.

Boiſſy-Saint-Yon & *Egly* ſont deux lieux très-près l'un de l'autre. Le ſecond étoit autrefois le principal; à préſent ce n'eſt plus qu'une annexe de Boiſſy, qui n'eſt devenue paroiſſe qu'au quinzieme ſiecle. On y a ajouté le nom de Saint-

Yon, pour le diſtinguer de tant d'autres Terres de Boiſſy qu'il y a en France. Les Mallet de Graville ont été autrefois Seigneurs de ce lieu, comme de pluſieurs autres dont je viens de parler : les Balzac d'Entragues leur ont ſuccédé : Boiſſy-Saint-Yon appartient aujourd'hui à MM. de Lamoignon, auſſi bien que la paroiſſe de *Saint Sulpice de Favieres*, qui tire ce dernier nom, des feves qui croiſſent en abondance dans ſon voiſinage. On prétend que l'égliſe paroiſſiale eſt la plus belle des villages de tout le royaume. Sa conſtruction eſt pourtant du treizieme ſiecle. On y conſerve quelques reliques de ſon Patron Saint Sulpice. La cure n'eſt pas moins bonne que l'égliſe eſt belle; du moins étoit-elle regardée ainſi aux quinzieme & ſeizieme ſiecles. *Segrée* eſt un écart de cette paroiſſe; la ſituation en eſt agréable, quoique dans un fond; il y a de belles eaux, mais qui en rendent le ſéjour humide & marécageux.

Le château de *Baſville*, illuſtre depuis le dix-ſeptieme ſiecle, parce que depuis cette époque il a été poſſédé par les grands Magiſtrats de la famille de Lamoignon, eſt ſitué près des paroiſſes dont je viens

de parler, & qui appartiennent aux mêmes Seigneurs ; il n'eſt ni du dioceſe ni de la Généralité de Paris, mais de l'Evêché de Chartres, & de l'Election de Dourdans, dans la Généralité d'Orléans.

La paroiſſe & le château de *Chamarante* ſont à dix lieues de Paris & à trois d'Etampes, dans une vallée proche le grand chemin d'Orléans. Le village s'appeloit autrefois *Bonnes*, ſitué au pied d'une côte que les anciens titres appellent *Cocatrix*. L'égliſe eſt dédiée à Saint Quentin, & étoit autrefois un prieuré dépendant de l'abbaye de Morigny, près d'Etampes. On connoît le lieu de Bonnes dès le temps de Louis le Gros & de Philippe Auguſte; mais le plus ancien Seigneur de ce lieu dont on entend parler, eſt Jean Cocatrix, qui, en 1358, étoit Echevin de Paris, & a donné ſon nom à une rue de cette ville. Au quinzieme ſiecle, la Terre de Bonnes appartenoit à Jean de Montaigu, Seigneur de Marcouſſy; au ſeizieme, à la famille de Huraut; enfin, au dix-ſeptieme, à MM. d'Ornaiſon de Chamarante, de qui elle a paſſé à MM. de Tallaru de Chalmazel.

La paroiſſe de *Lardy* & celle de *Torfou* ſont dans le voiſinage de Chama-

rante. Torfou n'eſt fameux que par ſa montagne, autrefois couverte de bois & remplie de voleurs qui dévaliſoient les Voyageurs qui, en allant de Paris à Orléans, étoient obligés de paſſer au pied de cette montagne. On a eu bien de la peine à les détruire, & on n'a pu en venir à bout qu'en élargiſſant le chemin & même en le détournant & le faiſant paſſer plus loin. M. de Lamoignon eſt Seigneur de Torfou.

Avrinville appartient depuis le onzieme ſiecle à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. *Cheptainville*, c'eſt à-dire, *la ville du Capitaine*, a eu ſes Seigneurs particuliers dès ce temps-là, & les a encore. La paroiſſe de *Saint Vérain* s'appeloit autrefois *Ecorchy*; mais depuis long-temps on s'eſt accoutumé à lui donner le nom d'un Saint dont le vrai nom eſt *Saint Veran*, & en l'honneur de qui on avoit élevé une égliſe, & fondé un monaſtere qui eſt réduit à préſent à un ſimple prieuré. Le nom des anciens Seigneurs de cette paroiſſe étoit *Carnazet*; ils l'ont poſſédée pendant près de trois cents ans. Au commencement du dix-ſeptieme ſiecle, elle fut érigée pour eux en Baronnie; à la fin de ce même ſiecle, elle a été vendue, & a paſſé

en d'autres mains. La paroiſſe de *Ver le Grand* ou *Valgrant* a appartenu à ces mêmes Seigneurs; mais le fameux Chancelier de l'Hôpital l'acheta en 1568. Tout auprès eſt la paroiſſe de *Ver le Petit*, d'où dépend la Seigneurie du *Bouchet*, avec un château aſſez beau, ſur lequel il y a une anecdote ſinguliere; quoiqu'elle ſoit du dix-ſeptieme ſiecle, je ne peux m'empêcher de la rapporter. Abraham Duqueſne étoit un des plus grands Officiers de Marine qui aient brillé dans le ſiecle de Louis XIV; il avoit fait des exploits éclatans dans ce genre, des expéditions des plus heureuſes, & même de brillantes conquêtes. Mais il étoit Proteſtant & très-attaché à la Religion Calviniſte. Louis XIV ſentit pourtant qu'il devoit être récompenſé, & lui accorda une gratification de deux cent mille livres. Duqueſne les employa à acheter le château du *Bouchet* & les Terres de Ver le Petit & de *Valgrant*: le Roi conſentit à les ériger en ſa faveur en Marquiſat, ſous le nom de *Duqueſne*, en 1682. Cependant Louis XIV étant réſolu à révoquer l'Edit de Nantes, fit défendre au brave Duqueſne de laiſſer pratiquer dans ſa Terre la Religion prétendue réformée. Il paroît qu'il n'y établit effec-

Digitized by Google

tivement point de prêche ; mais pour lui il ne voulut jamais y renoncer, ni faire aucun exercice de la Religion Catholique. Il mourut tranquille dans ſon château, ſans avoir l'honneur d'être inhumé avec pompe dans ſon égliſe; ſon corps fut enterré ſans cérémonie dans un foſſé au bout de ſon jardin, où probablement il eſt encore, & l'on n'y voit ni monument ni épitaphe.

Je paſſe ſous ſilence quelques paroiſſes de ces cantons qui n'offrent rien de remarquable, & je me rapproche de la Terre & du château de *Villeroy*, qui n'ont commencé à être bien connus qu'au ſeizieme ſiecle. Cette Terre a ſuivi & partagé l'illuſtration de ſes poſſeſſeurs, & ſur-tout de Nicolas de Neuville, Seigneur de Villeroy, Secrétaire d'Etat ſous quatre Rois, Charles IX, Henri III, Henri IV & Louis XIII. La paroiſſe de Villeroy s'appelle ou s'appeloit *Meneſſi*, & tiroit ſon nom d'un Seigneur nommé *Manaſſés*, qui vivoit, à ce que l'on croit, au douzieme ou treizieme ſiecle, & que l'on dit avoir été de la famille des Garlandes autrefois ſi puiſſans. L'égliſe paroiſſiale paroît avoir été conſtruite auſſi vers le treizieme ſiecle, ou ſi

Digitized by Google

elle eſt plus moderne, on y a ſuivi le goût de ce temps-là; mais elle a été fort embellie depuis par MM. de Villeroy. Il ſe tient tous les ans, le jour de Saint Denis, une foire dans une prairie fort agréable, entre Meneſſi & le château de Villeroy ; c'eſt une des premieres faveurs que Meſſieurs de Villeroy aient procurées à ce canton. Ils obtinrent cette grace d'Henri II en 1550. Comme la ſaiſon eſt ordinairement belle alors, cette foire eſt une fête pour tout le pays; elle eſt belle & brillante, d'ailleurs il s'y vend beaucoup de beſtiaux. Villeroy n'étoit, au quatorzieme ſiecle, qu'un hameau, avec un petit château qui s'augmenta cependant au quinzieme ſiecle, au point qu'on y établit une cure dont l'Abbeſſe d'Hieres eut la nomination, parce qu'une partie s'étendoit ſur un terrein dépendant d'elle. Tout à la fin du quinzieme ſiecle, Pierre Legendre, Tréſorier de France, & qui fut Prévôt des Marchands, poſſéda Villeroy, apparemment par acquiſition ; il fut le grand-oncle maternel de Nicolas de Neuville, auquel il la laiſſa en 1525. Celui-ci fut pere du fameux Secrétaire d'Etat, qui ne mourut qu'en 1617. Ce Miniſtre étendit ſes poſſeſſions, non ſeulement

ſeulement ſur Meneſſi, qui ſe trouva, pour ainſi dire, confondu avec Villeroy, mais ſur un grand nombre de fiefs & de villages voiſins, & fit commencer le ſuperbe château que l'on y voit encore. En 1615, Villeroy fut érigé en Marquiſat en faveur de Charles de Villeroy, fils du Secrétaire d'Etat, à qui ſon pere l'avoit cédé. Le fils de Charles, nommé *Nicolas*, fut Maréchal de France & Gouverneur de la perſonne de Louis XIV pendant ſa jeuneſſe. Ce fut en ſa faveur que Villeroy fut érigé en Duché en 1651. On a joint pour le former douze paroiſſes des environs, dont ſix du dioceſe & de l'Election de Paris, & les ſix autres de ceux de Sens. Il y a quarante-trois Terres nobles qui en relevent.

Eſſone étoit autrefois un lieu très-conſidérable. Sous la premiere Race de nos Rois on y battoit monnoie; on en trouve encore qui porte le nom d'*Exona*. L'Abbé Suger en parle ſous ce nom latin, qui eſt auſſi celui de la riviere qui y paſſe, & ſe jette dans la Seine à Corbeil. L'ancien Corbeil ayant été autrefois tout entier de la partie droite de la Seine, ce qui étoit de la partie gauche dépendoit de la paroiſſe d'Eſſone; mais Corbeil ayant, pour ainſi

dire, passé de ce côté-là, il ne reste plus à Essone que ce qui est sur la hauteur par laquelle passe le grand chemin de Paris à Fontainebleau. Cependant ce qui est resté à Essone est assez considérable, pour que cette paroisse ait encore environ six cents habitans.

On sait que le Roi Clotaire III donna, l'an 670, Essone à l'abbaye de Saint-Denis, & l'affecta aux frais de la vêture ou habillement des Moines. Au douzieme siecle, l'église paroissiale fut enlevée à l'abbaye de Saint-Denis, & dépendit du prieuré de Gournay, qui dépendoit lui-même de celui de Saint-Martin-des-Champs de Paris, & celui-ci de l'Ordre de Cluni. Les Moines de Saint-Denis firent alors bâtir dans le village même une chapelle dédiée à Notre-Dame; & le bruit s'étant répandu qu'il s'y opéroit de grands miracles, cette chapelle fut très-fréquentée. L'Abbé Suger y établit un monastere de douze Religieux, lui fit des libéralités & lui procura des revenus. Ce couvent subsista quelque temps, puis devint un simple prieuré, dont l'église existe encore; mais il n'y a plus de communauté.

Au dessous d'Essone, à main droite en venant de Paris, est *le nouveau Corbeil*,

ou la partie de Corbeil qui eſt en deçà du pont, du côté du Gâtinois. Soit que le vieux ou véritable Corbeil ait été fondé par *Domitius Corbulo*, Général de l'Empereur Néron dans les Gaules, ou que ce ſoit la ville appelée *Metioſedum*, dont parle Céſar dans ſes Commentaires, & qui étoit ſituée ſur la Seine, entre Melun & Paris, il eſt sûr qu'il étoit tout entier placé par de là la Seine, du côté de la Brie. S'il y avoit déja un pont ſous la premiere & la ſeconde Race de nos Rois, au moins n'y avoit-il point de maiſons par de là, elles n'étoient point entourées de murailles, & ne faiſoient point partie de la ville de Corbeil. Sur la fin du neuvieme ſiecle, on bâtit un château au bout du pont de Corbeil, pour arrêter les courſes des Normands. Au dixieme, on commence à entendre parler des Comtes de Corbeil, entre autres d'un nommé *Haymon*, d'origine Normande, ou, pour mieux dire, Danoiſe, mais très-bon Chrétien; il mourut étant en pélerinage à Rome; & un jeune Seigneur, nommé *Burcard*, épouſa ſa veuve. Ces deux Comtes retirerent, ſous la protection de leur château, des reliques que l'on avoit tranſportées juſque là, pour éviter qu'elles ne fuſſent pillées par les

troupes Barbares; ils les placerent dans des égliſes qu'ils firent bâtir exprès, & qui ſont aujourd'hui partie du nouveau Corbeil. Telle eſt l'origine des deux collégiales, dont l'une eſt dédiée à *Saint Exupere*, premier Evêque de Bayeux, que l'on appelle communément *Saint Spire*, & l'autre à *Saint Guenaut*, Abbé de Landevenec en Bretagne. Burcard étoit parent de Hugues Capet; il eut le gouvernement de Melun, auſſi bien que celui de Corbeil. Il fit la guerre à Hugues Comte de Chartres, & à Raynard Comte de Sens. Sur la fin de ſes jours, il ſe fit Moine dans l'abbaye de Saint-Pierre-des-Foſſés, & ſa femme ſe fit Religieuſe. Leur fils fut Evêque de Paris, & leur fille épouſa Foulques Comte d'Anjou. Le troiſieme Comte de Corbeil s'appeloit *Maugé* ou *Maugis*. Il rendit, dit-on, de grands ſervices au Roi Henri I. On prétend qu'il étoit fils de Richard I, Duc de Normandie. Son fils & ſon petit-fils le remplacerent; le dernier mourut avant 1070. Le ſixieme Comte de Corbeil s'appeloit *Burcard II*; c'étoit un homme ſi fier, qu'il eut la prétention de détrôner le Roi Philippe I, à qui il fit la guerre. Il ſe fit armer par ſa femme, à laquelle on prétend qu'il dit:

Digitized by Google

Noble Comteſſe, donnez joyeuſement cette épée à votre Noble Baron; je la reçois de votre main comme Comte, & eſpere vous la rapporter bientôt en qualité de Roi de France. Cependant tant s'en faut que ſes eſpérances aient été remplies, car il fut tué d'un coup de lance par le Comte de Chartres. Son fils Eudes lui ſuccéda, & ſe raccommoda ſi bien avec le Roi Louis le Gros, fils de Philippe I, que ſon pere avoit offenſé, que le Roi Louis le tira d'un mauvais pas dans lequel il s'étoit engagé mal à propos, s'étant laiſſé enfermer dans un château à quatre lieues de Corbeil. Le Roi marcha avec une armée pour le délivrer, y réuſſit, & le ramena dans ſon Comté. L'Abbé Suger rend un témoignage bien naïf du peu de capacité de ce Comte; il dit que ce n'étoit pas un homme, mais une groſſe bête : auſſi l'Abbé, qui le connoiſſoit ſi bien, oſa-t-il bâtir malgré lui à Eſſone, près du nouveau Corbeil, le monaſtere de Moines dont j'ai parlé il n'y a qu'un moment. Le Comte Eudes en parut mécontent; car Eſſone lui appartenoit, & c'étoit ſur ſon territoire, & en partie à ſes dépens que ſe faiſoit cette fondation; mais il n'oſa s'y oppoſer : au contraire, il paroît qu'il

ajouta une troiſieme égliſe à celles du nouveau Corbeil, de Saint Spire & de Saint Guenaut. Cette partie de la ville fut alors entourée de murailles, & devint au moins auſſi conſidérable que l'autre. Enfin ce pauvre Comte Eudes mourut ſans enfans. L'Abbé Suger, en grand Politique, fit paſſer Corbeil entre les mains du Roi, & depuis ce temps il n'a plus eu de Comtes particuliers.

On révere dans l'égliſe de Saint Spire non ſeulement les reliques de Saint Exupere, mais auſſi celles de Saint Loup & de Saint Regnobert, Evêques de Bayeux. L'égliſe ayant été brûlée, elle fut rétablie au quinzieme ſiecle à peu près telle qu'on la voit encore aujourd'hui. On y montre la tombe du Comte Haymon, mais ſûrement bien plus moderne que l'époque de la mort de ce premier Comte de Corbeil. Le Chapitre de Saint Spire avoit, comme bien d'autres, des Abbés à ſa tête; cependant il ne paroît pas que les Chanoines aient jamais été Moines ni Réguliers. La collégiale de Saint Guenaut eſt moins conſidérable. Le bâtiment eſt du treizieme ſiecle; & il paroît qu'il y avoit autrefois pluſieurs Chanoines réguliers, qui avoient à leur tête un Prieur;

Digitized by Google

il n'y a aujourd'hui qu'un ſeul Chanoine régulier. Il ſe trouve encore dans Corbeil un troiſieme Chapitre, qui eſt celui de Notre-Dame; il n'eſt pas ſi ancien que les précédens, quoique l'égliſe en paroiſſe fort vieille; mais il étoit exiſtant du temps de Saint Louis: c'eſt cette égliſe qui eſt devenue paroiſſiale, & a éteint les droits de la paroiſſe d'Eſſone ſur le nouveau Corbeil: on y conſerve au moins la plus grande partie des reliques de Saint Yon, dont il eſt prouvé qu'il n'y a qu'une portion dans les villages qui portent ſon nom. La riviere d'Eſſone, en ſe jetant dans la Seine, forme une iſle dans laquelle eſt bâtie l'égliſe prieuré & commanderie de *Saint Jean*, que l'on ſurnomme *en l'Iſle*, pour la diſtinguer d'une autre égliſe dédiée à Saint Jean dans Corbeil, que l'on ſurnomme de l'*Ermitage*. Celle dont je veux parler eſt poſtérieure à l'anéantiſſement des Comtes de Corbeil. Elle reconnoît pour ſa Fondatrice, *Iſemburge*, épouſe de Philippe Auguſte, qui ſurvécut à ce Monarque, & eut Corbeil pour ſon douaire. Elle y établit douze Prêtres de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, à préſent de Malte, ayant à leur tête un Prieur. Si cette fon-

dation eſt réduite, au moins n'eſt-elle pas éteinte. Le Prieur Eccléſiaſtique de l'Ordre de Malte continue même de jouir d'un droit remarquable; c'eſt celui d'officier avec la mitre & une partie des ornemens pontificaux, mais ſans croſſe, parce qu'il a dans ſa maiſon & dans ſon égliſe même un Supérieur, qui eſt le Commandeur Militaire, & qui a à peu près les mêmes droits ſur lui, que les Abbés Commendataires ſur les Prieurs clauſtraux. La Commanderie d'Eſſone eſt appelée *Grande Tréſorerie*, ſans doute parce qu'elle avoit été affectée au Grand Tréſorier du grand prieuré, ou de la Langue de France. L'égliſe qui y ſubſiſte aujourd'hui, eſt celle bâtie par les ordres de la Reine Iſemburge; elle eſt très-grande, d'une architecture très-gothique, & aſſez ſimple; elle fourmille de tombeaux; mais celui qui mérite une particuliere attention, eſt celui de la Fondatrice. Il a été juſqu'à nos jours au milieu du chœur, élevé d'un pied au deſſus du pavé. Sur la tombe, qui eſt de cuivre, la Reine eſt repréſentée en habits royaux avec la couronne & le ſceptre. Tout autour de ſa repréſentation ſont des vers latins, écrits en caracteres gothiques, qui contiennent l'éloge aſſez bien mérité de cette malheureuſe Reine, & la date de ſa

mort, le 14 Janvier 1236 ; elle ſurvécut treize ans à ſon époux. On montre dans une des galeries qui entourent l'égliſe, une vieille chaiſe de bois, que l'on dit avoir ſervi à la Reine Iſemburge, & dans laquelle elle entendoit la Meſſe aſſiſe, étant fort vieille. C'eſt le plus vieux meuble de cette eſpece que l'on voye en France, quoiqu'on montre à Saint-Denis la chaiſe ou le trône du Roi Dagobert ; mais il eſt de cuivre, & celle-ci eſt de bois, & ſubſiſte depuis 650 ans ; c'eſt une belle antiquaille. Sous le regne de Philippe le Hardi, Jean de Villiers-l'Iſle-Adam, Grand-Maître de Saint-Jean de Jéruſalem, étant en France, ſa patrie, tint un Chapitre général de ſon Ordre dans cette Commanderie ; & l'on prétend que c'eſt à cette occaſion que l'on fit bâtir une grande ſalle qui eſt ou étoit auprès du cloître & du dortoir des Religieux. Après l'extinction des Comtes, nos Rois vinrent ſouvent à Corbeil. Il y a pluſieurs Chartes de Louis le Jeune, datées de ce lieu. Adele, ou Alix de Champagne, derniere femme de Louis le Jeune, l'eut pour ſon douaire, & y demeura juſqu'à ſa mort en 1206 ; l'hôtel-dieu de Corbeil la regarde, avec raiſon, comme ſa premiere Fondatrice. Philippe Auguſte y venoit

ſouvent auſſi, & le laiſſa à la Reine Iſemburge. A la mort de celle-ci, la Reine Blanche l'eut en augmentation de douaire, & logea à l'hôpital ou commanderie de Saint-Jean juſqu'à ce qu'elle eût fait bâtir une maiſon royale avec une chapelle ; mais ni l'un ni l'autre ne ſubſiſtent plus. Marguerite de Provence, veuve de Saint Louis, réſida auſſi à Corbeil juſqu'à ſa mort, en 1285, quinze ans après celle de ſon époux. Enfin, Clémence de Hongrie, veuve de Louis le Hutin, s'y retira auſſi en 1316, après être acconchée d'un fils poſthume, qui ne vécut que huit jours. Elle y mourut en 1328. On voit par pluſieurs Chartes & Titres, que Philippe le Bel, Philippe le Long & Charles le Bel y venoient ſouvent. Depuis leurs regnes juſqu'à ceux de Louis XI & de Louis XII, les Monarques n'y vinrent plus ; Corbeil fut gouverné par des Châtelains qui préſidoient à la Juſtice, & veilloient en même temps à la défenſe de la ville. Cependant il y avoit des Vicomtes ; mais il paroît qu'ils n'exerçoient aucune fonction : la Vicomté étoit un Fief qui a été vendu comme une Terre, a paſſé en pluſieurs mains, & appartient enfin à M. le Duc de Villeroy. Le domaine fut donné par

Louis XII à l'Amiral de Graville, retiré enſuite, donné par engagement à différentes familles, & c'eſt encore à ce titre qu'en jouit à préſent M. le Duc de Villeroy.

Pendant les guerres des Anglois, les troubles des regnes de Charles VI & Charles VII, & ceux occaſionnés par les Huguenots, Corbeil fut pluſieurs fois pris & repris. Il y a eu autrefois des écoles & des études à Corbeil, & le fameux Abélard y enſeigna avec éclat.

Le commerce de Corbeil eſt principalement de paſſage. Les marchés y ſont très-fournis de blé, & les foires très-fréquentées; d'ailleurs il y ſubſiſte depuis long-temps des manufactures de cuirs, & des tanneries ſur les différentes branches des petites rivieres d'Huyne & d'Eſſonc. Au treizieme ſiecle, les oignons de Corbeil étoient en réputation; depuis ce temps, on en eſtime les pêches, & de là s'eſt élevée une grande queſtion touchant les armes d'une ancienne & illuſtre famille de Corbeil, que l'on appelle *du Donjon*. Ils portent un fruit en chef au deſſus d'une tour; la difficulté eſt de ſavoir ſi c'eſt un oignon ou une pêche. Je réſerve le vieux Corbeil, ou le Corbeil du côté de la Brie,

pour en parler dans quelques momens, en décrivant le doyenné qui porte le nom du vieux Corbeil, tandis que le nouveau Corbeil eſt de celui de Montlhéry.

La paroiſſe d'*Ivry ſur Seine* eſt à une bonne demi-lieue d'Eſſone & du nouveau Corbeil, en deſcendant vers Paris. Ce lieu n'a en lui-même rien de bien remarquable; mais pluſieurs hameaux & écarts qui en dépendent, contiennent, depuis le commencement de ce ſiecle, de grandes & belles maiſons de campagne, que l'on appelle communément, mais improprement, *Grandbourg*, *Petitbourg*, & *Neufbourg*, je dis improprement, car leur vrai nom eſt *Bout*. C'eſt à *Petitbout* qu'a été le plus beau château. Il appartenoit, au milieu du dix-ſeptieme ſiecle, à un Abbé de la Riviere, fameux dans les Mémoires du temps de la minorité de Louis XIV, parce qu'il étoit favori de *Monſieur*, Gaſton frere de Louis XIII, qu'il gouvernoit abſolument. Cet Abbé mourut Evêque de Langres en 1670. Le château de Petitbout paſſa à Madame de Monteſpan, de là à M. le Duc d'Antin ſon fils, qui l'embellit infiniment. Louis XIV & Louis XV y ont ſouvent fait des ſéjours en allant de Paris à Fontainebleau; ils y

étoient reçus avec la plus grande magnificence. En 1750 ou 1751, ce beau château a été entiérement raſé. Celui de *Neufbout*, ſans avoir été ſi magnifique, avoit pourtant ſon mérite. C'eſt là où Philibert de Lorme, fameux Architecte du ſeizieme ſiecle, a exécuté pour la premiere fois un dôme uniquement compoſé de bois de charpente, conſtruit ſuivant les procédés indiqués dans ſon Livre. Je crois que ce dôme n'exiſte plus. La Maiſon a paſſé par bien des mains depuis ce temps-là. Le petit Fief de *Mouceaux* appartenoit à la famille de Maupeou dès 1582. De nos jours, Madame la Ducheſſe de Briſſac, douairiere, y avoit une très-belle maiſon. Il y en a un grand nombre d'autres dans ces environs.

La paroiſſe, ou plutôt les paroiſſes de *Bretigny* ſont entre le chemin d'Orléans & celui de Fontainebleau, à la hauteur d'Eſſone & de Montlhéry. L'étymologie de ce nom vient de *Brito*, *Breton*, parce qu'on croit que les premiers habitans de ce lieu étoient venus de Bretagne. Ce lieu eſt connu dès le onzieme ſiecle, & les deux paroiſſes exiſtent dès le trejzieme. Ce n'eſt point dans ce Bretigny-là que s'eſt conclu le Traité ſous le Roi Jean; mais

c'eſt ſur les côteaux voiſins que croît le fameux vin de Bretigny, qui fait danſer les chevres. Tout le monde ſait à préſent l'origine de cette expreſſion proverbiale, & qu'il y avoit auprès de Bretigny une famille de Vignerons, dont le nom étoit *Chevre*. Quand ces bonnes gens avoient vendu avantageuſement leur vin, tout médiocre qu'il étoit, ils étoient contens, danſoient & ſautoient.

Le *Pleſſis-Paté* eſt une paroiſſe démembrée de celle de Bretigny. Elle tire ſon ſurnom d'un Chevalier qui en étoit Seigneur ſous le regne de Philippe Auguſte, & qui s'appeloit *Guillaume Paté*. La famille des Patés a duré juſqu'en 1405, a poſſédé le Pleſſis juſqu'aux premieres années du quinzieme ſiecle, qu'une Dame, dite communément *Marie la Patée*, le vendit; il paſſa aux Seigneurs de Bloſſet, dont l'un fut Chevalier du Saint Eſprit lors de l'inſtitution de cet Ordre par Henri III. Vers 1620, un M. de Laigue, Conſeiller d'Etat, étoit Seigneur de cette Terre; il la fit ériger en Baronnie, y fit bâtir un beau château avec des jardins fort ornés, & conſtruire une égliſe qu'il fit ériger en paroiſſe. Les héritiers de ce M. de Laigue vendirent cette Terre à M.

Digitized by Google

d'Argouges, premier Préſident du Parlement de Bretagne, qui lui fit prendre le nom du *Pleſſis-d'Argouges* : cependant les héritiers de M. d'Argouges l'ont enſuite vendue.

La paroiſſe de *Fleuri*, qui eſt dans ces cantons, eſt ſurnommée *Méraugis*, du nom d'un de ſes anciens Seigneurs, qui vivoit au treizieme ſiecle; elle a depuis cette époque appartenu à un grand nombre de Seigneurs différens. En 1601, elle fut acquiſe par François Joly, Avocat, originaire de Bourgogne, Chef du Conſeil du Cardinal de Richelieu, qui mourut en 1635, étant auſſi Seigneur de la Terre de la Mouſſe, au Maine. Jean Joly, ſon fils aîné, fut Conſeiller au Grand Conſeil, & grand-pere, par ſa fille, du fameux Abbé Boutillier de Rancé, Réformateur de la Trappe, & par ſon fils, de M. Joly de Fleury, Procureur-Général, pere de celui d'aujourd'hui.

Ris eſt un village très-agréable & bien peuplé de maiſons de campagne, qui eſt connu depuis huit cents ans. L'égliſe paroiſſiale, érigée environ au douzieme ſiecle, eſt encore de ce temps-là même. Depuis la fin du ſeizieme ſiecle juſqu'à nos jours, cette Terre a été poſſédée par MM. Faucon de Ris, qui ont rempli des places

conſidérables dans la Magiſtrature, ayant fourni pluſieurs premiers Préſidens aux Parlemens de Rouen & de Bretagne.

Sainte Genevieve des Bois étoit connue dès le temps de Hugues Capet & du Roi Robert, & peut-être plus anciennement. Elle s'appeloit *Seguiny* ou *Sequiny*, du nom d'un Comte *Seguin*, qui vivoit, à ce que l'on croit, dès le temps de Charlemagne: mais, lors des irruptions des Normands, les reliques de Sainte Genevieve ayant été réfugiées juſque dans le château d'un Seigneur qui poſſédoit en même temps Draveil, Morſan & Sequiny, ce dernier lieu fut ſans doute celui où elles s'arrêterent le plus long-temps, car il prit le nom de Sainte Genevieve des Bois ou du Bois. On voit encore les ruines d'une tour de l'ancien château; elle eſt entourée d'un foſſé plein d'eau, & elle contient une chapelle dédiée à Sainte Genevieve. C'eſt-là l'ancien château; le nouveau eſt plus loin; il contient des beautés, entre autres quelques ſtatues de la façon de Jean Goujon, célebre Sculpteur & Architecte, auteur des bas-reliefs de la fontaine des Innocens à Paris. Ce château a été fort embelli par MM. Boyer, Conſeillers au Parlement, dont l'héritiere épouſa, en 1660,

1660, le premier Maréchal de Noailles. On montre encore dans le château de Sainte Genevieve des Bois une chambre que l'on nomme *la Chambre du Roi*, parce que les Rois Louis XIII & Louis XIV y ont ſouvent couché en allant à Fontainebleau. On célebre tous les ans dans la paroiſſe de Sainte Genevieve, une Grand'-Meſſe des Morts, pour le repos de l'ame de Hugues Capet, & c'eſt probablement le ſeul Service que l'on faſſe pour ce Monarque dans tout le royaume. Mais il faut remarquer qu'il n'eſt pas d'une ancienne fondation, & que c'eſt une charge impoſée nouvellement, par une eſpece de plaiſanterie, à un Seigneur de Sainte Genevieve des Bois.

Morcent-ſur-Orge eſt une dépendance de Sainte Genevieve des Bois; l'étymologie de ſon nom vient du latin *muro cinctus*, qui ſignifie entouré de murailles: effectivement c'étoit autrefois une forteresſe; mais à préſent ce n'eſt qu'un village tout ouvert.

Savigny-ſur-Orge porte ce ſurnom, pour le diſtinguer d'une infinité d'autres lieux de France qui s'appellent Savigny; d'ailleurs il eſt ſitué ſur la petite riviere d'Orge. L'égliſe étoit déjà paroiſſiale

au douzieme ſiecle. Dès ce temps-là, Savigny avoit des Seigneurs qui étoient qualifiés de Chevaliers. On ne ſait pas préciſément quelle eſt l'époque de la conſtruction du château, qui eſt beau, & dans le goût des maiſons royales du quinzieme ſiecle. On prétend que le Roi Charles VII y a tenu renfermée la belle Agnès Sorel, qu'elle y vivoit dans une grande ſolitude, & n'y recevoit d'autres viſites que celles du Roi, qui entroit dans la tour par une fenêtre, à l'aide d'une échelle. Je ne conçois pas trop dans quel temps de leur vie Charles VII & Agnès Sorel ont été obligés de mettre tant de précaution & de myſtere dans leurs rendez-vous : on ſait que depuis ils ne ſe cachoient pas tant de leurs ſentimens mutuels. Quoi qu'il en ſoit, Savigny étant revenu à Louis XI, il le donna au Cardinal Balue Evêque d'Evreux; le Monarque y venoit faire quelquefois des voyages, & en a daté pluſieurs lettres. Ce château étoit encore regardé comme très-fort à la fin du ſeizieme ſiecle; car en 1582 il fut ſurpris par les troupes d'Henri IV ſur les Ligueurs. Indépendamment de cet ancien château, il y en a un plus moderne, qui, dans les dix-ſeptieme & dix-huitieme ſiecles, a été poſſédé par

des gens de qualité, tels que MM. de la Baume-Montrevel, de Créquy, de Vins & de Vintimille du Luc.

Viri eſt encore un aſſez gros lieu qui n'eſt pas éloigné de *Juviſi*. Les environs ſont remplis de vignes & de pâturages; on y fait des fromages blancs de lait de vaches, qui depuis long-temps ſont connus & eſtimés à Paris. Sur le bord de la Seine eſt un petit hameau dépendant de Viri, que l'on appelle *Châtillon*, nom ſi connu & ſi commun en France, qu'il n'y a aucune province où il n'y ait des villes, bourgs, villages, hameaux & châteaux qui ne s'appellent ainſi.

Juviſi étoit encore, au ſeizieme ſiecle, un gros village; mais depuis environ cinquante ans il eſt fort diminué; les travaux que l'on a faits ſur le grand chemin de Paris à Fontainebleau ayant obligé de détruire quelques maiſons, & le reſte du village n'étant plus ſi paſſant.

On n'entend parler de *Juviſi* qu'au douzieme ſiecle; l'on ſait qu'alors les Moines de Marmoutier y avoient des poſſeſſions habitées par des Payſans qui étoient à peu près ſerfs, mais que, par ménagement, les Moines appeloient leurs *Hôtes*: ces Religieux avoient droit de préſenter à la cure. Il y

avoit auſſi une léproſerie conſidérable, & à laquelle on avoit attaché de gros revenus. Il en ſubſiſte un petit reſte dans une Commanderie de l'Ordre de Saint Lazare, qui a ſouffert tous les accidens ordinaires à ces établiſſemens. Depuis qu'il n'y a plus de Lépreux, la plupart des biens en ont été uſurpés par les voiſins, & pillés même par les Commandeurs, qui ſe les ſont ſouvent appropriés. La liſte des Seigneurs de Juviſi eſt peu ſuivie, & n'offre rien de curieux.

Atis ou *Athies* vient d'un mot latin barbare, *Attegia*, qui veut dire cabane, & n'eſt bien connu que depuis que la châſſe de Sainte Genevieve, tirée de Paris par la crainte des Normands, s'arrêta pendant quelques jours dans ces cabanes (*in Attegiis*) : actuellement ce lieu eſt aſſez conſidérable; on compte deux cent cinquante habitans dans Atis même, ſans parler de ſes dépendances. La ſituation en eſt très agréable ſur un côteau, d'où on a une vue charmante le long des rives de la Seine, qui coule au bas à quelque diſtance; mais la petite riviere d'Orge eſt encore plus voiſine d'Atis même; elle longe le côteau, d'où on la voit ſe jeter dans la Seine. L'égliſe paroiſſiale eſt d'une conſtruction

très-ancienne ; on la juge du treizieme ſiecle, & la tour qui lui ſert de clocher, & qui eſt en pyramide très-élevée, du douzieme. Il paroît qu'elle a dépendu de toute ancienneté de l'abbaye de Saint Victor; on croit même qu'il y avoit auprès un petit monaſtere de Chanoines réguliers ; mais aujourd'hui ce n'eſt plus qu'un prieuré. Les plus anciens Seigneurs d'Atis que l'on connoiſſe, vivoient ſous le regne de Philippe Auguſte. Sous celui de Saint Louis, Hugues d'Atis fut un Seigneur très illuſtre ; il exerça l'office de Grand Panetier de France. Au quinzieme ſiecle, ſous le regne de Charles VII, cette Seigneurie appartint à une famille de Magiſtrats nommée *Viole*. Sous François I, Pierre Viole, Prévôt des Marchands, étoit Seigneur d'Atis ; & ſous celui d'Henri IV, un autre Viole étoit Préſident au Parlement ; on l'appeloit communément le Préſident d'Atis. Ce Préſident gagna un procès contre les Religieux de l'abbaye Saint Victor, & fut reconnu Seigneur Haut-Juſticier de cette paroiſſe, relevant cependant de la tour de Montlhéri. Un fils de ce Préſident eut la fureur d'être Ermite, & vécut long temps dans la Terre même de ſon pere, ſous le

nom de *Frere de la Mort*, portant une robe noire & une tête de mort pendue à ſon cou. Il faiſoit d'ailleurs beaucoup de bonnes œuvres. La famille des Viole étant éteinte, la Seigneurie d'Atis a paſſé en différentes mains. On eſt aſſuré que pluſieurs de nos Rois y ont demeuré, puiſqu'il y a des Ordonnances de Saint Louis & de Philippe le Bel qui en ſont datées. Mais on ne ſait pas où ils habitoient ; c'étoit probablement au prieuré. La plus belle maiſon d'Atis qui ſubſiſte actuellement, eſt celle qui, au ſiecle dernier, appartenoit au Duc de Roquelaure ; elle a paſſé depuis à Madame la Maréchale de Villars : les jardins & les terraſſes ſont admirables. Je me ſouviens d'avoir encore vu dans un des boſquets un monument élevé à une petite chienne, au deſſous duquel étoient écrits ces quatre vers ;

Ci gît la célebre Badine,
Qui n'eut ni beauté, ni bonté ;
Mais dont l'eſprit a démonté
Le ſyſtême de la machine.

Ces vers ſont, m'a-t-on dit, de Mademoiſelle de Scudery, qui avoit une maiſon de campagne à Atis, que l'on m'a fait remarquer,

Le hameau de *Mons* eſt une dépendance d'Atis ; il a eu ſes Seigneurs particuliers, entre leſquels on compte la femme d'Enguerrand de Marigny, qui en étoit héritiere. La ſituation en eſt preſque auſſi belle que celle du village principal ; il y a un pont ſur la petite riviere d'Orge.

Ablon eſt tout au bord de la Seine, au deſſous d'Atis. Dès le treizieme ſiecle il y avoit une chapelle qui dépend d'Atis ; on appelle improprement le Chapelain, *Prieur d'Ablon*. Le nom latin de ce lieu eſt *Abluvium* ; il n'eſt effectivement compoſé que de ſables ou terres rapportées par la riviere de Seine, qui, en différens temps, a changé ſon lit. Vers 1560, Ablon avoit pour Seigneur Pierre Graſſin, Conſeiller au Parlement ; il donna trente mille francs pour fonder à Paris un Collége qui s'appelle encore aujourd'hui le *Collége des Graſſins*. Henri IV, par l'Edit de Nantes, ayant fixé les lieux où les Huguenots pourroient avoir des Prêches, permit l'établiſſement de deux auprès de Paris ; le premier à Charenton, le ſecond à Ablon ; ils ont tous deux été détruits ſous le regne de Louis XIV.

Villeneuve-le-Roi, à la rive gauche de

la Seine, à trois lieues de Paris, eſt connu comme paroiſſe dès le douzieme ſiecle, ſous le regne de Louis le Jeune, à qui l'on rapporte également la fondation du bourg de Villeneuve-le-Roi, dans le dioceſe de Sens. C'eſt un pays de vignoble, dont le vin n'eſt pas mauvais; il faiſoit partie du Domaine du temps de Philippe Auguſte. Au quatorzieme ſiecle, les Chartreux poſſéderent la plus grande partie de cette Terre, tant par acquiſition que parce qu'elle leur avoit été donnée: le vin de leur clos paſſoit pour ſi bon, que le Roi Charles VIII, qui en avoit goûté chez eux, ordonna à ſes pourvoyeurs d'y faire dorénavant ſa proviſion. Sur la fin du ſeizieme ſiecle, les Chartreux s'étant déclarés pour la Ligue, & ayant fait des dettes à cette occaſion, on les obligea à vendre le bien qu'ils avoient à Villeneuve-le-Roi; un Contrôleur-Général des Finances, nommé *Marcel*, l'acheta; après lui il paſſa à M. du Vair, qui fut Garde des Sceaux ſous Louis XIII, & mourut Evêque de Lizieux en 1621. Environ ſoixante ans après, M. Pelletier, Contrôleur-Général après Monſieur Colbert, en fit l'acquiſition; & ayant quitté les pénibles fonctions de l'adminiſtration des Fi-

nances, il s'y retira. Il avoit abſolument changé les diſpoſitions du château bâti par M. du Vair, & l'avoit arrangé avec beaucoup d'élégance & de goût, mais avec une ſimplicité reſpectable. La retraite de ce Miniſtre à Villeneuve-le-Roi, & la façon dont il y vécut, lui firent infiniment d'honneur. Il ſe livra tout-à-fait à l'étude & aux Lettres, & publia, entre autres, de belles éditions des Ouvrages de Meſſieurs Pithou, ſes grand-pere & oncle maternels, & publia lui-même, à leur imitation, dans le plus beau latin, deux Ouvrages ſous les titres de *Comes Senectutis* & *Comes Ruſticus*: on trouve dans ce dernier une belle deſcription de ſa maiſon, adreſſée à M. Rollin. Il mourut en 1711, âgé de quatre-vingt-un ans: ſon cœur eſt dans la paroiſſe de Villeneuve-le-Roi; ſon fils & ſon petit-fils, ſucceſſivement Premiers Préſidens du Parlement, ont poſſédé cette Terre, qui eſt enfin ſortie de leur famille.

Le village d'*Orly* ſe nomme en latin *Aureliacum*, & vient apparemment d'*Aurelius*, nom commun parmi les Gaulois Romaniſés. L'égliſe de Paris y avoit des biens dès le neuvieme ſiecle, & elle y en poſſede encore à préſent. Le terrein

des environs eſt fertile en grains & en vins, & l'égliſe eſt ſituée dans un fond, ayant un côteau aſſez élevé à l'occident. Elle eſt dédiée à Saint Germain, Evêque de Paris, & à la nomination du Chapitre de Notre-Dame. On compte qu'elle a aujourd'hui plus de quatre cents habitans. S'il y a eu des Seigneurs d'Orly autres que ce Chapitre, on ne les connoît pas.

Thiais eſt plus haut qu'Orly, entre le chemin de Fontainebleau & Choiſy, qui étoit autrefois une dépendance de cette paroiſſe. Thiais exiſtoit dès le temps de Charlemagne, & a été très anciennement donné à l'abbaye de Sainte Genevieve, qui le poſſede encore, à quelques fiefs près: l'égliſe eſt vaſte & ancienne; elle eſt dédiée à Saint Loup ou Leu & Saint Gilles, & on y conſerve des reliques de ces Saints. Il y a un écart de Thiais que l'on appelle *Grignon*.

Choiſy, que l'on appelle actuellement *Choiſy-le-Roi*, qu'on appeloit, il y a un ſiecle, *Choiſy-Mademoiſelle*, & plus anciennement encore, *Choiſy ſur-Seine*, étoit, au treizieme ſiecle, un écart de Thiais. Il y avoit alors une chapelle qui a été depuis convertie en paroiſſe. L'égliſe qui

exiſtoit au ſeizieme ſiecle, étoit encore la même qu'au temps de la fondation; mais Mademoiſelle d'Orléans en fit conſtruire une autre au dix-ſeptieme, & de nos jours le Roi y en a fait faire une encore plus belle. On ne voit de Seigneurs de Choiſy, relevans de l'abbaye Saint Germain, que ſous le regne de Louis XI. C'étoient des gens fort ordinaires, juſqu'à ce que *Mademoiſelle*, fille de *Monſieur Gaſton*, & couſine-germaine de Louis XIV, l'acheta, & y fit bâtir un beau château qui fait la baſe de celui d'aujourd'hui. La terraſſe en étoit le plus beau morceau. Les jardins furent ornés de ſtatues parfaitement bien copiées d'après les plus belles antiques de Rome. Elles avoient été faites pour M. Fouquet, & deſtinées à orner ſon château de Vaux. Mademoiſelle laiſſa Choiſy à M. le Dauphin, qui le céda à Madame de Louvois, veuve du Miniſtre, en échange de Meudon. A la mort de Madame de Louvois, il paſſa à Madame la Princeſſe de Conti, premiere Douairiere, fille légitimée de Louis XIV; après elle à Louis XV; & l'on ſait combien ce Monarque a embelli & illuſtré ce lieu.

Vitry eſt environ à une demi lieue en

deçà de Choiſy, ſur le chemin de Paris. Perſonne n'ignore combien ce nom eſt commun en France ; pour diſtinguer celui-ci de tous les autres, on l'appelle *Vitry-ſur-Seine*, quoiqu'il ne ſoit pas préciſément ſur les bords de cette riviere. Le lieu eſt conſidérable, & a deux paroiſſes ; ce qui fait qu'on l'a quelquefois appelé *bourg* ; cependant il n'eſt point fermé. Il y a une grande différence entre ces deux paroiſſes ; car l'une a, dit-on, mille communians, & l'autre n'en a pas cent. La premiere eſt dédiée à Saint Germain, & eſt d'un gros revenu; la ſeconde à Saint Gervais, d'un beaucoup moindre. Les deux égliſes actuellement ſubſiſtantes ſont à peu près de la même antiquité, c'eſt-à-dire du treizieme ſiecle. Mais l'on ſait que les Evêques & le Chapitre de Paris ont eu de toute ancienneté des biens dans la grande, & en ont eu la nomination. La ſeconde dépend depuis long-temps du Chapitre de Saint Marcel. D'ailleurs pluſieurs autres Seigneurs, tant eccléſiaſtiques que ſéculiers, ont eu des poſſeſſions & même des fiefs dans l'étendue de la paroiſſe de Vitry. Ainſi l'abbaye de S. Laumer de Blois, le prieuré de Saint Eloy uni à l'évêché de Paris, les Chanoines réguliers de Saint

Victor & ceux de Sainte-Croix de la Bretonnerie de Paris, étoient co-Seigneurs de Vitry en 1580. Quant aux Seigneurs laïcs, les principaux fiefs ſéculiers qui leur appartiennent, ſont, celui de Bremi & celui de Bonvarlet. On a bâti ſur ces fiefs un grand nombre de belles maiſons ; il ſeroit trop long de raconter quels en ont été les poſſeſſeurs, & hors de mon ſujet de dire quels ils ſont à préſent. Il y a des gens qui prétendent que ce fut à ce Vitry même que mourut, en 1060, le Roi Henri I, petit-fils de Hugues Capet. Pendant les guerres civiles des quatorzieme, quinzieme & ſeizieme ſiecles, il y a eu pluſieurs affaires & combats à Vitry & aux environs.

En ſe rapprochant de Paris & de la riviere de Seine, on trouve *Ivry*, qui étoit connu dès le dixieme ſiecle, ſous le regne de Louis d'Outremer, & eſt paroiſſe depuis le treizieme, & à la collation du Chapitre de Saint Marcel. Cependant il a eu ſes Seigneurs particuliers, mais ſur leſquels on n'a pas d'anecdotes fort anciennes. Au commencement de ce ſiecle, M. Boſc, Conſeiller d'Etat & ancien Prévôt des Marchands, étoit Seigneur d'Ivry, & y avoit fait bâtir une belle

maiſon. Ses héritiers la vendirent à M. le Maréchal d'Uxelles, qui l'a laiſſée à M. le Marquis de Beringhen, premier Ecuyer du Roi, qu'il a fait ſon Légataire univerſel. Sa veuve en jouit encore.

Le Port-à-Langlois eſt un écart de la paroiſſe d'Ivry ; il prend ſon nom de Thomas Langlois, qui, l'an 1300, poſſédoit dans ce lieu une cabane, & y avoit établi un bateau, au moyen duquel il traverſoit la riviere, à peu près vis.à-vis le lieu où eſt à préſent le chateau de Bercy.

Quoique je me trouve à préſent bien près de Paris, je me crois obligé de m'en éloigner encore, pour décrire le reſte de la partie méridionale de l'Election de Paris & du dioceſe, compriſe entre la rive droite de la Seine, la rive gauche de la Marne, & les dioceſes de Meaux & de Sens. Cette partie contient trois doyennés ruraux, qui ſont, ceux du *Vieux Corbeil*, de *Magny* & de *Champeaux*.

Le doyenné du *Vieux Corbeil* commence à la rive gauche de la Marne, près de ſon embouchure dans la Seine, vis-à-vis de Charenton. La premiere paroiſſe eſt celle de *Maiſons*, qui ne conſiſtoit autrefois que dans quelques habitations (*Manſiones*) que Hugues Capet donna

aux Religieux de S. Pierre, à préſent Saint-Maur-les-Foſſés, à la ſollicitation de Saint Mayeul, Abbé de Cluni. Ce petit lieu devint bientôt plus conſidérable. Il a à préſent entre quatre à cinq cents habitans. On l'appelle *Maiſons en Brie*, pour le diſtinguer de tant d'autres lieux qui s'appellent auſſi *Maiſons*. Mais d'ailleurs c'eſt ici l'occaſion de remarquer que tous les lieux dont je vais parler, qui ſont compris dans les deux doyennés du Vieux Corbeil & de Magny, appartiennent à la Brie Françoiſe, qui s'étend juſqu'à l'embouchure de la Marne dans la Seine, & à la rive droite de cette riviere, depuis Melun juſqu'aux portes de Paris. La paroiſſe de Maiſons eſt dédiée à Saint Remy; elle n'eſt rien moins que magnifique; mais le clocher eſt à proportion plus beau que l'égliſe même. L'un & l'autre paroiſſent être du quatorzieme ſiecle. Il y a dans Maiſons une ſeconde égliſe, ou, pour mieux dire, une chapelle dédiée à Saint Germain. On prétend que c'étoit celle d'une maiſon dépendante de Saint-Maur-les-Foſſés, & l'on ne ſait pas même ſi ce qui ſert d'égliſe aujourd'hui n'étoit pas la grange ou le réfectoire des Moines. L'abbaye de Saint-Maur-les-Foſſés ayant été unie à l'arche-

vêché de Paris, les droits de l'Abbé & de l'Evêque diocésain sont à présent confondus, & la cure est à la nomination de ce dernier. Il y a deux écarts de la paroisse de Maisons, qui ont eu chacun leurs Seigneurs particuliers Laïcs ; l'un est *Charentoneau*, vis-à-vis Charenton ; l'autre, *Alfort*, où est aujourd'hui établie l'Ecole Vétérinaire.

Un peu plus loin, en tirant vers Corbeil, est la paroisse de *Creteil*, qui a donné son nom à une plaine voisine. Suivant une tradition ancienne, c'est le lieu du martyre de quelques Saints mentionnés dans le Martyrologe du Moine *Usuard*, qui vivoit du temps de Charles le Chauve. Il nomme ces Saints, *Agoard*, *Aglibert*, *Félix*, &c. On croit qu'ils y furent assommés à coups de massue. Plusieurs Titres & Chartes postérieurs au temps de Charles le Chauve, c'est-à-dire au neuvieme siecle, accorderent des priviléges à ce lieu, en considération de ces Saints. Charles le Simple donna Creteil à l'Evêque de Paris, & celui-ci en fit part à son Chapitre. Les uns & les autres firent rebâtir l'église, & la rendirent assez vaste pour pouvoir contenir le concours de Pélerins qui s'y rendoient de tous côtés.

Cette

Cette égliſe ſubſiſte encore, & on juge par le goût de ſon architecture, qu'elle eſt environ de l'an 1100. On montre les reliques des Saints dont je viens de parler, & leurs têtes, mais elles ne ſont que dans des châſſes de bois doré. Les Chanoines de Notre-Dame ont inféodé à différens Seigneurs quelques parties du village de Creteil, mais ils y ont toujours conſervé la grande main.

A une demi-lieue au deſſus de Creteil eſt le village de *Bonneuil-ſur-Marne*, qui, ſous la premiere Race de nos Rois, étoit une maiſon de campagne de Clotaire II; plus loin dans les terres, en ſe rapprochant de Villeneuve Saint-Georges, eſt *Valenton*, qui, depuis le huitieme ſiecle, a été donné par un de nos Rois de la premiere Race, à l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. L'Abbé jouit encore de la nomination à cette cure. La Charte d'affranchiſſement des ſujets que l'Abbé avoit à Valenton, eſt de 1248. Alors il leur permit de ſe marier hors des terres de l'abbaye, ſans perdre leurs biens; ce qui leur étoit défendu auparavant. Cependant il y a eu des Chevaliers Seigneurs de Valenton, relevans de l'abbaye S. Germain-des-Prés.

Limeuil eſt une paroiſſe voiſine de Va-

lenton, qui n'appartient point à l'abbaye Saint-Germain, & de laquelle dépend le hameau de Brevane. Villeneuve-Saint-Georges au contraire étoit en la poſſeſſion de cette abbaye dès le huitieme ſiecle. On ſait par d'anciens titres, qu'au neuvieme ce village étoit compoſé de ſoixante maiſons de Payſans libres ou affranchis, & de quatorze familles encore ſerfs de l'abbaye; mais depuis ce temps-là le nombre des familles & des habitans eſt ſi fort augmenté, qu'il eſt devenu un gros bourg ou une petite ville, & que la paroiſſe contient près de huit cents habitans, quoiqu'elle ſoit reſtreinte à l'enceinte du bourg même. Elle a pris le ſurnom de *Saint-Georges*, tant pour la diſtinguer de Villeneuve-le Roi, que parce que l'abbaye de Saint-Germain, en faiſant rebâtir ſon égliſe au onzieme ſiecle, y plaça une partie des reliques de Saint Georges, Diacre & Martyr. Dès le temps de Charles le Chauve, il y avoit des vignes auprès de Villeneuve-Saint-Georges, & elles entretenoient en partie de vin l'abbaye.

Crone, ſur les bords de la riviere d'Hyeres, à une demi-lieue ſeulement de Villeneuve-Saint-Georges, eſt une paroiſſe qui a été démembrée de celle-ci au trei-

zieme ſiecle. On voit que dès ce temps-là elle avoit ſes Seigneurs particuliers ; enſuite elle a, comme la plupart des petites Terres des environs de Paris, paſſé dans pluſieurs familles qui en ont ſucceſſivement porté le nom. Depuis le dix ſeptieme ſiecle, Crone ſe vante, avec raiſon, d'avoir donné naiſſance au meilleur Poëte François du ſiecle de Louis XIV, Nicolas Boileau Deſpréaux.

On ne ſait pas préciſément d'où vient le nom de *Montgeron* ; les vieux titres le nomment *Mons Giſonis*, *Mont Giſon*. Il fut érigé en paroiſſe au treizieme ſiecle. On ne connoît ſes Seigneurs que depuis le commencement du ſeizieme. Pendant tout ce ſiecle, il fut dans la famille des Budé, dont le nom étoit illuſtre dans la Magiſtrature & la Littérature, ſous le regne de François I ; depuis, il a toujours été poſſédé par des gens fort riches.

Vigneux eſt le lieu le plus anciennement connu de tout ce canton ; il s'appelle en latin *Vicus Novus*, ce qui revient à *Ville-Neuve* ; mais cette Ville Neuve eſt bien plus ancienne que toutes les autres, puiſqu'elle étoit connue dès le temps de Saint Germain, Evêque de Paris, qui y fit pluſieurs miracles. La paroiſſe n'offre rien qui pa-

roiſſe d'abord remarquable; mais il y a ſous l'égliſe une crypte ou grotte ſouterraine ou caveau qui contient des tombes, des niches & des urnes cinéraires, avec des inſcriptions très-difficiles à lire. On ne ſauroit tirer ces monumens du lieu où ils ſont, parce que l'ouverture eſt trop petite, & qu'on ne pourroit l'agrandir qu'en culbutant l'égliſe. Dès le treizieme ſiecle, la paroiſſe & la Seigneurie de Vigneux furent données à l'abbaye Saint Victor de Paris, qui en tire encore les groſſes dîmes; les Seigneurs particuliers en relevent, ainſi que ceux de pluſieurs petits hameaux ou écarts de cette paroiſſe, dans l'un deſquels a été bâti, au dix-ſeptieme ſiecle, un aſſez beau château, que l'on nomme *les Bergeries*.

Dravern, *Dravé*, ou *Draveil* porte un nom dont l'origine eſt Celtique; auſſi ce village eſt-il ſi ancien, qu'il en eſt fait mention dans le Teſtament du Roi Dagobert I. Au neuvieme ſiecle, l'abbaye de Sainte Genevieve y poſſédoit des biens, & on y cacha pendant un temps la châſſe de cette Sainte, pour la dérober à la fureur des Normands. La paroiſſe eſt dédiée à Saint Remy. L'an 1300, il y avoit ſur cette paroiſſe un prieuré que l'on ap-

peloit de l'*Ermitage*, parce qu'il avoit été long-temps occupé par des Ermites; mais enfin il étoit devenu prieuré ſimple, & la chapelle étoit fort abandonnée, lorſque, vers 1588, un homme de qualité, après avoir long-temps ſervi les Rois Charles IX & Henri III, s'y établit, y vécut fort vieux, & y mourut en odeur de ſainteté. Après ſa mort, d'autres Ermites lui ont ſuccédé un à un pendant tout le cours du dix-ſeptieme ſiecle; mais, au commencement de celui-ci, il s'y eſt établi une petite Communauté détachée d'Ermites du Mont Valérien. Elle a proſpéré par les ſoins d'un Supérieur très-adroit, quoiqu'il eût l'air de la plus grande ſimplicité. Ils partagerent leur temps entre la priere & le travail des mains. Il y a dans l'étendue de la paroiſſe de Dravern pluſieurs Fiefs appartenans à différens Seigneurs, & qui contiennent pluſieurs belles maiſons. Le plus conſidérable de ces hameaux s'appelle *Champ-Roſay*.

Soiſy, dont le nom a une étymologie très différente de celle de Choiſy, s'appelle dans le pays *Soiſy-ſur Seine*, ou *Soiſy ſur-Etiolle*; c'eſt un gros village, qui avoit, dès le onzieme ſiecle, des Sei-

gneurs qui étoient Chevaliers. La Seigneurie paſſa par la ſuite dans pluſieurs familles; en 1480, Olivier le Dain, Valet de Chambre de Louis XI, & qui avoit été ſon Barbier, l'acheta, & ce Favori ſans mérite étant mort, & ſes biens confiſqués, Soiſy eut encore d'autres Seigneurs. Au ſeizieme ſiecle, Meſſieurs de Bailleul en ſont devenus poſſeſſeurs: leur famille a fourni pluſieurs Préſidens à Mortier au Parlement de Paris, & un Miniſtre d'Etat. Quelques uns d'entre eux ſe ſont fait enterrer dans la paroiſſe de Soiſy, qu'ils avoient fait rebâtir en plus grande partie. Il y a environ cinquante ans que les derniers de cette famille ont vendu cette Terre.

Celle d'*Etiolle* eſt de la même ancienneté; elle eſt voiſine de la forêt de Senart, dont on croit que le nom n'eſt que celui des Ardennes retourné, & a la même étymologie, tirée du Celtique. Sous le regne de Saint Louis, il y avoit un Hatton Seigneur d'Etiolle, &, au commencement du ſeizieme ſiecle, il y eut un Curé de cette paroiſſe qui fit fortune; ce fut Etienne Poncher. *Senart*, ſoit qu'il ait donné ſon nom à la forêt, ou qu'il l'ait pris d'elle, n'eſt qu'un écart de la paroiſſe

d'Etiolle ; la premiere fois qu'on entend parler de la forêt de Senart, c'eſt au treizieme ſiecle.

Enfin nous voici revenus au *vieux Corbeil*, c'eſt-à-dire, à la partie de Corbeil qui eſt à la rive droite de la Seine. J'ai parlé de l'autre il n'y a que quelques momens. Les anciens Hiſtoriens ſont perſuadés que celui-ci a été détruit par les Normands ſous le regne de Charles le Chauve : les habitans, diſent-ils, ſe diſperſerent alors dans la forêt de Senart, & quand ils ſe rapprocherent de leurs anciennes habitations, ils préférerent de ſe raſſembler autour de l'ancienne tour de *Corbulo*, ainſi appelée du nom d'un Général Romain, & ſituée à la pointe de la preſqu'iſle formée par l'embouchure de la riviere d'Eſſone dans la Seine. Ils trouverent ce côté plus aiſé à fortifier, ce qui fut fait en formant de la pointe une iſle, & entourant de murailles le nouveau Corbeil, qui ſe forma à la rive gauche de la Seine ; le pont fut conſervé ou rebâti, & bien défendu. On établit dans Corbeil des Châtelains, d'où ſont venus les Comtes. Ces premieres fortifications de Corbeil ſont à préſent ruinées. La *Tour de Corbulo*, que l'on a appelée enſuite le *Hourdi*, eſt raſée,

ainſi qu'une autre appelée le *Donjon*. L'ancien Corbeil n'eſt plus regardé par ceux qui ignorent ſon Hiſtoire, que comme un fauxbourg du nouveau. La principale égliſe du vieux eſt dédiée à Saint Germain, Evêque de Paris, à qui le terrein en fut donné au ſixieme ſiecle, & qui y fit de grands miracles. C'eſt la ſeule paroiſſe de l'ancienne ville; elle s'étend même aux environs, entre autres ſur *Tigery*. Ce lieu n'eſt qu'un hameau, dont le Fief dépendoit autrefois de la Vicomté de Corbeil; les Seigneurs connus dès le temps de Philippe Auguſte, prenoient tantôt le nom de Tigery, tantôt le titre de Vicomtes de Corbeil. Au ſeizieme ſiecle, MM. de Saint-André y firent bâtir un beau château, & une belle chapelle qui a été embellie depuis par MM. Fraguier, qui le poſſedent: il exiſte encore à Tigery une vieille tour, qui eſt ſans doute le vrai ſiége du Fief. L'égliſe de Saint Germain eſt vaſte & belle, conſtruite au treizieme ſiecle; elle eſt moins fréquentée que celle de Saint Jacques, qui n'eſt que la ſeconde égliſe du vieux Corbeil, parce que la premiere eſt ſur une hauteur aſſez élevée, & que la plupart des maiſons ſont dans le bas. L'an 1209, un Curé de cette

paroiſſe & ſon Vicaire s'aviſerent d'embraſſer l'héréſie des Albigeois ; il y a lieu de croire qu'ils en furent ſévérement punis. L'égliſe de Saint Jacques, ſituée au pied de la hauteur, a autrefois appartenu aux Templiers. Lors de leur deſtruction, leurs biens paſſerent aux Chevaliers de Saint-Jean ; mais comme ils avoient une autre égliſe dans Corbeil, celle de Saint Jacques eſt reſtée à la ville ; elle eſt deſſervie par un Vicaire du Curé de Saint Germain, & plus ſouvent par lui même ; car il a établi ſon presbytere tout auprès.

Le principal Fief dépendant du vieux Corbeil, s'appelle le *Val Cocatrix*, du nom d'une ancienne famille bourgeoiſe, connue dès le temps de Philippe le Bel. J'ai déjà dit qu'elle avoit donné ſon nom à une autre Terre dans le dioceſe de Paris, & à une rue de cette capitale. Un ſecond Fief s'appelle le *Champ Dolent*, en mémoire d'une bataille donnée très anciennement, ſuivant les uns, du temps des Romains, ſuivant les autres, de celui des Normands.

Tout auprès du vieux Corbeil, ſont deux paroiſſes ; l'une appelée *Paray*, avec une égliſe dédiée à S. Léonard ; l'autre, *Saintry* ; ce dernier village étoit connu dès le

temps du Roi Robert, & la paroiſſe a été érigée au douzieme ſiecle. De nos jours, M. le Maréchal Duc de Clermont-Tonnerre a fait élever un beau château ſur un Fief dépendant de cette paroiſſe, nommé *Champlatreux*.

La paroiſſe de *Morſent* ou *Morſan* eſt à l'extrémité du dioceſe de Paris & du doyenné du vieux Corbeil; on l'appelle Morſan-ſur-Seine, pour le diſtinguer de pluſieurs autres lieux qui portent ce nom. J'ai déjà dit que l'étymologie la plus raiſonnable étoit *Murocinctus*. Rien n'eſt ſi applicable que cette étymologie au lieu de Morſan, qui a été très-fort, & a dû l'être par ſa ſituation ſur un côteau qui domine la plaine juſqu'à la riviere. Quoique le village ſoit petit, il y a deux égliſes, l'une dédiée à Saint Germain, l'autre à Saint Médard; celle-ci n'eſt plus qu'une chapelle. Morſan a autrefois appartenu à l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, mais depuis long-temps il a des Seigneurs particuliers.

La paroiſſe de *Moiſſy* a été ſurnommée *Moiſſy-l'Evêque*, parce qu'elle a long-temps appartenu à l'Egliſe de Paris; je crois même que M. l'Archevêque y conſerve encore quelques droits. Cette pa-

roiſſe a beaucoup d'écarts, & pluſieurs Fiefs qui en dépendent; le principal eſt *Cramaillel*, que les anciens titres nomment *Cramoiau*; il a eu fort anciennement des Seigneurs particuliers qui relevoient de l'Evêque de Paris. Leur famille s'étant éteinte, ce Fief a paſſé dans pluſieurs autres; ceux-ci y ont fait bâtir un château, & une chapelle qui eſt une eſpece de ſuccurſale de Moiſſy. Ce château a été ſucceſſivement embelli par des propriétaires riches & puiſſans; il a appartenu, au quinzieme ſiecle, à deux Chanceliers, Jean le Clerc & Pierre de Morvilliers. MM. de Meſme, qui l'ont poſſédé longtemps, y ont fait de nouveaux embelliſſemens, entre autres, ils y ont bâti une belle chapelle. De nos jours il a été acheté par de riches Financiers, pour qui il a même été érigé en Marquiſat.

Il y avoit autrefois dans la même paroiſſe un autre château, ruiné depuis longtemps, qui portoit le nom de *Noiſement*, parce qu'effectivement comme il étoit très-fort, il pouvoit occaſionner des *noiſes* entre les voiſins; ce qui eſt ſouvent arrivé. La famille à qui ce château avoit donné ſon nom, eſt éteinte.

Lieuſaint eſt ſi anciennement connu dans

notre Hiſtoire, que l'on trouve dans le Recueil des Monnoies de la premiere Race, deux pieces frappées dans ce lieu, *Loco Sancto*; mais obſervons à cette occaſion, que ce n'eſt pas qu'il y eût dans d'auſſi petits lieux, bourgs ou villages, des Hôtels des Monnoies, mais qu'il y avoit à la ſuite de nos Rois des Monnoyeurs ambulans, avec des inſtrumens portatifs, qui frappoient monnoie par-tout où les Monarques s'arrêtoient. Le nom de Lieuſaint a été donné à ce lieu à cauſe de Saint Quintien, Prêtre & Martyr, dont les reliques y furent portées d'une des extrémités de la France avant le ſeptieme ſiecle; la paroiſſe actuelle paroît d'une ſtructure fort ancienne, & au moins du douzieme; elle fut, ainſi que la Terre, donnée à l'abbaye d'Hyeres, dont l'Abbeſſe conſerve encore la nomination à la cure; cependant cette Terre a eu depuis des Seigneurs particuliers: les Chartreux de Paris poſſedent auſſi quelques biens dans cette paroiſſe.

On eſt étonné de trouver à ſept ou huit lieues de Paris une paroiſſe qui porte le nom de la capitale d'une de nos Provinces; c'eſt *Limoges*. L'égliſe paroiſſiale eſt dédiée à Saint Médard; elle eſt ancienne,

Digitized by Google

& l'on y voit la ſépulture d'un Chevalier dont l'écu eſt chargé de fleurs de lis ſans nombre, traverſées par une bande ou cotiſſe; c'eſt apparemment un Prince de la Maiſon de Bourbon; mais on ignore qui ce peut être. Dès le douzieme ſiecle, ce Limoges fut donné au prieuré de Saint-Denis de-la Charte, qui a été réuni à celui de Saint-Martin-des-Champs, dont le Prieur nomme encore à la cure.

Le lieu de *Coubert* vient du latin *Curtis* (*Cour*), & du nom propre d'un Chevalier appelé *Beart*, qui étoit Seigneur de cette paroiſſe avant le douzieme ſiecle. Au quinzieme, on trouve qu'Adrien de l'Hôpital, Seigneur de Coubert, fut un de ceux qui prirent le Duc d'Orléans (depuis Louis XII) à la bataille de Saint-Aubin. Depuis cette époque, il paroît que MM. de l'Hôpital ont conſervé cette Seigneurie aſſez avant dans le dix-ſeptieme ſiecle: en 1594, elle fut érigée en Baronnie pour Louis de l'Hôpital, Gouverneur de Meaux pour le Roi Henri IV. Nicolas de l'Hôpital, fils de Louis, fut fait Maréchal de France en 1617, pour le récompenſer du ſervice qu'on prétendoit qu'il avoit rendu au Roi, en brûlant la cervelle au Maréchal d'Ancre à la porte du Louvre. On l'ap-

pela *le Maréchal de Vitri*, du nom d'une autre Seigneurie : il fit bâtir le château avec beaucoup de magnificence, en fit peindre la chapelle par le fameux Mignard, & vécut long-temps. Ses héritiers vendirent Coubert au Maréchal de Schomberg; enfin il a passé au riche Samuel Bernard, pour qui il a été érigé en Comté en 1725.

La paroisse de *Jarcy* ou *Jercy* est située sur la riviere d'Hyeres; elle dépend de l'abbaye du même nom; mais elle est plus ancienne, & fut donnée au monastere peu de temps après sa fondation. Celle-ci remonte au regne de Saint Louis. Alphonse, Comte de Poitiers, frere de ce Monarque, ayant épousé Jeanne, héritiere du Comté de Toulouse, cette Princesse, & la Reine Marguerite sœur de Saint Louis, avoient pris en affection les bords de la riviere d'Hyeres & les routes de la forêt de Senart. Pendant que le Roi & le Comte étoient en Orient, elles se tenoient dans une maison de campagne nommée *Vaux*, tout auprès de Jarcy. Voulant faire des vœux pour le succès de l'expédition de leurs époux, elles résolurent d'y bâtir un monastere; elles le firent élever en leur présence : les deux Prin-

Digitized by Google

ces, à leur retour, applaudirent à cette pieuſe entrepriſe, & s'empreſſerent d'y contribuer. Une dévote Dame de Jarcy offrit ſa Terre & ſa perſonne au nouveau monaſtere, & en fut la premiere Abbeſſe. Le Curé céda ſon égliſe aux Religieuſes, & on lui en fit bâtir une un peu plus loin. La Comteſſe fit venir de l'égliſe de Saint-Sernin de Toulouſe, des reliques que l'on apporta en cérémonie dans la nouvelle abbaye ; la plus précieuſe fut un bras de Saint Barthelemi, qui a attiré dans la ſuite un grand concours de Pélerins dans ce lieu, & a donné occaſion à une foire qui eſt très-fréquentée. Le monaſtere fut peuplé de Chanoineſſes régulieres, ſuivant la regle de Saint Auguſtin. Cependant S. Louis ayant pris la réſolution de faire ſa derniere & malheureuſe expédition d'Afrique, le Comte de Poitiers ſe décida à l'y accompagner, & la Comteſſe voulut ſuivre ſon époux. Tout le monde ſait que ce Monarque périt de la peſte près de Tunis, & que ſon armée, preſque toute compoſée de Nobleſſe, y ſouffrit infiniment. Les débris de cette armée furent ramenés d'Afrique en Europe par Charles Comte d'Anjou, Roi de Sicile, frere de Saint Louis. En paſſant

par la Toſcane, Alphonſe & Jeanne furent attaqués de la dyſſenterie, & moururent tous deux. La Comteſſe de Toulouſe ordonna que ſon corps fût porté dans l'abbaye qu'elle avoit fondée : ſes ordres furent exécutés, & l'on voit encore ſon tombeau au milieu du chœur des Religieuſes de Jarcy ; il eſt de marbre blanc. Philippe le Hardi & Philippe le Bel continuerent d'enrichir ce monument de la piété des Princes de leur famille ; cependant, au quinzieme ſiecle, le relâchement ſe mit dans l'abbaye de Jarcy : on travailla, à pluſieurs repriſes, à la réformer, & de Chanoineſſes régulieres qu'étoient ces Religieuſes, on les rendit Bénédictines. Sous le regne de Charles IX, elles eurent une Abbeſſe de la Maiſon de Montmorency ; & au dix-ſeptieme ſiecle, Françoiſe de Perefixe de Beaumont, ſœur d'un Archevêque de Paris, qui avoit été Précepteur de Louis XIV. Ce Prélat étant mort en 1671, ſon cœur a été placé par ſa ſœur dans l'égliſe de l'abbaye, où on voit encore le monument élevé à cette occaſion.

Boucy, à préſent ſurnommé *Saint-Antoine*, paroît, au treizieme ſiecle, dépendant de l'abbaye de *Chaume* en *Brie* ; mais on ne ſait pas préciſément dans quel

temps

temps cette Terre, a été donnée à cette abbaye, dont les titres ſont en mauvais ordre; ce qu'il y a de sûr, eſt qu'en 1415 un Secrétaire du Roi, nommé *Neauville*, ayant donné cinq cents ſaluts d'or pour fonder une Meſſe à perpétuité dans l'égliſe du Petit Saint-Antoine de Paris, les Religieux de cette maiſon employerent cette ſomme à acheter la Terre de Bouſſy de l'abbaye du Chaume. Le Concile de Baſle approuva cette acquiſition en 1436.

Brunoy étoit connu dès le temps du Roi Dagobert; il en eſt queſtion dans le teſtament de ce Prince de l'an 638. Il eſt dit qu'il legue à l'abbaye de S. Denis *Villam nomine Brannatæ, in Briegio*, c'eſt-à-dire, *Brunoy en Brie*. L'égliſe paroiſſiale eſt en grande partie du treizieme ſiecle. Elle eſt dédiée à Saint Médard, dont on y conſerve encore quelques reliques. L'Abbé Suger ôta Brunoy à ſon abbaye, pour le donner au prieuré d'*Eſſone*; mais par la ſuite il paroît que ce bien a encore changé de maîtres: l'abbaye d'*Hyeres* y a eu des droits; enfin il s'y eſt établi des Seigneurs particuliers; nos Rois mêmes y ont eu des maiſons de chaſſe, & y ont quelquefois ſéjourné. Il exiſte un Edit de *Philippe*

de Valois, de l'année 1346, daté de *Brunoy*; & l'on y montroit encore, il n'y a pas long-temps, une groſſe tour appelée de *Gannes*, où l'on prétendoit que ce traître Chevalier, ſi connu ſous le regne de Charlemagne, avoit logé : mais cette tour avoit plutôt l'air de faire partie des ruines d'une maiſon ſeigneuriale, que d'un château royal. Je ſortirois de mon ſujet, ſi je m'attachois à parler des dépenſes qu'ont faites à Brunoy, dans ce ſiecle, M. *Brunet*, Garde du Tréſor royal, M. *Paris de Montmartel* & ſon fils, & le grand Prince qui la poſſede à préſent.

Le village d'*Hyeres* eſt ſur la riviere de ce nom; c'eſt une queſtion de ſavoir qui des deux l'a donné à l'autre. Quoi qu'il en ſoit, le nom vient de *hædera*, lierre, parce qu'il y en avoit autrefois beaucoup ſur ſes bords. L'égliſe paroiſſiale eſt dédiée à un Saint très-peu connu; c'eſt *Saint Honneſte*, Prêtre de Pampelune, dans la Navarre. On ſait que *Charlemagne* ruina cette capitale, & on croit qu'il en enleva des reliques, qu'il fit tranſporter juſqu'au centre de la France. La cure eſt à la nomination de l'Abbeſſe du monaſtere de ce nom, depuis le don que lui en fit *Etienne de Senlis*, Evêque de Paris, l'un

de ſes Fondateurs; mais les droits & poſſeſſions de l'abbaye n'empêchent pas que depuis le douzieme ſiecle il n'y ait toujours eu des Seigneurs particuliers de cette Terre. Au quatorzieme, elle appartenoit à la Maiſon de *Courtenay*. *Jean Bureau de la Riviere*, Chambellan & Favori de Charles VI, l'acquit de Jean de Courtenay. Sa fille la porta en mariage dans la Maiſon de Châtillon. En 1399, elle fut achetée par Guillaume & Jean Budé, Notaires du Roi, qui furent anoblis cette même année. Depuis cette époque, la famille des Budé l'a poſſédée juſqu'au milieu du dix-ſeptieme ſiecle. Il y a dans l'étendue de la paroiſſe d'*Hyeres* pluſieurs Fiefs, entre autres celui de la *Grange*, qu'on appeloit autrefois la *Grange du milieu*, & qu'on a nommée enſuite la *Grange le Roi*, depuis que Louis XIII y fit faire un petit bâtiment pour la commodité de ſa chaſſe dans la forêt de Senart. Cette petite maiſon a été agrandie & embellie par des poſſeſſeurs riches. L'abbaye d'Hyeres a été fondée en 1132, par les libéralités d'une Dame nommée *Euſtachine de Corbeil*, que quelques Auteurs ont crue fille naturelle du Roi Philippe I, & par les ſoins d'Etienne de Senlis, Evêque de Paris. On y

ſuivit dès ſes commencemens la Regle de Cîteaux: la premiere Abbeſſe ſe nommoit *Hildegarde*; on y montre encore ſon tombeau & celui de la Fondatrice. Louis le Gros, Louis le Jeune, & pluſieurs de leurs ſucceſſeurs enrichirent cette abbaye. Un Religieux de l'Ordre de Cîteaux, qui étoit devenu Archevêque, & qui a été canoniſé ſous le nom de *Saint Pierre de Tarentaiſe*, y paſſa à la fin du treizieme ſiecle, & en trois jours il y fit trois miracles; ce qui mit le Prélat & en même temps l'abbaye en réputation, & lui procura de très-belles reliques, que l'on y voit encore. La plus ſinguliere eſt le peigne dont ſe ſervoit Saint Thomas de Cantorbéry. Dans les premiers ſiecles de ferveur, on y obſerva très-exactement la Regle de Saint Bernard: on y faiſoit toujours maigre; mais, au quatorzieme ſiecle, on commença à y manger des œufs, & au quinzieme, de la viande: depuis cette époque, cette maiſon eſt regardée comme *mitigée*. Ayant toujours été très-riche, elle a eu, depuis pluſieurs ſiecles, des Abbeſſes de noms illuſtres ou accrédités. L'abbaye d'Hyeres avoit autrefois un hoſpice ou maiſon de refuge dans Paris, donnant ſur le port Saint-Paul; ce qu'il en

reſte, eſt le nom d'une rue ouverte à ſa place, & que l'on appelle encore *rue des Nonaindieres.*

Ce n'eſt qu'au dix-ſeptieme ſiecle qu'il s'eſt établi dans la forêt de Senart, aſſez près de l'abbaye d'Hyeres, une Communauté de Religieux d'un Ordre peu connu en France, qui fut fondé en Italie en 1109, par Saint Romuald; ce ſont les *Camaldules*; ils n'ont jamais eu que quatre à cinq maiſons en France, & n'en ont déjà plus; car cette maiſon-ci même vient d'être éteinte.

Le nom du village de *Villecreſne* a pour étymologie l'ancien mot *creſne*, employé dans la Loi Salique pour ſignifier des *huttes* ou *cabanes*; le peuple des environs l'appelle, par abus, *Villecrême*, quoique ce ne ſoit pas un pays de pâturages, mais au contraire entouré de bois : la paroiſſe n'eſt connue que depuis le douzieme ſiecle; une partie du bâtiment de l'égliſe eſt du treizieme; actuellement la Seigneurie de ce village dépend de celle de Grosbois.

Brie, ou *Bray-Comte-Robert*, eſt une petite ville à ſix lieues de Paris, dans laquelle on compte environ dix-huit cent cinquante habitans. Son nom, de quelque

façon qu'on le prononce, & la province de Brie, dans laquelle cette ville eſt ſituée, ont une origine Celtique, qui indique un terrein gras & bourbeux. Il n'y a qu'une paroiſſe dans Brie-Comte-Robert; elle eſt dédiée à Saint Etienne. Sa conſtruction paroît être du treizieme ſiecle; & c'eſt auſſi le temps où l'on croit qu'elle a été fondée & dotée par les Seigneurs que je ferai connoître dans un moment. L'hôtel-dieu de la ville eſt de la même ancienneté, c'eſt-à dire du commencement du treizieme ſiecle; & l'on remarque que la méchante Reine Iſabeau de Baviere, veuve du Roi Charles VI, fit en mourant un legs à cet hôtel-dieu; mais il ne fut pas conſidérable, car il ne conſiſtoit qu'en cinq livres tournois, ou cent ſous une fois payés. Il y avoit dans le château de Brie-Comte-Robert, dont on voit encore les fortifications, & qui a été autrefois très-fort, une chapelle qui eſt ruinée; mais du moins le titre du Chapelain ſubſiſte; c'eſt un petit bénéfice. En entrant dans la ville du côté de Paris, on remarque de larges & profonds foſſés; ce ſont ceux de ce château, qui d'ailleurs eſt de figure carrée, flanqué de huit tours diſpoſées de maniere que l'on en voit toujours trois, de quelque côté

que l'on s'en approche. Les bâtimens intérieurs ſont réduits preſque à rien. Il y avoit auſſi autrefois à Brie-Comte-Robert une léproſerie, ou hôpital de Saint Ladre, qui ſubſiſtoit dès le treizieme ſiecle; mais elle n'exiſte plus. En récompenſe, on y trouve deux couvens poſtérieurs au ſeizieme ſiecle; l'un eſt de Minimes, & l'autre de Filles de la Croix, pour l'inſtruction des jeunes filles.

Quant aux Seigneurs, le plus ancien que l'on connoiſſe eſt Thomas, de qui Louis le Jeune acheta la Terre de Braye ou Brie, pour Robert ſon frere, qui étoit déjà Comte de Dreux, & avoit épouſé l'héritiere de Braine. Ce Comte Robert en jouit toute ſa vie, & c'eſt de lui qu'elle a pris le nom qu'elle porte aujourd'hui. Après la mort de Robert, ſa veuve s'y établit, & la conſerva à titre de douaire. Pendant le ſéjour qu'elle y fit, il lui arriva une aventure qui eut des ſuites intéreſſantes. La Comteſſe avoit permis à pluſieurs Juifs de s'établir dans ſa ville; ils y faiſoient non ſeulement le commerce, mais même la banque & l'uſure. Ils prêtoient ſur gages, & quand on n'en avoit pas d'autres à leur donner, ils s'attribuoient des droits ſur la perſonne du débiteur. Un

pauvre Chrétien de la ville leur ayant manqué de parole, on prétend qu'ils s'en ſaiſirent, le fouetterent, le couronnerent d'épines, & qu'après l'avoir traîné ainſi par les rues, ils le pendirent à la vue des autres habitans. La Comteſſe étoit abſente; on en porta des plaintes au Roi Philippe Auguſte, qui étoit alors à Saint-Germain-en-Laye. Le Monarque accourut en perſonne à Brie-Comte-Robert, fit une juſtice ſévere des Juifs coupables; & ayant reçu à cette occaſion une grande quantité d'autres accuſations & dénonciations, tendantes à prouver que les Juifs crucifioient ſouvent des Chrétiens, ſur-tout des enfans, il en fut ſi bien convaincu, que, dans Brie-Comte-Robert ſeul, il fit pendre ou brûler quatre-vingt dix-neuf Juifs; de là, la perſécution devint générale dans le royaume, & on confiſqua ſur eux des richeſſes immenſes. Au treizieme ſiecle, Pierre de Dreux, *dit* Mauclerc, qui avoit eu en partage Brie-Comte-Robert, devint Duc de Bretagne. Le Duc Jean ſon fils eut pour fille Alix, qui épouſa Jean de Châtillon Comte de Blois. Jeanne de Châtillon porta Brie à Pierre de France, cinquieme fils de Saint Louis. N'ayant point eu d'enfans, cette ville revint au Duc de Bretagne Jean II, dont la fille

Blanche épouſa Philippe d'Artois. Marguerite d'Artois, leur fille, ſe maria à Philippe d'Evreux, cinquieme fils de Philippe le Hardi ; Jeanne d'Evreux épouſa, en 1236, Charles le Bel, & n'en eut qu'une fille, nommée *Blanche*, qui épouſa Philippe d'Orléans, ſecond fils de Philippe de Valois. La Reine Jeanne d'Evreux, douairiere de Charles le Bel, vécut long-temps à Brie, & n'y mourut qu'en 1370. Blanche de France, ſa fille, étant devenue veuve ſans enfans, céda Brie au Roi Charles V, de qui elle paſſa à Charles VI. Celui-ci la donna à Louis, Duc d'Orléans ſon frere, qui en fit le partage de ſon fils cadet, Jean, Comte d'Angoulême, grand-pere de François I. Pendant les troubles du regne de Charles VI, & du commencement de celui de Charles VII, elle fut priſe d'aſſaut par les Anglois, & le château obligé de capituler. Enfin Charles VII y rentra, & la rendit au Comte d'Angoulême. François I la réunit au domaine en montant ſur le trône. Après la mort de ce Monarque, le château fut pluſieurs fois cédé & abandonné, à la ſollicitation de la Reine Catherine de Médicis, à pluſieurs Seigneurs Italiens, tels que les Ducs d'Atri, de la Maiſon Caraccioli, les Gondi, &c. Marie

de Pierrevive, femme de Pierre de Gondi du Perron, ſe qualifioit Dame de Brie-Comte-Robert, parce que le domaine lui en avoit été abandonné à vie, en récompenſe des ſervices qu'elle avoit rendus à l'Etat, ayant été Gouvernante des enfans de Catherine de Médicis pendant leur plus tendre jeuneſſe.

Entre les écarts qui dépendent de la paroiſſe de Brie-Comte-Robert, on remarque le château de *Pamphou*, qui a été bâti avec magnificence à la fin du ſeizieme ſiecle, & a appartenu au Chancelier Brulart de Sillery, enſuite à Claude de Bullion, Surintendant des Finances, & à ſon fils, Préſident à Mortier au Parlement de Paris. Un autre de ces écarts s'appelle *la Villemenue*, en latin *Villa Minor*, ou la petite ville.

La Terre & la paroiſſe de *Chevry* ſont anciennes; elles étoient connues ſous la premiere Race de nos Rois, & l'on trouve des monnoies frappées à *Caprianecum*, que l'on croit être ce lieu même.

Il y a tant de lieux en France, & même en Brie, qui s'appellent *la Grange*, que l'on a bien été forcé de les diſtinguer par différens ſurnoms; ainſi la paroiſſe dont je veux parler, qui eſt à une demi-lieue

de *Coubert*, s'eſt appelée, au quatorzième ſiecle, *la Grange Nevelon*, du nom d'un riche & fameux Changeur de Paris, qui la poſſédoit en 1319. Les Changeurs étoient les Banquiers & les Financiers de ce temps-là. Au ſeizieme ſiecle, elle appartint à Jacques Leroy, Tréſorier de l'Epargne, dont elle prit auſſi le nom. Au dix-ſeptieme, elle a appartenu à MM. de Sillery & de Bullion; enfin à MM. le Lievre, & eſt érigée en Marquiſat.

Tournan n'eſt point compris dans l'Election de Paris; il appartient à celle de Roſoy; mais il eſt du dioceſe de Paris & du doyenné du vieux Corbeil. On prétend que ſon nom vient du Dieu *Tor*, ancienne Divinité des Celtes, qui étoit autrefois adorée dans les bois, au milieu deſquels ce lieu eſt ſitué. Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que Tournan eſt très-anciennement connu. On prétend que les parens de Sainte Fare, Patrone de la ville de Meaux, étoient Seigneurs de ce bourg, & que cette Sainte y raſſembla une Communauté de filles dévotes, qui a donné naiſſance à l'abbaye de *Farmoutier*, qui en eſt à quelques lieues. Le couvent de *Tournan*, & tous les établiſſemens, tant pieux que civils, qui y avoient été faits, furent ruinés au neu-

vieme ſiecle par les Normands. Cette Terre s'étant un peu rétablie par la ſuite, *Guy*, qui en étoit Seigneur, & *Adviſe* ſa femme, la donnerent, en 1088, à l'abbaye de Saint Maur-les-Foſſés, &, ſuivant l'uſage de temps-là, mirent leur Charte de donation ſur l'autel de l'égliſe de S. Denis de Tournan. Cette égliſe eſt encore la principale du bourg; mais il y en a une ſeconde dédiée à la Magdeleine, qui eſt un prieuré, anciennement monaſtere, dépendant de l'abbaye de Saint Maur. Il faut bien cependant que Guy & Adviſe n'euſſent pas donné toute leur Terre à ces Moines, puiſqu'à la fin du douzieme ſiecle on voit qu'elle étoit poſſédée par la Maiſon de Garlande, qui fut pendant très-long-temps conſidérable & puiſſante en France. Environ cent ans après, elle leur appartenoit encore, & étoit titrée de Châtellenie; enfin elle revint au Roi à la fin du quatorzieme ſiecle. Cette partie qui n'appartenoit point à l'abbaye de Saint Maur, a ſouvent été engagée à différens Seigneurs, & de nos jours elle l'étoit à M. de Beringhen, premier Ecuyer du Roi, qui poſſédoit auſſi la belle Terre d'*Armainvilliers*, qui n'eſt qu'une dépendance de Tournan, quoiqu'elle ait été

érigée en Comté, & ſoit ornée d'un beau château environné d'étangs fort poiſſonneux, au milieu d'une forêt très-bien percée. On voit encore à Tournan les reſtes du château des Garlandes, conſiſtant en deux tours carrées, avec deux portes d'une architecture antique, & qui portent tous les caracteres du douzieme ſiecle.

L'abbaye d'*Hermieres* eſt encore dans l'Election de Roſoy en Brie, ſur les confins de celle de Paris, à ſept lieues de la capitale. Elle n'a point de village de ſon nom, mais eſt enfoncée dans les bois. Elle reconnoît pour ſon Fondateur, Thibaut Comte de Champagne, & Adele ou Alix ſa fille, derniere femme du Roi Louis le Jeune. Ce fut vers la fin du douzieme ſiecle que ſe fit cette fondation, & les donations de la Reine Adele ſont de l'an 1202. La conſtruction de l'égliſe paroît être de ce temps-là; mais elle n'eſt ni grande ni belle. Les Garlandes, Seigneurs de Tournan, ayant pris cette abbaye en affection, lui firent du bien en lui abandonnant des bois conſidérables : il y a pluſieurs de ces Seigneurs qui y ſont enterrés, & dont on lit encore les épitaphes. Les Religieux ſont de l'Ordre de Prémontré. Elle a eu des Abbés

réguliers jusqu'à l'an 1535, qu'elle a été mise en commende. Pendant les guerres de Religion, elle a beaucoup souffert, & est réduite à un médiocre revenu.

Ozoir-la-Ferriere est un assez gros village, parce que c'est un lieu de passage, à six lieues & demie de Paris. Son nom vient d'*Oratorium*, *Oratoire*, & du voisinage de quelques forges. Il faisoit très-anciennement partie du temporel des Evêques de Paris; il a été donné par eux, dès le onzieme siecle, aux Religieux de Saint-Maur-les-Fossés, & est revenu, par la réunion de cette abbaye, aux Archevêques, qui en sont encore Seigneurs.

L'abbaye d'*Iverneau*, située dans un fond, à cinq lieues de Paris, & à une de Brie-Comte-Robert, doit sa fondation à Maurice de Sully, Evêque de Paris, qui, en 1164, établit des Chanoines réguliers dans un petit lieu de ce canton, nommé *Mont Atis*, en mettant à leur tête un Abbé. Le Roi Saint Louis les transporta à Iverneau, à ce qu'on prétend, en exécution du Testament de son pere Louis VIII. L'église étoit apparemment de ce temps-là; mais il n'en subsiste qu'une très-médiocre partie, le reste ayant été détruit, ainsi que les bâtimens claustraux, pendant

Digitized by Google

les guerres dès quinze & ſeizieme ſiecles. Cependant on y remarque encore les tombes de pluſieurs Seigneurs & Dames de la Maiſon de Garlande, qui certainement fit du bien à cette abbaye, comme à celle d'Hermieres. On y conſerve auſſi quelques fragmens des anciennes reliques, qui avoient été placées en grand nombre dans le tréſor & la ſacriſtie. A la fin du ſeizieme ſiecle, elle étoit réduite à n'être deſſervie que par un ſeul Prêtre; mais elle avoit toujours un Abbé Commendataire, qui jouiſſoit du revenu en bois & en cens, & avoit le patronage de la cure de *Lézigni*, qui eſt la paroiſſe de l'abbaye, & d'un autre village nommé *Cheneviere*, qui en dépend. Par bonheur, cette abbaye commendataire fut donnée, en 1642, à Alexandre Bontems, fils d'un Chirurgien de Louis XIII. On deſtinoit ce jeune homme à l'état eccléſiaſtique; mais étant en âge de prendre ſon parti, il y renonça en 1656, & devint premier Valet de Chambre de Louis XIV. Le Roi ſon Maître l'ayant pris en affection, il ſe ſervit de ſon crédit pour faire rétablir la régularité dans le monaſtere dont il avoit autrefois poſſédé les biens. Il obtint qu'on reconſtruiroit les bâtimens, pour y recevoir des

Chanoines réguliers, Prémontrés réformés de Saint Cyr de Friardel, au dioceſe de Lizieux. C'eſt ce qui fut exécuté en 1684. On pourvut aux beſoins de ces Religieux, & on leur forma une menſe conventuelle, modeſte, & conforme à l'auſtérité de leur vie. Ainſi la famille de M. Bontems peut ſe vanter d'être la véritable reſtauratrice de l'abbaye d'Iverneau, dont les armes ſont ſingulieres; elles ſont miparties de fleurs de lis & d'un lion tenant dans ſes griffes une croſſe.

Le village de *Noiſeau*, près d'*Amboile*, n'étoit, au ſeizieme ſiecle, qu'une dépendance de la paroiſſe de *Sucy* en Brie; mais dans le ſiecle ſuivant il étoit déjà conſidérable. Pendant tout le cours des quinzieme & ſeizieme ſiecles, il a appartenu à la famille des Viole, & au dix-ſeptieme, il a paſſé à MM. d'Ormeſſon, qui le poſſedent, auſſi bien qu'Amboile. Ces deux villages ne ſont qu'à quatre lieues de Paris.

La paroiſſe de *Boiſſy-Saint-Léger*, de laquelle dépend *Grosbois*, étoit, au ſixieme ſiecle, un hameau, où l'on apprend, ſuivant Fortunat, que S. Germain, Evêque de Paris, opéra des miracles. Il paroît qu'un ſiecle après l'égliſe fut érigée en paroiſſe, &

& qu'ayant été dédiée à Saint Léger, Evêque d'Autun, elle en a pris ſon ſurnom. L'an 650, Clovis II donna cette Terre aux Religieux de Saint-Maur-lès-Foſſés. Ils poſſédoient entre autres vingt-quatre familles *charoyantes*, c'eſt-à-dire, cultivant la terre. Elles étoient compoſées de ſoixante-dix-huit individus, qui étoient leurs ſerfs; elles ont été affranchies, comme tant d'autres, au commencement du treizieme ſiecle. Le manoir ſeigneurial étoit ſitué dans un endroit qu'on appeloit en latin *Populus*, & qu'on nomme aujourd'hui le *Piple*. On y voit encore une fontaine, à laquelle on attribue des vertus miraculeuſes, qu'on dit lui avoir été conférées par Saint Babolin, Abbé de Saint-Maur-lès-Foſſés. Le Fief du Piple relève encore de Monſieur l'Archevêque de Paris, comme Abbé de Saint-Maur; mais il a été inféodé depuis le ſeizieme ſiecle, & a paſſé en différentes mains. La Seigneurie de Boiſſy a été auſſi aliénée, en 1599, à Nicolas de Harlay de Sancy, Seigneur de Grosbois. Ce dernier lieu eſt rentré dans l'étendue de la paroiſſe de Boiſſy-Saint-Léger, après avoir été autrefois paroiſſe elle-même; car, au treizieme ſiecle, on y établit un Curé, & cette cure

ſubſiſtoit encore à la fin du ſeizieme. Elle paroiſſoit d'autant plus convenable, qu'on avoit élevé à Grosbois, vers 1580, un très-beau château; c'étoit Raoul Moreau, Tréſorier de l'Epargne, qui l'avoit fait bâtir. Les troubles du royaume & les malheurs des temps n'empêchoient pas que ſa place ne fût très-lucrative. Il maria, en 1596, ſa fille Marie Moreau à Nicolas de Harlay, Baron de Sancy, qui, par des circonſtances ſingulieres, étoit devenu de Maître des Requêtes, Colonel Général des Suiſſes. Vingt ans après, M. de Sancy vendit Grosbois au Duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX, qui en jouit juſqu'à ſa mort en 1650. Pendant que ce Prince la poſſédoit, Louis XIII lui faiſoit l'honneur de venir l'y voir. Il y fit entre autres un ſéjour en 1637, ſans doute pour chaſſer dans la forêt de Senart. Pendant ce temps, le Monarque témoigna qu'il voyoit avec peine que le village & la paroiſſe de Grosbois empêchoient le Duc d'étendre ſon parc. Dès le lendemain du départ du Roi, toutes les maiſons du village furent abattues & la paroiſſe démolie. On prétend qu'on prit le moment où le Curé étoit allé, avec les plus dévots de ſes paroiſſiens, en proceſſion à Boiſſy-

Saint Léger; la foire qui s'y tient le jour de la fête du Patron, y avoit d'ailleurs attiré le reſte des habitans de Grosbois. Les maiſons furent rebâties d'un autre côté, en tirant vers les bois où ont été établis peu après les Camaldules; & le Duc ſollicita pour que la paroiſſe fût tranſportée dans l'égliſe de ces Religieux mêmes, à l'établiſſement deſquels il contribua. Cet arrangement, fait ſi précipitamment, ne fut mis en regle que long-temps après par M. l'Archevêque; mais Grosbois fut joint à la paroiſſe de Boiſſy Saint-Léger. En 1644, le Duc d'Angoulême, qui demeuroit habituellement à Grosbois, ſe remaria, âgé de près de quatre-vingts ans, à une jeune Demoiſelle qui lui a ſurvécu bien long-temps, car elle n'eſt morte qu'en 1713, âgée de quatre-vingt-douze ans. Après la mort du premier Duc d'Angoulême, ſon fils poſſéda Grosbois; mais il mourut ſans poſtérité. Au commencement du ſiecle, cette Terre rentra dans la Maiſon de Harlay, & y demeura pendant deux générations. Le riche Samuel Bernard l'acheta de M. le Prince de Tingry, héritier de MM. de Harlay; il la revendit à M. Chauvelin, Garde des Sceaux, qui y a vécu long-

temps, ſur tout après ſa diſgrace. Depuis ſa mort, elle a été vendue à un autre Miniſtre retiré, & elle a l'honneur d'appartenir à *Monſieur*, frere du Roi ; mais ce n'eſt, en quelque maniere, que comme dépendance d'une autre Terre voiſine. Cependant le château ou le parc ont, ou avoient de grandes beautés, & fourniſſoient des preuves multipliées de la richeſſe, du goût, & de la conſidération dont avoient joui leurs poſſeſſeurs pendant environ deux cents ans.

L'abbaye de *Malnoue*, à quatre lieues de Paris & à deux de Lagny, appartient encore au doyenné rural du vieux Corbeil. Le lieu s'appeloit autrefois *Fotel*. Il étoit habité par des Bénédictines qui y étoient placées on ne ſait pas préciſément depuis quel temps ; on prétend que leur couvent avoit été ruiné par les Normands. Il fut rétabli au douzieme ſiecle, & prit le nom d'abbaye *du Bois-aux-Dames*. Au commencement du ſeizieme ſiecle, vers 1520, les Religieuſes acquirent la Seigneurie de Malnoue, & leur monaſtere en prit le nom, quoique leur égliſe ne changeât point de place ; celle que l'on voit encore a été conſtruite au treizieme ſiecle ; elle n'eſt pas belle, & eſt chargée d'ornemens de mauvais goût.

La principale relique que l'on y conſerve eſt le bras d'un Saint Erafme, que l'on croit avoir été Evêque en Italie. La premiere Abbeſſe que l'on connoiſſe s'appeloit *Adelaïde*, & ſes Religieuſes étoient, comme ſont encore celles d'aujourd'hui, Bénédictines. Au treizieme ſiecle, elles étoient ſi pauvres, que l'abbaye de Chelles & celle de Saint Maur, la premiere de femmes, & la ſeconde d'hommes, l'aiderent & la firent ſubſiſter. Au quatorzieme ſiecle, elle étoit riche; mais elle éprouva enſuite de grands accidens. Elle fut pillée & ravagée pendant les guerres du quinzieme ſiecle, au point qu'elle fut pendant près de vingt ans abandonnée. Au ſeizieme, elle ſe trouva avoir grand beſoin de réforme, & on y travailla à deux reprifes différentes. Les Calviniſtes la pillerent en 1568. En 1654, elle eſſuya un nouveau malheur; le couvent fut entiérement brûlé par l'imprudence d'une Religieuſe qui s'aviſa de chercher avec une chandelle, dans ſa paillaſſe, des ſouris qui l'empêchoient de dormir pendant la nuit; il n'y eut que l'égliſe de ſauvée de cet incendie. Cependant, dix ans après, cette maiſon étoit ſi bien rétablie, que Madame Marie Eléonore de Rohan, Abbeſſe de

Malnoue, ſe trouva en état d'envoyer une colonie de ſes Religieuſes à Paris, & y fonda le prieuré du Chaſſe-Midi, dans la rue de ce nom, au fauxbourg Saint-Germain. Cette Abbeſſe y mourut en 1681.

Le doyenné rural de *Lagny-ſur-Marne* s'étend depuis le grand chemin de Paris à Tournan, juſqu'au dioceſe de Meaux & la riviere de Marne. La paroiſſe la plus voiſine de Paris qui appartienne à ce doyenné, eſt celle de *Champigny-ſur-Marne*, ſituée à trois petites lieues de la capitale, dans un pays de vignoble, dont le vin étoit très-eſtimé au quinzieme ſiecle. Ce lieu, qui eſt conſidérable, étoit, dit-on, connu dès le temps de Charles le Chauve; l'abbaye de Saint-Denis y avoit alors des dîmes. L'égliſe paroiſſiale l'eſt de temps preſque immémorial, & l'édifice du treizieme ſiecle. La ſuite des Seigneurs de Champigny ne remonte pas plus haut que cette date, & la liſte en eſt fort interrompue juſqu'au ſeizieme ſiecle. Depuis 1573, la famille de MM. *Bochard*, illuſtrée & eſtimée dans la Magiſtrature, eſt en poſſeſſion de cette Seigneurie. Pluſieurs d'entre eux en ont porté le nom. Cependant les abbayes de Saint-Maur & de Saint-Denis y ont eu autrefois des familles

entieres de main-mortables dans leur dépendance, & y conſervent encore quelques droits. Pour le malheur des payſans & des habitans de Champigny, on entoura ce village de murailles au quinzieme ſiecle; ce qui fait qu'il a été pluſieurs fois pris & repris, pillé & ravagé pendant les guerres civiles & celles de Religion.

Cheneviere-ſur-Marne eſt aſſez près de Champigny. C'eſt un gros lieu, dont l'égliſe paroiſſiale, bâtie au treizieme ſiecle, comme toutes les autres des environs, eſt cependant beaucoup plus belle. Le Curé a le titre de Prieur; il eſt à la nomination de l'Abbé d'Iverneau.

Le village de la *Queue*, qui eſt à quatre lieues de Paris, ſur le chemin de Tournan, a pris, ſuivant nos plus graves Auteurs, ſon nom de ce qu'il eſt long & étroit comme la queue d'un chien. Il paroît d'ailleurs que c'étoit autrefois un bourg entouré de murailles, avec deux & juſqu'à trois portes, & un fort ou château. Il a eu en différens temps des Seigneurs, dont les uns étoient conſidérables par leurs dignités, & les autres ſeulement par leurs richeſſes; mais ils ont toujours relevé de l'Evêque de Paris. D'ailleurs pluſieurs autres communautés & abbayes y ont eu

du bien. Je paſſe ſous ſilence pluſieurs autres villages, entre autres celui de *Roiſſi en Brie*, dont la Seigneurie appartient au Prieur de Gournay-ſur-Marne. Le nom de Roiſſy, qui eſt commun à pluſieurs autres lieux, vient de *Ruſcum*, eſpece de myrte ſauvage, très-commun dans ces cantons. Il paroît que, du temps de Charles le Chauve, nos Rois avoient un château ou maiſon de chaſſe à Roiſſy, qu'elle avoit ſuccédé à une autre que les Rois de la premiere Race avoient eue à *Combeaux*: il y a pluſieurs Chartes datées de l'un & de l'autre de ces lieux. On ne voit plus aucunes trace de celui des Combeaux; mais on trouve à l'entrée de Roiſſy les ruines d'une vieille tour qui a été environnée de foſſés, & qui contenoit différentes chambres, dont les ſéparations ſe reconnoiſſent encore. Au douzieme ſiecle, on voit qu'il exiſtoit encore là auprès une égliſe & un monaſtere que l'on appeloit *du Cormier*. On ne ſait pas préciſément quand le couvent a été détruit; il eſt réduit à un prieuré ſimple, qui ſubſiſte dans l'étendue de la paroiſſe de Roiſſy.

La paroiſſe de *Pontcaré* a été ainſi nommée probablement de quelque petit pont qui ne pouvoit être ſitué que ſur un

ruiſſeau ; car ce lieu eſt éloigné de toute grande riviere : & ſi ce n'eſt pas la forme du pont qui a fait appeler ainſi le village, ce ſera le nom du Conſtructeur. Ce n'eſt qu'au commencement du ſeizieme ſiecle que l'on érigea en paroiſſe une chapelle dédiée à Saint Roch, qui y avoit été fondée par un Seigneur guéri de la peſte par l'interceſſion de ce Saint. Depuis 1560, cette Terre appartient à MM. *Camus*, d'une famille illuſtrée dans la Magiſtrature, qui a pris le ſurnom de Pontcaré, & qu'il ne faut pas confondre avec MM. *le Camus*.

La paroiſſe d'*Emery* ou d'*Hemeri* a porté, ſelon toute apparence, le nom d'un de ſes premiers Seigneurs ; elle eſt connue dès le treizieme ſiécle, mais n'eſt paroiſſe que depuis le quatorzieme. On trouve des Chevaliers qui en prenoient le titre ſous les regnes de Philippe le Bel & de Philippe de Valois; mais enſuite on perd la trace de ces Seigneurs juſqu'au milieu du ſeizieme ſiecle. Alors on voit qu'Emery a appartenu au Premier Préſident Chriſtophe de Thou, enſuite à ſon fils l'Hiſtoriographe. Ce furent apparemment les héritiers de celui-ci qui le vendirent, en 1633, à un fameux Partiſan,

originaire Italien, dont le nom étoit *Particelli*. Il prit le nom de ſa Terre, vint à la tête des Finances, & en fut Surintendant ſur la fin du regne de Louis XIII & ſous le miniſtere du Cardinal Mazarin.

Le village de *Croiſſy* en Brie eſt connu dès le temps du Roi Robert; mais la paroiſſe n'eſt pas ſi ancienne; cependant elle étoit déjà érigée au treizieme ſiecle. A la fin de celui-ci, elle appartenoit à Hérard de Montmorency, qui en fit hommage à l'abbaye de Lagny, & la donna en mariage à ſa fille. Cette Terre paſſa dans pluſieurs autres Maiſons très-connues, telles que les Braque, les Juvenel des Urſins, &c. Dans le dernier ſiecle, elle appartenoit, ainſi que celle de Torcy, qui en eſt voiſine, à M. Berault, Grand Audiencier de France, dont la fille épouſa Charles Colbert, frere cadet du grand Colbert, qui prit le nom de *Croiſſy*, & pour qui cette Terre fut érigée en Marquiſat en 1685. Il fut Miniſtre des Affaires Etrangeres; ſon fils, qui eut la même place, prit le nom de *Marquis de Torcy*; mais le fils de celui ci a repris le nom de *Croiſſy*. Il paroît que Torcy a été érigé en paroiſſe en même temps que Croiſſy. Il y avoit autrefois à Torcy une chapelle fondée par les Seigneurs de ce

lieu, descendans des Comtes de Dreux, & par conséquent de Louis le Gros; une Princesse de cette Maison ayant épousé un Comte de Bar-le-Duc, la Maison de Bar posséda Torcy pendant environ un siecle. Philippe le Bel la confisqua sur un Comte de Bar; elle a été depuis engagée ou donnée par nos Rois à différens Princes, Seigneurs ou Particuliers. Enfin elle a passé à M. Colbert de Croissy, dont j'ai parlé il n'y a qu'un moment, & les deux Terres ont été conjointement érigées en Marquisat.

La paroisse de *Villeneuve-Saint-Denis* en Brie appartient à l'abbaye de ce nom; celle de *Jossigny* à l'abbaye de Sainte Geneviève; celle de *Saint-Denis-du-Port*, à l'abbaye de Lagny; enfin on trouve *Lagny* même, dont on prétend que le nom vient des laitues qui croissoient autrefois en abondance dans ce canton. Ce bourg ou petite ville, située sur la Marne, avec un beau pont de pierre, a une Châtellenie, un Grenier à sel, & environ douze ou treize cents habitans, trois paroisses, toutes à la nomination de l'Abbé de Lagny, qui est aussi Seigneur de la ville. Independamment de l'abbaye, on y trouve actuellement un couvent de Religieuses Bénédic-

Digitized by Google

tines, mais qui n'y eſt établi que depuis le dix-ſeptieme ſiecle. L'hôtel-dieu, au contraire, eſt fort ancien, & on a des preuves qu'il exiſtoit au quatorzieme ſiecle. La Commanderie de l'Ordre de Malte eſt auſſi ancienne, & très-riche. Le commerce de Lagny étoit floriſſant dès le douzieme ſiecle; car dès ce temps-là il y avoit des Changeurs en ſi grand nombre, qu'on fut obligé de les réduire à ſix. Dans le même temps, il y avoit des foires conſidérables. La principale ſe tenoit le jour des Innocens, & il s'y faiſoit un grand débit de draps, dont les laines venoient d'Angleterre; auſſi y avoit-il une rue ou quartier tout entier que l'on appeloit des *Anglois*. Enfin les principales foires de Champagne & de Brie furent réunies dans Lagny; & ce fut en dédommagement des pertes que cette ville avoit ſouffertes, que le Roi Charles VII lui accorda cet avantage. Depuis ce temps, elle eſt fameuſe par la multitude de ſes foires & de ſes marchés. On vend beaucoup de blé & d'orge à Lagny; mais on n'oſe parler publiquement de cette derniere denrée, par la raiſon que je dirai dans un moment. Lagny a été déſolé par un incendie en 1157; en 1176 & 1184,

par des orages épouvantables. Il fut entouré de murailles dès 1213, & fortifié encore davantage par la ſuite, à ſon grand détriment; car, en 1358, il fut pris par les Anglois & les Navarrois, & ſouffrit beaucoup. Sous le regne de Charles VI, en 1415, le Duc de Bourgogne y ſéjourna long-temps; & comme les Pariſiens, pour ſe moquer de lui, l'appelerent *Jean le Long* ou *Jean de Lagny*, pour s'en venger, il pilla la ville en 1418. Les Bourguignons en reſterent les maîtres juſqu'en 1429, qu'elle ſe rendit à Charles VII. Ce fut inutilement que les Anglois voulurent le reprendre en 1430; & l'on dit qu'avec cent ſoixante-douze pieces de canon qui tiroient contre la ville, ils ne réuſſirent qu'à tuer un ſeul coq, ou plutôt abattirent celui du clocher. En 1431 & 1432, nouveaux ſiéges, nouvelles réſiſtances, dont ils furent bien récompenſés par Charles VII, devenu maître de ſon royaume. En 1544, Lagny fut pillé par le Comte de Montgommery, connu ſous le nom de *Capitaine Lorge*; & c'eſt en mémoire de cette expédition, terrible pour la petite ville de Lagny, que l'on a été long-temps ſans oſer demander aux habitans *combien vaut l'orge*. Quand

on leur faiſoit cette imprudente queſtion, ils plongeoient le queſtionneur, la plupart du temps fort innocent, dans la fontaine qui eſt ſur la place du marché, dont l'eau eſt très-claire, mais très-froide. Nous avons pluſieurs exemples que nos Rois ſe ſont tenus à Lagny & y ont rendu des Ordonnances; Louis Hutin y en publia une, entre autres, concernant les Monnoies, en 1315. Au reſte, ni ces Monarques, ni les Comtes de Champagne n'ont point eu préciſément de maiſon à Lagny; & quand ils y venoient, ils demeuroient à l'abbaye. Lagny a produit pluſieurs hommes illuſtres, entre autres *Geoffroy de Lagny*, Continuateur du Roman en vers de Lancelot du Lac, ou de la Charrette; & *Pierre d'Orgemont*, ſimple Bourgeois, pere d'un autre Pierre d'Orgemont qui devint, par ſon mérite, Premier Préſident du Parlement de Paris, enfin Chancelier de France ſous Charles V, & qui mourut en 1389. Les deſcendans de ce Chancelier furent riches & puiſſans. Un de MM. de Montmorency en ayant épouſé l'héritiere, cet héritage a beaucoup augmenté l'opulence de cette illuſtre Maiſon. Yves, Légat du Pape, tint un Concile à Lagny en 1142; & on prétend que Louis le Dé-

bonnaire y avoit tenu un Parlement dès l'an 835. On fait remonter l'ancienneté de l'abbaye de Saint Pierre de Lagny juſqu'à l'an 648, que Saint Furcy, Gentilhomme Ecoſſois, obtint cette Terre d'Archambaud, Maire du Palais ſous le Roi Clovis II. Les reliques de ce Saint ſont conſervées, comme je l'ai déjà dit, dans la ville de Péronne, où il y a une belle collégiale fondée en ſon nom. Dans le dix-ſeptieme ſiecle, Lagny a obtenu de tirer de Péronne une partie des reliques de ſon ſaint Fondateur, & de Chaulny en Picardie, celles de Saint Momble, ſucceſſeur immédiat de Saint Furcy. Après ces deux premiers Saints, il y en eut pluſieurs autres qui gouvernerent cette abbaye. Dans la liſte que j'en ai ſous les yeux, on en marque cinq ou ſix comme Saints, juſqu'à l'irruption des Normands, qui anéantirent preſque ce monaſtere. Mais au onzieme ſiecle, ſous le regne du Roi Robert, Herbert, Comte de Champagne & de Brie, réſolut de le rétablir. Lui & ſon fils Etienne y réuſſirent ; ils y placerent pour premier Abbé un ſaint Religieux nommé *Herbert*. Le Roi Robert aſſiſta à la dédicace de l'égliſe ; on y plaça un grand nombre de reliques, entre autres un clou de la croix de Notre-Seigneur, une

épine de ſa couronne, & un corps des Saints Innocens. Vers la fin du onzieme ſiecle, Arnould, Abbé de Lagny, rapporta d'Italie, dans ſon pays, le corps de ſon frere Saint Thibaut. On croit que ce Saint étoit de la même Maiſon que les Comtes de Champagne. Il fut placé dans une châſſe à Lagny, & les Comtes de Champagne le prirent pour leur Patron: il y en a eu juſqu'à cinq qui ont porté ce nom dans les douzieme & treizieme ſiecles; les deux derniers ont été Rois de Navarre. L'abbaye fut encore enrichie en revenus & en reliques juſqu'à la fin du quatorzieme ſiecle; mais depuis elle eſſuya bien des malheurs. L'égliſe avoit été entiérement rebâtie en 1206: c'eſt celle que l'on voyoit encore de nos jours; il n'y a guere que trente ans qu'elle a été tout-à-fait abattue & réédifiée; mais on a conſervé les tombeaux du Comte Herbert, ſon premier Reſtaurateur, & celui de Thibaut IV, *dit* le Grand, mort en 1254. C'eſt ce fameux Roi de Navarre, adorateur de la Reine Blanche, & qui fit pour elle de ſi belles chanſons. En ouvrant ſon tombeau, à la fin du dernier ſiecle, on trouva qu'il avoit fait enterrer avec lui une boîte de reliques de Saint Thibaut, ſon Patron. L'abbaye

de

de Lagny en eſt réduite aujourd'hui à ne poſſéder que des reliques qui lui ont été données au dix-ſeptieme ſiecle ; celles qui exiſtoient au commencement du ſeizieme furent brûlées avec éclat & ſcandale ſur la place de Lagny, par les Capitaines de Lorge & Montevrain. On jeta dans le feu ce que renfermoient plus de quarante châſſes ; mais les Saints furent bientôt vengés. Montevrain fut arrêté & décapité à Paris; ſa tête fut envoyée à Lagny, & reſta long-temps expoſée au gibet : Montgomery - Lorge fit une fin encore plus tragique. L'abbaye de Saint Pierre de Lagny, rétablie à la fin par les libéralités de nos Rois & l'économie de ſes Religieux, eſt à préſent en commende ; les Religieux qui l'habitent ſont de la Congrégation de Saint Maur. A peu de diſtance de Lagny, eſt la paroiſſe de *Saint Thibaut-des-Vignes*. Le Curé primitif eſt un Prieur dont le bénéfice eſt d'un aſſez bon revenu. Le village de *Conché* eſt encore une paroiſſe & un prieuré à la nomination de l'Abbé de Lagny.

Le village de *Champs* eſt ſur le chemin de Lagny à Paris, à quatre lieues de la capitale. L'égliſe qui lui ſert de paroiſſe, étoit autrefois une chapelle

bâtie par Saint Babolin, premier Abbé de Saint-Maur-lès-Foſſés ; ce n'eſt qu'au douzieme ſiecle qu'elle a été érigée en cure. Les anciens Seigneurs de *Champs* ſont peu connus. Au quinzieme ſiecle, cette Terre fut poſſédée par la famille d'Orgemont, & au ſeizieme elle entra, par le mariage de Louiſe d'Orgemont, dans la Maiſon de Montmorency. A la fin de ce même ſiecle elle revint au Roi, & au commencement de celui-ci elle étoit poſſédée par le nommé *Bourvalais*, fameux Traitant, qui y fit bâtir un ſuperbe château. Bourvalais ayant été une des victimes de la Chambre de Juſtice, Champs tomba, vers 1720, entre les mains de Madame la Princeſſe de Conti, premiere Douairiere, fille légitimée de Louis XIV. M. le Duc de la Valliere en a hérité, & l'a vendu peu après.

Gournay-ſur-Marne eſt ſur le bord de cette riviere, aſſez près de Champs. Le nom de Gournay n'eſt point rare dans le royaume, il vient du mot Celtique *Gorn*, dont on ne ſait pas la ſignification. Celui-ci eſt un des plus anciens patrimoines de l'Egliſe de Paris. Mais il y avoit déjà des Seigneurs qui en jouiſſoient par inféodation des Evêques, lorſqu'en 1122, Guy le Roux, un de ces Seigneurs, & Adé-

Digitized by Google

laïde ſa femme, firent bâtir près de leur château de Gournay une chapelle qu'ils doterent, & qu'ils ſoumirent au prieuré de Saint Martin-des-Champs. Cette chapelle forma bientôt un ſecond prieuré, & même un monaſtere où il y eut juſqu'à vingt-cinq Religieux. On connoît un grand nombre des Prieurs depuis l'an 1200; ils étoient réguliers, & il y a toujours eu des Moines dans le prieuré juſqu'au ſeizieme ſiecle. Mais pendant les guerres de Religion, l'égliſe & les lieux clauſtraux ayant été ruinés, le bénéfice a été réduit à un prieuré ſimple. Dans ce même temps, on bâtit un fort autour de l'égliſe; par la ſuite il a été détruit; mais on en voit quelques reſtes, auſſi bien que ceux de l'ancien Chapitre des Moines & du vieux cloître. La famille des Garlande avoit, dès les douzieme & treizieme ſiecles, choiſi ſa ſépulture dans l'égliſe de ce prieuré, & on y voit encore quelques tombes, monumens qui devroient paroître précieux aux poſſeſſeurs de ce bénéfice, puiſque ce ſont ceux de ſes Fondateurs & inſignes Bienfaiteurs. Indépendamment de l'égliſe ou chapelle du prieuré, il y a dans Gournay une paroiſſe dédiée à Saint Arnoul. La cure eſt à la nomination du

Prieur. Au commencement du regne de Louis le Gros, *Guy le Roux* étant Seigneur de Gournay, il s'y paſſa une action de guerre remarquable. Guy avoit commis à la garde de ſon château un Chevalier nommé *Hugues de Pomponne*, qui détrouſſoit les paſſans & pilloit les Voyageurs; le Roi, qui en reçut des plaintes, marcha lui-même avec des troupes pour arrêter ce déſordre. Le Châtelain eut l'audace de lui réſiſter; il fallut que Louis le Gros fît le ſiége de Gournay dans toutes les formes. L'Abbé Suger nous a laiſſé dans ſes Lettres la deſcription de ce ſiége. Sa Relation eſt remplie des détails les plus curieux ſur la maniere dont on attaquoit & on défendoit les places en France au douzieme ſiecle: on y employoit les mêmes machines dont les Romains uſoient contre les Gaulois du temps de Jules Céſar. Une armée de Champenois vint pour dégager le château aſſiégé par Louis le Gros; le Roi alla au devant d'eux, & les battit. Il revint devant Gournay, & le força de ſe rendre. Il paroît qu'il donna alors ce château à Anſeau de Garlande, qui le conſerva d'autant plus aiſément, qu'il épouſa la fille de Guy le Roux. De la Maiſon de Garlande, la Seigneurie de Gour-

nay paſſa dans celle de Dreux-Montfort; de là à Jean de Châtillon Comte de Blois, & à Pierre Comte d'Alençon, fils de Saint Louis. Ayant été réunie au domaine, elle fut donnée à Jeanne d'Evreux, veuve du Roi Charles le Bel, & à Blanche ſa fille. Charles VI la donna à ſon favori *Bureau de la Riviere.* Enfin, pendant les guerres des Anglois, Gournay fut pluſieurs fois pris & repris, comme étant une place forte. A la fin du ſeizieme ſiecle, vers 1592, Henri IV y fit bâtir un fort, d'où ſes troupes faiſoient des courſes juſqu'à Paris qui ne lui étoit pas encore ſoumis. On l'appela, à cauſe de cela, le fort *Pillebadaud.* Pendant un temps il y eut à Gournay un pont ſur la Marne; mais il n'a pas ſubſiſté long-temps: c'eſt pendant qu'il duroit que s'eſt établi à Paris cette expreſſion proverbiale, que l'on appliquoit aux filles mal vivantes : *Elle a paſſé le pont de Gournay, elle a toute honte bu.* Cela vient, diſent nos Hiſtoriens, de ce qu'il y avoit des filles, & même, ajoutent-ils, des Religieuſes qui paſſoient la riviere ſur ce pont, pour aller trouver les Anglois campés de l'autre côte de la Marne.

Noiſy-ſur-Marne eſt auſſi nommé *Noiſy-le-Grand*; effectivement c'eſt un

village conſidérable, & où il y a plus de cinq cents habitans. La cure, établie depuis le onzieme ſiecle, eſt à la nomination du Prieur de Saint-Martin-des-Champs. Quant au temporel, il eſt ſûr que nos Rois de la premiere & de la ſeconde Race ont eu des palais ou maiſons de campagne à Noiſy. Sous le regne de Chilperic I, la Reine Frédégonde y occaſionna une ſcene des plus tragiques. Le Roi avoit de ſon premier lit un fils nommé Clovis, & deux autres de Frédégonde. Ceux-ci moururent d'une maladie peſtilentielle, dans un château où ils étoient avec leur frere aîné, qui en réchappa. La marâtre furieuſe accuſa Clovis d'avoir fait mourir ſes freres, & le perſuada ſi bien à ſon époux, que ce foible Roi donna ordre d'arrêter ſon fils, & il ne fut pas plus tôt en priſon qu'il y fut aſſaſſiné. Frédégonde dit qu'il s'étoit tué lui-même, & le fit enterrer ſans cérémonie dans une petite chapelle à Noiſy même. Bientôt après, pouſſant ſa vengeance aux derniers excès, elle le fit jeter dans la Marne. Le corps s'étant arrêté ſous le pont de Bry-ſur-Marne, il fut reconnu à ſa longue chevelure. L'Evêque de Paris en étant informé, vint proceſſionnellement avec tout ſon Clergé le chercher

à Bry. On le ramena en grand convoi à Paris, & il fut inhumé dans l'abbaye de Saint Vincent, à préſent Saint-Germain-des-Prés. La Seigneurie de Noiſy-le-Grand a été, pendant plus de ſix cents ans, dépendante du prieuré de Saint-Martin-des-Champs; mais, en 1706, le fameux Poiſſon de Bourvalais l'acheta avec la permiſſion du Roi, en donna une ſomme conſidérable aux Religieux de Saint Martin, qui en avoient beſoin pour rebâtir leurs maiſons, & le joignit à ſa Terre de Champs, dont Noiſy a ſuivi le ſort.

Le doyenné rural de *Champeaux* eſt une eſpece d'écart du dioceſe de Paris, placé au milieu du dioceſe de Sens & de l'Election de Melun, à onze lieues de la capitale. La premiere fois que l'on entend parler de Champeaux, c'eſt dans le teſtament de Sainte Fare, ſœur de Saint Farron Evêque de Meaux, & Fondatrice de l'abbaye de Faremoutier. Cette ſainte Dame étoit fille de Hagueric Comte de Meaux, favori & premier Miniſtre du Roi Theodebert. Elle employa tout ſon bien en fondations pieuſes, & outre le grand monaſtere qui porte ſon nom, elle en établit encore un autre de filles à Champeaux, que l'on appela *le Petit Couvent*.

Autour de cette maiſon, il ſe forma un village qui a donné naiſſance au bourg de Champeaux ; par la ſuite, il eſt devenu conſidérable, contient actuellement plus de quatre cents communians, & a même été fortifié ſous le regne de Charles IX : il eſt encore entouré de murailles, & on y entre par trois portes. Pour revenir au couvent de filles, il a ſubſiſté ſur le pied que l'avoit établi la Fondatrice, juſqu'aux irruptions des Normands qui le ruinerent abſolument ; mais, au douzieme ſiecle, on penſa à le rétablir ; ce fut ſur un pied tout différent. On mit à la place des Religieuſes, des Chanoines réguliers, tirés apparemment de l'abbaye de Saint Victor de Paris : ce qui donne lieu de le croire, c'eſt que cette abbaye y a toujours conſervé quelques droits. Cependant on admit auſſi dans la collégiale de Champeaux des Chanoines ſéculiers, tirés de l'Egliſe de Paris. Ce fut à cette occaſion que Champeaux fut ſoumis à ce dernier dioceſe. Eudes de Sully, Evêque de Paris en 1200, doubla le nombre des prébendes, qui d'abord étoient fixées à douze, & les porta à vingt-quatre. On mit à la tête un Chantre : il faut remarquer que ce fut ſur le fondement que chaque prébende rap-

portoit cinquante livres de rente, & qu'avec vingt-cinq un Bénéficier pouvoit très-bien vivre. Au ſeizieme ſiecle, comme les denrées néceſſaires à la vie étoient déjà fort enchéries, on trouva qu'il falloit remettre les prébendes de vingt-quatre à douze. L'égliſe actuelle de Champeaux eſt d'une ſtructure du douzieme ſiecle, aſſez grande, aſſez belle, & dédiée à Saint Martin de Tours. Le portail eſt accompagné d'une tour qui ſert de clocher, baſſe, de mauvais goût, & qui paroît n'avoir pas été achevée. Sous la voûte, à l'entrée de l'égliſe, on voit repréſenté en peinture aſſez groſſiere le Jugement dernier; c'étoit l'uſage du douzieme ſiecle. Le chœur eſt ſéparé de la nef par un jubé, à chaque côté duquel eſt une tribune; dans l'une on chante l'Epître; dans l'autre l'Evangile, comme à Notre-Dame de Paris. Sans changer cette diſpoſition de l'ancienne égliſe, on l'a, de nos jours, fort ornée. On voit encore ſur les vitraux quelques peintures aſſez curieuſes. On conſerve dans le tréſor un grand nombre de reliques, entre autres celles de Saint Domnole, Corévêque, & de Saint Eracle, un des premiers Evêques de Sens. Il y avoit auſſi une portion du manteau de Saint Martin.

Digitized by Google

Cette relique a passé dans l'église de Saint Severin de Paris. En revanche, le Chapitre de Champeaux a obtenu de l'abbaye de Faremoutier une partie de la tête de Sainte Fare, leur Fondatrice commune. Le doyenné rural de Champeaux s'étend sur sept paroisses, & c'est le Prévôt en dignité du Chapitre qui en est Curé primitif & le Doyen rural. Il est aussi Archidiacre, & rendoit autrefois la justice au nom du Chapitre en surplis & en aumuce. Champeaux a produit plusieurs Savans & hommes illustres ; le plus connu est Guillaume de Champeaux, qui, d'Archidiacre de Paris, fut fait Evêque de Châlons en 1113.

Après avoir parcouru ce dernier doyenné rural du diocese de Paris, il faut repasser par ceux de Lagny & du vieux Corbeil, & l'on se trouve à la porte de la capitale, sans avoir quitté la rive méridionale de la Marne, ni celle de la Seine.

Il est temps d'entrer dans le détail de Paris même, en commençant par la partie qui se trouve du même côté de la riviere ; nous ferons connoître ensuite les isles qui forment la Cité, & nous parlerons enfin de la partie septentrionale de la ville, & de cette même partie du diocese & de l'Election de Paris.

Digitized by Google

TABLEAU de Paris pendant le ſeizieme ſiecle, tiré des Coſmographes & autres Auteurs qui ont écrit avant 1600.

Partie méridionale de la ville de Paris, ou quartier de l'Univerſité.

LA ville de Paris proprement dite, & ſans parler des fauxbourgs, a eu, pendant tout le ſeizieme ſiecle, & a même encore du côté méridional ou de l'Univerſité, la même étendue qui avoit été fixée par l'enceinte conſtruite ſous le regne de Philippe Auguſte en 1211. Cette enceinte commençoit où eſt aujourd'hui la Tournelle & la Porte Saint-Bernard; elle continuoit derriere ce que l'on appelle à préſent les rues des Foſſés Saint-Bernard, des Foſſés Saint-Victor, & des Foſſés Saint-Jacques, derriere l'abbaye Sainte-Genevieve. Après avoir paſſé la Porte Saint-Jacques, elle s'étendoit derriere les rues des Foſſés-Saint-Michel, Foſſés Saint-Germain & Foſſés de M. le Prince, & aboutiſſoit à la tour & à la porte de Neſle, à peu près où eſt aujourd'hui le collége des quatre Nations. Avant le treizieme ſiecle, tout étoit campagne ou fauxbourg de ce côté-là de Paris; mais c'eſt à ce moment

que commença le quartier de l'Univerſité, dont les limites ne ſont point changées, quoique les traces de ſa ſéparation d'avec les fauxbourgs ſoient à préſent effacées. Les murailles conſtruites par ordre de Philippe Auguſte, étoient fortes & épaiſſes, comme on peut le voir encore par quelques fondations que l'on rencontre quelquefois en faiſant de nouvelles conſtructions. Il y avoit des tours d'eſpaces en eſpaces ; les principales étoient ſur les bords de la riviere, aux deux extrémités de l'enceinte que je viens de décrire, & au centre vis-à-vis les ponts.

L'intérieur de ce quartier de l'Univerſité étoit, avant Philippe Auguſte, diviſé en trois paroiſſes; ſavoir, celles de Saint Severin, de Saint-Benoît & de Saint-Etienne-du-Mont. Sous le regne de ce Monarque, on en ajouta deux, Saint-André-ès-Arts & Saint-Côme: enſuite, toujours dans le cours du treizieme ſiecle, celles de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. & de Saint-Hilaire. Enfin, au quatorzieme ſiecle, on en établit une particuliere pour le collége du Cardinal-le-Moine ; elle eſt dédiée à Saint-Jean, & bornée à l'étendue de ce collége : ainſi il y en a huit en tout. Celle de Saint-Severin eſt Archipresby-

térale, c'eſt-à-dire, que le Curé prend le titre d'Archiprêtre de la ville de Paris. A celle de Saint-Benoît eſt joint un petit Chapitre qui eſt émané de celui de Notre-Dame, & eſt, à cauſe de cela, appelé communément *Fille de ce grand Chapitre.* Il y a encore dans ce même quartier de l'Univerſité un autre petit Chapitre; c'eſt celui de Saint-Etienne-des-Grès, qui eſt auſſi du nombre des filles de Notre-Dame. Il n'y a rien eu de changé à l'égard de ces paroiſſes & de ces Chapitres depuis le ſeizieme ſiecle juſqu'à préſent. J'entrerai tout à l'heure dans le détail de ce qui concerne chacune d'elles. Il y avoit d'ailleurs, au ſeizieme ſiecle, dans le quartier de l'Univerſité, neuf couvens ou communautés de Moines, Chanoines ou Clercs réguliers. Quelques-uns étoient en même temps écoles ou colléges, mais principalement conſidérés comme couvens : nous allons également les parcourir. Enfin l'enſeignement de l'Univerſité étoit partagé entre environ trente-ſix colléges, preſque tous déjà établis au ſeizieme ſiecle, mais qui ont été réduits à un bien moindre nombre au ſiecle préſent.

Paris n'étoit, au ſeizieme ſiecle, di-

visé qu'en seize quartiers ; depuis, il l'a été en vingt, & pourroit certainement l'être encore davantage : mais la partie que l'on appelle de l'Université, ayant conservé ses anciennes bornes, elle ne s'étend encore, comme autrefois, que sur trois quartiers, qui sont ceux de *la Place Maubert*, de *Saint-Benoît* & de *Saint-André-ès-Arts*. Les portes par lesquelles on entroit de l'Université dans les fauxbourgs, étoient celle de Nesle, située sur le bord de la riviere, à peu près vis-à-vis le Louvre : elle étoit accompagnée d'une grosse tour qui n'a été abattue que depuis le seizieme siecle. Au dessus, vis-à-vis du fauxbourg Saint-Germain, celle que l'on appeloit d'abord de ce nom, & que l'on appela ensuite Porte de Bussy, du nom d'un Premier Président du Parlement, qui, en 1350, fit bâtir une maison tout auprès, dont il loua ou acheta le terrein de l'abbaye de Saint-Germain-des Prés, moyennant vingt livres parisis de rente. Ce Magistrat mourut en 1368, sous le regne du Roi Charles V. Cette porte fut long-temps fermée, parce que c'étoit par-là que les Anglois & les Bourguignons s'étoient introduits dans Paris en 1418, & y avoient commis de grands désordres sous

le regne de Charles VI. Le Roi Charles VII étant rentré dans ſa Capitale vingt ans après, ordonna qu'elle fût murée. Au bout de cent autres années, François I la fit ouvrir & réparer. Elle ſubſiſtoit encore à la fin du ſeizieme ſiecle; mais il n'en reſte plus à préſent que le nom de carrefour de Buſſy, auquel aboutiſſent les rues Mazarine, Dauphine, Saint-André-ès-Arts, des Foſſés Saint-Germain ou de l'ancienne Comédie Françoiſe, & celle de Buſſy qui pénetre dans le fauxbourg Saint-Germain. Enfin la Porte de Buſſy a été totalement détruite en 1672, auſſi bien qu'une autre porte qui étoit voiſine & nouvelle, que l'on appeloit Porte Dauphine : on raſa toutes les murailles qui s'étendoient juſqu'à la tour & à l'hôtel de Neſle; on bâtit ſur leurs Foſſés la rue Mazarine, & on perça la rue Dauphine en face du Pont-Neuf. En s'éloignant encore plus de la riviere, étoit une autre porte, à laquelle le nom de Saint-Germain étoit reſté. Avant la réduction de Paris ſous Henri IV, elle étoit couverte & défendue par une eſpece de boulevart ou baſtion que ce Monarque jugea à propos de faire démolir l'an 1600; en même temps on la reconſtruiſit; mais elle ne ſubſiſte plus, en vertu de l'Arrêt de

1646, qui permit à la ville de Paris de démolir tout ce qui établiſſoit la ſéparation entre la ville & les fauxbourgs. Cette porte devoit être à l'endroit où ſe joignent la rue de la Comédie Françoiſe & la rue de Condé. En continuant de longer les reſtes de l'ancienne enceinte du temps de Philippe Auguſte, on trouvoit la Porte Saint-Michel, auparavant appelée *Porte d'Enfer*, parce qu'elle conduiſoit à la rue de ce nom, à laquelle on donne différentes origines. L'étymologie la plus raiſonnable eſt, qu'elle étoit inférieure ou plus baſſe que la partie de la ville qu'elle limitoit ; mais la tradition populaire eſt, qu'il revenoit des Diables dans le château de *Vauvert*, où cette rue conduiſoit, & que Saint Louis abandonna aux Chartreux qui s'y ſont établis. La Reine Iſabeau de Baviere fit changer de nom à cette porte, & l'ayant fait reconſtruire, y fit placer une repréſentation de Saint Michel chaſſant le Diable. Il y a d'anciens titres du temps de Philippe Auguſte, par leſquels il paroît qu'elle s'appeloit *Porte Gibart* ; elle a été entiérement détruite en 1684. En ſuivant ce qui forme aujourd'hui la rue Saint-Hyacinthe, on trouvoit la Porte Saint-Jacques ;

qui

que Saint Louis avoit fait conſtruire par delà les Jacobins. Sa deſtruction eſt de la même année que celle de la porte Saint-Michel. Après avoir paſſé par une place que l'on appeloit & que l'on nomme encore la *vieille Eſtrapade*, parce qu'elle ſervoit à certaines exécutions, on trouvoit la Porte *Saint-Marcel* qui conduit au fauxbourg de ce nom. Cette porte, avant le regne de Saint-Louis, avoit un nom mal-honnête, & indicatif de l'habitation des perſonnes de mauvaiſe vie que l'on avoit confinées dans ſon voiſinage : elle fut auſſi détruite en 1684. Encore plus loin, à l'entrée du fauxbourg *Saint-Victor*, étoit la porte de ce nom, qui fut rebâtie à neuf en 1570, & détruite en même temps que les précédentes. Enfin la huitieme & derniere en approchant de la riviere, eſt celle de *Saint-Bernard*. Elle fut rétablie ſous le regne d'Henri IV, & l'a été encore plus magnifiquement, en forme d'arc de triomphe, en 1670. Comme il y avoit une tour auprès de celle de Neſle, celle de Saint-Bernard en avoit auſſi une, & comme elle étoit beaucoup plus petite, on la nomma *la Tournelle*. Le Roi Henri II la fit rebâtir en 1554. C'eſt ſur ſes ruines

qu'a été établie la priſon des gens condamnés aux galeres, qui y eſt encore. Il y avoit un quai, ou, pour mieux dire, un port qui avoit pris ſon nom de cette Tournelle; il ſubſiſte, & s'étend en face de l'iſle Saint-Louis, qui n'a été bâtie & habitée qu'au dix-ſeptieme ſiecle, juſque vis-à-vis du petit bras de la riviere qui ſépare cette iſle de celle de Notre-Dame, ou la Cité. On étoit enſuite obligé comme aujourd'hui de rentrer dans la ville, & l'on ſe trouvoit vis à-vis du *Petit Pont*, qui paſſe du *Petit Châtelet* dans la Cité. Le *Petit Châtelet* eſt auſſi ancien que le *Grand*; l'un & l'autre ont toujours défendu Paris : l'un, du côté du Grand Pont, a été pendant quelque temps un château dans toutes les regles. Celui du côté du Petit Pont ne conſiſtoit que dans une groſſe tour, que des Auteurs prétendent avoir été conſtruite en pierre par Céſar. Des titres du temps du Roi Childebert, par conſéquent du ſixieme ſiecle, diſtinguent la porte de la Cité, qui étoit en deçà du Petit Pont, & la tour qui étoit par delà. Cependant on voit qu'au neuvieme ſiecle la tour du Petit Châtelet ayant été en partie ruinée par les Normands qui

oſerent attaquer Paris en 885, n'avoit été rebâtie qu'en bois. A la fin du treizieme ſiecle, un débordement d'eau extraordinaire ayant emporté le Petit Pont, fit encore grand mal au Petit Châtelet: mais enfin, en 1369, le fameux Hugues Aubriot, Prévôt de Paris, dans des temps bien difficiles, ſous le regne de Charles V, ne laiſſa pas que d'entreprendre le rétabliſſement de cette eſpece de fortereſſe, & la mit dans l'état où nous l'avons vue encore de nos jours. S'il ne la rendit pas redoutable comme elle l'avoit été autrefois pour les ennemis extérieurs, il en fit du moins une priſon terrible; & dans ces temps de diſſentions, on avoit bien autant beſoin de l'une que de l'autre; malheureuſement on ne ſavoit plus qui eſt-ce qui étoit en droit d'enfermer les coupables : hélas ! c'eſt l'indéciſion de cette queſtion qui eſt la ſource de tous les malheurs des guerres civiles.

En continuant à ſuivre le cours de la riviere de Seine, on ſe trouve vis-à-vis d'un pont conſtruit l'an 1378, & dès-lors bâti de pierre & couvert de maiſons: entraîné trente ans après par les glaces, rétabli ſous le nom de *Pont Saint-Michel*,

(on l'appeloit auparavant le Pont Neuf), de nouveaux accidens le rompirent encore au milieu du ſeizieme ſiecle & au commencement du dix-ſeptieme; enfin, en 1618 il a été rebâti ſolidement, tel qu'on le voit aujourd'hui.

Si l'on ne le conſidéroit que relativement à cette derniere conſtruction, il ſeroit encore plus nouveau que celui que l'on appelle le Pont Neuf. Preſque en ſortant de ce pont, commence le *quai des Auguſtins*. Il fut projeté & ordonné dès le temps de Philippe le Bel, au quatorzieme ſiecle; mais l'exécution de ce projet a été ſi ſucceſſive & ſi longue, que ce n'eſt que dans le dix-ſeptieme ſiecle qu'il a été porté au degré de perfection où nous le voyons aujourd'hui. Ce n'eſt auſſi que ſous le regne de Louis XIV que le marché de la volaille y a été tranſporté. Les quais de *Conti*, *Malaquais* & des *Quatre Nations*, ſont poſtérieurs à la conſtruction du Pont Neuf, & celui-ci n'a été achevé que dans les premieres années du regne de Louis XIII.

Après avoir décrit le cercle de la partie de Paris que l'on appelle l'*Univerſité*, entrons dans ſon intérieur, & voyons ce que contenoient, il y a deux cents ans,

Digitized by Google

de plus remarquable les trois quartiers qu'elle renferme. Quoiqu'ils aient éprouvé quelques changemens, ce ſont cependant ceux qui en ont le moins eſſuyé; les révolutions de cette partie de Paris tiennent particuliérement à celles des Sciences & des Lettres; & quelles influences ces derniers objets n'ont ils pas toujours eues ſur les mœurs & ſur la façon de penſer & d'agir des Peuples de la Capitale & même du reſte du Royaume!

Il n'y a qu'une partie du quartier de la Place Maubert qui ſoit compriſe dans les limites de l'Univerſité & de la ville de Paris; les fauxbourgs *Saint-Victor* & *Saint-Marceau* appartiennent auſſi à ce quartier, & j'en parlerai après avoir parcouru toute la partie méridionale de Paris. En entrant par la Porte Saint-Bernard, & ſuivant le quai de la Tournelle, qui, comme je l'ai dit, n'étoit point encore achevé au ſeizieme ſiecle, & n'a même été tout-à-fait bâti & pavé qu'au milieu du dix-ſeptieme, on ne trouve de remarquable, donnant ſur la riviere, que la communauté des *Filles de Sainte-Genevieve*, dites *Miramiones*, du nom d'une de leurs Fondatrices: les premiers fondemens de cette maiſon n'ont été jetés qu'en 1636,

& elle n'a reçu toute ſa perfection qu'en 1696. Cette communauté n'eſt compoſée que de filles dévotes qui ne font point de vœux, & n'ont d'autre ajuſtement que celui des perſonnes pieuſes du temps de leur inſtitution ; elles s'emploient à l'inſtruction de la jeuneſſe, & prennent des Penſionnaires. Je remarquerai à cette occaſion, que c'eſt la ſeule communauté de filles qu'il y ait dans toute l'enceinte de l'Univerſité. Pendant cinq cents ans, il n'y en a eu aucune dans cette partie de la ville, tous les édifices publics étant également conſacrés à des fonctions & à des études qui ne pouvoient être remplies que par des hommes.

Dans l'iſle de Maiſons, qui s'étend depuis la riviere juſqu'à la rue S. Victor, on trouve le collége du *Cardinal le Moine*, qui exiſte encore, & qui fut établi dès les premieres années du quatorzieme ſiecle. J'ai déjà eu occaſion de dire que ſon Fondateur étoit Picard, n'avoit jamais été Evêque, mais Légat en France du Pape Clément V. C'eſt à cauſe de cette dignité que ce collége a l'avantage d'être paroiſſe, du moins pour les écoliers & les habitans de ſon enceinte ; le Curé eſt toujours un Bourſier. Heureuſement pour ce collége,

les fonds qui lui avoient été deſtinés d'abord, ont été augmentés, & on a trouvé de nouvelles reſſources pour faire ſubſiſter les Profeſſeurs & les écoliers qui l'habitent. De nos jours même on a fait des réparations très-conſidérables au bâtiment, & on a rebâti le portail & le grand autel de la petite égliſe paroiſſiale, qui a aujourd'hui pour Patron Saint Jean, & avoit autrefois Saint Firmin, Evêque d'Amiens, ce qui lui convenoit d'autant mieux, que le collége eſt affecté à la Nation de Picardie. Les Réglemens ont été admirés autrefois comme des monumens de la plus haute ſageſſe, & ont ſervi de modeles à bien d'autres : cependant ils eurent beſoin de réforme en 1545. On a ſans doute conſervé dans l'égliſe de ce collége les tombeaux du Fondateur, qui mourut à Avignon en 1313, & de ſon frere André le Moine, Evêque de Noyon.

Attenant le collége du Cardinal le Moine, au coin de la rue Saint-Victor, étoit le collége des *Bons-Enfans*, dont la fondation étoit très-ancienne : ce n'eſt qu'au dix ſeptieme ſiecle que Saint Vincent de Paule en ayant été fait Principal, y a jeté les premiers fondemens de la

Congrégation de la Miſſion, dont on ſait qu'il eſt l'Inſtituteur. Il y raſſembla de jeunes Eccléſiaſtiques, qu'il inſtruiſit, pour les rendre capables de faire des miſſions, & de remplir toutes les autres fonctions propres à leur état. M. de Gondy, premier Archevêque de Paris, ſentit l'importance de cet établiſſement, qui donna la premiere idée des ſéminaires. Celui des Bons-Enfans ne fut cependant pas le premier établi dans Paris; ce fut celui de Saint-Magloire, dont les Peres de l'Oratoire eurent la direction : mais le Séminaire des Bons-Enfans eſt du moins regardé comme le ſecond, & eſt toujours dirigé par les Lazariſtes.

Entre le ſéminaire dont je viens de parler, & Saint-Nicolas-du-Chardonnet, ſe trouvent *le monaſtere & collége des Bernardins*, dont l'origine remonte au treizieme ſiecle. Il eſt certain qu'on bâtit, dès 1230, une chapelle dédiée à Saint Bernard, & qu'on établit des Religieux de l'Ordre de Cîteaux au lieu où étoit l'hôtel des Comtes de Champagne. Inſenſiblement ce premier établiſſement s'enrichit; Alphonſe Comte de Poitiers, frere de Saint Louis, s'en déclara le Protecteur & même le Fondateur. Il y

plaça vingt Religieux profès, qu'il ſoumit particuliérement aux abbayes de Cîteaux & de Clairvaux. Au quatorzieme ſiecle, celles-ci conſentirent que cette maiſon ſervît de collége à tout l'Ordre des Bernardins; & le Pape Benoît XII, qui avoit été Religieux de Cîteaux, lui accorda de grands priviléges, & fit commencer en 1338 la conſtruction de l'égliſe, qui n'a point été achevée, quoiqu'un autre Cardinal, que l'on nommoit communément le Cardinal *le Blanc*, parce qu'il portoit auſſi l'habit des Bernardins, l'ait fait continuer juſqu'au point où elle eſt à préſent. Ce dernier Cardinal mourut en 1346. Le portail eſt reſté à faire : l'égliſe auroit pu être prolongée ; cependant ce qui exiſte eſt d'une belle architecture gothique. On prétend qu'on trouve parmi les reliques qu'on y conſerve, le crâne de Saint Jean Chryſoſtôme, que le Pape Alexandre IV avoit donné à l'abbaye de Clairvaux. De ce ſiecle-ci, on a relevé le pavé de cette égliſe, & on en a orné l'intérieur, l'Ordre entier des Bernardins ayant contribué à cette dépenſe, & étant encore aſſez riche pour y ſuffire.

La paroiſſe de *Saint-Nicolas-du-Chardonnet* eſt poſtérieure à l'enceinte de Paris,

faite ſous Philippe Auguſte. Avant que cette enceinte eût lieu, il y avoit, partie en dehors & partie en dedans de ce qui a été alors enfermé de murailles, un grand clos, ou plutôt un champ appelé *du Chardonnet*, parce qu'il y croiſſoit autrefois des chardons. Guillaume, Evêque de Paris, ayant acheté cinq quartiers de terre en dedans des murs, il y fit bâtir une chapelle, & auprès un cimetiere. Vers 1244, cette égliſe fut érigée en paroiſſe, & on commença à l'agrandir : cependant on fut long-temps à l'achever, & ce ne fut qu'environ 180 ans après qu'elle fut conſacrée. Les limites de cette paroiſſe avoient été pendant ce temps-là fixées comme elles le ſont aujourd'hui. Il y en a quelques parties dans le fauxbourg Saint-Victor. En 1545, on augmenta encore cette égliſe ; mais elle commençoit à tomber en ruine au dix-ſeptieme ſiecle, lorſqu'on penſa à la rebâtir tout de nouveau ; & on la commença en 1656. Il ſe paſſa aſſez de temps ſans que le bâtiment avançât : ce ne fut qu'au commencement de ce ſiecle, qu'une famille, alors en crédit, rendit à cette paroiſſe & au ſéminaire qui y tient, le ſervice d'en faire avancer les bâtimens ; mais quoique ce crédit ſe

ſoit perpétué pendant quelques générations, il n'a pas duré aſſez long-temps pour ſuffire à mettre la derniere main à cette bonne œuvre.

L'établiſſement du ſéminaire *Saint-Nicolas* ne remonte, comme tous les autres de Paris, qu'au dix-ſeptieme ſiecle. Il eſt dû à un Prêtre mort en odeur de ſainteté, nommé *M. Bourdoiſe*, qui, ſous le regne de Louis XIII, aſſembla pluſieurs jeunes Eccléſiaſtiques, & les inſtruiſit pour en faire de bons Prêtres. En 1644, on érigea ſa communauté en ſéminaire.

On voit à préſent dans l'égliſe de Saint-Nicolas-du-Chardonnet pluſieurs ſépultures remarquables d'hommes illuſtres dans leur temps; la plus ancienne eſt celle de *Jean de Selve*, Premier Préſident du Parlement ſous François I, mort en 1529; les autres ſont du dix-ſeptieme & du dix-huitieme ſiecle; elles appartiennent aux familles de MM. *Bignon*, *Chauvelin* & *d'Argenſon*. Il faut y remarquer auſſi celle du fameux *Charles le Brun*, premier Peintre de Louis XIV. Tout ce que je peux dire ici ſur ces ſépultures, c'eſt qu'elles méritent l'attention des Curieux & des Voyageurs, & que ceux-ci même

ne perdront pas leur temps à en lire les épitaphes.

En approchant de la Place Maubert, on trouve la rue de *Bievre*, qui porte le véritable nom de la petite riviere des Gobelins, qui, depuis long-temps, ſe jette dans la Seine aſſez loin de là, hors des barrieres de Paris. Au treizieme ſiecle, il y avoit un canal tiré parallélement à la Seine, qui venoit aboutir à cet endroit. Au bout de cette rue, près de la riviere, eſt un petit collége, coupé par une petite rue en deux parties; il s'appelle de *Saint-Michel*, ou *de Chanac*. Il ne peut qu'entretenir aſſez pauvrement quelques Bourſiers; mais il faut remarquer que la diſpoſition de ces bourſes eſt toujours reſtée, depuis le quatorzieme ſiecle, aux héritiers de Guillaume de Chanac, Evêque de Paris, qui étoit de la Maiſon de Pompadour, & qui le fonda en 1342.

La *Place Maubert* eſt à l'extrémité du quartier que je viens de nommer, & au pied de la Montagne Sainte Genevieve. Tout le monde a entendu dire qu'elle tire ſon nom de Maître Albert, qui y donnoit ſes leçons, ne trouvant point de ſalle aſſez grande pour contenir le nombre de ſes Ecoliers.

On ſait auſſi que cette place eſt un grand marché très-fréquenté, & que le genre d'éloquence qui y regne ne reſſemble point du tout à celle dont faiſoit profeſſion ce Grand Albert, le plus ſavant homme qu'ait produit le treizieme ſiecle, qui enſeigna toutes les Sciences à Paris avec un éclat ſurprenant. Au reſte, ce ne fut qu'au commencement de ce même ſiecle que ce lieu fut peuplé; car on aſſure qu'au douzieme il faiſoit encore partie du clos de Garlande, qui portoit le nom de cette illuſtre Maiſon Françoiſe, dont j'ai déjà parlé en traitant des environs de Paris.

Pour achever de décrire la partie du quartier de la Place Maubert qui eſt dans l'enceinte de l'Univerſité, il ne me reſte qu'à parler de trois ou quatre *colléges*, tels que celui d'*Arras*, fondé, en 1332, par un Abbé de Saint Vaſt. Les Bourſiers étoient toujours Artéſiens, & le Principal, natif de cette province. Ces bourſes ont été, comme tant d'autres, réunies à celles du collége de Louis le Grand. Le *collége de la Marche* s'eſt mieux ſoutenu, & eſt encore de plein exercice & fréquenté; il ſubſiſte depuis l'an 1420. Le lieu de la Marche, d'où les Bourſiers doivent être, n'eſt pas la province de la Mar-

che, près le Limouſin, mais un petit canton du Duché de Bar, voiſin de la Lorraine. Enfin le *collége de Navarre*, & celui de *Boncourt* qui lui eſt uni depuis le dix-ſeptieme ſiecle, forment un des plus grands établiſſemens de l'Univerſité de Paris. Il doit ſa fondation à la Reine Jeanne de Navarre, héritiere de cette Couronne & des Comtés de Champagne & de Brie, épouſe de Philippe le Bel. Elle l'ordonna par ſon teſtament du 25 Mars 1304, & y deſtina vingt-quatre mille francs, ou deux mille livres de rente. Philippe le Bel & ſes enfans confirmerent ce teſtament, & fournirent les fonds aſſignés, qui étoient conſidérables pour ce temps-là. On y établit ſoixante-dix écoliers, dont vingt enfans étudiant en Grammaire, trente plus grands en Philoſophie, & vingt Clercs en Théologie. Chacun des premiers avoit par ſemaine quatre ſous, les ſeconds ſix, les troiſiemes huit. Ces bourſes leur ſuffiſoient pour vivre honnêtement; chaque Maître en avoit deux pour ſa ſubſiſtance. La premiere pierre de la chapelle du collége fut poſée en 1309; mais elle ne fut achevée qu'en 1373, & les leçons ne commencerent dans ſes écoles qu'à la fin du quatorzieme ſiecle. Pendant les troubles du

quinzieme, ce collége fut preſque entiérement ruiné. Charles VII & Louis XI le rétablirent; Charles VIII le prit en particuliere affection, & en enrichit, entre autres, la bibliotheque. Il continua d'être en conſidération pendant tout le cours du ſeizieme ſiecle, & il ſe vante, avec raiſon, de ce que les Rois Charles IX, Henri III & François Duc d'Alençon, leur frere, y ont étudié. On ajoute même que Henri IV y prit auſſi des leçons, mais, à ce qu'il paroît, avec peu de profit; car ce Monarque brilla plus par la grandeur d'ame & le génie naturel, que par la ſcience & les lumieres acquiſes par l'étude. Sous le regne de Louis XIII, on établit dans ce collége une ſociété de Théologiens, pareille à celle de Sorbonne. Pendant celui de Louis XIV, on y a fondé pluſieurs chaires de Théologie, & ſous Louis XV une de Phyſique Expérimentale. La Maiſon de Navarre a, comme la Sorbonne, à ſa tête un Supérieur ordinairement Prélat, un Proviſeur, un Grand-Maître, & un Principal, des Philoſophes ou Artiens, & des Grammairiens.

Les ſavans hommes ſortis du collége de Navarre ſont en grand nombre; je vais indiquer ſeulement les principaux: le Cardinal *Pierre d'Ailly*, Evêque de Cam-

brai, qui mourut en 1419 ; il légua ſa bibliotheque à ce collége. *Nicolas de Clémengis*, diſciple de ce Cardinal, en fut Proviſeur. Ce fut certainement un des meilleurs Théologiens & Canoniſtes de ſon temps ; ſes diſcours étoient hardis, mais ſans être hérétiques. Il eſt enterré ſous la lampe de la chapelle du collége, avec cette inſcription ſinguliere, mais aſſez juſte : *Qui lampas fuit Eccleſiæ ſub lampade jacet.*

Nicolas Oreſme, dont j'ai ſouvent parlé dans mes Volumes de Littérature, & qui fut Précepteur du Roi Charles V, a été auſſi Grand-Maître de ce collége, & y eſt enterré. Le fameux *Gerſon* y profeſſa au quinzieme ſiecle. Enfin, depuis le ſeizieme, le collége de Navarre ſe vante d'avoir eu pour membres le grand *Boſſuet*, & le Docteur *Launoy*, habile Critique, qu'on ſurnomma le *Dénicheur de Saints.*

Vis-à-vis le collége de Navarre eſt à préſent un ſéminaire, dont l'établiſſement, comme celui des autres, ne remonte pas plus haut que le dix-ſeptieme ſiecle ; on l'appelle *des Trente-Trois*, parce qu'on y a fondé trente-trois places, en l'honneur des trente-trois années que Jéſus-Chriſt a paſſées ſur terre. Il s'étoit d'abord appelé le ſéminaire *des Cinq*, parce qu'on n'y avoit

Digitized by Google

avoit placé que cinq Ecoliers, en l'honneur des cinq plaies de Notre-Seigneur. L'Inſtituteur étoit parvenu enſuite à s'emparer d'un collége que l'on appeloit celui *des Dix-Huit*, & il avoit obtenu les dix-huit bourſes qui y étoient anciennement fondées. C'eſt la Reine Anne d'Autriche qui a protégé & favoriſé cet établiſſement en faveur d'un pieux Eccléſiaſtique que l'on appeloit *M. Bernard*, ou plus communément *le Pauvre Prêtre* : auſſi lit on ſur la porte de ce ſéminaire, *Fondé par la Reine Anne d'Autriche en* 1638.

Il y avoit encore, au ſeizieme ſiecle, dans ce quartier deux fameux colléges, mais qui ne ſubſiſtent plus ; c'étoient ceux de *Laon* & de *Preſle*, fondés, en 1314, par *Guy de Laon*, Tréſorier de la Sainte Chapelle, & *Raoul de Preſle*, du dioceſe de Soiſſons, Secrétaire du Roi Philippe le Bel. Ces colléges avoient été d'abord réunis; ils furent enſuite ſéparés, & ont été enfin éteints l'un après l'autre ; mais pendant un temps ils furent fameux. C'étoit là qu'enſeignoit *Ramus*, ou *Pierre la Ramée*, de qui j'ai parlé avec éloge dans un de mes Volumes précédens, en expoſant quel étoit l'état de la Grammaire, de l'Eloquence & de la Phi-

loſophie au ſeizieme ſiecle. C'étoit un homme très-ſingulier que ce Ramus, & qui mérite d'être vengé des ridicules dont on a voulu l'accabler, & des perſécutions qu'il eſſuya pour avoir oſé attaquer Ariſtote, ſur le compte duquel on eſt bien revenu depuis.

Il y a encore ſur les confins de l'Univerſité & du fauxbourg Saint-Victor, dans la rue des Foſſés Saint-Bernard, un petit *collége d'Ecoſſois*, fondé, au quatorzieme ſiecle, par un Evêque Ecoſſois, & protégé par la Reine Marie Stuart, tandis qu'elle étoit en France; il eſt devenu le refuge & le ſéminaire des Eccléſiaſtiques Catholiques d'Ecoſſe, qui viennent encore quelquefois étudier dans l'Univerſité de Paris, & y obtiennent de petites bourſes: auſſi ce collége n'eſt-il pas encore abſolument détruit.

Le ſecond des quartiers entre leſquels eſt partagée l'Univerſité, eſt celui de *Saint Benoît*. Pour le parcourir, il faut revenir à la place Maubert, grimper la montagne Sainte Genevieve, & s'arrêter d'abord au *couvent des grands Carmes*, que le peuple appelle de la Place Maubert. Tout le monde ſait ou peut ſavoir que les Religieux de cet Ordre ont été

amenés en France par Saint Louis, au retour de ſa premiere expédition en Orient, l'an 1254. Ils n'étoient alors qu'au nombre de ſix, originairement Ermites ou Solitaires, établis dans les rochers du Mont Carmel en Syrie. Auſſi-tôt que les Chrétiens d'Occident s'étoient approchés de la Terre Sainte, ces bonnes gens, qui gémiſſoient ſous la tyrannie des barbares Mahométans, étoient venus ſe jeter dans les bras des Croiſés. Le Patriarche Albert leur avoit donné, en 1209, une regle diviſée en ſeize articles; elle étoit très-auſtere, mais ils la ſuivoient exactement. Saint Louis ayant entendu parler d'eux, les prit d'autant plus aiſément en affection, qu'ils avoient à leur tête un Supérieur François, nommé *Brochart*. Il en ramena donc avec lui ſix juſqu'à Paris, & les établit d'abord ſur la rive ſeptentrionale de la Seine, à peu près où a été bâti depuis le couvent des Céleſtins : mais ils ne ſe tinrent là qu'un moment, &, pour ainſi dire, en paſſant. Le Prieur de Saint Eloy & le Curé de Saint Paul leur accorderent un peu plus bas, mais toujours ſur le même côté de la riviere, un terrein que l'on appelle encore aujourd'hui la rue *des Barrés*, du

nom que ces Religieux portoient alors, parce que leur manteau étoit composé de bandes ou barres alternativement blanches & noires (1). Bientôt leur nouvelle réſidence dans le quartier Saint-Paul leur parut très-incommode. Ils ſe trouverent trop près de la riviere ; dans les grandes inondations, l'eau entroit dans leurs caves & juſque dans leur chapelle & leurs cellules. Ils vouloient prendre des leçons dans l'Univerſité, & ne le pouvoient pas, ſans faire un grand détour, étant obligés de prendre par le Pont au Change, & de repaſſer le Petit Pont, après avoir traverſé la Cité. Ils ſolliciterent donc un établiſſement de l'autre côté de la riviere, & l'obtinrent de Philippe le Bel en 1309. On les établit ſur le penchant de la montagne Sainte Genevieve, à la place d'une Auberge qui avoit pour enſeigne *le Lion d'or*. L'Abbé de Sainte Genevieve fit quelques difficultés de les recevoir ſur ſon territoire ; mais l'autorité du Pape Jean XXII concilia toutes les difficultés, & ils s'y établirent. Ils eurent même la permiſſion d'étudier dans l'Univerſité,

(1) Ils ont depuis abandonné cet habillement, & pris le manteau tout blanc.

Digitized by Google

& d'y prendre des degrés avec moins de difficultés qu'on n'en faiſoit aux Etudians ordinaires & laïcs. Le Pape Clément VI leur accorda ſa protection pour cet effet; cela ſervit même de prétexte pour adoucir l'auſtérité de leur regle : ils commencerent à ſe chauſſer, c'eſt-à-dire, à porter des bas & des ſouliers. Ils agrandirent leur égliſe, qui ne conſiſtoit que dans une petite chapelle dédiée à la Sainte Vierge, que l'on voit encore dans leur maiſon. Cependant ils n'auroient pas réuſſi à s'établir ſi bien, ſans les bontés & les libéralités de Jeanne d'Evreux, veuve du Roi Charles le Bel. Cette Princeſſe leur ſacrifia juſqu'à ſes bijoux les plus précieux; ſavoir, trois pierres d'un grand prix qu'elle portoit au cou; ſa couronne d'or à grands & à petits fleurons, ornée de ſoixante-dix rubis balais; autant d'émeraudes, trente diamans & cent quinze perles; ſa ceinture d'or & de pierreries, & la fleur de lis d'or qui formoit le haut de ſon ſceptre. La vente de ces bijoux monta ſi haut, que les Carmes eurent de quoi achever une grande & belle égliſe, dont la Dédicace ſe fit avec beaucoup d'éclat en 1353, en préſence de quatre Reines, dont trois de

France & une de Navarre. Les trois autres Reines, ſe piquant d'honneur, leur firent auſſi des dons à l'envi de la premiere. Blanche de Navarre, veuve du Roi Philippe (de Valois), leur fit préſent d'un clou de la croix de Notre-Seigneur, de l'authenticité duquel on peut douter, parce qu'il avoit été vendu par des Marchands Vénitiens. Ce ne fut pas ſeulement dans Paris que les Carmes firent en moins de deux ſiecles une ſi grande fortune, puiſqu'un Auteur du quinzieme ſiecle remarque qu'il y avoit déjà de ſon temps en Europe ſept mille cinq cents couvens, & cent quatre-vingt mille Religieux de cet Ordre. La dévotion à Notre-Dame du Mont Carmel, & ſur tout celle du Scapulaire (1), a fort enrichi cet Ordre. La chapelle conſacrée à cette dévotion eſt très décorée; mais en général l'égliſe eſt de mauvais goût, & même les embelliſſemens que l'on a prétendu faire dans ce ſiecle-ci au grand autel, ſont mal-entendus.

(1) La dévotion au Scapulaire, qui a été ſi en vogue depuis le quatorzieme ſiecle juſqu'au dix-huitieme, & que l'on peut dire avoir été le Pérou des Carmes, eſt fondée ſur une révélation & une apparition de la Sainte Vierge au Bien-

L'édifice public le plus prochain du grand couvent des Carmes, eſt actuellement *le collége de Lizieux* & la communauté qui en dépend ; l'un & l'autre ont leurs portes dans la rue des Carmes, & ils occupent un très-grand terrein qui s'étend juſqu'à la rue Saint-Jean-de-Beauvais, par où ce collége a aujourd'hui ſa principale entrée ; mais les choſes n'étoient point du tout ainſi au ſeizieme ſiecle, & ce n'eſt que depuis quelques années qu'elles ſont diſpoſées comme je viens de le dire. Le collége de Lizieux étoit dans la rue *Saint-Etienne-des-Grès*, entre l'égliſe de ce nom & celle de Sainte Genevieve. Ce collége avoit été fondé, en 1336, par *Guy d'Harcourt*, Evêque de Lizieux. Un Abbé de Fécamp avoit augmenté cette fondation, & il en étoit réſulté une

---

heureux *Simon Stoſch*, Carme, & au Pape Jean XXII. Notre-Dame les aſſura que quiconque porteroit avec foi le Scapulaire, ne ſeroit, après ſa mort, en Purgatoire que juſqu'au Samedi qui ſuivroit ſon décès ; le Docteur Launoy a attaqué la réalité de la révélation de Simon Stoſch, & même celle de la Bulle de Jean XXII ; & l'Egliſe ne les a point canoniſés, quoiqu'elle applaudiſſe d'ailleurs à tout ce qui encourage & excite les Fideles à la dévotion envers Dieu & la Sainte Vierge.

communauté de trente-ſix Bourſiers, moitié de Lizieux, moitié du pays de Caux, ayant à leur tête un Principal alternativement d'un de ces deux pays. Mais de nos jours on s'eſt cru obligé d'abattre ce collége, pour faire une place convenable autour de la nouvelle égliſe de Sainte Genevieve. On l'a mis à la place de celui de *Beauvais*, ou, ſi l'on veut, celui-ci a pris le nom de *Lizieux*. *Le collége de Beauvais* étoit plus nouvellement fondé, puiſqu'il ne date que de l'an 1370. J'ai déjà eu occaſion de dire que ſon Fondateur avoit été *Jean de Dormans*, Evêque de Beauvais, Chancelier de France, qui y avoit établi vingt-quatre Bourſiers; depuis, on y en avoit encore ajouté quelques autres. *Miles de Dormans*, auſſi Chancelier de France & neveu du Fondateur, avoit fait bâtir la chapelle, dont le Roi Charles V avoit bien voulu poſer la premiere pierre : elle eſt aſſez belle. Le Parlement ayant eu l'adminiſtration particuliere de ce collége, la protection de ce Sénat reſpectable avoit été cauſe qu'après la fin des troubles & des guerres civiles, les exercices publics & les inſtructions ayant recommencé, le collége de Beauvais avoit été un de ceux

où on les avoit repris avec le plus d'éclat. Au commencement de ce ſiecle, quelques Profeſſeurs fameux, & des Principaux d'un grand mérite lui avoient donné de la célébrité, & elle avoit augmenté par la rivalité qui s'étoit établie entre ce collége & celui des Jéſuites : mais la ſuppreſſion de cette derniere Société a fait ceſſer cette émulation. Le collége de Beauvais a perdu juſqu'à ſon nom, étant refondu avec celui de Louis le Grand, & celui de Lizieux occupe ſon ancienne place.

A côté du collége de Beauvais & dans la même rue, l'on a vu depuis l'an 1464 la principale *Ecole de Droit*; mais en 1772 cette Ecole ſe trouvant très-incommode & menaçant ruine, & celle qui avoit été depuis établie au collége de Cambrai n'étant pas dans un meilleur état, ces deux Ecoles ont été réunies en une ſeule, & placées dans un beau & nouveau bâtiment, près de la nouvelle égliſe Sainte Genevieve.

En continuant de monter par la rue des Carmes & de ſe rapprocher de l'égliſe Sainte Genevieve, on trouve le *collége des Lombards*, fondé par un Cardinal Italien, Evêque de Tournai, & quelques-

uns de ſes Compatriotes établis à Paris. Ce fut au quatorzieme ſiecle ; on ne ſait pas préciſément dans quelle année. Il étoit encore rempli d'Eſpagnols & d'Italiens au commencement du ſeizieme ſiecle, lorſque Saint Ignace vint à Paris ; car il étudia d'abord dans ce collége, & entra enſuite dans celui de *Sainte-Barbe* : mais au dix-ſeptieme ſiecle les Italiens l'abandonnerent abſolument, & il a paſſé aux Irlandois : on a augmenté le nombre & la valeur des bourſes, en faveur de ceux de cette Nation. Il leur eſt abſolument affecté, & ſubſiſte encore pour eux : cependant il n'y a point de plein exercice, & les Bourſiers vont prendre des leçons dans les colléges voiſins, tels que celui des *Graſſins*. Celui-ci eſt un des plus récens de l'Univerſité ; car il n'a été établi qu'en vertu du teſtament de *M. Graſſin*, Conſeiller au Parlement, mort en 1569. Les Bourſiers doivent être tous du dioceſe de Sens, & ſont au nombre de dix-huit. D'habiles Profeſſeurs ont mis de nos jours les études de ce collége en grande réputation. Là auprès ſont les petits colléges de *Fortet*, de l'*Ave Maria* ou d'*Uban*, dans leſquels, depuis long-temps,

il n'y a plus d'exercice. Enfin on ſe trouve auprès de la grande & reſpectable égliſe abbatiale de *Sainte Genevieve*, contiguë à la paroiſſe *Saint-Etienne-du-Mont* qui en dépend. *L'abbaye de Sainte Genevieve* eſt certainement la plus ancienne de Paris; elle eſt antérieure à celles de Saint Germain & de Saint Victor; car il n'eſt pas douteux que ce fut le Roi Clovis qui en jeta les premiers fondemens, à la ſollicitation de Sainte Genevieve. On prétend que cette Vierge Chrétienne, qui étoit déjà alors en grande réputation de ſainteté, avoit promis au Roi Clovis qu'il gagneroit la bataille qu'il alloit livrer à Alaric Roi des Viſigots, & qu'elle avoit exigé de lui que dans ce cas il bâtît une égliſe dédiée à *Saint Pierre* & *Saint Paul*: il remporta effectivement la victoire, & tua Alaric de ſa main. Etant de retour à Paris, il accomplit ſon vœu. La montagne ſur laquelle il bâtit, s'appeloit, dit-on, *Leucotitia*. Elle dominoit ſur Paris, & il paroît que le nom de *Lutetia*, que portoit cette ville, n'en eſt qu'un diminutif. Les Gaulois & les Romains Païens avoient ſur cette montagne un cimetiere; ce que l'on reconnoît, parce qu'en fouil-

lant le terrein à une certaine profondeur, on trouve des cercueils de pierre, des urnes cinéraires, des lacrymatoires, & des médailles d'or & d'argent. L'uſage d'enterrer les morts ſur cette montagne, dura encore même après la conſtruction de cette égliſe, parce que pendant aſſez long-temps on n'enterroit point dans les villes : quoiqu'il y eût déjà une égliſe cathédrale dans la Cité de Paris, les Evêques mêmes n'y étoient point enterrés. Nos Rois de la premiere Race l'ont toujours été dans les abbayes ou monaſteres, alors hors de la ville de Paris. Clovis voulut l'être dans ſa nouvelle égliſe ; il mourut l'an 511, Sainte Genevieve en 514, & elle eut le même honneur, ainſi qu'une de ſes compagnes, nommée *Sainte Aude*. La Reine Clotilde mourut à Tours en 537 ; mais ſon corps fut tranſporté à Paris, & placé auprès de celui de ſon mari. C'eſt cette Reine qui avoit achevé l'édifice que ſon époux avoit laiſſé imparfait. Elle y avoit fait tranſporter avant elle le corps de deux de ſes petits-fils, aſſaſſinés par le cruel Clotaire, leur oncle. Peu d'années après, Childebert, Roi de Paris, y fit enterrer ſa ſœur *Clotilde*. Enfin, *Saint Prudence*, Evêque de Paris,

& prédéceſſeur de Saint Marcel, y a été auſſi inhumé à peu près dans le même temps. Avant la fin du ſixieme ſiecle, on avoit déjà aſſemblé deux Conciles nationaux dans cette égliſe, ou plutôt dans la ſacriſtie ou ſalle qui en étoit voiſine; car il paroît très-douteux que Clovis ou nos autres Rois aient bâti un palais là auprès. Au commencement du ſeptieme ſiecle, on y tint encore un Concile. Cette égliſe de S. Pierre paſſoit alors pour un aſile reſpectable & même inviolable : mais de quelle eſpece étoient les Prêtres qui la deſſervoient? Les Auteurs qui ont avancé que c'étoient des Moines, n'en donnent aucune preuve ſolide; il y a plutôt lieu de croire que c'étoient des Prêtres ſéculiers, ou eſpece de Chanoines. Il paroît qu'ils avoient un *Abbé* à leur tête; mais alors on appeloit ainſi les Chefs de toutes les communautés ſéculieres & régulieres, comme on appeloit tous les Prêtres Religieux. Le tombeau de Sainte Genevieve fut honoré comme celui d'une Sainte du premier ordre, canoniſée par la voix publique. L'an 635, *Saint Eloy* chargea d'ornemens d'orfévrerie de ſa façon ce tombeau, que l'on voit encore dans les caves ſouterraines de l'égliſe;

mais il ne fit point de châſſe pour ſes reliques, qu'il n'étoit point encore queſtion de ſon temps de tranſporter. Au commencement du neuvieme ſiecle, on s'accoutuma à donner à cette égliſe le nom de *Sainte Genevieve*, au lieu de celui de *Saint Pierre*. En 845, les Normands commençant à ſe faire craindre, & menaçant Paris, on mit les os de la Sainte dans une caiſſe, & on les tranſporta ſucceſſivement dans pluſieurs endroits de la Brie Françoiſe. Cette précaution fut priſe à propos; car, en 856, les Barbares brûlerent toutes les égliſes qui étoient hors de Paris, & particuliérement celle de Sainte Genevieve. Cependant la crainte de ces irruptions étant ceſſée, les reliques furent rapportées, l'égliſe rétablie le mieux qu'il fut poſſible ſur ſes anciens fondemens & dans ſes anciens murs. Les Eccléſiaſtiques qui deſſervoient l'égliſe y revinrent : il paroît bien que c'étoient alors des Chanoines réguliers. Le Roi *Robert* les réunit dans une enceinte près de leur égliſe: le nombre & le revenu de leurs prébendes furent fixés; ils eurent à leur tête un Doyen, un Grand Chantre & un Chancelier. A l'imitation de la cathédrale, on

établit auprès de ce Chapitre de grandes & de petites écoles, & une bibliotheque. Ce même Chapitre eut une Juriſdiction particuliere & un Official, & prétendit être ſoumis immédiatement au Saint Siége. On ſait qu'en 1147 il arriva dans cette égliſe un grand ſcandale. Le Pape Eugene III étant venu en France, voulut viſiter l'égliſe Sainte Genevieve. On le reçut avec le plus grand cérémonial; on ouvrit pour lui une porte que l'on voit encore au bout du jardin de l'abbaye, & qui donne ſur la place de la vieille Eſtrapade : on l'appelle *la Porte Papale*, parce qu'on prétend que les Papes ſeuls peuvent y paſſer; c'eſt une eſpece de porte ſainte : auſſi a-t-elle été autrefois ſculptée & chargée d'ornemens. On avoit préparé dans l'égliſe un prie-Dieu orné de tapis précieux. Lorſque le Pape eut fait ſa priere, ſes domeſtiques voulurent s'emparer des tapis; ceux de l'abbaye prétendirent les retenir : on en vint aux mains, & l'égliſe fut profanée par les coups qui ſe donnerent de part & d'autre. Le Pape fut ſi ſcandaliſé de cette ſcene, qu'il ſe plaignit au Roi, & les deux Puiſſances réunies chaſſerent les Chanoines ſéculiers, qui d'ailleurs

ne menoient pas une vie fort édifiante. Ils furent d'abord remplacés par des Moines de Cluni, du prieuré de Saint Martin-des-Champs; enſuite on y ſubſtitua des Chanoines réguliers de S. Victor. On mit à leur tête un Abbé, qui d'abord, comme tous les autres, fut régulier, & eſt devenu enſuite commendataire, juſqu'à ce qu'en 1626 le Cardinal de la Rochefoucault remit cette abbaye en regle, la rendit même triennale, & lui ſoumit une Congrégation compoſée d'un aſſez grand nombre de maiſons de Chanoines réguliers : elle porte le nom de *Congrégation de France*, mais eſt connue plus généralement ſous celui de *Sainte Genevieve*. En 1180, on penſa ſérieuſement à rétablir l'égliſe de Sainte Genevieve, & c'eſt ce qui fut exécuté pendant les premieres années du ſiecle ſuivant, en conſervant les fondemens de l'ancienne égliſe & quelques vieux murs. On voit encore ces monumens de vétuſté dans la vieille égliſe, qui ne doit être abattue que lorſque la nouvelle ſera parfaitement achevée. On éleva alors une tour ou clocher ſurmonté d'une fleche aſſez magnifique ; mais le tonnerre tomba deſſus en 1485 ; elle fut brûlée, & la couverture de l'égliſe,

l'égliſe, qui étoit en plomb, fut fondue. Les ornemens intérieurs, qui ont été conſervés, annoncent bien qu'ils ſont des treizieme & quatorzieme ſiecles. L'entrée de l'égliſe eſt nue, & le portail n'a jamais été achevé : cependant on remarque ſur la grande porte un gros anneau de cuivre qui a été doré, & qui a pour ornement un muſle ou tête de lion ou de chien. Le peuple de Paris & même beaucoup d'Auteurs ont fait bien des contes ridicules à l'occaſion de ce marteau; mais, au vrai, c'eſt la preuve du droit d'aſile qui étoit attaché à l'égliſe de Sainte Genevieve & de pluſieurs autres; ceux qui pouvoient toucher ſeulement à ce marteau de porte, étoient en ſûreté.

Les reliques de Sainte Genevieve ne furent jamais remiſes dans ſon tombeau; lorſqu'elles revinrent dans l'abbaye, elles furent dépoſées dans une châſſe qui n'étoit que de bois, couverte de feuilles d'argent; cette châſſe fut portée en proceſſion pendant plus de deux ſiecles, & opéra entre autres miracles, celui *des Ardens* en 1130. L'on ſait que la maladie que l'on appeloit ainſi, étoit une violente colique, du genre de celles que l'on nomme de *Miſerere*. La dévotion à Sainte Gene-

vieve, qui étoit déjà regardée comme la Patrone de la capitale, engagea les Parisiens à y avoir recours. On porta la châsse de la Sainte dans l'église de Notre-Dame, où grand nombre de malades s'en approcherent & furent guéris presque aussi-tôt. Ce miracle engagea le Roi Louis le Gros & l'Evêque de Paris à élever à la Sainte une nouvelle église dans la Cité, qu'on appela *Sainte Genevieve la Petite*, ou *des Ardens*, & qui n'a été détruite que de nos jours.

Le Roi Robert avoit orné le grand autel de l'église de l'abbaye d'un rétable d'or & d'argent, & y avoit donné des ornemens très-riches; cependant il n'avoit point songé à rendre la châsse plus magnifique: ce ne fut qu'en 1240, sous le regne de Saint Louis, qu'un Chevalier nommé *Robert de Courtenai*, un Bourgeois de Paris, l'Abbé de Sainte Genevieve & quelques Evêques se cotiserent pour faire construire une châsse d'or & d'argent: un Orfévre, appelé *Bonard*, y employa cent quatre-vingt-treize marcs d'argent, & sept marcs & demi d'or (1), & travailla la châsse qu'on voit

(1) Le marc d'argent étoit alors à quarante-cinq sous parisis, & le marc d'or à seize francs; par conséquent la ma-

Digitized by Google

encore aujourd'hui, & qui fut placée au deſſus du grand autel. En 1242, on fit la tranſlation des reliques de la Sainte dans cette nouvelle châſſe ; l'on en célebre la fête toutes les années, le 28 Octobre. Les reliques de *Sainte Aude* furent auſſi alors expoſées à la vénération des Fideles, auſſi bien que celles d'un Saint d'Orléans, nommé *Saint Baudel*, que l'on invoque pour les enfans *en chartre*. En 1253, on tira auſſi de la crypte ou cave ſouterraine, le corps de *Saint Ciran* Evêque de Paris, qu'on plaça dans une châſſe particuliere, avec deux vers latins qui indiquent qu'il eſt ſur-tout invoqué pour le mal de dents; mais on ne voit pas qu'on ait trouvé le corps de Saint Prudent (Prudentius), huitieme Evêque de Paris, dont le tombeau vide eſt à côté de ceux de Sainte Genevieve & de Saint Ciran. Les reliques de Sainte Clotilde furent ſans doute tirées auſſi alors de leurs tombeaux; mais l'on en fit, au ſeizieme ſiecle, une nouvelle tranſlation, & l'on en détacha des parties dont on fit préſent à diffé-

---

tiere revint à ſix cent ſoixante-onze livres, à quoi l'on ajouta deux cents francs pour des pierres précieuſes & la façon de l'Orfévre.

rentes maiſons Religieuſes. On conſerve de plus dans le tréſor de l'abbaye deux reliques aſſez ſingulieres; l'une eſt une chaſuble qu'on prétend avoir ſervi à Saint Pierre: cette prétention ſeroit difficile à expliquer, ſi l'on ne ſavoit que l'on appeloit chaſubles de S. Pierre, des ornemens ſacerdotaux que le Pape envoyoit à divers Prélats, après les avoir bénis ſur les tombeaux des Saints Apôtres, où il prétend avoir ſeul le droit de célébrer la Meſſe; l'autre eſt une piece de monnoie marquée d'une croix, que l'on aſſure que Saint Germain, Evêque de Paris, donna à Sainte Genevieve, en ſigne de ce qu'elle conſacroit ſa virginité à Jéſus-Chriſt. On marquoit autrefois avec cette piece des petits pains bénis & ſacrés, qu'on diſtribuoit aux Pariſiens, qui leur attribuoient la vertu de guérir de la fievre. Telle eſt l'origine des pains de Sainte Genevieve, que les Religieux diſtribuent encore tous les ans à la Cour, le troiſieme jour de Janvier, fête de leur Patrone. On voit encore dans l'égliſe extérieure le tombeau du Roi Clovis: ce n'eſt qu'un cénotaphe élevé à la mémoire de ce Roi long-temps après ſa mort, au plus tôt au treizieme ſiecle, & réparé au commencement du dix-ſeptieme.

Le Roi Clovis y eſt repréſenté avec une longue barbe & l'air vieux ; ce qui n'eſt pas juſte, car ce Roi, qui eſt mort en 511, n'avoit alors que quarante-cinq ans. Le cloître, qui ſubſiſtoit encore au ſeizieme ſiecle, & même de nos jours, étoit du dixieme ſiecle, & même du onzieme, car l'*Obit* fondé pour le Roi Robert, fils de Hugues Capet, porte : *Obiit Rex Robertus qui dedit claustrum huic eccleſiæ.* Aux deux côtés de ce cloître, étoit ou eſt encore une chapelle dédiée à Notre-Dame de Miſéricorde ; elle eſt appelée dans les anciens titres *Notre-Dame de la Cuiſine*, parce qu'elle étoit apparemment près de celle de la Communauté. C'eſt au pied de l'autel de cette chapelle que le Chancelier de l'Univerſité, attaché à Sainte Genevieve, fait prêter le ſerment aux nouveaux Maîtres-ès-Arts. Cette abbaye prétend & a toujours prétendu que ſon Chancelier a la concurrence avec celui de Notre-Dame, pour donner la bénédiction Apoſtolique à ceux qui prennent des degrés dans toutes les Facultés ; mais dans le fait il ne la donne plus qu'aux Maîtres-ès-Arts, & les Gradués en Théologie la prennent toujours de celui de Notre-Dame.

Ce fut en 1256 que le Pape Alexandre IV accorda à l'Abbé de Sainte Genevieve la mitre & l'anneau ; il porte même la croſſe dans l'enceinte de ſon égliſe & de ſon cloître, & la croix pectorale partout, comme Général d'Ordre. Lorſque l'on porte en proceſſion la châſſe de Sainte Genevieve à Notre-Dame, il l'accompagne avec ſes ornemens pontificaux ; il eſt ſuivi de ſon Chapitre particulier, & il a même alors la droite ſur l'Archevêque de Paris, ſuivi de celui de Notre-Dame. Les proceſſions de Sainte Genevieve, dans leſquelles on porte ſa châſſe, ſe font dans toutes les grandes occaſions de calamités publiques ; mais il n'y en a pas eu depuis l'an 1725. L'abbaye a toujours la prétention d'être ſoumiſe immédiatement au Saint Siége Apoſtolique. J'ai déjà dit que l'Abbé avoit eu une Officialité ; le Juge s'appeloit *Vice-Gérent*, & prétendoit que ſes Sentences ne devoient pas être portées par appel à aucun Métropolitain ou Primat, mais au Saint Siége ; &, dans le cas d'appel comme d'abus, au Parlement. L'Abbé avoit encore d'autres prétentions ; il croyoit pouvoir donner la bénédiction au peuple, & aſſiſter à la proceſſion de la paroiſſe de Saint-Etienne-du-

Digitized by Google

Mont en mitre & en croſſe dans toute l'étendue de cette paroiſſe, fulminer des monitoires, donner des démiſſoires, & faire conférer les Ordres ſacrés dans ſon égliſe par tel Evêque qu'il lui plairoit. Il s'autoriſoit à cet égard de pluſieurs Bulles des Papes; mais enfin toutes ſes prétentions ont été proſcrites par Arrêt du Parlement de 1668. Depuis le dix-ſeptieme ſiecle, on voit dans l'égliſe de Sainte Genevieve deux tombeaux très-remarquables; celui du Cardinal *de la Rochefoucault*, mort en 1645, âgé de quatre-vingt-ſept ans, Réformateur de cette maiſon, & Inſtituteur de la Congrégation des Chanoines réguliers de France, compoſée de dix maiſons; & celui du fameux Philoſophe *Deſcartes*, mort en Suede en 1650, à l'âge de cinquante-quatre ans; ſon corps fut rapporté dans ſa patrie dix-ſept ans après. La châſſe de Sainte Genevieve eſt actuellement portée ſur un corps d'architecture compoſé de quatre colonnes de marbre d'ordre ionique, d'un fort beau deſſin, accompagné de figures portant des candelabres. La Reine *Marie de Médicis* a orné cette châſſe d'un bouquet de diamans d'un aſſez grand prix. La baluſtrade qui entoure l'autel, & le taber-

nacle qui eſt deſſus cet autel, ſont riches & beaux. On voit actuellement dans la nef, qui au reſte n'eſt pas grande, différens tableaux faits à l'occaſion des différentes proceſſions de la châſſe; ils ſont des meilleurs Maîtres des ſiecles de Louis XIV & de Louis XV, & contiennent les portraits au naturel des Magiſtras qui ont aſſiſté à ces cérémonies. L'ancien cloître, qui étoit du douzieme ſiecle, ou même du temps du Roi *Robert*, étant prêt à tomber de vétuſté, a été rétabli de nos jours, c'eſt-à-dire, il y a cinquante ans, par les ſoins d'un Religieux qui étoit aſſez bon Architecte, nommé le Pere *du Creil.* La principale porte, précédée d'une petite cour, avec une fontaine fort ornée, le veſtibule, le grand eſcalier, les ſalles deſtinées aux Chapitres & autres fonctions publiques, les deux ſacriſties, l'apothicairerie ſont très-belles; le jardin eſt grand & orné d'une belle terraſſe; la bibliotheque, qui eſt d'ailleurs très-nombreuſe, eſt un vaiſſeau aſſez vaſte, bien entendu, orné de beaux buſtes de Savans & de Bienfaiteurs de cette maiſon; elle a pluſieurs appartenances dignes de l'attention & de la curioſité des Voyageurs; telles qu'un beau cabinet de médailles & un d'antiquités, dont l'examen

eſt intéreſſant & amuſant. Toutes ces nouvelles conſtructions tiendront & communiqueront à la nouvelle égliſe de Sainte Genevieve, entrepriſe depuis une trentaine d'années : la partie ſouterraine en eſt finie depuis vingt ans ; la partie ſupérieure s'éleve avec majeſté, ſolidité, quoiqu'avec un peu de lenteur. Nous ſommes aſſurément dans le ſiecle du meilleur goût ; mais celui de l'enthouſiaſme étant paſſé, les grandes entrepriſes, ſur-tout de ce genre, ne tendent pas à leur fin avec autant d'ardeur & de rapidité qu'autrefois.

L'égliſe de Sainte Genevieve a ſervi long-temps de paroiſſe aux habitans des environs ; mais après que cette abbaye eut été enfermée dans la ville ſous le regne de *Philippe Auguſte*, ce quartier s'étant fort peuplé, elle devint inſuffiſante. On bâtit donc, au treizieme ſiecle, une égliſe dédiée à Saint Etienne, à côté de celle de Sainte Genevieve ; elles étoient ſi près l'une de l'autre que l'on entroit dans la ſeconde par la premiere, & que les fonts baptiſmaux reſterent encore long-temps dans celle-ci. A la fin du quinzieme ſiecle, on réſolut de rebâtir cette paroiſſe ; mais ce projet ne fut exécuté que pendant le cours du ſeizieme, & le portail

ne le fut qu'au commencement du dix-ſeptieme; elle eſt deſſervie par des Prêtres ſéculiers; mais le Curé eſt toujours un Chanoine régulier de Sainte Genevieve. La paroiſſe de *Saint-Etienne-du-Mont* a des écarts aſſez ſinguliers; c'eſt parce qu'elle s'étend ſur les lieux qui ont été de la dépendance & de la cenſive de Sainte Genevieve. Le portail, quoique fort décoré, paſſe pour être de mauvais goût; mais il y a dans l'intérieur des morceaux d'architecture aſſez hardie, & quelques ſculptures très-eſtimées, tant de *Jean Goujon*, que de *Germain Pilon*. On y voit les tombeaux de pluſieurs hommes illuſtres du dix-ſeptieme ſiecle, tels que *Blaiſe Paſchal*, *Antoine Le Maître de Sacy*, l'un de MM. de Port-Royal, le fameux Poëte *Racine*, & *Le Sueur*, excellent Peintre, rival de Le Brun.

Près de la nouvelle égliſe de Sainte Genevieve, eſt le *collége de Montaigu*, fondé, en 1314, par un Archevêque de Narbonne, nommé *Aiſelin*, qui donna pour cet effet quelques maiſons qui lui appartenoient: il ordonna qu'on logeroit dans une d'elles quelques pauvres Ecoliers qui ſeroient entretenus au moyen des loyers qu'on tireroit des autres. Le Fondateur

Digitized by Google

laiſſa l'adminiſtration de cet établiſſement à ſes héritiers, qui, par bonheur, ſe trouverent des perſonnages puiſſans de la famille de Montaigu : l'un fut Cardinal & Evêque de Laon; un autre auſſi Cardinal & Chancelier de France, & le troiſieme Chevalier; ils contribuerent ſucceſſivement à le perfectionner. Cependant, à la fin du quinzieme ſiecle, il étoit tombé dans une ſi grande pauvreté, que lorſque *Jean Standon* en fut nommé Principal, vers 1480, le collége n'avoit que ſeize ſous de rente. Standon entreprit de le rétablir, & il y réuſſit ſi bien, qu'il y fit entrer & vivre un grand nombre d'Ecoliers. Il fut aidé par les libéralités de l'Amiral de Graville & du Vicomte de Rochechouart. Mais comme elles furent partagées entre un grand nombre de malheureux Ecoliers, Standon leur fit mener la vie la plus auſtere. Ils étoient entretenus de tout, mais très-pauvrement; ils mangeoient rarement de la viande, jamais de poiſſons, mais beaucoup de féves, & ne buvoient point de vin : ils étoient mal logés, mal couchés, travailloient tout le jour ſans feu, & étoient obligés de faire tous les jours l'Office dans la chapelle. Ils portoient pour habit des eſpeces de capes ou capotes

de gros drap, qui les firent ſurnommer *les Capettes*. Malgré l'auſtérité de cette vie, qui paroiſſoit faite pour engager ces pauvres Ecoliers à ſe faire Moines, dans l'eſpérance de vivre dans les couvens plus commodément qu'au collége, Standon ne manquoit point de ſujets qui briguoient l'avantage d'y être admis, d'autant plus que les études y étoient excellentes. Le fameux *Eraſme* ſe vante, dans ſes Lettres, d'y avoir habité, mais fait un triſte portrait de ce ſéjour. *Rabelais*, & même l'Héréſiarque *Calvin*, y avoient auſſi demeuré, non pas du temps de Standon même, mais de ſon ſucceſſeur *Noël Beda*. Standon ſe faiſoit appeler le Pere & le Miniſtre des pauvres. Il avoit ſous lui un Procureur, deux Chapelains, & deux Exécuteurs de ſa Juſtice, c'eſt-à-dire, deux Correcteurs vigoureux, qui pouvoient à peine ſuffire à fouetter ſes Ecoliers (au nombre de quatre-vingt-huit), en l'honneur des douze Apôtres, des quatre Evangéliſtes, & des ſoixante-douze Diſciples de Jéſus-Chriſt. Standon envoyoit ces pauvres Capettes demander la ſoupe aux Chartreux, & l'aumône à la porte de Notre-Dame; ce qui a établi un droit au Prieur du premier de ces couvens,

& au doyen & au Pénitencier de Notre-Dame, de nommer à ces malheureuſes bourſes. Standon étoit d'ailleurs un homme violent, qui ſe fit exiler par le Roi Louis XII, pour avoir déclamé contre le ſecond mariage de ce Monarque. Il eſt enterré dans la chapelle du collége de Montaigu, & a voulu que l'on gravât ſur ſa tombe cette courte épitaphe :

Pauperis mementote Standonis.

Souvenez-vous du pauvre Standon.

Beda, ſon ſucceſſeur, fut encore plus violent & plus dur que lui. Il fut Syndic de l'Univerſité, ennemi déclaré du ſage Eraſme, qui avoit été ſon diſciple. Celui-ci convainquit Beda d'avoir débité, dans un ſeul petit livre, cent quatre-vingt-un menſonges, deux cent dix calomnies, & quarante-ſept blaſphêmes : malgré cela, Beda vint à bout de faire cenſurer, par la Faculté de Théologie, les Ouvrages d'Eraſme. Mais à la fin il fut reconnu pour un méchant homme, fut condamné par le Parlement à faire amende honorable, exilé & enfermé dans l'abbaye du Mont Saint-Michel, où il mourut en 1537. Dans le ſiecle dernier, le collége de Montaigu n'a pas laiſſé que de s'enri-

chir par des aumônes & des libéralités abondantes; cependant la façon de vivre des Bourſiers étoit toujours fort dure. Il n'y a que quarante ans que le Parlement a pris des meſures pour adoucir leur ſort, & ce collége eſt toujours de plein exercice & très-fréquenté. Dans ſa chapelle, au pied de Standon, eſt enterré *Ulric Gering*, Allemand, qui apporta l'Imprimerie en France, en fit le premier uſage à Paris en 1470, & mourut en 1510.

Tout auprès du collége de Montaigu, eſt celui de *Sainte-Barbe*, fondé, au quinzieme ſiecle, ſur les débris d'un petit Fief que l'on appeloit le château *Fétu*. Ce collége eſt fameux dans l'Hiſtoire du ſeizieme ſiecle, parce que ce fut alors que Saint Ignace y étant venu étudier, reçut, on ne ſait pour quelle faute, le fouet publiquement & fortement. Dans le dernier ſiecle, & au commencement de celui-ci, on y a établi une petite communauté qui ſubſiſte encore, & renferme quelques Bourſiers & Ecoliers qui vont étudier dans les colléges voiſins de plein exercice; celui-ci n'en eſt pas.

Le collége de *Reims* étoit grand, vaſte, & réparé il n'y avoit guere plus de quarante ans, lorſqu'il a été réuni

Digitized by Google

en dernier lieu à celui de Louis le Grand ou de l'Univerſité. Il avoit été fondé au commencement du quinzieme ſiecle, en vertu du teſtament de Guy de Roye, Archevêque de Reims. Cependant les troubles de ce ſiecle empêcherent pendant long-temps qu'il ne prît une certaine conſiſtance; au milieu du ſeizieme, il eſſuya un grand incendie; enfin, au commencement de ce ſiecle-ci, M. le Cardinal de Mailly, Archevêque de Reims, entreprit de le rétablir, & y avoit réuſſi. On prétend qu'originairement il avoit été établi à la place d'un hôtel qui avoit appartenu aux Ducs de Bourgogne de la premiere & de la ſeconde Race, & après aux Comtes de Nevers, cadets de ces Ducs.

La petite égliſe paroiſſiale de *Saint Hilaire* tient preſque à ce collége. Le Curé eſt à la nomination du Chapitre de Saint Marcel, ſur le territoire duquel elle a été bâtie. On prétend que c'étoit une chapelle dès l'an 700, & qu'elle a été érigée en paroiſſe en 1200; elle a été rebâtie en 1300, & réparée au quinzieme ſiecle, à peu près comme elle eſt aujourd'hui: elle ne contient rien de curieux. Il faut remarquer que cette paroiſſe, qui n'eſt rien moins qu'étendue, a dans ſes limites le collége d'Harcourt, ſitué dans la rue

de la Harpe, au milieu du quartier Saint-André-des-Arts. On prétend que c'eſt parce que ce collége a été bâti autrefois ſur un terrein qui appartenoit au Chapitre de Saint Marcel.

Pour achever la viſite du quartier Saint-Benoît, il ne faut plus que ſuivre le côté ſeptentrional de la rue Saint-Jacques, qui borne ce quartier, le côté méridional appartenant à celui de Saint-André-des-Arts. L'égliſe *Saint-Etienne-des-Grès* a été mal à propos appelée des *Grecs*, parce qu'on s'eſt imaginé que Saint Denis l'Aréopagite étoit venu de Grece prêcher la Foi à Paris. Mais il eſt certain que cette opinion eſt erronée & ridicule, & que ce nom vient *à gradibus*, *des degrés*, parce qu'on en montoit quelques-uns pour y parvenir ; ou *ab egreſſu Urbis*, parce qu'elle étoit à la porte de la ville de Paris de ce côté-là, ou enfin *à Greſſibus*, du nom d'une famille des Grés, qui poſſédoit autrefois quelques champs ſur leſquels on bâtit une chapelle dédiée à Saint Etienne. Il paroît qu'elle ne fut long-temps deſſervie que par un ſeul Prêtre, tiré du Clergé de la cathédrale de Notre-Dame. A la fin du douzieme ſiecle, il y en eut d'abord deux, puis trois, puis quatre ; enfin, dans le

courant

courant du quatorzieme, le nombre en augmenta ſi bien, qu'il fit une petite collégiale, regardée comme une des Filles de Notre-Dame. Elle n'eſt compoſée que de douze Chanoines, dont le premier s'appelle *Chevecier*. Dès les premiers temps dont je viens de parler, le Roi leur donna des vignes dans ce canton, où il y avoit même une maiſon que l'on appeloit le *Preſſoir du Roi*, qui leur fut abandonnée. Le terrein que ces vignes occupoient ayant été bâti, le Chapitre de Saint-Etienne des Grès en retire encore quelques cens, & peut-être des lods & ventes. L'égliſe n'offre rien de curieux; une partie paroît du treizieme ſiecle, le reſte un peu plus récent, mais ſans aucun ornement.

Entre la rue Saint-Etienne-des-Grès & le collége de Louis-le-Grand, eſt celui *des Cholets*, fondé à la fin du treizieme ſiecle, d'après les diſpoſitions du Teſtament du Cardinal Cholet qui avoit été Légat en France. Cet établiſſement fut confirmé par le Pape Boniface VIII, & fut long-temps ſans avoir de chapelle, juſqu'à ce qu'enfin, au commencement du ſeizieme ſiecle, on en bâtit une en l'honneur de Sainte Cécile. Les

bourſes de ce collége ont été réunies, il y a environ vingt ans, à celles du *collége de Louis-le-Grand*; peut-être même les bâtimens lui appartiennent-ils à préſent.

Ce collége, qui eſt devenu ſi fameux au dix ſeptieme ſiecle, qui a été encore ſi eſtimé & ſi fréquenté pendant la moitié de celui-ci, & qui, depuis vingt ans, étant reuni à l'Univerſité, a abſorbé tant d'autres petits colléges, ne ſe trouve mentionné dans aucun des Livres du ſeizieme ſiecle. D'un côté, il ne pouvoit l'être ſous le nom qu'il porte aujourd'hui; de l'autre, il ne faiſoit pas grand bruit ſous celui qu'il portoit alors. En voici l'hiſtoire.

Les Diſciples de Saint Ignace de Loyola étudioient, en 1534, au collége des Lombards. Ils en ſortirent en 1550, pour s'établir dans une maiſon particuliere de la rue de la Harpe, qui appartenoit à Guillaume du Prat, Evêque de Clermont, qui les prit en affection. Il les mit en état d'acheter, en 1553, une maiſon de la rue Saint-Jacques, dans laquelle ils eurent permiſſion d'enſeigner. Ils l'appelerent *le collége de Clermont*, & y ouvrirent leurs claſſes en 1564

L'Univerſité s'oppoſa vivement à cet établiſſement : l'affaire fut portée au Parlement, & il y eut contre eux de vives plaidoiries, que l'on liſoit encore avec intérêt, il y a quelques années, lorſque cette Société ſubſiſtoit, & que les Jéſuites pouvoient être craints & enviés. A préſent, les détails de cette procédure ſont aſſez indifférens : la cauſe fut appointée au Parlement, & les Jéſuites continuerent proviſoirement d'enſeigner juſqu'en 1594, qu'ils furent ſoupçonnés d'avoir eu part à l'attentat de Jean Chatel ſur la perſonne d'Henri IV. Ils furent chaſſés, bannis du Royaume, & leurs biens confiſqués; mais ayant été rappelés & réintégrés dans leur collége en 1603, &, malgré l'oppoſition de l'Univerſité, confirmés dans le droit d'enſeigner toutes les Sciences, même la Théologie, tout ce que l'on put faire contre eux, fut d'empêcher que les études faites chez eux fuſſent utiles pour parvenir aux grades. Vers 1630, ils acquirent des Religieux *de Marmoutier* un collége fondé en 1329, dont les bâtimens joignoient ceux du collége de Clermont, & qui leur procurerent une augmentation conſidérable. Ils en firent encore une plus forte

en 1682 ; ce fut celle du *collége du Mans*. Le Roi Louis XIV en acheta les bâtimens ; & avec les deniers qu'ils reçurent, les Bourſiers allerent s'établir dans la rue d'Enfer, & y ſont reſtés juſqu'à ce qu'avec tant d'autres ils ſoient rentrés dans celui de *Louis le-Grand*. Ce beau nom fut donné par les Jéſuites à leur collége de Clermont, en reconnoiſſance de la protection que leur accordoit Louis XIV. Elle dura pendant tout le regne de ce Monarque & la plus grande partie de celui de ſon ſucceſſeur. Tout le monde ſait comment cette Société a fini ; il eſt plus difficile de dire pourquoi.

Attenant le collége de Louis-le-Grand, eſt celui *du Pleſſis*, fondé par *Geoffroi Dupleſſis*, Notaire Apoſtolique, & Secrétaire du Roi Philippe II, à peu près en 1322. La chapelle fut dédiée à Saint Martin, & on appela d'abord ce collége *Saint-Martin-du-Mont*. Les Bourſiers devoient jouir d'un revenu de ſix ſous par ſemaine. Il reprit, bientôt après ſa fondation, le nom de du Pleſſis, & c'eſt ſous ce nom qu'il a ſubſiſté, juſqu'à ce qu'au dix-ſeptieme ſiecle, par des arrangemens faits avec les héritiers du grand

Digitized by Google

Cardinal de Richelieu qui avoit fondé la Sorbonne, il fut joint en quelque façon à celui-ci, & on l'appela *du Pleſſis-Sorbonne*; ce qui parut d'autant plus à propos, que le nom de famille du Cardinal de Richelieu étoit Dupleſſis. Depuis cette époque, les héritiers de ce premier Miniſtre ont fait rebâtir ce collége, & l'ont mis dans l'état où on le voit actuellement. On y enſeigne les Humanités & la Philoſophie, & les Ecoliers qui en ſortent ſont en état d'aller enſuite étudier la Théologie en Sorbonne même : le Principal & le Procureur ſont toujours de cette Société & choiſis par elle.

Le fameux *collége Royal* n'eſt à préſent ſéparé de celui du Pleſſis que par une petite ruelle; il a ſa principale entrée ſur ce que l'on appelle *la Place de Cambrai*, vis à-vis Saint-Jean-de Latran. Il occupe non ſeulement le terrein du collége de *Tréguier*, mais encore de celui de *Cambrai*, que l'on avoit appelé autrefois *des Trois Evêques*, parce que trois Prélats, l'un de Cambrai, l'autre de Langres, & le troiſieme de Laon, avoient eu ſucceſſivement part à ſa fondation en 1348. Au commencement du dix-ſeptieme ſie-

cle, on avoit pris une partie de ce collége pour la conſtruction des bâtimens du collége Royal; plus tard, on avoit fait ſervir le reſte aux écoles de Droit; quelques Bourſiers y reſtoient même encore : mais de nos jours, les écoles de Droit ayant été tranſportées plus loin, & les bourſes unies avec d'autres dans le collége de Louis-le-Grand, rien n'a plus empêché que le collége de Cambrai ne fût abſolument détruit : les bâtimens de l'ancien collége de Tréguier, qui avoit d'abord ſervi au collége Royal, l'ont été auſſi, & l'on a élevé à leur place un ſuperbe bâtiment, digne d'un auſſi bel établiſſement. Ce monument, qui a valu à François I le nom de Pere & de Reſtaurateur des Lettres, mérite bien que nous en faſſions l'hiſtoire en peu de mots. François I s'appercevant que les études de l'Univerſité de Paris n'étoient pas aſſez étendues à beaucoup d'égards; qu'entre autres, celle de la Langue Grecque étoit tout-à-fait négligée, qu'on n'y enſeignoit point du tout l'Hébreu, & que les Mathématiques étoient ſi ignorées, qu'on n'en avoit aucune teinture, & que l'on en confondoit l'étude avec celle de la Magie, comme celle de l'Aſtronomie avec l'Aſtrologie;

que la Philoſophie étoit mal connue & mal enſeignée, parce qu'on ne la cherchoit pas dans les meilleures ſources; que l'Eloquence étoit dans le même cas; enfin, que pluſieurs parties de la Médecine étoient mal ſaiſies dans les anciennes Ecoles, il réſolut d'en établir une autre, dans laquelle on pût non ſeulement s'inſtruire, mais même ſe perfectionner dans ces différens genres de Sciences, en cas qu'on en eût déjà acquis quelque teinture. Ce fut, dit-on, par le conſeil de *Guillaume Budé*, qu'il prit cette grande & importante réſolution. Elle doit immortaliſer tout à la fois le Savant qui la conçut, & le Souverain qui l'adopta; elle commença d'être exécutée en 1530. Les deux premiers Profeſſeurs en Langue Hébraïque que le Roi nomma, étoient des Juifs convertis; le premier étoit Italien, & le ſecond Eſpagnol. Ils eurent pour ſucceſſeur un François nommé *Vatable*, qui ſe fit beaucoup d'honneur dans des fonctions qui étoient alors très délicates; car on ſoupçonnoit toujours ceux qui vouloient lire l'Ecriture Sainte dans le Texte original, de vouloir critiquer les Traductions Latines approuvées par l'Egliſe, telles que la Vulgate. Malgré cette

prévention, c'étoit une excellente étude à établir que celle de la Langue Hébraïque. Pendant tout le reſte du ſeizieme ſiecle, elle eut à Paris des Profeſſeurs Royaux très-habiles, tels que *Jean Mercier*, *Jean de Cinq-Arbres*, de qui nous avons des Grammaires Hébraïques fort eſtimées, & *Gilbert Génébrard*, Bénédictin, qui mourut Archevêque d'Aix, & eut le malheur d'être un violent Ligueur. Le premier des Profeſſeurs Royaux en Langue Grecque, fut *Pierre Danès*, qui mourut en 1577, Evêque de Lavaur, & qui brilla par ſa doctrine & par ſon éloquence au Concile de Trente. *Adrien Turnebe* ou *Tournebœuf*, *Jean Dorat*, du Limouſin, dont le vrai nom étoit *Dinematin*, & *Louis le Roi*, dont j'ai, dans mes Volumes précédens, extrait de bons Ouvrages : ces noms ſont encore chers aux Savans & aux Gens de Lettres. Les premiers Profeſſeurs de Mathématiques furent *Oronce Finé*; nos Mathématiciens d'aujourd'hui, qui en ſavent infiniment plus que lui, conviennent cependant qu'il a eu beaucoup de mérite pour ſon ſiecle: *Guillaume Poſtel*, qui fut peut-être le plus ſavant, mais le plus extravagant de tous les hommes de ſon temps,

Digitized by Google

remplit pendant quelque temps cette chaire, & ſe fit connoître par bien d'autres endroits; *Pierre Ramus* ou *la Ramée* lui ſuccéda. J'ai eu ſouvent occaſion de parler de ſon mérite & de ſon malheur; il périt dans la funeſte journée de la Saint-Barthélemi, en 1572. Ramus avoit paſſé, en 1551, de la chaire de Mathématiques à celle de Philoſophie Grecque & Latine; il étoit encore plus capable de celle-ci, & ſe trouva propre à une troiſieme, qu'il ne remplit pas avec moins d'éclat. *Louis Le Roi* paſſa avec le même avantage de la Langue Grecque à la Philoſophie. Ce ne fut que quatre ans après qu'eurent été inſtitués les quatre autres Profeſſeurs, que François I ſe réſolut à en créer un cinquieme pour l'Eloquence Latine. Ramus remplit bientôt cette nouvelle chaire, & peu de temps après elle fut occupée par *Denis Lambin*, qui quitta pour elle l'emploi de Profeſſeur en Langue Grecque. Nous avons de ce Savant d'excellens Commentaires ſur différens Auteurs. Il ne les compoſoit que lentement, & après de mûres réflexions : de là vient que, dans les colléges, ſon nom ſert d'épithete injurieuſe aux Ecoliers trop lents dans leurs travaux. Ce ne fut qu'en 1542,

mais encore ſous le regne de ſon auguſte Inſtituteur, que le collége Royal eut un Profeſſeur en Médecine, Chirurgie, Chimie & Botanique, & ce fut principalement pour enſeigner ces trois dernieres Sciences que cette place fut établie. Ce Monarque étoit informé qu'elles étoient trop négligées dans les Ecoles de Médecine de l'Univerſité : cependant ſi ces connoiſſances ne ſont pas la véritable Médecine, elles ſervent du moins infiniment à l'éclairer. Le premier Profeſſeur de ce genre qui fut vraiment illuſtre, s'appeloit *Jacques du Bois*, & eſt plus connu ſous le nom de *Silvius*. Il fut le premier qui employa des remedes chimiques, & on uſe encore de certaines préparations de ſels qui portent ſon nom. Les deux *Duret* & le Docteur *Akakia* ſe firent encore de la réputation dans ce ſiecle de renouvellement des Sciences, qui ſans doute auroient fait plus de progrès, ſi elles n'avoient pas été obligées de germer au milieu des guerres & des diſſentions civiles. François I, dans ce grand établiſſement, avoit été au plus preſſé ; par le conſeil de Guillaume Budé, il avoit déterminé les objets dont l'enſeignement lui paroiſſoit le plus néceſſaire, & choiſi

les Profeſſeurs les plus capables. D'ailleurs il avoit annoncé que ſon intention étoit de les raſſembler dans un grand & beau bâtiment, dans lequel chacun d'eux auroit un auditoire convenable, où on trouveroit une bibliotheque & tout ce qui pouvoit ſervir aux démonſtrations dont quelques-unes de leurs leçons devoient être accompagnées. Mais cette derniere partie de ſon plan ne put être exécutée de ſon vivant. Tous les Profeſſeurs que je viens de nommer, donnerent leurs leçons chez eux ou dans les colléges dont ils étoient Membres, quoiqu'en qualité de Lecteurs & de Profeſſeurs Royaux ils ne dépendiſſent en rien de l'Univerſité. Ils obtinrent des titres & des priviléges honorables; ils furent ſoumis à l'inſpection du Grand Aumônier de France; mais ils furent toujours diſperſés, même pendant le regne d'Henri II; du moins leurs appointemens, qui étoient ſuffiſans pour le temps où ils vivoient, leur furent exactement payés. Les Ecoliers accoururent en foule à leurs leçons, quoiqu'elles ne ſerviſſent de rien pour les degrés de l'Univerſité. On alloit ſe perfectionner en les écoutant, après avoir fréquenté les Ecoles deſtinées aux

commençans : mais pendant les regnes des trois enfans d'Henri II, le déſordre ſe mit dans toutes les parties de l'Etat : non ſeulement on ne ſongea plus à les loger, on négligea même de les payer ; & les Profeſſeurs Royaux furent obligés, pour ſubſiſter, de s'occuper de toute autre choſe que de donner régulièrement leurs leçons ; diverſion qui ne pouvoit manquer de ruiner ce genre d'enſeignement. Cependant, en 1587, Henri III établit une chaire de Profeſſeur en Arabe. L'étude de cette Langue méritoit bien d'entrer dans le plan de François I : il eſt heureux qu'Henri III ait penſé à cet établiſſement : mais tout ce qu'il put faire fut de l'imaginer. Le premier Profeſſeur qu'il déſigna, étoit un Médecin aſſez habile, nommé *Arnoud de Liſle*, qui avoit étudié à fond les Livres d'*Avicene*, d'*Averoës* & autres Médecins Arabes. Les Rois Henri III & Henri IV eurent beſoin de lui, pour l'envoyer en Afrique négocier avec les Puiſſances Barbareſques. Il réuſſit parfaitement dans ſes négociations ; mais le Roi de Maroc jugea ſi favorablement de ſon mérite, qu'il voulut abſolument ſe l'attacher, & le conſerva comme ſon premier Médecin malgré lui, juſqu'à ce que ce Monarque

mourut. Comme il fut maſſacré, de Liſle n'eut point à eſſuyer le reproche d'avoir eu part à ſa mort. Son ſucceſſeur le renvoya en France, où ce Profeſſeur finit ſes jours en 1613. Ce ne fut que ſous le regne de Louis XIII que cette chaire fut véritablement remplie par *Gabriel Sionite* en 1614, & *Abraham Echelenſis* en 1646: mais comme ces deux Savans étoient Maronites, ils enſeignerent bien plutôt le Syriaque que l'Arabe; ce qui fut cauſe que par la ſuite on fit un Profeſſeur à part pour le Syriaque, ou, pour mieux dire, pour l'Arabe; ce fut le ſavant M. *d'Herbelot*, à qui l'on eſt redevable de la Bibliotheque Orientale, Ouvrage d'un travail immenſe, qui, quoique ſans méthode, contient tout ce qu'il y a de bon dans les Livres Arabes. En 1612, ſous le regne de Louis XIII, le Préſident *Jeannin* eut l'idée, bien digne d'un Magiſtrat François devenu Miniſtre & Surintendant des Finances, d'établir un Profeſſeur en Droit Canon. On n'enſeignoit dans l'Univerſité que le pur Droit des Décrétales; il n'y avoit qu'un Profeſſeur Royal, dépendant uniquement de l'autorité du Roi & du Miniſtere, qui pût apprendre à ceux qui ſe deſtinent à la Magiſtrature, quelle ſage modifica-

Digitized by Google

tion nos libertés apportent au Droit Canonique Pontifical. Jeannin, digne imitateur de Budé, ne borna pas là les ſervices qu'il rendit au collége Royal; il s'occupa du ſoin de le placer dans des bâtimens convenables. Pour cet effet, il fit acheter par le Roi les colléges de Tréguier & de Cambrai, & fit faire des conſtructions à la place du premier. Le Cardinal *Duperron*, Grand Aumônier de France, s'empreſſa auſſi de contribuer à ce bâtiment. Les Profeſſeurs Royaux firent de belles Harangues pour remercier le Roi Louis XIII, encore enfant, la Reine Marie de Médicis ſa mere, Régente, le Miniſtre & le Cardinal, leurs protecteurs; mais ils eurent bientôt lieu de changer le ſujet de leurs Harangues: Duperron étant mort, & le crédit de Jeannin étant baiſſé, les travaux ſe ralentirent, & le relâchement ſe mit parmi les Profeſſeurs; de grands abus s'introduiſirent dans le collége Royal. Le Cardinal de *la Rochefoucault*, Grand Aumônier, & le Cardinal de *Richelieu*, premier Miniſtre, s'occuperent d'autres établiſſemens qu'ils avoient eu la gloire d'imaginer; & il faut convenir que le collége Royal a véritablement langui, juſqu'à ce

que de nos jours il eſt, pour ainſi dire, ſorti de ſes cendres. On a trouvé le moyen de le loger commodément & magnifiquement, en détruiſant abſolument les vieux bâtimens des colléges de Tréguier & de Cambrai. On a fait de nouveaux arrangemens, tant par rapport aux Sciences qui s'y enſeignent, que pour la maniere dont les Profeſſeurs rempliſſent leurs fonctions. Leurs revenus ont été augmentés & aſſurés : mais ce ſeroit trop m'écarter des bornes que je me ſuis preſcrites, que d'entrer dans plus de détails à ce ſujet.

Vis à-vis de la Place Cambrai eſt ſituée la paroiſſe collégiale de *Saint - Benoît*, qui donne ſon nom à tout le quartier que j'ai commencé de décrire : mais comme elle eſt du côté méridional de la rue *Saint Jacques*, & que tout le reſte appartient au quartier *Saint-André-des-Arts*, je réſerve ce que je pourrois en dire, pour le moment où j'entrerai dans le détail de ce quartier.

La Commanderie de *Saint-Jean-de-Latran* eſt du côté occidental de la Place de Cambrai, vis-à-vis le collége Royal. Elle appartient à l'Ordre de Saint Jean de Jéruſalem, appelé communément l'*Ordre de*

Malte. C'eſt la plus ancienne poſſeſſion que cet Ordre ait eue à Paris, & apparemment le premier ſiége du grand prieuré de France. On ſait que ce prieuré a commencé en 1130, & l'on trouve des preuves qu'en 1171 il y eut des diſputes entre les Religieux de l'hôpital de Saint Jean de Jéruſalem, établis dans ce lieu, & les Chanoines de Saint Benoît, concernant leurs droits reſpectifs. Elles furent jugées, par un Commiſſaire délégué du Pape, favorablement pour les Hoſpitaliers. La conſtruction de l'égliſe de cet enclos paroît être de l'an 1200, du moins quant à la plus grande partie de l'égliſe; mais le ſanctuaire a été depuis rétabli plus à la moderne, & embelli par différens Commandeurs aux ſeizieme & dix-ſeptieme ſiecles. On voit encore à Saint-Jean-de-Latran une haute tour de pluſieurs étages, dont les ſalles, voûtées en pierre, paroiſſent avoir été deſtinées pour recevoir les pélerins & les malades, qui y recevoient l'hoſpitalité, conformément à la premiere & la principale inſtitution des Religieux de Saint-Jean-de-Jéruſalem, ſoit Militaires, ſoit Eccléſiaſtiques. Lorſque l'Ordre des Templiers fut aboli, & que le *Temple* fut donné aux Hoſpitaliers,

la conſidération de cette commanderie tomba infiniment, l'autre étant plus riche & ayant un territoire beaucoup plus étendu; cependant les Chevaliers de Malte l'ont conſervée, & on ne ſait trop pourquoi ils lui ont donné le nom de *Saint-Jean-de-Latran*, au lieu de *Saint-Jean-de-l'Hôpital-de-Jéruſalem*, qu'elle a longtemps porté & qu'elle auroit dû conſerver. Au reſte, c'eſt une des plus belles & des principales Commanderies de la Langue & du grand Prieuré de France. On y a attaché le titre de Bailli de la Morée (*in partibus infidelium*). L'enceinte eſt aſſez grande, & contient beaucoup de maiſons, dont les appartemens & les boutiques ſe ſont loués juſqu'à nos jours aſſez avantageuſement, à cauſe des priviléges & des franchiſes qui y ſont attachés. L'égliſe eſt paroiſſiale pour toute l'enceinte, & le Curé eſt du nombre des Prêtres bénéficiers de l'Ordre. Il y a dans cette paroiſſe une confrérie pour les Imprimeurs & Libraires de Paris; elle a pour Patron *Saint Jean Porte Latine*, dont la fête ſe célebre le 6 de Mai. C'eſt par un ridicule rébus que les Imprimeurs & les Libraires ont pris cette fête pour celle de leur confrérie. On l'appelle *Saint Jean Porte Latine*,

en mémoire de ce qui arriva à Saint Jean l'Evangéliſte à la Porte Latine à Rome. On le condamna à être jeté dans une cuve d'huile bouillante, mais il en ſortit ſain & ſauf. On prétend que l'égliſe Saint-Jean-de-Latran à Rome eſt bâtie au même endroit où ce Saint ſouffrit cette eſpece de martyre.

Au coin de la rue *des Noyers* eſt ſituée la chapelle de *S. Ives*, fondée & conſtruite pour une confrérie qui ſe forma en 1348, en l'honneur de ce ſaint Breton, qui avoit été canoniſé l'année précédente 1347. Cette confrérie étoit particuliérement compoſée d'Avocats & de Procureurs, qui avoient une dévotion particuliere à ce Saint, parce qu'on prétendoit qu'il avoit été en quelque maniere de leur profeſſion, s'étant déclaré toute ſa vie l'Avocat des pauvres, quoique d'ailleurs il ait été Curé, Chanoine & Official en Baſſe Bretagne. Ce furent principalement des Bretons qui donnerent des rentes & firent des fondations dans cette égliſe ou chapelle. Je crois que cette confrérie ſubſiſte encore, & je ſuis aſſuré qu'elle étoit très-brillante au ſeizieme ſiecle, & avoit toujours à ſa tête deux Magiſtrats du premier ordre.

Dans la rue du *Plâtre*, derriere Saint Ives, eſt le collége de *Cornouailles*, fondé,

au quatorzieme ſiecle, par un Eccléſiaſtique Bas-Breton, en faveur des pauvres Ecoliers de Quimpercorentin. Pendant tout le cours des quatorzieme & quinzieme ſiecles, pluſieurs autres perſonnes augmenterent la dotation & les bourſes de ce collége, qui enfin a été réuni à celui de Louis-le-Grand. Un peu plus loin encore, en deſcendant la rue *Saint Jacques*, eſt la rue *Galande*. Dès le commencement du treizieme ſiecle, il y avoit dans cet endroit un clos que l'on appeloit *Clos de Garlande*. Matilde de Garlande en ayant hérité, elle, & Matthieu de Montmorency ſon mari, l'accenſerent, & on y perça quatre rues, qui furent celles *du Fouare, des Rats, des Trois Portes*, & celle qui retint le nom de *Garlande* ou *Galande*. La rue du Fouare devint fameuſe par les Ecoles, tant de Médecine que de Grammaire & d'Arts libéraux, qui s'y établirent; & elle prit ſon nom du *feurre*, ou paille que les Ecoliers y apportoient pour s'aſſeoir dans les Ecoles, qui n'étoient alors que des ſalles totalement vides, ou même quelquefois des cours qui n'étoient point couvertes.

Entre cette rue & le bas de la rue Saint Jacques, eſt le Prieuré de *Saint*

Julien-le-Pauvre, dont le Patron eſt Saint Julien l'Hoſpitalier. On prétend que c'étoit autrefois un hôpital, dont on fait remonter l'origine juſqu'au ſixieme ſiecle. Il paroît qu'au onzieme il devint un petit chapitre du nombre des Filles de la Cathédrale. Au quinzieme, ce n'étoit plus qu'un ſimple prieuré, dont les revenus, au dix-ſeptieme, ont été unis à l'hôtel-Dieu.

Enfin l'on trouve dans la rue de *la Bucherie*, la derniere du quartier *Saint Benoît*, du côté de la riviere, *les Ecoles de Médecine*, qui d'abord avoient été, en 1280, établies dans la rue *du Fouare*, & qui, à la fin du quinzieme ſiecle, le furent dans cet endroit où on les voit encore. On y ouvrit les Ecoles en 1505; on y fonda une chapelle vers 1510; on augmenta ſucceſſivement les bâtimens de cette Ecole; on y ménagea des logemens pour les Profeſſeurs, & même un jardin pour cultiver les plantes médicinales, & au commencement du dix-ſeptieme ſiecle on y établit un amphithéatre anatomique. Enfin, pendant trois cents ans, on n'a rien épargné pour rendre cet établiſſement parfaitement complet, & propre à remplir les importans objets de ſa deſtination. Mais depuis quelque temps on a

ſenti les inconvéniens réſultans de la vétuſté des bâtimens, du peu de largeur de la rue, & de la difficulté d'approcher de ces Ecoles en carroſſe. On a ſérieuſement penſé à les tranſporter ailleurs, & à obtenir qu'elles fuſſent placées dans des bâtimens auſſi commodes & auſſi magnifiques que ceux qu'occupent aujourd'hui les autres Facultés de l'Univerſité. Mais apparemment il ne peut y avoir que des raiſons d'économie qui aient arrêté juſqu'à préſent l'exécution de ce projet. Quoi qu'il en ſoit, puiſque la Faculté de Médecine y tient encore ſes aſſemblées & ſes ſéances, c'eſt ici que je dois placer l'hiſtoire abrégée de cette Faculté, telle que nous l'apprennent du moins les Hiſtoriens de Paris du ſeizieme ſiecle. On prétend que dès le regne de Charlemagne, temps le plus reculé auquel l'Univerſité de Paris rapporte ſon établiſſement, il y avoit dans le palais de ce Monarque, entre autres Ecoles, une de Médecine. La ſeule preuve que l'on en ait, eſt un vers d'Alcuin, qui dit que l'on y trouvoit *Hippocratica Tecta*, c'eſt à-dire, une *Maiſon Hippocratique*, où l'on enſeignoit les Livres d'Hippocrate. Mais depuis cette époque juſqu'au douzieme ſiecle, il ne fut plus queſtion

d'enſeignement de Médecine; la faiſoit qui vouloit, & les malades guériſſoient comme ils pouvoient. Enfin la Médecine commença à être cultivée à Paris; &, comme toutes les autres Sciences, elle le fut d'abord par des Clercs, parce qu'il n'y avoit qu'eux qui ſavoient lire. *Rigord*, Hiſtorien de Philippe Auguſte, étoit en même temps ſon Médecin; mais la plupart de ceux de Paris avoient étudié à Salerne, en Italie, ou à Montpellier, en Languedoc, dont les Ecoles s'étoient déjà formées. Quelquefois les Docteurs de ces anciennes Univerſités faiſoient des Eleves à Paris même. C'eſt ce que nous apprend *Gilles de Corbeil*, autre Médecin de Philippe Auguſte, qui a fait un Poëme latin ſur les vertus des médicamens. L'Abbé *Suger* avoit un Médecin qui portoit le nom de *Robert*, & Louis le Jeune un autre qui s'appeloit *Obizon*. Celui-ci, las d'exercer la Médecine, ſe fit Moine dans l'abbaye Saint-Victor. Dans ce temps, on appeloit généralement les Médecins, *Phyſiciens* ou *Myres*; mais il paroît que les premiers étoient les vrais Médecins, qui étudioient les loix & les forces de la Nature; & les Myres, ceux qui opéroient de la main, ou préparoient les remedes,

Digitized by Google

comme les Chirurgiens & les Apothicaires. Le plus ancien réglement de l'Université de Paris, qui eſt celui de *Robert de Couſon*, en 1215, ne fait point mention de Médecine; mais on voit que le Pape Alexandre III, en 1163, interdit la profeſſion de Médecins aux Moines & Religieux, & le Pape Honorius III, vers 1225, à tout le Clergé ſéculier & régulier. Enfin, dans la Bulle de Grégoire IX, vers 1240, les quatre Facultés commencent à être bien diſtinguées. La Faculté de Médecine eſt la troiſieme, & celle des Arts la derniere; par la ſuite, celle ci fut ſéparée en quatre Nations, qui ont eu chacune leurs voix à part; moyennant quoi la Faculté inférieure, ayant quatre voix ſur ſept, l'emporte ſur les trois Facultés ſupérieures, & le Recteur eſt toujours choiſi dans ſon Corps. La Faculté de Médecine s'eſt s'oppoſée en vain à cet arrangement, qui a commencé d'avoir lieu en 1270. On voit que la Faculté étoit déjà alors en pleine poſſeſſion de ſes droits ſur la pratique & l'enſeignement, puiſqu'elle rendoit des décrets contre les fraudes & les Charlatans, qu'elle défendoit l'exercice de la Médecine à ceux qui n'étoient pas approuvés par elle, particuliérement aux Juifs, &

qu'elle l'interdiſoit même à ſes Bacheliers, juſqu'à ce qu'ils euſſent complété leurs études, & fuſſent parvenus au Doctorat. Ces études étoient fixées par un réglement de 1272, à neuf ans. Il fut dès-lors ſévérement ordonné aux Chirurgiens & aux Apothicaires & Herboriſtes, de ſe renfermer dans les bornes qui leur étoient preſcrites. Vers ce même temps (en 1274), la Faculté de Médecine obtint un ſceau particulier; ce ne fut pas ſans quelques difficultés. Il paroît qu'elle s'aſſembloit alors dans l'égliſe de *Sainte Genevieve la Petite*, c'eſt à-dire, *Sainte Genevieve des Ardens*; elle y entendoit la Meſſe: quelquefois auſſi c'étoit dans l'égliſe de Notre-Dame même, & elle y donnoit des conſultations entre les deux bénitiers. Cet uſage a duré juſqu'à ce qu'elle ait eu une chapelle particuliere attachée à ſes Ecoles. Au quatorzieme ſiecle, ſous les regnes du Roi Jean & enſuite de Charles VI, des Ordonnances de ces Monarques interdiſent à toutes perſonnes la liberté d'exercer la médecine dans Paris, ſans l'attache de la Faculté; la ſeconde Ordonnance défend même cet exercice, particuliérement aux Chirurgiens. On connoiſſoit déjà, au commencement du quinzieme ſiecle, la

distinction des Docteurs Régens & non Régens de la Faculté de Médecine. Les premiers jouissoient seuls de la plénitude de leurs droits dans les délibérations de la Faculté ; mais il n'étoit pas nécessaire d'être Régent pour exercer la Médecine dans Paris, il suffisoit d'être Docteur. Vers 1450, un Docteur en Médecine, nommé *Mauregard*, s'étant marié, on voulut l'exclure de la Faculté par cette seule raison ; effectivement il n'étoit point permis alors aux Médecins d'être mariés ; ce qui étoit d'autant plus déraisonnable, qu'il étoit défendu aux Prêtres & aux Religieux d'exercer la médecine : mais cette Loi fut changée par le Cardinal d'*Estouteville*, qui fut chargé de réformer l'Université en 1452. Cette réforme de l'Université est fameuse, a été respectée depuis, & est encore suivie dans un grand nombre de points. Dans le préambule de son décret, le Cardinal rend justice à la Faculté de Médecine, & dit qu'elle a peu besoin de réforme ; mais il trouve l'exclusion des gens mariés contraire à la raison, il la traite même d'impie, fondée sans doute sur les dangers que les Prêtres & Ecclésiastiques couroient de manquer à leur état en exerçant la Médecine. Le

Cardinal régla encore qu'il falloit être Maître-ès-Arts, & avoir étudié la Philoſophie & la Phyſique, pour pouvoir être Médecin; il avoit grande raiſon, la Phyſique étant la baſe de la Médecine. Enfin il chercha à rendre moins couteuſes les études de Médecine, & la réception dans les grades de cette Faculté; vûes très-ſages, mais objets très difficiles à remplir, ſur-tout dans la ville de Paris. Ce fut en 1472, ſous le décanat de *Guillaume Bazin*, que la Faculté de Médecine prit la réſolution de faire conſtruire de nouvelles Ecoles dans la rue de la Bucherie: mais l'exécution de ce projet fut aſſez longue, comme je viens de le dire il n'y a qu'un moment. En 1506, la Faculté de Médecine paſſa un contrat avec les Barbiers exerçant la Chirurgie, par lequel elle leur promit aide, protection & enſeignement, à condition qu'ils lui demeureroient ſoumis & ſe tiendroient dans ſa dépendance. Si cet accord avoit été fait & tenu de bonne foi, tout auroit été bien réglé relativement à un objet auſſi important que celui de la ſanté des Citoyens: mais les hommes, par les défauts attachés à l'humanité, ne s'entendront jamais bien, même par rapport à leurs propres

intérêts. Les difficultés ſur l'exécution de cet arrangement furent grandes juſqu'en 1510. Elles furent terminées honorablement pour les Médecins ; mais ce traité de paix, quoique juré ſolennellement, ne fut pas mieux exécuté que tant d'autres, que la Politique a fait faire entre les Puiſſances de l'Europe. Pendant le temps de ces différends, la Faculté voulut faire le procès à un Barbier-Chirurgien, qui avoit ſaigné un homme ſur l'ordonnance de deux Médecins qui n'étoient pas de la Faculté de Paris. L'affaire fut plaidée contradictoirement au Châtelet, & par appel au Parlement ; elle ne fut arrangée, que parce qu'on reconnut qu'il n'y avoit pas aſſez de Docteurs de Paris, pour ſuffire au ſervice public. Vers 1530, un Empirique nommé *Thibaut*, ſe prétendant Médecin de l'Archiducheſſe Marguerite d'Autriche, Gouvernante des Pays-Bas, & tante de Charles-Quint, voulut exercer la Médecine dans Paris. La Faculté le fit aſſigner au Châtelet, & même mettre en priſon. Il ſe pourvut au Parlement, qui ordonna ſon élargiſſement, & cependant qu'il ſeroit interrogé par quatre Docteurs de la Faculté, en préſence de deux Commiſſaires de la Cour. Thibaut n'exécuta point cet

Arrêt, mais obtint des Lettres de Médecin du Roi. Nouvel Arrêt, qui lui ordonna de ſubir ſon examen dans huit jours : il n'en fit rien, & continua d'exercer la Médecine. Deux ans après, il publia un Livre mêlé d'Aſtrologie & de Médecine; le Parlement le fit examiner par trois Docteurs de la Faculté & deux Commiſſaires de la Cour; il fut condamné: intervint un Arrêt, qui défendit à tous les ſujets du Roi de compoſer ni de faire imprimer, & à tous Imprimeurs & Libraires d'imprimer ni de mettre en vente aucun Ouvrage ſur la Médecine, qui ne fût approuvé par trois Docteurs de la Faculté. Mais cet Arrêt a eu peu d'exécution. Quelques années après, le Parlement condamna encore un autre Aſtrologue, prétendu Médecin, nommé *Villanovanus*. Il y eut encore des plaidoiries & même des factums imprimés de part & d'autre. Celui du Charlatan étoit intitulé *Apologie de Villeneuve*. Les plus fameux Avocats furent employés dans cette cauſe. *Seguier* parla pour l'Univerſité; un nommé *Le Fevre* pour Villeneuve, & fit le panégyrique ou éloge de l'Aſtrologie judiciaire. *Marillac*, Avocat de l'Imprimeur de l'Apologie, fut plus ſage; il dit qu'il s'en

rapportoit au Parlement & aux Théologiens ; mais il établit que ſi ſa partie étoit dans l'erreur, elle devoit être traitée avec indulgence. Il réuſſit ; le Parlement ſe contenta d'ordonner que l'Apologie ſeroit ſupprimée, mais non lacérée & brûlée, comme le demandoit la Faculté. Il enjoignit à Villeneuve, qui apparemment étoit membre de la Faculté, d'avoir pour les Docteurs l'obéiſſance & le reſpect qu'il leur devoit, & à eux de le traiter doucement & amiablement, comme les parens traitent leurs enfans. En même temps la Cour déclara que les pronoſtics ne pouvoient être permis aux Médecins, que relativement aux ſuites des maladies qui peuvent provenir de cauſes phyſiques & naturelles ; mais il interdit les pronoſtications de toute autre eſpece, & défendit de nouveau qu'aucun Livre d'Aſtrologie fût imprimé ſans l'approbation d'un Docteur en Théologie & d'un en Médecine. On remarque que dans ce temps-là les Médecins du Roi prêtoient ſerment entre les mains du Grand-Maître de la Maiſon ; mais cette cérémonie ne répondoit pas aſſez de leur capacité ; depuis, ils l'ont prêté entre les mains du premier Médecin du Roi, & celui-ci eſt toujours membre de la Faculté

de Paris. S'il n'eſt pas Docteur de cette Faculté, on l'y admet par une forme très-anciennement connue, & que l'on nomme *la Coaptation*, qui rend ſuſceptible un Docteur étranger d'exercer la Médecine dans Paris. Dans la regle, il faut cependant qu'il ſoutienne une Theſe; mais la Faculté eſt la maîtreſſe d'avoir quelque indulgence ſur cet article.

Vers 1544, il y eut de nouvelles difficultés entre les Chirurgiens & les Médecins. Les Barbiers-Chirurgiens s'étoient ſoumis bien humblement à la Faculté; mais il y avoit des Chirurgiens de robe longue, qui établiſſoient encore de grandes prétentions. Ils traitoient leur Art de Science, & prétendoient être Bacheliers, Licenciés & Profeſſeurs. Ils obtinrent quelques Arrêts favorables, dans leſquels ils n'étoient cependant traités que de Maîtres Chirurgiens Jurés. Les troubles & les guerres civiles, occaſionnés par le Calviniſme, finirent ou ſuſpendirent ces tracaſſeries. En 1559, le Procureur-Général, *Gilles Bourdin*, fit en plein Parlement une réprimande à la Faculté de Médecine, à l'occaſion des diſſentions qui régnoient au milieu d'elle, & qui nuiſoient au ſervice public. Le fameux *Fernel* étoit

mort l'année précédente; c'eſt le plus habile homme qu'ait eu la Faculté de Médecine de Paris, du moins au ſeizieme ſiecle. En 1562, on chaſſa de la Faculté tous les Médecins qui n'étoient pas bons Catholiques. On exigea d'eux une profeſſion de Foi; & malgré tous les Edits de pacification, on refuſa d'y admettre les Huguenots, & on renvoya même un Bachelier qui ne voulut pas ſouſcrire la profeſſion de Foi Catholique. La Faculté étoit animée du même zele contre toute eſpece de Novateurs; la méthode de Paracelſe excita ſon indignation.

Enfin, en 1597, la paix étant parfaitement rétablie dans le Royaume, on fit pour la Faculté de nouveaux ſtatuts qui ſont encore en vigueur aujourd'hui. Ils appartiennent par conſéquent au ſeizieme ſiecle, quoiqu'ils n'aient été enregiſtrés qu'au commencement du dix-ſeptieme; ils contiennent quatre-vingt-quatre articles: voici leurs principales diſpoſitions.

Tous les Samedis, ſix Docteurs, trois anciens & trois nouveaux, ſe rendent dans des ſalles ſupérieures de leurs écoles, où les pauvres peuvent venir les conſulter ſur leurs infirmités. Les Docteurs donnent leurs avis, & les font écrire par les Bache-

liers, pour leur apprendre, tant à juger des maladies, qu'à écrire les ordonnances.

Ce n'eſt que tous les deux ans que l'on ouvre à la Faculté de Médecine un Cours d'étude qui doit durer cinq ans, au bout deſquels ceux qui prétendent au Doctorat peuvent y parvenir. Pour y être admis, il faut être ou Maître-ès-Arts, ou Docteur en Médecine dans quelque Faculté de Province; enſuite on étudie pendant deux ans & demi, à la fin deſquels on ſoutient quatre examens en huit jours; ſix ſemaines après un cinquieme examen; au retour des Vacances une Theſe, & à la fin de l'année un ſixieme examen. Après cela on eſt reçu Bachelier, & l'on entre au mois de Mars dans la Licence, qui dure deux ans. Comme il faut encore quelques mois pour être Docteur, on ne parvient à cet honneur qu'à l'âge de vingt-cinq ans. Il y a cependant des exemples, que la Faculté a accordé des diſpenſes d'age & de temps d'études aux enfans de ſes Docteurs; mais cela eſt rare, & doit l'être. Pendant le cours de la Licence, les Bacheliers aſſiſtent régulièrement aux Theſes qui ſe ſoutiennent de ſemaine en ſemaine par l'un d'eux, ſur toutes les parties de la Médecine. Chaque Bachelier doit, pendant

dant ſes deux ans, ſoutenir quatre Theſes, indépendamment de deux examens, argumenter, écouter, & même répondre dans toutes les autres. Les examens ſont ſur l'Anatomie & les opérations de Chirurgie. Après tout cela, & quelques cérémonies, on parvient à la Licence; & dans la promotion qui ſe fait des Licenciés, on regle les rangs entre eux, ſuivant la capacité qu'ils ont montrée. Ceux qui ont obtenu les premiers rangs, parviennent le plus tôt au Doctorat, qu'on ne peut acquérir qu'après avoir ſoutenu encore trois Theſes, dont l'une s'appelle *la Veſperie*, la ſeconde, *la Paſtillaire*; la troiſieme, *la Doctorale*.

En attendant le bonnet, les jeunes Licenciés ſuivent les Docteurs dans leurs viſites aux hôpitaux & dans les paroiſſes. Quand on a reçu le bonnet, ce qui ſe fait avec beaucoup de cérémonie & aſſez de dépenſe, on préſide à une Theſe *quodlibetaire*, & on eſt alors vraiment Docteur de la Faculté, & même Régent: mais ce n'eſt qu'au bout de deux ans d'exercice que l'on a voix pleine & entiere dans la Faculté; & au bout de dix que l'on peut préſider aux grandes Theſes, telles que la Veſperie & la Docto-

rale. Enfin, tous les frais qu'il faut faire pour parvenir au Doctorat, montent environ à ſix mille francs. La Faculté, par un article particulier de ſes Statuts, s'eſt réſervé la liberté de faire remiſe de tous ſes droits à ceux qui ſeroient vraiment pauvres, & montreroient de grandes diſpoſitions : il eſt d'uſage de n'accorder cette grace qu'à un ſeul par Licence. Le reſpect des Médecins de Paris pour le Roi & la Famille Royale, fait qu'ils veulent bien laiſſer exercer la Médecine dans Paris aux Médecins de ces Princes, & qu'ils ſe prêtent même à conſulter avec eux, quoiqu'ils ne ſoient point Docteurs de Paris : à cela près, ils ne jouiſſent d'aucun droit dans la Faculté. La Faculté a à ſa tête un Doyen, qu'elle élit tous les ans parmi ſes plus anciens Docteurs. C'eſt lui qui indique les aſſemblées extraordinaires, recueille les voix, & conclut. Il y a un ſecond Officier annuel de la Faculté, pris parmi les Docteurs ; c'eſt le Bibliothécaire. La Faculté a penſé avec raiſon que celui qui devoit donner aux Etudians les Livres qu'ils peuvent déſirer, devoit être en même temps en état de leur en enſeigner l'uſage. Ces deux Officiers ſont ordinairement continués pendant deux

Digitized by Google

ans. Les Médecins ſont obligés, par un Statut particulier, d'écrire leurs Ordonnances en latin, de les dater, de les ſigner, de déclarer pour qui elles ſont faites, & d'ordonner la ſaignée par écrit, & cela pour la décharge de l'Apothicaire & du Chirurgien. Les Apothicaires s'aſſujettiſſent volontiers à cette forme, qui leur eſt même ſouvent utile; mais les Chirurgiens la négligent infiniment. La Faculté de Médecine reconnoît pour ſon Patron, Saint Luc; ſa chapelle lui eſt dédiée: le jour de ſa fête, 18 Octobre, elle tient ſa grande aſſemblée de cérémonie. C'eſt dans les ſalles au rez de chauſſée, que l'on appelle Ecoles inférieures, que les différens Profeſſeurs-Docteurs de la Faculté donnent leurs leçons tous les jours, excepté les Fêtes, & pendant les Vacances; il y en a le matin & l'après-dîné: chaque leçon dure au moins une heure. Les Profeſſeurs changent tous les deux ans, le Cours de chacun devant durer ce temps-là. Il n'y en avoit autrefois que quatre; ſavoir, un de Phyſiologie & d'Hygienne, qui donnoit ſes leçons le matin, & un de Pathologie & de Médecine-Pratique, qui la donnoit l'après-dîné. Le troiſieme enſeignoit la Botanique ou

matiere médicale; le quatrieme, la Chirurgie Latine. Dans certains temps, le Profeſſeur de Phyſiologie & celui de Chirurgie donnent des leçons d'Anatomie & d'opérations chirurgicales; & pour cet effet, la ville de Paris s'eſt obligée à leur fournir tous les ans deux cadavres. Depuis les Réglemens de la fin du ſeizieme ſiecle, on a établi trois nouveaux Profeſſeurs; ſavoir, un de Pharmacie & de Chimie médicinale; un de Chirurgie Françoiſe, ſans doute dans l'eſpérance d'y attirer les jeunes gens qui voudroient ſe deſtiner à l'état de Chirurgien, ſous la dépendance ſervile des Médecins; enfin un Profeſſeur d'accouchement, dont la claſſe n'eſt ouverte qu'aux Sages-femmes & à leurs Apprenties. Il eſt preſcrit à tous les Profeſſeurs de la Faculté de donner leurs leçons en habit décent & même de cérémonie, c'eſt-à-dire, en habit long, en rabat, & en robe écarlate fourrée d'hermine.

La Faculté de Médecine a contracté l'obligation de ne point refuſer ſes ſecours au Gouvernement, aux Magiſtrats & aux Officiers Municipaux, qui les leur demanderoient dans des temps de peſte & de calamités publiques: elle a donné

des preuves de zele dans les circonſtances les plus délicates.

Après avoir lu l'expoſé que je viens de faire de ces Statuts & Réglemens, on a de la peine à concevoir comment on laiſſe dépérir des bâtimens deſtinés à contenir un établiſſement ſi utile & ſi néceſſaire à la conſervation de la vie & de la ſanté des Citoyens.

La Faculté de Médecine en elle-même eſt pauvre; elle ne poſſede ni terres, ni rentes, ni bénéfices; & ſi le Gouvernement ne vient à ſon ſecours, elle ne peut rien entreprendre. Il eſt vrai que quelques-uns de ſes Membres ſont fort riches; mais puiſque, conſéquemment à la permiſſion qu'ils en ont obtenue au quinzieme ſiecle, ils ſont preſque tous mariés & ont des familles quelquefois nombreuſes & ſouvent nées pauvres, n'eſt-ce pas elles qui doivent principalement recueillir le fruit de leurs travaux perſonnels, de leur ſcience, de leur induſtrie, ou même de leur bonheur?

Fin du quarante-deuxieme Volume.

TABLE
DES MATIERES

Contenues dans le quarante-deuxieme Volume.

SIXIEME ſuite du Tableau géographique & hiſtorique de la France au ſeizieme ſiecle. Page 1
Le Beauvoiſis. Ibid.
Comté & Election de Clermont en Beauvoiſis. 55
Election de Pontoiſe. 65
Election de Mantes. 80
Election de Montfort-l'Amaury. 104
Election & Comté de Dreux. 109
Election de Paris. 120
Tableau de Paris pendant le ſeizieme ſiecle, tiré des Coſmographes & autres Auteurs qui ont écrit avant 1600. 315
Partie méridionale de la ville de Paris, ou quartier de l'Univerſité. Ibid.

FIN de la Table.

ERRATA

Pour le quarante-unieme Volume.

PAGE 25, ligne premiere, marché aux filles, *liſez* marché aux fils.
P. 82, l. 17, ſeizieme, *liſez* ſixieme.
P. *Ibid.* l. 27, Etilius, *liſez* Etichius.
P. 115, l. 19, Chauvre, *liſez* Chauve.
P. 147, l. 25, Catteau, *liſez* Cateau.

ERRATA

Pour le quarante-deuxieme Volume.

PAGE 6, ligne 22, *liſez* Childebert III, fils de Clovis III.
P. 7, l. 5, Childebert, *liſez* Chilperic.
P. 14, l. 27, en 1057, *liſez* 1067.
P. 15, l. 12, 1064, *liſez* 1115.
P. 34, l. 5, à l'archevêché de Rouen, *ajoutez* en 1360.
P. *ibid.* l. 6, 1360, *liſez* 1397.
P. 72, l. 22, Philippe, *liſez* Henri.
P. *ibid.* l. 23, étoit Abbé, *ajoutez* &, en 1147, Philippe, autre fils du même Monarque, lui ſuccéda dans cette abbaye.
P. 73, l. 21, Philippe le Bel, *liſez* Philippe I.
P. 109, l. 16, il n'y avoit, *liſez* il y avoit.
P. *ibid.* l. 18, entre autres, *liſez* telles.
P. 113, l. 8, le quatrieme, *liſez* le cinquieme.
P. *ibid.* l. 25, enterrée, *ajoutez* à Braine, & ſon cœur eſt.
P. *ibid.* l. 29, corps, *liſez* cœur, & *ôtez* comme il n'avoit point eu d'enfans.
P. 114, l. premiere, ſon frere, *liſez* ſon fils.
P. 116, l. 6, mais Jean, *liſez* Artus.
P. 161, l. 6, Palationum, *liſez* Palatiolum.
P. 167, l. 7, ſes armes, *ajoutez* à la bataille de Mons en Puelle.
P. 234, l. 10, en 1285, quinze ans, *liſez* 1295, vingt-cinq ans.

P. 241, l. premiere, 1650, *liſez* 1645; le premier, *liſez* le pere du premier.
P. 243, l. 15, qui ne, *ôtez* ne.
P. 261, l. 14, d'Ermites, *liſez* des Ermites.
P. *ibid.* l. 17, ils partagerent, *liſez* ces bons freres partagent.
P. 270, l. 19, Marguerite ſœur, *liſez* Marguerite de Provence, femme.
P. 277, l. 29, ce qu'il en, *liſez* ce qui en.
P. 280, l. 28, point en, *liſez* point laiſſé.
P. *ibid.* l. 5, 1236, *liſez* 1326.
P. 284, l. 4, la donnerent, *ôtez* la.
P. *ibid.* l. 5, Saint-Maur-les-Foſſés, *ajoutez* l'égliſe Saint Denis de Tournan.
P. *ibid.* l. 7, de l'égliſe, *liſez* de cette égliſe, & *ôtez* de Saint Denis de Tournan.
P. *ibid.* l. 16, étoit, *ajoutez* encore.
P. *ibid.* l. 23, cette partie, & a ſouvent, *liſez* elle a ſouvent.
P. 301, l. 4, 648, *liſez* 644.
P. *ibid.* l. 26, premier Abbé, *ôtez* premier.

Digitized by Google

Digitized by Google